



HAL
open science

**Les fauteurs d'imaginaire. Construction d'un imaginaire
et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification
urbaine Euralille, Euroméditerranée et Neptune.**

Camille Camille Tiano

► **To cite this version:**

Camille Camille Tiano. Les fauteurs d'imaginaire. Construction d'un imaginaire et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification urbaine Euralille, Euroméditerranée et Neptune.. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2007. Français. NNT: . tel-00272462

HAL Id: tel-00272462

<https://theses.hal.science/tel-00272462>

Submitted on 11 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Institut Français d'Urbanisme

Ecole Doctorale Ville et Environnement

Laboratoire Théorie des mutations urbaines

THESE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université Paris 8

Discipline : Urbanisme, Aménagement et Études Urbaines

Présentée et soutenue publiquement le 3 décembre 2007 par

Camille TIANO

LES FAUTEURS D'IMAGINAIRE

**CONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE ET JEU D'ACTEURS
DANS LES OPERATIONS DE REQUALIFICATION URBAINE
EURALILLE , EUROMEDITERRANEE ET NEPTUNE.**

Directeur de thèse : Alain BOURDIN

JURY:

Alain BOURDIN : directeur de thèse, professeur à l'Institut Français d'Urbanisme, Université Paris 8

Didier PARIS : rapporteur, professeur à l'Université de Lille I

Rachel RODRIGUES-MALTA : rapporteur, professeur à l'Université d'Aix-Marseille I

Marie-Pierre. LEFEUVRE : maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris

Michel LUSSAULT : absent, professeur à l'Université François-Rabelais de Tours

Jérôme MONNET : présidence, professeur à l'Institut Français d'urbanisme, Université Paris 8

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□

À André Tiano

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont accepté de témoigner de leur expérience et de répondre à mes questions à Lille, Marseille et Dunkerque.

Je remercie également les membres du laboratoire *Théories des mutations urbaines* de l'IFU, et notamment J. Monnet, pour leur accueil et leurs conseils.

Je tiens particulièrement à remercier A. Bourdin pour le regard scientifique et les conseils avisés qu'il a su me dispenser durant l'élaboration de ce travail.

Je remercie également mes compagnons de thèse M. Basile, I. Mouboumba, B. Jista, J. Idt, E. Vivant, C. Queva et M. Giroud, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail et pour les échanges aussi enrichissants qu'agréables que l'on a pu avoir.

Je remercie enfin ceux qui, pendant quatre ans, ont su calmer mes inquiétudes, conforter mes espoirs et participer à mes joies de thésarde en sciences sociales : Emmanuel, Agnès, Elodie, Matteo, Sébastien, Chantal et Vincent, ...

Les fauteurs d'imaginaire.

Construction d'un imaginaire et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification urbaine Euralille, Euroméditerranée et Neptune.

Résumé

Ce travail s'intéresse à la dimension imaginaire de la ville et de l'action urbaine. Les opérations de requalification urbaine telles qu'Euralille (Lille), Euroméditerranée (Marseille) et Neptune (Dunkerque) correspondent certes au renouvellement du bâti et des espaces publics urbains, à la revitalisation du tissu économique local, à la revalorisation sociale des territoires, mais aussi à la production d'un imaginaire. Par imaginaire, on entend le corpus de représentations, de symboles, de récits, de valeurs, de figures et de formes, collectivement admises, et propres à un territoire et à une époque donnée. Afin d'aborder ce phénomène selon un angle opérationnel, on a rapproché les notions d'imaginaire et de jeu d'acteurs. L'analyse de ces opérations et des discours que tiennent leurs principaux acteurs a permis de mettre à jour deux séries de résultats :

- La production d'un imaginaire est fondée sur des processus clés : la mise en récit de l'opération, l'articulation des temporalités du projet, et le choix d'axes stratégiques spécifiques et innovants. Si bien que la constitution d'un imaginaire fonctionne à la fois comme le miroir et l'instrument du jeu d'acteurs.
- La production et la diffusion d'un imaginaire sont déterminées par la configuration du jeu d'acteurs. Elles sont plus particulièrement liées à la pérennité des aménageurs et des élus pendant l'opération, au portage politique du projet, et à l'articulation et la polarisation des différents partenaires autour de figures emblématiques.

Mots clés

Imaginaire, jeu d'acteurs, projet urbain, récit, discours, représentations, requalification urbaine, valeurs, friches urbaines, centre ville, Euralille, Euroméditerranée, Neptune.

Makers of the imaginary.

Creation of an imaginary and interplay of actors in urban regeneration: Euralille, Euroméditerranée and Neptune.

Summary

The present work focuses on the imaginary aspect of a city and urban action. If urban regeneration operations such as Euralille (Lille), Euroméditerranée (Marseilles) and Neptune (Dunkerque) imply renewing buildings and urban public spaces, redeveloping local economic fabrics and socially revitalising territories, they also generate imaginaries. Imaginary is to be read as the collectively acknowledged set of representations, symbols, narratives, values, figures and forms that all prove specific to a given place and time.

For this phenomenon to be tackled within an operational framework, we brought the notions of imaginary and interplay of actors together. Analysing these operations and the speeches held by their main actors led us to a double series of results:

- Producing an imaginary rests upon key processes: turning the operation into a narrative, combining the project's temporalities and choosing specific and innovating strategic lines. So that making up an imaginary works as a mirror *and* as an instrument of the interplay of actors.
- Producing and circulating an imaginary both hinge upon how the interplay of actors is set. They are also more closely related to how long spatial planners and elected representatives stay in office as well as to the political support of the project and the combination and polarisation of all partners involved around emblematic figureheads.

Keywords

Imaginary, interplay of actors, urban project, narrative, speeches, representations, urban regeneration, values, urban wasteland, inner city, Euralille, Euroméditerranée, Neptune.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
DES APPROCHES DE L'IMAGINAIRE URBAIN ET DE L'EMERGENCE DE LA QUESTION DES ACTEURS	
CHAPITRE 1	29
INTERROGER LA CONSTRUCTION DE L'IMAGINAIRE URBAIN A LA LUMIERE DES ACTEURS DE PROJET	
CHAPITRE 2	85
LE CAS LILLOIS: EURALILLE (1990-2006), L'OPERATION DE REFERENCE	
CHAPITRE 3	171
LE CAS MARSEILLAIS: SPLENDEURS ET MISERES D'EUROMEDITERRANEE (1995-2006)	
CHAPITRE 4	247
LE CAS DE DUNKERQUE: NEPTUNE (1989-2006), L'IMAGINAIRE METHODOLOGIQUE	
CHAPITRE 5	303
LE CORPUS IMAGINAIRE : INSTRUMENT ET EXRESSION DES ACTEURS DE PROJET URBAIN	
CHAPITRE 6	331
LES ATOUS DU JEU ACTEURS : DES LEVIERS NECESSAIRES A L'IMAGINAIRE	
CONCLUSION GENERALE	359
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	375
TABLE DES FIGURES	385
ANNEXES	389

INTRODUCTION

DES APPROCHES DE L'IMAGINAIRE URBAIN ET DE L'ÉMERGENCE DE LA QUESTION DES ACTEURS

« L'image de marque d'une ville, celle que l'on vend aux "étrangers" (le contraire des locaux), est une chose: affaire de publicité et de marketing. L'imaginaire de la ville, fondé dans la ville elle-même, secrété par la société, fait d'observations, d'expériences et aussi de généralisations, induisant des conduites, est un enjeu autrement sérieux, capable d'en imposer à son tour aux images de marque. C'est de l'intérieur d'abord qu'il peut être changé. Il n'est qu'une version de l'espérance. ¹»

Marcel Roncayolo.

Il est plus aisé de dire ce que n'est pas l'imaginaire d'une ville que d'en donner une définition positive : l'imaginaire urbain n'est pas l'image de marque, ce n'est pas un folklore, ce n'est pas un passé historique, ce n'est pas non plus une représentation individuelle ni une identité collective, ... Pourtant, le terme est évocateur et facilement compréhensible. C'est justement l'évidence de cette notion associée au flou de ses contours qui constitue l'intérêt d'une recherche consacrée à l'analyse d'imaginaires urbains. L'usage du pluriel s'impose, car si l'on reviendra plus tard sur le sens que l'on donne au terme d'imaginaire urbain, il faut dès à présent préciser que l'on s'intéresse ici non pas à l'imaginaire de la ville en général, mais à des imaginaires attachés à certains contextes urbains, plus précisément à ceux des territoires concernés par les opérations urbaines Euralille (à Lille), Euroméditerranée (à Marseille) et Neptune (à Dunkerque).

Comme le suggère la citation de M. Roncayolo, en étudiant leur imaginaire, on touche à l'intimité des villes et de leurs sociétés: c'est une plongée dans « l'intérieur » de l'urbain. S'intéresser à l'imaginaire de ces villes, c'est investir à la fois les représentations qu'elles ont produites, les usages des différents espaces urbains et les espoirs qu'elles nourrissent pour l'avenir. Fondement et espérance, expériences et généralisations : l'imaginaire urbain permet d'établir des ponts entre les origines et le futur de la ville, entre les comportements individuels et les représentations collectives.

¹ M. Roncayolo, *Lectures de ville. Formes et temps*, Editions Parenthèses, Marseille, 2002.

Phénomène complexe, délicat, mais puissant et omniprésent, il constitue un objet scientifique qui nous paraît particulièrement intéressant pour la recherche urbaine. Il y a beaucoup à apprendre de l'imaginaire si on le considère autrement que comme un univers de poétiques mais vaines rêveries, ou comme une poudre aux yeux marketing.

Comment appréhender autrement ce phénomène? P. Sansot, sans renoncer à l'onirique de l'imaginaire, propose: « *si nous nous orientons du côté de l'imaginaire urbain, il faudrait recenser quelques rêveries essentielles qui suivent leur propre pente et qui modèlent à leur façon la ville.*² » Mais plus précisément, comment définir cet imaginaire urbain? Qu'est-ce qui détermine la « pente » qu'il suit? De quelle façon modèle-t-il la ville? Dans quelle mesure cause-t-il, participe-t-il ou accompagne-t-il les mutations urbaines? S'il constitue un « enjeu sérieux », de quel type d'enjeu s'agit-il? Est-ce qu'il s'inscrit de manière spécifique dans les territoires urbains? En quoi constitue-t-il un objet de recherche spécifique pour les urbanistes?

De fait, la dimension imaginaire de la ville a fait l'objet d'approches très différentes selon les époques, les courants de pensées et les disciplines. Mais ces travaux ont souvent négligé de mettre en rapport l'imaginaire urbain avec les actions urbaines et ceux qui les mettent en œuvre. Or l'analyse des opérations et des acteurs au prisme de l'imaginaire urbain constitue un angle d'attaque à la fois peu exploité et riche de questionnements. C'est ce type d'analyse que l'on a décidé de mener et dont on présentera dans cette introduction les grandes articulations.

I. La dimension imaginaire de la ville : quelles approches?

La dimension imaginaire de la ville fait l'objet d'un corpus foisonnant de réflexions allant de Platon à Jacques Ségala, en passant par Borges et Le Corbusier. Leur seule recension suffirait à constituer une thèse, c'est pourquoi il ne s'agit pas ici de faire état de l'ensemble de ces réflexions mais plutôt d'en dégager quelques grands axes. En simplifiant, la dimension imaginaire de l'urbain a été essentiellement abordée selon trois problématiques :

- *Celle d'une approche sociale ou idéologique* : liée à la philosophie, elle consiste à interroger les liens entre la forme de la ville (un des éléments cruciaux de son image) et l'état du corps social.
- *Celle d'une approche sémantique ou subjective* : liée à la sociologie et à

² P. Sansot, *Poétique de la ville*, Armand Colin, Paris, 1996.

l'anthropologie, elle consiste à se pencher sur la manière dont la ville et ses pratiques font sens pour les individus.

- *Celle d'une approche marketing ou médiatique* : liée à l'économie et la science politique, elle consiste à lire la ville comme un lieu de foisonnement de discours au service de la concurrence métropolitaine.

A. *L'approche sociale: la ville rêvée*

Ce type d'analyses de l'imaginaire urbain est fondé sur sa proximité avec l'imaginaire social : par imaginaire urbain, il faut entendre ici la ville telle qu'elle peut être imaginée pour répondre au mieux aux besoins et aux aspirations des hommes. Cette approche est la plus manifeste chez les utopistes, mais on retrouve également l'idée d'une correspondance entre forme(s) de la ville et corps social dans les études d'historiens et géographes contemporains.

C'est Platon qui, en reprenant le mythe de l'Atlantide³ imagine pour la première fois en Occident une ville idéale: isolée et sans propriété privée. On retrouve ces traits dans l'œuvre de T. More, fondatrice du genre utopique, dont le titre complet *L'Utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement*, traduit bien les préoccupations politiques de l'auteur. More se soucie non seulement de l'organisation sociale -avec l'abolition de la propriété privée, l'instruction et des heures limitées de travail pour tous- mais également de l'architecture, la morphologie et l'hygiène de ses villes. Une description précise de l'aspect et de l'organisation des villes imaginées par More renforce les liens entre considérations sociales et urbanistiques.

Le lien entre principes politiques et agencement urbanistique est encore plus sensible dans les utopies, particulièrement nombreuses, du XIX^e siècle : celles de R. Owen, les Saint-simoniens, C. Fourier et V. Considérant, J-B. Godin, E. Cabet, pour ne citer que les plus connus. Mais alors que T. More fait prospérer en Utopie une société agricole, c'est un monde industriel qu'imaginent ces utopistes. Le Phalanstère, imaginé par C. Fourier et diffusé par V. Considérant, s'inscrit dans la lignée de l'*Utopie* de T. More. Il reprend les caractéristiques des villes imaginées par les utopistes des siècles précédents. L'isolement d'abord puisque les communes phalanstériennes vivent en autarcie, indépendamment les unes des autres et sans désir de conquête. L'abolition de la propriété privée ensuite, car si la propriété individuelle

³ Dans *La République et Critias*.

existe, elle prend la forme de « *propriété composée* » ou de « *propriété sociétaire individuelle*⁴ ». Mais, Fourier est surtout l'inventeur d'une organisation sociale basée sur l'habitat collectif. Les préceptes urbanistiques de C. Fourier et V. Considérant sont précis : le Phalanstère héberge 1800 à 2000 personnes, il est symboliquement appelé « *Palais du peuple* » et a la forme d'un grand quadrilatère « *replié sur lui-même*⁵ » (afin de faire des économies de frais et de temps) au cœur duquel une esplanade centrale est aménagée en jardin d'hiver et en serres. Les rues-galeries permettent une circulation aisée et à l'abri des aléas climatiques en toutes saisons. Ainsi, le Phalanstère correspond à une forme urbaine rêvée permettant à une société communautaire, laborieuse, esthète et moderniste de s'épanouir.

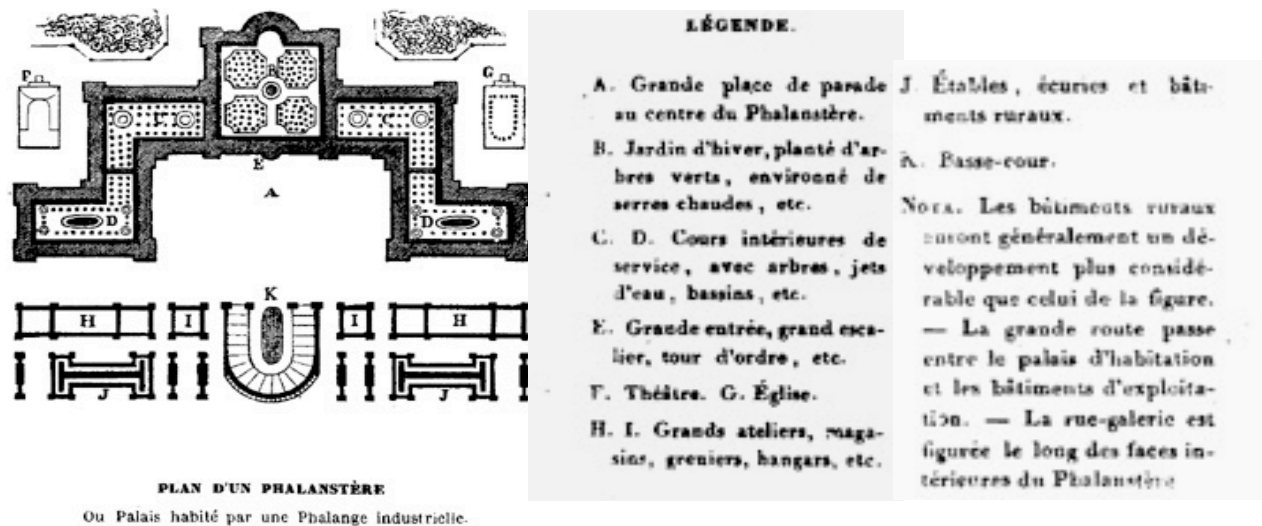


Figure 1 : Plan d'un Phalanstère d'après Fourier C., 1829.

Enfin ces villes utopiques sont, dans leur grande majorité, motivées par la volonté de proposer des solutions -si fantasmagoriques soient-elles- aux problèmes sociaux auxquels sont confrontés leurs contemporains. Sans rentrer dans les détails de l'histoire politique de l'Angleterre, *L'Utopie* de Thomas More est une dénonciation de la crise sociale du XVI^{ème} siècle. Il y décrit une organisation sociale qui pourrait mettre son pays à l'abri de la cupidité des seigneurs qui venaient de saigner l'Angleterre pour la Guerre des Deux-Roses. Le nombre de vagabonds et d'indigents acculés au vol et au crime rend le pays peu sûr. C'est à ces problèmes que répondent d'une part l'abolition de la propriété privée qui doit supprimer la cupidité des Lords, et d'autre part le travail et l'instruction pour tous qui doivent venir à bout de la

⁴ Terminologie empruntée à C. Fourier in *Théorie de l'unité universelle*, Paris, 1841.

⁵ *Idem*.

mendicité et de la criminalité des pauvres. Enfin, c'est en réaction à la misère qui s'installe dans les villes de la révolution industrielle ainsi qu'aux valeurs de la Restauration que C. Fourier imagine le Phalanstère. Imaginaire urbain et imaginaire social sont donc indissociables.

D'une certaine manière, la ville au fonctionnement idéal que décrit Le Corbusier dans le *Plan pour une ville contemporaine de 3 millions d'habitants* s'inscrit dans la lignée des utopistes. Le Corbusier refuse cependant de prendre, dans sa ville imaginée, tout parti idéologique : ce n'est pas à l'organisation politique de la société qu'il s'intéresse mais à son organisation fonctionnelle. Cependant, il serait faux de dire que la ville qu'imagine le Corbusier ne témoigne d'aucune aspiration sociale, au contraire on en retrouve un certain nombre telles que la limitation du temps de travail, l'hygiène et le confort. La réduction du temps travaillé serait rendue possible par une architecture concentrée permettant de gagner du temps : « *on peut admettre que les heures de travail diminueront dans les gratte-ciel grâce aux gratte-ciel* » écrit-il, ou encore : « *les « huit heures ». Peut-être même les « six heures » un jour.*⁶ » Plus que jamais, la forme urbaine apparaît comme le reflet et la condition de l'harmonie sociale.

L'approche sociale de l'imaginaire urbain est également celle d'un certain nombre de sociologues, d'historiens et de géographes qui, depuis les années 1960, voient dans la ville le reflet de son époque, et dans ses symboles la clé de la cohésion sociale. L'imaginaire urbain correspond pour eux à la dimension socio-historique des territoires. L'absolutisme et le fascisme ont laissé en ville une empreinte monumentale de leur vision du monde et ont fait l'objet de nombreuses études. Plus que d'une époque, l'urbanisme et l'architecture de ces périodes constituent la traduction matérielle d'idéologies puissantes. Mais au-delà de la manifestation monumentale d'une idéologie, l'historien P. Nora⁷ ou le géographe B. Debarbieux⁸ considèrent que c'est la cohésion sociale qui se joue dans certains lieux, autour de thèmes de l'histoire collective ou du territoire national.

La dimension imaginaire du phénomène urbain se lit-elle pour autant seulement selon un angle collectif ou identitaire ? L'émergence des individus dans les études

⁶ Le Corbusier, propos tenus à l'occasion du Salon d'Automne en 1922.

⁷ P. Nora a initié et dirigé la série d'ouvrages intitulée *Les lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 1984-1993.

⁸ B. Debarbieux, *Ces territorialités qui se dessinent: les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale*, Editions de l'Aube, La Tour-d'Aigues, 2002.

urbaines a permis d'aborder l'imaginaire urbain non plus seulement comme une émanation des sociétés, mais également comme une modalité des expériences subjectives.

B. L'approche subjective: les représentations de la ville

L'approche subjective (fondée sur l'hétérogénéité des expériences individuelles de la ville) ou sémantique (fondée sur le fait que la ville fasse sens pour les citoyens) de la dimension imaginaire de la ville est fondée sur deux postulats. Le premier est que les urbains ont collectivement, mais aussi individuellement, une image de la ville qu'ils se sont constituée en en faisant l'expérience. Le second est que la ville fait sens à la manière d'un texte, ou encore que la combinaison de ses éléments compose une multitude de récits subjectifs.

K. Lynch est un des premiers à s'intéresser à la manière dont les individus se représentent la ville. Et, selon lui, la « lisibilité » de la composition urbaine est cruciale dans l'expérience qu'en font ses usagers: « *il ne faut pas considérer la ville comme une chose en soi, mais en tant que perçue par ses habitants*⁹ » écrit-il. Si bien que les enjeux de la lisibilité sont à la fois individuels et collectifs. D'une part, une image claire de l'environnement joue favorablement sur le développement individuel puisqu'elle donne un sentiment de sécurité, et procure une satisfaction pratique ou émotive. D'autre part, elle fournit à la communauté une image qui sert autant à la constitution d'une identité collective, qu'à la communication avec d'autres groupes.

L'approche sémantique de l'imaginaire urbain, en intégrant les subjectivités, permet de passer de l'image de la ville -ou de la ville imaginée- aux images de la cité. Les expériences individuelles sont également à l'origine de l'analyse de R. Ledrut pour lequel ce sont les pratiques urbaines, variables selon le sexe, l'âge, le milieu social et le lieu de naissance et de résidence, qui déterminent des images hétérogènes de la ville. Pour les identifier, dans les *Images de la ville*¹⁰, il procède par questionnaires d'après photographies auprès d'habitants de Toulouse et de Pau. L'image de la ville, davantage que l'expérience urbaine, est le discours que l'on tient sur cette expérience, si bien que le discours et les valeurs y occupent une place centrale. Mais, on reviendra plus longuement dans la suite de cette analyse sur la

⁹ In Kevin Lynch *The image of the City*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1960. Traduction française de M-F. et J-L. Vénard, Dunod, 1969.

¹⁰ R. Ledrut, *Les images de la ville*, Anthropos, Paris, 1973.

pensée de R. Ledrut et ses implications sur notre manière de concevoir l'imaginaire urbain.

Nombreux sont les auteurs qui, à la suite de K. Lynch et R. Ledrut, se sont intéressés aux représentations de la ville. Ces travaux se caractérisent par le recours fréquent aux outils méthodologiques de la sémiologie pour analyser les discours : la question du sens devient centrale. Parmi les très nombreux exemples que l'on pourrait citer, celui de la *Poétique de la ville* de P. Sansot a le mérite de l'originalité. En revenant sur des expériences de lieux ou de rencontres qu'il juge typiquement urbains, il cherche à percer l'essence et le sens de la ville. Mais ces travaux sur les représentations se caractérisent aussi par la « captation » sociologique d'une thématique intéressant auparavant surtout les géographes et les architectes. Cette approche de l'imaginaire urbain a en effet suscité un intérêt certain pour la ville de la part des sociologues tels que S. Zukin ou A. Tarrus¹¹, et des anthropologues comme U. Hannerz¹². Et cet intérêt a entraîné un transfert de leurs méthodes chez les autres chercheurs¹³.

C. L'approche médiatique: la ville et son image de marque

L'approche médiatique de l'imaginaire urbain, pour contemporaine de l'approche sémantique, constitue son opposé épistémologique. La thématique de la signification de la ville n'est pas évacuée, mais à la question de sa complexité, elle substitue celle de sa compétitivité. Si les outils sémio-linguistiques sont mobilisés par l'approche médiatique, elle privilégie les protocoles du marketing à ceux de l'anthropologie ou de la sociologie. Enfin, si le discours demeure au cœur de cette approche, il s'agit davantage de produire un discours pour créer la meilleure image possible de la ville, que de recueillir les discours traduisant les représentations des territoires urbains que se font les différents groupes de citoyens.

Cette dernière approche consiste à lire la ville comme un lieu discursif. Un lieu où le discours est d'autant plus central que la ville doit son existence et sa prospérité à la manière dont elle communique sur elle-même -et donc se vend-. Si

¹¹ A. Tarrus, *L'aménagement à contre-temps: nouveaux territoires émigrés à Marseille et à Tunis*, L'Harmattan, Paris, 1988.

S. Zukin, *The Cultures of Cities*, Blackwell, Oxford, 1995.

¹² U. Hannerz, *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine*, trad. J. Isaac, Ed. de Minuit, Paris, 1983.

¹³ M. Grosjean et J-P. Thibaud (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2001.

bien que la ville est finalement définie, par des auteurs tels que B. Lamizet, par son essence médiatique, c'est-à-dire par la prégnance de son contenu discursif et informatif. De la ville comme objet discursif à son assimilation à un produit de consommation, le pas est (trop ?) aisément franchi. Et cette conception de l'image urbaine est le plus souvent justifiée par la nécessité de se « positionner » sur un marché mondial, dans un contexte de concurrence métropolitaine exacerbée. Dans une approche marketing, l'imaginaire urbain correspond alors à l'image de marque (*city brand*), et il est fondé sur des lieux ou des événements phares mobilisés pour polariser l'image de la ville (*flagship development*). Les travaux consacrés à ce type de réflexions sont surtout le fait de chercheurs anglo-saxons s'intéressant au marketing ou au tourisme.

Cependant certains auteurs tels que M. Davis¹⁴, M. Sorkin¹⁵ ou D. Mangin¹⁶ se sont spécialisés dans la critique de ce phénomène. Ils affirment qu'en se résumant à des discours mercantiles, l'imaginaire urbain subit une standardisation marketing. Ils déplorent une « marchandisation », une « disneylandisation », ou une « franchisation » de la ville dont ils annoncent la fin sous sa forme actuelle.

D. Des questions en suspens

Ces trois types d'approches -sociale, sémantique et médiatique- se distinguent les unes des autres non seulement par leurs postures épistémologiques (qui tiennent à des époques et des disciplines différentes), mais également par ce qu'elles entendent par le terme « image ». Comme le souligne M. Lussault : « *l'expression est utile et facile d'emploi mais camoufle la teneur exacte de ce qu'elle désigne*¹⁷ ». Si bien que trois séries de questions restent en suspens. La première est celle de la mise en image de la ville : la composante imaginaire semble préexister à la fois au paysage et aux individus urbains, et évoluer au fil du temps, un peu comme l'ombre d'un objet change au cours de la journée, pour s'adapter à la réalité socioéconomique et architecturale. Mais ce postulat tient-il toujours ? Toutes les villes sont-elles dotées d'une image spécifique ? De quoi est-elle faite ? Et surtout qui la produit, quand et

¹⁴ M. Davis, *Au-delà de blade runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Editions Allia, Paris, 2006.

¹⁵ M. Sorkin (dir.), *Variations on a Theme Park: the new american city and the end of public space*, Hill & Wang, New-York, 1992.

¹⁶ D. Mangin, *La ville franchisée*, Editions de la Villette, Paris, 2004.

¹⁷ M. Lussault in *Tours : images de la ville et politique urbaine*, ed. Maison des sciences de la ville, Tours, 1993.

comment ?

La deuxième question touche à l'impact de l'image d'une ville sur l'évolution de sa morphologie. Les mutations urbaines ont pour effet une modification de l'image des territoires urbains, mais dans quelle mesure peut-on inverser la causalité ? La dimension imaginaire d'une ville peut-elle influencer sur sa dimension matérielle ? Ou pour poser la question de manière plus précise : dans le cadre d'une opération urbaine, les caractéristiques imaginaires du territoire concerné ont-elles un impact sur les progrès de l'action urbaine ?

Enfin, la troisième question est davantage contextuelle. On a vu que l'image des villes révélait un certain nombre de traits d'une époque, d'une société, d'un cadre idéologique. Mais peut-on utiliser l'imaginaire comme un révélateur à une échelle plus fine ? Dans quelles mesures la sélection et la mobilisation d'un corpus imaginaire urbain renseignent-elles sur les modalités et les acteurs de la gestion urbaine locale ? Les interactions entre les hommes, les institutions et les expertises sont indispensables au bon fonctionnement de la ville, mais le sont-elles au fonctionnement de son imaginaire ? Comment, dans le cadre de cette dimension imaginaire de la ville, apparaissent les marques du fonctionnement et des dysfonctionnements du jeu d'acteurs ?

Ces interrogations nous ramènent dans le champ de l'urbanisme, et font apparaître la légitimité scientifique de la dimension imaginaire de la ville. Il ne s'agit plus d'idéologie, d'expériences individuelles ni de marketing, mais bien de réflexions sur les territoires, les dynamiques et les acteurs urbains. Dans cette recherche, l'imaginaire est appréhendé pour ce qu'il peut apporter à la compréhension de l'action urbaine. L'objet se retrouve, comme notre discipline, au carrefour des approches géographique, sociologique, politiste, et architecturale. Et c'est en croisant ces regards sur l'imaginaire dans le cadre d'opérations d'aménagement que l'on pourra proposer une interprétation de ce phénomène propre aux études urbaines. Notre propos n'est pas tant de saisir et d'identifier l'imaginaire, que de le mettre en regard avec les mutations que connaissent certes l'image, mais aussi la morphologie, l'économie, l'organisation et la gestion urbaines. Ainsi, il ne s'agit pas de s'inscrire en faux par rapport aux approches de l'imaginaire urbain présentées précédemment, mais plutôt d'exploiter leurs réflexions pour les prolonger dans une démarche à la fois plus centrée sur « l'opérationnel », et moins guidée par une analyse marketing que par celle du jeu d'acteurs.

Une démarche que des auteurs tels que B. Debarbieux, H. Gumuchian ou encore M. Lussault -sur lesquels on reviendra largement par la suite- ont initié en géographie. On retrouve également cette attention particulière portée au jeu d'acteurs dans les travaux d'urbanistes tels que P. Genestier ou J-Y. Toussaint¹⁸ qui ont abordé plus ou moins longuement la question de l'image ou de l'imaginaire urbains. Enfin dans sa récente thèse, F. Thiry¹⁹ s'est intéressé aux liens qui réunissent les processus décisionnels et les figurations médiatisées (dessins, plans, graphiques, diagrammes, maquettes, photographies, perspectives générées par ordinateur) du projet Euralille.

II. L'émergence de la question des acteurs

L'objectif initial de ce travail était de s'intéresser à la construction ou la mobilisation d'un corpus imaginaire concomitante à la requalification matérielle de quartiers. Plus précisément, on a voulu confronter la progression de chacune des opérations à la manière dont un imaginaire de la ville y était mobilisé ou produit. Mais il est apparu que cette confrontation des dimensions imaginaire et matérielle de la ville ne permet pas d'obtenir des résultats fiables ou instructifs. En revanche, ce type d'analyse fait apparaître le rôle central du jeu d'acteurs dans l'articulation des deux dimensions du fait urbain.

A. De l'imaginaire comme condition du progrès des opérations urbaines

La question initiale que l'on s'est posée était de se demander quelles incidences la dimension imaginaire et la dimension matérielle de la ville avaient l'une sur l'autre. Comment ces deux aspects du fait urbain interagissent? Quels liens entretiennent-ils?

C'est en voulant aborder ce sujet que l'on est arrivé à s'interroger sur l'efficacité de l'imaginaire urbain. On a repris la notion d'imaginaire urbain telle que la développe M. Roncayolo²⁰. L'imaginaire n'est pas nécessairement en rupture avec

¹⁸ On peut citer à titre d'exemple les références suivantes: P. Genestier, « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir-politique » in *Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande*, Espaces et sociétés, n°105/106, 2001; J-Y. Toussaint, « Le collectif d'énonciation de l'espace ou de l'histoire des acteurs que cachait l'architecte » in *Les Cahiers du LAUA*, n°3, 1995.

¹⁹ F. Thiry, *Construction des discours et images de projets dans un "paysage de la modernité" (Euralille, 1988-1995)*, thèse de doctorat (EHESS). Et F. Thiry, « Paysages de la modernité, entre projet et polémique. Les images produites par la réception d'Euralille » in *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 8, mai 2001.

²⁰ M. Roncayolo in *Lectures de villes. Formes et temps*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2002.

le réel: il se constitue à partir de l'expérience sensible de chacun. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne relève que de l'individuel : l'imaginaire est « *à la fois cumul et prolongement d'expériences [...] Il ne se construit pas en isolat, il vit de confrontations, récits et langages et s'accroche à des signes collectifs que sont, par exemple, les formes matérielles et les paysages.* » Il est donc évolutif et s'organise autour de thèmes nés « *d'effets de cohérence ou d'agrégation* » qui se composent ou s'effritent au cours du temps. L'imaginaire urbain est ainsi caractérisé comme un fait empirique, collectif, évolutif, et polyphonique.

Pour s'attaquer à un objet aussi complexe, le contexte des opérations de requalification constituait un cadre particulièrement intéressant. C'est en effet un cadre à la fois géographiquement (un périmètre), chronologiquement (un calendrier) et politiquement (un groupe d'acteurs) délimité. De plus, le temps de ces opérations constitue des périodes charnières de basculement fonctionnel, mais aussi souvent sociologique, morphologique et symbolique d'un quartier. Il y a un avant, un pendant et un après ces projets assez faciles à identifier. C'est ainsi que l'on en est arrivé à se demander si le progrès des opérations de requalification urbaine avait un lien avec la production ou la mobilisation d'un imaginaire de ces territoires. Est-ce que l'on peut requalifier la ville sans requalifier son image, ses représentations? Pour le dire autrement : est-ce que l'image d'un territoire se renouvelle spontanément quand on agit sur le bâti, les infrastructures et les activités, ou bien est-ce qu'il est nécessaire que les acteurs du projet mènent un travail sur l'imaginaire pour requalifier le territoire? Ce qui revient à se poser la question du lien entre progression de la requalification et construction d'un imaginaire, et de l'identifier. Est-ce une simple contingence, une convergence, une corrélation, un lien de cause à effet?

B. L'élaboration de critères de comparaison

Répondre à cette question passe par l'élaboration de critères de ces processus pour pouvoir évaluer leur convergence. Les critères de la progression des opérations panachent critères objectifs, contextuels et subjectifs. Les critères objectifs concernent les données chiffrées de l'évolution de la situation. À ces critères objectifs, il faut ajouter des critères contextuels, c'est-à-dire tenant à la manière dont se déroule la requalification: la chronologie prévue a-t-elle été respectée? Quelle a été la nature et l'occurrence des conflits? Le programme a-t-il connu des échecs ou des succès

ponctuels? Enfin, il faut considérer des critères plus subjectifs tels l'opinion des différents acteurs interrogés, ainsi que le jugement exprimé dans la presse générale et professionnelle en ce qui concerne l'avancement de l'opération.

Face à ces critères opérationnels, on a identifié divers critères de la construction d'un imaginaire urbain. Le premier est celui de l'identification: déterminer si les acteurs et la population ont une idée plus ou moins précise du nom, du périmètre et des sous-programmes de l'opération. Le deuxième critère correspond à la formulation claire des axes stratégiques. On s'est ensuite intéressé à faire l'inventaire des valeurs mobilisées dans les discours sur l'opération et à évaluer leur spécificité en pratiquant une analyse de contenu. Enfin, l'articulation du corpus imaginaire mobilisé ou produit à l'imaginaire urbain traditionnel constitue un dernier critère.

Si l'on applique cette double analyse aux trois opérations étudiées, une certaine convergence se dessine. Euralille apparaît comme le projet leader dans lequel les progrès de l'opération sont les plus nets, et la construction d'un imaginaire la plus manifeste. L'opération Euroméditerranée présente la progression la plus limitée, et la production ou la mobilisation d'un imaginaire y est laborieuse et intermittente. Neptune constitue un entre-deux. L'opération a bien progressé mais cette progression s'est avérée fragile, et la dimension imaginaire du projet a fait l'objet d'un vrai travail, mais un travail qui se confond souvent avec l'innovation méthodologique voulue par les acteurs. Il y a donc bien, pour les trois terrains envisagés, une certaine convergence de la progression des opérations et de la qualité du corpus imaginaire construit ou mobilisé.

C. Des conclusions discutables et limitées, des thèmes à explorer.

Mais ces convergences, pour suggestives qu'elles soient, constituent des résultats discutables et limités. Ces conclusions sont discutables parce qu'il semble difficile d'aller au-delà du constat de convergence. En effet, si les critères sont les mêmes pour les trois opérations, les données à la base de leur évaluation varient fortement d'un cas à l'autre. Les contextes, les chronologies, les structures de gestion et le matériau d'analyse sont très différents à Lille, Marseille et Dunkerque. On dispose par exemple d'une enquête qualitative sur la représentation de l'opération à Marseille (auprès de Marseillais) et à Dunkerque (auprès d'acteurs, techniciens et

résidents), mais pas à Lille. La Sem Euralille et l'établissement public Euroméditerranée publient régulièrement des bilans chiffrés, ce qui n'est pas le cas de l'agence d'urbanisme de Dunkerque. De plus, les données fournies par les uns et les autres ne décrivent pas les mêmes faits.

Quand bien même, on arriverait à obtenir des sources comparables pour répondre aux différents critères, la mise en relation des progrès des opérations et de la production ou mobilisation d'un imaginaire est loin d'être évidente. Convergence ne signifie pas corrélation. Or la complexité des contextes urbains et l'abondance des facteurs conjoncturels et locaux empêchent d'avoir une interprétation logique des convergences observées. Quand bien même un lien causal existerait entre ces deux phénomènes, pouvoir en apporter la preuve demeure fort incertain.

Des conclusions discutables donc, mais également des conclusions limitées. Démontrer l'existence d'une corrélation entre progrès des opérations, et production ou mobilisation d'un imaginaire n'épuise pas la question: il faut remonter la chaîne causale. Si la constitution ou la mobilisation d'un imaginaire est nécessaire à la progression d'une opération, comment construit-on ou mobilise-t-on un imaginaire? Et à la question du « comment ? », vient forcément s'ajouter celle du « qui ? ». S'en tenir à la corrélation entre progression des projets et constitution d'un imaginaire revient à évacuer deux questionnements particulièrement intéressants:

- celui des rapports qui peuvent exister entre la constitution d'un imaginaire et les modalités stratégiques et méthodologiques de l'opération;
- et celui du statut et du rôle de ceux qui participent à la production ou à la mobilisation d'un imaginaire dans le cadre d'une opération urbaine.

D. Problématique

La problématique de cette thèse, on le voit, n'a pas été élaborée sur la base d'une théorie de l'imaginaire urbain -que l'on serait d'ailleurs bien en peine de trouver-. Il s'agissait d'interroger autrement une notion quelque peu boudée par la recherche portant sur l'urbanisme opérationnel. On a adopté pour cela une démarche incrémentale. C'est en croisant investigations bibliographiques et investigations empiriques que l'on en est arrivé à proposer d'appréhender autrement la nature et la production de l'imaginaire urbain. Ainsi, plutôt que d'analyser le lien entre imaginaire et progrès des opérations, on a préféré s'intéresser aux modalités et aux acteurs de la

production d'un corpus imaginaire. Et plutôt que d'opposer ville imaginaire et ville matérielle, on s'est interrogé sur les modalités et les acteurs de leur articulation. L'enjeu problématique central de ce travail est donc de se demander ce que la construction d'un imaginaire nous révèle de la configuration du jeu d'acteurs, de ses forces et ses faiblesses.

Sans tomber dans un « déterminisme imaginaire », cette problématique permet d'envisager trois types d'interrogations. D'abord des questionnements touchant à la nature et aux modalités de production de l'imaginaire urbain. De quoi est fait l'imaginaire d'un espace urbain? Quelles sont ces grandes caractéristiques? Quelle est sa stabilité? À quelle occasion est-il produit ou mobilisé? Par qui et pour qui?

Mais également des questions touchant à la manière dont ces imaginaires s'articulent aux projets urbains. Dans quelle mesure retrouve-t-on les grands thèmes de l'imaginaire dans les axes stratégiques des projets? Dans quelle mesure l'imaginaire urbain alimente-t-il le projet? Et dans quelle mesure le projet urbain s'inscrit-il dans l'imaginaire du territoire urbain concerné?

Enfin des interrogations concernant les liens qui existent entre jeu d'acteurs et imaginaire urbain. Quels sont les liens entre la production d'un imaginaire et les modalités du jeu d'acteurs? Dans quelle mesure l'imaginaire est-il un produit et/ou un indicateur du jeu d'acteurs? Et l'on peut retourner la question: dans quelle mesure le jeu d'acteurs fonctionne-t-il comme un révélateur de l'imaginaire urbain? Quelles sont les thématiques communes à ces deux phénomènes?

C'est en partant de ce nouvel éclairage problématique que l'on a étudié la construction d'imaginaires urbains dans le cadre d'Euralille, Euroméditerranée et Neptune. On a analysé la genèse, le déroulement jusqu'en 2005, et les modalités de ces trois opérations de requalification. Notre étude s'est concentrée plus particulièrement sur trois aspects :

- la stratégie et les axes thématiques développés dans le projet,
- les acteurs impliqués dans la conception et l'image des opérations,
- le contexte imaginaire de l'opération et les discours de et à propos du projet.

III. Organisation de la thèse

La réflexion qui va suivre s'organise en 5 chapitres qui correspondent à un cadrage théorique et problématique (chapitre 1), suivi d'une étude des modalités de

construction d'un imaginaire dans le cadre de chacune des trois opérations (chapitres 2, 3 et 4), et enfin d'un chapitre de synthèse qui présente les conclusions que l'analyse et la mise en regard des projets nous ont permis de tirer (chapitres 5 et 6).

Le premier chapitre permet d'établir ce que l'on entend précisément par les termes d'imaginaire urbain, et de développer la problématique de cette recherche en la référant aux travaux déjà réalisés sur la question de l'imaginaire urbain et de son rapprochement avec le jeu d'acteurs. Ce qui nous permettra de justifier du choix des terrains que l'on a étudiés, et de celui de la méthodologie adoptée pour les aborder.

Dans un deuxième temps, les trois chapitres d'analyse des opérations urbaines constituent des monographies aux fils conducteurs communs puisqu'elles suivent une trame relativement chronologique, et s'articulent à la fois autour de la progression matérielle de la requalification, des modalités du jeu d'acteurs et ses évolutions, et des stratégies, discours et images développés par et sur le projet. On a choisi de commencer par présenter Euralille qui est à la fois l'opération la plus ancienne, la plus aboutie, et celle qui constitue une référence pour les suivantes. Ensuite, on s'attachera au cas marseillais qui est le plus comparable, même si la situation matérielle et symbolique de l'opération après plus de dix ans est fort éloignée des succès d'Euralille. Enfin, on finira par l'opération Neptune qui, pour être bien plus modeste que les deux précédentes, n'en présente pas moins des caractéristiques imaginaires fort originales: davantage qu'en comparaison, elle viendra donc en contrepoint pour achever cet exemplier.

Enfin, dans un troisième temps, les cinquième et sixième chapitres nous permettront de faire une synthèse de ces trois expériences. On montrera d'abord comment, certes de manières fort différentes, Euralille, Euroméditerranée et Neptune font apparaître la construction d'un imaginaire urbain comme le miroir et l'instrument des acteurs du projet urbain. Et ensuite, on présentera les caractéristiques du jeu d'acteurs qui nous sont apparues comme déterminantes pour la production et la diffusion d'un imaginaire du projet.

Ce plan fait courir un risque de répétition entre le bloc monographique et les chapitres de synthèse, cependant je l'ai préféré à une organisation thématique transversale pour trois raisons. La première raison réside dans la complexité, l'hétérogénéité et l'ampleur des opérations analysées. Il m'a semblé essentiel de prendre le temps de remettre chacune d'entre elles en contexte, de rappeler leur genèse et de présenter leur déroulement. La deuxième raison tient à la nécessité de

contextualiser en détails le jeu d'acteurs afin de ne pas sembler le réduire à ce que nous en apprend la production d'un imaginaire. Enfin, la troisième raison qui a motivé le choix d'une telle organisation de la thèse est la centralité de la notion de récit. Le récit est au cœur de notre analyse de la constitution d'un imaginaire, j'ai donc tenu à présenter Euralille, Euroméditerranée et Neptune en les racontant. Il s'agit de faire un récit sur le récit, c'est-à-dire de restituer la continuité chronologique et logique de ces projets telle qu'elle m'est apparue dans mon enquête.

CHAPITRE 1

INTERROGER LA CONSTRUCTION DE L'IMAGINAIRE URBAIN

A LA LUMIERE DES ACTEURS DE PROJET

Introduction

Cette recherche porte sur la production et/ou la mobilisation d'un imaginaire urbain dans de grandes opérations de requalification urbaine, et à l'identité, aux valeurs et aux rôles des acteurs lors de ce processus. Invoquer l'imaginaire, la requalification urbaine, le jeu d'acteurs requiert une mise en perspective à la fois théorique et problématique. Il ne s'agit pas de faire l'histoire de ces notions, ni de présenter de manière exhaustive les réflexions nombreuses et variées qu'elles ont suscitées. Mais de clarifier certains points tels que: qu'est-ce que l'imaginaire urbain ? Selon quel angle l'analyse-t-on? Pourquoi s'interroger sur la dimension imaginaire spécialement des opérations de requalification urbaine? Dans quelle mesure s'intéresser au jeu d'acteurs peut-il offrir un éclairage particulier à l'étude de l'imaginaire d'un territoire? Ainsi il s'agit plutôt de définir ce que l'on entend par ces termes, de préciser comment on les interroge, et de montrer la manière dont on les articulera.

Mettre en regard imaginaire et acteurs est une approche qui, quoi que récente, n'est pas inédite. Afin de montrer dans quelle filiation scientifique l'on s'inscrit et ce que ce travail peut apporter à ces réflexions, on précisera dans un premier temps ce qu'on entend par la dimension imaginaire de l'action urbaine ainsi que le type de questionnement que ce thème soulève. Pour cela on se demandera comment dépasser l'opposition entre réalité et imaginaire de la ville. On s'interrogera aussi sur les catégories de représentations auxquelles correspond l'imaginaire. Et on s'intéressera non pas à l'efficacité de l'imaginaire des projets urbains mais plutôt à son élaboration et à ses « producteurs ».

Ce qui nous conduira ensuite à aborder plus précisément la question du jeu d'acteurs: on cherchera à étudier l'imaginaire urbain au prisme des acteurs de l'opération. Mais si l'on va dans cette direction, quelle(s) différence(s) existe-t-il entre l'imaginaire et la notion de référentiel? Et quel éclairage projette-t-il sur le jeu d'acteurs? On reviendra sur les discours et récits d'acteurs qui nous semblent être des éléments essentiels parce qu'ils sont à la fois des composantes centrales du corpus imaginaire, et le témoignage des interactions entre les partenaires du projet. Qu'est-ce qu'apporte l'analyse de ce type de matériau pour étudier la construction d'un imaginaire urbain?

Mais il faut également préciser l'échelle et le contexte que l'on a choisis pour

aborder ces questions. Il ne s'agit pas de travailler sur l'imaginaire d'une ville entière, mais de se pencher sur des périmètres péricentraux en requalification. Ce qui permet de se pencher sur des territoires urbains restreints et bien délimités, mais dont les valeurs sont en train de se rejouer. De plus, le contexte opérationnel fonctionne comme un catalyseur qui met la ville sous tension, et conduit à la confrontation des acteurs, de leurs représentations, et de leurs intérêts.

C'est la raison pour laquelle on a choisi de travailler sur des opérations de requalification urbaine: Euroméditerranée à Marseille, Euralille à Lille et Neptune à Dunkerque. Le choix de ces terrains est lié à leur comparabilité, même si l'on préférera mettre en vis à vis nos trois cas plutôt que de les comparer terme à terme. Mais également à leurs références communes sur lesquelles on reviendra brièvement. Cependant les thématiques centrales des projets ne coïncident pas, pas plus que la nature et la configuration du jeu d'acteurs, ce qui permet d'observer la production et la diffusion de trois corpus imaginaires spécifiques.

Afin de mener à bien cette recherche, on s'est fondé sur les discours que les principaux producteurs d'imaginaire tenaient/tiennent sur l'image et les valeurs du projet. Les entretiens que l'on a menés auprès des élus, aménageurs, architectes, communicants et personnalités des milieux culturels ont fait l'objet d'une analyse de discours dont on présentera le protocole méthodologique.

I. Le corpus imaginaire dans le champ des représentations: définition et approche.

La dimension imaginaire de la ville entre dans le champ des représentations de l'urbain et se perd quelque peu dans la nébuleuse de termes qui s'y rattachent. On présentera donc ici ce à quoi, selon nous, correspond l'imaginaire urbain.

Faut-il le classer du côté des rêveries, des fantasmes, des images d'Epinal, et l'opposer à la réalité matérielle, rationnelle et complexe de la ville? Parmi les représentations, dans quelle(s) catégorie(s) se place-t-il: représentations individuelles ou sociales, figées ou fluctuantes, mentales ou stabilisées? Enfin, comment articuler imaginaire et action urbaine sans réduire notre questionnement à la question de l'efficace? C'est à ces interrogations que l'on se propose de répondre dans ce premier temps.

A. *L'imaginaire urbain, élément constitutif de la réalité urbaine*

L'imaginaire est traditionnellement opposé à la réalité principalement pour deux raisons. Parce qu'ils ne sont pas de même nature: l'un est abstrait, idéal, mental, donc à la fois suspect et poétique, tandis que l'autre est concrète, matérielle, objective donc à la fois fiable et froide. Et parce qu'ils ne font pas l'objet des mêmes réflexions: l'un est du côté de la rêverie, de l'utopie, du mythe ou de la perception, tandis que l'autre est du côté de l'action, du social, de la politique ou de la pratique. Mais qu'il soit un pâle reflet ou une copie améliorée, l'imaginaire a été opposé ou au moins dissocié de la ville « réelle ». Comme le souligne B. Debarbieux, il s'octroie vis à vis de la « réalité » des facilités déconcertantes pour le scientifique : « *L'usage réticent de la géographie académique de la notion d'imaginaire est encore fortement influencé par l'idée, somme toute très platonicienne, que l'imaginaire se définit en contrepoint de la réalité. Dans cette perspective, l'imaginaire n'apparaît que comme une liberté que semble se donner la conscience par rapport à la réalité du monde. Cette conception devait conduire ce terme à une marginalité durable au sein d'une discipline connue pour le réalisme matérialiste de ses approches.*²¹ » Si bien qu'il n'est pas étonnant que les premiers à s'intéresser à la dimension imaginaire de l'espace aient été des scientifiques moins suspicieux à l'égard des idées, tels que les

²¹ B. Debarbieux, « Imaginaire géographique » in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

philosophes G. Bachelard²², C. Castoriadis²³ ou H. Lefebvre, l'anthropologue G. Durand²⁴ ou le sociologue R. Ledrut²⁵.

La « *triplicité* » des représentations spatiales d'H. Lefebvre reprend, mais dépasse aussi, l'opposition imaginaire-réalité. Elle nous intéresse donc dans la mesure où elle propose un système articulant espace urbain, pratiques des habitants, images et symboles collectifs, et conceptions politiques et opérationnelles de la ville. Dans *La production de l'espace*²⁶, Lefebvre distingue l'espace perçu, de l'espace vécu et de l'espace conçu.

La pratique spatiale, ou l'espace perçu, d'une société est ce par quoi elle produit son espace et se l'approprie : « *la pratique spatiale d'une société secrète son espace, elle le pose et le suppose, dans une interaction dialectique: elle produit lentement et sûrement en le dominant et en se l'appropriant. A l'analyse, la pratique spatiale d'une société se découvre en déchiffrant son espace. [...] Elle associe étroitement dans l'espace perçu la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les parcours et réseaux reliant les lieux du travail, de la vie privée, des loisirs).* » On est là du côté des comportements donc de la réalité tangible, de l'action. Quelles qu'obscures que puissent être les motivations des pratiques, elles appartiennent à la réalité urbaine: il s'agit de phénomènes dans l'ensemble faciles à identifier, quantifier, et cartographier.

En revanche, les espaces de représentations, ou l'espace vécu, se situe du côté de l'imaginaire. Il correspond aux images et symboles de la ville dont se dotent les citoyens afin de mettre en cohérence l'espace tel qu'ils se l'approprient et l'espace tel qu'il leur est imposé par les décideurs. C'est « *l'espace vécu à travers les images et symboles qui l'accompagnent, donc espace des "habitants", des "usagers", mais aussi de certains artistes et peut-être de ceux qui décrivent et croient seulement décrire: les écrivains, les philosophes. C'est l'espace dominé, donc subi que tente de modifier et d'approprier l'imagination. Il recouvre l'espace physique en utilisant symboliquement ses objets.* » L'espace vécu, on le voit, est distinct de la réalité urbaine, tout au plus l'intègre-t-elle en la mettant en symbole. On est bien du côté de l'imaginaire, du schéma cognitif, ou pour le dire plus simplement de la manière dont

²² G. Bachelard, *La poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957.

²³ C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris, 1975

²⁴ G. Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, Paris, 1960.

²⁵ R. Ledrut, *Les images de la ville*, Anthropos, Paris, 1973. On reviendra bientôt plus longuement sur cet auteur.

²⁶ H. Lefebvre, *La production de l'espace*, Anthropos, Paris, 1974.

chacun s'invente de petits arrangements avec la réalité. Jusque là, la dichotomie ville réelle *versus* ville imaginaire se retrouve tout à fait chez H. Lefebvre.

Mais, l'auteur évite de réduire l'espace « à une opposition, à un contraste, à une contrariété » en complétant son dispositif par les représentations de l'espace, ou l'espace conçu. La décomposition du fait urbain qu'opère H. Lefebvre en trois et non deux termes (réalité-représentations) permet d'aller au-delà de l'opposition ou du contraste, car elle ouvre la porte non pas à la confrontation de ces notions mais plutôt aux effets d'écho, de répercussion, de miroir. Et elle permet également de dépasser la *contrariété* du chercheur qui ne peut se satisfaire d'un schéma simpliste alors que la complexité du réel et du formel résiste à l'analyse. Le troisième terme, l'espace conçu, correspond aux conceptions que se font et qu'appliquent les décideurs d'une société. Au-delà de la rhétorique marxiste de Lefebvre, apparaît avec cette catégorie de représentations une combinaison fort intéressante de la réalité et de l'imaginaire urbains. « *L'espace conçu, c'est-à-dire celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates "découpeurs" et "agenceurs", de certains artistes proches de la scientificité, identifiant le vécu et le perçu au conçu. C'est l'espace dominant dans une société (un mode de production). Les conceptions de l'espace tendraient (avec quelques réserves) vers un système de signes verbaux donc élaborés intellectuellement* ». L'espace conçu puise à la fois dans l'idéal puisqu'il correspond à des conceptions, des discours, des élaborations intellectuelles, et dans le matériel puisqu'il est du côté de l'action urbaine. Et cet auteur ne réduit pas l'action à l'édification monumentale: le projet socio-spatial, qui dote l'espace non seulement de volumes mais également d'une « texture » est au cœur de l'espace conçu. « *On peut escompter que les représentations de l'espace aient une portée pratique, qu'elles s'insèrent en le modifiant dans des textures spatiales, des empreintes de connaissances et d'idéologies efficaces. Les représentations de l'espace auraient ainsi une portée considérable et une influence spécifique sur la production de l'espace. Comment? Par la construction, c'est-à-dire l'architecture, conçue non pas comme l'édification de tel "immeuble" isolé, palais, monument, mais comme un projet s'insérant dans un contexte spatial et une texture, ce qui exige des "représentations" qui ne se perdent pas dans le symbolique ou l'imaginaire.* » Ainsi, aussi critique que H. Lefebvre puisse être vis à vis de ce type de représentations (des représentations imposées, instrument de domination), elles ont pour nous le mérite de dessiner une approche permettant de dépasser l'opposition ville réelle-ville imaginaire

en orientant la réflexion vers l'action et les acteurs.

B. L'imaginaire urbain, au-delà du miroir

De cette opposition traditionnelle entre réalité et imaginaire découle la question de son exactitude et de son efficacité. En définissant l'imaginaire comme un double abstrait de l'espace et de la société urbaine, deux questionnements priment. Celui qui nous semble le plus réducteur est celui de la fidélité du miroir: l'image d'un territoire donné est-elle « fondée », ou bien en décalage avec une réalité vraie, ce qui revint pour certains à quantifiable? Se représenter le Nord gris et pluvieux, est-ce conforme à la réalité météorologique? L'image du Luberon base arrière de la gauche caviar parisienne est-elle corroborée par les revenus et les opinions politiques des propriétaires de résidences secondaires dans la région? L'imaginaire cosmopolite de Marseille correspond-t-il à la part et à l'origine des étrangers qui y vivent? Ce type d'approche, pour caricaturé qu'il soit ici, engendre une réflexion binaire qui néglige, selon nous, la dimension complexe et dynamique de l'imaginaire.

Le second questionnement induit par l'opposition réel vs imaginaire est celui de son efficacité, son « pouvoir » sur ou vis-à-vis d'un territoire. On retrouve notamment cette perspective dans le champ du marketing territorial: quelles ressources de l'imaginaire mobiliser pour qu'elles augmentent l'attractivité d'un espace? Et inversement, quelles caractéristiques socio-spatiales sont susceptibles de renforcer ou de faire évoluer l'imaginaire attaché à un lieu? Encore une fois, cette manière d'envisager la dimension imaginaire de la ville nous paraît la réduire à des schémas cognitifs dont la confrontation avec la réalité urbaine est plus ou moins concluante. Encore une fois, cette approche fait de l'imaginaire un facteur de valorisation ou de dévalorisation distinct de la ville et de l'action urbaine, alors que c'est justement cette séparation qui nous semble restrictive.

Mais en déplaçant la notion d'imaginaire de l'opposition à la participation à la réalité, les questions de l'exactitude de sa correspondance avec la ville, ou de son efficacité tombent, tandis qu'émergent celles du sens, des valeurs. Dans quelle mesure l'imaginaire est-il porteur d'une ou de plusieurs significations de la ville? Ne peut-on y voir l'expression à la fois concrète - dans les pratiques ou les monuments- et abstraite - dans les discours, les images ou les mythes- de la société urbaine?

L'approche de l'espace citadin développée par R. Ledrut dans *Les images de*

*la ville*²⁷ est, de ce point de vue, fondatrice. Sans prétendre épuiser la complexité et la richesse de sa pensée, il nous paraît intéressant de revenir ici sur la manière dont R.Ledrut exploite l'hétérogénéité des représentations de la ville. Les éléments que l'on retiendra plus précisément sont:

- la variété et la combinatoire des éléments qui d'après lui constituent l'imaginaire,
- l'accent qu'il met sur les valeurs à l'œuvre dans les images de la ville,
- et l'importance du discours dans l'appréhension et l'organisation de l'imaginaire.

H. Ledrut, même s'il s'intéresse essentiellement aux expériences individuelles, c'est-à-dire aux représentations « *des habitants des villes : ceux qui y vivent et qui en vivent* », ne restreint les images ni à l'imagerie (c'est-à-dire aux images visuelles, aux cartes postales) ni à la sphère du psychologique (aux images mentales). Même s'il se fonde sur le rapport sensible qu'ont les individus à la ville, il va au-delà de la conception essentiellement visuelle et intelligible que K. Lynch²⁸ propose des images de la ville. Ledrut insiste sur le caractère composite de la symbolique de la ville: « *la symbolique urbaine c'est en effet tout d'abord la symbolique de la ville au sens où la ville et les villes symbolisent diverses réalités, où elles les figurent concrètement. Étudier la symbolique urbaine de la ville c'est tenter de déchiffrer ce que dit ou veut dire la ville pour nous qui la vivons. Il y a également une autre symbolique de la ville, c'est l'ensemble de ce qui symbolise la ville ou telle ville, ce en quoi elle s'exprime et se manifeste. La ville est figurante et figurée. Elle figure une manière de vivre et elle est figurée par des monuments. Elle est à la fois concrète en tant que forme figurante et abstraite en tant que totalité figurée. Ainsi dans la réalité comme dans le discours se produit un jeu incessant du figurant au figuré, du signifiant au signifié. Il est fort probable qu'il y a des règles du jeu et des correspondances, peut-être même un système de réciprocity et de renvois.* » L'imaginaire urbain est donc composé de représentations individuelles et collectives, de discours, d'utopies et d'idéologies: c'est la ville figurée, signifiée, abstraite. Et il l'est tout autant d'usages, de monuments, des formes urbaines: c'est la ville figurante, signifiante, emblématique, concrète. Mais ces deux registres ne coexistent pas seulement, ils s'interpénètrent : un mouvement de va et vient unit formes urbaines, pratiques et propos sur la ville. Si bien que l'auteur écarte la question de savoir lesquels de ces éléments sont les causes

²⁷ R. Ledrut, *Les images de la ville*, Anthropos, Paris, 1973.

²⁸ K. Lynch, *The image of the City*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press, 1965. Traduction française de M-F. et J-L. Vénard, Dunod, 1969.

et lesquels sont les effets, pour se demander -et c'est ce qui nous intéresse- comment, dans l'action, l'ensemble de ces composantes interagissent.

Or ces interactions sont fortement marquées par la (ou les) valeur(s) accordée(s) aux formes, aux pratiques et aux discours urbains. Pour R. Ledrut, les valeurs correspondent à la vision ou au rapport que les individus ont au monde, elles sont ce qui fait de la ville davantage qu'un instrument de satisfaction des besoins, davantage qu'un espace fonctionnel. Il les définit ainsi: « *les "valeurs" sont des qualifications attribuées à l'objet représenté en raison de sa conformité (ou de sa non-conformité) avec les critères de satisfaction du sujet. Les "caractères" sont au contraire des qualités reconnues à l'objet en dehors de sa relation avec le sujet. On explique souvent l'appréciation de la valeur à l'aide des caractères que présente l'objet et qui sont repérables expérimentalement. Les valeurs sont ressenties par le sujet, tandis que les caractères sont perçus.* » En distinguant la notion de valeur²⁹ (qui fonctionne selon le trinôme l'individu/ses attentes/l'objet) de celle de caractère (qui fonctionne selon le binôme l'objet/ses qualités intrinsèques), R. Ledrut met le doigt sur une caractéristique de l'imaginaire qui nous semble particulièrement intéressante: sa variabilité.

La variabilité de l'imaginaire est d'abord interpersonnelle: dans la mesure où les valeurs sont attribuées suivant la qualité que le sujet décerne à un objet, elles ne peuvent pas être identiques pour tous. Si bien que, même si une grande partie des qualités d'un espace sont socialement (et donc collectivement) attribuées, leur appréciation varie toujours. Ce type de dissensions est particulièrement sensible dans le cas du renouvellement urbain. Les citoyens en général, et les acteurs -les urbanistes diraient R. Ledrut- en particulier, ne partagent pas *a priori*, pour un territoire donné, exactement le même imaginaire. Ces décalages sont liés à la divergence de leurs intérêts, leurs statuts, ou leurs pratiques personnelles et professionnelles. On peut donc se demander comment est produit ou mobilisé un imaginaire dans le cadre de l'action urbaine. Quels acteurs sont impliqués dans ce processus? Avec quels moyens? Quelles interactions sont nécessaires? Ces questions sont centrales dans notre analyse.

L'imaginaire peut également varier dans le temps: alors que les caractéristiques intrinsèques d'un objet n'évoluent guère, les « *critères de satisfaction du sujet* »

²⁹ On reviendra plus longuement sur la question de la ou des valeurs de la ville en abordant plus tard la requalification urbaine.

peuvent changer du tout au tout. D'où les phases de valorisation ou de dévalorisation d'espaces ou de formes urbaines. Les exemples de ces retournements de valeurs sont nombreux: les corons ouvriers dans le Nord, les logements des Canuts à Lyon ou le quartier d'Harlem à New York qui évoquaient la misère sont devenus des lieux de résidence prisés. À l'inverse par exemple, les grands ensembles qui étaient considérés dans les années 1950-1960 comme un cadre de vie moderne et enviable sont aujourd'hui tellement dévalorisés que certains sont détruits. Cette fluctuation temporelle des valeurs montre bien que l'imaginaire attaché à un lieu ne correspond pas à un corpus figé mais plutôt à une dynamique relationnelle. Même si l'image traditionnelle ou historique d'un territoire a une certaine inertie, l'actualité de son imaginaire est largement définie par les formes qui le constituent, les usages dont il est le support, et les connotations qu'il a pour les citoyens contemporains. En agissant sur le bâti, les pratiques et l'image d'un quartier, les opérations urbaines ont donc toutes les chances de contribuer à en faire évoluer l'imaginaire. Ce qui nous ramène à la question des modalités de la production, de la mobilisation ou de l'évolution de l'imaginaire d'un périmètre.

Notre conception de l'imaginaire urbain est donc fondée sur l'idée qu'il ne doit pas être opposé à la réalité de la ville mais plutôt qu'il y participe pleinement. Elle est également fondée sur deux caractéristiques primordiales: l'hétérogénéité de l'imaginaire qui associe des objets concrets et des éléments abstraits; et sa dynamique puisqu'il est en perpétuelle évolution dans le temps et suivant les individus. Mais quelles sont les autres spécificités de l'imaginaire? En quoi se différencie-t-il des autres catégories de représentations spatiales? Et quelles implications problématiques cela a-t-il?

C. L'imaginaire urbain: un corpus de représentations sociales stabilisées

Clichés, symboles, label ou marque, image mentale, valeur, identité... Les termes se rapportant aux représentations sont foisonnants et désignent des objets très divers. À quoi correspond l'imaginaire (urbain) tel qu'on l'entend dans cette réflexion?

La définition que propose B. Debarbieux de représentation permet de clarifier la question. D'abord elle place d'emblée la notion dans une perspective opérationnelle. De même que, on l'a montré, l'imaginaire ne saurait être pensé hors des dynamiques urbaines, une représentation est selon lui une « *configuration idéale*,

*immatérielle ou stabilisée dans des objets, qui réfère à une entité autre, de nature idéelle ou matérielle, à des fins pratiques de communication, d'illustration, d'action.*³⁰»

Cette définition présente également l'intérêt d'identifier différentes catégories de représentations. La première dichotomie qu'il établit les distingue « *selon leur caractère immatériel ou stabilisées dans des artefacts qui peuvent être matériels* ». Elle lui permet de différencier les représentations « *mentales* » qui correspondent à des schémas cognitifs individuels, des états mentaux, ou des actes de pensées; et celles qui sont « *stabilisées* » c'est-à-dire qui sont communicables parce que figées - momentanément- dans un propos, une iconographie, une architecture, un paysage, etc. Le terme d'image mentale fait référence aux réflexions de la psychologie cognitive qui se sont largement répandues depuis les années 1980. Les images mentales correspondent aux représentations que notre cerveau se fait d'objets absents. Il s'agit donc d'une représentation de type analogique, un produit cognitif. Cette notion a rapidement intéressé les géographes pour lesquels la représentation cartographique du territoire est une préoccupation centrale. L'imagerie mentale est liée à la fois aux perceptions sensorielles et affectives, et à un processus cognitif -c'est-à-dire de production de connaissance-, de même que la cartographie. L'enjeu a alors été d'enrichir la cartographie traditionnelle par les images mentales que tel ou tel groupe d'individus se font d'un territoire. D'où les différents projets de cartographie des espaces du quotidien pour les « bureaux du temps » mis en place en Italie par exemple, ou encore la cartographie des émotions entreprise par C. Nold (ou « biomapping »³¹). Mais ces réflexions n'ont d'existence que dans le cerveau des individus, or l'imaginaire urbain s'il a forcément un versant cognitif individuel est également présent dans des objets matériels et discursifs. Si placer l'imaginaire urbain exclusivement du côté des représentations stabilisées ne serait donc pas exact, c'est quand même à ce versant que l'on s'intéresse plus particulièrement. D'une part parce que son étude comporte moins de biais psycho-cognitifs et sociologiques que si l'on cherche à analyser les schémas mentaux que les différents sujets peuvent avoir de la

³⁰ B. Debarbieux, « Représentation (II) » in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

³¹ Le dispositif, imaginé par Christian Nold, combine la localisation géographique avec un capteur fixé sur le doigt du promeneur qui enregistre la température de la peau et son activité électrodermique. Les données recueillies sont retranscrites sur les images de Google Earth, permettant d'observer les poussées de stress ou d'excitation, dues à des événements physiques (un passant qui vous alpague, un carrefour encombré) ou psychologiques (un panneau chien méchant, un commissariat de police).

ville. On sait par exemple les réserves que suscitent la réalisation et l'interprétation de cartes mentales pour saisir les perceptions individuelles d'un territoire. Les capacités cognitives, le groupe social, le niveau d'éducation, le sexe... sont autant de facteurs de variations qui n'ont pas forcément de liens avec l'hétérogénéité des représentations. S. Bonin souligne : « *le problème de ces méthodes est qu'elles nécessitent des précautions très importantes : d'abord parce que l'analyse d'une image n'est jamais simple, on la maîtrise bien moins que l'analyse d'un texte ; ensuite parce que la nécessité de prendre en compte l'influence du sexe, du groupe social, de la profession, de l'origine de la personne essouffle la recherche quant au territoire lui-même. Une limite nette doit aussi être donnée à ces cartes : elles sont en général surtout utiles pour le problème de l'appréciation des distances, de l'orientation, qui sont fonction de la proximité et de la fréquentation. Elles ne permettent pas d'aborder d'autres éléments de la mise en forme du territoire dans les représentations.*³² » Et d'autre part parce que, lorsque l'on adopte une approche opérationnelle de l'imaginaire urbain, de nombreux « *artefacts* » le cristallisent: la thématique et la rhétorique à l'œuvre dans les discours, les choix architecturaux, les grandes figures de l'action, les références localisées ou historiques, etc. C'est la raison pour laquelle, dans ce travail, l'imaginaire est plutôt compris comme un corpus rassemblant des éléments hétérogènes qui peuvent avoir des valeurs divergentes voire contradictoires, que comme un puzzle dont les pièces de même facture s'ajustent parfaitement.

La seconde dichotomie que B. Debarbieux propose pour différencier les représentations réside dans le fait qu'elles sont individuelles ou sociales. Encore une fois, la perspective opérationnelle qui guide ce travail, nous conduit à placer l'imaginaire urbain du côté du collectif. Par imaginaire urbain, on entend les représentations communes -ou susceptibles de l'être- au plus grand nombre. Et même si l'ensemble des acteurs et des citoyens ne se retrouve pas dans toutes, le corpus imaginaire est, en grande partie, partagé. Comme le souligne B. Debarbieux, « *elles participent à la construction d'une vision commune à tous les membres d'un collectif* ». Or un des principaux enjeux de notre recherche sera d'analyser comment, pourquoi et par qui se construit une « *vision commune* » dans le cadre des opérations urbaines. En cela, notre acception de l'imaginaire urbain rejoint sa définition de l'imaginaire géographique: « *Ensemble "d'images mentales" en relation qui confèrent, pour*

³² Sophie Bonin, «Au-delà de la représentation, le paysage», *Strates*, n°11, 2004.

*l'individu ou un groupe une signification et une cohérence à la localisation, à la distribution, à l'interaction de phénomènes dans l'espace. L'imaginaire contribue à organiser les conceptions, les perceptions et les pratiques spatiales.*³³ » À ceci près que, on l'a dit, les images mentales ne sont pas les seuls constituants de l'imaginaire tel qu'on l'entend.

Ainsi, trois caractéristiques de l'imaginaire urbain nous semblent centrales:

- l'hétérogénéité de ses composants qui sont de nature à la fois matériel et idéal puisqu'ils relèvent de la forme urbaine, des pratiques des usagers, des discours des acteurs, des récits et figures mythologiques, des symboles etc.;
- sa dimension sociale;
- sa variabilité suivant les individus, et suivant le contexte puisqu'en dépit d'une certaine inertie, il s'agit d'un phénomène fondamentalement lié aux dynamiques urbaines;
- et sa participation directe -quand elle est voulue et organisée par les acteurs- ou indirecte à l'action urbaine.

Si bien que, sans prétendre entrer dans quelque débat que ce soit, mais plutôt afin de clarifier cette présentation, on proposera cette définition simple de l'imaginaire urbain : ***l'imaginaire urbain correspond au corpus de représentations, de symboles, de récits, de valeurs, de figures et d'objets, collectivement admises, et propres à un territoire urbain à une époque donnée. Il est figé dans des artefacts (discours, tissu urbain, formes architecturales, pratiques) mais évolue avec les mutations connues par le territoire auquel il est attaché.***

Ces caractéristiques, on l'a vu, permettent de dépasser l'opposition entre réalité et imaginaire urbains, et d'écarter les problématiques de la fidélité de l'imaginaire à la ville réelle ou celles de la mesure des impacts économiques, sociologiques, touristiques etc. de l'imaginaire urbain. Or il nous semble que la réflexion sera plus fertile s'il on accepte d'en donner une définition non pas spécifiée par son contenu mais plutôt par son utilisation. C'est-à-dire, en ce qui concerne cette recherche, par la manière dont l'imaginaire urbain est produit et mobilisé par les acteurs de la ville.

³³ B. Debarbieux, « Imaginaire géographique » in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

II. L'imaginaire au prisme du jeu d'acteurs

Qu'est-ce que signifie étudier l'imaginaire au prisme des acteurs? Les recherches récentes qui ont mis en regard acteurs et imaginaire urbains ont pris deux grandes directions. D'une part, des auteurs comme M. Lussault, B. Debarbieux, H. Gumuchian ou encore L. Mondada ont mené une analyse de la dimension performative des images de la ville, dans le cadre de l'action urbaine. Et, d'autre part, des chercheurs tels que J-Y. Toussaint ou Y. Chalas se sont intéressés à l'imaginaire non plus de la ville mais de l'aménagement et du métier d'aménageur que se font les acteurs des projets urbains. Dans les deux cas, ce sont bien les « opérateurs urbains », c'est-à-dire les professionnels de l'urbanisme au sens large -privés ou publics, concepteurs ou techniciens, aménageurs ou élus- qui sont au cœur de la réflexion. Ce travail empruntera à ces deux perspectives, mais plutôt que d'aborder l'imaginaire par sa nature et ses effets sur le territoire et le jeu d'acteurs, on s'intéressera à ce que les processus de construction et/ou de mobilisation d'un imaginaire nous apprennent du jeu d'acteurs. Ou pour poser la question autrement: dans quelle mesure l'imaginaire peut-il agir comme un révélateur des logiques et des interactions entre acteurs de l'action urbaine?

A. L'imaginaire urbain en actes

1. Imaginaire et action

Vouloir mettre en regard imaginaire et acteurs urbains nécessite de se placer dans un contexte d'action, pas forcément dans un contexte d'action spectaculaire, mais au moins d'envisager le niveau décisionnel et politique. Dans sa thèse, M. Lussault s'est intéressé à « *la recherche de l'imaginaire en acte dans le processus de production et d'organisation des « formations socio-spatiales », bref dans la politique d'un territoire en général et de la ville en particulier* ³⁴» Il y analyse la dialectique qui existe entre l'image de la ville de Tours et la politique de la ville mise en œuvre par son maire M. Royer entre 1959 et 1990. Il montre que l'image de la ville tient à la fois à des invariants imaginaires comme l'histoire, la géographie patrimoniale, et à des éléments propres à l'action urbaine comme la figure du politique, le modèle territorial et la mise en intrigue des initiatives municipales. L'hétérogénéité du matériau

³⁴ M. Lussault in *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Maison des sciences de la ville, Tours, 1993.

imaginaire et sa dimension dynamique que l'on retrouve dans l'idée d'un « *espace hybride* ³⁵ » sont au cœur de sa réflexion. Mais surtout, l'image du territoire trouve sa place entre les représentations des acteurs et la manière dont ils agissent sur le territoire. M. Lussault met en relation l'image de la ville, l'évolution de sa morphologie et les ambitions et réalisations politiques à Tours. Des ambitions et réalisations qui, il le souligne, sont assez semblables à celles d'un joueur de *Sim City* en cela qu'elles correspondent à une idéologie spatiale. C'est-à-dire « *un ensemble d'idées et de principes abstraits lui permettant de définir une organisation correcte de l'espace urbain et des pratiques qui conviennent en lui servant à encadrer son intervention et ses actions spatiales.* ³⁶ » L'élargissement des problématiques de l'imaginaire territorial pratiqué par M. Lussault, mais également par B. Debarbieux, H. Gumuchian ou G. Di Méo présentent le grand intérêt de faire éclater le cloisonnement entre ville, action/acteurs et image.

2. Le discours au cœur de l'imaginaire urbain

Ces approches sont fondées sur une appréhension visuelle du territoire et de ses représentations puisqu'elles s'intéressent notamment à ses représentations cartographiques -géographie oblige-. Par exemple, la réflexion de M. Vannier et B. Debarbieux sur la complexification des territoires (liée à la mondialisation, aux nouvelles mobilités, aux formes de l'individualisme contemporain) aboutit à questionner la validité de la cartographie topographique traditionnelle ³⁷. Mais si « *l'imagerie* ³⁸ » constitue une source importante de ces travaux, ils s'intéressent aussi beaucoup aux discours. L. Mondada et M. Lussault y consacrent d'ailleurs des réflexions particulièrement intéressantes, et notamment à ce que ce dernier appelle la « *mise en récit* ³⁹ ». H. Gumuchian considère que, pour saisir les représentations d'un territoire divers matériaux (linguistiques, iconographiques ou psychologiques) peuvent être utiles, mais que « *le discours est certainement le plus riche. En matière d'aménagement le discours est même primordial puisqu'il participe directement au*

³⁵ M. Lussault in *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, Paris, 2007.

³⁶ *Idem.*

³⁷ B. Debarbieux et M. Vannier, *Ces territorialités qui se dessinent*, Editions de l'aube, Paris, 2001.

³⁸ Ce terme n'a là rien de péjoratif. Il est repris de M. Lussault et sert à désigner l'image visuelle, du paysage à la carte postale, en passant par la carte topographique et le logo.

³⁹ M. Lussault in *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Maison des sciences de la ville, Tours, 1993.

*processus de production d'espaces.*⁴⁰» Par discours, il entend à la fois les discours formalisés de type linguistique ou iconographique, et les discours reconstruits (enquêtes) pour les besoins propres d'une recherche. Le discours a ceci de supérieur à « *l'imagerie* » qu'il est le porteur le plus intelligible de l'intentionnalité, de la signification donnée par les acteurs à leur action: « *le sens que [les acteurs] accordent à leur action, les valeurs auxquelles ils se réfèrent, permettent d'éclairer de manière un peu plus lisible, leurs comportements. De là, découle l'importance à accorder au matériau discours, vecteur par définition de ces valeurs.*⁴¹» Il est porteur de signification par son contenu: l'idée du discours vecteur des valeurs nous semble très intéressante. Mais, dans le cadre de l'aménagement urbain, il l'est plus encore par sa dimension performative. Au premier chef pour les politiques, mais également pour les aménageurs, affirmer telle ou telle caractéristique territoriale est souvent un bon moyen de la faire advenir. Le phénomène de prophétie auto-réalisatrice que J-F. Stazack a observé dans le centre ville paupérisé de Détroit est un cas limite de la performativité du discours. Mais sans aller jusque là, on reconnaît avec M. Lussault que « *l'énonciation excède le seul cadre linguistique, tout acte linguistique est aussi toujours-déjà un acte social, doté d'une performance et investi d'une spatialité. Un discours énoncé par un élu local, par exemple, doit être considéré comme une véritable pratique spatiale, à la fois un dire et un faire qui forment et transforment (de) l'espace. En ce sens, organiser le territoire, pour un édile, c'est d'abord produire du texte, du langage, sur le territoire et son organisation.*⁴² » La dimension performative du discours est également soulignée par L. Mondada⁴³ qui voit dans cette caractéristique le résultat de la double nature de l'espace urbain: matériel et symbolique. Cette approche de l'image de la ville à travers les discours, en employant les concepts et les méthodes de la sémiologie, a notamment été menée dans les années 1960 par A. Laurentin. L'intérêt du travail de L. Mondada réside également dans le fait qu'elle ne s'intéresse pas seulement aux discours tenus sur la ville par les politiques, les aménageurs et les habitants, mais qu'elle étudie aussi la manière dont les études urbaines organisent leur propre représentation de la ville.

Cependant, il faut probablement aller plus loin qu'admettre la performativité

⁴⁰ H. Gumuchian, *Représentations et Aménagement du Territoire*, Anthropos, Paris, 1991.

⁴¹ H. Gumuchian, E. Roux, E. Grasset et R. Lajarge, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica, Paris, 2003.

⁴² M. Lussault in *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Seuil, Paris, 2007.

⁴³ L. Mondada, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Economica, Paris, 2000.

des discours sur la ville. Le discours est une pratique spatiale, mais les pratiques spatiales constituent aussi un discours. On s'attachera en analysant nos trois opérations à montrer que, ce qui est réalisé dans le cadre de ces projets et la manière dont c'est réalisé, produisent davantage qu'un discours: un récit de la ville, sur la ville. Pourquoi passer du terme de discours à celui de récit? On ne prétend pas en quelques lignes résumer ou discuter les très abondantes réflexions qu'a suscitées la question du récit depuis un demi-siècle. On précisera modestement que, pour nous, la notion de récit a le mérite de supposer une certaine organisation et une dynamique dont peut être tout à fait dépourvu le discours. On retiendra trois des quatre critères que propose M. Lussault pour définir le récit: le déploiement d'une succession temporelle d'actions, une logique (un sens) qui guide cette succession pour en faire une « *intrigue* », et des protagonistes qui participent aux rebondissements de l'action. Le récit constitue donc un schéma actantiel que la narration rend facilement intelligible. Dans le cas du mythe fondateur d'une ville, les actants c'est-à-dire les personnages, sont souvent bien identifiés: Gyptis et Protis pour Marseille, Romulus et Remus pour Rome, etc. Mais au cours de l'histoire, le récit peut faire intervenir des personnages collectifs voire allégoriques qui n'en marquent pas moins durablement l'imaginaire urbain: c'est le peuple à Paris, la mer, la peste et l'Etat à Marseille, la papauté à Avignon,... Et la dimension narrative de l'histoire des villes, se retrouve tout à fait, on le montrera, à l'échelle des opérations urbaines.

Enfin, les méthodes de l'analyse de contenu permettent une meilleure comparabilité des discours que des images. On reviendra plus tard sur la question de nos sources et méthodes, mais on peut d'ores et déjà souligner que les discours permettent d'avoir une appréhension à la fois subtile et comparatiste de l'imaginaire d'un territoire. L'imagerie vient pour nous en contrepoint des discours. Elle les illustre, les alimente, les justifie, les rend plus percutants, mais si elle est une commodité, elle n'est pas au centre de l'imaginaire. Cette « *inflexion actorielle* ⁴⁴ » de la géographie -dont témoigne entre autre le titre de l'ouvrage de H. Gumuchian *Les acteurs, ces oubliés du territoire*⁴⁵ - présente cependant quelques limites.

⁴⁴ M. Lussault, « Acteur » in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

⁴⁵ H. Gumuchian, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Paris, 2003.

3. Envisager l'ensemble des acteurs

Ces approches s'inscrivent généralement dans une optique idéologique ou schématique qui, pour passionnante qu'elle soit, atteint rarement la dimension opérationnelle et méthodologique de l'action territoriale. En montrant, entre autre, comment s'articule l'idée d'une « *qualité de ville* » -Tours ville historique de belle architecture, en pleine Touraine « *Jardin de la France* »- celle d'une « *qualité de vie* », et celle d'une politique urbaine où les préoccupations patrimoniales ont la part belle, M. Lussault fait une analyse très fine des représentations des élus et des citoyens. Mais il ne se penche pas plus avant sur la manière dont ces valeurs émergent, comment s'organisent les acteurs qui les portent, comment elles imprègnent (ou pas) les modalités de l'action urbaine, etc. Or il nous semble intéressant d'élargir ces réflexions à des questionnements tels que ceux de l'équipe d'E. Chapel qui propose dans un rapport pour le PUCA de « *partir de l'idée que les acteurs qui interviennent émettent, reçoivent, transfèrent ou construisent ensemble des figures, des vocables et des notions. Nous cherchons à comprendre si les images spatiales constituent un creuset à l'articulation de ces différents regards ou bien si elles restent attachées à des individus du collectif.* »⁴⁶

De plus, les approches de ces géographes trouvent leurs limites dans leur choix d'acteurs. De fait, la palette de ceux qu'ils considèrent comme les acteurs du territoire nous semble à la fois très étendue et elliptique. D'après la définition qu'en donne M. Lussault, la notion d'acteurs inclut l'ensemble des citoyens: les professionnels, les militants associatifs et les habitants sont tous considérés comme des opérateurs -collectifs ou non suivant leur degré d'organisation-. Les acteurs sont des « *actants pourvus d'une intériorité, d'une intentionnalité, d'une capacité stratégique autonome, d'une compétence énonciative. Les individus sont, au premier chef, des acteurs, mais on peut admettre par extension l'existence d'acteurs collectifs. [...] Les acteurs mènent des actions individuelles, où ils interagissent avec d'autres actants, mais aussi des actions collectives lorsqu'ils agissent intentionnellement de pair avec d'autres acteurs au sein d'un groupe, latent, organisé ou semi-organisé, avec lesquels ils partagent un ou plusieurs caractères communs.* »⁴⁷ Et, lorsque ces auteurs s'intéressent plus spécifiquement à l'action territoriale, ils réduisent le plus

⁴⁶ E. Chapel (dir.), *Images spatiales et projet urbain*, Rapport final pour le PUCA, octobre 2005.

⁴⁷ M. Lussault, « Acteur » in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003.

souvent leur champ aux maires ou en tous cas aux élus locaux, comme par exemple J. Royer à Tours.

Or la césure entre les usagers (non organisés) de la ville et les acteurs professionnels ou militants nous semble centrale. D'une part parce que l'impact de l'action d'un individu n'est pas comparable avec celle d'un aménageur, d'un politique ou du tissu associatif. D'autre part parce qu'ils n'ont pas ni les mêmes compétences ni les mêmes légitimités. Il ne s'agit pas de dire que le comportement et les représentations des individus ne contribuent pas aux mutations urbaines. Mais plutôt de souligner que les modalités de leur participation aux dynamiques de la ville ne peuvent pas être appréhendées de la même manière que celle des acteurs spécialistes de l'urbain. Les enjeux ne sont pas les mêmes, les méthodes d'analyse non plus. L'analyse de discours se prête à l'étude des représentations et des pratiques des professionnels de la ville, tandis qu'il faudrait avoir recours aux protocoles de l'ethnométhodologie⁴⁸, ou mener de vastes enquêtes d'opinion pour saisir la manière dont les individus qui fréquentent Lille, Marseille ou Dunkerque se représentent les territoires en requalification. De plus, l'absence des architectes et surtout des figures de l'ombre de l'action territoriale nous semble une lacune réelle de ces réflexions. Les aménageurs, les hauts fonctionnaires, les techniciens, les investisseurs publics et privés constituent nous semble-t-il des producteurs d'imaginaire tout aussi importants que les élus et les individus. Loin de nous l'idée de minimiser le pouvoir réel et symbolique des maires: comme on le montrera, ils ont au contraire un rôle central dans les opérations urbaines et la production d'un imaginaire. Mais réduire le niveau décisionnel et idéologique à cette seule figure serait pour nous l'équivalent de ne considérer que l'organisation des expositions universelles ou des jeux olympiques sans s'intéresser aux mutations urbanistiques qu'elles impliquent à moyen et long termes.

Contrairement à l'approche des sciences politiques, on adoptera une notion d'acteurs plus large que les seules institutions et leurs représentants. C'est plutôt à l'acception wéberienne de l'acteur selon laquelle c'est l'intentionnalité qui définit l'acteur que notre approche se rattache. Cependant, cette posture n'empêche pas de hiérarchiser les différentes catégories d'acteurs selon leur influence dans la constitution de l'imaginaire urbain. La hiérarchisation des groupes d'acteurs apparaît

⁴⁸ Grosjean M. et Thibaud J-P., *L'espace urbain en méthodes*, Marseille: Editions Parenthèses, 2001.

dans cette recherche de manière à la fois explicite et implicite. De manière explicite puisque certaines catégories -par exemple les milieux culturels- sont appréhendées comme des participants plus ou moins ponctuels et investis dans le processus imaginaire. Et de manière implicite puisque les entretiens avec ces acteurs sont moins nombreux et font l'objet d'une mobilisation limitée dans l'analyse.

Dans cette recherche, on désignera donc par le terme d'acteurs, l'ensemble des professionnels de la ville qu'ils appartiennent:

- au milieu politique, qu'ils soient élus ou non, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, et quelles que soient les échelles dont ils relèvent (du national au municipal) ;
- au milieu des aménageurs, qu'ils relèvent des collectivités territoriales, de structures publiques et para-publiques ou qu'ils appartiennent à des organismes privés, enfin qu'ils soient techniciens, experts ou décideurs ;
- au milieu des architectes qu'ils interviennent à l'échelle du périmètre (architecte urbaniste), plus ponctuellement à celle d'un bâtiment ou d'un espace public ou encore à celle d'un espace vert (architecte paysagiste);
- au milieu des investisseurs institutionnels, semi-publics ou privés ;
- au milieu de la communication et du journalisme ;
- au milieu de la haute fonction publique qui intervient à titre consultatif ou décisionnel dans les questions urbaines ;
- aux milieux intellectuels et culturels locaux dans la mesure où certaines figures peuvent activement et médiatiquement participer aux débats sur les projets urbains ;
- ou enfin aux milieux associatifs, pourvu que les opérations d'urbanisme et la politique de la ville soient au centre de leurs préoccupations.

Diversifier le groupe des acteurs permet ainsi de ne plus s'interroger seulement sur les relations qui existent entre imaginaire et acteurs, mais de mettre en regard l'imaginaire avec le jeu d'acteurs. C'est-à-dire de se demander comment l'imaginaire évolue au gré de la confrontation des logiques et des idées de ceux qui font la ville? Mais aussi d'aborder -et on retrouve la problématique d'E. Chapel- la manière dont l'imaginaire permet de constituer un espace de convergence, et peut-être même de mise en cohérence, des différents intérêts et visions de la ville.

B. Imaginaire et jeu d'acteurs

Il faut préciser rapidement ce que l'on entend par jeu d'acteurs et en quoi ce

terme permet d'éclairer d'un jour nouveau sa mise en regard avec l'imaginaire urbain. Le terme de jeu a deux sens principaux: celui de marge de manœuvre et celui de divertissement soumis à des règles. Mais ce terme renvoie également à la théorie des jeux telle qu'elle s'est diffusée en stratégie politique, en économie et en psychologie cognitive depuis les travaux de J. von Neumann et O. Morgenstern⁴⁹ après la deuxième guerre mondiale. La théorie des jeux qui étudie les situations où les choix de *deux* protagonistes - ou davantage - ont des conséquences pour l'un comme pour l'autre, est devenu un vaste champ de recherches transdisciplinaire. Cependant, dans l'étude du jeu des acteurs urbains, des notions telles que celle de marge de liberté, de stratégie, de risque, de gain et de perte,... s'appliquent pleinement à l'analyse des comportements et des décisions des différents partenaires. La théorie des jeux associe les deux aspects classiques du jeu : le bluff et la stratégie sont les pendants du ludique et de la marge de manœuvre.

Le sens de marge d'ajustement est naturellement celui que l'on retiendra, bien que, s'il faut écarter toute dimension ludique à l'action urbaine, l'idée d'une régulation des relations entre acteurs reste fondamentale. On peut alors définir le jeu d'acteurs comme l'ensemble des relations directes et indirectes qu'entretiennent les acteurs entre eux et qui, pour régulées qu'elles soient, n'en évoluent pas moins suivant les intérêts, les logiques et les rapports de force dans un contexte donné. Le jeu d'acteur est donc caractérisé à la fois par une organisation relativement stable et des ajustements permanents. La stabilité de la structure vient de ce que les prérogatives et les compétences des protagonistes varient à moyen terme (temporalité électorale, investissements, dotations structurelles, etc.) ou à long terme (temporalité législative, cycle économique, etc.). Tandis que les constantes fluctuations des rapports de force sont liées à des variations conjoncturelles: les ententes ou conflits interpersonnels, les effets de mode, les micro-événements locaux, les stratégies individuelles, les subventions ponctuelles, etc. S'intéresser au jeu d'acteurs oblige donc à avoir une vue synthétique de ces différentes temporalités, de ces différentes échelles et de ces différentes logiques.

Comment articuler dans notre réflexion les deux termes d'imaginaire et de jeu d'acteurs? Avec les notions de référentiel ou d'imaginaire aménageur, des auteurs tels que P. Muller ou Y. Chalas se sont intéressés à l'imaginaire des acteurs. Ils se sont

⁴⁹ Morgenstern O. et von Neumann J., *The Theory of Games and Economic Behaviour*, Princeton University Press, 1944.

demandés en quoi l'exercice d'un métier suppose et produit une vision spécifique du monde en général, et des pratiques et logiques professionnelles en particulier. La notion de référentiel sectoriel que propose P. Muller est fondée sur l'idée qu'il existe une série de « *principes abstraits, définissant le champ des possible et du dicible dans une société donnée, identifiant et justifiant l'existence de différence entre individus et/ou groupes, hiérarchisant un certain nombre de dynamiques sociales.*⁵⁰ » Cette notion a été développée dans l'optique d'une analyse des politiques publiques.

1. Imaginaire versus référentiel

Le référentiel tel qu'il a été utilisé et défini par P. Muller constitue une des rares théories en science politique qui se soit penchée sur la question de l'imaginaire. Cet auteur a eu recours à cette notion pour rendre compte de la construction d'un sens commun aux acteurs d'une politique publique. Trois caractéristiques le rapprochent de ce que l'on entend par imaginaire. D'abord le fait que le référentiel n'a d'existence que si les valeurs et principes qui le constituent sont mis en actes ou au moins verbalisés, c'est-à-dire qu'ils guident les pratiques et les discours des professionnels: « *le référentiel d'une politique publique ne s'identifie pas aux discours et prises de positions des élites concernées. La production du sens n'en est en aucun cas réservée aux intellectuels –en tous cas pas aux intellectuels professionnels au sens classique du terme. La production du référentiel passe tout autant par des actes qui font sens que par des discours construits.*⁵¹ » Et ce sont ces phases de construction d'un référentiel, autant que ce en quoi il consiste, qui sont au cœur des analyses. On retrouve là l'hétérogénéité de l'imaginaire et la dimension opérationnelle qui nous intéresse. La deuxième caractéristique est la perspective identitaire: le référentiel d'une profession, d'un secteur ou d'une discipline contribue à sa cohésion et sa démarcation: « *on trouve dans le référentiel une composante identitaire extrêmement forte qui en constitue une dimension essentielle, dans la mesure où il va fonder la vision qu'un groupe se donne de sa propre place et de son rôle dans la société.*⁵² » Cette spécification passe par des références, un vocabulaire, des métaphores, ou encore la manière d'envisager et de traiter un problème commun au groupe. La notion

⁵⁰ P. Muller et Y. Surel, *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, Paris, 1998.

⁵¹ P. Muller, « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde » in G. Pollet, A. Faure et P. Warin, *La construction du sens dans les politiques publiques: débat autour de la notion de référentiel*, l'Harmattan, Paris, 1995.

⁵² P. Muller, *Les politiques publiques*, PUF, Paris, 1990.

de référentiel intègre donc l'imaginaire, même si plutôt que de parler de dimension imaginaire, l'auteur préfère dire qu'il s'intéresse à la « *dimension intellectuelle* » de l'action publique. Enfin, comme on l'a souligné pour l'imaginaire urbain, le référentiel d'une action n'est pas figé : selon les évolutions que connaît la société, on observe le passage d'un référentiel à un autre.

Si les contextes dans lesquels ce processus de construction d'un sens commun a été analysé sont différents de celui des opérations urbaines, P. Muller montre que le groupe d'acteurs n'en reconstruit pas moins, à chaque décision politique, l'idée que l'on se fait de l'objet de cette politique : l'agriculteur, le jeune, le pauvre... La parenté entre l'objet d'une politique et le territoire concerné par une opération est frappante. Le mécanisme ressemble d'autant plus à la constitution d'un imaginaire urbain que les composantes qu'il donne du référentiel nous sont familières. Il place au centre du dispositif la mobilisation de valeurs, puis le choix de normes qui constituent des principes d'action, l'adoption d'algorithmes -axiomes de l'action-, et souligne l'importance des images qui permettent de faire sens plus rapidement. Ces éléments sont très proches de ceux que l'on a identifiés comme constitutif du corpus imaginaire : on retrouve les valeurs et les images, et l'on peut voir dans les normes et les algorithmes l'équivalent des axes thématiques et de la stratégie du projet.

Cependant, des écarts notables apparaissent entre ces deux notions. Si la notion de référentiel intègre celle d'imaginaire, elle l'excède aussi. On a vu que si le référentiel était fondé sur une « *dimension intellectuelle* » (la construction d'une vision du monde commune), il l'est également sur une « *dimension du pouvoir* ». C'est-à-dire que la construction d'un référentiel passe par l'instauration « *d'une nouvelle hiérarchie entre les acteurs, l'un des groupes en présence faisant accepter son leadership au sein du système et sa place centrale dans le processus politique* ». Il serait faux de dire que les luttes pour le pouvoir ne sont pas à l'œuvre dans le cadre de la mobilisation d'un imaginaire urbain, mais elles ne nous semblent pas aussi centrales que dans le cas du référentiel. Sans prétendre donner d'explications exhaustives à cet état de fait, on peut citer au moins deux raisons. La première touche à la plus faible politisation des opérations urbaines : le clivage droite-gauche est bien moins sensible en matière d'aménagement et d'urbanisme local qu'en ce qui concerne, par exemple, les politiques en matière d'éducation, de lutte contre la pauvreté, d'aide aux agriculteurs. Le développement local, la métropolisation, ou encore le développement durable font davantage consensus que les contrats de travail

« spécial jeunes ». La seconde raison est la répartition des compétences en matière d'urbanisme : fixée par les lois de décentralisation, elles établissent une hiérarchie qui empêche ou du moins limite la course au leadership.

De plus, la « *dimension spatiale* » différencie fortement l'imaginaire urbain du référentiel. Contrairement au référentiel, l'imaginaire d'une ville a vocation à être partagée par des acteurs et une population hétérogènes dans ses intérêts, ses références culturelles et professionnelles, son niveau socio-économique, etc. L'imaginaire urbain a une dimension spatiale au sens littéral du terme: les limites du groupe le partageant sont géographiques, et non professionnelles ou sociologiques. Et c'est cette hétérogénéité des producteurs et des destinataires de l'imaginaire qui donne du sens aux réflexions sur sa production. Ou plutôt sa coproduction, car c'est bien dans le cadre théorique d'une coproduction de la ville que prennent place ces réflexions. Comme le montre N. Arab dans sa thèse, les processus d'élaboration des projets urbains s'inscrivent, depuis les années 1980, dans un contexte de complexification du jeu d'acteurs. L'inflation des prérogatives et des budgets des pouvoirs locaux, les nouvelles modalités des partenariats public-privé et l'émergence de la figure de « l'utilisateur-acteur » ont bouleversé les modalités et les enjeux de l'action urbaine. Si bien que l'on considère que « *la réponse aux enjeux urbains contemporains et aux conditions actuelles de production de la ville réside dans l'organisation d'une action collective qui réunit, dès la définition du projet, l'ensemble des acteurs concernés par la conception, la production, l'usage et l'exploitation du projet.* »⁵³

Si bien que, si l'on en revient plus précisément à l'imaginaire urbain, une série de questions apparaît. Quelles sont les modalités de sa mobilisation par des acteurs aux logiques, aux intérêts et aux références différentes? Est-elle conflictuelle? Quels sont les thèmes mobilisés, comment sont-ils triés? Comment s'organise l'action pour permettre une convergence imaginaire?

2. L'imaginaire, révélateur du jeu d'acteurs

C'est à ces questions que s'est intéressé J-Y. Toussaint lorsqu'il a proposé la notion de collectif d'énonciation de l'espace. Il a montré qu'un projet urbain n'est pas seulement le fait d'une théorie architecturale ou de la vision de la ville que se font les

⁵³ N. Arab, *L'activité de projet dans l'aménagement urbain. Processus d'élaboration et modes de pilotage*, thèse de doctorat soutenue à l'ENPC en 2004.

aménageurs. Le projet tel qu'il est conçu et réalisé est bien loin de l'idéal-type que représentent les plans-masses ou les maquettes. Le processus de projet dépasse l'épure de l'iconographie: il conduit à la constitution d'un collectif d'énonciation de l'espace qui dépasse la confrontation des différents acteurs pour combiner leurs logiques. Il le définit ainsi: « *Il s'agit ici de percevoir l'existence d'un groupement d'individus, constituant ses ressources dans la production des dispositifs matériels de l'urbain et en situation d'énoncer la ville (de participer aux projets sur la ville). Ce groupement formerait un collectif d'énonciation de l'espace.*⁵⁴ » Le collectif d'énonciation n'est donc pas stable, et sa constitution est ponctuelle puisqu'il n'existe et ne s'organise qu'autour de la conception et la réalisation d'un projet. Il est également caractérisé par l'hétérogénéité du groupe d'acteurs qui le composent: « *le collectif d'énonciation regroupe des acteurs mobilisés dans le projet dont chacun est tout à la fois: sujet, et donc doué d'une certaine autonomie; membre d'une organisation et mandaté par elle, ce mandat tendant à limiter l'autonomie du sujet; issu et élément de groupes sociaux différents (affiliés plus ou moins consciemment aux croyances et aux représentations produites par son groupe d'origine et/ou celui auquel il aspire appartenir); citoyen d'une société et pétri d'une culture.* » L'intérêt pour nous de cette notion est double. D'une part, en postulant la complexité et la fluctuation du jeu d'acteurs, elle conduit à mener une analyse plus fine et nuancée. D'autre part, en soulignant l'hétérogénéité des acteurs, elle permet de garder à l'esprit qu'en dépit d'une convergence souhaitable autour du projet urbain, les acteurs conservent leurs intérêts, leurs logiques et leurs pratiques propres, et parfois contradictoires avec celles des autres. Enfin, M. Segaud et O. Ratouis qui ont fondé sur ce concept leur analyse de la maîtrise d'ouvrage des projets urbains du littoral Nord-Pas de Calais, soulignent que parler de collectif d'énonciation permet de « *réfuter l'ensemble des processus liant aménagement spatial et linéarité des décisions*⁵⁵ ». Il faut comprendre par là que la notion de collectif d'énonciation permet de rendre compte de la constitution permanente du projet par les maîtres d'ouvrage autant que par les maîtres d'œuvre. Et elle permet ainsi de mieux appréhender la souplesse, la complexité, l'opportunisme et le caractère contextuel et incertain de la

⁵⁴ J-Y. Toussaint, « le collectif d'énonciation de l'espace: production contemporaine de l'espace et modalités de professionnalisation » in *Espaces et Sociétés*, n°84-85, 1996.

⁵⁵ O. Ratouis et M. Segaud, *Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas de Calais entre aménagement et développement*, commande du PUCA, septembre 2000. Cette référence sera plus largement mobilisée lors de la présentation de l'opération Neptune.

maîtrise d'ouvrage.

Or, c'est à ce point que l'analogie entre jeu d'acteurs et imaginaire urbain apparaît. Comme le jeu d'acteur, l'imaginaire est dynamique, conjoncturel, et comme lui il est hétérogène même si, dans le cadre d'opérations urbaines, les aménageurs cherchent à lui conférer une certaine cohérence. Autre point de rencontre de ces deux notions, la place centrale du récit. Par définition, un collectif d'énonciation de l'espace est caractérisé par sa capacité à émettre un discours commun sur la ville. De même l'imaginaire urbain constitue et produit le discours sur la ville, et il est -pour tout ou partie- largement partagé. C'est ainsi que l'on passe des questionnements sur l'imaginaire urbain des acteurs et la manière dont il marque leurs actions, à des réflexions sur la manière dont l'imaginaire urbain est produit par le jeu d'acteurs mais aussi sur la manière dont l'imaginaire constitue un miroir du jeu d'acteurs.

Plutôt que de s'intéresser à la nature de l'imaginaire urbain et à ses performances territoriales, ne serait-il pas plus judicieux de s'interroger sur ce que la constitution d'un imaginaire nous révèle à propos du jeu d'acteurs? L'analyse de l'imaginaire urbain et de sa production dans des contextes donnés, ne peuvent-elles pas nous informer sur la manière dont les groupes d'acteurs interagissent et articulent leurs intérêts, leurs logiques et leurs pratiques au sein d'un projet? Plutôt que de dissocier l'action de l'imaginaire urbain, ne serait-il pas intéressant de voir dans la constitution de ces imaginaires une modalité de l'action et une expression du jeu d'acteurs? Davantage qu'au contenu de l'imaginaire d'un territoire donné, ne gagnerait-on pas à s'intéresser à la manière dont il est produit et à ceux qui le produisent? Mais répondre à ces questions ne signifie pas, il faut le répéter, que l'on considère qu'une analyse du système d'acteurs à travers la seule notion d'imaginaire soit la seule qui vaille d'être menée. On ne prétend en aucune sorte à un « déterminisme imaginaire ». Il s'agit de s'intéresser au nouvel éclairage que la production d'un imaginaire est susceptible de projeter sur le jeu d'acteurs. Un éclairage qui, s'il nous semble novateur, ne prétend pas être plus complet, ni plus nuancé que ceux des autres approches de ce thème.

C'est à partir de tels questionnements que nous mèneront l'étude de nos trois cas: les opérations Euroméditerranée à Marseille, Euralille à Lille et Neptune à Dunkerque.

III. Euroméditerranée, Euralille et Neptune: trois cas de requalification urbaine

Dans les années 1960-1980, la requalification urbaine s'est surtout traduite par des opérations de démolition-reconstruction touchant des tissus urbains anciens comme celles qui ont été menées à Bordeaux dans le quartier de Mériadec, à Angers dans le quartier Saint-Nicolas, ou à Paris dans le quartier Montparnasse.

Mais à partir des années 1980-90, on observe une double évolution. L'attention se déplace vers les quartiers d'habitat social dont la destruction d'un certain nombre s'impose: la barre Debussy à La Courneuve démolie en 1986. Dans ce type de quartier, le renouvellement urbain est lié à la question des conditions de logement: on se trouve dans des espaces monofonctionnels (résidentiel) et socialement assez homogènes (population en difficulté). Deuxième évolution, l'idéologie de la *tabula rasa* faiblit pour ce qui concerne les territoires péricentraux: plutôt que d'être entièrement détruits, ils sont recyclés. C'est-à-dire que tout ce qui peut être conservé l'est, tout en étant le plus souvent réaffecté à d'autres usages. Parmi cette catégorie de renouvellement, M. Bonneville distingue deux situations: celle des « *secteurs urbains ouverts aux logiques de marché immobilier* » et celle des « *secteurs urbains anciens hors marché*⁵⁶ ». Les premiers désignent les zones péricentrales occupées par des friches industrielles, militaires ou urbaines désinvesties, mais dont la proximité (kilométrique et réticulaire) avec le centre ville en fait des quartiers attractifs pour les investisseurs. C'est par exemple le cas du quartier de l'Industrie à Vaise (Lyon 9ème). Les secondes désignent des quartiers anciens situés dans des villes où le marché immobilier s'est effondré et où les investisseurs privés sont donc absents ou prudents. C'est par exemple le cas de Roubaix ou Saint-Étienne.

Les opérations auxquelles on s'intéresse correspondent bien à des opérations de requalification ou de renouvellement urbain. Mais ni Neptune, ni Euroméditerranée et Euralille ne peuvent être classées dans les catégories que propose M. Bonneville. Le cas marseillais est un mélange des deux types de secteurs puisque le périmètre d'Euroméditerranée inclut à la fois des quartiers anciens situés dans un centre ville où le marché foncier est déprimé, et des zones de friches industrialo-portuaires péricentrales. Quant aux situations de Lille et Dunkerque, les opérations concernent

⁵⁶ M. Bonneville, « Les ambiguïtés du renouvellement urbain en France » in *Les annales de la recherche urbaine* n°97, décembre 2004.

des territoires de friches très bien reliés au centre ville, mais dans des contextes de marasme socio-économique et donc de crise immobilière. Cependant, la nature des projets qui sont développés dans les trois cas correspond indubitablement à du renouvellement urbain. Mais il ne s'agit pas seulement de « *drape[r] architecturalement la ville dans des références anciennes pour lui faire avaler en douceur les nouveaux usages économiques.*⁵⁷ » Les dynamiques de mutations des valeurs à l'œuvre dans ces territoires méritent de s'y arrêter.

A. La richesse du contexte de requalification urbaine

La décision de s'intéresser à des opérations de requalification urbaine, a été guidée par trois motivations principales. D'abord, et c'est l'essentiel, s'intéresser au renouvellement urbain permet d'analyser sa revalorisation, c'est-à-dire la manière dont les valeurs d'un territoire sont renouvelées ou au moins « bonifiées ». Ensuite, les opérations de requalification urbaine interviennent dans un climat de tensions qui nous semble propice à faire émerger des imaginaires concurrents de la ville tels que ceux présentés par A. Tarrus à propos du quartier Belsunce à Marseille⁵⁸. Si bien que ce type de projet fonctionne comme un bon échantillon urbain en mettant en présence un nombre considérables d'acteurs aux statuts et aux logiques différents, et en concernant de nombreuses « espèce d'espaces ».

1. Appréhender le rôle central des valeurs

Valeur(s)

Recyclage, renouvellement, requalification urbains: ces différents termes recouvrent la même réalité de programmes de revalorisation de territoires frappés par la crise urbaine, ou encore victimes de pathologies⁵⁹ urbanistiques. L'ensemble de ces termes correspondent à deux enjeux: la nécessité de restaurer la ou les valeurs du territoire concerné, et la contrainte de devoir refaire la ville sur la ville. Or on a vu que les valeurs constituaient un élément central de l'imaginaire urbain tel qu'on l'entend. Si bien que s'intéresser à des opérations de requalification urbaine permet d'ancrer

⁵⁷ A. Querrien et P. Lassave « Renouvellements urbains » in *Les annales de la recherche urbaine* n°97, décembre 2004.

⁵⁸ A. Tarrus, « Trajectoires et réseaux identitaires face aux grandes structurations volontaires de l'espace dans le cas de l'aire marseillaise étendue », in *Ville, espaces et valeurs* de J-L. Gourdon, E. Perrin et A. Tarrus, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁵⁹ Ce n'est pas ici notre propos, mais il intéressant de remarquer la fréquence des métaphores vitalistes pour désigner la dégradation d'espaces urbains: leur économie doit être « revitalisée », on souligne la « dégénérescence » de leur « tissu », tout cela à cause de « pathologies » ou de « crise ».

notre réflexion à la fois dans un contexte d'action urbaine et dans un contexte de mobilisation et/ou de production de valeurs.

Mais qu'entend-on par le terme de valeur? Qu'est-ce que la valeur ou les valeurs de la ville? Ce point mérite d'être clarifié. Le terme de valeur recouvre plusieurs réalités. La valeur la plus évidente d'un territoire est sa valeur économique: une valeur tangible et quantifiable. La valeur économique d'un territoire correspond à sa valeur productive -les richesses qui y sont produites, ce que rapporte l'espace- et à sa valeur d'échange -les prix du foncier et de l'immobilier, ce que coûte l'espace-. Il existe une série d'indicateurs qui permettent d'évaluer précisément la valeur économique d'un périmètre: les prix au m², le nombre et le chiffre d'affaire des entreprises locales, le niveau moyen d'imposition, la fréquentation touristique, etc. Cette valeur économique est souvent corrélée à la valeur sociale du territoire qui est également mesurable grâce à des chiffres tels que le taux de chômage, la part de la population diplômée, le nombre de bénéficiaires de prestations sociales, la part des différentes classes socioprofessionnelles, etc. Le désir d'entre soi est un des facteurs qui expliquent la relation entre valeur économique et valeur sociale. Le prix que les citoyens sont capables de payer pour leur logement donne accès non seulement à un quartier mais également à une sociabilité, des établissements scolaires⁶⁰, des commerces, etc.

Cependant la valeur socio-économique d'un quartier, pour tangible qu'elle soit, est insuffisante à rendre totalement compte des dynamiques de dévalorisation ou de revalorisation. Comme le souligne E. Perrin, « à y regarder de près la valeur ne fait que refléter et suivre les flux d'échanges communautaires, identitaires, ethniques, professionnels, porteurs de sens collectif. C'est l'échange social qui fonde la valeur des lieux⁶¹ ». La valeur affective, la valeur sociale ou d'usage d'un quartier, comme on voudra l'appeler, joue à plein. Liée aux caractéristiques non marchandes d'un objet, elle fait entrer dans les mécanismes d'estimation d'un espace l'usage, l'affectif, le symbolique. A. Tarrius montre bien comment, à Marseille, le quartier Belsunce a connu simultanément une dévalorisation foncière pour la population marseillaise dans son ensemble, et une valorisation d'usage pour les commerçants maghrébins. Les deux logiques se chevauchent. Le quartier comptait, dans les années 1990, 350 à 370

⁶⁰On verra que dans le cas d'Euroméditerranée, les aménageurs n'ont pas hésité à jouer cette carte pour revaloriser le périmètre.

⁶¹ E. Perrin, « Valeurs urbaines, retour à la problématique initiale », in *Ville, espaces et valeurs* de J-L. Gourdon, E. Perrin et A. Tarrius, Paris, L'Harmattan, 1995.

« petits commerces » appartenant à 37 familles qui faisaient près de 3 milliards de FF de chiffre d'affaire. Et si Belsunce s'est paupérisé, la hausse des prix de l'immobilier des commerces, bien qu'irrégulière, a été continue depuis 1975. La raison en est, comme l'écrit A. Tarrus qu' « être à Belsunce, c'est être au cœur de toutes les transactions qui peuvent s'effectuer dans la région marseillaise, qu'elles concernent les commerces ou les logements.⁶² » A l'inverse, J-F. Staszak qui analyse les dynamiques de ghettoïsation du centre ville de Détroit⁶³, insiste sur le rôle des représentations et des craintes des habitants Blancs. C'est davantage au mécanisme de « prophétie auto-réalisatrice », c'est-à-dire à « une définition d'abord fautive d'une situation, mais cette définition erronée suscite un nouveau comportement, qui la rend vraie », que le centre de Détroit doit sa gentrification significativement plus lente que dans les autres métropoles américaines.

On ne peut donc pas parler de la valeur d'un territoire, le pluriel d'impose. Les valeurs d'un quartier fonctionnent comme une stratification: à la valeur socio-économique s'ajoutent la valeur d'usage, mais aussi des valeurs géographiques, esthétiques, patrimoniales, parfois même politiques. Et cette nébuleuse n'exclut pas que certaines valeurs puissent être contradictoires suivant les groupes, comme l'a montré A. Tarrus entre les Marseillais en général et les commerçants d'origine maghrébine.

Revaloriser un territoire passe donc par la restauration ou la création de valeurs. Des valeurs qui peuvent être des valeurs existantes comme la dimension patrimoniale de la Maison Carrée à Nîmes, ou des valeurs nouvelles comme celle de l'art contemporain qui lui a été surimposée. De même, elles peuvent être locales comme les qualités maritimes et méditerranéennes de Barcelone, ou encore génériques comme les valeurs métropolitaines qui ont été greffées à l'image de la capitale catalane depuis les Jeux Olympiques. C'est la raison pour laquelle le terme de requalification urbaine, bien que synonyme, nous semble plus approprié ou en tout cas plus explicite que celui de renouvellement urbain.

Valeurs et requalification

Requalifier un espace urbain implique à la fois de lui donner de nouveaux qualificatifs, c'est-à-dire de le doter d'un contenu symbolique nouveau ou rénové,

⁶² A. Tarrus, « Trajectoires et réseaux identitaires face aux grandes structurations volontaires de l'espace dans le cas de l'aire marseillaise étendue », in *idem*.

⁶³ J-F. Staszak « Détruire Détroit. La crise urbaine comme produit culturel » in *Annales de la géographie*, n°607, Paris, Armand Collin, 1999.

ainsi que de nouvelles qualifications, c'est-à-dire d'y développer de nouvelles fonctions urbaines. Dans le cadre d'opérations éloignées du centre ville, il s'agit le plus souvent de créer de nouvelles valeurs, mais dans les cas qui nous intéressent -de territoires péricentraux- il s'agit plutôt de faire des valeurs sur les valeurs. La revalorisation passe alors par un travail sur l'existant matériel, mais aussi sur l'imaginaire existant.

Les territoires revalorisés dans le cadre des trois opérations auxquelles on s'est intéressé n'étaient pas dépourvus de valeurs. Les terrains du port autonome de Marseille et Dunkerque, ou encore la zone *non aedificandi* à Lille tiraient à l'origine leur valeur de la faible densité humaine et bâtie. Avec les opérations de renouvellement, ces périmètres deviennent des espaces denses, il y a donc bien une mutation des valeurs de ces territoires. Cette mutation des valeurs locales n'est pas immédiate: la valeur marchande des terrains fonctionne alors comme un opérateur de la transformation des valeurs territoriales et symboliques. En effet, les périmètres concernés par ces opérations voient dans un premier temps leur valeur marchande valorisée, par exemple par la destruction des bâtiments délabrés, la viabilisation des terrains, l'amélioration de l'accessibilité, la réorganisation des espaces publics, etc. Ensuite ils sont cédés à des investisseurs (publics ou privés) qui doteront ces terrains de nouvelles valeurs, par exemple des valeurs culturelles en créant un musée ou une salle de spectacle, des valeurs historiques ou politiques en édifiant des emblèmes, des valeurs esthétiques par leur choix architecturaux, etc. On se trouve donc là dans des systèmes complexes de transformation non seulement des valeurs mais également des catégories d'acteurs auxquelles elles s'adressent.

Mais les opérations de requalification urbaine comportent également un biais dont il faut tenir compte dans l'analyse de la production imaginaire. En effet, le projet urbain en soi constitue une valeur, et est porteur d'un imaginaire. Même si toute action urbaine alimente l'idée d'une dynamique perpétuelle de la ville, le projet urbain est connoté particulièrement positivement car il renvoie aux thèmes du dynamisme, du changement, de l'adaptation de la ville à son époque, etc. Pour A. Avitabile, la notion de projet urbain et le vocabulaire qui lui est associé sont « *un nouveau courant de pensée, une nouvelle culture du territoire. Culture qui se pose en rupture avec les pratiques et les idéologies de l'urbanisme fonctionnaliste et*

*planificateur des années 1970.*⁶⁴ » Et il souligne l'importance des valeurs de partenariat et de stratégie, et la sensibilité au contexte de cet imaginaire. Valeurs que l'on retrouve plus ou moins fortement à l'œuvre dans les trois opérations que l'on a étudiées.

Les valeurs du projet sont d'autant plus sensibles qu'elles sont mises en avant par les élus et les aménageurs désireux de justifier et valoriser leurs choix urbanistiques. P. Genestier juge sévèrement le recours politique aux projets urbains, mais on ne peut pas lui donner complètement tort: « *Quelques “maires entrepreneurs” créent une impression de dynamisme urbain et architectural et de transformation qualitative des territoires. Mais le plus souvent les opérations ne font que débloquer un foncier à forte potentialité. Autrement dit si, en de tels sites, projet se réalisant il y a, c'est parce que le marché est là porteur. [...] Le thème du projet urbain offre la possibilité de proférer un discours sur l'avenir collectif et sur l'action délibérée des autorités publiques pour le faire advenir. Pour faire advenir, certes non plus structurellement et globalement, mais localement et concrètement un avenir. Et ce discours est d'autant plus répandu que les réalisations sont plus rares et plus éclatées. La démarche de projet joue alors sur les 2 tableaux : elle compense par une surmédiation la modicité de son emprise réelle, et elle joue un rôle de présentation modernisée des pouvoirs publics. Il semble donc possible de lire l'actuel engouement pour le thème du projet urbain comme un témoignage du passage à vide idéologique actuel.*⁶⁵ » Il est donc fort délicat d'essayer d'écarter les valeurs du projet afin de ne saisir que l'imaginaire purement local d'une opération. Même s'il existe une différence théorique entre les valeurs de (la démarche de) projet, et celles d'un projet de territoire, est-il vraiment judicieux de s'y accrocher? Plutôt que de chercher à les dissocier, il paraît plus intéressant de se demander comment s'articulent et s'interpénètrent ces deux séries de valeurs dans l'imaginaire d'un quartier donné.

Ainsi les valeurs apparaissent comme un objet délicat et récurrent de notre analyse. D'une part parce qu'on a admis que, dans leur grande diversité, elles participaient du corpus imaginaire. Et d'autre part parce que la question du recyclage des valeurs d'un territoire est au cœur des dynamiques de requalification. Les appréhender, les identifier, les rattacher à des acteurs et des logiques, enfin étudier la

⁶⁴ A. Avitabile, « Le projet urbain: une culture du territoire et de l'action urbaine » in Y. Chalas (dir.), *L'imaginaire aménageur*, L'Harmattan, Paris, 2004.

⁶⁵ P. Genestier, « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir-politique » in *Espaces et sociétés*, n°105-106, 2001.

manière dont elles s'articulent et se transforment, représentent un enjeu important de ce travail. Car, comme l'imaginaire qui les rassemble, les valeurs constituent un révélateur de ceux qui les mobilisent, de leurs représentations, de leurs ambitions et de leurs interactions.

2. Les opérations de requalification : un extrait de territoires et d'acteurs

Les opérations de requalification urbaine présentent également l'avantage de constituer de bon extrait des territoires et acteurs de la ville. Par extrait, on n'entend pas seulement un échantillon, mais également un concentré. Le renouvellement urbain est mené dans des contextes de crise. La requalification d'un quartier n'est envisagée que lorsqu'il a atteint un point de déliquescence de son bâti et de son tissu économique tel, qu'il constitue un territoire marginal de la ville. Lorsque ce type d'espace est situé à proximité immédiate du centre, il met en péril non seulement sa propre image, mais également l'image de la ville entière dont les quartiers centraux sont le plus souvent la vitrine. Or disposer d'une image positive -ou au moins neutre- est une condition de la revitalisation socio-économique. Les opérations de requalification s'inscrivent dans des phases critiques de la gestion urbaine, et correspondent à la formulation de choix stratégiques et au passage à l'action. Ce contexte de tensions favorise l'expression et la confrontation de valeurs, et la production d'un imaginaire renouvelé.

De plus, ces opérations péricentrales concernent un grand nombre d'espèces d'espaces urbains. Les périmètres rassemblent des fonctions qui peuvent être très variées tels que des îlots résidentiels, des friches industrielles, militaires ou portuaires, des zones d'activités, des axes de communication, etc. Ils concernent également des morphologies urbaines très hétérogènes pouvant aller du terrain vague aux immeubles anciens de bonne qualité architecturale, en passant par du bâti industriel remarquable ou non. De plus, la dégradation du tissu urbain et économique y est souvent fluctuante d'une partie à une autre du périmètre. L'hétérogénéité de ces pans de ville alimente la construction d'un imaginaire complexe pour lequel il est impossible de plaquer des formules ou des ambiances stéréotypées telles que la Place de Toscane en forme de Saint-Jacques créée par les urbanistes de Disney au Val d'Europe. D'où l'intérêt de l'analyse de la production d'un imaginaire dans ce contexte: quels motifs, thèmes, figures et valeurs existants sont mobilisés? Lesquels sont pure innovation? Comment l'imaginaire du projet s'ancre-t-il dans l'espace urbain? C'est-à-dire: comment

s'inscrit-il dans son environnement morphologique et symbolique? Et comment s'ancre-t-il dans les temporalités de la ville? C'est-à-dire: comment se rattache-t-il au passé du quartier et de la ville? Par la rupture, le rejet, l'intégration, l'héritage?

Les opérations de requalification urbaines présentent l'intérêt de concentrer une importante palette d'acteurs. De la conception à la réalisation, en maîtrise d'ouvrage comme en maîtrise d'œuvre, ces programmes font intervenir à la fois des acteurs publics et des acteurs privés qui ressortissent de l'ensemble des échelles territoriales. On n'entend pas s'intéresser à l'ensemble des acteurs mais plus particulièrement à ceux qui contribuent à produire un imaginaire dans le cadre de la requalification. Et, en s'intéressant surtout aux professionnels de l'urbain, ces opérations fournissent, outre les aménageurs et les techniciens, un large panel d'acteurs. Les élus (au moins quelques uns) de l'ensemble des collectivités territoriales participent au projet car les communes peuvent rarement financer seules ce type de projet, et que les compétences en matière d'urbanisme ont souvent été transférées aux communautés d'agglomération. Les financements viennent également d'investisseurs institutionnels ou privés qui participent aux choix stratégiques. Enfin, les opérations de requalification d'une certaine ampleur -comme c'est le cas dans les trois cas que l'on a choisi- font la plupart du temps appel à un ou plusieurs architectes urbanistes. Et le programme est le plus souvent piloté par une structure de gestion propre -société d'aménagement d'économie mixte, syndicat mixte ou établissement public d'aménagement- dont les aménageurs prennent part aux débats sur le fond comme sur la forme.

Les opérations de requalification urbaine permettent donc d'analyser la production d'un imaginaire par un groupe d'acteurs étoffés, dans un contexte de crise morphologique, économique et symbolique, dans des territoires hétérogènes. Et, comme tout bon échantillon, ces opérations présentent également l'intérêt d'avoir des limites spatiales (le périmètre), partenariales et temporelles (le calendrier supposé) relativement précises.

B. La dimension comparative

Le fait qu'Euralille, Euroméditerranée et Neptune soient trois opérations de requalification urbaine suffit-il à justifier leur rapprochement dans cette analyse? Si le statut des opérations, on l'a vu, en fait des cas intéressants, il faut cependant en dire davantage.

Le point essentiel dans cette démarche est qu'il ne s'agit pas d'une comparaison terme à terme. Il n'est pas question de comparer strictement ces projets, mais plutôt de considérer qu'ils fournissent des éclairages complémentaires du phénomène qui nous préoccupe: la construction d'un imaginaire urbain dans le cadre d'opérations de requalification. La question de la comparaison des terrains est délicate, et il est intéressant de constater que les réflexions récentes menées à ce propos concernent le temps -peut-on comparer les époques?⁶⁶-, les civilisations - comment comparer des peuples?-, mais peu l'espace.

Contrairement aux réflexions menées par les historiens ou les anthropologues, les enjeux de la comparaison de territoires se posent moins en termes éthiques et politiques qu'en termes scientifiques. Le protocole comparatif stricte présente l'avantage « positiviste » de donner l'impression de quitter le domaine de l'interprétation pour celui des résultats: on établit avec certitude les différences et les écarts entre deux cas. Mais s'il est possible de comparer rigoureusement le nombre de congrès, de touristes ou la part des services, comment comparer l'émergence d'un imaginaire dans deux contextes urbains? Comment des territoires à la démographie, à la société, à l'économie, à l'histoire, aux pratiques dissemblables peuvent-ils faire l'objet d'une comparaison stricte?

D'une part, il n'existe pas d'images satellitaires ni de marqueurs quantifiables de l'imaginaire urbain : on l'a vu il s'agit d'une nébuleuse au contenu et aux contours incertains. Et d'autre part, l'hétérogénéité des éléments du corpus et leur poids variable au sein de l'imaginaire rendent la définition d'indicateurs transversaux malaisée. La clause *ceteris paribus* qui fonde ce type de comparaison a, en la matière, bien peu de pertinence car toutes choses, particulièrement quand l'on s'intéresse à la dimension imaginaire de la ville, ne peuvent jamais être égales par ailleurs. Les territoires urbains, et plus encore leur imaginaire, sont des objets à la fois trop complexes et trop fluctuants pour qu'un dispositif comparatif puisse en épuiser les modalités et les facteurs. Les effets de contexte sont trop puissants pour qu'aucune comparaison terme à terme ne puisse être menée entre les opérations qui nous occupent. Et il paraît bien hasardeux de vouloir et de pouvoir appliquer une même grille de collecte de l'information à des corpus de récits, valeurs, figures, et autres formes symboliques.

⁶⁶ Detienne, *Comparer l'incomparable*, Seuil, Paris, 2000.

La démarche comparative idéal typique de Weber repose elle sur le rapprochement d'objets en fonction de leur caractère principal. Mais, on le verra en présentant les opérations, définir ce caractère principal est également délicat quand on s'intéresse à un corpus aussi complexe, hétérogène et évolutif que l'imaginaire.

De plus, la méthode comparative -terme à terme ou wébérienne- suppose le plus souvent la construction de modèles des objets comparés. Or comment et quel intérêt y aurait-il à modéliser l'imaginaire d'un territoire quand c'est justement sa complexité, sa variabilité et ses contradictions internes qui sont intéressantes. Pourtant, si l'on ne cherche pas à élaborer un schéma de la production d'un imaginaire, cela ne signifie pas qu'il faut écarter la montée en généralité qui constitue une des finalités du rapprochement. La dimension comparative de ce travail est réelle, même si elle n'est pas au cœur de notre propos. L'étude de ces trois cas étudiés permet d'une part d'éclairer la compréhension des deux autres, et d'autre part de progresser dans la construction de notre thèse en présentant des configurations opérationnelles et discursives variables .

En effet, il ne faut pas négliger l'intérêt de mettre en regard des situations comparables. Pour que le rapprochement des trois cas puisse enrichir la réflexion, il importe ou bien qu'ils constituent chacun un exemple d'une situation très différente des deux autres, ou bien qu'ils restent comparables. C'est ce deuxième parti que l'on a pris. L'analyse de cas comparables permet, à travers leurs différences, d'avoir une appréhension plus fine du phénomène de constitution d'un imaginaire. On a choisi les terrains pour ce qui les rapproche, afin que leurs dissemblances ciblées nous informent en particulier sur un phénomène. De fait, Euralille, Euroméditerranée et Neptune sont comparables à maints égards, et l'on insistera essentiellement sur les différences opérationnelles qui concernent la production imaginaire et le jeu d'acteurs.

Les trois opérations urbaines sur lesquelles on a choisi de travailler ont une ampleur, une situation, une morphologie, un contexte, des ambitions et une chronologie proches. Premier aspect les rapprochant, les trois opérations concernent des périmètres particulièrement étendus: plus de 300 ha à Marseille, 180 ha à Dunkerque et près 120 ha à Lille. Dans les trois cas, il ne s'agit pas de requalification chirurgicale, mais bien d'opérations urbaines de grande ampleur à la fois en termes de superficie et de budget.

De plus, ces périmètres sont tous les trois situés à proximité immédiate des

centres villes. Ils sont facilement accessibles à pied à partir du centre et bien desservis par les transports en commun. Les aménageurs voient dans ces territoires une extension « naturelle » du centre ancien. Cette situation complique les réalisations car les travaux engendrent des nuisances ressenties par le grand nombre d'habitants et d'usagers du centre ville. Mais, la situation de ces quartiers leur confère également un certain potentiel d'attractivité résidentielle et fonctionnelle, et rend l'opération visible par la plupart des citoyens. Elles constituent dès lors automatiquement un enjeu politique.

Les quartiers d'Euralille, Euroméditerranée et Neptune comportent tous de vastes zones de friches. Par friches, on entend de vastes terrains aujourd'hui dépourvus de fonction alors qu'ils étaient, dans un passé plus ou moins proche, affectés à des activités productives, défensives, logistiques, commerciales... Comme dans l'agriculture, il s'agit d'espace en attente de recevoir une nouvelle affectation. Ces friches conservent plus ou moins de traces matérielles et symboliques de leurs vocations précédentes. Pour certaines, comme à Lille, elles font office de réserves foncières sciemment conservées par la ville. Pour d'autres, comme à Dunkerque, elles constituent des stigmates de la crise qu'il importe de résorber au plus vite. Dans le cas d'Euralille, l'ensemble du périmètre correspond à une ancienne zone *non aedificandi*, que l'on peut donc considérer comme une friche militaire. Dans le cas de Neptune, quelques rares îlots étaient occupés, mais la plupart du périmètre correspond à des friches industrialo-portuaires. Quant au cas marseillais, Euroméditerranée s'étend sur des quartiers très divers et notamment sur des secteurs résidentiels, mais une large part du périmètre est constituée par les friches industrialo-portuaires de l'arrière-port de Marseille.

Dans les trois cas, l'opération a été lancée dans une période de crise socio-économique et symbolique. On reviendra au moment de l'analyse des opérations sur le contexte du démarrage de chacune d'elles, mais on peut d'ores et déjà souligner la communauté de problèmes de ces espaces. Il s'agit de quartiers au tissu économique en grande difficulté ou totalement démantelé -dans le cas des friches-. Quelle que soit sa valeur patrimoniale, le bâti résidentiel et industriel est généralement très dégradé. Et quand le périmètre comprend des habitants, il s'agit d'une population paupérisée: dans les trois cas, ces territoires correspondaient à des espaces où le chômage était (est encore pour certains) fort, le revenu moyen est plus faible que les moyennes nationale et municipale, le nombre d'allocataires des aides sociales est élevé, le

niveau de diplômes est inférieur aux chiffres de la ville, etc. Si bien que les quartiers concernés par la requalification ont le plus souvent une image très négative: ils sont les emblèmes de la crise économique, et ses stigmates sociaux et morphologiques en font des espaces répulsifs. De plus, ces situations difficiles ne sont pas ponctuelles : elles s'inscrivent dans des contextes locaux de crise socio-économique. Marseille, Lille et Dunkerque sont des villes qui ont durement subi le passage à la tertiarisation de l'économie urbaine, et dont l'image a été -est toujours pour Dunkerque- celle de l'archaïsme, de la crise économique, de la misère, de villes dégradées.

Les opérations qui y ont été lancées correspondent donc à la même nécessité de requalifier le bâti pour faire évoluer l'image, et de restaurer l'attractivité économique de ces périmètres. Les ambitions des trois projets sont très similaires:

- réhabiliter les logements quand il en existe, ou en créer, afin d'attirer des résidents issus des classes moyennes ou aisées dans ces nouveaux quartiers du centre ville ;
- requalifier les friches industrielles en détruisant le bâti ou en le recyclant pour d'autres fonctions (touristiques, culturelles, résidentielles, économiques, etc.) ;
- revitaliser le tissu économique en créant les conditions d'une nouvelle attractivité pour les entreprises (subventions, pépinières d'entreprises, locaux high-tech, etc.), et créer ainsi de l'emploi ;
- réorganiser les espaces publics et commerciaux pour créer de nouveaux usages de ces quartiers.

Enfin, ces opérations ont toutes les trois été lancées dans les années 1980-1990 -Euralille et Neptune en 1989-1990, et Euroméditerranée en 1995-, et elles ont été pensées à 15 ou 20 ans. Leurs chronologies sont donc comparables. Après un premier temps d'études et une tranche de réalisations, elles sont entrées dans une deuxième voire une troisième phase de l'opération. Si bien que l'on se trouve toujours dans une étape opérationnelle : l'achèvement ne se profile pas pour les cinq ans à venir. Même si le projet s'est largement développé, et a même évolué par rapport aux concepts initiaux. Lorsque l'on s'intéresse à la production d'un imaginaire, cette ambivalence – ancienneté/contemporanéité- est particulièrement intéressante. Travailler sur des opérations en cours peut avoir cela de frustrant qu'aucun résultat n'est définitif, qu'on ne peut tirer de bilan, et que tout ce qui est fait ou dit est susceptible d'évoluer. Mais si l'inachèvement des projets complique la tâche du chercheur en fournissant sans cesse de nouvelles données à sa réflexion, d'une part il peut fournir un point de vue intéressant sur l'opération, et d'autre part il est difficilement évitable. En effet,

travailler sur un programme en cours permet de recueillir à la fois des récits rétrospectifs donc réorganisés grâce à plus de 10 ans de recul, et des discours « bruts » sur la requalification telle qu'elle se déroule. On appréhende ainsi les différentes temporalités de la production d'imaginaire. Quant à l'obsolescence des réflexions menées en cours d'opération, n'est-elle pas à la fois aussi réelle et aussi limitée que pour l'étude de n'importe quel autre territoire urbain? Les dynamiques sont peut-être un peu plus rapides dans le cadre d'opérations de requalification, mais elles existent quand même dans tout quartier. La ville statique n'existe pas, ou du moins elle est insaisissable, sauf à se placer délibérément dans une posture historicisante. Or une des caractéristiques que les approches de la géographie et de l'urbanisme partagent consiste à analyser les territoires (urbains) au présent, donc à les considérer comme des processus et non comme des objets figés. On peut rêver de mener une enquête sur une ville statique, mais il faut avoir conscience qu'il ne s'agit que d'un fantasme scientifique.

C. Des spécificités contextuelles, organisationnelles et thématiques

Après avoir passé en revue les points de convergence des opérations étudiées, il faut montrer en quoi elles divergent et ce que ces divergences peuvent apporter à notre questionnement. Les caractéristiques que l'on retiendra plus particulièrement sont liées au contexte de la politique, au jeu d'acteurs et aux thématiques mobilisées par les trois projets.

Lille-Dunkerque et Marseille ne se situent pas seulement à l'opposé l'une des autres sur la carte de France, mais elles s'inscrivent aussi dans des contextes sociopolitiques très divers. On reviendra sur ces contextes en présentant les différentes opérations, mais le climat politique marseillais et sa traditionnelle méfiance envers l'Etat central constitue un substrat tout à fait spécifique, très différent des grandes figures socialistes et de la sociologie des élites politiques du Nord. Sans tomber dans un déterminisme sociopolitique, il faudra tenir compte dans nos analyses des implications que peuvent avoir ces deux manières d'envisager et de pratiquer l'action urbaine.

La deuxième différence entre les terrains tient à l'organisation du jeu d'acteurs. Cette distinction présente un intérêt du point de vue organisationnel : qui sont les commanditaires politiques? A qui revient la maîtrise d'œuvre? Quels sont les collectivités, les institutions, et les investisseurs impliqués dans le projet? Or pour

analyser la production d'un imaginaire urbain, il importe de connaître ceux qui y participent. Bien des aspects du jeu d'acteurs divergent entre les opérations, mais celui qui nous semble fondamental correspond aux responsables de la maîtrise d'ouvrage. Elle revient à une sem pour Euralille, un établissement public pour Euroméditerranée, et aux services de la communauté urbaine pour Dunkerque. La nature et la configuration du jeu d'acteurs jouent un rôle essentiel dans nos questionnements: dans quelle mesure la structuration du jeu d'acteurs influence-t-elle la production d'un imaginaire? Ou inversement, que nous dit l'imaginaire mobilisé dans le cadre d'une opération sur le jeu d'acteurs? Mais ces écarts organisationnels entre les opérations sont également intéressants pour les implications sur le contenu même de l'imaginaire qui y est produit. Ils permettent de se demander quels acteurs mobilisent quels thèmes et symboliques? Dans quelle mesure l'organisation du jeu d'acteurs a-t-il une incidence non seulement sur la production, mais aussi sur les lignes de force de l'imaginaire? On essaiera de répondre à ces questions au fil des analyses d'Euralille, Euroméditerranée et Neptune.

Enfin, ces trois opérations fondent leur requalification et leur imaginaire urbain sur des thèmes variables. Certes, on y retrouve comme dans la grande majorité des opérations de requalification les motifs rebattus de la métropolisation, la mondialisation, la centralité, l'Europe, le développement durable et autres poncifs urbanistiques. Mais ces projets suivent également des axes thématiques plus spécifiques. On développera ces points au cours des études de cas, mais Euralille est fondée sur une idéologie de la rupture (économique, architecturale, scalaire, etc.), Euroméditerranée est une tentative de restaurer Marseille dans ses fonctions de porte européenne de la Méditerranée, enfin Neptune présente la particularité de porter essentiellement des valeurs et des thématiques liées à la méthodologie de l'action (partenariat, développement durable, workshop, etc.). Or c'est sur ces axes thématiques que sont construits les imaginaires des territoires concernés par la requalification. Il est donc particulièrement intéressant d'essayer de saisir en quoi le choix de se fonder sur telle ou telle caractéristique du projet conduit non seulement à une configuration, mais aussi à une manière de produire de l'imaginaire, différente.

IV. Appréhender l'imaginaire des opérations par les discours des acteurs: précisions méthodologiques

Comment s'y est-on pris pour interroger les relations entre jeu d'acteurs, production et contenu d'un imaginaire urbain ? L'importance des représentations dans ce questionnement conduit à s'intéresser certes au jeu d'acteurs tel qu'il est prévu par l'organigramme de l'opération, mais également tel qu'il est perçu et mis en pratique. De même, nos réflexions sur l'imaginaire nous ont conduit à nous intéresser davantage à ce qui en était dit, qu'à ce qui est affiché par l'iconographie officielle. Si bien que l'on a pris le parti de fonder ce travail sur les discours des acteurs récoltés à partir des entretiens menés dans les trois villes. Ce choix de sources est lié à des préoccupations de faisabilité d'une part, et de richesse du matériau discursif de l'autre. La campagne d'entretiens que l'on a menée s'est concentrée sur les acteurs que l'on a identifiés comme des « producteurs d'imaginaire ». Et on a étudié les discours ainsi recueillis en pratiquant une analyse de contenu.

A. *Le choix des sources : de la fertilité des discours*

La difficulté, lorsque l'on essaie d'appréhender la dimension imaginaire d'une opération urbaine, n'est pas dans la constitution du corpus de sources, mais bien plutôt dans sa sélection. On a pris dans cette recherche le parti méthodologique d'écarter les documents marketing (textes, iconographie, vidéo), journalistiques et techniques. Le nombre d'articles de presse, de brochures, de photos et de maquettes, d'affiches et de films publicitaires, de pages web, d'ouvrages, de discours officiels, etc. est pléthorique. Cela suppose donc un énorme travail de collecte et d'analyse des données. Mais surtout, ces matériaux constituent des objets largement formatés par la stratégie marketing de l'opération : ils sont forcément laudatifs, cohérents, idéalisants, et donc relativement aseptisés, simplificateurs, et surtout harmonieux. Si bien qu'ils ne nous apprennent que peu de choses sur la structuration du jeu d'acteurs, les rapports de force, et les divergences de point de vue qui peuvent mener à des conflits internes. Enfin, ces sources reconstruisent *a posteriori* une linéarité et une cohérence au projet qui en gomme tout ce qui fait l'intérêt de la production d'un imaginaire : le foisonnement et les tâtonnements symboliques.

Analyser la composition de l'imaginaire marketing d'opérations urbaines peut

être extrêmement intéressant⁶⁷, mais c'est en décalage avec la problématique que l'on a élaborée, c'est-à-dire la production d'un imaginaire comme révélateur des caractéristiques du jeu d'acteurs. C'est la raison pour laquelle on a choisi de fonder cette thèse sur les discours des principaux acteurs des trois opérations, et donc d'écartier la plupart des sources issues du marketing telles que les plaquettes et cartes de présentation, les affiches et dépliants publicitaires, les sites internet, les encarts et articles publiés par les services de communication dans la presse locale et nationale, etc. Ce parti pris est lié à trois préoccupations. D'une part la volonté de maintenir un corpus de sources cohérent, ce que la profusion et la diversité de vingt ans de publications, brochures, plans, photographies,... marketing ne permettait pas. D'autre part, la volonté de maintenir des méthodologies homogènes ce que compromettrait sérieusement le fait d'avoir à traiter à la fois des discours politiques, des slogans, des photographies, des témoignages, des documents publicitaires, des sites internet, etc. En effet, l'analyse de l'iconographie, de discours publicitaire et d'entretiens ne mobilisent pas du tout les mêmes protocoles. Enfin, la volonté de placer au cœur de l'analyse la parole des acteurs des opérations pour fonder notre recherche sur leurs représentations du projet, du territoire et du jeu d'acteurs.

Notre matériau principal est donc constitué par les entretiens que l'on a réalisés -et transcrits intégralement- auprès des acteurs des différents projets. Cependant, cela ne signifie pas que l'on est totalement écarté les autres sources. Ont, en effet, été intégrés à ce corpus de discours, d'autres sources iconographiques, journalistiques ou marketing. L'intégration d'une partie de ce matériau s'est faite selon deux critères afin de constituer un corpus de sources secondaires. On a d'abord conservé les ouvrages, articles, et documents techniques donnés ou chaudement recommandés lors des entretiens. C'est par exemple le cas des schémas de référence d'Euroméditerranée, de l'enquête de la Sofres consultable sur le site de l'établissement public⁶⁸, ou des documents publiés par l'AGUR à Dunkerque⁶⁹. On a ensuite retenu les articles et ouvrages donnant la parole aux acteurs que l'on n'a pas

⁶⁷ C'est par exemple le propos de la thèse et de l'ouvrage de M. Rosemberg dans *Le marketing en question*, Economica, Paris, 2000.

⁶⁸ EPAEM, *Schéma de référence actualisé. Une méthode pour un projet de renouvellement urbain*, et *Schéma de référence actualisé. Une stratégie opérationnelle* nov. 2000 ; et le *Schéma de référence d'urbanisme d'Euroméditerranée*, 1998.

⁶⁹ AGUR, *Neptune. 10 ans : projets et perspectives*, actes du séminaire « Dunkerque » du 3 décembre 1999 ; et *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, décembre 2001.

eu la possibilité ou l'occasion de rencontrer comme le livre préfacé et coordonné par M. Aubry *Un nouvel art de la ville. Le Projet urbain de Lille*⁷⁰, les témoignages de P. Mauroy⁷¹, ou encore les deux *Lettres aux maires de Lille* de B. Bonduelle. Mais, par souci de cohérence, l'ensemble de ces documents ont été utilisés uniquement comme contrepoint ou comme illustration des informations et témoignages recueillis lors des entretiens. Si bien que le choix de fonder notre analyse sur les discours n'est pas un choix par défaut.

Le choix du terme de discours pour désigner la parole des personnes interviewées renvoie à d'abord à son traitement méthodologique puisqu'on a mené à partir de leur transcription intégrale une analyse de contenu, on y reviendra. L'usage du terme de discours renvoie ensuite à la manière dont ont été conduits les entretiens. Ils ont tous été sollicités et présentés aux interviewés comme s'adressant non pas à eux en tant qu'individu habitant ou usager de la ville, mais en s'adressant à eux en tant qu'ils participaient -ou avaient participé- aux opérations étudiées. Ainsi, à deux exceptions près, les entretiens se sont tous déroulés sur le lieu de travail des acteurs. De plus, la question qui ouvrait l'entretien portait sur la nature et l'ancienneté de leur mission au sein de l'opération. Enfin, les interviews se concluaient par la demande de documents emblématiques portant sur les aspects du projet qu'ils avaient évoqués.

La fertilité des discours sur les opérations, et surtout ceux tenus par les acteurs de la gestion urbaine, convient particulièrement aux sujets que l'on étudie. Les discours constituent un moyen de recueillir, d'explicitier et de stabiliser des données objectivées sur l'opération et son imaginaire. De plus, ils permettent d'avoir une appréhension de l'action moins édulcorée que les versions qu'en donnent les articles de la presse professionnelle et générale, ou même que certains rapports scientifiques. Les discours des acteurs composent également une description polyphonique des opérations qui révèle le jeu (au sens de marge de manœuvre) des pratiques et des représentations des différents acteurs. Cette approche de l'image de la ville à travers les discours a notamment été menée par A. Laurentin, dans les années 1970. Son analyse de l'image du Marais à Paris, est fondée sur une étude structurale des langages de la ville. Il s'est servi des concepts et des méthodes de la sémiotique pour chercher « *l'image de la ville dans le langage des acteurs privilégiés, c'est-à-dire*

⁷⁰ Aubry M. (coord.), *Un nouvel art de la ville. Le projet urbain de Lille*, Lille : Ville de Lille, 2005.

⁷¹ Mauroy P., *Mémoires. « Vous mettez du bleu au ciel »*, Paris : Ed. Plon, 2003, et *Parole de Lillois*, Paris : Ed. Lieu Commun, 2006.

ceux qui déterminent le programme, les choix, aussi bien que ceux qui réalisent, conçoivent ou dessinent⁷² ». Il a dressé un portrait du Marais en établissant des « couples catégoriels », c'est-à-dire des binômes d'antonymes qui lui ont permis de déterminer que ce quartier était doté d'une « structure symbolique et anthropomorphique ». Le Marais apparaît à travers ces discours comme le « héros » d'une série de mythes. Même si, à la différence de A. Laurentin ou L. Mondada, on ne peut ni ne veut déployer dans cette recherche l'arsenal sémiotique, on empruntera quelques notions telles que celles de schéma narratif ou de récit, pour analyser plus finement notre corpus.

Deux caractéristiques des discours des acteurs nous intéressent plus particulièrement : leur dimension significative et leur dimension performative. On ne reviendra pas sur leur dimension performative que l'on a présentée précédemment, et que L. Mondada résume parfaitement : « *Les difficultés de la métaphore invitent à la quitter pour interroger la part des textes et plus largement des discours qui circulent dans la ville et qui « font » la ville non plus métaphoriquement mais performativement. Reconnaître cette part du discours présuppose que l'urbanité est moins définie en termes de propriétés matérielles qu'en termes de propriétés symboliques : ce qui constitue la ville dans son urbanité n'est pas réductible à sa morphologie ou à sa concentration d'activités économiques mais dépend des discours qui portent sur elle et qui, en circulant dans des réseaux de plus en plus étendus, en se solidifiant dans des versions de plus en plus évidentes, se sédimentent dans les représentations et dans la matérialité même.*⁷³ ». Quant à leur dimension significative, elle vient du fait que, comme l'explique le même auteur, le sens d'un territoire n'est pas une donnée préalable, mais qu'il se construit à partir des discours qui sont eux-mêmes le résultat des interactions entre pensée symbolique et rapports sociaux⁷⁴. Cette idée que les discours sur la ville confèrent et modifient le sens du fait urbain n'est pas nouvelle, on la retrouve chez de nombreux auteurs. Mais elle n'en reste pas moins centrale dans l'étude des discours.

Au-delà de l'efficacité des discours et du sens qu'ils participent à donner à un espace, la parole des acteurs constitue un bon diffuseur de l'imaginaire d'une

⁷² A. Laurentin, *L'image du centre, le Marais à Paris : étude des langages sur la ville*, rapport publié par le Centre de sociologie urbaine, Paris, 1974.

⁷³ L. Mondada, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Economica, Paris, 2000.

⁷⁴ L. Mondada, « Dire l'espace. Pouvoir du discours et verbalisations spatiales » in *Espaces et sociétés*, n°48-49, 1987.

opération parce qu'elle met en récit l'action. Quel que soit le niveau de technicité, la durée et le but du discours, les acteurs racontent. Et ils inscrivent leur récit dans un contexte géographique, historique, économique, mythique, organisationnel, symbolique d'où se dégagent les lignes directrices de l'imaginaire à l'œuvre dans le projet. Comme on le montrera dans nos études de cas, les modalités et le degré de complexité de la mise en récit sont variables suivant les opérations.

Enfin, les entretiens constituent un moyen de construire ou de préciser avec l'interlocuteur le sens de certaines notions ou certains termes polysémiques. L. Mondada montre à travers des exemples simples comment des catégories telles que « centre ville », « quartier » ou « rencontrer » sont affinées lors de l'entretien. Cette élaboration conjointe de la définition de tel ou tel mot – « *l'émergence contextuelle de catégorie* »- permet une meilleure communication entre les locuteurs et est révélatrice des représentations de la personne interviewée. Pour cet auteur « *l'entretien comme évènement qui s'organise dans la coordination des interlocuteurs, les objets de discours, comme entités construites par l'interaction, orientent l'analyse vers la définition des procédures et des catégories par lesquelles les locuteurs rendent intelligible leur discours plutôt que vers l'utilisation de grilles catégorielles élaborées par le chercheur.*⁷⁵ » Cette dimension constructive est particulièrement intéressante lorsque, comme dans les entretiens que l'on a menés, on manie des termes tels que « valeurs », « idéologie », « symbolique », « imaginaire » dont la définition n'est pas toujours évidente.

À ces composantes narratives et interactionnelles des discours s'ajoute le statut spécifique des entretiens scientifiques, notamment lorsqu'il s'agit d'entretiens libres ou semi directifs. Même s'ils n'ont rien de rencontres improvisées, officieuses ou personnelles, les entretiens conservent une nature quelque peu informelle qui libère le plus souvent la parole. Le chercheur ne fait que recueillir de l'information pour un travail de recherche, il reste « hors champ » professionnel. C'est-à-dire que ces entretiens n'ont pas d'incidences professionnelles -le chercheur ne travaille pas, sauf exception, avec l'interviewé-, opérationnelles -il n'a aucun pouvoir décisionnel-, ni médiatiques. De plus, le chercheur se doit de respecter la confidentialité de l'interviewé et de ses propos si ce dernier le souhaite. Ce statut donne un accès privilégié aux coulisses de l'opération : il permet de mettre à jour les tensions et ainsi

⁷⁵L. Mondada, « L'entretien comme évènement interactionnel » in M. Grosjean et J-P. Thibaud, *L'espace urbain en méthodes*, Editions Parenthèses, Marseille, 2001.

de mieux appréhender les logiques, valeurs et intérêts concurrents à l'œuvre. Cependant, tous les acteurs des opérations ne peuvent pas renseigner sur la production d'un imaginaire urbain. Le choix des personnes à interroger est donc déterminant pour la qualité des entretiens et leur exploitation.

B. Le choix des acteurs : les « producteurs d'imaginaire »

Afin d'interroger la manière dont est construit ou mobilisé l'imaginaire dans ce type d'opération, on a décidé de s'intéresser aux acteurs susceptibles d'être des « producteurs », des « auteurs » d'imaginaire. Les producteurs les plus évidents sont ceux que l'on identifie facilement comme les concepteurs du projet : c'est-à-dire les aménageurs qui participent aux phases amont du programme -ceux qui travaillent dans les services « stratégie urbaine », « projet urbain », « urbanisme », etc., ainsi que les architectes urbanistes qu'ils mobilisent.

Mais réduire les auteurs d'imaginaire à ces deux seules catégories semble réducteur. Cela revient à oublier le poids des commanditaires politiques ; à limiter la conception d'un projet à une phase amont confiée à des spécialistes ; enfin à nier le rôle des communicants. On a donc élargi la palette de ce qu'on appelle les auteurs d'imaginaire à quatre catégories d'acteurs : les politiques, les urbanistes, les médiateurs et, dans une moindre mesure, les milieux culturels. Même si certains acteurs peuvent, au cours du projet, changer de catégorie, cette mobilité est réduite en ce qui concerne les producteurs d'imaginaire, et même lorsqu'elle a lieu, elle ne perturbe guère l'interprétation des entretiens.

1. Les milieux politiques : élus et directeurs d'établissements.

Par politiques, on entend l'ensemble des hommes politiques élus ou non qui se sont impliqués dans le projet. On inclut évidemment dans cette catégorie les maires des trois villes et les différents élus des collectivités territoriales qui sont en charge des questions d'urbanisme. C'est par exemple le cas de l'adjoint à l'urbanisme à la mairie de Lille qui s'est opposé au projet tel que Koolhaas le proposait, même si les prérogatives en matière d'aménagement urbain revenaient à la communauté urbaine, si bien qu'Euralille le concernait finalement assez peu. Mais on peut également y inclure des figures de l'opposition qui ont participé aux débats sur l'opération.

Le point délicat dans la construction de cette catégorie réside dans ses limites. En effet, les élus et politiciens de carrière ne sont pas les seuls à voir un rôle politique

dans l'opération. Les directeurs de sem ou d'établissements publics occupent également des positions politiquement stratégiques, si bien que leurs nominations sont étroitement liées au personnel politique local et parfois national au pouvoir, à leurs convictions, et à leurs amitiés. Les cas lillois et marseillais, que l'on analysera plus tard, constituent d'excellents exemples de cette proximité entre « patrons » d'opération et milieux politiques. On a fait le choix d'intégrer à notre corpus d'entretiens les milieux politiques car s'ils ne participent pas forcément aux choix urbanistiques -c'est le cas de P. Mauroy, mais pas de J-C. Gaudin-, ils sont porteurs de valeurs politiques pour la ville. Ces valeurs sont présentes dans leurs discours sur l'action urbaine en générale, et l'opération en particulier, elles alimentent donc l'imaginaire produit dans le cadre du projet. De plus, les figures mayorales constituent des repères symboliques que l'on retrouve, certes à des degrés divers, dans l'imaginaire des territoires en requalification.

2. Le milieu des urbanistes : aménageurs, architectes et hauts fonctionnaires

La deuxième catégorie, celle des urbanistes, est constituée par les aménageurs et les architectes. On a décidé de rassembler dans un même sous-ensemble ces deux types d'acteurs car si leurs missions et leurs responsabilités au sein du projet sont différentes, elles sont complémentaires. De plus, aménageurs et architectes travaillent en étroite collaboration. Les aménageurs -le plus souvent maîtres d'ouvrage délégués- imposent un cahier des charges dans les prescriptions du concours, et les architectes lauréats -maîtres d'œuvre- en proposent une transcription spatiale et conceptuelle. Or, quelle que soit la rigidité du plan-masse, les aménageurs et les architectes travaillent ensemble à l'adapter aux contraintes économiques, logistiques, temporelles, politiques, etc. qui apparaissent au cours du chantier. Leur collaboration est d'autant plus intense que, pour les uns comme pour les autres, il s'agit de fournir une traduction spatiale et fonctionnelle aux valeurs et aux ambitions des commanditaires politiques. Ils participent à la production d'un imaginaire par les orientations stratégiques qui structurent leur action, par les thèmes qui fondent le projet, par les choix architecturaux et logistiques qui spécifient l'espace requalifié, et par la manière dont ils guident et organisent le débat entre acteurs sur le projet.

Les architectes urbanistes sont facilement identifiables car ils sont le plus souvent lauréats d'un concours d'architecture public et parfois médiatisé. Mais ce

n'est pas forcément le cas des aménageurs qui peuvent dépendre d'institutions très diverses : les services des collectivités territoriales (le plus souvent la mairie ou la communauté urbaine), une sem ou un syndicat mixte en charge de la maîtrise d'ouvrage, un établissement public, l'agence d'urbanisme locale, une société privée, une haute administration, etc. De fait, ce terme peut désigner tous ceux qui participent de près ou de loin à la conception, la réalisation et l'évaluation du projet. Afin de restreindre cette sous-catégorie, on s'est intéressé tout particulièrement aux aménageurs relevant des structures de gestion de l'opération -la sem Euralille, l'épa Euroméditerranée-, aux membres des services des collectivités territoriales en charge de l'action urbaine -la communauté urbaine de Dunkerque-, et aux agences d'urbanisme. Et au sein de ces institutions, on a cherché à rencontrer ceux et celles dont les missions se rapprochaient de la conception, ou de la stratégie.

Un type d'acteurs résiste cependant à cette classification : les hauts fonctionnaires. Par hauts fonctionnaires on désigne la nébuleuse des cadres supérieurs de l'Etat tels que les préfets, les fonctionnaires attachés à une haute administration, mais aussi les dirigeants d'entreprises ou de sociétés d'Etat. La présentation du cas lillois nous permettra de donner des exemples précis de ces personnages. Leur rôle est variable selon les opérations : ils peuvent être appelés à titre d'experts ou d'arbitres sur un point particulier. Suivant leurs responsabilités, ils peuvent mobiliser d'importants financements, ou encore leurs conseils et avis sont sollicités afin que l'opération bénéficie de leur parrainage. Mais quelles que soient les opérations, ils demeurent des acteurs d'autant plus puissants qu'ils sont discrets. Ils sont donc difficilement classables : leur dimension politique est indubitable, mais ils assument parfois aussi des fonctions d'aménageur. On s'y intéresse modérément dans cette recherche, car leur participation à la construction d'un imaginaire est difficile à repérer, mais il ne faut pas négliger leur poids dans le déroulement et l'orientation des opérations.

3. Les milieux de la communication : journalistes et communicants.

La troisième catégorie est constituée par ceux que l'on pourrait appeler les médiateurs. Par médiateurs, on entend non pas les personnes responsable d'une médiation, mais plutôt ceux en charge de médiatiser l'opération. Ce groupe englobe deux sous-catégories de producteurs d'imaginaire. D'abord les communicants publics qui dépendent des collectivités territoriales ou bien d'agences privées en charge de la

communication du projet. Ensuite les journalistes de la presse nationale et locale, généraliste ou professionnelle qui couvrent régulièrement les opérations que l'on étudie. Plus qu'un groupe unifié, on a donc là une nébuleuse d'acteurs en charge de l'image de l'opération.

Le rôle des communicants est loin d'être négligeable : c'est eux qui traduisent les concepts des architectes, les stratégies des aménageurs, et l'idéologie politique, en termes simples et marquants. Ils fonctionnent aussi comme un relais iconographique en choisissant les images, plans et maquettes emblématiques de l'opération. C'est eux encore qui adaptent le contenu et le vocabulaire du projet à la cible marketing : usagers, investisseurs institutionnels, investisseurs privés, futurs résidents, touristes, etc. Ils constituent des auteurs d'imaginaire dans le sens où, s'ils n'inventent rien, ils « produisent » de l'imaginaire au sens cinématographique du terme : ils donnent de la cohérence, de l'intelligibilité et de la visibilité aux éléments qui constituent le corpus imaginaire.

Les journalistes fonctionnent eux comme les maillons de tests et de relais de l'imaginaire du périmètre. Test car leur degré d'adhésion au projet et à son imaginaire est sensible dans le nombre et la teneur de leurs articles. Ainsi quant un journaliste intitule son article « *Neptune, le plan était presque parfait*⁷⁶ », c'est un verdict qui tombe sur l'opération. Les journalistes constituent également des relais car ils permettent la diffusion d'éléments de l'imaginaire dont on a souligné la dimension collective. Si bien que s'ils ne le créent pas, les journalistes contribuent à son existence en le diffusant.

4. Les milieux intellectuels et culturels

Enfin la quatrième catégorie d'acteurs que l'on ait interrogée est constituée par les figures du milieu culturel local. Ces acteurs ne participent pas directement à l'action urbaine : ils ne sont ni décideurs, ni techniciens, ni investisseurs, ni experts, ni communicants. De plus, ils constituent un groupe extrêmement hétérogène qui peut comprendre des journalistes-écrivains-militants tel que Jean Kehayan, ou des éditeurs telles que les sœurs Lafitte, ou des danseurs tel que le directeur du ballet Roland Petit à Marseille, des organisateurs de Lille 2004 ou des musiciens tel que J-M. Casadeus à Lille, enfin des conservateurs tel que ceux du musée d'art contemporain de

⁷⁶ J. Vermeil, « Neptune : le plan était presque parfait », in *d'Architectures*, n° 52, janv-fev. 1999.

Dunkerque qui doit déménager sur les friches en requalification.

Comme pour la catégorie des médiateurs, il s'agit davantage d'une nébuleuse. Ses membres présentent en plus la caractéristique de n'avoir que très rarement des liens entre eux, et d'entretenir avec les aménageurs des relations ponctuelles. Cette catégorie d'acteurs contribue à la production d'un imaginaire selon deux modes. Comme les hauts fonctionnaires, il peut s'agir d'un simple parrainage : des noms prestigieux sont associés au territoire requalifié et ainsi le connote, conforte certains traits symboliques. Les figures attachées au territoire en requalification sont ainsi étoffées. Il peut également s'agir d'une réelle collaboration entre aménageurs et milieux culturels à propos d'un site précis ou d'un axe du projet comme c'est le cas pour la Friche de la Belle de mai à Marseille, ou l'ancien atelier de préfabrication des Chantiers navals à Dunkerque. Cependant, ce type d'acteurs peut aussi n'avoir aucun rapport avec l'opération, même quand leur pratique professionnelle s'y déroule quotidiennement comme l'a montré la rencontre avec le conservateur du nouveau musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée à Marseille pourtant installé en plein cœur du périmètre.

Ces quatre catégories permettent d'obtenir un corpus d'entretiens qui couvre en grande partie les étapes et les logiques de la production imaginaire. Les discours recueillis auprès de ces différents acteurs donnent une idée à la fois de la commande, de la conception, de la réalisation et de la diffusion d'un imaginaire. Ils donnent des indications sur les composantes morphologiques, organisationnelles, politiques, symboliques, mythologico-historiques, sociologiques, esthétiques, etc. du corpus imaginaire. Enfin, ces entretiens permettent de tester la cohérence, la stabilité et la diffusion de l'imaginaire suivant les différents acteurs.

Une catégorie d'acteurs a cependant été écartée de ce corpus : les entrepreneurs et investisseurs. On a choisi de ne pas recueillir leurs témoignages pour trois raisons : parce qu'ils interviennent très ponctuellement dans le projet, parce qu'ils sont forcés de respecter les orientations stratégiques et architecturales fixées par la maîtrise d'ouvrage, enfin parce qu'ils constituent davantage une cible –pour utiliser un terme de marketing- que de réels producteurs d'imaginaire. La seule exception notable est celle de la tour conçue par Zaha Haadid pour J. Saadé qui est à la tête de la CMA-CGM, à Marseille. Les aménageurs d'Euroméditerranée ont laissé toute latitude

(jusqu'à la limite de la légalité urbanistique⁷⁷) à cet investisseur puissant dont l'arrivée sur le périmètre était intéressante autant économiquement que symboliquement⁷⁸.

C. Le choix de la méthode: l'analyse de contenu

Comment exploiter au mieux les entretiens menés pour interroger la construction d'un imaginaire et l'organisation du jeu d'acteurs ? Dans la mesure où la grille de questions était similaire mais non identique, et où les entretiens ont été conduits de manière semi-directive, l'analyse de contenu nous a semblé la plus propre à étudier le corpus ainsi constitué. Les acteurs étaient invités à parler à la fois de la nature de leur participation à l'opération (contenu, ancienneté, évolution de leur mission ou leur investissement dans le projet), des représentations mobilisées par le projet (présence de valeurs, de symboles, d'images à l'œuvre dans le programme), et des interactions entre les différents partenaires (dimension conflictuelle, modalités et nature des relations entre acteurs, etc.). Les entretiens étaient guidés par la volonté d'aborder ces trois aspects tout en prenant soin de ne pas contraindre la parole des personnes interrogées afin que d'autres thèmes puissent être intégrés, et que les connexions entre ces différents sujets puissent émerger spontanément.

Il ne s'agit évidemment pas d'un corpus exhaustif, mais plutôt d'un échantillon : tous les acteurs des opérations n'ont pas pu ou voulu être interrogés. De plus, tous n'ont pas pu ou voulu répondre à l'ensemble de nos questions. Mais, la représentativité et la pertinence de cet échantillon ont été vérifiées autant que possible en croisant les conseils -« vous devriez rencontrer X ou Y »- des acteurs interviewés. La quasi-totalité des entretiens a pu être enregistrée et donc retranscrit fidèlement et intégralement.

L'objectif de cette enquête est de faire émerger les composantes et l'organisation de l'imaginaire, et de le mettre en regard avec le jeu d'acteurs. Cela nous a conduit à poser des questions sur la « symbolique » de l'opération, ses valeurs, ainsi que sur la répartition des responsabilités et les relations entre les acteurs. Compte tenu de la teneur, de la longueur et du nombre relativement réduit

⁷⁷ Cf. Entretien avec J-M. Guénod.

⁷⁸ La CMA-CGM est le premier armateur français et son dirigeant est d'origine libanaise. L'entreprise alimente donc à la fois l'imaginaire maritime, méditerranéenne, et tertiaire du territoire en requalification. De plus, la tour monumentale de Zaha Haadid constitue un signal paysager et symbolique fort de l'entrée dans le périmètre d'Euroméditerranée.

d'entretiens (entre 12 et 15 par opération), une analyse thématique -ou catégorielle- nous a semblé la meilleure solution. Par analyse thématique on entend : « repérer des « noyaux de sens » qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi ⁷⁹ ». Les techniques de l'analyse de contenu sont nombreuses et plus ou moins techniques. Il ne nous a pas semblé nécessaire de mener une étude informatisée des occurrences ou des regroupements. On a testé sur certains entretiens une analyse de l'énonciation, mais les résultats que l'on a pu obtenir ne permettaient pas d'enrichir sensiblement notre réflexion sur l'imaginaire et le jeu d'acteurs. Tout au plus, cette analyse permettait-elle d'aboutir à des conclusions peu instructives, par exemple sur l'emploi du nous pour désigner suivant les cas les aménageurs (« nous, de la sem »), les habitants (« nous, les Marseillais »), les politiques, etc.

En revanche on est arrivé, en appliquant des catégories aux différents discours, à construire un tableau synthétique des réponses par opération (cf. annexes). Les catégories du tableau de synthèse découlent de notre grille de questions, mais elles résultent d'une classification progressive et donc variable suivant les opérations. Ainsi le thème de la « norditude » a-t-il été ajouté à l'issue des entretiens menés à Dunkerque et Lille, alors qu'il ne figurait pas dans notre grille initiale. Cela a permis d'une part de faire apparaître plus nettement les thèmes touchant aux valeurs et à l'image du projet, à l'organisation du jeu d'acteurs, à la dimension symbolique de l'opération, aux orientations stratégiques, etc. Et d'autre part, de faire apparaître les réponses les plus fréquentes ainsi que les points de divergence à la fois d'un acteur à l'autre et d'une catégorie d'acteur à une autre. Dans le cas des entretiens lillois, pour confirmer l'intuition que l'on avait d'un effet de citation des acteurs les uns par les autres, on a conduit une analyse de l'intertextualité (cf. annexes). Enfin, pour analyser plus particulièrement le déroulement de l'opération tel qu'il était raconté par les acteurs, on a mené une analyse narrative du récit qui a permis d'en saisir la structure et le degré de complexité suivant les projets.

⁷⁹ L. Bardin, *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, réed. 2003.

Conclusion

S'intéresser à la production d'un imaginaire dans le cadre d'opérations de requalification permet d'adopter une approche opérationnelle de ce thème. Il ne s'agit plus seulement de s'interroger sur la nature et l'efficace de l'imaginaire, mais de se demander en quoi consiste sa production, et dans quelle mesure elle constitue un processus révélateur du jeu d'acteurs. Et cette réflexion est d'autant plus intéressante qu'elle revêt un double enjeu. D'une part un enjeu scientifique car elle permet d'étudier les notions de jeu d'acteurs et d'imaginaire selon un angle renouvelé et « réversible » : que nous apprend l'imaginaire du jeu d'acteurs, dans quelle mesure l'étudier nous renseigne-t-il sur la manière dont les acteurs interagissent dans un contexte donné ? Et, comment le jeu d'acteurs alimente-t-il, influence-t-il, l'imaginaire du territoire de projet ? D'autre part cette recherche a un enjeu plus opérationnel, puisqu'il s'agit aussi dans cette analyse de saisir les caractéristiques du jeu d'acteurs et d'identifier celles qui sont nécessaires, ou au moins propices, à la production et la diffusion d'un imaginaire de projet.

Afin de répondre à ces questionnements, on a choisi de travailler simultanément sur trois opérations de requalification urbaine : Euralille, Euroméditerranée et Neptune. Ces trois projets présentent l'avantage d'être comparables par leur contexte, leurs ambitions, et leur chronologie, sans être des répliques les uns des autres. Si bien que leurs divergences organisationnelles et thématiques permettent de donner trois éclairages distincts et complémentaires de la production d'un imaginaire territorial dans un contexte de requalification.

Pour étudier ces terrains, on a choisi de mener des enquêtes auprès des acteurs que l'on a identifiés comme étant des « producteurs d'imaginaire ». Les entretiens que l'on a recueillis ont ensuite fait l'objet d'une analyse thématique. Mais pour une meilleure intelligibilité des opérations, on se propose dans les trois chapitres suivants de présenter à la fois le contexte et le déroulement des projets, et la manière dont le jeu d'acteurs et l'imaginaire se sont développés. Enfin, dans un cinquième et dernier chapitre, on reprendra de manière transversale et synthétique les conclusions de cette analyse afin d'identifier les liens que l'on peut établir entre production d'un imaginaire urbain et structuration du jeu d'acteurs.

CHAPITRE 2

LE CAS LILLOIS

EURALILLE (1990-2006) : L'OPÉRATION DE RÉFÉRENCE

Introduction

Euralille est la plus ancienne, la plus avancée et la plus largement connue des 3 opérations de requalification urbaine étudiées. Elle constitue, indirectement pour Euroméditerranée et très clairement pour Neptune, une référence. Son ampleur -une gare TGV, un centre commercial, 5 tours de bureaux, des ensembles résidentiels, etc.- et ses ambitions -constituer un pôle tertiaire de rang européen- la rapprochent de l'expérience marseillaise. Mais, comme on le verra, l'absence de bâti sur les terrains qu'elle concerne ainsi que le rôle et l'enjeu de la communauté urbaine rappellent davantage le cas de Dunkerque. Une quinzaine d'années après le lancement de l'opération par Pierre Mauroy, la ville de Lille s'est constituée une image bien meilleure que celle de capitale française de la crise industrielle. L'opération Euralille est entrée dans une deuxième phase opérationnelle dont le contenu a nettement évolué par rapport au premier volet du projet. Quelles sont les étapes et les acteurs de ce programme ? Comment peut-on expliquer la progression rapide et le consensus qui existe autour du succès d'Euralille ?

Avant de présenter la genèse et le développement de l'opération, on reviendra sur le contexte urbain d'Euralille c'est-à-dire sur son périmètre : une zone *non aedificandi*, un territoire entre centre historique et entrée de ville. Ensuite, on remettra le projet dans son contexte économique : une situation de crise économique et sociale liée à la désindustrialisation du Nord.

A. Le périmètre d'Euralille, une situation de contact entre centre ville et banlieue nord.

Le périmètre de l'opération Euralille correspond à deux ZAC couvrant ensemble plus de 110 ha : la ZAC du C.I.A.G (Centre International d'Affaires des Gares : 90 ha), plus communément appelée Euralille, et la ZAC Euralille 2 (22 ha). Elles sont situées au nord-est de Lille, à la limite du territoire communal, et, comme le montre la photographie aérienne ci-dessous, s'étirent en une bande de plus de 2,5 km de long.

Figure 2 : Vue aérienne de Lille et du périmètre des 2 ZAC d'Euralille.
Source : SEM Euralille.

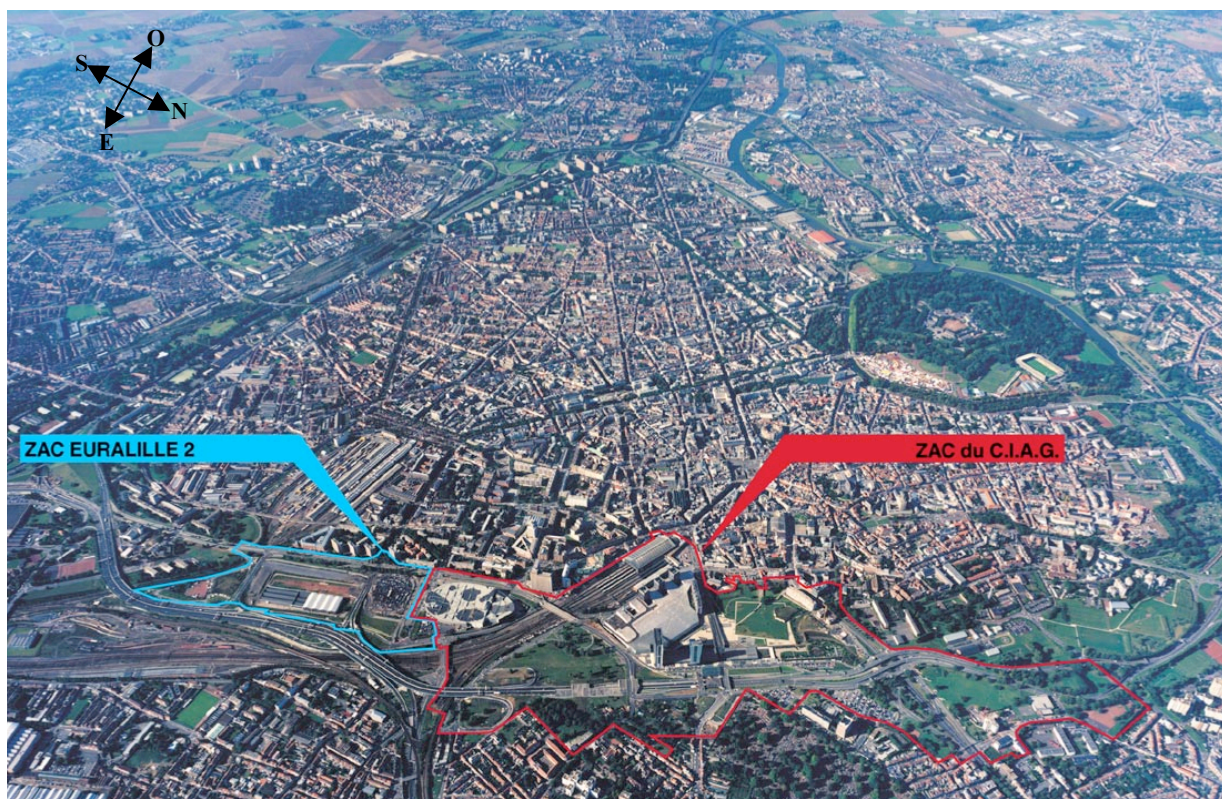
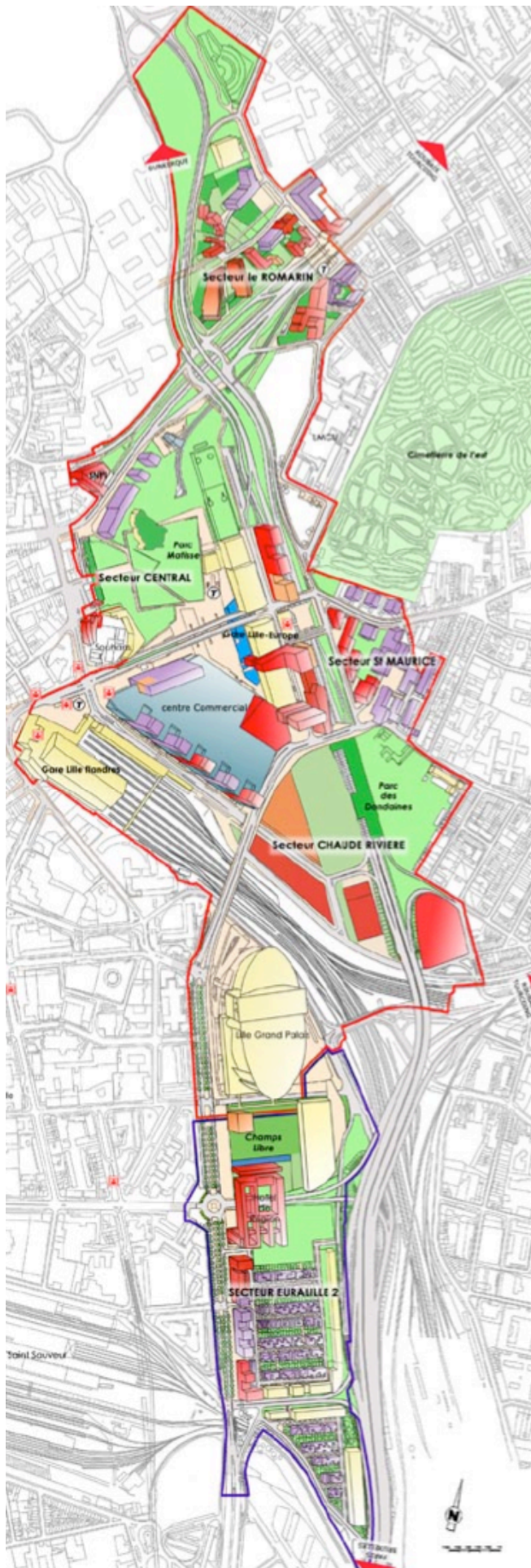


Figure 3 : Plan programme d'Euralille



Comme le montre ce plan des programmes d'Euralille, on identifie 5 secteurs à l'intérieur des 2 ZAC. La ZAC Euralille 2 (délimitée en bleu) correspond au secteur du même nom. Il est voué à accueillir le nouveau siège de la Région, une extension, quelques immeubles de bureaux mais surtout un quartier « d'habitat intermédiaire innovant » : le Bois habité. Il s'agit d'immeubles semi-collectifs et de maisons de ville dans un site boisé. La ZAC du CIAG (délimitée en rouge) est divisée en 4 quartiers :

- Le Centre ou secteur central, le plus vaste, comprend le parc Matisse bordé par au nord par un programme de logements et au sud et à l'est par les 2 gares, les tours du pôle d'affaires, et le centre commercial.
- Chaud-Rivière est situé entre la gare et le centre de congrès Lille Grand Palais, où passent à la fois les 2 tracés du TGV, le boulevard urbain et le périphérique. Ce secteur est essentiellement un projet d'espace vert (le parc des Dondaines qui devrait couvrir 6 ha).
- Saint-Maurice, le plus petit secteur (3,5 ha), se trouve à l'est du centre et englobe une partie de l'ancien faubourg. Il constitue un quartier arboré composé d'immeubles de logements et de bureaux de moyenne hauteur (maximum R+8)
- Le Romarin correspond à la pointe septentrionale du périmètre : les terrains appartiennent à la commune de La Madeleine et se situent au débouché de l'axe historique de la métropole en direction de Roubaix et Tourcoing. Il fait l'objet d'un programme mixte de logements et de bureaux.

1. Une ancienne zone *non aedificandi*

Les ZAC d'Euralille étaient à l'origine constituées par une ancienne zone classée *non aedificandi*. Les zones *non aedificandi* correspondent historiquement à la bande de territoire qui se trouvait immédiatement en contrebas des fortifications. Terrains stratégiques lors des sièges, ils devaient rester dégagés afin de pouvoir mieux surveiller et défendre la ville. Il s'agit donc d'un glacis militaire longtemps gardé inconstructible, même après la destruction des remparts, dans un certain nombre de villes : par exemple, le déclassement des reliquats de la zone *non aedificandi* de Strasbourg date seulement de 1990. Aujourd'hui, le statut de zones *non aedificandi* existe toujours, même s'il ne concerne plus seulement les territoires militaires : ces zones peuvent être destinées à préserver la qualité paysagère, ou à protéger des nuisances (stations d'épuration, autoroutes) et des risques (zones inondables, couloirs d'avalanches, etc.).

Dans le cas de Lille, le périmètre de l'opération était inclus dans l'ancien système de défense conçu par Vauban au XVII^{ème} siècle dont la pièce maîtresse -la forteresse- apparaît nettement sur la photo aérienne. Au nord-ouest (à droite de l'image), le fort Vauban dont on devine la forme hexagonale, est entouré d'un parc et bordé par le canal de la Deûle (qui avait également une fonction défensive). Ces terrains militaires étaient donc propriété de l'Etat depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, et avaient été classés *non aedificandi* en 1916, au milieu de la Première guerre, par le ministre de la Guerre. Il a fallu attendre la loi de juillet 1985 relative à la définition et à la mise en œuvre de principes d'aménagement⁸⁰ pour qu'ils soient rétrocédés à la municipalité. Auparavant, ces terrains correspondaient à 70 ha d'espaces complètement libres, et à 50 ha libérables uniquement occupés par un parking et le périphérique qui passait là où a été construite la gare TGV.

Le périmètre d'Euralille avait mauvaise réputation car il s'agissait d'un espace inhabité proche de la gare, attirant comme souvent dans ce genre de quartier une population interlope. Un aménageur rappelle que : « *dans le quartier dans lequel on se trouve aujourd'hui, on comptait essentiellement les passes. C'était la zone. C'était un quartier chaud, un quartier de gare.* ». Mais ce territoire présentait l'avantage de constituer une *tabula rasa* tant du point de vue morphologique que fonctionnel et social. Cependant, s'il n'a pas été nécessaire de se préoccuper de la population et du bâti puisque la zone *non aedificandi*

⁸⁰ Loi n°85-729 du 18 juillet 1985 : « *Les servitudes militaires instituées autour les enceintes fortifiées des places de Paris et Lille en application du décret des 8, 10 juillet 1791 concernant la conservation et le classement des places de guerre et des postes militaires, la police des fortifications et d'autres objets y relatifs, de la loi du 10 juillet 1851 relative au classement des places de guerre et aux servitudes militaires et du décret des 10 août-23 septembre 1853 pris pour son application sont ou demeurent abrogées.* »

était dégagée, il a quand même fallu réorganiser les infrastructures de transport qui occupaient le périmètre. Cette configuration a permis de lancer l'opération de requalification sans avoir à s'occuper ni de friches ni d'une population habitante, tout en bénéficiant d'une excellente situation.

2. Un espace de centralité et une situation frontalière

Une position centrale

Euralille est située en lisière de centre ville. Du point de vue du tissu urbain, le périmètre -au moins pour sa zone centrale où se trouve le centre d'affaires, le centre commerciale et la gare TGV- jouxte la trame qui date du XVIIIème siècle et se situe à 500 mètres de la Vieille Bourse qui annonce la partie médiévale de la ville. A cette centralité morphologique s'ajoute la proximité des fonctions centrales. Euralille est localisée près à la fois du cœur commercial, politique et logistique de Lille. Dans un rayon de 500 mètres on trouve à la fois les principales rues commerçantes de la ville (le quartier de la rue de Béthune), l'hôtel de ville et le siège de la communauté urbaine ainsi que des stations de métro (Lille Flandre, Lille Europe, Rihour) et le principal carrefour de bus (la place des Buisses). Enfin, si l'on considère l'échelle de l'agglomération -qui constitue une des clefs pour la compréhension de l'opération- le périmètre est situé au centre de l'agglomération. Le territoire d'Euralille est situé dans la commune centre et éponyme de la communauté urbaine (LMCU : Lille métropole communauté urbaine). Et, à proximité du centre ville, il n'en est pas moins connecté aux deux principaux axes desservant les autres communes de la LMCU : l'A 22 vers Villeneuve-d'Ascq et la Belgique, et l'avenue de la République (N450-350) en direction de Roubaix et Tourcoing.

Et une situation de contact

Pour avoir une position centrale, le périmètre d'Euralille n'en est pas moins également une entrée de ville. Les territoires concernés par l'opération sont situés *intra muros* mais le périmètre comprend également à la fois des territoires *extra muros* comme le secteur Saint-Maurice (un faubourg) et des terrains appartenant à d'autres municipalités comme le Romarin (qui dépend de La Madeleine). Si bien qu'il faut lire la situation d'Euralille à la fois comme à proximité immédiate du centre et du noyau historique, mais en position de marge contact avec la banlieue nord-est. Un contact physique qui se double d'un contact social puisque le périmètre d'Euralille fait ainsi la jonction entre les classes moyennes et supérieures du centre ville de Lille, et des périphéries traditionnellement ouvrières, et aujourd'hui encore populaires. En témoignent les nombreuses usines du faubourg de Fives qui est limitrophe

d'Euralille dans la partie sud du périmètre, et les grands ensembles situés au nord du faubourg Saint-Maurice et de La Madeleine.

De plus, à une échelle plus petite, Euralille constitue un espace de contact avec les pays voisins. Les 2 gares ferroviaires et l'autoroute constituent le point de débarquement d'un certain nombre de Belges et de Britanniques qui, de plus en plus nombreux, viennent faire leurs courses à Euralille, visiter la ville ou encore profiter des événements culturels.

La dimension d'entrée de ville donne à l'aménagement et au paysage urbain du périmètre une valeur emblématique à laquelle -on le verra- les aménageurs n'ont pas cherché à échapper, bien au contraire. Mais le premier souci des aménageurs et des élus d'Euralille a d'abord été de faire de l'opération la « locomotive » qui tirerait la région du marasme économique dans lequel l'avait plongé la crise industrielle des années 1970-1980.

B. Un contexte de crise industrielle : la nécessaire reconversion

La crise économique qui, dans les années 1980, a touché la France en général et son secteur industriel en particulier n'a pas épargné le Nord, bien au contraire. La région de Lille, capitale de la France industrielle depuis 100 ans, est atteinte de plein fouet par la faillite des entreprises locales. Si bien que, pour limiter les conséquences économiques et sociales dramatiques de cet épisode, la reconversion grâce aux activités tertiaires est apparue comme l'unique solution. On ne prétend pas ici exposer intégralement le contexte économique des années 1980 ainsi que la reconversion de la région, mais plutôt d'en retracer les grandes lignes.

1. Ampleur et facteurs de la crise industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais

L'effondrement d'une économie régionale

A l'échelle du Nord-Pas-de-Calais, la plupart des secteurs de l'industrie sont touchés par la crise dans les années 1970-80, et notamment les piliers de l'économie du Nord : le textile, la sidérurgie-métallurgie, et les mines. Entre 1977 et 1985, les effectifs salariés de l'industrie accusent un recul de 30% dans le Nord-Pas-de-Calais⁸¹. La situation varie d'une branche à l'autre. Les industries agro-alimentaires sont les moins touchées (-6,3% de salariés, soit une baisse des effectifs de 3000 pour 1979-87). Les secteurs les plus touchés à la fois en proportion et en effectifs ont été celui de l'énergie (-74,2% des salariés, soit près de 53 000 emplois), celui des biens de consommation (-29% soit près de 48 000 personnes) et celui des biens intermédiaires (-27,6% soit près de 47 000 emplois). Ces chiffres s'expliquent par la

⁸¹Cf. Figure 3.

fermeture des Houillères (pour les salariés de l'énergie), en perte de vitesse au début des années 1970 et dont l'ultime extraction a lieu en 1990. Mais également par la récession qui frappent la confection de vêtements (secteur biens de consommation), le textile et la sidérurgie (biens intermédiaires).

Dans la région lilloise, ce sont surtout le textile, les industries de biens intermédiaires et l'habillement qui ont été touchés. La baisse des effectifs du textile a commencé dans les années 1960 : entre 1960 et 1975 le nombre d'emplois passe de 230 000 à 160 000. Mais elle s'accélère au milieu des années 1970, si bien que, depuis, les effectifs ont encore été divisés par 5. C'est à Roubaix et Tourcoing que la situation est la plus grave : le nombre de salariés dans le textile y chute de 110 000 en 1960, à 54 000 en 1975 pour finir à environ 8 000 aujourd'hui. Les industries métallurgiques et de chimie lourde sont également atteintes par la crise : la fonderie Massey-Ferguson de Fives est fermée en 1986, entraînant le licenciement de 3 500 personnes. Enfin, un grand nombre des 30 000 salariés de la confection lilloise est licencié au fil des années.

D'un point de vue sectoriel, l'ensemble des branches de l'industrie de la région sont touchées. Mais d'un point de vue structurel, les grandes entreprises (établissements de plus de 500 salariés) ont été les principales victimes de la crise économique. On en dénombrait 194 en 1979 et 113 en 1987, et elles sont responsables de la perte de 140 000 postes dans la région sur la période. Parmi ces grandes entreprises, on peut citer l'établissement Willot, principal fabricant textile, concurrent de DMC, dont le démantèlement en 1989 a détruit plus de 8 000 emplois. Comme le souligne D. Paris, « *l'accroissement des catégories artisanales de 1 à 10 et de celles de 10 à 50 salariés marque en fait le glissement généralisé vers des unités de taille plus réduite* ⁸² ».

Les facteurs de la crise

L'origine de la crise industrielle est à chercher à la fois dans les difficultés de la conjoncture économique des années 1970-80 et dans la laborieuse modernisation des entreprises industrielles du Nord. Pour chaque branche, des facteurs propres ont joué tels que le coût particulièrement élevé des nouvelles machines dans le textile, l'endettement des entreprises sidérurgiques et la chute séculaire de la demande d'acier⁸³, ou encore l'essoufflement depuis les années 1960 de la chimie lourde fondée sur le charbon. Mais, on peut néanmoins identifier 4 causes principales et valables pour tous les secteurs.

La première est liée au déclin de l'appareil productif et au manque d'intégration des

⁸² Didier Paris (dir.), *Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement*, Ed. Reclus-La Documentation Française, Montpellier, 1985.

⁸³ Yves Méry et Vincent Wright, *La crise de la sidérurgie européenne, 1974-1984*, PUF, Paris, 1985.

innovations. Dans les années 1970, la plupart des machines datent de l'après-guerre, et le coût du matériel ralentit sérieusement le renouvellement du parc.

La seconde cause de la crise tient aux gains de productivité depuis les années 1960 qui d'une part rendent inutile une bonne partie de la main d'œuvre, et d'autre part nécessitent des ouvriers davantage qualifiés. Or la population active lilloise compte une forte proportion d'individus sans aucun diplôme (41% en 1975⁸⁴) ce qui complique la reconversion des salariés. En effet, les postes qualifiés de l'industrie textile du Nord-Pas-de-Calais passent de 26% à 45% des emplois non cadre entre 1982 et 1996⁸⁵.

La troisième série de facteurs correspond à la nouvelle géographie de la production industrielle. L'émergence de nouveaux pays producteurs parmi les PVD, dans les décennies 1960-80, constitue une menace sérieuse pour la production française. Le prix et la durée du travail des ouvriers français, la fiscalité ou encore le coût de la législation anti-pollution (surtout pour la sidérurgie) sont autant de raisons pour expliquer, à produit égal, l'impossible concurrence des entreprises du Nord.

Enfin, la récession mondiale entraînée par les chocs pétroliers des années 1970 n'a pas épargné l'industrie française et notamment les entreprises du Nord, déjà fragilisées par les débuts de la modernisation et de la mondialisation de la production. Elles ont sombré dans le marasme, désarticulant le tissu économique de toute la région, et provoquant une grave crise sociale.

2. Une situation socio-économique critique

La région lilloise a été durement éprouvée par la crise économique : entre 1979 et 1987 les effectifs salariés chutent de près de 184 000 tous secteurs confondus. Dans l'industrie, entre 1973 et 1986, près de 40 000 emplois industriels sont détruits, soit 40% des possibilités de travailler. De plus, la spécialisation spatiale en matière de production contribue à aggraver localement les effets de la dégradation du tissu industriel régional. Il en va de même avec la structure par taille des entreprises locales : marqués par le poids des grands établissements, les bassins industriels traditionnels comme Lille-Roubaix-Tourcoing, le Valenciennois et la vallée de la Sambre, sont les plus touchés.

Si bien que le taux de chômage explose dans la région passant de 3% en 1975, à 10,5% en 1982 et à 14% en 1987. Il atteint même 20 à 25% dans certains quartiers de Lille

⁸⁴ Yves-Marie Hilaire et Louis Trenard, *Histoire de Lille du XIX^{ème} siècle au seuil du XXI^{ème} siècle*, Ed. Librairie Académique Perrin, Lille, 1999.

⁸⁵ Jacques Bonte, *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix et Tourcoing. 1900-2000*, Ed. La Voix du Nord, Lille, 2002.

comme Wazemmes ou Fives qui jouxtent l'actuel périmètre d'Euralille. La situation est d'autant plus critique qu'il y a peu de créations d'entreprises et donc d'emplois pour contrebalancer l'hémorragie industrielle. Dans les années 1980, ces créations dans le Nord-Pas-de-Calais sont plus faibles qu'ailleurs en France : en 1985, la région occupait même le dernier rang pour le nombre de créateurs d'entreprises par habitant. D. Paris explique ce retard par le fait que « *l'initiative dans l'entreprise est traditionnellement l'apanage de quelques grandes familles au rôle marquant dans l'histoire du développement régional.* »⁸⁶ Ainsi la généralisation du salariat depuis la fin du XIX^{ème} siècle a-t-il pu freiner l'émergence dans le Nord d'une culture de création d'entreprise qui aurait été salutaire dans ce contexte de crise industrielle.

Enfin, la tertiarisation de l'économie de la région est amorcée dès les années 1960, mais elle est lente et ne compense pas les pertes d'emplois dans l'industrie. En 1968, le secteur tertiaire (51,63%) dépasse pour la première fois à Lille le secteur secondaire (48,37%), et il atteint même 80,7% en 1990. Mais cet essor n'a pas suffi à équilibrer le marché de l'emploi lillois où, dans les années 1975-1980, 36 000 postes ont été créés dans le tertiaire pour 40 000 perdus dans l'industrie. De plus, les emplois créés par la tertiarisation de l'économie régionale s'adressent rarement aux ouvriers sans aucune qualification dont les usines ont fermé. Cependant, les activités tertiaire ont « *sauvé la cité du désastre économique* »⁸⁷ ce qui en fait la planche de salut lilloise.

3. La tertiarisation comme planche de salut

Les progrès du secteur tertiaire à partir des années 1960-70 tiennent autant au tertiaire non marchand qu'au tertiaire marchand. La fonction publique nationale et territoriale atteint à Lille un degré exceptionnel de concentration. Déjà importante au début des années 1970, sa présence s'intensifie à partir de 1975 : la ville rassemble en 1990 plus de 62% des agents de l'Etat et des collectivités locales de la région. Deux pôles se distinguent par leur rayonnement : un CHRU de très bonne renommée qui rassemble plus de 8 000 salariés, et le pôle universitaire qui, dès 1988, attire près de 60 000 étudiants dans ses universités libres ou publiques et ses grandes écoles (de commerce, de journalisme, et d'ingénieurs).

Deux secteurs du tertiaire marchand sont davantage représentés à Lille : le commerce et la logistique, et les services aux entreprises. La région bénéficie de l'implantation d'un

⁸⁶ Didier Paris (dir.), *Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement*, Ed. Reclus-La Documentation Française, Montpellier, 1985.

⁸⁷ Yves-Marie Hilaire et Louis Trenard, *Histoire de Lille du XIX^{ème} siècle au seuil du XXI^{ème} siècle*, Ed. Librairie Académique Perrin, Lille, 1999.

MIN à Lomme en 1972, afin de regrouper en un marché de gros les activités de vente dispersées autour des halles de Lille. De plus, le développement de la grande distribution et celui de la vente par correspondance font du commerce un secteur dynamique. Selon l'Apim (Agence pour la promotion internationale de Lille Métropole), La Redoute et les 3 Suisses figurent aujourd'hui parmi les meilleurs sites marchands de France. Et les premiers magasins de la célèbre enseigne Auchan ont ouvert dans l'agglomération au début des années 1970, suivis par des groupes locaux tels que Castorama ou Décathlon. À la même période est mise sur pied la plate-forme multimodale de Lesquin (le Centre Régional de Transport Lille-Lesquin) également située dans la périphérie de Lille. Le secteur des services aux entreprises, et en particulier les assurances (GAN, UAP, etc.) est traditionnellement puissant à Lille. Après 1975, on observe aussi l'essor des services de conseil aux entreprises.

Mais l'abandon par les Britanniques du projet de tunnel sous la Manche au début des années 1970, le ressentiment de Roubaix et Tourcoing vis-à-vis de la domination lilloise ainsi que la crise économique ont hypothéqué le développement tertiaire de la région. Le secteur du transport est durement touché (-52,2% de salariés entre 1979 et 1987⁸⁸). Et si la part de la population active travaillant dans le tertiaire marchand a dépassé la moyenne française (44% pour 40% en France⁸⁹), la part des effectifs de l'industrie dans le Nord-Pas-de-Calais correspond encore en 1987 à plus du double de la moyenne nationale (46% pour 19% pour la France).

La deuxième moitié des années 1980 apporte un second souffle à la tertiarisation de l'économie lilloise grâce à l'autorisation de creusement du tunnel vers l'Angleterre en 1986, logiquement suivi du lancement du TGV Nord-Européen. De plus, les principaux maires de la communauté urbaine de Lille (CUDL, qui devient en 1997 la LMCU) élaborent une charte de « développement harmonieux », un développement bientôt piloté par P. Mauroy qui est élu à la présidence de la CUDL.

Le contexte du projet Euralille est marqué par la transition. Une transition qui se lit dans le contexte urbain : transition entre le centre ville et la périphérie nord, entre la ville centre de l'agglomération et ses pôles secondaires (Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Asq). Elle se lit également dans la situation de l'opération : un nœud de communications entre les réseaux ferroviaires et autoroutiers français et les réseaux européens (britannique et hollandais via la Belgique). Enfin une transition entre l'économie traditionnellement industrielle de la

⁸⁸ Cf. Figure 3.

⁸⁹ Cf. Figures 3 et 4.

région tombée dans la crise, et la reconversion tertiaire impulsée dans les années 1980 qui porte les espoirs d'une population durement éprouvée.

Pour présenter cette opération, on reviendra d'abord sur ses débuts. Le lancement d'Euralille a été précédé de projets faisant déjà apparaître la volonté politique de réagir. Et la création de la sem Euralille s'est faite grâce à la mobilisation d'un exceptionnel trio : P. Mauroy (le politique), J-P. Baïetto (l'aménageur) et R. Koolhaas (l'architecte) ont défendu ensemble l'idéologie de rupture qui caractérise le programme. On s'attachera ensuite à montrer qu'en dépit d'aléas politiques et économiques, l'opération a conservé sa cohérence stratégique. Les réalisations ont été à maints égards à la hauteur des espérances placées dans le projet, si bien que les variations thématiques introduites par le deuxième volet -Euralille 2- n'en ont pas trahi les valeurs. On finira cette présentation en s'interrogeant sur les clés de la réussite de cette opération. Trois éléments semblent déterminant dans le succès d'Euralille : la gestion des temporalités urbaines, les complémentarités thématiques et partenariales et la mise en récit du projet.

I. La volonté politique de réagir : les débuts d'Euralille

Euralille s'inscrit dans la volonté à la fois de rendre à Lille ses lettres de noblesse architecturales afin de recréer une certaine attractivité touristique et dans celle d'exploiter sa situation frontalière pour doper la reconversion tertiaire de l'agglomération. L'opération qui est lancée en 1990, est portée à bout de bras par trois hommes également déterminés : le premier élu de la région, Pierre Mauroy, un aménageur chevronné, Jean-Paul Baietto et un architecte de renommée internationale, Rem Koolhaas. Le projet est fondé sur une stratégie de la rupture qui touche tous les domaines du programme : une rupture à la fois en matière d'économie, d'intégration géographique et d'esthétique.

A. Les prémisses

Quatre projets méritent d'être présentés car ils constituent les prémisses de l'opération Euralille telle qu'elle a vu le jour en 1990. D'abord la requalification du centre ville de Lille : un noyau d'architecture flamande à mettre en valeur afin de redorer le blason architectural et touristique de la ville. Puis la création d'une ligne de transport interurbain à l'époque ultra-moderne : le VAL. Ensuite la bataille menée par la municipalité afin d'obtenir que le TGV Nord-Européen passe par le centre ville et non pas en dehors de l'agglomération comme prévu par les services de la SNCF. Enfin, la création de la société anonyme Euralille-Métropole, préfiguration de la sem Euralille, qui, à partir de 1988, a imaginé le projet mis en place par la communauté urbaine deux ans plus tard.

1. La requalification du centre ville

Le centre ancien de Lille, appelé le Vieux Lille, se situe dans la partie nord-ouest de la ville *intra muros* et correspond à ce qui reste du tissu et du bâti des époques médiévale et moderne. La strate médiévale est visible à la fois à l'entrelacs de rues pavées qui délimite un parcellaire étroit et tortueux, et aux monuments telles que les églises Sainte-Catherine et Saint-Maurice, ou encore l'hospice Comtesse⁹⁰. La Vieille Bourse est un témoin du style de la Renaissance flamande. C'est aux XVII^e et XVIII^e siècles qu'apparaissent d'une part l'architecture relativement homogène de maisons en briques avec soubassement en pierre et pignon à gradins donnant sur la rue, et d'autre part l'édification d'une nouvelle ligne de fortification verrouillée par la Citadelle.

La volonté de mettre en valeur ce patrimoine architectural naît à la suite de la loi

⁹⁰ Hôpital fondé en 1237 par Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandres.

Malraux, dans les années 1960. Elle est animée à la fois par les politiques puisque, dès 1967, le dossier est conjointement établi par le maire socialiste A. Laurent⁹¹ et son adjoint J. Levy, et par la société civile avec notamment les dames de l'association *Renaissance du Lille ancien*⁹². Le projet de requalification par les pouvoirs publics du Vieux Lille se fonde sur 3 éléments. D'abord la nécessité d'agir sur un quartier devenu insalubre tout en limitant l'appétit spéculatif des promoteurs. Ensuite la recherche par l'équipe municipale de nouveaux arguments d'attractivité pour Lille alors en pleine crise industrielle. Comme l'a confié plus tard P. Mauroy au *Quotidien de Paris*⁹³ : « Pour attirer un investisseur (à Lille), il faut multiplier les atouts. La qualité de vie, un cadre attractif, une vie culturelle et sociale intense, sont des éléments incitatifs. Il y avait beaucoup à faire. On a bataillé pour faire du Vieux Lille un secteur sauvegardé. Le quartier était submergé de gens qui gîtaient tant bien que mal, qu'il a fallu convaincre de la nécessité des travaux. » Enfin, la volonté de ne pas reproduire les erreurs de la rénovation du périmètre Saint-Sauveur, dans les années 1960, qui a fait disparaître une partie du patrimoine médiéval de la ville pour construire un nouveau centre directionnel. En 1965 le secteur sauvegardé, un périmètre de protection et de sauvegarde du patrimoine couvrant 7,5 hectares, est adopté par le Conseil Municipal. Il est étendu à 52 hectares deux ans après, dans le cadre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux Lille. Cependant il ne devient effectif qu'avec l'arrêt préfectoral de 1976, et le Conseil d'Etat ne l'entérine -autorisant ainsi l'attribution des subventions nécessaires- qu'en 1980.

La requalification du secteur sauvegardé s'est faite en suivant une double logique : la restauration luxueuse, par la mairie ou des commerçants, des plus beaux monuments auxquels ont été attribués de nouvelles fonctions (musée, salle de théâtre, boutiques de luxe), et le rachat et la réhabilitation publics d'immeubles à des fins de logement social. Le Vieux Lille a été modifié en profondeur par cette politique de valorisation du patrimoine historique. Si aujourd'hui l'activité commerciale demeure, il ne s'agit plus de commerces de proximité ni d'artisanat ordinaire, mais de créations artistiques ou de vente d'objets de luxe (mobilier, décoration, vêtements de marque) ou d'objets culturels (livres, disques, instruments de musique)⁹⁴. Enfin la spéculation immobilière a fini par pousser au départ les populations modestes remplacées par des habitants aux revenus élevés. Mais quoi que l'on puisse penser de l'évolution socio-économique du Vieux Lille, force est de constater, 30 ans après, que « la

⁹¹ Augustin Laurent, d'obédience socialiste, a été maire de Lille de 1955 à 1973, date à laquelle il est remplacé par son adjoint Pierre Mauroy.

⁹² Association fondée en 1964 par Germaine Six-Thiriez.

⁹³ In « Patrimoine : le temps retrouvé », supplément du *Quotidien de Paris* n° 4064 du 09/12/1992.

⁹⁴ Cf. B. Lefebvre et M. Vervaeke, Evolution de 3 secteurs anciennement urbanisés de la commune de Lille et évolution des rapports sociaux, Ministère de l'environnement et du cadre de vie, mars 1980.

*politique engagée contribue à donner au quartier, à donner à la ville dans son ensemble, une image renouvelée et des éléments d'attraction et de séduction particulièrement renforcée.*⁹⁵ » Cette première étape pour extraire Lille de ses difficultés urbaines et de son image sinistrée a été suivie de 3 autres projets visant à faire entrer la ville dans une nouvelle dynamique.

2. L'entrée dans la modernité : le VAL

À la politique de mise en valeur du patrimoine historique s'est greffée, dans les années 1970-80, celle de moderniser l'agglomération. Afin de donner toutes ses chances à la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, créée en 1970, la CUDL⁹⁶ cherche un mode de transport en commun plus attractif que l'automobile pour ses futurs habitants qui iront travailler chaque matin dans la ville-centre. La volonté de l'agglomération d'entrer dans l'ère des hautes technologies s'est traduite pour la première fois en 1977 par le lancement du projet de VAL. Le VAL, véhicule automatique léger -appelé à l'origine le Villeneuve-d'Ascq-Lille-, est une ligne de métro fonctionnant sans conducteur pour la première fois au monde. Le projet est mené à bien en dépit de critiques dénonçant « *un projet hors de prix, aventureux sur le plan technologique*⁹⁷ », et la première ligne du VAL est inaugurée en avril 1983.

Avec la construction du VAL, deux dynamiques qui seront caractéristiques de l'opération Euralille sont à l'œuvre. D'une part la gestion communautaire des problèmes urbains. En effet, il s'agit d'un transport interurbain reliant Lille aux autres pôles de la conurbation (d'abord Villeneuve-d'Ascq, puis Tourcoing, Lomme et finalement Roubaix). Et d'un projet porté politiquement (A. Notebart puis P. Mauroy) et financièrement (2,3 milliards d'euros⁹⁸) par la CUDL. La communauté urbaine apparaît alors pour la première fois comme maître d'ouvrage d'un grand projet. D'autre part, Lille acquiert un statut de « *laboratoire des transports urbains*⁹⁹ », et commence ainsi à rompre avec son image de ville enlisée dans son passé industriel. Le VAL est le premier pas de la ville vers la modernité. Comme le souligne une communicante : « **le métro était une prouesse technologique. Et il y a 10 ans, ça a été vécu comme une rupture.**¹⁰⁰ »

⁹⁵ Yves-Marie Hilaire et Louis Trenard, *Histoire de Lille du XIXème siècle au seuil du XXIème siècle*, Ed. Librairie Académique Perrin, Lille, 1999.

⁹⁶ CUDL : communauté urbaine de Lille, alors dirigée par Arthur Notebart. Elle devient en 1997 la LMCU : Lille Métropole communauté urbaine.

⁹⁷ Attaque de A. Diligent (alors sénateur de Roubaix) relatée par R. Bouet, secrétaire général de la communauté urbaine de 1971 à 1978 in *1968-1998, Lille Métropole, la métropole rassemblée*, Paris, Fayard, 1998.

⁹⁸ Soit plus précisément 15,5 milliards de francs valeur 1989.

⁹⁹ M. Aubry (coord.), *Un nouvel art de la ville. Le projet urbain de Lille*, Lille, Ville de Lille, 2005.

¹⁰⁰ Entretien avec ELMé2.

3. Un jour, un train

Comme le confirme la majorité des entretiens que l'on a menés¹⁰¹, le projet de captage de la ligne du TGV Nord afin qu'il passe dans Lille *intra muros* plutôt qu'en dehors, constitue une étape décisive dans la genèse d'Euralille. Alors que le développement de Lille avait toujours été pensé à l'échelle de la ville, au mieux de l'agglomération, l'ambition de disposer d'une gare ferroviaire internationale signifiait concevoir le développement de Lille « à 360°¹⁰² », c'est-à-dire aux échelles nationale et européenne. Ce saut scalaire apparaît dès 1986 avec la campagne de publicité que la ville lance avec force affiches et autocollants, ayant pour slogan : « *Lille l'Européenne* ». La ville s'adressait à l'extérieur, contrairement aux campagnes de 1980 et 1982 destinées aux habitants. La formule choisie lors de ces campagnes de proximité était modestement : « *Lille Amie* ».

De plus, la modification du tracé du TGV Nord est le résultat, pour la première fois, de la mobilisation de tous les acteurs locaux. P. Mauroy confie : « *Là, il a fallu se battre. Et la vérité m'oblige à dire que la volonté s'est singulièrement élargie. Elle est devenue celle de toute une région. Je n'ai jamais réussi un tel rassemblement autour d'une idée. Qu'elle qu'elle ait été la sensibilité politique des uns et des autres, ce fut la grande union régionale dans l'association Lille-Gare TGV*¹⁰³ ». L'association de lobbying a été fondée à l'initiative de P. Mauroy et rassemblait la mairie et la communauté urbaine de Lille, le département Nord et la région Nord-Pas-de-Calais, la CCI et le patronat local, ainsi que de nombreuses institutions et associations locales. Cette fédération des « forces vives » locales est également une spécificité que l'on retrouve dans le projet Euralille.

La création d'une gare TGV à Lille était assujettie à deux conditions. La première était que le tunnel sous la Manche soit effectivement percé. Or P. Mauroy a pris en 1981 ses fonctions de Premier ministre et a pu relancer le projet bloqué en 1978. Le gouvernement britannique finit par accepter en mars 1986 le creusement. Il ne faut donc pas voir un hasard dans le fait que la poignée de main historique entre M. Thatcher et F. Mitterrand ait été échangée dans le grand hall de l'hôtel de ville de Lille. L'ouverture du tunnel était essentielle car elle conférait sa rentabilité au TGV Nord-Européen et déterminait donc sa construction. La seconde condition résidait dans le tracé du TGV Nord-Européen qui devait non seulement rapprocher le nord de la France de Paris, mais également se connecter aux réseaux belges et

¹⁰¹ La mention du TGV Nord comme élément déterminant dans la modernisation de l'image de Lille et comme premier jalon d'Euralille apparaît dans 9 entretiens sur 13, cf. tableaux d'analyse thématique, annexe.

¹⁰² L'expression est de P. Mauroy.

¹⁰³ Citation de P. Mauroy extraite de M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

hollandais (via le Thalys), et anglais (via l'Eurostar). Plutôt qu'il ne passe à 10 km de Lille, « dans la pampa¹⁰⁴ », il fallait convaincre les ingénieurs de la SNCF de le dévier vers le centre ville. L'entreprise de modification du tracé des voies a donné lieu à de longues et laborieuses négociations à la fois avec la SNCF, et avec le gouvernement à la tête duquel se trouvait J. Chirac. R. Cailleau, négociateur pour la ville de Lille, est parvenu à un accord avec la SNCF en décembre 1987. Mais l'accord stipulait le paiement à la SNCF d'un dédommagement de 122 millions d'euros pour les quelques minutes de retard que prenait le TGV. Or la ville, même aidée de la communauté urbaine n'était pas en mesure de s'acquitter d'une telle somme. L'Etat a donc été sollicité pour venir en aide à Lille et a finalement assumé le paiement de la moitié de l'indemnité. La CUDL a pris à sa charge 40,2 millions d'euros et Lille 21 millions¹⁰⁵.

La gare historique se trouvait en position de cul de sac par rapport aux lignes du TGV, si bien qu'il a paru assez vite évident que la construction d'une nouvelle gare s'imposait. C'est à J-M. Duthilleul, architecte en chef de la SNCF, qu'est revenu le chantier. L'ampleur du terrain et la nécessité de construire de toute pièce une nouvelle structure d'accueil ont permis à J-M. Duthilleul de concevoir un édifice de 500 mètres de long sur 50 de large à l'architecture contemporaine. « *Il fallait que le nouveau train, porteur de synergies nouvelles et d'une confiance collective retrouvée, arrivât triomphant au cœur de la ville... L'architecte en chef des Chemins de fer avait d'emblée compris le caractère symbolique qu'on lui demandait de mettre dans son bâtiment.*¹⁰⁶ »

L'idée de monter un projet économique a assez naturellement suivi la « bataille » pour le TGV. De fait, la municipalité devait récupérer, ou au moins amortir, les 21 millions consentis, et « *il était impensable de ne pas tirer parti d'un trafic de passagers qui allait passer de 9 à plus de 30 millions par an.*¹⁰⁷ » De plus, le lobbying pour obtenir un nouveau tracé a permis à P. Mauroy de préparer son ascension à la tête de la communauté urbaine et de rétablir un certain consensus entre les maires des principales communes de l'agglomération. Il est élu en 1989 à la présidence de la communauté, ce qui lui donne compétence en matière d'urbanisme pour le terrain de la zone des 2 gares. Et il négocie avec les principaux maires un programme intercommunal de développement urbain intitulé « 7 projets pour la métropole ». La communauté urbaine se constitue ainsi en maître d'ouvrage potentiel d'un projet de

¹⁰⁴ L'expression est de P. Mauroy.

¹⁰⁵ Plus précisément, l'addition se montait à 880 millions FF, la contribution de la CUDL se montait à 264 millions et celle de la ville à 136 millions FF (valeur 1987).

¹⁰⁶ M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

¹⁰⁷ Citation de P. Mauroy extraite de M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

développement économique à proximité de la nouvelle gare TGV.

4. Euralille avant Euralille

Les premières réflexions pour un programme tertiaire sur les terrains qui entourent la nouvelle gare TGV débutent dès l'obtention du tracé *intra muros*, en 1987. Les trois principales figures d'Euralille y participent : P. Mauroy, alors maire de Lille, à l'origine du projet, Rem Koolhaas, l'architecte urbaniste de l'opération et J-P. Baïetto, l'aménageur, pilote du programme jusqu'en 1998. Ce dernier, ancien directeur général de SCET (société centrale pour l'équipement du territoire), en tant que consultant indépendant, a proposé à P. Mauroy de créer une société fournissant des études stratégiques afin d'estimer les retombées financières de la nouvelle gare. Il s'agissait, de l'aveu même de J-P. Baïetto, de « *travaill[er] à l'établissement d'une stratégie et d'orientations qui définissaient le programme cadre dans lequel allaient évoluer Euralille et les problématiques spatiales dont architectes et opérateurs allaient devoir tenir compte. Nous avons identifié un certain nombre de critères qui nous paraissaient importants quant à la conception spatiale sans chercher à se faire d'image. Surtout pas !...¹⁰⁸* ». Uniquement donc un travail de défrichage. En mars 1988, J-P. Baïetto prend la direction de la société d'étude au sein de laquelle il est secondé par des fidèles de P. Maurois en mission à la mairie de Lille, tandis que la présidence échoit au banquier Jean Deflassieux. Rem Koolhaas, architecte hollandais de renommée internationale, défend son projet sans croquis ni maquette (on y reviendra), et il est unanimement choisi. Il est accrédité dès le mois de novembre.

Ainsi, avant que ne soit créée en 1990 la sem Euralille, le projet est amorcé avec Euralille-Métropole, une petite structure d'étude ayant statut de société privée soutenue par de grands noms de la finance française. L'association de ces barons de la finance hexagonale est liée au fonctionnement de la s.a. Francis Ampe, directeur de l'agence d'urbanisme de la métropole à partir de 1990, explique le pari proposé par la mairie de Lille aux banquiers : « *pour financer ces études, la mairie contribuera à hauteur de 5 millions de francs, et proposera à 5 banques de miser chacune 1 million de francs. Si les études révèlent que la gare TGV permettra de développer des affaires d'une manière significative, le million engagé par chaque banquier sera capitalisé dans une société d'aménagement dont il deviendra un actionnaire prioritaire puis banquier d'accompagnement. Si elles révèlent au contraire un trop faible développement de business, la ville de Lille lui remboursera la moitié de sa*

¹⁰⁸ Citation de J-P. Baïetto extraite de M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

mise.¹⁰⁹» La Caisse des dépôts, le Crédit lyonnais, la banque Indosuez, la banque Scalbert-Dupont et la Banque populaire du Nord acceptent d'investir.

Les 2 ans de décalage et les divergences institutionnelles entre Euralille-métropole et la sem Euralille sont liés d'une part à la conjoncture politique et d'autre part à la chronologie du projet. L'aménagement des terrains de la *zone non aedificandi* était du ressort de la communauté urbaine, or le président de la CUDL, A. Notebart, était l'adversaire déclaré de P. Mauroy. Il a donc fallu attendre qu'il lui succède à la tête de la communauté urbaine, en 1989, pour être libre de lancer le programme. De plus, une opération d'une telle ampleur nécessitait des études de faisabilité préalables à son déclenchement. C. Masse rappelle ces circonstances : « *Toute la littérature présente Euralille comme une SEM. Au départ ça n'était pas une SEM et c'est quelque chose qui est rayé de toute l'histoire officielle. On dit même dans certains bouquins de J-P. Baietto est arrivé à Lille en 1990-91 : erreur, il est arrivé en 1987. Mais à l'époque P. Mauroy n'est pas président de la communauté urbaine, c'est Arthur Notebart. Donc, on ne peut pas faire une SEM avec la communauté urbaine présidée par Arthur Notebart, P. Mauroy n'en voudrait pas. On ne peut pas non plus faire quelque chose sans la communauté urbaine qui est l'autorité organisatrice de l'urbanisme. Alors on fait une société privée qui passe un contrat avec la ville de Lille au terme de laquelle la ville va lui racheter les études avec une commission pour peines et soins. Donc EL au départ c'est une société privée qui s'appelle Euralille S.A. Et qui c'est Euralille S.A. : la Caisse des dépôts, le Crédit Lyonnais, Scalbert Dupont (banque locale du CIC), la BP du Nord et le Crédit Agricole... Et elle est présidée par Jean Deflassieux, ancien président du Crédit Lyonnais. On fait donc une société bancaire, on passe contrat avec la ville de Lille et on nomme J-P. Baietto directeur. »*

En 1990, Euralille-Métropole devient assez naturellement la sem Euralille, dirigée par J-P. Baietto et pilotée par la communauté urbaine. L'élection de P. Mauroy -qui bénéficiait de l'audience d'un ex-premier ministre- à la présidence de la CUDL, la solidité du travail préparatoire accompli par Euralille-Métropole, l'existence d'une équipe aguerrie et la caution apportée par des financiers comme Jean Deflassieux, Jean Peyrelevade ou encore Robert Lion (Caisse des dépôts et consignation) ont facilement emporté l'adhésion de tous.

¹⁰⁹ « Construire un territoire commun : la candidature de Lille aux JO », intervention de F. Ampe lors du séminaire Entrepreneurs, Villes et Territoires de l'Ecole de Paris du management, mars 2003.

B. Le trio d'Euralille

En 1990, le projet de réalisation d'un vaste programme tertiaire entre la gare historique Lille-Flandres et la gare en construction Lille-Europe est adopté par la CUDL. La société anonyme d'économie mixte Euralille chargée de l'aménagement et du développement du projet est constituée. La même année est délimitée la Zone d'Aménagement Concertée du Centre International d'Affaires des Gares¹¹⁰ (la ZAC du CIAG) dont la sem est maître d'ouvrage pour la communauté urbaine. En ce qui concerne son budget, l'Etat est absent, les 8 collectivités locales et la CCI sont statutairement majoritaires (54%) et les 13 actionnaires privés (dont 11 banques et la SNCF) détiennent le reste du capital. On retrouve parmi eux 4 des 5 investisseurs ayant misé, 2 ans auparavant, sur Euralille-Métropole : le Crédit Lyonnais, la Banque Populaire, Scalbert-Dupont et la Caisse des Dépôts¹¹¹.

L'équipe de la SEM était à l'origine composée de 25 personnes réparties selon 6 directions : direction générale, direction de la communication, direction commerciale, direction technique, direction administrative et juridique et direction financière. S'il n'y a aujourd'hui plus que 16 employés, les 4 fonctions principales de la SEM ont été conservées. Une fonction de développement qui correspond à une cellule d'étude, de développement et de communication sur l'ensemble de l'opération. Une fonction commerciale qui rassemble la promotion auprès des investisseurs et la cession des droits à construire. Une fonction opérationnelle pour piloter, conduire et suivre les travaux d'aménagement. Enfin, une fonction administrative et juridique afin d'assumer la responsabilité des montages financiers, de la gestion foncière et de la gestion des opérations et de la société. L'équipe constituée en 1990, « *rassemblée et musclée*¹¹² », est présidée par P. Mauroy, dirigée par J-P. Baietto et est au service des propositions de Rem Koolhaas. Ce triumvirat est resté aux commandes d'Euralille près de 10 ans : Rem Koolhaas a été présent de 1988 à 1996, J-P. Baietto est décédé en 1998 et P. Mauroy est toujours président de la sem. J. Deflassieux, le financier président d'Euralille s.a. est resté dans l'équipe de la sem mais son rôle s'est limité à celui de conseiller.

On ne peut présenter l'opération sans s'arrêter sur ces 3 personnages et leurs relations tant ils ont eu une action déterminante dans la conception et l'évolution du projet. Il faut donc revenir ici sur la personnalité, le statut et le rôle au sein d'Euralille de ces trois acteurs centraux du programme.

¹¹⁰ Cf. Figure 3.

¹¹¹ Cf. Figure 7.

¹¹² L'expression est de J-P. Baietto.

1. À l'origine, le politique : P. Mauroy

La présentation d'un homme tels que P. Mauroy pose deux difficultés : la longueur et le risque hagiographique. Afin d'éviter ces écueils, on ne prétendra pas ici à l'exhaustivité mais on restituera plutôt les éléments biographiques et les témoignages qui éclairent son engagement pour la réalisation d'Euralille. Pour cela, on commencera par souligner le charisme de l'homme ainsi que la puissance politique que lui a valu sa carrière. On verra ensuite qu'il a envisagé ses mandats locaux comme des moyens de reconstruire le Nord et d'y ériger un « phare » économique et culturel. Enfin on montrera qu'il considère Euralille, depuis ses débuts, comme un élément fondamental de la nécessaire rupture de Lille avec son passé de crise.

Un homme politique puissant et charismatique

P. Mauroy fait parti des poids lourds du socialisme de la Vème République. Originaire du Nord, son premier mandat électif est, en 1971, un mandat de conseiller municipal à la mairie de Lille auprès d'A. Laurent. Il lui succède à la tête de l'équipe municipale 2 ans après, et reste près de 30 ans (5 mandats de 1973-2001) à la tête de la ville. Il s'inscrit dans la lignée des maires socialistes qui ont tenu Lille pendant 77 ans. À partir de 1974, il cumule les mandats de maire, de député du Nord (jusqu'en 1992 où il devient sénateur), et de président du Conseil Régional. Avec l'accession des socialistes au pouvoir en 1981, sa carrière prend une ampleur nationale puisque F. Mitterrand le nomme premier ministre pour 3 ans. Il continue par la suite à assumer des responsabilités nationales et internationales en étant élu à la tête du parti socialiste de 1988 à 1992, et à la présidence de l'Internationale socialiste de 1992 à 1999. Elu président de la communauté urbaine de Lille en 1989, il cède sa place à la mairie de Lille à M. Aubry en 2001.

Pierre Mauroy constitue la principale figure politique du Nord, un élu de stature nationale et un homme politique français capable d'assumer des responsabilités internationales. Il est donc un homme politique puissant, proche de personnalités influentes tant dans les milieux politiques qu'économiques et administratifs. La « période Matignon » a été un moment déterminant pour la constitution de son réseau. C'est là qu'il s'attache Marceau Frison « *homme de devoir et de rigueur qui sera longtemps [son] premier adjoint. Il était aussi l'un des dignitaires de la franc-maçonnerie locale, une sensibilité dont, à Lille, il convient de toujours bien apprécier l'influence.*¹¹³ » Mais aussi d'anciens proches ou collaborateurs parisiens comme J. Deflassieux, J. Peyrelevade ou R. Lion « *dont l'apport sera*

¹¹³ P. Mauroy, Mémoires. « Vous mettez du bleu au ciel », Paris, Ed. Plon, 2003.

déterminant dans la recherche des investisseurs.¹¹⁴ » L'importance de ces connaissances a été déterminante pour débloquer les grands dossiers lillois tels que le tunnel sous la Manche, le tracé du TGV Nord-Européen, le financement d'Euralille ou encore son soutien pendant la crise de l'immobilier des années 1990. P. Mauroy reconnaît sans honte avoir utilisé les avantages de sa position nationale à des fins locales : « *de médiocres critiques prétendaient que pour exercer correctement son mandat, il fallait être un maire à plein temps. C'était méconnaître tout l'intérêt qu'il peut y avoir à fréquenter le Parlement et les ministères afin de favoriser les dossiers locaux ! J'ai gagné à Paris bien des combats pour Lille, et je n'ai jamais posé de cloisons étanches entre les dossiers nationaux et ceux de ma ville.* ¹¹⁵ »

Enfin, le charisme de P. Mauroy est un élément qui est apparu fréquemment au cours des entretiens que l'on a réalisés. Les qualités que l'hagiographie habituelle exalte le plus fréquemment sont le calme, l'ardeur au travail, ses origines populaires, sa simplicité, son enthousiasme et sa combativité. Sans chercher à interroger la réalité de ces qualités, il faut reconnaître que dans la plupart des propos recueillis perce une certaine admiration pour le maire de Lille. Qu'ils soient élogieux comme C. Masse qui explique : « *Pierre Mauroy il a quelque chose de très spécial. Il est Premier ministre et il va fermer la sidérurgie. Je vous rappelle que la sidérurgie, à l'époque, c'est des entreprises nationales et notamment dans le Nord et notamment à Valenciennes. Et les sidérurgistes sont en grèves et Pierre Mauroy qui a le gabarit pour il va en face des sidérurgistes tout seul. Il a cet avantage d'avoir à la fois une carrure et du courage.* » Ou franchement apologétiques entre autres comme M. Simon¹¹⁶, ou un conseiller en communication qui affirme : « *Ici, il y a un homme, c'est Mauroy et puis il y a les autres. Mauroy il a un charisme, il a... C'est quelqu'un Mauroy.* ¹¹⁷ »

Lancer la locomotive du Nord

En dépit de ses responsabilités nationales et internationales, P. Mauroy s'investit pleinement dans ses engagements lillois. Il confie son attachement à la ville en général et à son majorat en particulier dans ses livres¹¹⁸ : il consacre dans ses *Mémoires* un chapitre à « *[S]a passion pour Lille* ». Mais alors que son programme est relativement modeste pendant

¹¹⁴ Idem.

¹¹⁵ Idem.

¹¹⁶ Cf. Introduction du chapitre XI « La "turbine tertiaire" de Pierre Mauroy », in *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

¹¹⁷ Entretien avec ELMé5.

¹¹⁸ Les *Mémoires* précédemment citées, mais également *Parole de Lillois*, Paris, Ed. Lieu Commun, 2006.

ses premiers mandats, un tournant s'opère après son passage à Matignon : ses projets pour la ville de Lille deviennent nettement plus ambitieux. Aux aménagements municipaux tels que la requalification du centre ancien et l'éviction du bidonville des Dondaines, succèdent les projets de tunnel sous la Manche, d'Euralille et de la constitution d'une agglomération transfrontalière. Ce changement d'échelle est peut-être lié, comme l'explique un communicant, au retour un peu brutal à l'étroitesse de la sphère locale : *« Il a été 1^{er} ministre, et quand il est revenu, il a eu le sentiment que Lille c'était petit. Il manquait un grand projet. Mauroy était président de l'association des villes jumelées, il a été président de l'internationale socialiste. Donc il vivait dans le monde, et il trouvait que Lille n'était pas une ville du monde. Il voulait faire de Lille une ville du monde. Il aimait bien qu'on fasse le parallèle entre lui et Willy Brandt, il voulait être au niveau de Berlin. Parce que maire de Lille ce n'était pas bien, c'est sympathique mais ce n'est pas grand. Je pense que c'est vraiment ça qu'il voulait, changer de dimension.* ¹¹⁹»

Mais il est certainement lié à l'analyse que P. Mauroy fait de l'aggravation de la crise industrielle dans sa région. Il est convaincu que la seule solution pour sortir du marasme réside non seulement dans l'essor du secteur tertiaire -afin de recréer de l'emploi- mais également dans un grand projet qui *« donne le signal de l'éclosion de ce "Nouveau Nord" ¹²⁰ »* afin de redevenir un territoire attractif. Euralille doit être pour le Nord la *« turbine tertiaire ¹²¹ »* entraînée par les flux des nouvelles activités de service, et qui entraînera à son tour la région vers la prospérité post-industrielle.

L'opération Euralille est d'emblée pensée comme *« le signal et le moteur du renouveau de Lille et de la région toute entière ¹²² »* que lui, P. Mauroy, offre à sa ville. Son engagement personnel dans le projet est fort : Euralille est son grand œuvre, la marque qu'il laisse à la postérité de son passage. L'ensemble de ses collaborateurs le souligne et lui-même le reconnaît. A la communauté urbaine on voit dans Euralille *« son bébé », « sa chose » ¹²³.* Pour un architecte : *« le projet n'a eu d'efficacité et d'existence que par la durée, la persévérance, l'opiniâtreté de Mauroy ¹²⁴ »*. Le maire de Lille confie : *« Sans vanité, comment n'aurais-je pas le sentiment que de tout ce que j'ai entrepris en faveur de ma ville, Euralille en restera le fleuron, ce qui fera dire probablement à ceux qui aiment, et à ceux qui*

¹¹⁹ Entretien avec ELMé5.

¹²⁰ P. Mauroy, Mémoires. « Vous mettez du bleu au ciel », Paris, Ed. Plon, 2003.

¹²¹ L'expression est de P. Mauroy, c'est une des plus emblématique d'Euralille. On aura l'occasion de revenir sur le choix de la métaphore mécanique par la suite.

¹²² Idem.

¹²³ Entretien avec ELMé3.

¹²⁴ Entretien avec ELUr4.

détestent (il y en a...) : ça, c'est l'œuvre de Pierre Mauroy !¹²⁵». Rien de surprenant dès lors à ce que sa photographie apparaisse sur la page d'accueil du site web de la sem.

P. Mauroy a assuré à Euralille un portage politique sans faille, soutenant autant sa viabilité économique que son esthétique¹²⁶. Son départ de la mairie de Lille pour la Communauté urbaine afin d'avoir la haute main sur le projet en est un bon indicateur. Pour expliquer cet investissement total, on peut évoquer l'attachement quasi filial qu'il a pour l'opération, mais il faut également rappeler ses convictions en matière de développement économique. Un des anciens du projet insiste sur la mission de service public d'Euralille : « P. Mauroy a essayé d'associer les investisseurs privés à ses études quand on a fait Euralille-Métropole avec des banques. Mais l'idée que c'est la puissance publique qui pouvait sortir le Nord-Pas de Calais et Lille de ces difficultés économiques, ça aussi c'est une idée forte qui a sous-tendu la naissance d'Euralille. On n'a pas laissé faire le privé, on n'a pas hésité à mettre de l'argent, en sachant que l'argent qui a été mis serait productif d'intérêt.[...] L'idée que c'est la puissance publique qui devait permettre le renouveau économique de l'agglomération est aussi une idée forte.¹²⁷ » Enfin, le dernier élément qui peut expliquer le soutien indéfectible de P. Mauroy à « sa grande idée » est lié au renouvellement de la sociologie de l'électorat socialiste -même si l'on ne le suspecte pas d'attentisme électoraliste-. L'afflux des membres des classes moyennes et supérieures attirées sur le périmètre par les programmes immobiliers constitue une population sensible aux thèses du parti socialiste. Selon C. Masse, quelques années après le lancement d'Euralille, P. Mauroy : « se rend compte que les gens qui votent pour lui, ce n'est pas les gars des HLM, mais les employés et les cadres moyens. Avant c'était facile, on construisait des HLM et puis ça votait correctement. Les HLM, maintenant, ils votent Front National. Et la clientèle du parti socialiste devient beaucoup plus ciblée sur les classes moyennes.¹²⁸ »

P. Mauroy, commanditaire politique et maître d'ouvrage de l'opération, est à l'origine du projet, il le porte politiquement mais il contribue également à élaborer sa stratégie : Euralille doit non seulement être une opération de grande ampleur mais également une opération qui marque clairement la rupture avec Lille, « la belle appauvrie¹²⁹ » des années 1980.

La volonté de rupture et le choix de R. Koolhaas

¹²⁵ P. Mauroy, Mémoires. « Vous mettez du bleu au ciel », Paris, Ed. Plon, 2003.

¹²⁶ Qui a été à l'origine de débats houleux sur lesquels on reviendra par la suite.

¹²⁷ Entretien avec ELUr1.

¹²⁸ Entretien avec C. Masse.

¹²⁹ L'expression est de P. Mauroy.

Si P. Mauroy n'a pas une idée très précise du centre international d'affaires qu'il veut édifier au moment où il confie les rênes d'Euralille à J-P. Baïetto, il s'en forge une rapidement qu'il défend par la suite fidèlement. Il s'agit de faire d'Euralille une opération « *coup de poing*¹³⁰ », un acte de rupture fort avec le passé de capitale française de la crise industrielle : « *le souhait de Mauroy, c'était de faire quelque chose de très moderne, de frapper les esprits*¹³¹ ». Ce choix du choc et de la modernité, P. Mauroy le décline d'un point de vue politique, organisationnel et architectural, et il l'assume à la fois face à ses administrés, ses adversaires politiques et ceux de ses fidèles qui restent dubitatifs.

Il consomme d'abord la rupture en matière de politique publique socialiste en se lançant dans la construction d'un vaste pôle d'affaires. Il entend se servir de l'économie pour améliorer le social. C'est faire preuve d'un certain pragmatisme : « *L'image politique non conventionnelle d'Euralille, c'était Mauroy qui est un socialiste pragmatique : relancer l'économie pour faire du social* ». P. Mauroy fait même figure de « patron » d'Euralille, ce qui peut sembler paradoxal pour un élu socialiste. Pour une communicante : « *c'est quand même la démonstration, si on parle politique, que quelqu'un d'aussi éloigné que P. Mauroy de l'économie est devenu chef d'entreprise. Il le dit lui-même, quand il dit qu'il n'a pas dormi pendant des nuits parce qu'Euralille était en difficulté. Et il a ajouté : je sais maintenant ce que c'est que d'être chef d'entreprise. C'est bien aussi de montrer qu'un socialiste sait comprendre l'économie, mais pas l'économie de marché pour une économie de marché, mais qui est une économie pour redistribuer les bénéfices à d'autres.* »¹³²

P. Mauroy adopte également une position de rupture en s'entourant de collaborateurs non pas issus du milieu local mais d'envergures nationales et internationales : J. Deflassieux et J-P. Baïetto d'abord, puis Rem Koolhaas. Ce dernier lui est, d'après C. Masse, conseillé par le spécialiste socialiste de la culture : « *On est vraiment en rupture avec la production quotidienne de la ville. Mais le fait de demander à Jack Lang son avis prouve bien que l'on n'est plus du tout dans le local : on est dans le national et c'est la volonté de Pierre Mauroy*¹³³ ». L'appel fait à Koolhaas confirme la rupture à la fois organisationnelle et architecturale. Un communicant de la LMCU voit de « l'audace politique » dans cette nomination : « *au-delà de la création d'Euralille -qui était une nécessité puisqu'il manquait un centre tertiaire proche des gares- le fait que P. Mauroy fasse confiance à un jeune*

¹³⁰ Idem.

¹³¹ Entretien avec ELUr2.

¹³² Entretiens avec ELUr4 et ELMé2.

¹³³ Entretien avec C. Masse.

*inconnu qui lui propose de gérer une rupture complète qui était une réponse symbolique à la crise industrielle, c'est d'une audace politique assez forte.*¹³⁴ »

Non seulement il introduit comme maître d'œuvre un architecte hollandais de renommée internationale plutôt que les habituelles équipes locales. Mais il soutient l'esthétique futuriste de son projet contre l'avis de certains de ses proches collaborateurs : son premier adjoint et adjoint à l'urbanisme, menace de démissionner. Les critiques, davantage que les convictions, ont soudé le binôme du maître d'ouvrage et de son maître d'œuvre. D'autant que ce n'est pas P. Mauroy, qui n'a pas pu assister à l'audition de R. Koolhaas, qui l'a choisi mais son adjoint. F. Parcollet rappelle comment, à l'origine, P. Mauroy était loin d'être un adepte de l'architecture contemporaine : « *C'était volontairement une stratégie de rupture très très forte. Et ce jeu, Pierre Mauroy l'a joué complètement. Bon je parlais de l'architecture, et quand on connaît P. Mauroy qui était fils d'instituteur, petit-fils de bûcheron, il avait les pieds sur terre, il est quand même intéressant d'imaginer comment il a passé comme ça un pacte avec Koolhaas. Et il dit lui-même " moi, il a fallu qu'on me convainc. Au début j'étais convaincu, moi je suis un homme politique, qu'à 51% donc j'avais fait un choix. Mais j'ai été tellement attaqué que finalement je l'ai défendu à 100%." Donc, il avait vraiment fait un choix de rupture, y compris par rapport à lui-même. Est-ce qu'instinctivement il l'aurait pensé ou attendu en termes d'architecture ?... Ce qui est sûr c'est qu'il y avait vraiment une volonté de rupture.*¹³⁵ »

Entre le théoricien du *junkspace*, qu'il traduit lui-même par architecture-bordel¹³⁶, et l'homme politique ambitieux et désireux de sortir le Nord de la crise économique en amorçant la turbine tertiaire, les relations ne sont pas évidentes mais savamment orchestrées par l'aménageur de l'opération : J-P. Baïetto, l'efficace « *courroie de transmission*¹³⁷ ».

2. L'aménageur : J-P. Baïetto

Un aménageur expérimenté

S'il a reçu une formation d'ingénieur à Lille, J-P. Baïetto s'est rapidement spécialisé dans l'aménagement du territoire. Il est appelé dans les années 1969-74 par P. Delouvrier pour travailler au schéma directeur d'aménagement d'Ile-de-France, puis à la création des villes nouvelles et plus spécialement celle de Marne-la-Vallée. Cet épisode lui confère une

¹³⁴ Entretien avec ELMé2, 3, 4.

¹³⁵ Entretien avec F. Parcollet.

¹³⁶ In F. Chaslin, Deux conversations avec Rem Koolhaas et cætera, Paris, Ed. Sens & Tonka, 2001.

¹³⁷ L'expression est de M. Simon.

expérience des opérations d'urbanisme de grande ampleur, et il lui permet de se constituer un réseau de relations dans le monde de l'urbanisme. Il est ensuite appelé à Grenoble pour la conception et la réalisation de la ville neuve d'Echirolles. Il y collabore étroitement avec le maire de l'époque, H. Dudebout. Il assume par la suite la direction générale de la SCET¹³⁸ et réalise des missions ponctuelles notamment à Lyon, Bordeaux et en Languedoc.

Si bien que quand il arrive à Lille à la demande de P. Mauroy et sur la recommandation de R. Lion, J-P. Baïetto est un aménageur chevronné qui aura eu à réfléchir à des situations qui préfigurent ce qui l'attend avec Euralille. Il adhère, dès 1988, au projet que lui présente P. Mauroy : profiter de la bande de terrain qui s'étend entre les 2 gares pour y construire un centre d'affaires. Au cours de réunions avec J. Peyrelevade et les autres instigateurs de la s.a. Euralille-Métropole : « *il s'impose intellectuellement en montrant sa capacité à apporter des idées dans une vision globale des potentialités offertes à la région Nord-Pas de Calais-Brabant par l'ouverture du tunnel, le passage du futur Eurostar, et la position centrale de la gare de Lille.*¹³⁹ » Il propose un rapport intitulé *Réflexions et propositions sur le processus de développement du centre d'affaires européen de Lille* qui constitue la base des travaux de la S.A. dont il prend la direction.

Le meneur d'hommes et courroie de transmission

C'est tout naturellement que J-P. Baïetto, qui a dirigé la s.a. Euralille, prend en 1990 la tête de la sem jusqu'à son décès en 1998. Son engagement dans l'opération est précoce et total. Il relève le pari que constitue Euralille en se posant « *en patron d'un outil de management, de préparation, de pilotage, et plus tard de réalisation d'un des chantiers les plus importants et les plus complexe du moment.*¹⁴⁰ » Si P. Mauroy est l'initiateur, le commanditaire et l'indispensable soutien politique de l'opération, J-P. Baïetto assume les fonctions complémentaires mais toutes aussi déterminantes de direction, pilotage et communication. Son rôle à Euralille comporte 3 aspects : celui d'articuler les désirs et les contraintes de P. Mauroy et R. Koolhaas, celui de meneur d'hommes, et celui d'organiser le jeu d'acteurs de telle sorte qu'il y ait le moins d'obstacles possibles à l'opération.

La fonction de courroie de transmission qu'a assumé J-P. Baïetto revient « *en premier lieu à expliquer et faire comprendre aux deux " piliers du temple " les exigences et les desiderata de l'un par rapport à l'autre [...]. On a souvent gloser sur les difficiles relations*

¹³⁸ Société Centrale pour l'Équipement du Territoire en charge du développement et de l'équipement des collectivités territoriales.

¹³⁹ D. Hayer, *Fabriquer la ville autrement. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain*, Paris, Ed. du Moniteur, 2005.

¹⁴⁰ Idem.

qui pouvaient s'établir entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage, entre l'architecte et son commanditaire politique. Grâce à la méthode Euralille, il semble bien, qu'ici, cette difficulté ait été grandement aplanie.¹⁴¹ » J-P. Baïetto a convaincu R. Koolhaas qu'Euralille était davantage qu'une « *mégalomane provinciale* ¹⁴² ». L'architecte a tenu un discours en tous points conforme à la volonté de rupture de P. Mauroy, et il a permis que les délais de livraison de la première tranche (pour l'ouverture de la gare TGV en 1993 et du tunnel sous la Manche en 1994) soient respectés. De son côté P. Mauroy, qui était loin d'être féru d'architecture contemporaine, a toujours défendu le projet de R. Koolhaas. L'habileté de J-P. Baïetto a également été d'utiliser au mieux le caractère et l'influence des deux hommes. Pour son ancien conseiller en communication, J-P. Baïetto a su mettre le réseau politique de P. Mauroy au service de l'opération : « *Je crois quand même qu'il est très important d'avoir quelqu'un de haut placé qui puisse prendre son téléphone pour joindre la bonne personne au bon moment. Je crois que c'est essentiel. Mais il faut pas l'embêter avec des bricoles. Il faut lui demander son avis... Et je crois que la grande force de Baïetto, c'est qu'il a su faire travailler Mauroy au bon moment.* ¹⁴³ » Du côté de l'architecte, le caractère tranché de Koolhaas a permis au directeur d'Euralille d'en faire un agent de propagande provocateur : « *Pour Baïetto [ma nationalité hollandaise] était plutôt une assurance d'une certaine obstination et d'un manque de diplomatie susceptibles de créer des brèches qu'il pourrait exploiter dans un discours plus cartésien. Baïetto était capable d'encaisser tous les coups, et j'étais censé les distribuer. Une synchronisation permanente était assurée par un déjeuner hebdomadaire que nous avons eu durant 5 ans.* ¹⁴⁴ ».

De même qu'il a su convaincre R. Koolhaas de l'intérêt du dossier Euralille, J-P. Baïetto a exalté sa petite troupe afin qu'elle donne le meilleur d'elle-même. Comme pour P. Mauroy, il ne s'agit pas ici de se demander si l'aménageur fut réellement ou non un bon « patron ». Mais il convient de rendre compte des nombreux témoignages d'admiration qu'il a suscités et de l'attachement pour le projet qu'il a éveillé. Le conseiller en communication garde un souvenir ému et trouble de sa collaboration à Euralille : « *J-P. Baïetto, il ne donne pas de mission. Il a confiance ou non en vous, et s'il a confiance en vous, vous faites tout, tout le temps, et s'il n'a pas confiance vous ne faites rien. Donc, je n'ai jamais eu aucun contrat avec Euralille, mais j'ai fait plein de choses pour Euralille. Et j'ai passé beaucoup*

¹⁴¹ M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

¹⁴² L'expression est de R. Koolhaas.

¹⁴³ Entretien avec ELMé5.

¹⁴⁴ Propos de R. Koolhaas in D. Hayer, *Fabriquer la ville autrement. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain*, Paris, Ed. du Moniteur, 2005.

de soirée dans le bureau de J-P. Baïetto. C'est plus une complicité avec le directeur qu'autre chose. Ceci dit, j'ai fait des inaugurations, j'ai fait des films et tout un tas de choses. Mais j'ai pas eu un contrat d'agence de communication avec une SEM, j'ai eu un rapport de J-P. Baïetto à moi.¹⁴⁵ » Le directeur de l'opération, en donnant l'exemple d'une implication intense, a recruté une équipe qu'il réussit à enthousiasmer pour le projet : de l'ingénieur à la secrétaire, tous partagent un « véritable esprit de commando, avec une seule devise : tout et tous au service du projet, en maintenant une "mise en tension" permanente, génératrice de dynamique¹⁴⁶ ». L'enthousiasme manifesté par J-P. Baïetto a cependant trouvé ses limites dans les relations qu'il entretenait avec d'autres sem lilloises ou avec les services techniques de la Mairie. Il ne se rend pas compte qu'il ne peut exiger de ses derniers autant que de l'équipe dont il est le patron. Cet autoritarisme a créé des tensions notamment avec l'adjoint à l'urbanisme à la mairie de Lille.

La méthode Baïetto

Au-delà de la gestion des interactions de P. Mauroy et R. Koolhaas et de l'animation de son équipe, J-P. Baïetto est en charge de la mise en place opérationnelle d'Euralille. Il fonde sa méthode sur deux grandes idées : la « méthode du tissage » et la stratégie de la « dynamique d'enfer¹⁴⁷ ».

La méthode du tissage -sur laquelle on reviendra plus amplement- correspond à la constitution d'un collectif, à l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs possible. Il s'agit, grâce à un ensemble de dispositifs, à la fois d'enraciner le projet chez les décideurs afin qu'ils en soient les défenseurs, et de décroiser les milieux et les pratiques professionnelles afin de croiser et cumuler compétences et savoir-faire. La constitution de cercles consultatifs animés par des personnalités politiques, scientifiques, artistiques, intellectuelles ou économiques pour conseiller et surveiller l'opération a eu cette vocation. Le premier et plus emblématique cercle d'Euralille est celui présidé par F. Barré, alors président de la Grande Halle de la Villette, est le « cercle de qualité urbaine et architecturale » fondé en 1989. L'enjeu d'image est également abordé par le biais de la méthode de tissage : convaincre les investisseurs est essentiel, mais obtenir l'adhésion de la population compte également. Une série de consultations, d'expositions et d'événements sont organisés autour d'Euralille.

¹⁴⁵ Entretien avec ELMé5.

¹⁴⁶ D. Hayer, *Fabriquer la ville autrement. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain*, Paris, Ed. du Moniteur, 2005. On retrouve un témoignage analogue (jusque dans l'expression de « commando ») in M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

¹⁴⁷ Expressions de J-P. Baïetto citée à la fois par de nombreux acteurs interviewés et par la plupart des ouvrages et articles consacrés aux débuts d'Euralille.

La dynamique d'enfer mise en place par J-P. Baïetto est destinée à lier et entraîner tous les acteurs de l'opération. R. Koolhaas présente dans *S, M, L, XL* cette stratégie comme : « *l'exacerbation de la complexité comme seul ciment des forces centrifuges impliquées dans une entreprise aussi colossale qu'Euralille.* ¹⁴⁸ » J-P. Baïetto a, par exemple, veillé à ce que la sem conserve la maîtrise d'ouvrage directe de l'enceinte étanche qui isole les constructions de la nappe phréatique et celle de tous les parkings souterrains. En s'assurant ainsi la maîtrise de ce « tronc commun », elle devient le partenaire obligé de toutes les opérations de surface. De la même manière, le choix d'architectes réputés et expérimentés tels que C. de Portzamparc, J. Nouvel ou C. Vasconi est une garantie que face aux autres intervenants, ils sauront résister aux pressions et maintenir le programme dans son intégralité et sa qualité.

Mais J-P. Baïetto n'est pas qu'un technicien. Il partage les convictions de P. Mauroy quant à la nécessaire rupture que l'opération doit apporter au paysage économique et urbanistique lillois. Et il intègre parfaitement R. Koolhaas à ce qu'il imagine pour Euralille : « *À Lille, il y avait un rôle à jouer pour une personne capable de traduire l'hypothèse de départ en concept, de donner une forme à la "communauté virtuelle fabriquée par le TGV", mais rien de plus. D'un bout à l'autre du projet, je demeurai un produit de l'imagination de Baïetto.* ¹⁴⁹ »

3. Le choix conflictuel de l'architecte : R. Koolhaas

Une fois encore, la présentation d'une personnalité telle que R. Koolhaas ne peut être exhaustive. C'est pourquoi on insistera sur les circonstances de son intégration à l'équipe d'Euralille et ses rapports avec P. Mauroy et J-P. Baïetto. Et l'on ne sollicitera ses théories seulement dans la mesure où certaines d'entre elles sont venues enrichir la conception d'une opération que ses décideurs ont voulu « coup de poing ».

Un architecte atypique

R. Koolhaas est un architecte néerlandais au parcours inhabituel. D'abord scénariste et journaliste au *Haagse Post* à Rotterdam (1962-1968), il part se former dans la prestigieuse école d'architecture britannique l'AA School de Londres. Bénéficiaire d'une bourse d'études, il séjourne à la Cornell University puis à l'Institut new-yorkais Iaus où il rencontre Elia et Zoé Zenghelis avec lesquels il fonde en 1975 l'OMA (Office for Metropolitan Architecture). Il se fait connaître dans les années 1970-80 grâce à ses écrits sur le Mur de Berlin ou sur

¹⁴⁸ R. Koolhaas, *S, M, L, XL*, New-York, Monacelli Press, 1995.

¹⁴⁹ Propos de R. Koolhaas in D. Hayer, *Fabriquer la ville autrement. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain*, Paris, Ed. du Moniteur, 2005.

l'enfermement, mais surtout grâce à *New York Delirious* : « manifeste "rétroactif" d'un processus urbanistique "sans retenue" qui a toujours "inspiré à ses spectateurs une extase" et qui, néanmoins, aurait été occulté par la pensée architecturale¹⁵⁰ ». De retour à Rotterdam dans les années 1980, R. Koolhaas et l'OMA présentent des propositions lors de concours internationaux qui commencent à le rendre célèbre. Sa présence en France date du concours du parc de la Villette qu'il manque de remporter en 1983. Mais il reste davantage perçu comme un théoricien que comme un architecte. L'originalité de l'architecte, dont la vision de l'urbain est empreinte d'un « marxisme de soixante-huitard¹⁵¹ », réside également dans ses prises de positions radicales. Il avoue : « Dans tout ce que je fais, dans tout ce que je dis, il y a une part de rhétorique, de jeu de provocation¹⁵² ». Il est impossible, on l'a dit, de résumer ici les théories architecturales de R. Koolhaas, mais on citera trois des principales thèses qu'il défend : l'« antisentimentalisme », l'intérêt de la complexité et la structuration des projets architecturaux en « bandes programmatiques ».

L'antisentimentalisme désigne à la fois le refus de la prise en compte systématique du contexte et de l'idéalisme nostalgique, et l'attachement à la « beauté terrifiante du XXème siècle¹⁵³ ». La formule excessive mais emblématique de R. Koolhaas « fuck context » n'est pas à prendre au pied de la lettre : il entend par là se démarquer de l'impératif d'intégration d'une architecture dans le paysage urbain qui l'entoure. Cette idée va de paire avec celle d'une nécessaire émancipation du contemporain, et la négation que, particulièrement en Europe, « tout ce qui se fait maintenant est inférieur aux divers types de villes anciennes ou historique. Il s'agit d'un effort pour rééquilibrer les regards plutôt qu'admettre la séparation définitive et l'incompatibilité des ces deux âges de la ville ». La confrontation du contemporain et de l'historique doit également se lire, selon R. Koolhaas, dans la posture adoptée face aux œuvres architecturales en acceptant qu'elles ne répondent pas aux impératifs esthétiques. Il ne s'agit pas de s'appliquer à produire de la laideur, mais plutôt de voir dans ce qui n'est pas beau une part inéliminable de l'urbain. Mettre en évidence la beauté du laid correspond à la « volonté de rendre un statut, y compris un statut esthétique, à ce qui est considéré comme terrible et devant être caché. » Et pour aller plus loin, il affirme qu'« éliminer le beau et le laid comme catégories nous permettrait de mieux percevoir toute une série d'autres qualités. »

¹⁵⁰ F. Chaslin, *Deux conversations avec Rem Koolhaas et cætera*, Paris, Ed. Sens & Tonka, 2001.

¹⁵¹ L'expression est de R. Koolhaas.

¹⁵² Cette citation ainsi que celles qui suivent sont tirées de F. Chaslin, *Deux conversations avec Rem Koolhaas et cætera*, Paris, Ed. Sens & Tonka, 2001.

¹⁵³ R. Koolhaas est l'auteur de cette expression et des précédentes.

De même que la beauté n'est plus un critère valable pour juger la ville contemporaine, la recherche de l'ordre n'a plus lieu d'être. R. Koolhaas voit dans le chaos, une caractéristique de la société du XXème siècle : *« ce n'est pas nous qui introduisons délibérément le chaos ; c'est le système contemporain qui est un assemblage contradictoire de volontés architecturales, de sensibilités populistes, de politiques financières, de rêves triomphalistes etc. Notre contribution au chaos, en tant qu'architectes, pourrait être de prendre simplement notre place dans l'armée de ceux qui sont voués à lui résister. »* Et il propose de valoriser la complexité plutôt que de se lancer dans une lutte perdue d'avance : *« Tous les projets d'urbanisme que je connaissais à l'époque s'attachaient à réduire, voire démanteler la complexité fondamentale des choses. Il s'agissait de prendre à part chaque niveau de problèmes, d'organiser les flux sur plusieurs strates, de prétendre que tout ce qui est complexe constituait une espèce de nœud gordien qu'il fallait trancher. Nous avons adopté une position plus positive, affirmant qu'il ne fallait pas défaire cette contradiction, cette complexité, mais au contraire l'exacerber. »*

Enfin, les réflexions de R. Koolhaas portent également sur les méthodes du projet d'architecture. Il constate les fluctuations fonctionnelles des bâtiments dont la vocation est davantage liée, selon lui, aux forces telles que l'industrie, l'accélération ou la promotion immobilière qu'à l'architecture. Cette analyse le conduit à réfuter une relation directe entre forme et programme. Il propose donc de procéder par bande programmatique, ce qui *« fournit un moyen de traiter des programmes sans les traduire nécessairement en volumes et plans-masses. »* Il est davantage question de diviser l'espace en zones aux contraintes et fonctions variables qu'en un puzzle de blocs aux volumes et aux affectations figées : *« l'urbanisme ne peut être qu'une « physique des programmes et des flux », outils conceptuels et techniques de manipulation de programmes ; de confrontation, d'articulation, de collision et collusion de programmes, d'hybridation de programmes ; sans cesse affronté à l'instabilité programmatique.¹⁵⁴ »* Ainsi la proposition architecturale ne correspond-elle plus à l'ordonnement de bâtiments dont la précision de la maquette rend compte, mais plutôt au développement d'un concept, au déploiement de symboles dont le discours est le meilleur vecteur.

Pour un concours atypique

Cette méthode des bandes programmatiques est précisément ce qui a valu à R. Koolhaas d'être choisi à l'unanimité pour être l'architecte-urbaniste du périmètre de

¹⁵⁴ G. Engrand, « Euralille, tentative d'invention du contemporain » in *De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes au XXI^e siècle*, Techniques, territoires et sociétés n°35, oct. 1998.

d'Euralille. En effet, plutôt que d'organiser un concours traditionnel au cours duquel les architectes soumettent un dossier, croquis et maquettes à l'appui, J-P. Baïetto a préféré mettre en place une sélection atypique. Après de multiples consultations internes, l'aménageur a proposé une première liste de grands professionnels de l'architecture internationale. Un comité de 24 experts est constitué rassemblant des représentants de la mairie, de la CUDL, d'Euralille-Métropole, de la haute fonction publique et des architectes, des investisseurs¹⁵⁵. Afin de ne pas perdre de temps à examiner les dossiers de tous les candidats, et compte tenu de la complexité de l'opération, J-P. Baïetto met en place une autre règle du jeu : « *Pas de dessin ! Vous avez en main le programme que nous avons élaboré à votre intention. Vous avez un mois pour réfléchir, venir vous renseigner sur place et, éventuellement, nous rencontrer quand vous voudrez, si vous le souhaitez.*¹⁵⁶ » Huit équipes sont finalement désignées pour venir présenter, uniquement à l'oral et pendant une heure et demi, leur définition du site du futur Centre international d'affaires et des grands objectifs fixés par le maître d'ouvrage. La sélection compte 4 Français : Y. Lion, J-P. Viguière, C. Vasconi et M. Macary, et 4 Européens : R. Koolhaas (néerlandais), N. Foster (britannique), O. M. Ungers (allemand) et V. Gregotti (italien). Bien qu'il ait fait sa présentation en anglais, R. Koolhaas emporte l'adhésion en fondant son discours sur le concept davantage que sur la forme, et en insistant sur la modernité dont ce nouveau « *morceau de ville* » serait le symbole lillois. J-P. Baïetto explique le succès de Koolhaas : « *il fut le seul à proposer une vision de la ville tandis que ses concurrents ont le plus souvent présenté une vision de projet. Il avait en outre l'avantage d'intégrer dans son propos toutes les questions que, globalement, nous nous étions posées dans notre réflexion.*¹⁵⁷ »

Mais ce concours est atypique aussi dans la mesure où, alors que la proposition de R. Koolhaas fut ratifiée à l'unanimité et immédiatement entérinée par le maire de Lille, un certain nombre des membres du comité ont eu, par la suite, le sentiment de s'être faits piéger. Le contraste est fort entre l'adhésion totale de la commission à la présentation de R. Koolhaas, et les violents débats que ses réalisations ont suscités. C'est notamment le cas de l'ancien secrétaire général de la mairie de Lille, qui confie : « *je me suis fait avoir par Koolhaas et*

¹⁵⁵ On compte parmi eux : R. Vaillant (1^{er} adjoint au maire de Lille), A. Cacheux (adjoint à l'urbanisme et membre du bureau de la LMCU), R. Caillau (secrétaire général de la mairie de Lille), G. Gomez (administrateur d'Euralille), R. Lion, Y. Dagues (délégué interministériel pour la ville et le développement social urbain), L. Tessier (directeur de la mission interministérielle de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme), J. Belmont (ancien directeur de l'architecture au ministère), D. Perrault (architecte de la future Grande bibliothèque), M. Lengart (directeur départemental de l'ordre des architectes), ...

¹⁵⁶ In M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

¹⁵⁷ Idem.

donc j'ai pas apprécié. C'est moi qui représentais le maire au jury, et le choix s'est passé par audition des 5 candidats sélectionnés. Et tout le monde a été très séduit par le discours de Koolhaas sur les petits oiseaux, le ciel bleu, etc. C'était un discours soft, j'ai donc voté Koolhaas, et un mois après il nous sortait les planches. Ca, j'ai pas aimé et c'est là que j'ai commencé à me battre contre le projet.¹⁵⁸»

Congestion, refus du contexte et bigness à Euralille

Qu'elle qu'ait été la vivacité des critiques, R. Koolhaas a conçu une opération à l'esthétique futuriste dans laquelle on retrouve à la fois ses principaux axes théoriques, et la triple rupture formelle exigée par le programme : ruptures d'échelle, d'esthétique, de langage. Sans rendre compte de toutes les subtilités conceptuelles du programme, il faut revenir sur la traduction opérationnelle des thèmes de la congestion, de la non contextualité et de la *bigness* dans Euralille.

Le thème de la congestion est lié à celui présenté précédemment de la complexité, du désordre. Ce thème trouve aisément sa place dans une opération urbaine dont l'épicentre correspond au nœud d'un réseau de communications à la fois européen, national, régional, et métropolitain. En magnifiant cette situation, R. Koolhaas opère la « rupture de langage » exigée : la complexité n'est plus un problème mais un *a priori* méthodologique : « *Seule l'exacerbation de la complexité révèle le point magique où les problèmes se transforment en potentiel pur.*¹⁵⁹ » L'exaltation théorique de la congestion a pour traduction architecturale la volonté mettre à jour les mobilités et de leur foisonnement, c'est-à-dire le ballet des trains et des voyageurs. La visibilité de ces mouvements constitue un symbole de l'accession de Lille à la modernité, de son intégration au maillage métropolitain : « *il existe une situation de congestion, une culture de la congestion, partiellement concrète et partiellement virtuelle, qui fait que Lille est connectée à Londres et Paris et que, même si Lille n'est pas congestionnée, on y est en contact direct avec la congestion générale*¹⁶⁰ ». Or la gare, en raison de la descente progressive vers le tunnel sous la Manche, se situait sous le niveau de base du centre ville. R. Koolhaas a donc particulièrement insisté pour que l'esplanade qui conduit à la gare TGV ne soit pas plane, mais inclinée vers les rails afin que l'on puisse voir, à travers les parois vitrées, les trains arriver. Cet aménagement est un exemple emblématique de la valorisation de la congestion dans l'opération.

La non contextualité constitue également un des piliers conceptuels du projet de

¹⁵⁸ Entretien avec ELUr2.

¹⁵⁹ F. Chaslin, *Deux conversations avec Rem Koolhaas et cœtera*, Paris, Ed. Sens & Tonka, 2001.

¹⁶⁰ Idem.

Koolhaas qui s'accorde parfaitement avec les exigences de rupture esthétique de la commande. Le thème de la non contextualité, une modalité de l'antisentimentalisme défini plus haut, a correspondu pour Euralille à proposer une architecture futuriste tranchant radicalement avec l'architecture flamande du centre historique. C'est d'ailleurs cette composante qu'a reprise le contre-projet architectural présenté par Pierre-Louis Carlier soutenu par ceux que le futurisme et le gigantisme du programme de Koolhaas choquaient. Mais s'il y a rupture avec le paysage urbain traditionnel, l'architecte insiste sur la prise en compte du contexte infrastructural. Il s'est imprégné de cette zone de voiries et de réseaux pour travailler à une « *esthétique du circulatoire* ».

Enfin, le thème du *bigness*, développé dans un article éponyme, s'inscrit également dans la théorie antisentimentaliste. On y retrouve l'idée de la légitimité architecturale des bâtiments même si leurs vastes dimensions les rendent inarticulables au tissu urbain environnant car ils s'adaptent à de multiples programmes. Les traductions architecturales du *bigness* dans Euralille apparaissent à la fois dans les tours de bureaux du pôle tertiaire et dans le bâtiment du Congrexpo. Il est le seul bâtiment dessiné et réalisé par R. Koolhaas, davantage chargé de l'urbanisme du programme. Le Grand Palais de Lille (nom définitif donné au Congrexpo) a la forme d'une immense ellipse de 300 mètres de long. Il héberge à la fois une salle de concert (le Zénith-Arena de 7000 places), 3 amphithéâtres destinés à l'accueil de congrès et un hall permettant 20 000 m² d'exposition. Ces trois types d'espaces sont modulables et peuvent s'interconnecter et se compléter¹⁶¹.

Il faut cependant préciser que R. Koolhaas n'avait pas la possibilité de choisir les autres architectes du programme et n'avait pas non plus de pouvoir de décision sur les choix programmatiques. Ces deux limites à l'exercice de sa fonction d'urbaniste en chef de l'opération empêchent de lire Euralille uniquement comme la projection opérationnelle des théories de l'architecte.

Après la phase de séminaire, la rencontre entre les ambitions de P. Mauroy et le projet de R. Koolhaas n'a pas été évidente : « *On voyait clairement que certaines choses le choquaient, lui paraissaient n'avoir pas du tout lieu d'être sur son territoire. Réaction atavique peut-être, mais parfaitement légitime.*¹⁶² » Cependant, le désir partagé de réussite de l'opération, le talent et l'intelligence des 2 hommes ainsi que la médiation de J-P. Baïetto ont permis de passer de l'incompréhension à l'adhésion totale. Pour R. Koolhaas « *c'est, paradoxalement, l'énorme différence entre notre projet et ce qu'il attendait, sa stupéfaction*

¹⁶¹ Cf. Figure 8.

¹⁶² F. Chaslin, *Deux conversations avec Rem Koolhaas et cætera*, Paris, Ed. Sens & Tonka, 2001.

*initiale, qui nous l'ont acquis. Il nous a dit un jour que notre proposition avait balayé en lui toutes idées préconçues qu'il pouvait s'être forgées et que, dès lors, il se trouvait dans une situation d'attente, une situation nouvelle pour lui, dont il espérait qu'elle serait productive.*¹⁶³ » L'architecte a été remercié en 1995 quand la crise immobilière a contraint la direction de la sem à se séparer d'un grand nombre de collaborateurs. Mais les interactions du triumvirat d'Euralille ont fortement marqué le propos et la méthode de l'opération. Comme le dit J-F. Sublieu, certes avec une certaine outrance messianique : « *La vision anticipatrice de Pierre Mauroy a croisé l'énergie formidable et le goût de l'exploit de Jean-Paul Baïetto avec le génie de Koolhaas* ¹⁶⁴ ».

C. La turbine tertiaire : une opération de rupture

Après être revenu sur la genèse de l'opération et sur ses pères fondateurs, il faut rapidement présenter les grands axes du projet. Qu'y a-t-il plus précisément derrière la « turbine tertiaire » du Nord ? Quelles sont les lignes de force du programme ? Comment se décline la volonté de rupture affichée par les acteurs de l'opération ? Trois thèmes se dégagent : celui du levier tertiaire, celui de la mutation scalaire et celui d'une architecture futuriste.

1. La constitution d'un pôle tertiaire pour la métropole

Euralille est née, on l'a vu avec Euralille-Métropole, de la volonté de P. Mauroy de trouver à Lille et sa région un second souffle économique. Il s'agissait au départ seulement de construire une structure capable de tirer profit des flux engendrés par le croisement des lignes européennes de TGV. La présentation du centre d'affaires est variable selon les acteurs, mais elle est toujours fondée sur la nécessité de rompre avec le contexte de crise que connaît la région. « *Euralille, dans mon esprit, ce sera une série de coups de poing, pour l'économie, pour le social, pour l'urbanisme, pour l'architecture, pour la culture... C'est le signe qui veut dire : gens de la métropole et du Nord, réveillez-vous ! Tenez-vous debout pour changer votre vie !*¹⁶⁵ ».

La version « socialement correcte » est donnée par P. Mauroy qui voit -on l'a montré précédemment- dans Euralille une manière de mettre l'économie au service du social. Les métaphores mécaniques -la turbine tertiaire- et ferroviaires -la locomotive du Nord- utilisées

¹⁶³ Idem.

¹⁶⁴ Citation qui apparaît sur le site internet de la sem.

¹⁶⁵ P. Mauroy, in M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

pour promouvoir l'opération font le pont entre le pesant passé industriel et les prometteuses aspirations tertiaires de Lille. La réalisation du centre d'affaires autour et au-dessus de la gare a aujourd'hui cédé le pas à la construction de programmes intégrant davantage la dimension résidentielle¹⁶⁶. La mixité tertiaire du secteur : activités financières, transports, centre commercial, espace récréatif, a évolué vers une mixité plus largement fonctionnelle : activités tertiaires mais aussi habitat. R. Koolhaas donne une version plus provocatrice de l'opération en proclamant que : « *Euralille n'est pas construit pour les Lillois, mais pour les Anglais, les Japonais, les Américains, les managers du monde entier.* ¹⁶⁷ » Ou encore lorsqu'il répond à P. Mauroy qui voit dans Euralille le 11^{ème} quartier de Lille, qu'elle en ait plutôt le 1^{er}.

Le projet conjugue la tertiarisation à la métropolisation. Ces discours sont souvent proches puisque la tertiarisation des activités est une des caractéristiques des métropoles. Mais, dans le contexte lillois, ce serait une erreur de réduire le terme de métropole à son acception générique de grand pôle urbain. Certes il s'agit de permettre à Lille de jouer dans la cours des métropoles régionales européennes. Mais la métropolisation prend également le sens plus local de constitution d'une communauté métropolitaine, fédérée derrière un grand projet. En effet, Euralille est une opération communautaire à plusieurs égards. D'abord parce que la LMCU est le premier investisseur de la SEM (16,49%, juste devant les 16,35% de la ville de Lille), ensuite parce que le périmètre n'inclut pas seulement des terrains lillois. Egalement parce que l'ambition d'Euralille n'est pas seulement de devenir le quartier d'affaires de Lille, mais plutôt de constituer un pôle au rôle moteur pour l'ensemble de l'agglomération. Enfin et surtout, parce que le commanditaire et maître d'ouvrage de l'opération est bien la LMCU en général et son président P. Mauroy en particulier. Une communicante insiste sur la dimension fédératrice du projet : « *l'intérêt d'Euralille ça a été aussi de faire croire à une métropole de projets. On a pu enfile derrière dans les années 1990 des projets comme de faire passer l'eurotéléport à Roubaix. On a inventé la terminologie "7 grands projets pour la métropole". Cette terminologie elle est passée dans la presse, pendant 10 ans, on a entendu tout le monde parler des 7 grands projets de la métropole. S'il n'y avait pas eu Euralille, on n'aurait jamais pu créer ce sentiment d'appartenance à un même territoire qui est notre fond de commerce en communication. Et ça a permis de s'adresser aux 85 communes et leur dire "on fait un projet en*

¹⁶⁶ Le programme initial prévoyait la construction de logements au sein du quartier d'affaires comme l'immeuble de Nouvel en front du centre commercial, ou encore les bâtiments bordant au nord le parc Matisse.

¹⁶⁷ G. Engrand, « Euralille, tentative d'invention du contemporain » in *Techniques, territoires et sociétés* n°35, oct. 1998.

commun"¹⁶⁸».

La réalisation d'un vaste programme tertiaire doit permettre de tourner la page industrielle, ce qui, comme l'a fait apparaître la polémique autour du film de C. Berri *Germinal*, n'est pas si évident. Les producteurs de l'adaptation cinématographique du roman de Zola sur les mines de charbon avaient choisi lors de sa sortie, en 1993, d'organiser une grande avant-première à Lille. Ce choix a été à l'origine de nombreux grincements de dents face à cette opération marketing qui ravivait l'image industrielle et miséreuse de la région. En effet, sortir la région de la gangue industrielle qui faisait du Nord le fief du marasme économique est affaire certes d'économie et d'urbanisme mais aussi d'imaginaire. Choisir Lille comme lieu censé être symbolique de la mine était à la fois faux historiquement et perçu comme une entrave à l'effort de modernisation entrepris depuis le début des années 1990. Face aux voix qui se sont élevées contre l'événement au nom de la nouvelle image de la ville, le cinéaste a fustigé ceux qui « *tournent le dos à la tradition ouvrière de Nord* ». Pourtant, quand l'entrepreneur B. Bonduelle déplore : « *L'impact du film va être catastrophique. Pensez donc, ce film va être vu de New York à Tokyo et l'on va revoir des images du XIXème siècle alors que nous voulons rentrer, nous, dans le XXIème* », interpréter ses propos comme la peur d'un patron « *qu'à travers Zola soit mis en valeur le refus de la résignation et des inégalités sociales*¹⁶⁹ » serait une erreur. Cet épisode constitue plutôt un bon témoignage du climat volontariste et mobilisateur qui régnait aux débuts d'Euralille : « *Germinal c'est bien, mais c'est le passé !*¹⁷⁰ » précise P. Mauroy qui d'après un collaborateur « *n'était pas très chaud parce que ça renforçait encore la mauvaise image de la ville*¹⁷¹ ». Il constitue également un exemple d'affrontement entre un imaginaire historique, industriel mais négatif de la ville, et l'imaginaire moderniste, tertiaire et en rupture porté alors par les acteurs d'Euralille.

2. Les mutations scalaires : entrer dans l'Europe métropolitaine

Le deuxième grand axe de l'opération correspond aux mutations scalaires qu'impliquent Euralille. Des mutations scalaires centripètes en intégrant à l'opération des valeurs et des éléments urbains traditionnellement périphériques. Et des mutations scalaires qui concernent le rayonnement de Lille qui ne cherche plus sa place au sein des villes du Nord de la France mais des capitales du nord de l'Europe.

¹⁶⁸ Entretien avec ELMé2.

¹⁶⁹ Extrait de « *Germinal : le patronat fait grise mine* », article paru dans *L'Humanité* du 28/10/1993.

¹⁷⁰ Citation de P. Mauroy.

¹⁷¹ Entretien avec ELUr2.

La situation centrale d'Euralille contraste fortement avec les activités, les pratiques et la population de type périurbain de l'opération. Les activités de CBD et de centre commercial qui sont au cœur du dispositif se rencontrent en France davantage en banlieue qu'en centre ville. D'autant que le pôle d'affaires est signalé à Euralille par une architecture toute en hauteur qui évoque davantage la Défense qu'un centre historique. De plus, la fréquentation des tours vouées aux affaires est réservée à une population de cadres supérieurs qui viennent seulement y travailler, certains n'habitant même pas l'agglomération. Le centre commercial est également fréquenté uniquement la journée, à la manière des *shopping centers* des périphéries. L'implantation en son sein d'un supermarché en a fait un lieu de consommation hebdomadaire, drainant des familles venant de toute la région et de l'étranger (Hollandais, Anglais et Belges). Ce « *surgissement des valeurs périphériques au centre de la métropole*¹⁷² » est mis en évidence par l'enquête menée par M. Kokoreff et O. Steinauer sur les jeunes qui traînent au centre commercial. À la manière des Halles à Paris, il s'y développe une sociabilité de jeunes, venus de banlieue ou des autres communes de l'agglomération pour lesquels Euralille est relativement facile d'accès. « *On attendait d'Euralille le retour au centre d'une clientèle aisée, c'est l'arrivée d'une population jeune modeste habitant les quartiers périphériques qui est remarquée. C'est l'image du centre commercial qui est en jeu. Euralille, espace des "jeunes à casquette", lieu de la banlieue, serait alors, comme une centralité reléguée, "troisième zone" commerciale derrière les pôles du Vieux Lille, plutôt chic, et des rues piétonnes, plutôt populaires.*¹⁷³ » Ces caractéristiques périphériques d'Euralille ne sont pas fortuites. Installer une grande surface au cœur du dispositif commercial, favoriser l'accessibilité du périmètre, élever des tours en centre ville, construire un vaste complexe de spectacle et d'exposition sont autant d'éléments attractifs du périurbain qui ont été récupérés par les aménageurs d'Euralille. Cette dynamique centripète fait rupture : « *On balance un centre commercial de périphérie en plein centre ville, et ça c'est quand même de la provocation à l'état pur. Lille Grand-Palais c'est pareil. L'idée de mettre dans une même boîte, sous une même casquette, un zénith et un parc des expositions qu'on met d'habitude toujours en périphérie en plein centre ville... C'était de la provoc'. Mais bon, c'était calculé ! C'était un électrochoc.*¹⁷⁴ »

Face à ce mouvement de recadrage de l'agglomération autour de sa ville centre, un

¹⁷² P. Louguet, « Euralille 1 : la vacance de l'urbanisme ? » in *Urbanisme* n°320, Paris, sept-oct. 2001.

¹⁷³ M. Kokoreff et O. Steinauer « Espace public et jeunes à Euralille » in *Villes en parallèle*, n°32-33-34, décembre 2001, Paris.

¹⁷⁴ Entretien avec F. Parcollet.

deuxième changement d'échelle vise à l'insertion internationale de la ville. On ne reviendra pas ici sur les discours stéréotypés et généraux consacrés au rang de métropole européenne que mérite Lille compte tenu de sa situation inégalable à 2 heures de 5 capitales de l'UE. Les prestations que le programme propose présentent davantage d'intérêt. Avec Euralille, les acteurs lillois ne cherchent pas sérieusement à faire de l'ombre à Paris, Londres ou Bruxelles. La mutation scalaire consiste à passer d'une rivalité intercommunautaire qui a longtemps opposé Lille à Roubaix et Tourcoing, à une concurrence essentiellement avec les grandes villes françaises que sont Lyon, Marseille ou Montpellier, et avec les communes du bassin parisien (comme Marne-la-Vallée ou bien La Défense). Mais elle permet aussi de concurrencer les villes du sud de l'Angleterre (comme Brighton ou Southend) ou de Belgique (comme Gand, Namur ou Liège). Mais une rivalité qui a quel enjeu ? Celui de devenir un pôle de délestage des capitales européennes pour des entreprises ne pouvant ou ne voulant plus subir les tarifs immobiliers qui y sont pratiqués. Les prix d'Euralille sont pourtant bien plus élevés que les prix lillois : au début des années 2000, le prix du neuf à Lille s'établissait autour de 120-130€/m², et autour de 170-180€/m² à dans le périmètre de l'opération. De même, il faut préciser que le code postal d'Euralille est différent de celui de Lille afin de créer un « effet d'adresse » distinguant la ville ordinaire du pôle tertiaire. La clientèle visée n'est donc pas locale, mais plutôt constituée par les entreprises d'envergure nationales ou internationales désireuses d'avoir un *back office* judicieusement situé en Europe.

3. Esthétique futuriste

Au changement d'activités et d'échelles s'ajoute la rupture architecturale. L'esthétique futuriste des bâtiments d'Euralille a été pensée pour fonctionner comme un signal. C'est d'ailleurs le terme fréquemment utilisé par P. Mauroy : « *Il fallait créer un choc, il fallait que l'architecture elle-même témoigne d'une prise de conscience nouvelle. J'ai aussi pensé que Lille avait là une belle occasion de s'imposer en tant que leadership de la métropole. En somme, l'architecture d'Euralille devait, à tous points de vue, apparaître comme un signal.*¹⁷⁵ » Le choix de R. Koolhaas, on l'a vu, allait dans ce sens, et la personnalité provocatrice autant que le programme contemporain de l'architecte convenaient parfaitement à cette mission.

Mais l'urbaniste n'est pas le seul auteur d'Euralille, de nombreux autres architectes ont participé à sa conception. Or ils ont tous été choisis parmi les plus célèbres et les plus

¹⁷⁵ Citation de P. Mauroy in M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

imaginatifs de leur génération. La tour du Crédit Lyonnais en forme de botte qui constitue l'emblème de l'opération et qui a été utilisée comme mascotte de Lille 2004 a été créée par C. de Portzamparc. Il faut aussi citer J-M. Duthilleul, auteur de la gare Lille-Europe, C. Vasconi qui a dessiné la tour du World Trade Center posée sur la gare TGV, et J. Nouvel et son « Triangle des gares » qui héberge notamment le centre commercial¹⁷⁶. Les autres éléments réalisés par des architectes au renom plus limité que ces « monstres sacrés » conservent l'esprit très contemporain d'Euralille. C'est notamment le cas de la gracieuse passerelle Le Corbusier dessinée par F. Deslaugiers, ou encore de la Cité des affaires de F. et M. Delhay¹⁷⁷. A tel point que l'architecture contemporaine qui était à l'origine le moyen d'affirmer la modernité du projet et de lui donner de la visibilité, est aujourd'hui devenue en soi un élément caractéristique de l'opération. Euralille est devenue un laboratoire de la création architecturale : « *Certains disent que c'est un espèce de bantoustan de l'architecture contemporaine. Je pense que c'est une nouvelle manière de passer et d'envisager la commande publique en matière d'architecture. Et obligatoirement ça diffuse. C'est des opérations qu'on discute, que des maîtres d'œuvre locaux viennent voir. C'est une nouvelle manière d'envisager la commande publique en matière d'architecture.*¹⁷⁸ » L'ouverture en 2003 de la Maison de l'architecture et de la ville sous la passerelle Le Corbusier, sur l'esplanade F. Mitterrand, va dans ce sens. Il s'agit d'une entreprise de sensibilisation du monde professionnel et du grand public aux enjeux architecturaux, ainsi qu'un lieu de débats, d'expositions et de rencontres de tous les partenaires soucieux de la qualité du cadre de vie. L'opération est parfois accusée de correspondre davantage à un musée de l'architecture contemporaine qu'à un quartier à vivre. Ce à quoi les aménageurs d'Euralille répondent par l'attraction touristique que le périmètre constitue : « *Euralille, l'opération en tant que telle, a un petit côté collection, musée. Bientôt on va dire " il nous manque un Perrault, ou un... ". Donc ça devient un lieu de visite pour l'architecture contemporaine. Je crois qu'Euralille porte cette marque-là. Donc c'est plus seulement la modernité, c'est la qualité. Qualité à la fois de l'architecture, des espaces publics...*¹⁷⁹ »

Mais l'esthétique futuriste d'Euralille est également lisible dans le traitement des espaces publics et l'intégration de l'art contemporain au projet. Les principaux espaces

¹⁷⁶ Cf. Figures 9 et 10.

¹⁷⁷ Cf. Figures 11 et 12.

¹⁷⁸ Entretien avec ELUr3.

¹⁷⁹ Entretien avec F. Parcollet.

publics du périmètre sont le parc Matisse et l'esplanade François Mitterand¹⁸⁰. L'esplanade a été réalisée par R. Koolhaas : elle constitue un vaste plan incliné vers la gare. Les lignes sont très épurées : seule la nature du sol varie faisant apparaître des bandes parallèles de différents gris. Le parc a lui été réalisé par le paysagiste G. Clément qui a introduit, au centre de la pelouse, un bac à fleurs géant dont le sommet, inaccessible et fertile, porte la végétation qui y pousse naturellement. Les chemins sinueux et la mise en relation qu'il permet entre le Vieux Lille (par la Porte de Gand) et Euralille (par l'esplanade) font de ce jardin un espace clé du dispositif¹⁸¹. Enfin, l'art contemporain a trouvé assez facilement sa place dans le périmètre au moment de l'année 2004 pendant laquelle Lille a été capitale européenne de la culture. On ne citera pas l'ensemble des manifestations qui se sont déroulées dans Euralille, mais seulement 2 exemples de ce qui a été maintenu sur le site après la manifestation. Les tulipes de Yayoi Kusama, installées sur l'esplanade François Mitterand en 2004, n'ont pas été déplacées alors qu'il s'agissait au départ d'une installation temporaire¹⁸². Et les entrepôts de l'ancien tri postal qui ont servi de lieu d'exposition d'art contemporain ont été conservés dans cette fonction depuis. Faut-il voir dans les choix architecturaux et l'intégration d'œuvres contemporaines la volonté de faire d'Euralille un espace où se diffuse l'art, un lieu de culture ? Peut-être, mais ce qui apparaît avec certitude, c'est la vocation de ce territoire à symboliser et concrétiser la modernité et la créativité retrouvées de Lille et sa région.

Ce retour sur la genèse et les principes d'Euralille montre bien que les phases de conception ont constitué une étape décisive. L'opération est issue de 20 ans de projets urbains et se situe à la convergence des ambitions communautaires, nationales et internationales de Lille. Le projet a été élaboré et conçu par trois figures emblématiques de l'excellence dans leur domaine : le commanditaire politique P. Mauroy, l'aménageur et intermédiaire J-P. Baïetto et l'architecte et maître d'œuvre R. Koolhaas. 3 figures dont les talents respectifs ont poursuivi la même ambition : faire d'Euralille une opération symbole de la rupture de Lille avec son passé et son image de ville en crise.

¹⁸⁰ Cf. Figure 12.

¹⁸¹ Cf. Figure 13.

¹⁸² Cf. Figure 14.

II. Le déroulement d'Euralille : aléas et cohérence

Après avoir rappelé les prémisses et les thèmes fondateurs d'Euralille, il convient d'évoquer le déroulement de l'opération. Comment, en dépit d'une conjoncture économique et immobilière fluctuante et des difficultés inhérentes à un programme d'une telle ampleur et d'une telle complexité, le projet a-t-il conservé sa cohérence ?

On commencera par présenter les difficultés du contexte des années 1990 qui ont hypothéqué, pendant la première décennie, l'avenir d'Euralille. Mais l'opiniâtreté des acteurs et des événements annexes comme la candidature de Lille aux Jeux Olympiques ont permis de passer entre les mailles du filet de la crise immobilière. Si bien qu'aujourd'hui, les progrès de l'opération sont à la hauteur des espérances lilloises tant d'un point de vue architectural que d'un point de vue économique et symbolique. Enfin, l'opération est entrée dans une seconde phase de réalisation avec l'aménagement de la ZAC Euralille 2. Cette deuxième étape du projet permet de le corriger, notamment en intégrant davantage les préoccupations de couture urbaine et de mixité fonctionnelle.

A. Des débuts difficiles

Les débuts d'Euralille ont été assombris par les difficultés du contexte immobilier européen. Mais si l'opération a été limitée et ralentie, elle n'a pas été abandonnée et a surmonté cette période délicate. La candidature de Lille aux Jeux Olympiques en 1995 et la sélection de la ville a permis de relancer Euralille dans la course des pôles tertiaires et de refaire naître quelques espoirs.

1. La crise immobilière des années 1990

Le volontarisme politique de P. Mauroy, l'enthousiasme de J-P. Baïetto et la médiatisation de R. Koolhaas n'ont pas permis à Euralille de passer au travers de la crise qui s'abat sur l'immobilier de bureaux en Europe dans les années 1990. L'opération a été conçue à la fin des années 1980 dans un contexte d'euphorie économique, de manque de surface de bureaux à Lille, et de soutien politique à la fois municipal et communautaire. Mais ce climat favorable change à partir de 1994-95 car l'immobilier d'entreprise connaît une mévente générale de milliers de m². Le rythme très soutenu de construction imposé par Baïetto entre 1988 et 1995 a malgré tout permis au cœur d'Euralille de sortir de terre. En 1994 la gare TGV est en service, et l'année suivante sont inaugurés le centre commercial, les 2 premières tours qui enjambent la gare (la Tour du Crédit Lyonnais de Portzamparc et la Tour Lilleurope de

Vasconi), Lille Grand Palais, la première tranche du parc Matisse, etc. Mais Lille n'échappe pas au marasme. Malgré la vente de la tour de C. de Portzamparc au Crédit Lyonnais, l'installation de l'hypermarché Carrefour dans le centre commercial et l'arrivée de l'École Supérieure de Commerce, la commercialisation est pratiquement au point mort.

Les risques inhérents au projet, identifiés mais sous-estimés, viennent sérieusement assombrir l'avenir de l'opération. En effet, l'ambitieux montage financier en partenariat public/privé conduit au désengagement de certains investisseurs et donc à l'impossible financement de la suite des travaux. Les délais de réalisation très courts ne permettent pas d'étaler les réalisations et donc les investissements. Enfin le très grand nombre de mètres carrés commercialisables au même moment excède très largement les capacités d'absorption du marché lillois en crise. Il a fallu que P. Mauroy mette tout son poids politique dans la balance pour que l'opération survive à la crise immobilière : il a fermement sollicité les investisseurs d'Euralille. Un élu municipal déclare : *« Il faut bien reconnaître qu'Euralille a démarré dans la pire des périodes : la décennie 1990 en termes de crise immobilière, c'est sans doute la pire période qu'on a connue depuis 30 ans. Et, de ce point de vue-là, celui qui a fait démarrer Euralille c'est Mauroy. C'est lui qui est allé chercher le Crédit Lyonnais. Même chose pour la Tour Lille-Europe.¹⁸³ »* Durant cette période, c'est P. Mauroy lui-même qui s'occupe de la commercialisation des surfaces de bureaux et de commerce d'Euralille : *« C'est le projet de Pierre Mauroy, donc il n'y avait pas de direction commerciale. Il n'y a pas de directeur de com, il n'y a pas de directeur commercial, parce que le commercial c'est Mauroy. Pourquoi la Caisse des Dépôts est venue, parce que Mauroy lui dit de venir, pas parce que ça lui fait plaisir. Après on remplit un bureau de l'immeuble avec quelqu'un à qui on donne le titre de directeur commercial, mais il n'y a pas de directeur commercial.¹⁸⁴ »* Il gère aussi les relations avec les banques et la Caisse des Dépôts qui deviennent difficiles. Entre 1995 et 1998, le programme est en sommeil : plus de construction ni de commercialisation.

La combativité de J-P. Baïetto et l'influence politique de P. Mauroy ne suffisent ni pour construire l'hôtel conçu par Kazuo Shinohara, ni pour poursuivre le projet de Fondation européenne pour la ville et l'architecture (FEVA), ni pour conserver l'ensemble des membres de l'équipe de la SEM. La tour commandée à K. Shinohara, célèbre architecte japonais, devait enjambrer la gare et être alignée avec celles de Portzamparc et Vasconi. La déception de ne

¹⁸³ Entretien avec ELPo1.

¹⁸⁴ Entretien avec ELMé5.

pouvoir la construire est d'autant plus grande que le projet était somptueux. Elle avait la forme d'une structure suspendue en demi arc de cercle et « *l'inventeur de la tour hôtel avait monté ses volumes comme un savant jeu de mécano tout en ellipses, qui aurait échappé aux lois de la pesanteur. [...] L'architecte japonais ne proposait ni plus ni moins que de créer, à Lille, le palace des temps futurs auprès duquel, à confort égal, le Savoye, le Carlton ou le Negresco n'auraient été que des bonbonnières préhistoriques.*¹⁸⁵ » Entre 1990 et 1991, K. Shinohara a travaillé avec l'architecte F. Delhay à la réduction des coûts. Ce dernier a finalement entièrement repris le dossier afin de le faire entrer dans les limites budgétaires imposées par la crise, mais, au-dessus de la gare, la tour n'a toujours pas été construite. De même, le projet de construire la FEVA¹⁸⁶ dans un bâtiment spécifique a été abandonné. Pourtant P. Mauroy était intervenu pour faire inscrire l'édification d'un équipement de prestige pour accueillir la FEVA dans les Grands Travaux du Président. Enfin, les investisseurs publics et privés exigent de la sem qu'elle divise ses dépenses par 5. Si bien que R. Koolhaas quitte Euralille, le cercle de qualité urbaine et architecturale¹⁸⁷ est dissout, et J-P. Baïetto se sépare des 2/3 de son équipe. Lui-même réduit son temps de travail officiel à un mi-temps en 1997, et ensuite à 2 jours par semaine.

La reprise d'une certaine activité immobilière à la fin des années 1990 et au début des années 2000 a relancé la commercialisation et, du coup, les travaux dans le périmètre. La deuxième ZAC, Euralille 2, est même créée en 2000. Mais la reprise de l'activité à Euralille est aussi à mettre en liaison avec le formidable coup de publicité que Lille s'est offert avec sa candidature aux Jeux Olympiques en 1995.

2. La presque heureuse candidature aux Jeux Olympiques

La toute jeune agence de développement et d'urbanisme de Lille (elle est créée par P. Mauroy en 1990) dirigée par F. Ampe, est soucieuse de travailler à l'essor métropolitain, et conduit une réflexion sur les « *10 commandements pour devenir une métropole internationale* ». Le développement du partenariat public/privé, ainsi que la capacité à organiser de grands événements culturels, commerciaux ou sportifs en font partie. C'est dans cet esprit que, selon un accord entre le politique et le patronat, est créé, en 1993, le Comité Grand Lille. Cette association, présidée par l'industriel B. Bonduelle, a pour but la promotion et le développement de la communauté urbaine. Elle réunit initialement 12 membres chargés

¹⁸⁵ M. Simon, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille, La Voix du Nord, 2000.

¹⁸⁶ Fondation européenne pour les villes et l'architecture.

¹⁸⁷ On reviendra sur la composition et la mission de ce cercle plus bas.

d'en recruter davantage, afin de constituer à terme le « club des 100 » comme celui d'Atlanta, Barcelone ou Sao Paolo. Ce sont les membres du club qui financent et trouvent les financements du Comité. Une candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2004, en association avec Bruxelles, est envisagée même si elle suscite au départ davantage d'amusement que d'ambitions, et est finalement adoptée. D'après un aménageur : « *la candidature de Lille, c'est à ce moment-là qu'on a commencé à parler de Lille. Moi qui étais en banlieue parisienne, ça me faisait hurler de rire quand on disait que Lille était candidate. Et puis, au fil des mois, on a commencé à y croire quand même* ¹⁸⁸ ». L'agence d'urbanisme devient le bureau d'étude pour les Jeux Olympiques et le Comité Grand Lille organise la promotion de la candidature.

Lille se déclare officiellement candidate en 1994. L'association Lille 2004 est créée, dotée d'un budget de plus de 80 millions de francs et fait travailler sur le projet 500 personnes pendant 18 mois. La candidature est soutenue par le patronat local (B. Bonduelle est président du Comité et Auchan est le principal sponsor), les élus (P. Mauroy s'engage dans la bataille), les aménageurs (avec l'Agence d'urbanisme), les sportifs (dont M-G. Pérec) et la population. La réelle victoire de la ville intervient en novembre 1995 quand le dossier lillois est retenu pour figurer dans la deuxième phase de sélection, au détriment de Lyon. Un architecte lillois confie : « *la candidature aux JO en 2000 : le fait de passer la première phase, c'était déjà un miracle parce que obtenir les JO personne n'y croyait. Il y avait un côté un peu David et Goliath qui était sympathique. Une dynamique s'est développée.* ¹⁸⁹ »

Quelques mois plus tard à Lausanne, le comité olympique ne sélectionne pas le projet lillois pour la phase finale. Mais ce résultat, finalement assez prévisible même si certains se sont pris à rêver, ne fait pas de la candidature de Lille un échec. Au contraire, cet épisode a permis la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet commun et a constitué une entreprise très médiatique de promotion de Lille et sa région. F. Ampe souligne l'importance du rassemblement qui s'est opéré derrière ce projet : « *C'est par notre cohésion que nous l'avons emporté. Or la cohésion, ça se travaille, ça se fabrique : notre principal atout a été d'avoir réuni, dès le début dans notre commission, des notaires, des chefs d'entreprise, des spécialistes et des militants.* ¹⁹⁰ »

Le lien qui existe entre la mobilisation pour Euralille et celle pour les Jeux

¹⁸⁸ Entretien avec ELUr3.

¹⁸⁹ Entretien avec ELUr4.

¹⁹⁰ F. Ampe, « Construire un territoire commun : la candidature de Lille aux JO », intervention lors du séminaire Entrepreneurs, Villes et Territoires de l'Ecole de Paris du management, mars 2003.

Olympiques est complexe. Est-ce le programme fédérateur Euralille qui a engendré une telle adhésion à la candidature lilloise, comme le soutient un proche collaborateur de P. Mauroy ? « *C'est grâce à Euralille que Lille a pu se porter candidate aux JO de 2004. Il n'y a pas eu de succès, mais s'il n'y avait pas eu Euralille, il n'y aurait jamais eu cette mobilisation de toutes les forces politiques, économiques de la région. Euralille a redonné espoir à l'ensemble de la population ainsi qu'aux forces économiques et politiques de la région.*¹⁹¹ » Ou bien est-ce le parcours du dossier de Lille lors de sa candidature aux JO qui a suffisamment redoré le blason lillois pour que les investissements dans l'opération repartent ? Quoi qu'il en soit, on ne peut que conclure à une dynamique positive et cohérente des deux événements, ce qui n'est pas toujours le cas comme l'a montré la malheureuse candidature de Marseille à la coupe de l'America.

B. Des réalisations à la hauteur des ambitions lilloises

Il ne s'agit pas de faire ici une évaluation complète et précise de l'opération 16 ans après son lancement, mais plutôt de revenir sur les principaux enjeux identifiés au départ et de voir comment ils ont évolué. Le bilan de la première phase d'Euralille est positif, en tous cas en ce qui concerne l'offre quantitative et qualitative du programme, l'attraction économique qu'exerce le pôle tertiaire, l'inscription de la modernité dans le paysage lillois et la valeur de référence de l'opération de requalification.

1. Une offre immobilière abondante et de qualité

Euralille a remporté le pari de la construction d'un important centre d'affaire dont l'architecture constitue le signal de la modernité lilloise. L'opération a permis de mettre sur le marché un nombre considérable de mètres carrés en bureaux mais aussi en logements et commerces. Sur les 300 000 m² d'immobilier d'entreprise prévus à terme, plus de 245 000 m² ont fait l'objet de vente ou promesses de vente, soit 80% des surfaces de bureaux de la ZAC du CIAG et de la ZAC Euralille 2¹⁹². De plus, l'offre a le mérite d'être continue : pendant les 8 dernières années, le niveau de commercialisation a été supérieur à 100 000 m². Si les prix sont supérieurs à la moyenne de l'agglomération, ils n'en demeurent pas moins nettement inférieurs aux prix des capitales européennes (à la location : Paris 700 €/m², Dublin ou Milan : 500€/m², Amsterdam : 320 €/m²) et légèrement moindres que ceux de Marseille et

¹⁹¹ Entretien avec ELUr1

¹⁹² Cf. Figures 16 et 17.

Lyon (à la location environ 200€/m²)¹⁹³. Les droits à construire ont également un bon niveau de commercialisation puisque 71% d'entre eux ont trouvé preneur. Le périmètre de l'opération confirme son rôle de pôle tertiaire de la région : il concentre 60% des transactions qui y sont réalisées, les seuls autres « pôles » dans l'agglomération étant Villeneuve-d'Ascq et le secteur des Grands Boulevards (Marcq-en-Baroeul et Wasquehal). La bonne tenue du marché de l'immobilier d'entreprise à Euralille est enfin confirmée par les opérations en blanc que financent certains investisseurs (Bail investissement, Unofi Notapierre, Natexis BP, etc.). De plus, un marché de l'immobilier de bureau de seconde main s'est mis en place dans le périmètre qui offre des tarifs de location plus bas. Une étude menée par l'agence d'urbanisme de la communauté urbaine a conclu à un bon niveau de satisfaction des responsables d'entreprise : ils sont « *globalement satisfait de leur implantation et jugent que l'objectif de visibilité européenne du site est atteint.* »¹⁹⁴

La commercialisation des programmes de logements a également obtenu de bons résultats. 280 000 m² de logements étaient prévus pour les 2 ZAC : en 2004, 80% des programmes de logements d'Euralille 1 et 30% des programmes d'Euralille 2 avaient été vendus, soit près de 125 000 m². Les prix de l'immobilier dans le périmètre appartiennent à la fourchette élevée des prix de l'agglomération : ils peuvent atteindre à la vente jusqu'à 3200€/m². Et, comme le reste de la ville, ils sont en progression : depuis 2003, les prix ont augmenté de 20%. Le volet habitat qui était peu approfondi dans la première phase de l'opération l'est davantage dans le programme Euralille 2. 1200 logements ont déjà été vendus qui doivent, entre autres, héberger une partie des 6 à 7000 habitants attendus dans le quartier où sont ménagés des espaces résidentiels. Une enquête a été menée en 2003 auprès de 45% des 1700 personnes qui habitaient Euralille et le taux de satisfaction élevé indique que le périmètre est devenu un quartier apprécié de ses habitants. 57% de ces derniers le qualifient de « bon » ou « très bon », et ils ne sont que 5% à estimer qu'il est « médiocre ».

Quant aux surfaces commerciales, elles se sont aussi bien vendues : 82% des programmes d'Euralille 1 et 44% des ceux d'Euralille 2. Ces chiffres s'expliquent aisément par les chiffres de fréquentation d'Euralille. Les gares drainent chaque année plus de 20 millions de voyageurs, le centre commercial reçoit 14 millions de visiteurs, Lille Grand Palais 1 million, et l'hypermarché Carrefour réalise un chiffre d'affaire annuel de 230 millions d'euros. Les inquiétudes qu'avait suscitées, à l'origine, la construction d'un grand centre commercial à quelques rues du quartier des boutiques (notamment la rue de Béthune et ses

¹⁹³ Cf. Figure 15.

¹⁹⁴ C. Delahoutre, Le fax de l'agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, n°70, juin 2004.

alentour) ont été rapidement dissipées. Elles l'ont notamment été par les conditions que la sem a posées pour que les magasins aient le droit d'ouvrir dans le centre commercial : « *en imposant une règle : on a demandé au commerçant d'avoir une double implantation. Les commerçants du centre ville qui se mettaient dans le centre commercial devaient garder leur enseigne en centre ville. Ils ont eu l'autorisation de se dédoubler, mais pas de déménager. Et c'est un facteur qui a assez bien marché parce que finalement ça ne s'adresse pas à la même chalandise. Les commerces du centre ville, ils fonctionnent par rapport au centre ville en tant que tel, Euralille justement, comme c'est au centre d'une tripaille d'infrastructures (le métro, le bus, le tramway, le TGV), ça draine une chalandise qui s'étend à toute la métropole c'est comme les Halles à Paris.* ¹⁹⁵ » Les inquiétudes ont également été dissipées par la différenciation des pratiques des consommateurs que mentionne F. Parcollet.

Enfin, à la quantité de mètres carrés construits, commercialisés et vendus, s'adjoint la qualité architecturale. Bien qu'à l'origine de violents conflits dans les années 1990, le parti pris urbanistique d'Euralille a finalement été accepté et choque bien moins qu'il y a 10 ans. Il a été si bien accepté qu'il constitue aujourd'hui une signature de la ville. Au-delà de la question de la forme urbaine, la facture même des bâtiments a été extrêmement soignée. Les immeubles de bureaux ont été conçus pour répondre au standing d'entreprises internationales : immeubles de grandes hauteurs, vigiles, vaste hall d'accueil, climatisation, accès aux hautes technologies, espaces modulables, places de parking, etc. De même, les logements proposés sont dotés d'une architecture et d'un agencement recherchés. On peut citer l'immeuble d'habitations à proximité de la gare TGV dessiné par J. Nouvel, ou encore le quartier en construction du Bois Habité. Le quartier du Bois Habité proposera 35 000 m² de logements en petit collectif ou en maisons de ville insérés dans un environnement boisé.

2. Une attraction économique régionale

Euralille n'a pas seulement remporté un succès immobilier, le périmètre fonctionne également comme un pôle économique créateur d'emplois et attractif à l'échelle nationale. Si l'objectif de se placer en concurrente de Londres ou Paris n'a pas été atteint, Lille est entrée dans la compétition des pôles tertiaires régionaux. Comme le confie de directeur adjoint de la sem, la dimension internationale reste plus une ambition et un élément de marketing qu'une réalité : « *Je pense qu'Euralille porte une vraie image internationale. Même si encore c'est*

¹⁹⁵ Entretien avec F. Parcollet.

un peu usurpé, parce que à l'intérieur de cette opération, il n'y a pas un siège social de société étrangère. Alors c'est un peu une caricature ce que je dis, mais la seule entreprise à mon avis où l'on parle américain, c'est Auchan. Mais à Auchan, il n'y a pas d'étrangers, ils sont tous français, mais Auchan est une boîte –comme Danone- qui travaille au niveau mondial et où par définition maintenant tout se passe en américain. Toutes les notes sont écrites en américain, etc. Mais ce ne sont pas des Américains.¹⁹⁶ »

Euralille a cependant réussi à se poser en alternative aux localisations lyonnaises ou marseillaises : *« On vient à EL pour avoir une adresse. Et ça on le joue, et on le joue aussi avec des investisseurs belges, des Allemands. [...] 10 ans plus tard, ça commence un peu à se vérifier. C'est-à-dire que là on est sur des masses de programme qui ne sont pas équivalents à la Défense ou à Boulogne-Billancourt, mais on arrive à accéder à des programmes par tranche de 20 000-25 000 m² qui crédibilisent notre projet. Mais il ne faut pas se leurrer, on n'est pas non plus dans des logiques... Je regarderai plutôt Lyon que Paris. Donc ça a changé l'image de la ville, mais ça fonctionne essentiellement comme une adresse à l'échelle métropolitaine.¹⁹⁷ »*

La dynamique de création d'emplois, qui était une des motivations à l'origine du projet, a été amorcée. L'objectif de créer 15 à 20 000 emplois à terme est en voie de réalisation puisqu'en 2003, au moment du lancement de la deuxième phase de l'opération, près de 10 000 emplois étaient localisés dans ou à proximité immédiate du périmètre : 5 800 emplois répartis entre les 240 entreprises du site, 2 300 emplois localisés sur les franges de l'opération et 1 500 emplois à la Communauté urbaine. L'étude menée par l'agence d'urbanisme considère que les livraisons de bureaux prévues conduisent à estimer le nombre futur des emplois, dans la ZAC, à environ 11 000 fin 2006 et 15 000 à l'horizon 2010. Le directeur de l'agence, N. Starkman, se réjouit : *« Les tours surmontant la gare TGV hébergent 240 sociétés qui ont généré 6 000 emplois directs. C'est l'équivalent de l'usine Renault à Douai, ou encore deux fois celle de Toyota à Valenciennes ! »* De plus, la nature des activités confirme la vocation de quartier d'affaires d'Euralille : le commerce mis à part, elles concernent d'abord l'informatique (18% des emplois), l'assurance (13%), la finance (12%), et les services aux entreprises (11%). Les établissements hors commerce emploient une forte proportion de cadres (40%) et sont le plus souvent affiliés à un siège parisien.

Bien qu'il soit difficile d'apprécier avec exactitude l'impact de l'opération Euralille,

¹⁹⁶ Entretien avec F. Parcollet.

¹⁹⁷ Entretien avec ELUr5.

l'évolution de la répartition des emplois a été spectaculaire. En 1993, à Lille, la part des emplois dans l'industrie a diminué de plus de 25% et celle des emplois dans les services aux entreprises a quasiment doublé. On retrouve cette mutation du tissu productif dans l'ensemble de l'agglomération, mais c'est à Lille que les emplois dans les activités de service aux entreprises sont les plus nombreux (en valeur absolue et en valeur relative)¹⁹⁸. Sans prétendre faire d'Euralille l'unique facteur de la baisse du chômage et de l'essor du secteur tertiaire à Lille et dans sa région, on peut sans crainte affirmer que l'opération constitue le symbole de ce renouvellement.

3. L'intégration symbolique de la modernité

Les vives critiques que la forme architecturale d'Euralille a suscitées n'ont pas empêché, au contraire, l'intégration des lignes futuristes de l'opération au paysage urbain et symbolique de Lille. Euralille a fonctionné comme le signal, certes violent et conflictuel, mais efficace que P. Mauroy a voulu et que J-P. Baïetto et R. Koolhaas ont conçu et réalisé. On ne reviendra pas sur le décalage qui s'est développé entre les acteurs qui avaient à l'unanimité choisi Koolhaas et l'insatisfaction de bon nombre d'entre eux face à ses propositions architecturales. Mais quel qu'ait été le propos de ces polémiques, elles ont permis de débattre de l'architecture d'Euralille et donc de médiatiser l'opération, de faire connaître ses ambitions, de marquer les esprits. La rupture a tenu presque autant aux formes elles-mêmes qu'aux antagonismes qu'elles ont provoqués. Ces conflits ont été constructifs à deux niveaux. Ils ont fait connaître Euralille à un public plus large que celui habituellement intéressé par les opérations d'urbanisme. Et ils ont contraint les aménageurs à fourbir leurs armes, c'est-à-dire à préciser le projet, à affirmer les partis pris, et à consolider la stratégie. La première intégration d'Euralille est donc une intégration par le discours : les polémiques autour de l'esthétique contemporaine ont créé un débat qui s'est installé dans les médias et les déclarations des politiques locaux.

L'intégration au paysage urbain de Lille a été fortement accélérée par Lille 2004. L'utilisation d'une représentation stylisée de la tour de Portzamparc comme mascotte de cet événement a inscrit les formes d'Euralille dans la familiarité lilloise. Cela a été une manière d'adouber cet urbanisme, de le déclarer authentiquement lillois. Cependant, ce paysage conserve sa connotation moderne, il vient en contrepoint du Vieux Lille flamand comme, lors du festival culturel, les installations d'art contemporain sont venues en contrepoint des

¹⁹⁸ Cf. Figure 5.

tableaux de Rubens. B. Parcollet confirme: « *Cette tour a donné une carte postale. Et alors, il n'y a plus de débat pour savoir si c'est beau ou pas beau. On est dans le symbole total. La tour de Portzamparc est devenue le symbole d'une Lille moderne. C'est le symbole de la modernité d'une métropole qui essaie de se projeter dans l'avenir. Je pense que la photo la plus prise à Lille depuis 1 an, c'est les Tulipes du parc Matisse au premier plan et la tour derrière* ¹⁹⁹ ».

Au-delà de cette intégration paysagère, le périmètre a réussi son intégration symbolique. En effet, ce quartier hérissé de tours est entré en résonance avec une des principales formes paysagères et symboliques des pays flamands : le beffroi. Signe d'autonomie communale obtenue par charte, les beffrois se distinguent du donjon (symbole du pouvoir seigneurial) et du clocher (symbole du pouvoir ecclésiastique). Ils représentaient à l'origine le pouvoir des échevins. Au fil des siècles, ils sont devenus le symbole de la puissance et de la prospérité des communes. Le beffroi de l'hôtel de ville, classé au patrimoine de l'humanité en 1995, a longtemps été l'emblème de Lille. D'un discours de rupture totale valorisée pour les uns et critiquée, au nom du contexte architectural flamand, pour les autres, on est passé à l'intégration symbolique des lignes futuristes d'Euralille à la tradition du Nord. Pour un élu local : « *le symbole de ces villes du Nord ce sont les beffrois, symbole du pouvoir communal. Et cette concurrence entre le beffroi de la mairie et celui de la Chambre de commerce, entre les patrons et le pouvoir populaire. Avec Euralille, il y a un paquet de beffrois, on en a au moins rajouté 2... Alors, est-ce que ça change la symbolique ? Ce que je pense, c'est que ça a contribué assez largement à modifier l'image d'un Nord traditionnel, gris, vieillot, il se passait rien... C'est l'image d'un Nord offensif, conquérant, audacieux. Et il n'y a pas d'autres éléments qu'Euralille pour traduire cette symbolique* ²⁰⁰ ».

On comprend à travers les propos de l'adjoint à l'urbanisme que la correspondance n'est pas qu'architecturale. La mythologie flamande est également mobilisée pour inscrire Euralille dans l'histoire politique et économique de la région. La rédactrice en chef du *Moniteur Nord* explique bien comment est appliqué sur le projet une grille de lecture l'intégrant à la « marche » de l'histoire des Flandres : « *Il y a une remodernisation, une réécriture de la Flandre. On m'explique ici que l'esprit d'entreprise en Flandres a toujours été en bonne intelligence avec le politique avec les guildes etc. Bon surtout pour les Pays*

¹⁹⁹ Entretien avec B. Parcollet.

²⁰⁰ Entretien avec ELPo1.

Bas mais, Lille c'est aussi la Flandre. Donc cette symbolique du beffroi de la Chambre de commerce avec le beffroi de la Mairie, il y a une symbiose, une connivence très forte entre l'esprit d'entreprise et la politique. Ce qui n'est pas faux, et en tout cas ce qu'on ne retrouve pas dans le reste de la France. Or Euralille c'est une opération d'économie mixte. Euralille c'est l'opération qui ne tient au départ que par la volonté d'un bonhomme qui est P. Mauroy qui a justement fait le pari d'accepter de favoriser un mécanisme de spéculation foncière, en disant que la dynamique entrepreneuriale se rassemble sur son centre etc. Donc Euralille symbolise bien cette mixité, cette association de complicité entre l'énergie politique d'un homme fondamentalement de gauche et d'une démarche quand même complètement économique. Donc, ça je crois que ça modernise l'idée qu'on se fait de Lille. Parce que l'histoire, elle n'existe pas, on la fait par rapport au présent et par rapport à ce qu'on veut que soit l'avenir. Est-ce qu'on ne réinvente pas des vertus flamandes par rapport à ce qu'on veut faire aujourd'hui ? C'est très probable. Mais peu importe. Parce que c'est une manière de réinscrire et de repositionner la démarche d'Euralille (qui a été vécue comme une rupture) en disant : " mais après tout, c'est quand même très flamand ce truc parce que c'est une mixité, une complicité entre une démarche politique et puis cet esprit entrepreneurial tout à fait exceptionnel, incomparable des Flamands ". Donc les beffrois de Lille et Euralille, ça finit par se répondre. Et je crois que la tour de Portzamparc ça devient une sorte de beffroi.²⁰¹ » La comparaison de ce type de discours avec ceux tenus aux débuts de l'opération fait apparaître l'évolution de la promotion et de la perception du projet. Mais elle met surtout en évidence l'intégration réussie d'Euralille à la fois au paysage, aux symboles et à la mythologie lillois.

4. Euralille : une opération référence ?

Dernier aspect de la réussite de l'opération, sa valeur de référence à la fois à l'échelle locale et nationale. La valeur de référence dont est dotée Euralille se lit localement par l'utilisation du préfixe Eura- pour nommer les différents pôles tertiaires de l'agglomération : « *Euralille, c'est aussi devenu une racine pour faire moderne: il y a Euratechnologie, Eurasanté ... Ca montre aujourd'hui que « Eura » est un langage de modernité.*²⁰² » Sur les 3 pôles de compétitivité implantés dans la région de Lille, le site Eurasanté rassemble des activités publics (CHR, Institut Pasteur) et privées consacrées à la «Nutrition, Santé,

²⁰¹ Entretien avec ELMé1.

²⁰² Entretien avec ELMé2, 3, 4.

Longévité», et le site Euratechnologie est spécialisé dans les NTIC.

L'opération fait également figure de référence dans le domaine de l'aménagement urbain. Sans prétendre faire de Lille la nouvelle Barcelone, l'ampleur du projet et certains aspects méthodologiques sont repris par d'autres aménageurs. La notoriété d'Euralille a été un des éléments qui ont attiré l'actuel directeur du service urbanisme de la mairie de Lille : « *Pour nous tous Euralille a été un point de référence dans l'urbanisme contemporain, dans l'architecture contemporaine, et puis aussi un point de référence dans la conduite d'opérations complexes d'aménagement.*²⁰³»

L'accueil d'équipes d'aménageurs venant d'autres régions ou d'autres pays est un des marqueurs de ce statut d'opération de référence, les publications dans la presse spécialisée en sont un autre. De fait, Euralille a une bonne visibilité dans les revues de la presse spécialisée. Sans faire la liste exhaustive des publications concernant l'opération, on peut citer le tiré à part de *d'Architecture* consacré à Euralille, le numéro de *Projet urbain* consacré à Lille-Roubaix et les nombreux articles notamment parus dans *Urbanisme*, *Diagonal*, ou *Les Annales de la recherche urbaine*²⁰⁴. La reconnaissance du projet par ses pairs apparaît également avec les prix décernés à J-L. Subileau qui a reçu le grand prix de l'urbanisme en 2001 et R. Koolhaas le prix Pritzker en 2000.

Enfin, ce sont surtout les méthodes de l'opération qui intéressent les équipes visiteuses. Il s'agit essentiellement d'aménageurs français intéressés par la politique de commande architecturale mise en place par la sem. Une architecte de la sem explique : « *Lyon nous emboîte le pas. On a reçu il y a quelques semaines des délégations parisiennes de différentes SEM qui nous ont entendu sur comment faire les concours, comment les organiser, quels sont les cahiers des charges, comment gérer les jury etc. Parce que ça, c'est un savoir faire d'aménageur. Du coup, on force même comme ça indirectement la politique (M. Aubry n'aime pas particulièrement esthétiquement Euralille) à se rallier à l'idée qu'il faut continuer dans cette même lignée.(...) C'est à la fois le succès d'un projet*

²⁰³ Entretien avec ELUr3.

²⁰⁴ On peut citer entre autres références :

- *d'Architecture* n°134-2004 : « Euralille, croissance et mutation », n°132-2003 : « Jean-Louis Subileau ou comment mettre en pratique une politique de la commande architecturale » ;
- *Projet urbain* n°20-2000 : « Lille-Roubaix : l'action urbaine comme levier économique et social » ;
- *Urbanisme* n°320-2001 : « Euralille s'enracine », Hors Série n°16-2002 : « Régénération urbaine en Europe » et Hors Série n°5-1994 ;
- *Diagonal* n°148-2001 : « Euralille, époque renaissance », et n°158-2002 : « Lille : comprendre le présent, préserver l'avenir » ;
- *Les Annales de la recherche urbaine* n°82-1999 : « La grande échelle de R. Koolhaas. De New-York à Lille : la ville délire ».

urbain et d'une ambition... J-L Subileau est une personne ambitieuse. Alors que quand il est arrivé à Lille il n'aimait pas du tout Euralille, il a compris, il a vu son intelligence. Et maintenant il transfère ça sur Boulogne. La force du projet c'est qu'il est relayé par ceux qui étaient des détracteurs au départ. Maintenant on fait école.²⁰⁵ » Afin de garder un haut niveau d'exigences architecturales, la sem lance des concours promoteurs/architectes avec charge foncière fixe. Dans ce cadre, elle exige que soient montées des consultations d'architectes organisées conjointement par les aménageurs et les promoteurs. Cela permet à l'aménageur de veiller à ce qu'il n'y ait ni baisse de la qualité architecturale ni incohérences dans le projet. Ainsi la sem accepte de ne pas maximiser ses profits sur les charges foncières et le promoteur accepte d'engager une consultation d'architectes avec un cahier des charges dont les volets architecture et urbanisme sont fait par les aménageurs. La méthode d'Euralille revient à être « non pas contre mais face aux entreprises, pour réussir, pour accroître le niveau de qualité. Si le maître d'ouvrage est seul face à l'entreprise mandataire qui a, dans ses bagages, l'architecte, c'est plus difficile.²⁰⁶ »

Enfin, la deuxième phase du projet, Euralille 2, avec son programme de logements innovant du Bois Habité, entend affirmer son statut de modèle en concevant un quartier résidentiel offrant une typologie contemporaine d'habitats : « Ainsi mis en œuvre, le Bois Habité » a l'ambition d'être une référence de l'urbanisme du début du XXIème siècle.²⁰⁷ »

C. Un volet complémentaire : Euralille 2, couture et mixité.

Présenter Euralille en s'en tenant au secteur initial, la ZAC du CIAG, reviendrait à ne parler que de la phase fondatrice de l'opération. D'autant que depuis le décès de J-P. Baïetto et le départ de R. Koolhaas, l'arrivée à la mairie de Lille de M. Aubry, la création de la ZAC Euralille 2 et la prise en main de la SEM par J-L. Subileau, le projet a évolué. Le contexte politique, économique et urbain a changé. Comment ont évolué les priorités de l'opération ? Quels sont les axes thématiques d'Euralille 2 ? Comment est exploitée la stratégie mise en œuvre jusque là ?

1. L'évolution du contexte

A l'aube des années 2000, les circonstances n'ont plus grand chose à voir avec celles de la décennie précédente : la situation socio-économique et l'image de la région ont évolué,

²⁰⁵ Entretien avec ELUr5.

²⁰⁶ Propos de J-L. Subileau cité par E. Caille in « Jean-Louis Subileau ou comment mettre en pratique une politique de la commande architecturale », *d'Architecture* n°132, octobre 2003.

²⁰⁷ Aubry M. (coord.), Un nouvel art de la ville. Le projet urbain de Lille, Lille, Ville de Lille, 2005.

la représentation politique à Lille ainsi que la composition de l'équipe de la sem ont changé. L'heure n'est plus aux licenciements massifs ni à l'effondrement de secteurs industriels entiers. Les chiffres du chômage du Nord-Pas de Calais restent certes parmi les plus mauvais en France (13% dans le Nord-Pas de Calais pour 9,5% en France en 2006), mais ils sont en baisse depuis 1996 et l'arrondissement de Lille présentent les meilleurs résultats de la région²⁰⁸. Il ne s'agit donc plus de réorienter le tissu économique régional : le tertiaire a largement supplanté l'industrie. C'est la lutte « ordinaire » contre un chômage endémique. Le discours sur la nécessité d'une rupture économique asséné par P. Mauroy dans les années 1990 est moins approprié. Mais la grande idée de se servir de l'économie pour faire du social reste adaptée au contexte.

L'image de la ville s'est nettement améliorée. Une amélioration liée probablement à Euralille et certainement à Lille 2004. Les manifestations et fêtes organisées dans le cadre de l'année de capitale européenne de la culture ont attiré près de 9 millions de visiteurs. Ils ont fait l'objet de 2000 reportages télévisuels, et plus de 2300 articles de presse lui ont été consacré en France et à l'étranger. Si dire que « *Lille 2004 a fait gagner 10 ans de notoriété au territoire* » semble excessif, on ne peut nier que cet événement a renouvelé l'image de l'ancienne capitale française du marasme industriel. De même en ce qui concerne l'économie, la nécessité n'est donc plus au « choc ».

Le contexte a également changé d'un point de vue politique. En 2001, M. Aubry a remplacé P. Mauroy à la tête de la mairie de Lille. Même si les deux élus sont d'obédience socialiste et qu'ils ont tous deux obtenu des responsabilités politiques nationales, leurs personnalités divergent, leur ancrage local est inégal, et ils ne partagent pas exactement les mêmes convictions en matière de politique de la ville. Une certaine concurrence s'est malgré tout établi entre la nouvelle maire de Lille et le président de la LMCU, et elle s'est cristallisée sur Euralille. L'opération est la marque de la mandature Mauroy et elle lui permet de conserver la gestion d'une partie de Lille. Cet espèce de « droit d'ingérence » ne facilite pas toujours le jeu d'acteurs : « *Il y a une ambiguïté, c'est qu'Euralille a un code postal qui n'est pas celui de Lille. Il y a une tutelle de la communauté urbaine. Donc c'est vrai que ça fonctionne comme une enclave, et que, pour le maire d'une ville, c'était inconfortable qu'une pièce économiquement motrice de sa ville soit quelque chose qui lui échappe. C'est du territoire communal, mais dans les faits Euralille suit un droit qui est celui de la*

²⁰⁸ Cf. Figure 6.

ZAC et qui est appliqué par la communauté urbaine et pas par la mairie.²⁰⁹ » La passation de pouvoir a donc fait évoluer la gestion urbaine lilloise en général et celle d'Euralille en particulier. La communauté urbaine que P. Mauroy préside reste le commanditaire et maître d'ouvrage de l'opération, mais la ville de Lille constitue un des principaux financeurs du projet et M. Aubry est vice-présidente de la SEM. Si bien que, comme l'explique un architecte lillois, le partage du pilotage d'Euralille entre P. Mauroy et M. Aubry ne s'est pas fait sans grincements de dents : « *Les choses sont devenues assez complexes à partir du moment où Martine Aubry est devenue un acteur des décisions politiques. Il y a une certaine crispation par rapport au projet d'Euralille. Pour des raisons bêtement politiques de démarquage par rapport à Mauroy ; pour des questions de sensibilité culturelle : c'est pas tellement sa tasse de thé ; et troisièmement au niveau des priorités parce qu'elle a annoncé qu'elle travaillerait sur le quotidien et pas sur l'exceptionnel. Voilà les 3 paramètres du fait que, ayant elle-même une certaine autorité sur le projet (elle fait partie du conseil d'administration, elle est vice-présidente), il y a eu quelques crispations.*²¹⁰ »

Enfin, l'équipe d'aménageurs et d'urbanistes de l'opération a été pour partie renouvelée. La sem n'emploie plus que 16 personnes (contre 35 à l'origine et une vingtaine à partir de 1995), R. Koolhaas n'en est plus l'architecte-urbaniste depuis 1995 et le décès de J-P. Baïetto a conduit à le remplacer en 1998 par J-L. Subileau. Mais s'il y a eu une évolution des membres de la SEM, certains sont encore en poste comme l'architecte-conseil I. Menu, et le projet est toujours fondé sur les grandes orientations déterminées par Baïetto et Koolhaas. Ce que constate (ou regrette) l'adjoint à l'urbanisme : « *On n'est pas sorti du projet initial. Je pense qu'on ne pouvait pas en sortir. Il a été adouci, rendu plus urbain et donc plus humain. Et de ce point de vue-là, M. Aubry y a contribué.*²¹¹ »

2. Couture urbaine et mixité.

L'« adoucissement » du projet est un des nouveaux axes de l'opération, comme l'exprime la phrase clé de J-L. Subileau pour résumer ce tournant programmatique : « *Koolhaas a fait le monument, il s'agit maintenant de faire la ville autour* ». Cette nouvelle orientation du projet correspond davantage à la volonté de M. Aubry de revenir à un urbanisme plus ordinaire mais répondant mieux aux besoins quotidiens de la population lilloise.

²⁰⁹ Entretien avec ELUr4.

²¹⁰ Idem.

²¹¹ Entretien avec ELPo1.

Le thème de la couture urbaine

Le thème de la couture urbaine occupe une place centrale dans la stratégie du projet. La deuxième phase de l'opération, amorcée avec la création en 2001 de la ZAC Euralille 2, a conduit à revenir sur les orientations de l'opération. Avec le contexte et la première série de livraisons, les impératifs de la sem ont évolué. *« Du coup Subileau, il n'a plus ce problème [de rupture], son problème c'est de coudre. Vis à vis de Baietto, il est dans un rapport d'attraction-répulsion. C'est deux grands bonhommes aux convictions urbanistiques opposées. Subileau dit « J-P. a fait le monument, maintenant il faut que je mette de la vie autour ». Et d'une certaine manière c'est juste. Il fallait faire un monument à la rupture. J-L., il bouche. Alors il raccroche ça à une volonté d'architecture contemporaine. Donc on est bien toujours dans cet esprit d'une certaine rupture avec la ville, et en même temps on est dans une autre approche urbaine : on fait de la suture.²¹² »* Il ne faut pas voir dans cette stratégie la volonté de dissimuler dans le paysage urbain lillois l'architecture contemporaine d'Euralille. La métaphore de la couture suggère plutôt le retour à la grande échelle, aux aménagements limités mais déterminants pour la population locale. Il s'agit de travailler à l'accessibilité du périmètre, à la composition des espaces publics et à rétablir une continuité entre les différents quartiers lillois et Euralille.

La déclivité du parc H. Matisse qui conduit à la Porte de Roubaix et à la Porte de Gand constitue un bon exemple de cet effort d'intégration. De la même manière, la sem travaille à améliorer les liens entre Euralille et les faubourgs de Lille : Saint-Maurice, Moulins, Fives et La Madeleine. Le thème des mobilités est une composante essentielle de cette ambition de recoudre le tissu urbain où Euralille s'est taillée une place. B. Parcollet insiste sur l'importance de *« rattacher l'opération par ses franges.²¹³ »* Le réaménagement de la place des Buisses qui s'étend entre la gare Lille-Flandres et la gare TGV afin d'articuler les espaces publics d'Euralille en est un exemple. On retrouve cette ambition dans le programme d'aménagement de la ZAC Euralille 2. La ZAC a une forme rectangulaire, et elle est située entre un boulevard urbain et la bretelle d'autoroute périurbaine. Le périmètre est entouré de barres d'immeubles pour préserver la tranquillité du cœur du secteur mais également pour

²¹² Entretien avec C. Masse.

²¹³ « Il y a tout un travail d'apaisement. Parce que je crois qu'il fait 2 choses J-L. Subileau. Il dit : cette opération maintenant il faut la mettre sur un marché [...]. Et la deuxième chose qu'il a faite c'est de dire que ce quartier est construit sur un ancien glacis militaire qui est une coupure –en fait, et par définition, une coupure dans une coupure- il faut au contraire que ça devienne un lien et qu'à travers Euralille on facilite la circulation entre le centre de Lille et ses faubourgs. Et c'est vrai qu'il faut rattacher l'opération par ses franges. » Cf. Entretien avec B. Parcollet.

soigner les façades tournées pour la première vers la ville et pour la seconde vers l'agglomération et la voie d'accès à Lille. Cette volonté de ménager à la fois l'allure architecturale des bâtiments, leur localisation de manière à ce qu'ils soient visibles et annoncent Euralille, et la tranquillité de l'îlot est un bon exemple du travail de suture voulu par M. Aubry et J-L. Subileau. Mais l'idée de travailler à l'intégration d'Euralille dans la ville ne se décline pas seulement dans le traitement du tissu urbain et des mobilités, elle se décline aussi dans les pratiques et les fonctions. Le thème de la mixité a été introduit dans le projet pour ces raisons.

Les fanfares de la mixité

Le thème de la mixité est apparu relativement récemment dans le discours tenu par la sem. Jusque-là absent de la rhétorique d'Euralille, il apparaît avec la volonté d'introduire davantage de programmes résidentiels dans l'opération. Cet objectif est autant né du désir de M. Aubry et de J-L. Subileau de retrouver un urbanisme à destination des Lillois, que du constat qu'il existait un marché pour des logements. La diversification de l'offre a entraîné le développement de réflexions portant à la fois sur la condition résidentielle et sur les nouvelles pratiques qu'elle induisait sur le périmètre. Si bien que le thème de la mixité touche, à Euralille, à la fois des questions de mixité fonctionnelle et des questions de mixité sociale.

La mixité fonctionnelle, ou mixité des usages, est surtout manifeste dans les activités tertiaires. Elle apparaît dans le site avec la coexistence de bureaux (tertiaire d'affaires), de petites boutiques et de grandes surfaces (tertiaire commerçant), d'infrastructures de transport (tertiaire de services), d'espaces de détente (tertiaire de loisirs) et de logements. Le périmètre d'Euralille 2 prévoit même « *la réalisation d'un quartier mixte de 190 000 m², dominé par une fonction résidentielle* ». Le programme insiste également sur la nécessité de ménager, entre les « *séquences définissant les contours d'une forme urbaine efficace et originale* » des espaces verts « *conçus pour offrir des lieux de respiration*²¹⁴ ». La multiplication des pratiques possibles du territoire renforce la fréquentation et c'est, d'après l'architecte conseil de la sem, ce qui rend réellement vivant le nouveau quartier : « *Le thème pour moi qui est assez fondamental, c'est la mixité. C'est-à-dire de travailler en amont dans la programmation et ensuite dans la retranscription des projets sur l'idée de mixité qui est un thème fondamental dans le projet d'Euralille. D'avoir la possibilité d'appuyer des programmes qui soient du logement, des services, de la culture en des points clefs du programme. Parce que c'est fondamental dans la vie d'un programme, c'est-à-dire cette*

²¹⁴ Aubry M. (coord.), *Un nouvel art de la ville. Le projet urbain de Lille*, Lille, Ville de Lille, 2005.

*vie nocturne et diurne, le fait de proposer aux gens qui souhaitent vivre sur le site un confort de vie.*²¹⁵ »

Mais M. Aubry entend également construire dans le périmètre une mixité sociale en mettant l'accent sur les logements sociaux et en tirant vers les quartiers populaires du sud de Lille la dynamique d'Euralille. Il s'agit de limiter la spéculation immobilière, alors même qu'une journaliste constate : « *On voit apparaître maintenant une opération d'habitat dans la partie Euralille 2, mais c'est très nouveau. Jusqu'à présent c'était –c'est d'ailleurs assez curieux pour une opération menée par un grand élu socialiste- c'était vraiment l'irruption de la gentrification de Lille. Alors il y a quand même une mixité un peu liée aux fonctions, parce qu'il y a eu dès le départ quelques logements.*²¹⁶ » En réalité, le discours sur les logements sociaux s'applique surtout aux quartiers frontaliers de l'opération puisque les prix du secteur résidentiel phare d'Euralille 2 -le Bois habité- sont estimés à près de 3 000€/m², soit parmi les plus chers de la ville. Pour B. Parcollet, les préoccupations sociales sont récentes et limitées : « *On est quand même dans un système parfaitement spéculatif. En matière d'habitat, on s'est lancé dans l'habitat au début, mais on a quand même des prix de reviens qui sont lourds (avec un terrain ingrat, des dépenses d'infrastructures énormes, des charges foncières élevées). Donc, de ce point de vue-là non plus, Euralille n'avait pas de visée sociale. C'est un peu en train de bouger avec Euralille 2, parce que M. Aubry nous a demandé d'intégrer dans les plans d'Euralille 2 une part de logements sociaux qui n'étaient pas du tout prévus au départ. Et puis nous travaillons à des extensions possibles vers la Porte de Valenciennes, où là il y aura au moins 30 à 40% de logements sociaux parce que ce sont des quartiers populaires. Donc, au départ c'est sûr, il n'y avait pas de visée éthique particulière : c'était faire un centre d'affaires et faire tourner les finances.*²¹⁷ »

L'émergence d'un axe comme celui de la mixité dans le programme de l'opération est problématique. D'une part parce qu'il est rarement défini et encore moins traduit en objectifs concrets, d'autre part parce qu'il est tellement systématiquement mobilisé qu'il ne renvoie plus à rien. Si le terme de mixité a encore un sens un peu précis quand on parle de mettre en place une mixité des fonctions, il n'en a assurément plus en ce qui concerne la mixité sociale. Généralement raccrochée à la rhétorique du développement durable, la mixité se résume le

²¹⁵ Entretien avec ELUr5.

²¹⁶ Entretien avec ELMé1.

²¹⁷ Entretien avec B. Parcollet.

plus souvent à un argument marketing, un gage de bonne gouvernance. Euralille -et P. Mauroy avait le courage de le dire- n'est pas une opération sociale, même si elle est censée permettre de créer des emplois et des richesses qui profiteront indirectement aux populations modestes. Comment interpréter l'utilisation du terme de mixité pour Euralille ? On serait tenté de l'analyser comme une perte de contenu stratégique. D'une idéologie originale de la rupture et de la modernité, déclinée dans des champs aussi divers que la méthode de management, les échelles de l'opération, l'économie et l'architecture, le projet passe à un topos urbanistique. Faut-il voir dans cette évolution thématique le désir électoraliste de donner l'impression aux Lillois que ses élus se préoccupent à nouveau de leur ordinaire ? Quoi qu'il en soit, la vacuité de cette notion appliquée à ce projet est manifeste.

Euralille arrive en 2006 à maturité. Malgré une phase de mise en place et de lancement compliquée par la crise immobilière des années 1990, l'opération a continué de progresser lentement mais sûrement. La rapidité des premières réalisations et la cohérence du programme ont permis de passer au travers de la difficile conjoncture des années 1990, des évolutions politiques et du renouvellement partiel de l'équipe d'aménageurs à partir de 1998. Le bilan que l'on peut dresser aujourd'hui, pour être incomplet n'en est pas moins positif : des délais respectés, une commercialisation satisfaisante, une fréquentation dopée par Lille 2004, une intégration aux symboles de Lille et un programme qui fait école. Si bien que l'opération entre dans sa deuxième phase auréolée de ses succès avec, à la SEM, une équipe à la fois consciente des évolutions et de la fidélité nécessaire au projet urbain initial. Mais comment expliquer le consensus qui existe autour du succès d'Euralille ? A quoi est due la cohérence de l'opération ?

III. Hypothèses sur les clefs de la réussite d'Euralille : temporalité, complémentarité et mise en récit.

L'opération Euralille est un succès. Certes un succès dont on a vu les limites, mais elle demeure un projet urbain dont la progression et les résultats sont, pour le moment, tout à fait satisfaisants. Après avoir présenté le programme, on s'interrogera ici sur les facteurs de sa réussite. À quoi et à qui Lille doit-elle le succès d'Euralille ? Quelles en ont été les dynamiques déterminantes ? On essaiera de répondre à ces questions en proposant 3 hypothèses. La question des temporalités, et plus précisément la gestion habile des temps différents selon les acteurs et les objectifs de l'opération, constitue une première explication. L'utilisation des complémentarités à la fois thématiques et partenariales en est une deuxième. Enfin une troisième hypothèse correspond à la mise en récit de l'opération, une mise en récit polyphonique et cohérente.

A. Une gestion habile des temporalités urbaines

La gestion du temps ou plutôt des temps au cours d'une vaste opération d'urbanisme telle qu'Euralille est toujours délicate. Le temps long du projet urbain ne correspond pas à celui des mandats politiques. Les réalisations et les nuisances qu'elles entraînent sont toujours trop longues pour les habitants, habitants qui ont toujours besoin d'une période -variable et difficilement prévisible- d'acclimatation, d'appropriation du projet. Les retombées économiques et symboliques arrivent rarement aussi vite qu'espérées. Enfin au sein même de l'opération, les temps du commanditaire, du maître d'ouvrage et des différents maîtres d'œuvre ne sont pas toujours synchrones. La concordance de ces diverses temporalités constitue donc un enjeu important de la bonne progression d'un programme. Dans le cas d'Euralille, il semble que les acteurs de l'opération aient remporté ce pari.

1. Urgence sans précipitation

En une quinzaine d'années, la SEM a conçu une opération complexe et ambitieuse sur un périmètre de plus de 100 ha. Elle a fait sortir de terre la quasi totalité des aménagements de la partie centrale, et a engagé la réalisation d'une grande partie des autres bâtiments. Cette rapidité est certes liée aux échéances posées par l'arrivée du TGV Nord-Européen en 1993 et l'ouverture du tunnel sous la Manche en 1994, mais elle l'est davantage à la marche forcée donnée au programme entre 1989 et 1995.

J-P. Baïetto était connu pour son engagement total dans Euralille mais également pour

sa méthode. Il met au point, dès son arrivée, une démarche de concertation rigoureuse afin que le projet soit cadré avant même de s'engager dans les phases classiques de programmation et de conception. De même, il mobilise les différents partenaires d'Euralille dès le processus de définition puis de réalisation. Enfin, il n'hésite pas à négliger le calendrier administratif pour permettre à l'opération de progresser : *« Sous la pression des délais et dans l'urgence de la réalisation, il s'affranchit assez souvent des contraintes administratives et réglementaires, pourtant strictes dans le domaine de l'aménagement. Dès le début, la mission de concession confiée à la SEM alors que le dossier de réalisation n'est pas approuvé... Il vérifie quotidiennement que le temps du projet n'est pas celui de l'administration... Il pratique donc abondamment la régularisation a posteriori, se taillant une réputation d'"impertinence administrative", selon le mot de P. Mauroy.²¹⁸ »* La gestion des temporalités mise en place par J-P. Baïetto se caractérise donc par l'entrelacs des étapes traditionnelles du projet urbain mêlant les phases de concertation, de conception, de programmation et de réalisation. Plutôt qu'avoir un déroulement linéaire, ces phases se chevauchent, ce qui permet à la fois de raccourcir les délais et qu'elles s'enrichissent les unes les autres. La deuxième caractéristique est celle d'un climat d'urgence certes, mais qui a toujours cédé le pas aux préoccupations de qualité architecturales et urbanistiques du projet. D'après un ancien collaborateur de P. Mauroy la contraction des délais d'Euralille est à l'origine de sa force et de sa cohérence : *« Je crois que dilater le temps c'est un obstacle. Les opérations d'urbanisme sont toujours longues, on ne peut pas les faire apparaître d'un coup de baguette magique. Mais je crois que d'avoir fait sortir beaucoup de choses en même temps, c'est un vrai avantage, c'est ce qui crédibilise l'opération. Entre 1989 et 1994, le cœur d'Euralille est sorti, si ça avait duré 15 ans, je ne crois pas que ce serait sorti. On aurait changé 2 fois de parti d'aménagement, 3 fois de mode de financements, il n'y aurait pas eu la cohérence, pas eu la puissance ni la visibilité.²¹⁹ »*

Enfin, si Euralille a été très nettement freinée par la crise de l'immobilier d'entreprise de la fin des années 1990, l'opération ne s'est jamais arrêtée pour autant. Même si la commercialisation a accusé un tassement net à partir de 1995, marquant un certain retard par rapport aux prévisions de 1990, le nombre de m² commercialisé a augmenté chaque année (sauf entre 1995 et 1996). Retard aujourd'hui comblé, puisque 81% de la ZAC du CIAG et

²¹⁸ D. Hayer, *Fabriquer la ville autrement. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain*, Paris, Ed. du Moniteur, 2005.

²¹⁹ Entretien avec ELUr1.

50% d'Euralille 2 ont été commercialisés et vendus²²⁰. Un projet urbain est nécessairement à cheval sur plusieurs cycles immobiliers, mais il ne survit pas toujours aux périodes de crise. C'est grâce au soutien de P. Mauroy que le projet a pu continuer, certes très ralenti, sa progression en dépit des difficultés de la conjoncture immobilière. Mais l'efficacité du portage de l'opération par son commanditaire politique est d'autant plus efficace que les principes et les objectifs du programme sont clairement définis : *« l'existence d'un projet stratégique clair et précis apparaît comme une des conditions déterminantes pour que les choix tactiques et le jeu des opportunités ne versent pas dans un empirisme qui hypothéquerait le long terme et la grande échelle. »*²²¹

2. La gestion du court, moyen et long terme

La complexité de la gestion du long et du moyen termes conduit à s'interroger sur l'articulation des différents groupes d'acteurs. À Euralille, le problème de la concordance des temps des acteurs est notamment apparue à trois occasions : la première lors de la phase prospective, la seconde au moment des premiers chantiers d'Euralille et la troisième quand il a fallu renouveler l'équipe d'aménageurs et lancer Euralille 2 entre 1998 et 2001.

Dès le début, J-P. Baïetto a été particulièrement soucieux de ménager des concordances entre les temporalités des différentes phases du projet et celles de ses différents acteurs. Le montage financier de la s.a. Euralille-Métropole, évoquée précédemment, montre bien ce désir de se donner les moyens de l'action à la fois à court et à moyen terme. En démarchant des financiers intéressés par le développement d'un pôle d'affaires à Lille, J-P. Baïetto s'assurait dans un premier temps le financement des études prospectives d'Euralille que ne voulait alors pas assumer la communauté urbaine. Le contrat passé prévoyait également un réinvestissement possible dans la sem chargée de construire ce centre tertiaire : Baïetto posait ainsi les jalons, à moyen terme, du partenariat à l'œuvre lors de la création de sem. Enfin, au-delà de la question de l'apport financier, il faisait converger, par ce système amont d'association des investisseurs et des aménageurs, les ambitions et les stratégies des deux groupes d'acteurs.

Mais Baïetto n'a pas seulement voulu harmoniser les temporalités des investisseurs et des aménageurs, il a également travaillé à la concordance des temps des habitants et des maîtres d'œuvre. En 1993, les travaux ainsi que la polémique battent leur plein à Euralille : le

²²⁰ Cf. Figures 16, 17, 18.

²²¹ F. Ascher « Modèles nationaux et modalités de production urbaine » in M. Bonnet (dir.) *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 1 *Les acteurs du projet architectural et urbain*, Paris, Plan Construction et architecture, 1997.

triangle des gares n'est qu'un vaste chantier sur lequel les aménageurs et les politiques tiennent des propos techniques qui échappent à une bonne partie des habitants de la métropole. Habitants, en revanche, qui supportent les nuisances des travaux et qui sont pris à partie dans les critiques faites sur l'architecture contemporaine de R. Koolhaas. La sem, critiquée dans ses choix urbanistiques, ne peut attendre la fin des réalisations pour faire adhérer la population au projet. Il faut, pour persuader de la validité de l'opération, que le court terme (le temps quotidien de l'opinion publique) et le moyen terme (le temps de la réalisation architecturale) se croisent. Outre les nombreuses conférences de presse et la mise au point d'un discours commun à tous les publics, J-P. Baïetto prend le parti de faire visiter le chantier à la population. En dépit des réticences des services de sécurité, 30 000 personnes sont venues découvrir Euralille en juin 1993.

Enfin, la temporalité d'un projet permet rarement qu'une seule et même équipe d'aménageurs pilote l'opération du début à la fin. Le long terme de l'opération urbaine qui implique une continuité stratégique et une cohérence programmatique n'est pas toujours compatible avec le moyen terme des contrats de la sem. Dans le cas d'Euralille qui a été lancée il y a plus de 15 ans, le renouvellement de l'équipe d'aménageurs, aux opinions pourtant divergentes de l'équipe initiale, ne s'est pas fait aux dépens des grandes orientations du projet. L'approche et les convictions en matière d'urbanisme de J-L. Subileau sont éloignées de celles de Baïetto et Koolhaas. Mais il a eu l'intelligence de s'adapter à l'opération et de la faire évoluer sans lui faire perdre sa cohérence. Un aménageur explique : *« Subileau était totalement anti-koolhaassien. C'était pas du tout le modèle urbain qu'il avait défendu quand il était à l'APUR ou à AG3A. Donc quand il est arrivé à Lille, il s'est attaché à conserver toute la force d'Euralille en termes d'architecture et de rupture urbaine, mais en essayant de faire que le reste de l'environnement digère cette opération. Parce que Koolhaas, il s'en tapait complètement du côté environnement. C'est un terme qui ne fait même pas parti de son vocabulaire. Lui, il posait son truc, point. Le reste c'était pas son problème. Donc après il y a tout ce travail très fin de couture de création de lien, ...²²² »* J-L. Subileau a ainsi demandé aux architectes lillois ayant travaillé sur l'opération avec Koolhaas et J. Nouvel de revenir appuyer l'équipe de la SEM : c'est notamment le cas de M-H. Caille-Delhay et F. Delhay, Béal-Blankaert, M. Paindavoine. De même, F. Alkemade, un ancien de l'OMA, travaille aujourd'hui à ses côtés. Le souci de continuité de J-L. Subileau l'a conduit à faire évoluer Euralille sans rompre avec la strate

²²² Entretien avec ELUr3.

Baïetto-Koolhaas.

B. Des complémentarités partenariales et thématiques

Deuxième hypothèse de la réussite d'Euralille : les complémentarités partenariales, scalaires et thématiques. L'opération a la caractéristique d'avoir été présentée comme un signal de dynamisme économique, géographique, esthétique, méthodologique, tout en restant profondément attachée aux combinaisons plutôt qu'aux scissions. On retrouve ce souci de l'articulation et de la complexité à la fois dans les grands thèmes du projet urbain, dans les échelles auxquelles le périmètre se réfère, et enfin dans les partenariats qui structurent l'opération.

1. La combinaison des thèmes

Les grandes thématiques développées par le projet ont, à Euralille, le mérite de la clarté. La rupture, le tertiaire, la modernité et la qualité architecturale constituent les quatre principaux axes. Mais il est intéressant de voir que la netteté de ces axes ne va pas sans une certaine richesse dans leur développement qui permet leur articulation à la fois entre eux et au contexte local. On retrouve ici un des aspects de la méthodologie du « projet urbain » telle que la décrit A. Bourdin : il s'agit de « *qualifier [le territoire concerné] par une vocation et un "discours", en recyclant ou en effaçant (ou dans une habile combinaison des deux) des qualifications antérieures*²²³ ». Ainsi le discours stratégique d'Euralille pour tranché qu'il soit, prend en compte la nécessité d'un ancrage du projet, de son inscription dans le système de représentations existant. Prenons quelques exemples de ces combinaisons thématiques.

Le thème de la rupture a été le premier, et le plus fréquemment, mobilisé. Comme on l'a vu précédemment, il est surtout appliqué à l'économie et l'architecture. Or le slogan de la « turbine tertiaire » permet l'articulation de l'argumentaire de la rupture avec le paysage économique traditionnel de la région. L'utilisation de l'image de l'engin industriel pour évoquer les mutations économiques à venir fait le pont entre l'image historique du tissu productif du Nord et l'image désirée de pôle d'affaires. De plus, la vocation tertiaire d'Euralille s'inscrit assez facilement dans la filiation de l'histoire économique des Flandres grâce au discours sur la culture commerçante de la région. Pour B. Parcollet : « *Il y a une remodernisation, une réécriture de la Flandre. On m'explique ici que l'esprit d'entreprise*

²²³ A. Bourdin « Usages du droit et production de la confiance dans les grands projets urbains français » in A. Bourdin, M-P. Lefeuvre et P. Melé (dir.), *Les règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*, Paris, Descartes & Cie, 2006.

*en Flandres a toujours été en bonne intelligence avec le politique avec les guildes etc. Bon surtout pour les Pays bas mais, Lille c'est aussi la Flandre. Donc cette symbolique du beffroi de la Chambre de commerce avec le beffroi de la Mairie, il y a une symbiose, une connivence très forte entre l'esprit d'entreprise et la politique. Ce qui n'est pas faux, et en tout cas ce qu'on ne retrouve pas dans le reste de la France.*²²⁴ » De même, le choix très contesté d'une architecture contemporaine qui rompt avec le centre ancien, fonctionne comme une rupture symbolique jusqu'à un certain point. Le discours sur le refus d'une continuité paysagère avec le Lille flamand et sur l'essence contemporaine de l'esthétique du projet est combiné à la reconnaissance d'une résonance symbolique entre les beffrois historiques et les tours-beffrois d'Euralille.

Autre exemple, celui plus politique de l'utilisation de l'argument économique. La tradition socialiste de gestion municipale est complètement bouleversée par le programme tertiaire qu'a lancé P. Mauroy. D'autant qu'il ne s'agissait au départ que de faire un centre d'affaires le mieux relié possible aux infrastructures de transport. L'idée était de mettre l'économie au service du social, c'est-à-dire d'attirer des entreprises de services susceptibles de créer des emplois à haut niveau de qualification afin de produire des richesses ensuite réinjectées dans l'économie régionale. Une nouvelle fois se combine un thème innovant pour un socialiste -favoriser les affaires- et une rhétorique plus classique -créer des richesses pour améliorer la situation sociale de l'ensemble de l'agglomération-.

Dernier exemple, celui de la destination du projet. Euralille apparaît comme l'équipement de luxe de la région. La hauteur des immeubles, leur qualité architecturale et leur aménagement en bureaux indiquent assez clairement le public auquel s'adresse l'opération. Les cadres et chefs d'entreprise constituent la population cible d'Euralille. Ce que suggère aussi la création d'hôtels de luxe (3 et 4 étoiles) et la disponibilité de milliers de m² pour des congrès. Cadres et chefs d'entreprises à qui il est possible d'habiter sur place dans les quelques logements prévus dans le projet, et dont les loyers se classent parmi les plus élevés de l'agglomération. Dans un autre registre, le choix d'ouvrir une maison de l'architecture sur l'esplanade F. Mitterrand confirme la vocation élitiste d'Euralille. Et pourtant, des lieux de fréquentation populaire tels que le centre commercial ou le zénith viennent se greffer aux programmes hôteliers, culturels, de bureaux et de logements. Les familles qui viennent faire leurs courses au Carrefour le samedi ou bien les jeunes qui traînent dans les galeries marchandes ont peu de choses à voir avec les cadres d'Euralille, mais une

²²⁴ Entretien avec B. Parcollet.

place leur a été ménagée. Ainsi, une fois encore se combinent des pratiques variables d'un même territoire, et se croisent des usagers aux niveaux sociaux très divers. On peut également lire cette articulation sociale comme la combinaison d'éléments de centralité (économique et décisionnelle) et de marges (pratiques et sociales).

L'articulation des grandes orientations d'Euralille au substrat local constitue la grande force du projet. Ces combinaisons, nécessaires à une stratégie de projet complexe, permettent de conserver la cohérence de l'opération telle qu'elle a été conçue, tout en intégrant rigoureusement les éléments de l'existant. Les grandes thématiques demeurent mais, plutôt que de le nier ou le condamner, elles sont adaptées au contexte. Loin d'affaiblir le discours et l'image d'Euralille, ces processus de rapprochement thématiques enrichissent les ambitions de l'opération et renforcent son ancrage local.

2. La combinaison des échelles

Le système d'articulation du projet à son contexte apparaît également dans une perspective scalaire. L'internationalisation est un des axes forts du projet : il s'agit de faire de Lille une « eurométropole », ou encore transformer Euralille en *back office* des capitales européennes. Mais si la place de Lille dans la hiérarchie des métropoles européennes est en jeu, le projet prend aussi en compte les différentes échelles territoriales. La combinaison des échelles internationale et régionale s'organise autour du thème de la croissance économique et de l'emploi. En devenant un pôle tertiaire européen, les investissements français et européens doivent permettre de redynamiser le tissu économique local. Les échelles internationale et locale sont rapprochées par la collaboration, rendue obligatoire par la sem, entre chaque architecte international lauréat et un homologue lillois. Et les architectes lillois ne sont pas, avec ce système, en position de faiblesse puisqu'ils peuvent très bien reprendre le chantier de l'architecte international en cas de difficulté : c'est ce qui s'est passé lorsque F. et M-H. Delhay ont pris la suite de Shinohara.

L'articulation des échelles nationale et régionale fonctionne davantage grâce au statut de référence que recherche Euralille. L'opération doit permettre à Lille de s'extraire de son contexte régional pour venir rivaliser avec les métropoles régionales françaises que sont en premier lieu Lyon et Marseille, et puis Toulouse, Montpellier, Strasbourg ou Bordeaux. L'emboîtement des échelles régionales française et frontalière est présenté comme l'expansion « naturelle » de l'urbanisation et des logiques économiques au-delà d'une frontière toute proche. Euralille peut être considérée comme une pièce de l'eurorégion que P. Mauroy appelle de ses vœux.

L'agrégation des échelles régionale et municipale se fait par l'image de l'opération « locomotive ». Euralille doit entraîner d'abord Lille, puis la communauté urbaine et ensuite toute la région dans sa dynamique post-industrielle. Projet urbain, projet de ville et projet d'agglomération n'apparaissent pas en contradiction, au contraire. Cette mise en relation des différentes échelles territoriales s'est accompagnée de la mise en relation d'acteurs liés à des institutions, des intérêts et des logiques distinctes.

3. La combinaison des acteurs

De même que les différentes orientations et échelles du projet s'entrelacent, le jeu d'acteurs d'Euralille se caractérise par la participation de l'ensemble des milieux locaux : professionnels ou non, privés ou publics, directement impliqués dans l'opération ou non. Cette combinaison d'acteurs est marquée par le rôle central de la communauté urbaine dans le rassemblement des décideurs, mais aussi par la présence forte et politisée des milieux économiques nationaux et locaux, et enfin par l'agrégation de figures tutélaires de l'opération avec le système des « cercles ».

La communauté urbaine : catalyseur du projet

La communauté urbaine de Lille (CUDL puis LMCU) est l'un des piliers de l'opération. Certes parce qu'elle dispose des prérogatives en matière d'urbanisme qui en font la commanditaire du projet. C'est également parce qu'elle est le premier investisseur d'Euralille. Mais aussi parce qu'elle constitue une structure fédératrice à l'échelle de l'agglomération. Qu'il s'agisse de grandes opérations comme Euralille ou Eurasanté, ou encore d'événements comme la candidature aux jeux olympiques ou l'organisation de Lille 2004, sa stratégie repose sur la mise en œuvre de projets mobilisant à la fois les collectivités territoriales, les habitants et les investisseurs privés. La LMCU est depuis 15 ans, l'organe fédérateur des « forces vives » de la région. Le rôle de la communauté urbaine est à la fois un rôle d'impulsion, de négociation entre les différents élus de la métropole et de maîtrise d'ouvrage. A cet égard, on se peut se demander si le fait que les maires des principales villes de l'agglomération (Lille, Tourcoing, Roubaix, Villeneuve-d'Ascq) soient tous des élus socialistes, n'est pas un facteur déterminant de leur adhésion au projet de P. Mauroy. Enfin, la question, en ce qui concerne Euralille, est de savoir si le départ de P. Mauroy -prévisible puisqu'il a près de 80 ans- ne va pas compromettre les responsabilités de la LMCU au sein de l'opération. Ne vont-elles pas passer à la mairie ? Ce qui ferait passer en arrière-plan la dimension métropolitaine des acteurs et des enjeux d'Euralille.

L'implication étroite des milieux économiques

La forte implication des milieux d'affaires nationaux et locaux constitue également une particularité intéressante du jeu d'acteurs à Euralille. On a vu comment une équipe de banquiers d'envergure nationale a été mobilisée par P. Mauroy pour former l'équipe d'investisseurs de la première heure. Il faut reconnaître que la participation à Euralille de J. Deflassieux, R. Peyrelevade ou R. Lion est essentiellement liée à l'influence de P. Mauroy. Mais, à ces financiers, s'ajoutent des figures patronales locales qui participent activement au développement du projet. Sans prétendre résumer en quelques lignes l'histoire du patronat dans le Nord, il faut rappeler l'implication précoce des entrepreneurs de la région dans la vie politique locale. Dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, on relève la participation fréquente d'industriels au conseil municipal de leur commune. Depuis les années 1920, les grandes familles patronales du Nord ont toujours été présentes dans la vie politique locale. Un certain nombre de figures patronales ont marqué l'histoire politique de la région : la famille Bernard au XIX^{ème} siècle, Eugène Mathon à Roubaix et Tourcoing dans l'entre-deux-guerres, ou encore Bertrand Motte dans les années 1950. Les entrepreneurs du Nord assument historiquement un engagement politique municipal ou départemental. Leurs convictions conservatrices les rattachent généralement à la droite catholique. Sans tomber dans un déterminisme historique, on peut considérer que cette habitude de participer aux affaires publiques contribue à expliquer que leur mobilisation en faveur du projet Euralille ait été rapide. B. Bonduelle constitue un exemple contemporain des ces « maîtres du Nord²²⁵ » impliqués dans la politique locale. Président de la CCI Lille-Métropole, B. Bonduelle est à la fois l'héritier du groupe familial agro-alimentaire Bonduelle et très actif en matière d'aménagement et de développement régional. Il est membre de l'APIM²²⁶, et a appelé les maires de la région à prendre le train de l'intercommunalité²²⁷. Il soutient la construction d'une « eurorégion », et est un des 3 vice-présidents d'Euralille. Mais il n'est pas le seul entrepreneur local à s'être intéressé au projet : la banque Scalbert-Dupont, la banque populaire du Nord et le Crédit du Nord ont dès le début investi dans l'opération²²⁸.

Enfin, l'intégration des milieux économiques dans l'opération apparaît avec les dispositifs de partenariat public/privé mis en place. Euralille a certes bénéficié de financements considérables venant du secteur privé (près de 48% des 1,2 milliards d'euros de budget), mais la sem a tenu à impliquer les investisseurs dans l'opération. Afin de crédibiliser

²²⁵ P. Pouchain, *Les Maîtres du Nord du XIX^{ème} siècle à nos jours*, Paris, Ed. Perrin, 1998.

²²⁶ Agence pour la promotion internationale de la métropole lilloise.

²²⁷ *Lettres aux 86 maires de Lille*, Lille, Ed. la Voix du Nord, 1992 et *Lettres aux 400 maires de Lille*, Lille, Ed. La Voix du Nord, 2000.

²²⁸ Avant même la création de la sem pour les deux premières.

le projet dès les premières études, le partenariat est mobilisé dès le processus de définition du programme. Et lorsque la création d'un centre commercial en plein centre ville a affolé les commerçants lillois, la CCI est intervenue comme partenaire pour réfléchir à la préservation des commerces du Vieux Lille. C'est ainsi qu'a été établie la règle du dédoublement d'enseigne²²⁹.

Les cercles : des lieux de rencontres et de réflexions

La dernière caractéristique du jeu d'acteur d'Euralille est le système de « cercles ». Les cercles thématiques créés par J-P. Baïetto ressemblent aux workshops qui ont pu être mis en place dans d'autres opérations.

Le premier et principal cercle a été le « cercle de qualité urbaine et architecturale ». Il est doté d'une charte précisant qu'il regroupe un panel de professionnels représentatifs de l'urbanisme et de l'architecture contemporains, mais néanmoins respectueux du patrimoine régional. Le cercle avait pour mission d'être « *un gardien et garant de la qualité urbaine et architecturale, qu'il conseille et éclaire en permanence et dans la durée en la matière et propose toute initiative à cet effet. [...] Il s'exprimera notamment sur le plan urbain directeur, les documents réglementaires d'urbanisme le traduisant, les prescriptions architecturales s'imposant aux maîtres d'ouvrage d'opérations, le phasage des opérations et leurs relations à l'existant, le choix des architectes d'opération, le traitement des espaces publics.* »²³⁰ Il s'agit pour Baïetto de constituer une structure de contrôle et de proposition qui associe des sommités du domaine à la démarche de la sem. Des personnalités de premier plan acceptent d'y participer comme le président du cercle F. Barré alors président de la Grande Halle de la Villette, mais aussi Y. Dauge, délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, C. Georges-François de la mission interministérielle des Grands Travaux, J. Millier, président de l'Institut Français d'architecture, F. Chaslin rédacteur en chef de *L'architecture d'Aujourd'hui*, E. Allain-Dupré, rédactrice en chef du *Moniteur Architecture*, R. Lion, directeur général de la Caisse des Dépôts, F. Ampe, directeur de l'agence d'urbanisme de la métropole, etc. Le cercle permet donc d'articuler à l'équipe d'acteurs directement intégrés au projet (élus, aménageurs et investisseurs) un groupe d'experts de tous horizons.

Le cercle de qualité architecturale et urbaine s'est révélé si profitable que d'autres cercles thématiques, plus ou moins formels ont été constitués. Un cercle culturel rassemble

²²⁹ La règle du dédoublement a été expliquée dans la IIème partie, section « une offre immobilière abondante et de qualité »

²³⁰ Extrait de la charte citée in D. Hayer, *Fabriquer la ville autrement*. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain, Paris, Ed. du Moniteur, 2005.

entre autres D. Mesguich, J-C Casadesus et A. Brejon de Lavergnée²³¹, et sont organisés un cercle des développeurs, un cercle des communicants, un cercle universitaire et un cercle des usagers. Les restrictions budgétaires liées à la crise immobilière entraînent la dissolution de l'ensemble des cercles entre 1995 et 1998.

L'intérêt de ce dispositif de cercles est double. Il réside d'abord dans le but avoué de ces structures : proposer, surveiller, conseiller pour le bon déroulement du projet. Mais la mobilisation de personnalités reconnues constitue également un moyen efficace de promotion et de diffusion de l'opération au sein des différents milieux et domaines. *« Les Cercles sont des lieux de diffusion et d'appropriation des idées et des actions du projet, produisant alors une dynamique sociale, culturelle et économique qui permet de passer d'un projet urbanistique à un projet urbain, c'est-à-dire un vecteur de renouvellement ou de changement des mentalités et des pratiques. Bien organisé, tout groupe de réflexion collective permet de neutraliser ou de canaliser les conflits, dans la mesure où le rapprochement des individus et des structures oblige à sortir des logiques de cloisonnement et de concurrence. »²³²*

L'enrichissement des grands thèmes du projet par des éléments du contexte, la combinaison des références territoriales ne négligeant aucune échelle, et la collaboration d'acteurs aux intérêts, aux compétences, aux domaines et aux milieux variés constituent une carapace méthodologique qui a mis Euralille à l'abris des aléas de la conjoncture économique et politique. A la complexité du programme répond la clarté de ses objectifs et la complémentarité de ses dispositifs.

C. La mise en récit

Le succès d'Euralille peut enfin s'expliquer par le traitement discursif qui a été fait, depuis l'origine, du projet. Mais qu'est-ce qui fait du discours tenu par Euralille et sur Euralille un facteur de réussite ? Quelles en sont ses spécificités ?

Le travail accompli sur l'image et le message de l'opération ont donné une dimension mythique au nouveau quartier lillois. Ce travail est d'abord passé par la volonté de communication affichée par la SEM : Euralille est un projet largement « raconté ». Et le récit qui est fait de l'opération est marqué par l'usage d'une série de métaphores la dotant d'une image propre. Enfin, le discours tenu sur Euralille présente la particularité d'être un discours

²³¹ D. Mesguich dirige alors le théâtre de la Métaphore, J-C. Casadesus dirige l'orchestre national de Lille et A. Brejon de Lavergnée est le conservateur en chef du musée des Beaux-Arts de Lille.

²³² G. Henry et I. Hounkpatin, « Une gare TGV, déclencheur d'une mutation urbaine » in *Projets et stratégies urbaines en France, rapport final*, Ministère de l'équipement et du logement, Plan construction Architecture/ Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme/ Plan urbain, Paris, juillet 1996.

énoncé à plusieurs voix dans une polyphonie relativement harmonieuse.

1. Une opération racontée

Dès les débuts d'Euralille, la communication autour du projet est apparue comme une nécessité aux aménageurs et aux élus. La volonté de diffuser un discours présentant une image plus contemporaine et audacieuse de Lille en général et du périmètre d'Euralille en particulier s'est rapidement inscrite dans les objectifs de l'opération. D'après les propos tenus par les acteurs interrogés, le projet apparaît doté d'une double vocation. En soi, il avait vocation à constituer un pôle tertiaire afin de relancer les dynamiques économiques locales. Pour Lille et sa région, il avait vocation à faire évoluer l'image d'un territoire sinistré. Sur les 13 entretiens dans lesquels la question a été évoquée, tous estiment qu'Euralille avait pour ambition de transformer -directement ou indirectement- l'image de Lille. Et d'après 11 d'entre eux, la question de l'image était une préoccupation cruciale de la sem²³³. Annoncer qu'un territoire a changé et diffuser une image renouvelée passent par la constitution d'un discours, ou mieux, d'un récit.

Le temps joue un rôle déterminant dans le rodage du récit d'un projet urbain car il permet à la fois de l'unifier et de le dramatiser. En ce sens, les 15 années d'Euralille ont abouti à une véritable geste qui s'est agrégée à la mythologie lilloise. Les aléas qu'a connus l'opération sont devenus les rebondissements d'un épisode de l'histoire urbaine de Lille. Et le titre qu'a choisi M. Simon pour son livre, *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, retraçant le développement d'Euralille est significatif de cette « mise en récit » du projet. Le terme de saga met en évidence la dimension épique de l'opération : l'aventure, même si elle n'est pas islandaise, se veut collective et fondatrice de l'identité régionale. De fait, le récit d'Euralille comprend des prémises -la requalification du centre ville, le VAL, le projet de tunnel sous la Manche-, des périodes sombres -la crise immobilière des années 1990-, des épreuves et des conflits -l'obtention du passage du TGV, la polémique autour de l'architecture-, et des événements tragiques -la mort brutale du directeur de la sem-. Il met en scène des personnages extraordinaires tels que P. Mauroy ou R. Koolhaas. Et l'histoire a le mérite de finir plutôt bien puisque la première phase du projet est considérée comme un succès. Ainsi d'une situation initiale marquée par les difficultés socioéconomiques, et après des péripéties variées, Euralille a permis d'accéder à une situation finale nettement meilleure. L'homogénéité des récits qu'ont livrés les acteurs interrogés montre bien la solidification de

²³³ Tableaux d'analyse thématique des entretiens menés à Euralille, annexe.

la geste d'Euralille. Comment s'est diffusé et harmonisé ce récit ?

Euralille a fait l'objet d'une « mise en récit » rigoureuse. L'opération a certes fait l'objet d'un récit d'autant plus facile à retenir qu'il était scandé d'expressions ou phrases choc comme la « turbine tertiaire » (P. Mauroy), une « opération coup de poing » (P. Mauroy), « Euralille c'est pour les Japonais » (R. Koolhaas), « faire la ville autour du monument » (J-L. Subileau), etc. Mais sa mise en récit est aussi passée par une « mise en image ». L'utilisation de l'iconographie mobilisée dans le cadre d'Euralille constitue un objet de recherche. On ne prétend donc pas proposer ici une analyse complexe de la question, mais simplement souligner le soin qui lui a été apportée. La prise de photographie du site afin d'en faire des cartes postales en est un élément, l'organisation d'une exposition consacrée à Euralille en est un autre. *Euralille- Poser, exposer* a été organisée en 1995 à l'Espace Croisé par I. Menu et F. Vermandel afin de présenter en détail les projets. Le rôle de l'image, et plus précisément celui de la « vue », est central. Il s'agit non seulement de la vue du paysage urbain contrasté et moderne saisie par les photographes, mais aussi de la vue de la nouvelle *skyline* de Lille enrichie par les tours d'Euralille, ou encore des vues aériennes (diffusées notamment sur le site de la sem) ou bien visibles du haut des bâtiments. Moins impressionnantes mais peut-être plus pédagogiques de nombreuses maquettes ont été construites, et ces vues de l'avenir ont été présentées au public. Il est intéressant de noter que le thème de la visibilité marketing de l'opération rejoint les exigences architecturales de R. Koolhaas qui a fait en sorte que la gare TGV et « la tripaille d'infrastructures » soient visibles. On retrouve dans ces préoccupations aux motivations pourtant très différentes, ce même souci de faire d'Euralille un paradigme de ville assumant et revendiquant sa modernité. Cette convergence pousse à s'interroger sur l'assemblage des auteurs et des voix du récit d'Euralille.

2. Un récit polyphonique

Le récit d'Euralille est à la fois convergent et polyphonique. F. Thiry a souligné dans sa thèse que « *la cohérence de la communication n'est assurée qu'au prix d'une véritable polyphonie. [...] À Euralille la forte cohérence obtenue à partir des images du concepteur et des propos de l'aménageur constitue un cas intéressant de polyphonie associant deux positions différentes mais alliées.*²³⁴ ». Mais au-delà d'une polyphonie de l'iconographie et des discours, on observe une polyphonie de récits. La voix la plus connue et la plus constante est évidemment celle de P. Mauroy, mais comme on a pu le voir au cours de cette

²³⁴ F. Thiry, « Paysages de la modernité, entre projet et polémique », in *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°8, mai 2001.

présentation, elle n'est ni la seule ni toujours la plus forte. Il faut aussi citer les voix de R. Koolhaas, J-P. Baïetto et J-L. Subileau, mais aussi celles d'autres élus comme A. Cacheux ou M. Aubry, celles d'autres architectes comme celle de P-L. Carlier, celles des partenaires de la sem comme B. Bonduelle ou J. Deflassieux, ou encore celles de journalistes, communicants, artistes, usagers, etc. Les discours tenus sur Euralille proviennent à la fois de groupes aux professions et aux intérêts différents, mais également d'acteurs ressortissant d'échelles territoriales variables –la région, l'agglomération, la ville et la sem-. L. Mondada souligne cette inévitable abondance discursive: « *L'omniprésence des pratiques discursives est repérable dans le foisonnement des discours urbains qui naissent dans des contextes et des groupes sociaux très divers. Le sens de la ville s'élabore chez les décideurs (élus et urbanistes) mais également avec les usagers qui sont à la fois récepteurs des discours médiatiques et producteurs d'un discours ordinaire.*²³⁵ » Mais les discours concernant Euralille présente la caractéristique, même au niveau des seuls « décideurs », d'un récit polyphonique. Comment est-on passé du foisonnement discursif à la polyphonie ? Qu'est-ce qui donne de la cohérence à ces récits distincts et simultanés ?

La clé de cette polyphonie tient à deux éléments : l'intertextualité des récits et la fidélité à un projet urbain précis. La solidité de la stratégie et des grandes orientations d'Euralille est à relier aux phénomènes que l'on a déjà évoqués : une détermination politique sans faille, et une phase de lancement à la méthodologie se voulant inattaquable²³⁶. L'intertextualité des récits est à la fois discrète et généralisée. L'intertextualité est « *la présence littérale (plus ou moins littérale, intégrale ou non) d'un texte dans un autre: la citation, c'est-à-dire la convocation explicite d'un texte, à la fois présenté et distancié par des guillemets, est l'exemple le plus évident de ce type de fonctions.*²³⁷ » Les acteurs d'Euralille, à l'occasion des entretiens que l'on a menés, mais également dans les discours et ouvrages dont ils sont auteurs, insèrent très fréquemment des expressions ou anecdotes empruntées à d'autres (sous forme de citation ou au style indirect). On pourrait objecter qu'il est excessif de voir de l'intertextualité alors qu'ils ne font que reprendre les slogans de l'opération. Cependant ce système de citations ne se limite pas seulement aux phrases-choc du projet et, quand les acteurs reprennent une expression, ils prennent soin de l'attribuer à son auteur. Si bien qu'en dépit de positions parfois divergentes -on se souvient que P. Mauroy présentait

²³⁵ L. Mondada, « Paroles urbaines et figures de la ville. La polyphonie urbaine produit des ordres multiples de la ville » in *Régénération urbaine en Europe*, revue *Urbanisme* HS n°16, mars-avril 2002.

²³⁶ Cf. Phase de prospective lancée par Euralille-Métropole et ensuite la mise en place du système de surveillance et conseil des cercles.

²³⁷ P. Genette, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil, 1979.

d'Euralille comme le 11^{ème} quartier lillois et que R. Koolhaas voyait plutôt en lui le 1^{er}-, elles restent alliées. Un communicant de la sem souligne cette concordance progressive des messages : « *C'est ces 3 forces-là [Mauroy, Baïetto et Koolhaas] qui tendaient vers le même discours, et au fur et à mesure de l'opération le discours n'a fait plus qu'un : chaque discours se nourrit de l'autre pour arriver à un discours unique.*²³⁸ » En utilisant une terminologie empruntée à l'analyse littéraire, on peut dire que la notion de polyphonie permet d'aborder la question de l'auteur du récit en décelant derrière cette fonction des énonciateurs multiples ne partageant pas toujours complètement les positions de celui qu'ils citent²³⁹. Si l'on se rapporte aux entretiens menés auprès des acteurs d'Euralille, le recours aux expressions ou aux opinions des décideurs est systématique. La quasi totalité des personnes interrogées cite directement ou indirectement P. Mauroy (13 sur 14), plus de ma moitié cite R. Koolhaas (8 sur 14) et J-L. Subileau, J-P. Baïetto, M. Aubry et A. Cacheux sont régulièrement cités (dans 3 à 5 entretiens sur 14)²⁴⁰. Et on retrouve très largement ces pratiques d'intertextualité dans les documents officiels et les témoignages. Mais quel est le contenu des citations qu'ils choisissent de s'emprunter les uns aux autres ? Quels sont les points de contacts qui unifient ces différents récits ?

3. Les métaphores d'Euralille

Les métaphores ne sont certes pas les seuls motifs à circuler dans la polyphonie du récit d'Euralille, mais elles sont particulièrement intéressantes pour les connotations qu'elles portent. Elles fonctionnent pour Euralille comme des adjectifs homériques qui marquent les esprits et deviennent l'essence du personnage qu'ils définissent. Il ne s'agit pas de personnifier l'opération, mais plutôt d'essayer de voir rapidement quelles sont les comparaisons récurrentes, et ce qu'elles nous apprennent sur la communication du projet.

En faisant un inventaire rapide des métaphores et comparaisons utilisées pour parler d'Euralille, il apparaît qu'elles se rattachent pour la plupart au thème de la mutation. Elles varient ensuite selon les phases du processus : pour décrire la phase amont sont mobilisées des métaphores du sommeil, pour rendre compte de la métamorphose sont mobilisées à la fois des métaphores du traumatisme et des métaphores mécaniques, enfin pour évoquer le résultat

²³⁸ Entretien avec ELMé6.

²³⁹ Cf. Recherche de F. Thiry consacrée à la construction des discours et images de projet à Euralille (1988-1995), et plus particulièrement son article intitulé « Paysages de la modernité, entre projet et polémique. Les images produites par la réception d'Euralille » in *Pouvoir des figures*, revue *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°8, mai 2001.

²⁴⁰ Cf. Tableau de l'intertextualité dans les entretiens menés auprès des acteurs d'Euralille, annexes.

de la mutation lilloise sont utilisées des métaphores guerrières ou des métaphores du signal.

La situation de Lille, avant le lancement d'Euralille, est le plus souvent présentée comme un moment de marasme économique au cœur duquel la capitale du Nord se serait assoupie. La ville est « une belle endormie », « la Belle au bois dormant » qui n'a pas encore pris conscience de la nécessité du « réveil ». L'opération doit alors être un « choc », une « rupture », une série de « coups de poing » susceptible de rompre avec cet état de fait. Pour cela il faut « amorcer la pompe » : le projet doit fonctionner comme la « turbine » qui dynamisera Lille et en fera la « locomotive » de l'économie régionale. Si bien que d'un territoire ensommeillé, la ville devient « fière et conquérante » et elle peut à nouveau se lancer dans « la guerre des villes ». Et Euralille doit être le « phare », le « signal », le « signe » de cette nouvelle réalité.

Le succès de l'opération repose donc non seulement sur une élaboration stratégique solide portée par l'ensemble des forces vives locales, mais elle a également fait l'objet d'une mise en récit. Le discours sur le projet urbain a été soigneusement élaboré, amélioré et condensé au cours des 15 dernières années. Il est le fruit de la résonance des discours émanant de différents acteurs mais il demeure cohérent. Si bien que cette polyphonie discursive, fondée sur une série de métaphores communes à l'ensemble des acteurs, permet de porter bien plus loin l'image renouvelée de Lille et de sa région.

Conclusion

Cependant si Euralille présente nombre des caractéristiques d'une réussite, le projet et sa réalisation n'ont pas échappé aux reproches. On ne reviendra pas ici sur la question de la forme architecturale qui a alimenté la polémique dès les débuts de l'opération et dont on a rendu compte plus haut. En revanche, il faut mentionner les remarques faites au sujet de la « vacance de l'urbanisme » que d'aucun ont pu observer à Euralille. Le programme tire son originalité, d'après P. Louguet²⁴¹, non pas du contenu du projet mais de la volonté des aménageurs de régler des questions urbanistiques par des solutions architecturales. Cette posture est à l'origine d'une série de paradoxes. D'abord la nécessité pour l'architecture d'assumer l'accumulation des réseaux qui est un signe de déficience de l'urbanisme. Ensuite le discours récurrent sur l'espace public alors qu'il est vidé de sa substance au profit des constructions monumentales du périmètre. Egalement la contradiction entre le relatif mépris pour le tissu urbain qu'affiche l'opération, et le sens qu'il n'acquiert qu'en comparaison avec la morphologie du vieux Lille se dont l'opération tient à se distinguer. Enfin, la difficulté du projet à choisir entre un pôle autarcique et tourné vers l'international et le tissu urbain, économique et politique sur lequel il s'appuie pour exister.

Si la complexité d'Euralille peut dérouter ou être qualifiée de « paradoxale », il ne semble pas légitime de nier ses caractéristiques urbanistiques. L'opération s'inscrit dans une lignée de projets urbains travaillant justement à créer à Lille les caractéristiques urbanistiques de l'époque contemporaine. Une ville soucieuse de son patrimoine (requalification du Vieux Lille), une ville mobile (VAL), une ville événementielle (candidature aux JO, Lille 2004) et, avec Euralille, une ville tertiaire et intégrée aux réseaux nationaux et internationaux. De plus, si paradoxes il y a, ils ne gênent en rien la cohérence et la lisibilité du projet qui, après 15 ans d'urgence, de crise et de polémiques, sont remarquables. Cependant, la tension de cette période baissant, le projet conservera-t-il ses particularités ? Ne faut-il pas voir dans les épreuves qu'a traversé l'opération une des raisons de sa cohérence ? L'originalité du discours, de la méthode et des réalisations d'Euralille résisteront-elles à l'apaisement ? Ces questions, auxquelles seules l'avenir apportera une réponse, méritent d'être posées. Par exemple, la simplification du fonctionnement de la sem (l'abandon complet du système de cercles) et la mobilisation de concept aussi flou qu'ordinaire qu'est la mixité peuvent être interprétés comme le signe d'un dangereux affadissement du projet.

²⁴¹ P. Louguet, « Euralille 1 : la vacance de l'urbanisme ? » in *Urbanisme* n°320, sept-oct. 2001.

Données statistiques et iconographiques

Economie et emploi

Figure 4 : Tableau des effectifs de l'industrie par branches dans le Nord-Pas-de-Calais (1979-1987).

Source : INSEE

Branches	Effectifs	1979	1987	Variation 1979-87	1979 (%)	1987 (%)	Variation (%) 1979-87
IAA		46 278	43 355	- 2 923	8,22	15,66	-6,3
Energie		71 346	18 401	- 52 945	12,67	5,6	-74,2
Biens intermédiaires		169 770	122 824	- 46 946	30,15	22,48	-27,6
Biens d'équipement		110 665	92 259	- 18 406	19,65	17,33	-16,6
Biens de consommation		165 024	117 169	- 47 855	29,31	38,93	-29
Total industrie		563 083	394 008	- 169 075	54,51	46,42	-30
BTP		90 598	76 480	- 14 118	8,77	9,01	-15,6
Commerce		139 156	151 058	+11 902	36,38	39,94	+8,5
Transports, télécom.		72 957	34 892	-38 065	19,23	9,22	-52,2
Services marchands		167 221	192 287	+25 066	44,09	50,84	+63,8
Total tertiaire marchand		379 334	378 237	- 1 097	36,72	44,57	-0,3
Ensemble		1 033 015	848 725	- 184 290	100	100	

Figure 5 : Tableau des effectifs de l'industrie par branches en France en 1990.

Branches	Effectifs	1990 valeurs	1990 %
IAA		547 100	2,4
Energie		244 400	1,1
Biens intermédiaires		1 621 700	7,1
Biens d'équipement		1 156 900	5,1
Biens de consommation		893 300	3,9
Total industrie		4 463 400	19,5
BTP		1 710 800	7,5
Tertiaire marchand		9 277 800	40,6
Ensemble		22 847 800	100

Source : INSEE

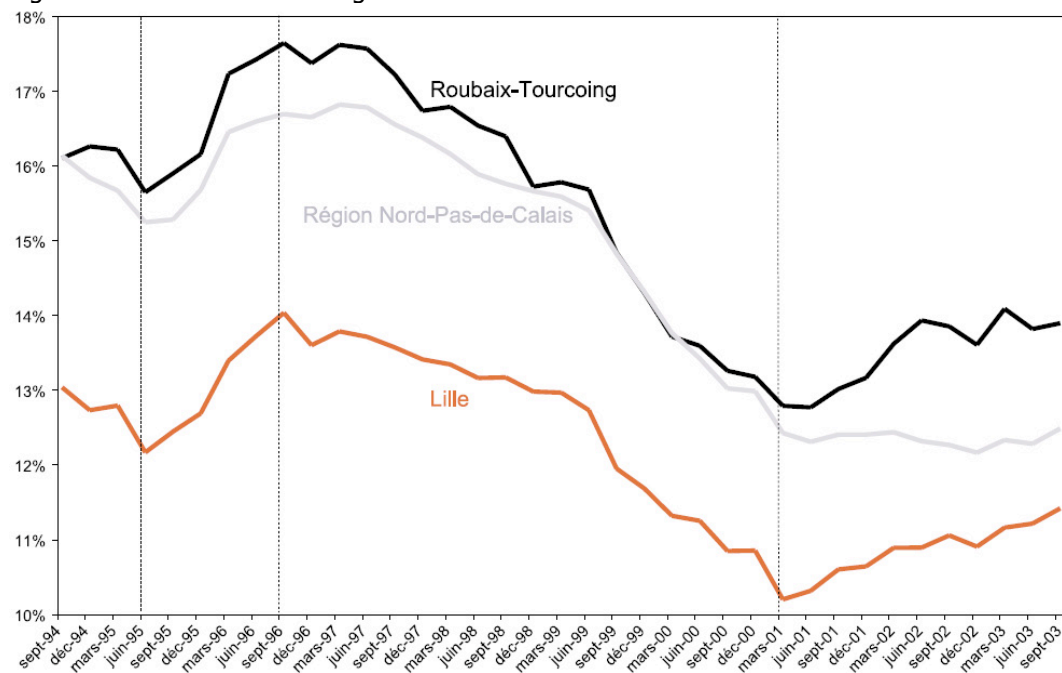
Figure 6 : Tableau des effectifs du privé marchand dans le Nord-Pas de Calais (1993-2003).

Zones d'emploi	Nombre de salariés du secteur privé marchand fin 2003 (p)	Part de l'emploi industriel fin 2003	Part des services aux entreprises fin 2003	Évolution du nombre de salariés entre fin 1993 et fin 2003 en%	
				dans l'industrie	dans les services aux entreprises
Roubaix-Tourcoing	115 906	22,3	18,6	-33,3	+117,9
Lille	247 386	14,4	24,3	-25,7	+98,3
Lens-Hénin	73 295	19,5	19,2	-15,1	+120,0
Cambrésis	35 906	31,9	12,8	-14,8	+116,7
Calaisis	35 244	21,4	22,0	-12,9	+132,0
Sambre-Avesnois	39 965	40,0	11,0	-11,2	+89,1
Flandre-Lys	24 154	38,8	9,0	-5,4	+154,7
Douaisis	51 007	32,0	17,0	-4,2	+148,5
Dunkerque	64 699	33,3	14,3	-3,8	+51,3
Artois-Ternois	53 722	23,0	13,8	-1,2	+60,5
Saint-Omer	31 935	47,8	6,7	-0,2	+68,7
Béthune-Bruay	60 366	42,0	10,7	+0,1	+111,9
Boulonnais	36 364	27,5	11,8	+0,9	+64,8
Berck-Montreuil	21 836	18,4	7,8	+1,4	+176,5
Valenciennois	83 693	34,8	16,6	+19,7	+139,0
Région Nord-Pas-de-Calais	975 478	26,1	17,3	-10,6	+103,4

(p) Données provisoires.

Source : Unedic.

Figure 7 : Courbes du chômage dans le Nord-Pas de Calais entre 1994 et 2003.

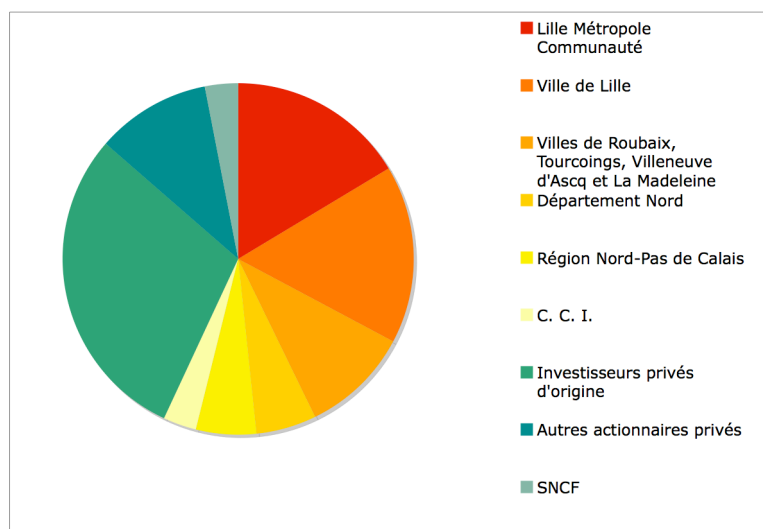


Source : INSEE, DRTEFP.

Budget de la SEM Euralille

Source : Euralille SEM

Figure 8 : Schéma et tableau de la répartition du capital d'Euralille



Actionnaires publics		Actionnaires privés	
<i>Dénomination</i>	<i>% du capital</i>	<i>Dénomination</i>	<i>% du capital</i>
Lille Métropole Communauté	16.47 %	SNCF Participations	3.00 %
Ville de Lille	16.39 %	Caisse des Dépôts et Consignations	7.33 %
Ville de La Madeleine	2.50 %	Crédit Lyonnais Développement Économique	7.33 %
Ville de Roubaix	2.50 %	Banque Scalbert Dupont	7.33 %
Ville de Tourcoing	2.50 %	Banque Populaire du Nord	7.33 %
Ville de Villeneuve d'Ascq	2.50 %	Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuelle du Nord	5.43 %
Département du Nord	5.55 %	BNP Paribas	1.00 %
Région Nord-Pas de Calais	5.55 %	Crédit du Nord	1.00 %
C. C. I. de Lille Métropole	3.00 %	Société foncière d'Investissement	1.00 %
Total	53.96 %	Caisse d'Épargne de Flandres	0.70 %
		Fortis Banque France	0.70 %
		Fortis Banque	0.70 %
		Lloyd Continental	0.20 %
		Total	46.04%

Réalisations architecturales

Figure 9 : Photographie du Grand Palais de Lille de R. Koolhaas

Source : sem Euralille



Figure 10 : Photographie du centre d'affaires Euralille.

La tour du Crédit Lyonnais (1^{er} plan) dessinée par C. de Portzamparc (2^{ème} plan), la tour du World Trade Center (3^{ème} plan) dessinée par C. Vasconi posées sur la gare TGV de J-M. Duthilleul.

Source sem Euralille



Figure 11 : Photographie du centre commercial Euralille de J. Nouvel.

Source : Archiguide



Figure 12 : Photographie de la Cité des Affaires de F. et C. Delhay.
Source : Archiguide



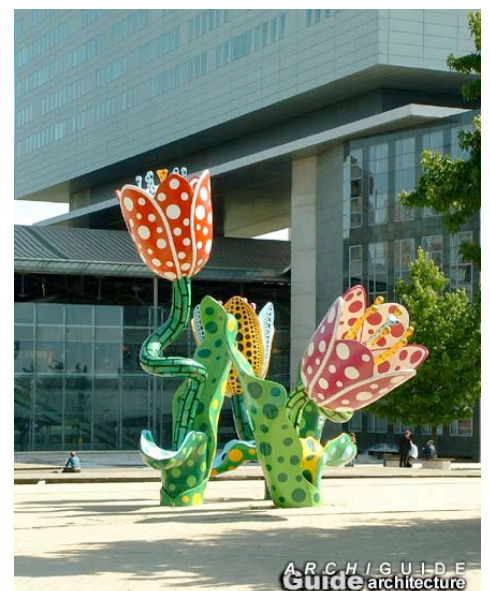
Figure 13 : Photographie de la passerelle Le Corbusier de F. Delaugiers.
Source : Archiguide



Figure 14 : Photographie du parc Matisse de G. Clément.
En arrière-plan, de gauche à droite, la tour du Crédit Lyonnais, la tour du World Trade Center et l'immeuble de logements de J. Nouvel qui borde le centre commercial.
Source : Archiguide



Figure 15 : Photographie des Tulipes de Yayoi Kusama.
Source : Archiguide



L'immobilier et les investissements à Lille

Figure 16 : Tableau de la demande et du stock de bureaux en Europe en 2005.

	Demande placée (milliers de m2)	Evolution 2004-2005	Stock disponible (milliers de m2)	Loyer annuel €/m2 Haut de gamme
Paris	2 165	14%	2 770	700
Barcelone	413	15%	281	288
Amsterdam	335	10%	1 232	320
Milan	270	-5%	930	500
Lyon	193	18%	310	205
Dublin	186	-4%	401	511
Aix-Marseille	131	10%	130	200
Lille	114	2%	192	175
Toulouse	110	13%	80	168

Source : FNAIM Entreprise

Figure 17 : Programme et état d'avancement de la commercialisation d'Euralille 1 en m2 en 2005.

	Programme de la ZAC CIAG	Ventes définitives	Compromis et promesses de vente	Total des ventes	En % du programme	Reste à commercialiser	En % du programme
Logements, services	133 103	109 371	0	109 371	82%	23 732	18%
Bureaux	217 504	163 946	9 100	173 046	80%	44 458	20%
Hôtels	33 281	15 047	0	15 047	45%	18 234	55%
Commerces et activités	87 297	71 325	0	71 325	82%	15 972	18%
Equipements publics	81 162	80 538	624	81 162	100%	0	0%
Total	552 347	440 227	9 724	449 951	81%	102 396	19%

Source : SEM Euralille

Figure 18 : Programme et état d'avancement de la commercialisation d'Euralille 2 en m2 en 2005.

	Programme de la ZAC Euralille 2	Ventes définitives	Compromis et promesses de vente	Total des ventes	En % du programme	Reste à commercialiser	En % du programme
Logements, services	47 000	14 644	0	14 644	31%	32 356	69%
Bureaux	90 000	72 656	0	72 656	81%	17 344	19%
Hôtels	8 000	0	0	0	0%	8 000	100%
Commerces et activités	17 000	4 675	2 800	7 475	44%	9 525	56%
Equipements publics	28 000	0	0	0	0%	28 000	100%
Total	190 000	91 975	9 724	94 775	50%	95 225	50%

Source : SEM Euralille

Figure 19 : Tableau des surfaces commercialisées par la SEM entre 1991 et 1999.

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
en m ² SOHN	0	102 567	124 570	237 247	254 564	254 564	267 131	275 048	287 886
en % du prog. initial	0.0%	16.7%	20.2%	38.5%	41.4%	41.4%	43.4%	44.7%	46.8%

Source : Chambre régionale des comptes du Nord-Pas de Calais

CHAPITRE 3

LE CAS MARSEILLAIS

SPLENDEURS ET MISÈRES D'EUROMÉDITERRANÉE

(1995-2006)

Introduction

En dépit de leur ressemblance onomastique, Euroméditerranée présente des caractéristiques très différentes de celles d'Euralille. Les trois grandes spécificités du cas marseillais tiennent à la structure de gestion de l'opération, la lenteur et le flou qui ont entouré la première décennie du projet, et la complexité du périmètre. La maîtrise d'ouvrage d'Euroméditerranée revient à un établissement public d'aménagement qui dépend de l'Etat: le projet est ainsi placé sous une interministérielle. L'opération a eu des débuts laborieux, et plus de dix ans après son lancement son contenu opérationnel et symbolique demeure flou. Enfin, le périmètre est plus étendu, complexe et hétérogène qu'à Lille et Dunkerque: il englobe 310 ha correspondant *grosso modo* à 5 quartiers répartis sur les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements. Et surtout il s'agit d'un territoire urbain bâti et habité par près de 30 000 personnes, contrairement à la zone *non-aedificandi* lilloise.

Si bien qu'avant d'en venir à l'opération urbaine telle qu'elle a été conçue et mise en œuvre, il faut brièvement présenter les spécificités du tissu urbain et du contexte socio-économique. Les quartiers qui constituent Euroméditerranée datent de l'extension de la ville au XIX^{ème} siècle entre le centre ville et le nouveau port de la Joliette. Rassemblés dans le périmètre d'Euroméditerranée, ils n'en sont pas moins hétérogènes par leurs fonctions, leur morphologie, leur statut juridique et les enjeux qu'ils présentent pour la ville. Cependant, ils partagent des problèmes socio-économiques qui font d'un territoire géographiquement central une marge de la société marseillaise.

A. Le périmètre d'Euroméditerranée : un territoire hérité de la prospérité

La Joliette, quartier arrière-portuaire, se trouve au cœur du dispositif. Au nord, le quartier d'Arenc présente un tissu mixte d'habitat populaire et d'anciens silos et usines. À l'est, le quartier Saint Charles-Porte d'Aix correspond au quartier de la gare et le quartier de la Belle de Mai s'étend sur des entrepôts et la friche laissée par les usines de la Seita. Enfin au sud, le quartier de la rue de la République est constitué par cette trouée haussmannienne aujourd'hui paupérisée qui relie directement le périmètre au centre ville marseillais.

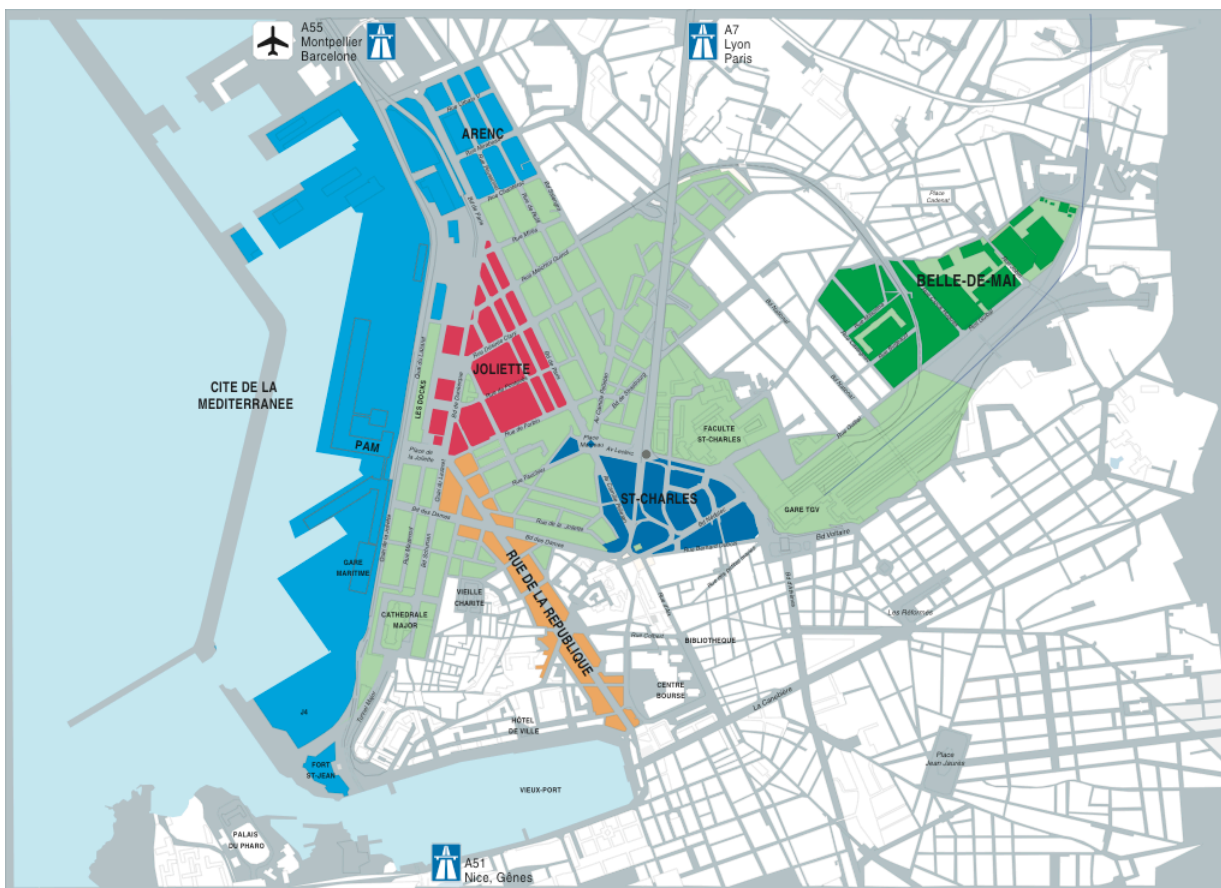


Figure 20 : Plan des principaux quartiers d'Euroméditerranée.
 Source : EPAEM.

1. Du Vieux Port à la Joliette

Au début du XIX^{ème} siècle, le Vieux Port devient trop exigü pour accueillir les bateaux drainés par le grand port de redistribution méditerranéen que constitue Marseille. D'autant que la prise d'Alger en 1830 annonce l'essor du commerce entre Marseille et le Maghreb. Mais le Vieux Port est surtout inadapté aux nouvelles techniques de navigation et de commerce qui apparaissent et se généralisent. La navigation à vapeur (le premier bateau à vapeur accoste à Marseille en 1818) impose des bassins plus vastes et profonds que ceux de la calanque du Vieux Port. L'augmentation des tonnages demande de plus grandes surfaces de quais. L'accélération des échanges nécessite des entrepôts pour stocker les marchandises afin de limiter l'immobilisation du navire et, si possible, des hangars reliés à une ligne de chemin de fer. Enfin la transformation sur place des marchandises échangées requiert l'implantation d'usines -ou plutôt de « fabriques »- à proximité du port.

La question d'un port auxiliaire se pose dès les années 1830, si bien qu'en 1842 la Chambre de commerce, le conseil général des ports et le gouvernement tranche la question en

adoptant la loi de développement vers le nord. Le premier bassin de la Joliette est creusé en 1844, le suivant en 1853 et ceux d'Arenc et du Lazaret (toujours plus au nord) en 1856. Cette translation septentrionale du port de Marseille est confortée par le tracé de la ligne de chemin de fer de P. Talabot qui est inaugurée en 1848 et reliée à Paris (le « PLM ») en 1857. La coïncidence de l'aménagement de la Joliette et de l'ouverture du PLM n'est évidemment pas due au hasard, mais à la politique de modernisation du port puisque la ligne dessert certes la gare Saint-Charles, mais également la gare d'Arenc (marchandises) et la Halte de la Joliette (déclassée puis détruite en 2000). Le territoire concerné par Euroméditerranée est aujourd'hui encore polarisé d'une part par le port autonome de Marseille (PAM) à l'ouest, d'autre part par la gare Saint-Charles à l'est, et enfin par le centre ancien au sud.

2. La trame Mirès et l'ouverture de la rue Impériale

Le nouveau port de la Joliette, s'il constitue un « *premier décrochage entre ville et port*²⁴² », n'en est pas moins intégré au tissu urbain. Ou plutôt il s'y intègre, dès le XIX^{ème} siècle, grâce à des opérations d'urbanisme qui connurent des succès mitigés. Première suture entre le centre ancien et les extensions portuaires, la cathédrale Sainte-Marie-Majeure (La Major) est construite entre 1852 et 1893.

Les 400 000 m² de terrains gagnés sur la mer par remblais au moment du creusement des bassins, sont lotis dès 1856 à la Joliette et Arenc par le spéculateur Jules Mirès. Les bâtiments construits autour de la Joliette sont cependant destinés aux activités et aux ouvriers du port. La trame urbaine de ces nouveaux quartiers contraste avec celle du reste de la ville par l'ampleur et la géométrie de ses îlots. La standardisation de ce bâti constitue, d'après M. Roncayolo, les prémisses de l'haussmannisation à Marseille²⁴³.

Mais ce nouveau secteur est séparé du centre ville par la colline du Panier où s'étend la ville médiévale, insalubre et populaire. Parmi différentes solutions pour relier ces nouveaux quartiers aux anciens²⁴⁴, c'est finalement le percement d'une tranchée de 60 mètres de large pouvant avoir jusqu'à 25 mètres de profondeur qui est adopté. En 1862, 935 immeubles sont détruits et 16 000 personnes déplacées pour libérer 100 000m² à la nouvelle artère. Lorsque J. Mirès fait faillite, c'est la Compagnie immobilière avec à sa tête E. Pereire qui reprend le lotissement de la rue Impériale (rebaptisée, après 1870, rue de la République) qui a été

²⁴² M. Roncayolo in *Lectures de villes, formes et temps*. Marseille, ed. Parenthèses, 2002.

²⁴³ M. Roncayolo in *Les Grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, ed. de l'EHESS, 1996.

²⁴⁴ Le projet Vaucher proposé en 1855 proposait de percer un tunnel sous la colline, tandis que J. Mirès suggérait en 1858 de l'araser complètement.

construite entre 1862 et 1867.

Mais, comme le montre P. Fournier et S. Mazella, cette opération de spéculation immobilière qui s'est soldée par la liquidation de la Compagnie immobilière, est un échec financier. Ces auteurs l'expliquent en grande partie par le décalage entre les attentes des spéculateurs et une population aisée qui « *n'y vient pas, poursuivant son lent déplacement vers le sud de la ville, commencé dès le XVIIIème siècle, pour sa fraction bourgeoise.*²⁴⁵ » Et, dès 1890, la mise en location des appartements aux volumes pourtant prestigieux, plutôt que leur vente, décline la rue de la République même aux yeux des élites montantes : la nouvelle bourgeoisie industrielle. Les logements de la rue sont investis par les artisans et employés du port ou des bateaux, désireux d'afficher leur ascension sociale : « *Ayant commencé par habiter les appartements de pêcheurs du quartier du Panier ou les logements ouvriers construits par Mirès autour de la place de la Joliette, ils franchissent un seuil dans le classement social en venant résider dans les « beaux immeubles » de la rue de la République*²⁴⁶ ». Mais d'après M. Roncayolo, la rue de la République est « *un ensemble HLM de l'entre-deux-guerres*²⁴⁷ ». Et dans les années 1960-70, le mécanisme qui avait joué pour le personnel du port joue pour l'immigration, accueillant l'élite des communautés corses, maghrébines, italiennes, etc. Cependant, l'absence d'entretien de ces immeubles par la Société immobilière marseillaise (SIM) et la paupérisation progressive de la classe « ouvrière » à Marseille ont fait de ce secteur un monumental îlot d'insalubrité et de pauvreté adossé au centre ville.

3. Les manufactures de la Belle de Mai

Le quartier de la Belle de Mai date également de la deuxième partie du XIXème siècle mais son développement doit davantage à la proximité de la gare Saint-Charles qu'aux logiques portuaires. Il s'agit avant tout d'un site de transformation du tabac autour duquel s'est développé l'habitat ouvrier. Situées en amont de la gare, les premières manufactures nationales de tabac sont ouvertes en 1868 et s'étendent sur 3 ha à l'origine et sur 12 en 1990, au moment de la fermeture des usines de la SEITA. Cet épisode s'inscrit dans le contexte général de l'industrie du tabac, et les friches sont intégrées au périmètre d'Euroméditerranée.

²⁴⁵ P. Fournier et S. Mazella (dir.), *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la République*, Paris : ed. La Découverte, 2004.

²⁴⁶ Idem.

²⁴⁷ L'expression a été utilisée lors d'une communication au séminaire « Urbanités marseillaises » (EHESS Marseille, 13/02/1993).

Ainsi les 5 principaux quartiers concernés par l'opération Euroméditerranée sont apparus au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, au moment où la ville et le port de Marseille, soutenus par les promesses d'échanges avec les colonies maghrébines, entrent dans l'ère industrielle. Mais s'ils datent de la même période, les différents territoires rassemblés dans le périmètre d'Euroméditerranée n'en présentent pas moins une grande hétérogénéité.

B. Une hétérogénéité des fonctions, de la morphologie, des statuts et des enjeux.

Non seulement les quartiers d'Euroméditerranée n'offrent pas les mêmes paysages urbains, mais ils se distinguent également les uns des autres par leur spécialisation fonctionnelle, par leur statut juridique et donc par les enjeux qu'ils représentent.

1. Une hétérogénéité morphologique et fonctionnelle

Le tissu urbain du périmètre, compte tenu de son homogénéité historique, varie pour les quartiers résidentiels selon la classe sociale à laquelle ils étaient destinés, et pour les autres selon leurs fonctions. La République et Arenc sont, on l'a dit, des quartiers voués dès leur construction au logement. Cependant les uns sont destinés aux ouvriers (Arenc et la Joliette) tandis que les autres sont destinés à une clientèle plus bourgeoise (rue de la République). Si bien que le bâti de la « trame Mirès » n'a ni l'ampleur ni l'esthétique haussmannienne de ceux de la rue de la République. Les immeubles de la République comprennent 5 étages au-dessus d'un rez-de-chaussée réservé aux commerces plus haut que les autres niveaux. On y pénètre en passant par une porte cochère massive ouvrant sur un hall spacieux décoré de moulures ou de marbre. On retrouve ce souci esthétique dans les façades souvent ornées de motifs floraux ou de caryatides. Enfin les 1^{er} ou 2^{ème} étages sont le plus souvent dotés de balcons traversants. À Arenc ainsi que dans la partie résidentielle de la Joliette en revanche, il s'agit de bâtiments aux façades dépouillées, plus étroits, de hauteur comparable mais comprenant 1 ou 2 étages de plus. Il n'y a ni porte cochère monumentale, ni hall impressionnant, et les fenêtres sont -au mieux- pourvues d'un balconnet.

La morphologie de ces quartiers se distingue nettement d'une part des territoires voués au transport tels que le quartier de la gare Saint-Charles et le port autonome (PAM) de la Joliette; et d'autre part des quartiers de stockage et de production tels que les entrepôts d'Arenc et de la Joliette, et les friches industrielles de la Belle de Mai. Le long des bassins, les bâtiments de stockage et de transformation des marchandises présentent une grande variété de matériau, de formes et d'état. La barre des docks de la Joliette avec sa façade « crénelée » est

devenue l'emblème de l'opération, mais le bâti industrialo-portuaire du périmètre comporte aussi l'ancien silo du port de Marseille, les entrepôts Gondrand et les usines XIXème de la SEITA. Enfin, la Major constitue, par sa fonction religieuse et patrimoniale, encore une « espèce d'espace » spécifique, mais intégrée au tissu urbain du périmètre.

2. Une hétérogénéité juridique

La situation juridique du périmètre d'Euroméditerranée est marquée par la présence conjointe de la municipalité et le Port autonome de Marseille (créé en 1965). Le périmètre intègre près d'un tiers de la partie marseillaise du PAM²⁴⁸ dans la ZAC « Cité de la Méditerranée » (cf. carte *supra*). Il s'agit des bassins méridionaux, c'est-à-dire du sud au nord : l'avant-port Joliette, le bassin de la Grande Joliette avec ses 4 petites darses et la gare maritime, le bassin d'Arenc avec ses 2 darses et le bassin National où se trouve le bassin de radoub et 2 larges darses.

Les terrains où s'étend le PAM lui appartiennent et sont classés au domaine public maritime et échappent à la gestion municipale. Pour être aménagés dans le cadre de l'opération Euroméditerranée, les terrains doivent être soit rétrocédés à l'établissement public ou à la mairie par déclassement, soit aménagés en accord avec le PAM. Le J4, c'est-à-dire l'esplanade de l'avant-port Joliette, a été déclassé : le port autonome a déclaré son « *inutilité pour la vocation de port de commerce* ²⁴⁹ », l'a sorti du domaine public maritime et a cédé ces espaces au bénéfice de l'EPAEM²⁵⁰. Cette procédure est lourde et longue (la convention de partenariat n'a été signée qu'en août 2004) : les terrains du domaine public ne pouvaient être directement vendus aux clients de l'EPAEM puisque leur statut les rend inaliénables. De même, le PAM a déclassé une bande de 45 mètres à partir de la façade des Docks pour permettre le dégagement d'un axe de circulation (l'axe littoral). Pour les autres espaces, il n'y a pas eu de déclassement, mais le PAM a accepté l'aménagement par l'EPAEM de 3 sites : le silo à blé, la gare maritime et l'esplanade du quai du Maroc. Si bien que les terrains englobés par l'opération dépendent, outre les propriétaires privés déjà nombreux, de 3 propriétaires institutionnels : l'EPAEM pour les sites déclassés, la municipalité et le PAM (pour un tiers du périmètre). Enfin, la SNCF est aussi un propriétaire déterminant du périmètre car elle possède de très vastes terrains dans le secteur de la gare Saint-Charles.

Enfin, Euroméditerranée inclut 3 ZAC qui ne couvrent pas l'intégralité des quartiers : la

²⁴⁸ Le PAM s'étend sur 70 km de côtes, du quartier de la Joliette à Marseille à Port-Saint-Louis-du-Rhône, en passant par le complexe de Fos-sur-mer.

²⁴⁹ Entretien avec EMUr7.

²⁵⁰ Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée.

ZAC de La Joliette, celle de la Cité de la Méditerranée et la ZAC Saint Charles-Porte d'Aix. Le reste du périmètre est divisé en 2 « secteurs » : le secteur de la rue de la République et celui de la Belle de Mai qui ne coïncident pas exactement avec les 2 OPAH : Marseille-Euroméditerranée et République.

3. Une hétérogénéité des enjeux

La complexité des enjeux que représentent ces territoires est à l'image de l'hétérogénéité de leurs fonctions, tissus et statuts. Cinq enjeux principaux apparaissent:

- Un enjeu économique lié à la création d'un pôle tertiaire: attirer des entreprises ou des institutions pour constituer un centre d'affaire international autour des anciens docks de la Joliette où il y a 270 000 m² à bâtir.
- Un enjeu logistique lié à la reconfiguration de l'accès au centre ville : rendre plus rapide et moins visible l'arrivée dans le centre ville par le Vieux Port ou par la gare St Charles en réaménageant les boulevards et en créant des tunnels. Ce volet « infrastructures » est complété par la mise en place d'une ligne de tramway, et par l'installation de services « entrée de ville » (hôtels, bureaux, commerces, etc.) sur 116 000 m² à bâtir.
- Un enjeu de salubrité lié à la détérioration du bâti du périmètre : réhabiliter les logements très dégradés de la rue de la République (près de 5000), d'Arenc et du quartier St Charles-Porte d'Aix.
- Un enjeu patrimonial lié à la nécessité de réhabiliter les monuments du périmètre : aménager le parvis de la cathédrale La Major et réhabiliter le Fort St Jean afin qu'il puisse accueillir un musée.
- Enfin un enjeu urbanistique lié à la requalification des friches industrialo-portuaires : requalifier les différentes friches en secteur résidentiel, en lieux culturels, mais aussi en espaces voués aux entreprises tertiaires. Le secteur de la Belle de Mai nécessite à lui seul 120 000m² de requalification.

C. Une communauté de problèmes socio-économiques²⁵¹

L'hétérogénéité des territoires concernés par Euroméditerranée ne doit cependant pas cacher leur dénominateur commun : d'importantes difficultés économiques et sociales. Il ne s'agit pas ici de faire une présentation exhaustive des indicateurs, mais plutôt d'identifier les grands thèmes sur lesquels se décline cette communauté de problèmes.

²⁵¹ L'ensemble des données présentées dans cette partie correspond aux chiffres du RGP de 1999 traités par l'AGAM (janvier 2003) pour Euroméditerranée.

1. Une population paupérisée

Même si en matière de revenus, de fiscalité et de prestations sociales les données ne sont disponibles qu'à l'échelle de l'arrondissement (qui excède le périmètre stricte), elles révèlent la pauvreté des 28 000 habitants dénombrés dans les quartiers du périmètre.

Les revenus moyens des foyers fiscaux sont plus d'un tiers inférieurs à la moyenne marseillaise, et pour les 3 arrondissements sont inférieurs au SMIC²⁵². Si bien que la part des foyers non imposés est supérieure de 15 points à la moyenne de la ville. De plus, le pourcentage de bénéficiaires de prestations sociales dépasse les 30% dans les 3 arrondissements alors que la moyenne marseillaise s'établit à 23,8%. La part des RMistes est encore plus significative car elle est le double du chiffre de la ville²⁵³. Enfin, autre signe de la relative pauvreté de la population du périmètre, le faible taux d'équipement : plus de la moitié des ménages ne possèdent pas de voiture (53,4%).

Alors que la part des personnes nées à l'étranger est à Marseille de 6%, elle atteint 14,7% dans le périmètre, et elle augmente alors que la moyenne marseillaise diminue²⁵⁴. De plus, le périmètre apparaît comme un territoire au fort *turn over* : la population des quartiers concernés s'est trouvée renouvelée presque pour moitié (44%) entre 1982 et 1990. Le nombre de personnes nées à l'étranger n'est pas un indicateur de pauvreté en soi sauf quand, comme ici, il est couplé à des revenus moyens peu élevés et un faible niveau de diplôme.

De fait, le secteur d'Euroméditerranée se distingue par une surreprésentation des personnes n'ayant aucun diplôme (30% de la population, soit 10 points de plus qu'à l'échelle municipale) et une plus grande proportion des certificats et brevets professionnels (58% des diplômés du secteur contre 49% sur Marseille). La plupart des établissements scolaires est classée en zone d'éducation prioritaire : 9 écoles maternelles sur 11, 7 écoles élémentaires sur 10 et 1 collège sur 2²⁵⁵. Et les diplômes post-bac atteignent des niveaux plus d'1,5 fois inférieurs à la moyenne marseillaise. La forte proportion de personnes ne déclarant pas de catégorie professionnelle (plus du quart de la population) confirme ce bas niveau de qualification²⁵⁶.

2. Une économie fragilisée

Près d'un quart des actifs d'Euroméditerranée est au chômage : le taux est de 22,95%,

²⁵² SMIC net : 957,74€/mois en 2004.

²⁵³ Figure 36.

²⁵⁴ Figure 31.

²⁵⁵ Document de travail : Euroméditerranée, analyse des écoles du site, 1998.

²⁵⁶ Figures 32.

soit supérieur de plus de 8 points à la moyenne municipale (14%). Mais c'est chez les jeunes que le chômage est le plus préoccupant : la moitié des actifs de moins de 25 ans est touchée. L'importance du chômage des jeunes est à relier à leur faible niveau de qualification. De fait, la population active du périmètre est caractérisée par la faible part des cadres et professions libérales (7,4% et 13% à Euroméditerranée contre 13% et 18,5% à Marseille)²⁵⁷.

Le secteur public, avec un peu moins d'un quart des emplois, constitue le premier employeur du périmètre. Les activités de logistique représentent presque autant d'emplois. Logistique et secteur public comptabilisent 12 060 personnes, soit près de la moitié des emplois d'Euroméditerranée. Le principal employeur du 1^{er} arrondissement est la SNCF, ceux du 2^{ème} arrondissement la commune de Marseille, le PAM et le Conseil régional, et celui du 3^{ème} arrondissement est La Poste. Les autres activités bien représentées (entre 4 et 8% des 26 159 employés) sont : les activités financières, le commerce, les services aux entreprises, les TIC, la construction et l'immobilier et enfin le tourisme et les loisirs²⁵⁸. Le tissu économique est également marqué par le nombre important de petites entreprises.

3. Des logements dégradés

Les logements du périmètre sont caractérisés par l'ancienneté, la vétusté et une importante vacance. Le taux de vacance du périmètre correspond quasiment au double de celui de la ville : 16,4% pour Euroméditerranée contre 8,4% pour Marseille. Mais il varie considérablement suivant la localisation et l'ancienneté des logements. Le taux de vacance dépasse les 30% des logements, 17% des locaux commerciaux et les 40% des bureaux dans la partie centrale de la rue de la République²⁵⁹. Et il concerne 22% des logements qui datent d'avant 1915 et 18,4% de ceux construits entre 1915 et 1948²⁶⁰.

La vacance d'une part considérable des logements n'est pas sans lien avec l'ancienneté du bâti et leur manque de confort. Le manque d'entretien des immeubles haussmanniens a fait de l'âge des bâtiments un facteur d'inconfort. Or 48,5% du parc est antérieur à 1915 et 18,8% a été construit pendant l'entre-deux-guerres. L'absence d'entretien, notamment de la rue de la République, est en réalité -comme le montre J. Dubois et M. Olive²⁶¹- le moyen d'une rentabilité exceptionnelle de la location à bas prix des appartements : « depuis de nombreuses

²⁵⁷ Figures 32.

²⁵⁸ Figure 39.

²⁵⁹ Document de l'EPAEM, Euroméditerranée, opération d'intérêt national, printemps 2001.

²⁶⁰ Figures 40 et 42.

²⁶¹ J. Dubois et M. Olive, « Négocier la requalification urbaine. L'action publique dans son horizon d'incertitude » in P. Fournier et S. Mazzella (dir.), *Marseille entre ville et ports. Les destins de la rue de la République*, Paris : La Découverte, 2004.

années, la rue est partiellement laissée à l'abandon par ses grands propriétaires. De ce fait, même si les loyers sont peu élevés, la rentabilité des logements y est excellente, de l'ordre de 11% à 12% quand, ailleurs en ville au milieu des années 1990, elle est en moyenne de 8%. Ce rapport exceptionnel explique en partie la réticence des propriétaires à investir dans la réhabilitation. » Et ce mécanisme a joué à plein car la majeure partie des logements d'Euroméditerranée est occupée par des locataires (68,7% pour 51% dans la ville).

En 2001, l'EPAEM considère que 30% à 50% des appartements du secteur République est dégradé. A l'échelle du périmètre, les indicateurs de confort sont nettement inférieurs aux moyennes municipales. La part des logements dont les WC se trouvent à l'extérieur atteint 5,6% contre 4% à Marseille, et celle des logements sans douche ni baignoire 6% contre 1,9% pour l'ensemble de la ville. Enfin, la proportion de petits logements est importante : les appartements de 2 pièces ou moins représentent 40% des logements et ceux de 3 pièces ou moins 77%, contre 27% pour les premiers et 62% pour les seconds au niveau municipal²⁶².

Ainsi les quartiers regroupés par Euroméditerranée, pour hétérogènes qu'ils soient, présentent tous des signes indéniables de crise. La résorption du décalage entre leur situation de centre géographique et de marge socio-économique est un des enjeux principaux du projet.

L'opération Euroméditerranée a été initiée en 1995, mais elle trouve ses origines dans des réflexions antérieures. On distingue 4 phases dans la gestation et le déroulement du projet: les prémisses d'Euroméditerranée, la création de l'établissement public et les premières années (1995-1998), l'époque Guénod (1998-2004) et enfin le tournant libéral (depuis 2004). Même s'il faut se garder de juger ce qui n'est pas achevé, force est de constater aujourd'hui que les résultats de l'opération restent en demi-teinte. Si l'attractivité économique de la ville, et plus particulièrement du périmètre, s'est améliorée, les réalisations accusent d'importants retards, les retombées sociales pour la population du quartier sont limitées, et l'opération n'est que moyennement connue et pas très bien perçue. Et du point de vue de l'imaginaire de l'opération, on constate d'une part une certaine difficulté à élaborer des valeurs propres au contexte local, et d'autre part une incohérence tant méthodologique qu'organisationnelle.

Comment s'expliquent les retards du projet et l'indigence du corpus imaginaire ? Dans quelle mesure reflète-t-il le portage politique défaillant de l'opération ? L'absence de politique dans la conception, la stratégie et la médiatisation d'Euroméditerranée, est-elle à rapprocher du délaissement historique de l'urbanisme par les élus marseillais ? Enfin, quel est

²⁶² Figure 41.

l'impact du contexte de rivalité entre collectivités territoriales et de suspicion entre Etat et municipalité sur la dimension imaginaire de l'opération ?

Afin de répondre à ces questions, on présentera dans un premier temps la mise en œuvre du projet d'autant plus laborieuse que l'équipe d'aménageurs n'a aucune stabilité. Puis on montrera qu'après plus de dix ans, le bilan social et économique d'Euroméditerranée est en demi-teintes et que l'imaginaire de l'opération est quasi inexistant. Ce qui nous conduira à nous demander dans quelle mesure les difficiles interactions entre les partenaires du projet constituent un frein à sa progression et à la constitution d'un corpus imaginaire.

I. Les débuts laborieux d'Euroméditerranée: la valse des aménageurs

Contrairement aux débuts lillois, la genèse de l'opération Euroméditerranée est lente et complexe. Lente parce qu'elle trouve son origine dans des études consacrées au centre ville dès le début des années 1980, et que ses débuts ont été laborieux. Complexe parce qu'elle correspond à la fois à un aménagement local et à une opération d'envergure nationale. On commencera par présenter les travaux qui ont préfiguré l'opération : les prémisses d'Euroméditerranée qui correspondent à la période 1985-1995. Puis on s'intéressera à sa mise sous tutelle étatique avec la création de l'EPAEM et l'estampillage OIN, entre 1995 et 1998. Enfin on analysera le développement de l'opération et les mandats successifs des « patrons » de l'opération.

A. Les prémisses de l'opération : la gestation du projet

1. Le centre ville de Marseille : un territoire « à assainir »

La nécessité de « nettoyer » le centre ville est une des thématiques récurrentes de l'urbanisme marseillais depuis les années 1930. L'architecte G. Caston et l'écrivain J. Ballard déclaraient dans un numéro des *Cahiers du Sud* de 1934 : « *Quand le démolisseur demandera où frapper, c'est sur les murs pouilleux de Saint Maffre, vers la butte des Présentines*²⁶³, *qu'il devra tourner les yeux, et son pic, en ouvrant les brèches de la Casbah des fripiers, y fera tomber dans l'air salubre la menace de l'infection* »²⁶⁴. Les propos de J-C. Gaudin, près de 70 ans plus tard, leur font échos: « *Le Marseille populaire, ce n'est pas le Marseille maghrébin, ce n'est pas le Marseille comorien. Le centre a été envahi par la population étrangère, les Marseillais sont partis. Moi, je rénove, je lutte contre les marchands de sommeil, et je fais revenir des habitants qui payent des impôts.*²⁶⁵ » Le socialiste R. Vigouroux, candidat victorieux à la mairie en 1989, avait également bâti sa campagne électorale sur des propositions d'aménagement du « centre nord » figurant en bonne place parmi ses « *50 dossiers pour Marseille* ». Ainsi, la partie septentrionale du centre ville qui accueille les populations immigrées et leurs activités commerciales pourtant considérables, fait l'objet d'un diagnostic consensuel : c'est une partie honteuse de la ville qu'il convient d'assainir. Mais si la rénovation du centre ville est un des grands chantiers du maire actuel,

²⁶³ Quartiers en grande partie intégrés par le périmètre Euroméditerranée.

²⁶⁴ Propos cités par M. Perraldi et M. Samson in *Gouverner Marseille, enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris : La Découverte, 2005.

²⁶⁵ Déclaration de J-C. Gaudin à *La Tribune*, 5/12/2001.

elle avait été largement initiée par de G. Deferre dès les années 1970 (1^{re} OPAH à Belsunce en 1981). G. Deferre qui, dans les années 1970, alors que le port se déplace vers l'ouest avec le complexe de Fos-sur-mer, parle de faire de Marseille une métropole moderne et « *donne naissance au rêve technopolitain et touristique de Marseille* ²⁶⁶ ». Ces deux thématiques se retrouvent largement dans le projet Euroméditerranée.

2. Le centre ville de Marseille : un territoire de projets

Le projet trouve son origine dans une étude de l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM). En 1991, l'AGAM s'est vue confiée la réalisation d'une étude sur les centres tertiaires de l'aire métropolitaine (leur localisation, leurs fonctions et leur hiérarchisation). La commande émane de la DATAR, de la direction de l'architecture et de l'urbanisme et la Préfecture, en vue de la préparation du « Contrat de Ville ». Un rapport en ressort: *Marseille Euroméditerranée. Un ensemble tertiaire au centre de Marseille, premiers éléments*.

Moins d'un an après, un protocole d'accord est signé entre les collectivités territoriales (ville, département et région), la Chambre de commerce et d'industrie, le Port autonome et la SNCF pour la création d'un « centre d'affaire euroméditerranéen », et c'est Alain Masson qui est désigné par l'Etat pour piloter l'étude de faisabilité du projet Euroméditerranée²⁶⁷. C'est le secteur Joliette-Saint Charles qui est choisi. Le comité interministériel (CIADT), également confié à A. Masson, a « *fait éclore*²⁶⁸ » le projet jusque-là mal défini en lui donnant l'ambition de « *faire de Marseille une métropole maritime internationale* ²⁶⁹ ». Trois axes sont retenus : la tertiarisation, l'« *océanautique* », et l'internationalisation. Par tertiarisation, l'expert entend la constitution d'un pôle d'activités tertiaires à haute valeur ajoutée. Par « océanautique », il entend les activités liées au port et à la mer telles que la construction de bateaux de croisière ou l'archéologie sous-marine. Enfin, l'internationalisation correspond à une ouverture commerciale et institutionnelle aux pays du l'Europe du Sud, du Maghreb et de l'Asie du Sud-Est pour restaurer la fonction de « *comptoir international*²⁷⁰ » de la ville. Le développement plus détaillé du projet prévoit de compléter les activités tertiaires par des

²⁶⁶ R. Borruey et M. Fabre, « Marseille et les nouvelles échelles de la ville portuaire » in *Annales de la Recherche Urbaine*, Marseille : Parenthèses, 1993.

²⁶⁷ Présentation du rapport de l'AGAM en octobre 1991, signature du protocole d'accord en juin 1992 et mise en place de la « mission Masson » par le Comité interministériel d'aménagement du territoire en décembre 1992.

²⁶⁸A. Masson, « Marseille métropole maritime internationale » in A. Masbouni (dir.), *Marseille Euroméditerranée, un nouvel imaginaire de la ville*, Paris : Ed.Villes et territoires, 1994.

²⁶⁹ Idem.

²⁷⁰ Idem.

activités culturelles, touristiques et de formation, et de travailler sur l'interface ville-port.

La mission Masson lance auprès de 4 équipes d'architectes, une consultation afin de créer une ville nouvelle à proximité du centre ancien. Il s'agit de « *traduire dans l'urbanisme cette ambition de faire de Marseille une métropole internationale dans le respect de son identité historique et culturelle*²⁷¹ ». Les propositions présentent des périmètres et des partis pris de réaménagement très variables. I. de Solà-Morales inclut le Panier. L'Atelier 9²⁷² propose « *une vaste réorganisation de l'ensemble du site par une grande structure verte*²⁷³ ». L'équipe d'A. Rossi replie Euroméditerranée sur le port. Et A. Grumbach ouvre le secteur à la fois sur Marseille et la Méditerranée, mais également sur la France et l'Europe. Pour autant, ces projets ont des points de convergence:

- le maintien et de la visibilité de l'activité portuaire (même si l'imaginaire local en a un fantasme fort éloigné de la réalité),
- la nécessité de travailler sur un périmètre large,
- le réaménagement des infrastructures et notamment des portions autoroutières donnant accès à la ville,
- la reconstitution d'un axe bordant le front de mer.

A l'issue de la consultation, un certain nombre de questions restent non tranchées comme celle de la localisation de la centralité marseillaise, celle de la coexistence du PAM et d'Euroméditerranée, celle de la place de la modernité dans le projet, celle de l'évolution socio-économique des espaces concernés par l'opération ou encore celle de l'évolution espérée de l'image de Marseille. Il est intéressant de noter que le terme « Euroméditerranée » complètement adopté dès 1992, se trouve conforté par l'actualité géopolitique puisque a lieu en novembre 1995 la première conférence de Barcelone et la signature d'un partenariat « euro-méditerranéen ». La présentation du rapport en août 1993 a permis, en amont, de préparer la formulation précise des concours d'architecture et d'urbanisme à venir, et, en aval, de mieux juger les réponses aux concours. Cependant, les pistes abordées par le rapport ne définissent pas de programme : comme le dit un ancien responsable de l'AGAM²⁷⁴, à cette époque, « *il n'y avait pas de projet, seulement des acteurs* ».

²⁷¹ Idem.

²⁷² L'Atelier 9 correspond à une équipe marseillaise composée de Guy Daher, François Guy et Robert Inglesakis.

²⁷³ J. Dellus, « Une fenêtre sur l'avenir » in A. Masbouni (dir.), *Marseille Euroméditerranée, un nouvel imaginaire de la ville*, Paris : Ed. Villes et territoires, 1994.

²⁷⁴ AGAM : agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise.

B. La création de l'EPAEM et l'estampillage OIN : les invisibles « fondateurs »

Quelques mois après la restitution du rapport Masson, en dépit du flou stratégique, l'Etat donne son feu vert pour la réalisation d'une opération d'intérêt national (OIN) pilotée par un établissement public d'aménagement (EPA). La mission de préfiguration, dirigée par J-P. Weiss, est mise en place en juin 1994 : les négociations avec les collectivités locales sont entamées. Elle aboutit en octobre 1995 à la création de l'opération d'aménagement Euroméditerranée de la compétence de l'EPAEM qui est dirigé par D. Becker. La substitution de D. Becker à J-P. Weiss peut paraître étonnante dans la mesure où le second s'était familiarisé depuis un an avec le dossier. J-M. Guénod (qui succède à D. Becker) l'explique par la politisation du dossier : la nomination de J-P. Weiss, ingénieur des Ponts et Chaussées estampillé « de gauche », est intervenue juste avant que la droite n'emporte les élections municipales à Marseille. Si bien qu'il a rapidement été remplacé par un D. Becker, directeur régional de l'équipement considéré comme « de droite ». Dès le tout début, le jeu d'acteurs apparaît donc fortement tributaire des turbulences de la politique locale.

L'EPAEM est le maître d'ouvrage. La présidence et la vice-présidence, élus par le conseil d'administration, sont occupées par des élus locaux -tantôt le maire J-C. Gaudin, tantôt son adjoint R. Muselier-. Tandis que le directeur général est nommé par le ministre chargé de l'urbanisme. La double composante institutions nationales et élus locaux est également lisible dans la composition du conseil d'administration. L'Etat reste cependant majoritaire puisqu'il est représenté par 10 membres (9 représentants des ministères impliqués et un membre nommé par le 1^{er} ministre) contre 9 représentants des collectivités territoriales. Le 20^{ème} membre est un représentant du PAM²⁷⁵. Et l'on retrouve la part majoritaire de l'Etat dans l'origine des 260 millions d'euros de financements publics d'Euroméditerranée pour la période 1995-2001.

²⁷⁵ Cf. art-3 du décret n°95-1102 du 13/10/1995 portant sur la création de l'Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée.

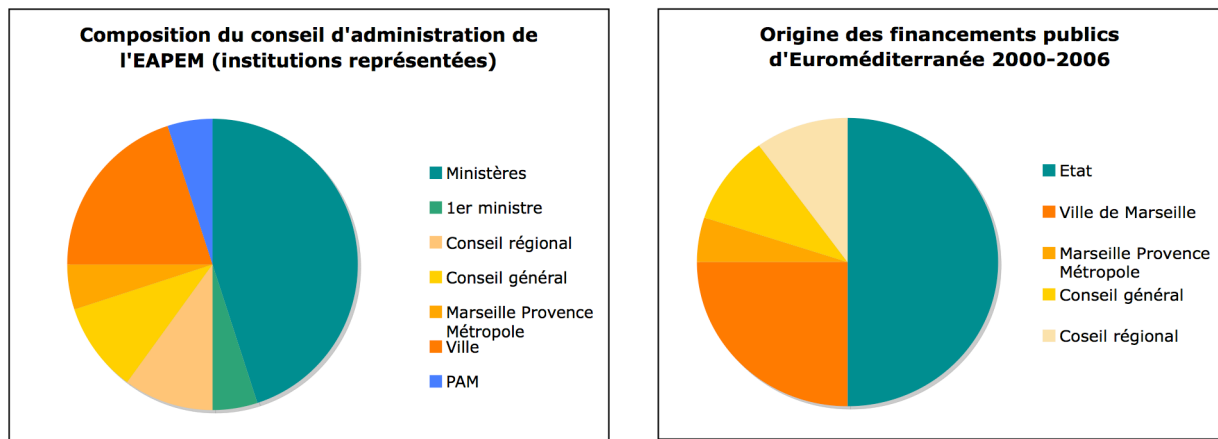


Figure 21 : Conseil d'administration et financements publics d'Euroméditerranée 2000-2006.

Les trois premières années d'Euroméditerranée sont marquées par une certaine stagnation. Il faut attendre 1998 pour que les axes de développement de l'opération soient définis, 2000 pour que le premier équipement public neuf sorte de terre (gymnase Ruffi), 2001 pour que débute la première des deux OPAH, 2002 pour que soient réalisés les premières infrastructures (tunnel Dunkerque-La Major) et 2004 pour que les premiers logements soient livrés. De plus, les Docks (place de la Joliette), « *magnifique réhabilitation et vitrine d'Euroméditerranée*²⁷⁶ », ont en réalité été réhabilités dès 1992 par le promoteur Georges V, hors du cadre de l'opération. De 1995 à 1998, les seuls progrès correspondent à la création de 2 ZAC sur les 3 du périmètre : la ZAC Saint-Charles-Porte d'Aix et la ZAC Joliette-Arenc, la ZAC de la Cité de la Méditerranée sont mises en place en 2005. D'après J-M. Guénod : « *ils n'ont pas fait la définition des grands objectifs ni la création d'une image d'Euroméditerranée, au contraire ils étaient incapables de dire ce que c'était.* ²⁷⁷ »

À la suite des inquiétudes formulées par un audit du Conseil général des Ponts et Chaussées et de l'Inspection générale des finances, D. Becker a été remplacé par J-M. Guénod en juillet 1998. Sa nomination s'explique par son expérience et par son étiquette « de gauche ». En effet, il a participé à la création de la ville nouvelle des Rives de l'Etang de Berre, en 1970, et la gauche, depuis 1997, est de nouveau au pouvoir (gouvernement Jospin) dans le cadre de la cohabitation.

²⁷⁶ Extrait du paragraphe de présentation des Docks sur le site d'Euroméditerranée.

²⁷⁷ Entretien avec J-M. Guénod.

C. Les réels débuts de l'opération : le mandat Guénod

1. Définition stratégique et visibilité de l'opération

Euroméditerranée débute réellement en 1998, 3 ans après sa création. L'équipe d'une cinquantaine de personnes constituée autour de J-M. Guénod doit tout à la fois donner du contenu au projet et établir sa stratégie, faire connaître l'opération, et lancer les premières réalisations. L'équipe avait « *la responsabilité de faire exister vraiment EM. Le faire exister à la fois dans l'opérationnel et le faire exister dans : à quoi ça sert vraiment ?* »²⁷⁸ Les axes stratégiques sont déterminés par le conseil d'administration et entérinés par le CIADT.

Développement économique et métropolisation...

Le cœur du projet réside dans la création de valeurs économiques grâce à la constitution « d'un grand carrefour d'échange du sud de l'Europe », « de la porte d'accès au sud de la zone euro, pôle privilégié du développement économique de l'axe latin »²⁷⁹. Cette orientation éclaire le slogan « Euroméditerranée, accélérateur de métropole » adopté pendant le mandat Guénod. Le directeur de l'EAPEM explique cette stratégie par les inquiétudes que suscitait la situation socio-économique de Marseille, et la décline en « **rayonnement économique, rayonnement culturel et rayonnement dans le domaine des formations en les ciblant sur un rôle d'interface entre Europe et Méditerranée** »²⁸⁰. Il était clair pour J-M. Guénod que « **Euroméditerranée c'était d'abord un projet de développement qui primait et après une opération d'aménagement** »²⁸¹. Cette volonté de décollage économique et métropolitain rattache l'opération Euroméditerranée aux grandes requalifications des années 1980. Le Schéma de référence de 1998 explicite la filiation de l'opération marseillaise avec des requalifications de zones portuaires et arrières-portuaires telles que celles de Docklands à Londres (1981), de Colombiane 92 à Gênes (1982), de Kop van Zuid à Rotterdam (1984), de Barcelone (1985) ou encore de Boston (1987). Dans le discours des aménageurs, des journalistes ou architectes, la référence barcelonaise prime²⁸². Mais on retrouve également des références à Montpellier « la surdouée »²⁸³ et à Naples²⁸⁴, ainsi que des références relativement fréquentes au contre-exemple de La Défense²⁸⁵. L'aménagement de la Défense

²⁷⁸ Idem.

²⁷⁹ Extraits de la « Présentation Euroméditerranée » (6 mn) proposée dans le DVD *Euroméditerranée 2002*, Marseille, Productions Autrement Dit, l'EPAEM, 1999.

²⁸⁰ Entretien avec J-M. Guénod, cf. annexe I.

²⁸¹ Idem.

²⁸² Entretiens avec J-M. Guénod, EMMé2, EMUr5 et EMUr4.

²⁸³ Entretien avec J-M ; Guénod.

²⁸⁴ Entretien avec EMMé3.

²⁸⁵ Entretiens avec J-M. Guénod, EMMé3, EMMé2, EMPo1, EMMé1, EMUr4.

constitue une référence car il s'agit d'un pôle d'affaires à la prospérité exemplaire. Mais elle est érigée en contre modèle car ce quartier a été construit ex nihilo, et avec une fonction exclusivement économique (affaires et commerce) : son homogénéité morphologique et fonctionnelle la distingue nettement d'Euroméditerranée.

... dans une approche intégrée

L'équipe constituée par J-M. Guénod choisit également d'insister sur la dimension intégratrice de l'opération. Une intégration à la fois scalaire et thématique. Il s'agit d'une part d'intégrer Marseille dans l'arc des métropoles de la Méditerranée européenne, de (ré)intégrer le port dans la ville, d'intégrer le périmètre de l'opération au centre ville, de « *faire la ville sur la ville, avec la ville*²⁸⁶ ». Et on retrouve d'autre part la thématique de l'intégration socioéconomique avec l'insistance sur la mixité : mixité sociale (dépaupériser le périmètre en attirant des ménages plus aisés), mixité fonctionnelle (des quartiers où l'on habite, consomme et travaille), et mixité « méthodologique » (ne pas privilégier les ambitions économiques, urbanistiques ou sociales les unes par rapport aux autres). La mixité comme valeur phare d'Euroméditerranée apparaît fréquemment dans les entretiens fait avec les membres de cette première équipe²⁸⁷. Le terme de mixité est parfois remplacé par celui de « *complexité*²⁸⁸ » mais vient toujours souligner la double composante « *à la fois un projet de ville et un projet stratégique*²⁸⁹ » qui apparaît centrale dans le dispositif mis en place par l'EPAEM à partir de 1998. Ce parti pris explique que la requalification barcelonaise soit un des référents d'Euroméditerranée tandis que la Défense fait figure de repoussoir : « *Euromed, ce n'est pas la Défense les pieds dans l'eau !*²⁹⁰ »

On retrouve cette double orientation dans les objectifs qualitatifs, quantitatifs et méthodologiques présentés dans le dossier de presse 2003. D'un point de vue qualitatif, il s'agit de renforcer l'économie et le rayonnement métropolitain de Marseille tout en améliorant la qualité de vie. D'un point de vue quantitatif, l'EPAEM a pour ambition d'un côté de créer 15 000 à 20 000 emplois en 15 ans, 600 000 m² de bureaux et 200 000 m² de commerces et de restructurer les infrastructures de transit. De l'autre, elle prévoit l'accueil de 10 000 nouveaux habitants, la réhabilitation de 6 000 logements, la construction de 4 000

²⁸⁶ Extrait du commentaire du « Calendrier des chantiers » (7 mn) proposée dans le DVD *Euroméditerranée 2002*, Marseille, Productions Autrement Dit pour l'EPAEM, 1999.

²⁸⁷ Entretiens avec EMMé1, EMUr5 et EMMé2.

²⁸⁸ Entretien avec EMUr3,

²⁸⁹ Entretien avec EMUr5.

²⁹⁰ Entretien avec EMMé1, remarque analogue de EMUr3.

logements neufs et l'aménagement de 20 ha d'espaces publics²⁹¹. Enfin d'un point de vue méthodologique, l'aménagement du périmètre d'Euroméditerranée se réclame d'un « *urbanisme de processus*²⁹² », c'est-à-dire une conception « souple », à l'écoute à la fois des professionnels (architectes, investisseurs, collectivités locales) et de la population. Il s'agit d'une sorte de « gouvernance concertative » tout à fait politiquement correcte²⁹³ mais jamais effective. De fait, rares sont les dispositifs de consultation rigoureux présentés ou mis en œuvre par l'EPAEM. Alors que 8 groupes thématiques de réflexions²⁹⁴, qui ressemblent aux « cercles » de J-P. Baïetto, avaient été constitués lors de la mission de préfiguration et auraient pu être pérennisés ou ponctuellement réutilisés. Comme le soulignent B. Bertoncello et R. Rodrigues-Malta : « *Quant à la participation des habitants, l'absence de modalités préalablement définies en a longtemps limité l'expression à une simple diffusion d'informations*²⁹⁵ ». Il y a eu des velléités de mise en place, avec l'aide du CERFISE²⁹⁶, de dispositifs de concertation. Il s'agissait, dans le secteur d'Arenc, de « *réhabiliter le quartier en conservant et valorisant les commerces existants*²⁹⁷ » Mais les intervenants se sont faits « *éconduire* » par l'EPAEM au bout de 6 mois. Enfin l'ouverture d'une « Maison d'Euroméditerranée » dans le périmètre n'a servi qu'à les éloigner des bureaux des aménageurs de l'EPAEM. L'espace de gestion et de conception situé aux Docks, a ainsi été clairement éloigné de l'espace d'information -parfois de contestation- destiné aux habitants.

Conforter l'amélioration de l'image de la ville

À ces principes stratégiques s'adjoint une démarche de diffusion de l'image renouvelée du périmètre. Les acteurs de la requalification ont conscience que les derniers « coups » médiatiques de la ville doivent être étayés pour que l'image de Marseille en finisse définitivement avec la crise. L'arrivée, en juin 2001, du TGV Méditerranée plaçant la ville à 3 heures de Paris, ainsi que l'accueil de la Coupe du Monde de 1998 ont posé les premiers

²⁹¹ Dossier de presse. Euroméditerranée, opération d'intérêt national, EPAEM, Marseille, 2003.

²⁹² *Idem* et Entretiens avec J-M. Guénot et EMUR3.

²⁹³ « L'urbanisme de processus se distingue par :

- la place centrale accordée aux espaces publics ;

- l'acceptation de l'évolution des formes (confiance dans l'architecture, avec un accès à la commande de la jeune architecture, et travail avec la promotion privée sur la question de la qualité) ;

- l'écoute du site urbain (procédures d'études de définition ou de programmation ouverte) ;

- la concertation avec la population et coordination avec les services des collectivités ;

- un travail sur l'évolution des regards sur la ville (commande publique artistique, signalétique d'appartenance) » in Dossier de presse. Euroméditerranée, opération d'intérêt national, EPAEM, Marseille, 2003.

²⁹⁴ Les « groupes » contenu, fonctionnement, qualité, court terme, moyen terme, long terme, vie quotidienne et imaginaire, in *Synthèse générale de la mission de préfiguration*, P. Fiastre et Semaphore, avril 1996.

²⁹⁵ Brigitte Bertoncello et Rachel Rodrigues-Malta, « Marseille versus Euroméditerranée », in *Annales de la Géographie*, n°632, juillet-août 2003.

²⁹⁶ CERFISE : Centre d'études et de recherche sur les formations institutionnelles Sud-Est.

²⁹⁷ Citation de Michel Péraldi in B. Lanaspèze, *Marseille, énergies et frustrations*, Paris : Autrement, 2006.

jalons de la mutation de l'imaginaire urbain²⁹⁸. Processus conforté par la presse nationale qui relaie à nouveau des représentations positives, et même par un phénomène de « mode » selon un architecte lauréat d'Euroméditerranée²⁹⁹. Mais les fondements de la nouvelle image positive de Marseille sont fragiles : « *Oui, l'image de la ville est bonne, mais qu'est-ce qu'il y a en dessous ? Il n'y a que de l'image et l'image ça ne suffit pas. L'image, il faut de la réalisation derrière, des entreprises qui viennent.*³⁰⁰ »

C'est au programme « *Signalétique d'appartenance*³⁰¹ » que revient de mettre en place « *un système de signes [qui] indique aux habitants des 10 quartiers concernés, aux Marseillais et à leurs visiteurs que toutes les actions projetées, engagées, terminées, procédaient d'une même volonté organisée, que ce projet était le leur.*³⁰² » Trois types de signes et d'échelles sont mobilisés :

- le lointain avec un balisage d'Euroméditerranée par des fresques à l'entrée du périmètre,
- le proche avec la présentation des territoires en requalification sur des conteneurs, des palissades, ou des tapis d'orientation,
- et l'intime avec la diffusion du projet par des plaquettes papiers ou consultables sur des écrans installés dans les gares.

2. La traduction opérationnelle

Les ambitions

La dotation qui s'élevait initialement (1995-2001) à 260 millions d'euros, est renégociée par J-M. Guénod : un nouveau protocole financier est signé en 2000 qui porte la dotation générale à 369 millions d'euros (2000-2006). La traduction opérationnelle des grandes orientations du projet apparaît dans les choix de réalisations présentés dans le schéma de référence d'Euroméditerranée de 1998 et sa réactualisation de 2000. En se fondant sur ce document, on peut classer les réalisations prévues en cinq « volets » : culture et formation, logement et espaces publics, accessibilité, patrimoine et tourisme, économie tertiaire et maritime. Comme le résume le tableau ci-après, chacun de ces volets correspond à un ou plusieurs axes stratégiques présentés précédemment, et les actions programmées sont engagées par des maîtres d'ouvrage variables.

²⁹⁸ Cf. l'analyse thématique des entretiens avec les acteurs d'Euroméditerranée, annexe II.

²⁹⁹ Entretien avec EMUr4.

³⁰⁰ Entretien avec EMMé1.

³⁰¹ Programme conçu par Paysages Possibles (S. Duret et J-P. Grunfeld), maître d'oeuvre.

³⁰² Dossier de presse. Euroméditerranée, opération d'intérêt national, EPAEM, Marseille, 2003.

Une série de 5 équipements structurants, « *dimension essentielle du projet urbain*³⁰³ », constitue le volet « culture et formation » et s'inscrit dans la stratégie de rayonnement culturel d'Euroméditerranée. Il s'agit : de l'ouverture du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) dans le Fort Saint-Jean ; de la création d'un pôle scientifique, le Centre de la mer, situé à proximité de la gare maritime ; d'une école de l'Internet ; d'un centre de formation à la coopération et au co-développement dans le secteur d'Arenc ; et au même endroit d'un centre de formation supérieur au management international.

Le volet « logement et espaces publics » correspond à la thématique de la qualité de vie, et se traduit par la mise en place des 2 OPAH (Marseille-Euroméditerranée et République), la construction de logements répartis par tiers en logement privé libre, logement privé conventionné et logement social, et un important remaniement des espaces publics et notamment de la place de Joliette, de la rue de la République et du boulevard du Littoral.

Le volet « accessibilité » participe à la fois de l'axe métropolisation et de l'axe qualité de vie. Il comprend l'aménagement des entrées de ville avec la réorganisation des infrastructures routières, la transformation de la gare TGV en plate-forme multimodale, et le réaménagement des terminaux passagers et croisières du Port autonome.

Le volet « patrimoine et tourisme » s'inscrit dans la volonté d'améliorer le rayonnement culturel et métropolitain tout en développant un secteur économiquement très rentable : le tourisme. On peut classer dans cette catégorie l'effort pour constituer un parc hôtelier de luxe, et en particulier la requalification du Silo en salle de spectacle et grand hôtel. L'aménagement du J4, la requalification du Fort Saint-Jean ainsi que l'esplanade de la Majore concourent également à cette entreprise de séduction touristique.

Enfin le volet « économie tertiaire et maritime », le plus fourni, satisfait aux axes stratégiques de développement économique, de métropolisation et d'internationalisation. Ce qui semble logique quand on considère que pour J-M. Guénod « *l'enjeu central, c'est la création de valeurs économiques*³⁰⁴ ». La partie « tertiaire » du programme prévoit le déploiement d'un quartier d'affaires autour de l'immeuble réhabilité des Docks, la constitution d'un pôle dédiés aux activités en lien avec les médias et la création artistique dans les Friches de la Belle de Mai, et la création d'un centre commercial au niveau de la gare maritime, les *Terrasses du Port*. En ce qui concerne la vocation maritime de Marseille, elle est représentée par la

³⁰³ Schéma de référence actualisé. Une méthode pour un projet de renouvellement urbain, EPAEM, novembre 2000.

³⁰⁴ Entretien avec J-M. Guénod.

construction du siège monumental de la CGA-CGM³⁰⁵ ainsi que par la programmation de la réorganisation du PAM.

Figure 22 : Tableau récapitulatif des aménagements d'Euroméditerranée selon les axes stratégiques d'après le schéma de référence de 1998.

Volets	Axes stratégiques	Nature des aménagements	Maîtrise d'ouvrage
Culture et formation	Rayonnement culturel	Musée = MUCEM	EMOC
		Formation = École de l'Internet, MBA, centre de formation à la coopération et au co-développement	<i>A déterminer</i>
		Recherche = Centre de la mer	
Logement et espaces publics	Qualité de vie	Logement = logements neufs et réhabilités (OPAH)	EPAEM VM OPAC Sud Privés
		Espaces publics = bd du Littoral, Rue de la République, place de la Joliette	EPAEM
Accessibilité	Internationalisation Qualité de vie	Infrastructures routières, gare TGV, réorganisation du PAM	EPAEM MPM PAM SNCF
Patrimoine et tourisme	Rayonnement culturel Métropolisation Développement économique	Patrimoine = parvis de la Majore, J4, requalification du Fort Saint-Jean	EPAEM PAM
		Tourisme = parc hôtelier, Silo	Privés
Économie tertiaire et maritime	Développement économique Métropolisation Internationalisation	Affaires = quartier des Docks	Privés
		Médias et création artistique = Fiches de la belle de Mai	EPAEM Privés VM
		Commerce = Terrasses du Port	Privés
		Activités maritimes = siège CMA-CGM	PAM Privés

Maîtrise d'ouvrage : EMOC : Ministère de la culture, EPAEM : Euroméditerranée, MPM : Marseille Provence Métropole, PAM : Port autonome, VM : Ville de Marseille.

³⁰⁵ La CGA-CGM est le plus grand armateur de France, et est dirigée par M. Saadé.

Les réalisations

Quand J-M. Guénod est remercié en janvier 2004, les réalisations ne sont guère nombreuses. Les principales avancées tiennent surtout à la construction, en maîtrise d'œuvre privée, d'immeubles de bureaux autour des Docks. Un certain nombre d'équipements et d'espaces publics a également été aménagé, mais aucun des éléments architecturaux phares du projet n'a beaucoup progressé : ni le J4, ni l'esplanade de la Major, ni la nouvelle gare maritime, ni le MUCEM . Mais les négociations pour une 3^{ème} dotation sont bien engagées : la décision par le CIADT d'engager une troisième phase a été prise une semaine avant qu'il ne soit licencié.

Réalisations avant ou au cours de l'année 2004 :

Bureaux :

- LD Net Center : livré fin 2002
- Quartier des Docks : livraison en juillet 2003 des 3 premiers programmes de bureaux.
- Quai Ouest : livré fin 2001
- Pôle Média (Belle de Mai) : livraison début 2004
- Pépinière multimédia (Belle de Mai) : création 1996

Equipements publics :

- Maison départementale jeunesse et sport : livré en septembre 2003.
- Gymnase Ruffi : livré en décembre 2000.
- Archives municipales (Belle de Mai) : livrées en janvier 2001.
- Centre Interrégional de Conservation et de Restauration du Patrimoine : livré en été 2002.

Espace public :

- Aménagement de préfiguration du J4 : livré en 2002.
- Abords de l'école Hozier : livré en 2002.
- Abords de la crèche Peyssonnel : livré fin 2002.
- Place de la Joliette : inaugurée en 1998.

Infrastructures :

- Tunnel Major-Dunkerque : livré en automne 2002.

Logements :

- Ilôt M5 : 130 appartements, soit la 1^{ère} tranche, livrés en 2004.
- OPAH : 1300 requalifications en 2006.

D. Le mandat Jalinot : de nouvelles orientations pour l'EPAEM

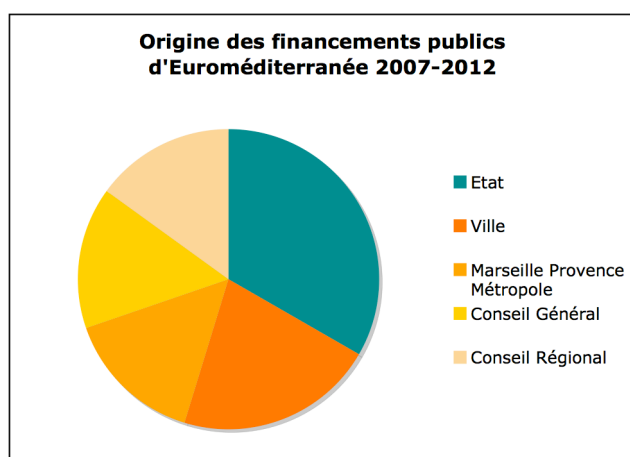
François Jalinot est nommé à la direction de l'EPAEM en juin 2004, 6 mois après le départ de J-M. Guénod. L'ancien directeur commercial a pris la tête d'Euroméditerranée et a remplacé une grande partie de l'équipe. Une nouvelle dotation est longuement négociée : l'EPAEM obtient 180 millions d'euros en novembre 2005 pour la période 2006-2012.

1. Le rapprochement avec l'équipe municipale

Le choix de J-F. Jalinot est interprété par son prédécesseur comme une nouvelle étape du bras de fer opposant l'Etat au pouvoir municipal : pour J-M. Guénod, il s'agit d'une « tentative de faire main basse sur Euroméditerranée, [de] la remunicipalisation de ce

*dispositif d'Etat*³⁰⁶ ». J.-C. Gaudin aurait récusé les hauts fonctionnaires proposés par Paris pour garder la haute main sur Euroméditerranée. « *On [la mairie] a demandé un candidat qui soit ingénieur général des Ponts qui soit politiquement UMP canal historique ! L'objectif était de faire nommer Jalinot, l'ancien directeur commercial, qu'ils ont complètement en main. C'était un excellent développeur mais il n'a ni la culture ni l'expérience pour être directeur général et c'était voulu. C'est très illustratif de la pratique des rapports entre Marseille et le pouvoir central. Ils sont retombés dans leurs vieux diables.*³⁰⁷ » Le rapprochement avec les services municipaux et de l'EPAEM est visible avec le remplacement de la chargée de communication recrutée par J.-M. Guénod par une fidèle du maire : « *l'EPAEM suit une logique beaucoup plus homogène, nécessitant (moins autonome) plus d'interactions dans sa propre production d'images et de concepts et qui doit plus travailler en osmose, en synergie avec les autres collectivités.*³⁰⁸ » Enfin, même si la composition du conseil d'administration est inchangée, la nouvelle répartition des financements publics fait apparaître le nouveau rapport de force qui prévaut à l'EPAEM. L'Etat (33,2%) n'est plus le principal bailleur de fonds : les collectivités territoriales ont nettement pris le relais. Et il est intéressant de noter que la Ville et la Métropole participent à elles deux pour plus du tiers (respectivement 21,5% et 15%) du budget. Or, ces deux institutions sont toutes les deux entre les mains de l'équipe de la mairie : le retour d'Euroméditerranée dans le giron municipal est donc indéniable.

Figure 22 : Financements publics d'Euroméditerranée 2007-2012.



³⁰⁶ Entretien avec J.-M. Guénod.

³⁰⁷ Idem.

³⁰⁸ Entretien avec EMMé1.

2. Un virage libéral ?

Mais F. Jalinot ne se distingue pas de J-M. Guénod seulement par son obédience politique (conforme à celle du maire) et son *curriculum vitae*. Un collaborateur de J-P. Weiss qui a continué à s'intéresser à Euroméditerranée constate : « *Ils [Guénod et Jalinot] ont des postures très différentes, des longueurs d'onde très différentes pour l'esprit et les méthodes d'Euromed.*³⁰⁹ » Le changement de cap de l'EPAEM sous la direction de son nouveau directeur a été mentionné dans un certain nombre d'entretiens. Ces mentions sont d'autant plus révélatrices qu'elles ont été faites par des acteurs aux fonctions et opinions différentes. Un ancien aménageur de l'EPAEM confie : « *En matière d'habitat et d'aide aux habitants de quartiers, on préfère que toutes les mesures soient peu connues comme ça elles sont moins contestées (par l'aile droite de l'EPAEM et la Mairie)*³¹⁰ ». Un journaliste, en parlant des petites entreprises, regrette : « *Guénod avait beaucoup plus conscience de ça, du moins il s'est intéressé à ça. Mais maintenant, Jalinot...*³¹¹ ». Et un architecte constate : « *vous auriez pu tout aussi bien rencontrer à l'EPA un type qui vous aurait dit qu'il n'y a qu'une seule priorité, c'est la dimension économique et que cela ne peut se faire qu'avec la plus grande liberté d'entreprendre possible. (...) Moi j'aurais bien aimé que Bossini vienne en contrepoint des libéralistes absolus.* »

D'un point de vue plus factuel, il faut noter que les réalisations les moins avancées sont celles qui concernent la formation et la culture. Si l'on peut imputer à l'EMOC³¹² - responsable de la maîtrise d'ouvrage du MUCEM- la lenteur de la requalification du Fort Saint-Jean, c'est bien l'EPAEM qui est responsable de la stagnation des projets d'une MBA, du centre de formation à la coopération et au co-développement, de l'Ecole de l'Internet et du Centre de la mer. Les premières négociations ont été engagées, mais la rivalité avec le pôle universitaire aixois et la difficulté à faire travailler ensemble universitaires et entrepreneurs ont rendu difficile les progrès de ces projets. Si bien que, comme le souligne J-M. Guénod sans un réel volontarisme, ces structures ont peu de chance de ne jamais voir le jour : « *On y a passé beaucoup beaucoup de temps, ça aurait pu aboutir. Mais maintenant, comme ça n'intéresse plus personne, ça ne se fera pas par génération spontanée...*³¹³ ».

Autre élément factuel plus indirect : la réhabilitation menée par la société Marseille

³⁰⁹ Entretien avec EMUr2.

³¹⁰ Entretien avec EMUr6.

³¹¹ Entretien avec EMMé3.

³¹² Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels. Il est sous tutelle du ministère de la Culture.

³¹³ Entretien avec J-M. Guénod.

République. La société s'acquitte mal de ses obligations légales de relogement : elle a déjà été condamnée 4 fois par la justice lors de procès intentés par des locataires. On ne peut rendre l'EPAEM responsable des déviances du promoteur. Cependant, la réhabilitation de la rue de la République -intégralement incluse dans le périmètre- est une des vitrines d'Euroméditerranée. La manière dont sont traités les locataires dans le cadre de cette requalification imprègne donc l'imaginaire de l'opération. Et l'exposition consacrée aux habitants par l'EPAEM pour fêter ses 10 ans, ne suffit pas à dissiper le sentiment qu'avec Euroméditerranée « *le ventre de Marseille reste sur sa faim* ³¹⁴ ». Image renforcée, comme le note un ancien d'Euroméditerranée, par le peu d'efforts consentis par l'EPAEM en matière de concertation : « *Au début, l'équipe Guénod avait une très grande ouverture aux associations, puis sous la pression de la mairie, ça a été terminé.* ³¹⁵ »

Enfin l'évolution idéologique d'Euroméditerranée apparaît avec la participation d'anciens employés de l'établissement public à des actions associatives critiquant l'opération. Un des collaborateurs de J-P. Weiss, D. Carrière³¹⁶, a contribué à créer d'abord l'association *Forum Civique* puis *Centre ville pour tous* dans laquelle l'ont suivi un certain nombre de ses collaborateurs de la mission de préfiguration, mais aussi des employés récents de l'EPAEM. *Centre ville pour tous* défend les droits des habitants dans le cadre de l'opération de requalification et promeut la mixité sociale urbaine. On peut donc douter des préoccupations sociales ainsi que du thème de la mixité qu'affiche l'établissement public.

Ainsi l'opération Euroméditerranée, qui a récemment fêté ses 10 ans, a connu une évolution cahotique fort peu propice à la constitution d'un corpus imaginaire:

- dans sa progression : phase de latence initiale (1995-1998) et 6 mois de transition entre les mandats Guénod et Jalinot ;
- dans ses financements : trois renégociations de la dotation publique (1998, 2000, 2005) ;
- dans ses ambitions : des projets d'équipements structurants encore au point mort (Centre de la Mer, centre de formation à la coopération, etc.) ;
- dans ses équipes : remplacement presque complet des équipes constituées par J-P. Weiss et puis par Guénod ;
- et dans sa ligne idéologique : rapprochement idéologique et structurel de la mairie de Marseille.

³¹⁴ « Réhabilitation : « le ventre de Marseille » reste sur sa faim » article paru le 11/05/2006 dans *La Provence*.

³¹⁵ Entretien avec EMUr2.

³¹⁶ Idem.

Mais quel bilan -intermédiaire, car l'opération court encore au moins jusqu'en 2012- peut-on dresser de cette première décennie ? Quels progrès opérationnels et symboliques Euroméditerranée a-t-elle accomplis ?

II. Des résultats en demi-teinte

Il ne s'agit pas ici de dresser un bilan exhaustif ni définitif d'Euroméditerranée, mais bien de revenir sur les grandes ambitions de l'opération et d'observer la production imaginaire de 10 ans de requalification. Le protocole Euromed III considère qu'« *un effort complémentaire est nécessaire pour permettre à la Métropole d'atteindre un seuil critique de développement dans les fonctions tertiaires des entreprises, de renforcer son rayonnement en matière de culture et de formation, et de jouer son rôle d'accueil des institutions et organismes œuvrant pour la politique euroméditerranéenne en France et en Europe.*³¹⁷ » L'insuffisance des progrès de l'opération apparaît dans cette citation. C'est ce constat que l'on établira en envisageant les progrès d'Euroméditerranée selon 4 axes : la revitalisation économique, les retombées sociales, les écarts aux prévisions chronologiques et financières et enfin l'image d'Euroméditerranée.

A. Une attractivité économique renouvelée

L'effet de levier escompté grâce aux investissements publics engagés avec Euroméditerranée a fonctionné. Alors que pour la période 1995-2006 à 1 euro public investi correspond 1 euro privé, le ratio, pour la période 2006-2012, devrait s'élever à un euro public pour 3,5 euros privés. Le périmètre a déjà attiré plusieurs dizaines d'entreprises : 650 nouveaux établissements s'y sont implantés dont 75% sont de pures créations. De fait, le protocole Euromed III tire un bilan plutôt positif du volet économique : « *même si les résultats atteints par Euroméditerranée depuis sa création sont encourageants, en particulier en matière de développement économique et de levier sur l'investissement privé, il convient de poursuivre l'opération [...].* » Le succès économique d'Euroméditerranée apparaît dans l'attractivité que le périmètre exerce sur les entreprises et les institutions, mais aussi dans l'imaginaire entrepreneurial qui y est développé.

1. L'attractivité auprès des entreprises : internationalisation et tertiarisation

L'attractivité auprès des entreprises se caractérise par une ouverture internationale et une spécialisation dans les services marchands.

Des ambitions internationales

Les deux principaux succès sont l'installation du siège social de la CMA-CGM³¹⁸, 1^{er}

³¹⁷ Protocole de partenariat « Euromed III » pour la période 2006-2012 conclu en novembre 2005.

³¹⁸ CMA-CGM : Compagnie Maritime d'Affrètement-Compagnie générale Maritime

armateur et transporteur français et 3^{ème} mondial, ainsi que celui de Daher, 1^{er} logisticien français. L'arrivée de la CMA-CGM est un des emblèmes forts du périmètre par la nature de l'établissement : des activités en lien avec la mer, à une échelle internationale, dirigée par un Libanais³¹⁹. Mais la CMA-CGM constitue également un emblème architectural puisque son siège occupera une tour monumentale située quai d'Arenc, à l'entrée de Marseille et du périmètre, et largement visible de la bretelle d'accès autoroutière. Le bâtiment de 110m de hauteur a été dessiné par Zaha Hadid, architecte d'origine irakienne et de renommée internationale³²⁰. La qualité architecturale ainsi que la visibilité de ce bâtiment qui doit être livré en 2007 constitue pour l'EPAEM « *un geste architectural prestigieux [...]. A l'image de l'opéra de Sydney ou du musée Guggenheim de Bilbao, la tour CMA-CGM symbolisera les ambitions retrouvées de Marseille.* »³²¹

Mais la dimension symbolique de cette installation est à relativiser. Un journaliste marseillais explique que les motivations de J. Saadé sont moins « *historiques et ethniques*³²² » que liées à ses méthodes de « *libéral pur sucre* ». En effet, d'une part le foncier marseillais propose un site encore bien moins cher que les autres métropoles européennes. D'autre part, cette implantation lui a permis de réorganiser la structure bureaucratique de la CGM (siège en région parisienne) en l'associant à la CMA (déjà localisée à Marseille). De plus, il n'est pas question ici de rapprochement avec le marché méditerranéen puisque, toujours d'après ce journaliste, J. Saadé « *ne fait pas le dixième de son commerce avec l'Europe du Sud* »³²³. L'emblématique de l'implantation de la CMA-CGM est donc à relativiser, même si, à l'évidence, elle marquera l'imaginaire et le paysage urbain d'Euroméditerranée.

Si les cas de Daher et de la CMA-CGM sont remarquables parce que leurs sièges sociaux sont situés à Euroméditerranée, d'autres entreprises internationales sont présentes dans le périmètre. Les armateurs asiatiques APL, OOCL, et Hanjin, l'italien Telecom Italia, l'allemand DHL ou encore la restauration rapide britannique Compass sont également implantés dans le périmètre. L'internationalisation des entreprises du périmètre est donc réelle.

Les secteurs cibles : télécoms, finances et services aux entreprises

La deuxième caractéristique du tissu économique du périmètre est la montée en gamme des services proposés aux entreprises et le développement des médias et des

³¹⁹ Jacques Saadé.

³²⁰ Figure 29.

³²¹ Marseille Euroméditerranée : entre Europe et Méditerranée, plaquette de l'EPAEM, 2005.

³²² Entretien avec EMMé3.

³²³ Idem.

télécommunications. La Joliette a toujours été un quartier « tertiaire » puisque spécialisé dans le transport maritime, le stockage et le commerce. Mais l'ambition d'Euroméditerranée est de constituer « *le plus important centre tertiaire du Sud de la France principalement dans les fonctions centrales d'entreprises, les services au commerce international, les activités financières et les entreprises des medias*³²⁴ ». Quatre secteurs sont particulièrement attractifs et valorisés par l'EPAEM :

- les services aux entreprises avec : Cetelem, BNP-Paribas (400 emplois), la Société Générale (450 personnes), Bouygues Immobilier, le Crédit du Nord, la Sodexho, etc.
- Le commerce international et la logistique avec entre autres établissements la CMA-CGM (1000 emplois), DHL, Daher, ABX Logistic, Worms & Cie, Kawasaki Line, etc.
- Les NTIC³²⁵ avec notamment France-Telecom, Tiscali, Telecom Italia (450 emplois) le siège national de Futur Telecom (800 personnes), etc.
- L'audiovisuel et le multimédia avec des entreprises situées pour la plupart à la Belle de Mai comme France3.fr, Cityvox, Sunnysideofthedoc, etc.

De fait, la volonté de montée en gamme des services et le maintien des activités portuaires ne sont pas toujours compatibles, comme l'ont montré les difficultés des premières négociations entre le PAM et l'EPAEM. Le PAM gênait la construction d'un front de mer où les immeubles de bureaux auraient eu une vue dégagée sur le large : « *c'était l'idée que le port faisait obstacle en ne permettant ni vue ni accès au port*³²⁶ ». Mais le trafic de frêt et de passagers nécessite un certain nombre d'infrastructures de débarquement et de stockage. Et, bien qu'inesthétiques, des dispositifs de sécurité sont nécessaires compte tenu des destinations des navires qui correspondent souvent à des zones de tension de la géopolitique mondiale. De plus, la clientèle du PAM s'est, au début, heurtée aux ambitions prestigieuses d'Euroméditerranée. La chargée de la mission Ville-Port au PAM raconte : « *il y a quelques années quand on amenait des clients aux Docks, on nous faisait comprendre que ce n'était pas assez haut de gamme. Maintenant on arrive à faire une offre commune : nos clients commencent à devenir des VIP.*³²⁷ » L'articulation concrète et imaginaire des ambitions d'Euroméditerranée à la réalité portuaire n'est donc pas sans poser problème.

³²⁴ Cf. site officiel d'Euroméditerranée, chapitre « stratégie », onglet « développement économique ».

³²⁵ Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

³²⁶ Entretien avec EMUr7.

³²⁷ Idem.

2. L'attractivité institutionnelle : développement et Méditerranée

L'attractivité du périmètre auprès des « *institutions et organismes oeuvrant pour la politique euroméditerranéenne en France et en Europe*³²⁸ » fait également partie des objectifs de l'opération. Les deux axes principaux de cet accueil sont la Méditerranée et l'aide au développement. Le but est de faire de Marseille la tête de pont de l'Europe dans la région Meda qui rassemble douze pays du sud et de l'est du bassin méditerranéen³²⁹ ayant passé des accords de coopération avec l'UE visant à instaurer en 2010 une zone euroméditerranéenne de libre-échange.

A l'échelle nationale, le périmètre accueille le service d'information sur les marchés extérieurs d'UBIFrance (130 personnes), l'agence française pour le développement international des entreprises, et des antennes de l'AFD et de l'AFII³³⁰. A l'échelle internationale, Euroméditerranée réunit une antenne du World Bank Institute dédiée à la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient, une antenne de l'Onudi, une antenne de la Banque européenne de développement et le FEMISE³³¹. Mais la visibilité de ces institutions est faible et elles ne participent guère du corpus imaginaire de l'opération.

B. Des succès immobiliers à nuancer

La valorisation économique d'un territoire se lit également dans l'évolution de sa valeur foncière. De plus, la construction d'immeubles de bureaux et de logements, la réhabilitation du parc résidentiel sont des étapes nécessaires à l'accueil des grandes entreprises et d'une population plus aisée. Un effort considérable a été accompli en la matière, mais les progrès sont très inégaux : la valorisation du foncier est très variable à la fois d'un secteur à un autre, mais aussi d'un produit immobilier à un autre.

1. L'essor délicat de l'immobilier d'entreprise

Le constat initial en matière d'offre de bureaux était un constat de lacune non seulement à l'échelle du quartier, mais également à l'échelle de l'agglomération. Marseille ne disposait pas d'immeubles aux qualités architecturales et aux équipements (bâtiments sécurisés de grande qualité, parfaitement reliés aux réseaux électriques et de fibres optiques,

³²⁸ Protocole de partenariat « Euromed III » pour la période 2006-2012.

³²⁹ L'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie.

³³⁰ UBIFrance est un établissement public industriel et commercial ; AFD : agence française pour le développement ; AFII : agence française pour les investissements internationaux.

³³¹ Le programme de la Banque Mondiale est consacré au soutien aux villes méditerranéennes dans le domaine de la gestion urbaine ; Onudi : ONU pour le développement industriel ; FEMISE : Forum euroméditerranéen des instituts des statistiques économiques.

etc.) nécessaires à l'implantation d'entreprises de rang national ou international. Euroméditerranée projette la requalification mais surtout la construction de 600 000 m² de bureaux à l'horizon 2010, dont 140 000 m² ont été livrés. La maîtrise d'ouvrage des immeubles est privée et assurée par des poids lourds de la promotion immobilière tels que Bouygues immobilier, Nexity, Eiffage ou la Sogeprom. Ces promoteurs ont très tôt participé aux réflexions sur le centre d'affaires et, comme le précisent J. Dubois et M. Olive, « *la programmation sur les différents sites a été laissée ouverte, afin de laisser une grande part d'initiative aux promoteurs privés.* »³³²

L'offre de bureaux est une des clés de la réussite d'Euroméditerranée, c'est la condition de l'installation ou de l'extension des entreprises. Même si elle est en diminution aux échelles de l'aire métropolitaine et de la ville, et qu'elle est irrégulière à l'échelle du périmètre, Euroméditerranée a donné à l'offre de bureaux un indéniable coup de fouet³³³. Le périmètre constitue un centre tertiaire attractif comme le montre la récente étude *Marché des bureaux de l'aire métropolitaine marseillaise*³³⁴ : en 2005 « *Euroméditerranée avec 22 000 m² placés, dont 60% dans le neuf, représente 54% des surfaces placées sur Marseille. Sa position de pôle d'affaire s'affirme tout en entraînant la ville dans une dynamique d'ensemble.* »³³⁵

Cependant Marseille reste largement en queue du peloton des métropoles régionales européennes. La comparaison avec Lyon, sa rivale en France, avec Barcelone, sa rivale méditerranéenne, et avec Lille fait apparaître la fragilité de sa position. Nettement devancée par Barcelone et Lyon tant pour le stock que pour le placement de surfaces de bureaux, Marseille rattrape seulement Lille³³⁶. De plus, Euroméditerranée connaît une pénurie d'offre de bureaux neufs depuis 2 ans liée à une demande administrative (dessalement de certains services du Conseil général). Cette situation est plus délicate qu'il n'y paraît, car selon J-M. Guénod : « *le problème, c'est que quand vous passez votre tour, vous désamorcez la pompe, parce que toutes les villes sont en concurrence et que ce n'est pas pour les beaux yeux de Marseille que [les entreprises] viennent se mettre là. Et la concurrence elle n'est pas entre Copenhague et Marseille, elle est entre Marseille et Gènes, Barcelone, Sophia*

³³² Dubois J. et Olive M., « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. Etat, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 97, décembre 2004.

³³³ Cf. figures 46-47.

³³⁴ *Euroméditerranée. Marché des bureaux de l'aire métropolitaine marseillaise. Analyse et perspectives. Tendances 2005*, AtisReal Expertise-Nexity Expertise-EPAEM, novembre 2005.

³³⁵ Cf. figures 46-47.

³³⁶ Cf. figures 48-49.

*Antipolis, Lyon ou même Aix en Provence.*³³⁷ » L'essor de l'immobilier d'entreprise est donc réel, mais il reste fragile et insuffisant pour concurrencer les métropoles régionales de l'Europe du Sud. Et s'il s'intègre à l'imaginaire de l'opération, cet élément n'est ni original ni particulièrement exploité par les aménageurs. Ce même phénomène prenait à Lille tout son sens parce qu'il s'accompagnait d'une véritable idéologie de la rupture.

2. Les logements : l'envolée du neuf, la crise de l'ancien

Le succès du neuf pour les cadres

L'amélioration de l'habitat constitue également un axe central de l'opération. Elle est une composante essentielle de l'amélioration de la qualité de logements indignes, d'où la mise en place des deux OPAH. Elle entre également en jeu pour accentuer l'attractivité du périmètre en offrant la possibilité à une population aisée -idéalement composée par les cadres du pôle d'affaires- de résider dans des logements neufs, et de se trouver à proximité à la fois de leur lieu de travail et du centre ville. L'ambition d'Euroméditerranée est de construire 400 000 m² de logements (environ 4 000 logements) d'ici 2010, et des protocoles d'accord ont été passés avec les investisseurs privés afin de proposer 1/3 du parc en logement social, 1/3 en logements privés conventionnés et 1/3 en logements privés libres. En pratique, 130 logements neufs ont été livrés (îlot M5), environ 1200 sont engagés, dont 600 logements sociaux. La commercialisation de la première livraison, l'îlot M5 (Georges V-Apollonia) aménagé en « *mêlant des lofts, des maisons de ville, des « immeubles villa », des villas patio, des villas suspendues...*³³⁸ », a été une réussite. La précommercialisation de l'îlot M1 par le promoteur Kaufman & Broad a connu le même succès. De plus, dans le périmètre les prix du foncier ont non seulement considérablement augmenté, mais leur croissance a même été supérieure à celle du prix moyen marseillais. Les prix de l'immobilier collectif ancien (soit la quasi-totalité du bâti du périmètre) entre 1999 et 2005 ont augmenté de 137,6% dans le 1^{er} arrondissement, 150% dans le 2^{ème} et de 126,7% dans le 3^{ème}, tandis que la croissance moyenne municipale a été de 118%³³⁹. Le quartier de la Joliette en particulier et le 2^{ème} arrondissement en général ont spécialement bénéficié de cette hausse de l'immobilier. La Joliette, en 7 ans, a réduit de plus de 11 points son écart aux prix moyens de l'immobilier à Marseille, et le 2^{ème} arrondissement est passé du 13^{ème} au 11^{ème} rang dans le classement des arrondissements marseillais d'après le prix au m².

Il faut cependant nuancer ce succès des logements neufs par le fait que seul le premier

³³⁷ Entretien avec J-M. Guénod.

³³⁸ Cf. présentation du programme par l'EPAEM et Georges V.

³³⁹ Cf. figures 43-44-45.

volet d'un programme de logements a pour le moment abouti (130 dans l'îlot M5) et que la plupart des livraisons d'appartements sont prévues pour 2007-2010. La bonne commercialisation des programmes à venir n'est donc pas garantie. Il convient également de noter que les délais sont, en la matière, bien plus longs que ceux de l'immobilier d'entreprise. De plus, si l'on a pu observer dans le périmètre une valorisation du foncier un peu plus rapide que dans le reste de Marseille, elle est très hétérogène suivant les différents secteurs et le rattrapage des prix de l'immobilier est loin d'être réalisé. En effet si, comme on l'a dit précédemment, la Joliette réduit son écart à la moyenne marseillaise, elle accuse plus de 30% d'écart en 2005. Et, dans le 3^{ème} arrondissement, la réduction des écarts a été quasi nulle, et l'évolution du prix au m² est moins dynamique que la moyenne de la ville. Enfin, les 3 arrondissements concernés par Euroméditerranée demeurent largement en queue de peloton des arrondissements marseillais puisqu'ils n'arrivent en 2005 qu'aux 13^{ème} (1^{er} arrond.), 11^{ème} (2^{ème} arrond.) et 15^{ème} (3^{ème} arrond.) positions sur 16 pour le prix au m². C'est-à-dire qu'ils sont encore beaucoup plus proches des Quartiers Nord (14^{ème} et 15^{ème} arrondissements occupent les 14^{ème} et 16^{ème} rangs du classement) que du centre ville, sans parler des « beaux quartiers ».

La requalification chaotique de la rue de la République

Même si en 2004, 2300 des 6000 logements prévus ont été réhabilités -dont 1300 « requalifications substantielles »-, la situation reste critique. En effet, le processus est laborieux comme le montrent J. Dubois et M. Olive³⁴⁰. Depuis fin 2002, la rue de la République, « *appendice du périmètre opérationnel d'EM dans le centre-ville traditionnel* », fait l'objet d'une OPAH complexe puisqu'elle intéresse pour près de la moitié du parc (2500 logements) un grand nombre de petits propriétaires : 45,3% sont des particuliers marseillais, dont 25% de propriétaires occupants. Par ailleurs elle concerne, pour les 2700 autres logements, des sociétés liées à des groupes industriels et financiers internationaux : Eurazeo (1350 logements), lié au banquier parisien Lazard, et Lone Star (1300 logements), un fonds d'investissement international. Si bien qu'en dépit de la vétusté de 30 à 50%³⁴¹ du parc, et d'un taux de vacance dépassant parfois 33%, les pouvoirs publics n'ont qu'une maîtrise partielle de la requalification. « *Le caractère privé du bâti fait de sa requalification la plus*

³⁴⁰ J. Dubois et M. Olive « Négocier la requalification urbaine. L'action publique dans son horizon d'incertitude » in Fournier P. et Mazella S. (dir.), *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la République*, Paris : La Découverte, 2004 ; et J. Dubois et M. Olive, « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. Etat, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 97, décembre 2004.

³⁴¹ Chiffres de 2001.

*grande opération privée de réhabilitation en Europe.*³⁴² » De plus, la rue de la République est occupée par une population paupérisée qui payait un loyer très peu élevé pour des logements laissés à l'abandon. Les obstacles au processus tiennent donc à la fois à la nécessité d'attirer un investisseur suffisamment puissant pour assumer la réhabilitation, et au nécessaire relogement d'une population potentiellement incapable d'assumer la location ou le rachat des appartements remis à neuf.

Contrairement au cas Lillois, les premières difficultés qu'a rencontrées la réhabilitation de la rue de la République sont liées à l'instabilité des opérateurs privés. En effet, Eurazeo et Lone Star sont propriétaires d'une grande partie de la rue seulement depuis 2004. De 1995 à 2004, ce patrimoine immobilier n'a cessé de changer de mains : les investisseurs ont récupérés des plus-values lors des ventes sans que la requalification ne soit entreprise. La commercialisation des 84 premiers appartements par Marseille-République (filiale de Lone Star) depuis mars 2006 tend à montrer que la réhabilitation a enfin été réellement lancée : en moins de 2 mois, 60 logements ont déjà été vendus.

La deuxième série de difficultés vient de la nécessité de faire une place à l'habitat social et de reloger dans le quartier la population. D'autant qu'on la dit, les promoteurs s'étaient engagés à réserver 1/3 du parc aux logements sociaux. Cet aspect de la question a été résolu avec la vente d'appartements par Lone Star et Eurazeo à des bailleurs sociaux. Mais ce sont les logements à faible valeur ajoutée qui leur ont été -ou seront- cédés, c'est-à-dire les arrières de rue et les logements adjacents. En revanche la présence de locataires dans les appartements à réhabiliter, et notamment de locataires de loi 1948 constituent une épine dans le pied d'Eurazeo et Marseille République : des pressions ou des expulsions abusives ont été pratiquées par Marseille-République. Mais ces procédés ont fait l'objet d'actions en justice, et, en 2 ans, le promoteur a déjà été condamné à plusieurs reprises³⁴³.

³⁴² J. Dubois et M. Olive, « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. Etat, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise ».

³⁴³ Condamnations de Marseille-République faisant droit :

- aux relogements de 16 locataires menacés d'expulsion de l'hôtel Sainte-Claire, 12 rue Cathala,
- à l'indemnisation d'une locataire pour avoir été menacé d'expulsion, 104 rue de l'Evêché,
- à l'indemnisation de locataires pour l'abandon de l'entretien des parties communes au 95 rue de la République.
- au recours de 5 locataires de l'Atlantique Hôtel, 56 avenue Robert Schuman

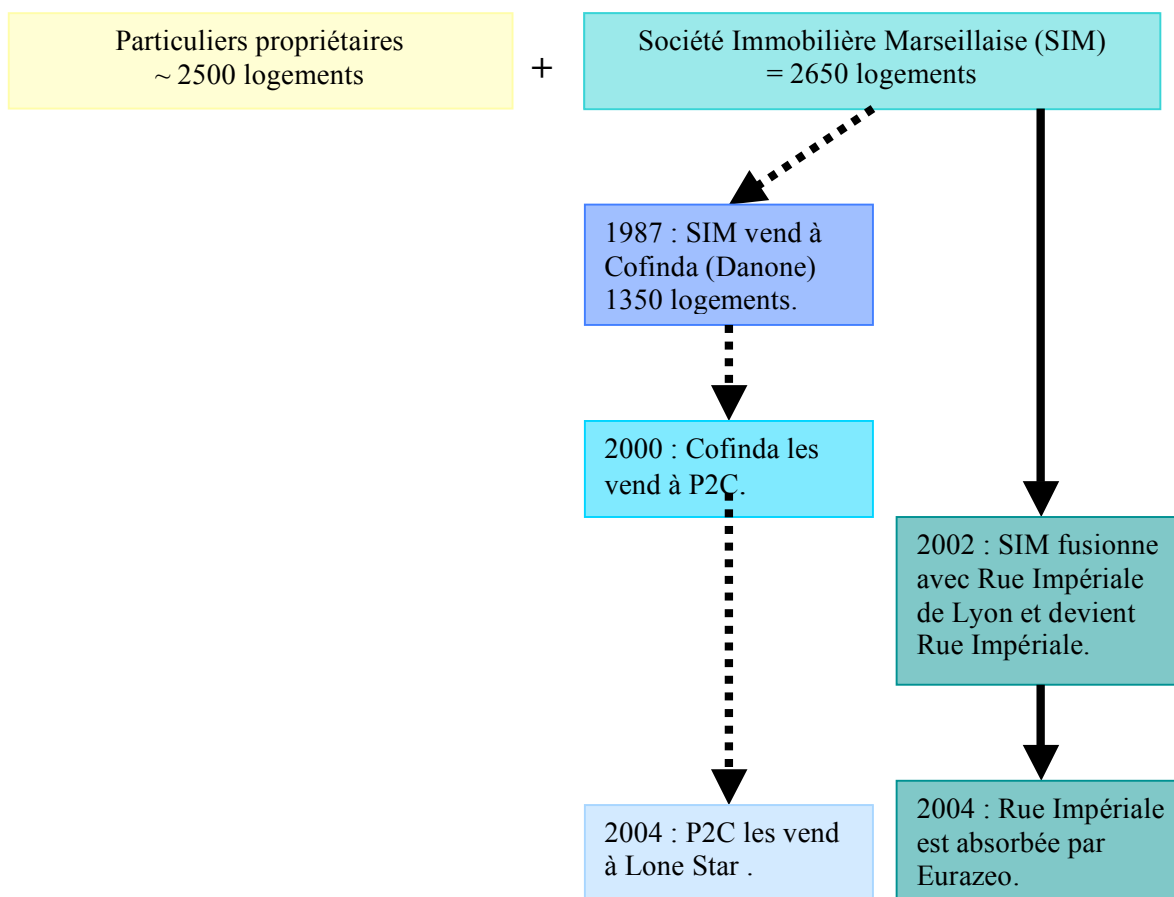


Figure 24 : Récapitulatif des propriétaires de la rue de la République de 1985 à 2005.

Ainsi, après 10 ans, le bilan du volet habitat de l'opération est mitigé. Il présente à la fois des succès de commercialisation des logements neufs et des dispositifs de requalification efficaces. Mais il présente aussi des lenteurs, une instabilité des investisseurs et des traitements pas toujours légaux des locataires actuels. Si bien que les valeurs sociales de l'opération, présentes dans les discours, s'estompent de la réalité et de l'imaginaire du projet.

C. Des retombées démographiques et sociales limitées et une renommée douteuse

Après les volets « économie », « immobilier » et « habitat », il convient de s'intéresser aux dimensions démographiques, sociales et aux représentations de l'opération. Démographique car une des ambitions de l'opération était de faire revenir des habitants dans les quartiers du périmètre. Sociale car la lutte contre le chômage et la mixité sociale sont des objectifs affichés par Euroméditerranée. Aux représentations enfin, car le périmètre, les valeurs et les ambitions du projet sont méconnues.

1. Une population qui tarde à augmenter

Le *Schéma de référence* de 1998, tout comme les publications récentes de l'EPAEM, présentent l'augmentation de la population du périmètre comme un des enjeux centraux de l'opération. Le secteur comptait 28 700 habitants en 1990. Le *Schéma de référence* fixait à 40 000 habitants (soit +12 000) l'objectif de croissance démographique à terme, dont 6 000 de plus « à moyen terme » c'est-à-dire à peu près en 2005. Dans les documents postérieurs (2003-2005) l'objectif est passé à un gain de 10 000 personnes à terme.

Mais la réalité est loin de ces chiffres. La population n'a pas augmenté mais décliné de 2,8% entre 1990 et 1999, diminution d'autant plus préoccupante qu'elle est bien supérieure à la moyenne marseillaise (-0,3%)³⁴⁴. Au cours de la période 1999-2005 la population marseillaise a connu une croissance estimée de 1,4%³⁴⁵. Le secteur d'Euroméditerranée connaît une croissance depuis 1990 inférieure à 300 personnes, soit moins de 10% de l'objectif de moyen terme. On est loin des ambitions initiales comme des ambitions récentes : il faudrait que le périmètre gagne en 6 ans quasiment autant d'habitants que toute la ville n'en a gagnés en 15 ans.

2. Des progrès sociaux limités

Relativiser les chiffres de l'emploi

Dans le domaine social également les progrès sont minces. Les chiffres de l'emploi présentés par l'EPAEM sont encourageants : « le taux de demandeurs d'emploi du centre-ville a reculé de 22% entre septembre 2000 et mars 2004. Il s'établit à 22,7% de la population active, contre 15,1% sur l'ensemble de la commune. La baisse du chômage sur Euroméditerranée/centre-ville est plus rapide que sur tout Marseille.³⁴⁶ » Le nombre d'emplois nouveaux est supérieur aux objectifs affichés par le *Schéma de référence* de 1998 qui en prévoyait 8 000 à moyen terme et 15 000 en 2012, puisqu'en 2005 on compte plus 8900 emplois bruts et plus 4000 emplois nets.

Une fois de plus, ce bilan doit être relativisé. Le territoire d'Euroméditerranée présente toujours un taux de chômage préoccupant : encore 1,5 fois plus élevé que la moyenne marseillaise. Si bien qu'en dépit de la baisse observée, la situation reste critique. De plus, si 8900 emplois ont été créés, les emplois nouveaux nets ne concernent que 4000 postes. La précision d'emplois nets et bruts permet d'appréhender la dynamique de restructuration des

³⁴⁴ Cf. figure 30.

³⁴⁵ Elle est passée de 797 491 à 808 700 habitants.

³⁴⁶ ANPE citée par l'EPAEM.

emplois du périmètre : en 10 ans pour 8 000 créations d'emploi, il y a eu 4 900 destructions ou délocalisation. Si bien que si l'on prend le chiffre des emplois bruts, les objectifs du *Schéma référence* sont largement dépassés, alors que si l'on considère que les prévisions correspondent à des valeurs nettes, à peine la moitié de l'objectif a été atteint. Enfin, des emplois nouveaux ne signifient pas forcément des créations d'emplois, et signifie encore moins qu'il s'agit d'emplois occupés par des habitants du quartier. La CGA-CGM, par exemple, est à l'origine de 800 nouveaux emplois. Mais il s'agit d'anciens cadres qui sont simplement venus s'installer à Marseille pour travailler au nouveau siège social de la société. Ces « emplois nouveaux » engendrent des retombées fiscales (*via* la taxe professionnelle) mais en aucun cas ils ne constituent un progrès pour l'insertion professionnelle de la population du périmètre. D'autant que cela n'engendre pas d'emménagements dans les quartiers d'Euroméditerranée mais plutôt dans la partie sud de Marseille, traditionnellement plus aisée que les quartiers du centre et du nord de la ville. Un journaliste marseillais raconte : « *les gens de chez Saadé, lors de la réunion au cours de laquelle le maire a reçu les cadres sup à la mairie, quand ils parlaient entre eux, c'était extraordinaire parce qu'ils ne cherchaient pas moins de 5 ou 6 pièces et pour eux c'était le Roucas Blanc ou Endoume...*³⁴⁷ » Et en ce qui concerne les entreprises du périmètre qui ont créé des emplois localement, il apparaît vite en comparant la nature des entreprises (banque, assurance, télécommunication, logistique internationale, multimédia, etc.) et le taux de diplômés (moins de 10% des habitants ont plus que le Bac et 30% de la population n'a aucun diplôme³⁴⁸) que les nouveaux emplois n'ont pas profité à la population du secteur. En revanche, les emplois détruits ou délocalisés du périmètre ces dernières années, notamment dans les petits commerces et chez les artisans du quartier mis à mal par les contraintes de la requalification³⁴⁹, ont probablement mis au chômage des habitants du quartier.

Enfin, la précarité de la situation des habitants du périmètre apparaît également dans les chiffres des revenus fiscaux et des allocataires de prestations sociales du secteur. En 2001, les revenus moyens des foyers fiscaux des 3 premiers arrondissements sont 1,5 fois inférieurs à la moyenne marseillaise déjà peu élevée (13800 €). Et la part des foyers non imposés de ces

³⁴⁷ Entretien avec EMMé3.

³⁴⁸ Cf. figure 33.

³⁴⁹ Sans parler de la fermeture à la circulation de la rue de la République pour construire le tramway pendant 2 ans, ni de la hausse des loyers, un certain nombre de PME (commerce et artisanat) ont été délocalisés en-dehors du périmètre pour permettre la construction d'immeubles ou d'équipements. Cf. entretien avec G. Sensini : « *quand on regarde le jeu de taquin que l'on mené pour faire un collège à la place d'un garage, et bien le garage Renault il a été relocalisé dans le concours de logement qu'on a organisé parce qu'on ne peu pas perdre, le but c'est de créer des activités. Sicobois on l'a relocalisé juste derrière le périmètre.* »

mêmes arrondissements dépassent les 3/5^{ème} des ménages et est de plus de 15 points supérieure à la moyenne marseillaise (53%)³⁵⁰. De la même manière, la part des allocataires de prestations sociales en 2004 y est bien supérieure (12 points) à la moyenne municipale (23%). Plus alarmant, pour finir, la proportion de RMIstes dans les 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements est le double de celle de Marseille (6%) et elle atteint 14% dans le 1^{er} arrondissement³⁵¹.

Une carte scolaire « redorée »

L'affaire du collège de Versailles fait apparaître les dessous de la mixité mise en œuvre dans le cadre de l'opération. Le collège Versailles, situé dans le périmètre d'Euroméditerranée, était en sureffectifs de 350 élèves (6 classes) depuis 2003. La solution imaginée par l'administration était la construction de bâtiments provisoires près d'un collège des quartiers Nord. Cette annexe prévue pour la rentrée 2004 n'a été livrée qu'en avril 2005. Ainsi, le transfert des enfants, annoncé d'abord pour début novembre, n'a eu lieu qu'en avril, tandis que les parents n'en ont été informés qu'oralement et seulement quelques jours avant. Outre le manque d'effectifs pour l'encadrement, l'éloignement, l'absence de cantine et de matériel pédagogique, la mobilisation des enseignants et des familles est née de l'incompréhension de déplacer les élèves seulement 7 semaines avant la fin de l'année scolaire. De plus elle a été alimentée par l'inquiétude des parents de ne pas voir leurs enfants réintégrer le collège international de la Joliette, mais d'être définitivement scolarisés dans les quartiers Nord. Pour le site engagé indymedia : « *En éloignant les enfants, on espère que les parents suivront et, à terme, iront s'installer dans les quartiers périphériques du centre-ville.*³⁵² » Fantômes ou craintes fondées ? Il est difficile de trancher, mais cette affaire révèle une des armes pour attirer les populations aisées : l'offre scolaire. Et l'ouverture de classes internationales, une filière d'élite, au tout nouveau collège de la Joliette est un argument de poids en faveur de l'installation dans le quartier.

L'affaire du collège de la Joliette corrobore ce qu'explique un aménageur de l'EPAEM: « *Notre principale vocation c'est de créer de la mixité : et c'est l'inverse de ce que je faisais à Paris. A Paris il fallait maintenir du logement social alors qu'il y avait gentrification, ici il n'y a pas de gentrification. Donc le dispositif est d'amener des gens qui ont un peu d'argent à venir habiter dans un quartier extrêmement défavorisé.*³⁵³ » Le

³⁵⁰ Cf. figure 35.

³⁵¹ Cf. figure 36.

³⁵² Dossier consacré au collège Versailles sur le site: www.docs.indymedia.org

³⁵³ Entretien avec EMUr5.

problème réside alors dans l'attractivité du quartier pour ces « gens qui ont un peu d'argent ». Car, comme le dit de manière caricaturale mais vraie un journaliste : « *les nouveaux habitants ne vont pas cohabiter tout le temps avec des Comoriens au chômage.*³⁵⁴ » Cette affaire est intéressante parce qu'elle montre l'implication d'un nouvel acteur : les instances de l'Education nationale. Cette tension entre ménagement des habitants du périmètre et volonté d'attirer des populations aisées brouille complètement l'imaginaire du projet, et s'oppose complètement à la cohérence du thème de la rupture qui innerve Euralille.

3. Une renommée douteuse

Les résultats en demi-teinte de l'enquête d'opinion

En matière d'image, Euroméditerranée n'a pas non plus obtenu de franc succès. L'opération, après plus de 10 ans, n'a acquis une visibilité relative que très récemment, et son image reste floue. En 2005, une grande enquête a été lancée par la TNS-Sofres à la demande de l'EPAEM sur « le jugement des habitants de Marseille sur l'opération Euroméditerranée et la perception de la réhabilitation de la rue de la République³⁵⁵ », et ses résultats sont révélateurs de l'indigence imaginaire du projet.

Euroméditerranée apparaît d'abord comme une opération plutôt méconnue. À la question de son statut d'opération municipale ou d'opération d'intérêt national, près du quart des personnes interrogées (22%) répondent qu'elles ne connaissent pas Euroméditerranée. Ce qui n'a rien d'étonnant puisque 76% d'entre elles s'estiment mal ou très mal informées. De fait, le quartier du Panier est massivement (62%) et abusivement perçu comme appartenant au périmètre et 60% des personnes interrogées disent ne pas avoir entendu parler des programmes immobiliers d'Euroméditerranée.

En dépit de l'idée plutôt confuse que les personnes interrogées se font de l'opération, elles reconnaissent une certaine amélioration de l'image du périmètre : 65% ont estimé que les quartiers d'Euroméditerranée avaient plutôt bien évolué contre 29% qui ont trouvé qu'ils avaient pas ou mal évolué. De même, 71% des interviewés pensent qu'Euroméditerranée change la ville de Marseille en profondeur. Ces résultats, certes limités pour une opération qui a déjà 10 ans, indiquent la perception d'une évolution plutôt positive du territoire. Si bien que 84% des sondés estiment qu'il faut que la ville poursuive ou accélère son effort en faveur

³⁵⁴ Entretien avec EMMé2.

³⁵⁵ Le jugement des habitants de Marseille sur l'opération Euroméditerranée et la perception de la requalification de la rue de la République, Tns-Sofres, juin 2005. Enquête téléphonique menée auprès d'un échantillon de 700 personnes représentatif de la population de la ville de Marseille âgée de 18 ans ou plus. Utilisation de la méthode des quotas (sexe, âge et profession).

d'Euroméditerranée.

Cependant, les objectifs et la population cible de l'opération sont perçus comme extérieurs au quotidien des habitants du quartier et de la ville. En ce qui concerne les objectifs, si la population a bien perçu la dimension économique de l'opération (le développement économique de Marseille arrive en tête avec 56% des personnes interrogées et la création d'un pôle international d'échanges vient en second avec un score de 47%), le volet social est largement méconnu (la reconversion sociale de Marseille arrive en dernière position avec 20% des opinions exprimées). En outre, pour près de la moitié des personnes interrogées, ce sont les « nouveaux arrivants³⁵⁶ » (35%) et les touristes (14%) qui sont les bénéficiaires des évolutions des quartiers d'Euroméditerranée. Et les bénéficiaires des nouveaux programmes immobiliers sont largement perçus comme des populations à revenus élevés (49%) qui seraient composés à 74% par ces « nouveaux arrivants ». De même, l'amélioration de la situation de l'emploi a profité, selon plus du tiers des sondés (34%), aux « nouveaux arrivants ».

Enfin, et plus inquiétant, les personnes interrogées ne sont pas convaincues par les progrès qu'affiche Euroméditerranée. A la question : « quelles sont les conséquences les plus importantes d'Euromed pour la ville de Marseille ? », les réponses mentionnent un certain nombre d'éléments négatifs (4 sur 12). En première place viennent *ex æquo* (36%) « créer de l'emploi et contribuer à faire baisser le chômage » et « provoquer l'augmentation des prix de l'immobilier », en 5^{ème} et 6^{ème} positions (23% et 22%) on trouve « favoriser les échanges commerciaux » et « faire fuir les habitants de souche ». L'emploi et le rayonnement culturel constituent les points faibles de la perception d'Euroméditerranée. En ce qui concerne la lutte contre le chômage, les personnes interrogées sont peu convaincues par l'amélioration de l'emploi par Euroméditerranée. Pour plus de la moitié d'entre elles (58%), l'amélioration a été faible ou très faible, et 18% pensent qu'il n'y a eu aucune amélioration. La contribution de l'opération à la création de nouvelles activités culturelles est également mise en doute : pour 63% des sondés Euroméditerranée n'a peu ou pas du tout créé d'activités culturelles.

Une construction imaginaire qui manque de cohérence

Cet état de fait s'explique en partie par le manque de cohérence du travail sur l'image de l'opération et du périmètre, comme le résume une ancienne communicante de l'EPAEM³⁵⁷ décrivant les aléas du projet : « *aujourd'hui on est en phase opérationnelle sur quelque*

³⁵⁶ Par « nouveaux arrivants », il faut comprendre des non-Marseillais : les hordes du Nord (Parisiens et Lyonnais).

³⁵⁷ Entretien avec EMMél.

chose qui est complètement différent de ce à quoi [les habitants] ont été préparés ». Un manque de cohérence lié à l'instabilité des équipes d'aménageurs mais également lié à des partis pris concernant l'image d'Euroméditerranée.

On ne reviendra pas sur la valse du personnel de l'EPAEM que l'on a décrite et expliquée dans la première partie. Il est évident que les 3 renouvellements et/ou réorganisations de l'équipe en 10 ans ont mis à mal la continuité et l'homogénéité à la fois du travail sur l'image d'Euroméditerranée, et plus profondément de la démarche de l'EPAEM. La composition de l'équipe d'aménageurs d'Euralille a également évolué, mais on a montré que cela était lié à la conjoncture économique et non aux aléas de la politique locale.

Mais les partis pris concernant la gestion de l'image de l'opération n'ont pas permis la constitution d'une image à diffuser et à promouvoir. Le pluriel est révélateur : « les » partis pris car selon les aménageurs interviewés, une grande liberté leur est laissée pour interpréter les priorités de l'opération. *« Si vous parlez avec 10 personnes d'EM, chacun aura une vision différente »* confie un communicant³⁵⁸. C'est ce qui explique que l'on ait au sein de l'EPAEM une « aile droite » privilégiant la dimension économique face à ceux davantage préoccupés par les questions sociales³⁵⁹. Cette hétérogénéité des représentations internes d'Euroméditerranée est à relier à la minimisation du poids des représentations sur les mutations urbaines. La minimisation du rôle des représentations dans les dynamiques urbaines est tangible avec les réponses que l'on a obtenues à la question : « d'après vous, Euroméditerranée a-t-elle pour objectif officiel de faire évoluer l'image de Marseille ? ». Les réponses sont négatives ou nuancées, mais très rarement positives³⁶⁰ : l'image apparaît donc le plus souvent comme une préoccupation de second ordre. Pour un aménageur de l'EPAEM, la question de l'image n'existe pas en elle-même car elle est déterminée par les pratiques : *« Ce n'est pas par l'image que l'on aura changé la ville, mais par les pratiques elles-mêmes, par l'espace. Et, chemin faisant, on aura changé les choses. Ce n'est pas ce qu'on entend souvent : "on fait un travail pour changer l'image et en changeant l'image on va changer la réalité" »*. Enfin, pour un autre aménageur : *« Euroméditerranée est une appellation donnée à une structure ou plutôt surtout celle d'un processus qui comme tout processus a vocation à disparaître en tant qu'identité et d'être absorbé par la ville, parce que la*

³⁵⁸ Entretien avec EMMé2.

³⁵⁹ Ceux que Y. Lion appelle les « libéralistes » ou bien les alliés de la Mairie comme le dit R. Varret, annexe I.

³⁶⁰ Cf. Tableaux d'analyse thématique des entretiens menés à Marseille, annexe. Réponses négatives de EMUr4, EMCu3 et EMMé2 ; réponses positives de EMMé3, et J-M. Guénod ; réponses nuancées de EMUr1, EMMé1, EMUr3, EMPo1.

*vocation de l'image d'Euroméditerranée à terme ce n'est pas d'exister.*³⁶¹ » Cette déclaration permet de mieux comprendre pourquoi le nom (sans parler du programme) d'Euroméditerranée, considéré comme un cocon transitoire pour le périmètre, n'a pas été diffusé.

On notera enfin l'incapacité des équipes de communication à fixer un slogan. Le manque de visibilité de l'opération est aussi lié au foisonnement de phrases d'accroche des différentes brochures. Le premier slogan, « Euroméditerranée, accélérateur de métropole », a été le seul utilisé de 2000 à 2004. Quoi que peu clair (À quoi correspond cette métropole ? À la communauté d'agglomération Marseille Provence Métropole constituée en 1999, ou bien à la métropole européenne, rivale de Gènes et Barcelone ?), il a constitué un élément distinctif de l'opération. Mais, depuis 2004, les formules abondent, rarement éloquentes et encore plus rarement reprises : « Marseille Euroméditerranée, un modèle de renouvellement urbain », « Euroméditerranée, un projet d'intérêt national pour relancer Marseille », « Marseille Euroméditerranée : entre Europe et Méditerranée », « Marseille Euroméditerranée, évidemment », « Demain sera marseillais », etc.

L'indigence de l'image marketing de l'opération, ainsi que sa méconnaissance sont certes des signes de la négligence de la dimension imaginaire d'Euroméditerranée. Mais ils sont également des manifestations du manque de cohérence du projet, et du manque de cohésion de ses acteurs.

D. De sérieux écarts aux objectifs

Outre ce bilan mitigé en matière d'économie, et limité en matière sociale et imaginaire, on constate un certain nombre de décalages entre la programmation initiale et le rythme des réalisations.

On reviendra brièvement sur les progrès de l'offre immobilière. D'un point de vue factuel, les réalisations restent en dessous des objectifs fixés par le *Schéma de référence* pour les objectifs à moyen terme, et encore très loin des prévisions des documents récents pour les 4 à 6 ans restants. Comme le montre le tableau, le retard est considérable tant pour l'immobilier d'entreprise que pour les logements. Et il faut préciser qu'entre 1998 et 2004, les objectifs en matière de logements neufs ont été revus à la baisse : 5 000 étaient prévus en 1998 pour 4 000 en 2004.

³⁶¹ Entretien avec EmUr5.

Figure 25 : Les objectifs immobiliers d'Euroméditerranée à moyen et long termes.

	Logements				Bureaux et tertiaire (m2)
	Neufs		Réhabilitations		
	nombre	surface (m2)	nombre	surface (m2)	
Objectifs à moyen terme	1 800	180 000	3 800	380 000	250 000
Situation en 2005	1 300	80 000	2 300	230 000	140 000
Objectifs à terme	4 000	400 000	6 000	600 000	600 000

En ce qui concerne les « grands équipements structurants » prévus par le *Schéma de référence actualisé* (en 2000), aucun des 5 équipements annoncés n'a encore vu le jour. Le MUCEM est le plus proche de sortir de terre puisque les travaux devraient commencer mi-2006 et que son ouverture est prévue pour 2010. En revanche, le Centre de la Mer, le centre de formation à la coopération internationale, et le centre de formation supérieur au Management international sont encore en projet. Enfin, l'idée de fonder une Ecole de l'Internet a été abandonnée.

Le volet « équipements publics », notamment les équipements scolaires, est également loin des objectifs qui avaient été fixés. Certes, c'est la mairie -et non l'EPAEM- qui détient la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des écoles maternelles et primaires, mais l'amélioration des conditions d'enseignement avaient été intégrées au programme d'Euroméditerranée. Le *Schéma de référence* prévoyait qu'à moyen terme l'ensemble des écoles dégradées du site soient réhabilitées. Une ambition qui se justifiait d'autant plus que, d'après un bilan de l'état des 22 écoles primaires et maternelles du périmètre (surfaces et état des locaux) établi en 1997, un tiers des écoles manque d'espace et dispose de locaux dans un état mauvais ou médiocre³⁶². Or en 2005, seulement 2 écoles sont en cours de réhabilitation (fin des travaux prévu pour 2007-2008).

Le bilan que l'on vient de dresser n'est ni définitif ni exhaustif. Il ne s'agit pas de l'évaluation complète de l'opération, mais plutôt de la confrontation des objectifs quantitatifs tels qu'ils avaient été formulés en 1998 puis en 2004, avec le tour d'horizon que l'on peut faire aujourd'hui. On a présenté ici les retards et les faiblesses des réalisations, quand les importants progrès du réaménagement des infrastructures de transports n'ont pas été évoqués. Ce parti a été pris afin de montrer, non pas qu'Euroméditerranée est une opération ratée ou en

³⁶² Cf. figure 50.

panne, mais plutôt que, à mi-parcours, sa progression est amorcée mais ses résultats restent en demi-teinte.

III. Les difficiles interactions des acteurs du projet

Après avoir décrit le périmètre, rappelé la genèse et les principes de l'opération, et fait un bilan rapide des résultats d'Euroméditerranée, on s'intéressera dans cette dernière partie aux acteurs. Leur rivalité constitue-t-elle une clé pour expliquer l'indigence imaginaire de l'opération ? Leurs difficultés à coopérer n'est-elle pas un des facteurs des retards d'Euroméditerranée ?

Pour répondre à ces questions, on commencera par se pencher sur un groupe d'acteurs à la fois omniprésent et inconstant : les élus locaux, et en particulier le premier d'entre eux, le maire de Marseille. On se demandera ensuite quelles répercussions la vieille animosité de Marseille envers l'Etat a-t-elle sur l'opération. À plus grande échelle, on s'intéressera aux conséquences sur le jeu d'acteurs des dissensions politiques de différentes collectivités territoriales. Et on finira, à l'échelle locale, par réfléchir aux implications sur le fonctionnement de l'opération de l'auto flagellation orgueilleuse des acteurs marseillais.

A. Le portage politique d'Euroméditerranée : un constat de vacance

Contrairement à Euralille, force est de constater qu'Euroméditerranée n'a pas toujours suscité l'intérêt de la mairie : après 10 ans, c'est un constat de vacance que l'on doit dresser. Pour expliquer l'absence de portage politique du projet, il faut chercher du côté de l'histoire politique marseillaise dans laquelle l'urbanisme est un domaine traditionnellement délaissé.

1. Le désintérêt de la mairie

Quand J-C. Gaudin succède à la mairie de Marseille à R. Vigouroux en 1995, Euroméditerranée est une idée qui se concrétise : la création de l'EPAEM est en cours. En 2001, alors que l'opération entre dans sa phase opérationnelle, il est réélu à la tête de la municipalité. Ses mandats et le développement d'Euroméditerranée coïncident, il est la figure politique majeure pendant les 10 premières années du programme.

Euroméditerranée : l'oublié des débats politiques

L'opération semble absente des priorités politiques du maire de Marseille. Jean-Claude Gaudin n'a assumé les fonctions (qui lui revenaient de droit) de président de l'EPAEM que 3 ans de 2002 à 2005 : c'est à son lieutenant, Renaud Muselier, qu'il remet en 1995 et en 2005 les clés d'Euroméditerranée. De plus, l'opération qui a coûté à la mairie plus de 90 millions d'euros et va encore en nécessiter 17, est restée, jusqu'à très récemment, totalement exclue des débats politiques. Le long et rigoureux documentaire sur la vie politique

marseillaise -12 heures divisées en 7 films pour la période 1989-2002- de M. Samson et J-L. Comolli, *Marseille contre Marseille*, consacre moins de 2 minutes à Euroméditerranée³⁶³. J-C. Gaudin ne prend pas ou peu la parole pour présenter Euroméditerranée sur la scène locale ou sur la scène nationale. Quand, en septembre 2004, il participe à une émission de télévision consacrée à Marseille, le nom d'Euroméditerranée n'est pas prononcé³⁶⁴.

Si la rénovation du centre ville est un thème récurrent de son discours politique, le sujet de l'opération d'intérêt national n'est abordé que depuis quelques mois par le maire de Marseille. Il cite Euroméditerranée depuis mars 2005, lors du lancement au MIPIM de l'appel d'offre international pour la construction d'Euromed Center : un ensemble immobilier, à réaliser au cœur du quartier d'affaires de La Joliette, constitué de bureaux, hôtellerie de luxe (groupe Marriott), espaces de convention, commerces, services, loisirs et d'un multiplexe (groupe Europacorp de Luc Besson).

La Coupe de l'America : un contre-projet municipal ?

Plus révélateur encore du désintérêt longtemps affiché par le maire: la candidature de Marseille à la Coupe de l'America. Le 17 juillet 2003, la ville se porte officiellement candidate à l'accueil de la Coupe de l'America. Cette régata est organisée tous les 4 ans et part du port d'origine de l'équipe victorieuse de l'édition précédente. En 2003, les vainqueurs sont Suisses, ils lancent donc un appel pour qu'une ville littorale prenne en charge en 2007 l'organisation de la compétition. La candidature de Marseille est faite dans le même esprit que celle de Barcelone ou de Lille aux Jeux Olympiques : profiter d'un événement de portée mondiale pour lancer sa rénovation, s'assurer une certaine notoriété et attirer des entreprises et des populations nouvelles. Comme le remarquent M. Samson et M. Péraldi : « *Rien là que de très ordinaire dans la compétition des marchés mondiaux de la notoriété où les villes, nouveaux acteurs économiques, se doivent de figurer.*³⁶⁵ »

Là où le bât blesse, c'est qu'au lieu de constituer un tremplin pour faire connaître Euroméditerranée ou capter des investissements pour l'opération, la candidature de la ville s'inscrit en rivale de l'opération. Les crédits (235 millions d'euros) et les terrains que la Mairie se propose de mettre à disposition de la Coupe de l'America sont théoriquement déjà affectés à Euroméditerranée. La proposition de la mairie est réalisée « *en commando*³⁶⁶ » par

³⁶³ M. Samson et J-L. Comolli, *Marseille contre Marseille*, 13 Production, Archipel 33, INA, Dorlane Film, 2005.

³⁶⁴ J-C. Gaudin a été reçu par M. Drücker, dans son émission « Vivement dimanche », le 05/09/2004.

³⁶⁵ M. Péraldi et M. Samson, *Gouverner Marseille, enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris : La Découverte, 2005.

³⁶⁶ Idem.

une cellule de proches du maire³⁶⁷ sans consulter ni même prévenir les aménageurs de l'EPAEM qui ont découvert le projet dans la presse. Elle prévoit notamment l'occupation par les Suisses du J4 et du Fort Saint-Jean où doit être construit le MUCEM.

La ville de Valence (Espagne) remporte finalement en novembre 2003 l'organisation de la Coupe de l'America 2007, il n'y a donc pas eu de réelle concurrence entre programme municipal et Euroméditerranée. Cependant, le concours national pour désigner l'équipe chargée de construire le MUCEM a du coup été organisé en février 2004, avec 5 mois de retard. De plus, l'équipe d'aménageurs est profondément choquée par les procédés de l'équipe municipale. Et ce d'autant qu'un mois plus tard (31/12/2003), leur directeur général, J-C. Guénod, est remercié du jour au lendemain sur un simple coup de fil.

2. L'urbanisme à Marseille : un domaine traditionnellement délaissé par les politiques

Un territoire municipal très étendu

Comment expliquer le désengagement du maire vis-à-vis d'une grande opération d'urbanisme ? Il faut certainement compter avec l'importante composante nationale et non locale de l'opération, et donc avec les rapports de Marseille à l'Etat central sur lesquels on reviendra plus tard. Mais l'héritage du traitement politique des questions d'urbanisme à Marseille est également à prendre en compte. L'étendue du territoire communal, le cloisonnement géographique des classes sociales, ainsi que le désintérêt des élites économiques pour la ville ont contribué à faire de l'urbanisme un domaine traditionnellement délaissé des politiques. Avec ses 240 km², Marseille dispose d'un des plus vastes territoires communaux de France³⁶⁸. D'après P-P. Zalio³⁶⁹, aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles les opportunités foncières évitent aux entrepreneurs d'avoir à penser l'insertion urbaine des sites manufacturiers : « *plutôt que d'intervenir sur la ville, les industriels et les négociants se lovent dans les interstices d'une ville très vaste.* »³⁷⁰ Ensuite, la dualisation grandissante de la ville permet aux notables qui résident dans les quartiers sud, de ne pas avoir à aménager leur cohabitation avec les classes populaires, et notamment avec les ouvriers qui se concentrent dans le centre et à proximité du port.

³⁶⁷ Le rapport a été rédigé par la délégation générale à l'économie et au développement, dirigée par O. Latil d'Albertas.

³⁶⁸ Lyon : 48 km² et Paris : 105 km².

³⁶⁹ P-P. Zalio, *Grandes familles de Marseille au XX^e siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris : Belin, 1999.

³⁷⁰ P-P. Zalio, « D'impossibles notables ? Les grandes familles de Marseille face à la politique (1860-1970) », in *Trajectoires de la notabilité. 1. Pratiques et stratégies*, revue *Politix*, n°65, 2004.

Des maires gestionnaires plutôt qu'entrepreneurs

G. Defferre, R. Vigouroux et J-C. Gaudin, les derniers maires de la ville, ne sont pas des maires bâtisseurs, urbanistes ni entrepreneurs de grands travaux. Il n'y a pas eu d'opération d'urbanisme publique de grande ampleur depuis la construction des barres des Quartiers Nord dans les années 1960-70, et en centre ville, depuis la construction en 1962 du Centre Bourse sur un terrain en friche depuis 1913. Les extensions périphériques, et notamment la construction de 110 000 logements en 14 ans lors du retour des pieds-noirs, sont essentiellement le fait du secteur privé. En matière d'espaces publics, le dernier grand aménagement date de 1989 avec le dégagement de la place d'Estienne d'Orves³⁷¹. Euroméditerranée fait donc figure de révolution dans la gestion urbaine de Marseille. On est bien loin à Marseille de la Montpellier de G. Frêche, la Lille de P. Mauroy, la Bordeaux de J. Chaban-Delmas, ou de la Nantes de J-M. Ayrault.

L'urbanisme nécessite à la fois une volonté d'action et des choix politiques³⁷², or ni l'une ni l'autre de ces conditions ne sont remplies par les derniers maires de la ville. Ils s'inscrivent davantage dans la catégorie des maires gestionnaires que dans celle des maires qui veulent agir, au sens novateur du terme. En 1986, R. Vigouroux est élu à la mairie sur un programme qu'il diffuse sous le nom des « 50 dossiers pour Marseille ». Le terme de « dossier » -plutôt que celui de projet, d'idée ou d'ambition- est significatif de cette dimension gestionnaire. Cette conception de la tâche municipale est peut-être à mettre en lien avec la sociologie des personnalités politiques marseillaises. Ce sont les professions libérales et les membres de la fonction publique qui tiennent le haut du pavé politique : les avocats (dont le nombre a décliné depuis les années 1970), les enseignants (dont le maire) et surtout les médecins (dont G. Defferre et R. Vigouroux). On peut donc faire l'hypothèse d'un lien entre la faible représentation des milieux économiques et l'esprit plus gestionnaire qu'entrepreneur de la politique de la ville.

Enfin, outre la volonté d'action, l'urbanisme requiert, on l'a dit, des choix politiques. Les conflits d'intérêt sont inévitables entre les différents groupes lors de la réalisation d'une opération urbaine. Ces conflits demandent des arbitrages politiques qui exposent l'élu à la perte d'une partie de son électeurat. Or le système politique marseillais est encore largement clientéliste, même si la réduction des ressources clientélistes réelles a contraint les élus à apporter de plus en plus de rétributions symboliques³⁷³. D'après B. Aubert, « *bien souvent à*

³⁷¹ Occupée par un parking sur 4 étages.

³⁷² F. Lacaze, *Aménager sa ville : les choix du maire en matière d'urbanisme*, Paris, Ed. du Moniteur, 1988.

³⁷³ C. Mattina, « Mutations des ressources clientélistes et construction des notabilités politiques à Marseille

Marseille, la fonction des projets n'est pas de faire, mais d'asseoir son pouvoir en disant que l'on va faire³⁷⁴ ». On peut donc penser que, jusqu'à Euroméditerranée, les élus marseillais n'ont pas jugé électoralement prudent de se lancer dans de vastes projets urbains.

3. L'absence remarquable de la société civile

Les milieux culturels : le rendez-vous manqué

Enfin, l'indigence du portage de l'opération est également lisible dans l'extrême discrétion à la fois des milieux patronaux et culturels. Alors que des structures locales dynamiques existent, Euroméditerranée ne trouve guère d'écho ni de soutien auprès du milieu culturel. Le directeur de la Friche de la Belle de Mai³⁷⁵ est même assez remonté contre l'EPAEM. P. Foulquié lui reproche d'avoir récupéré une action culturelle pré-existante pour redorer son blason sans pour autant consentir de soutien financier. Lorsque l'association qui gère la Friche a été mise d'abord en liquidation puis en redressement judiciaire, son directeur aurait trouvé normal que l'EPAEM apporte son aide. De plus, le directeur regrette l'absence de collaboration entre la Friche et les aménageurs de l'EPAEM. Les propositions faites par la Friche à l'EPAEM en matière de gestion de site n'ont pas, par exemple, été retenues³⁷⁶. Le directeur de la Friche conclut donc : « *On les intéresse sous l'angle social, sous l'angle aménagement urbain, mais on n'est pas des interlocuteurs.(...) Par contre se servir de ce qui est en place [le projet culturel], ça ils veulent bien. C'est du compagnonnage, mais pas plus.*³⁷⁷ » Alors qu'à Lille, la culture a été intégrée à l'idéologie de rupture développée par le projet, elle reste en marge du projet marseillais.

L'autre grand équipement culturel du périmètre est le futur MUCEM. Là encore, ses responsables se font extrêmement discrets. Une équipe de préfiguration a été envoyée dès 2002 afin de mieux connaître le futur public du musée et d'organiser des expositions-tests au contenu et à la forme extrêmement variés (l'archéologie Acrite, Parlez-moi d'Alger, le hip hop, etc.). De fait, les conservateurs restent cantonnés à leurs fonctions culturelles et n'ont

(1970-1990) » in *Trajectoires de la notabilité 2. Production et reproduction*, revue *Politix*, n° 67, Paris, 2004.

³⁷⁴ Entretien avec Bernard Aubert, cofondateur de la Fiesta des Suds, in B. Laspaneze, *Marseille, énergies et frustrations*, Paris : Autrement, 2006.

³⁷⁵ La Friche de la Belle de Mai est située dans un des hangars des friches de la SEITA dans le quartier de la Belle de Mai. Il s'agit de 45 000 m² voués à l'art théâtral : salle de spectacle, exposition, salle de travail, etc.

³⁷⁶ Le directeur et son équipe proposaient un principe de synergie des différentes activités du site. Selon eux, il ne fallait pas découper en îlots les entrepôts de l'ancienne SEITA, afin de permettre une libre circulation sur le site des différents usagers : artistes, techniciens, entrepreneurs. C'est-à-dire un cadre où les échanges et donc l'innovation seraient favorisés.

³⁷⁷ Entretien avec EMCu2.

qu'une idée assez floue de ce qui se fait à l'EPAEM³⁷⁸. Aucune brochure ni dépliant ne les cite : la coquille vide que constitue encore le MUCEM n'est donc pas un étendard bien efficace de l'opération.

Enfin, si l'on se tourne vers les piliers culturels de la ville, Euroméditerranée n'y trouve aucun écho. Le théâtre de la Criée n'est en rien associé à la requalification portuaire. Les soeurs Laffitte, « papesses » de l'édition et de l'intelligentsia marseillaise, n'ont jamais pris la parole en faveur d'Euroméditerranée. Quant au ballet national de Marseille, on aurait pu penser que le lien avec Euroméditerranée serait évident. En effet, le chorégraphe Frédéric Flamand à sa tête depuis 2004, s'intéresse depuis 1996 aux rapports entre danse et architecture. Son précédent spectacle était intitulé *la Cité radieuse*, sa rencontre avec Jean Nouvel a donné naissance à *The Future of Work* puis à *Body/Work* et *Body/Work/Leisure*. Aujourd'hui, il remonte *Métapolis*, un ballet créé en 2000 avec l'architecte Zaha Hadid. F. Flamand et ses créations auraient pu constituer un porte-parole d'Euroméditerranée. Mais aucun contact n'a été pris entre ce dernier et l'EPAEM, et son spectacle ne sera pas dansé dans le périmètre : cette confluence ratée constitue un bon exemple du rendez-vous manqué entre les milieux de la culture à Marseille et le projet Euroméditerranée.

Les milieux d'affaires : une visibilité tardive

Même si, à l'origine, Euroméditerranée est notamment née des réflexions des milieux patronaux liés à la Chambre de Commerce et d'Industrie³⁷⁹, le soutien public des entrepreneurs a mis du temps à arriver et est venue, non pas de personnalités locales, mais plutôt des nouveaux arrivants.

Fin 2000, l'association *Cité des entrepreneurs d'Euroméditerranée* est créée à l'initiative de l'EPAEM et de la Chambre de commerce et d'industrie. Elle rassemble des chefs d'entreprise du périmètre Euroméditerranée et « *se positionne ainsi comme l'interlocuteur privilégié des entreprises pour s'approprier le projet Euroméditerranée, s'y intégrer et contribuer à sa réalisation et à son rayonnement.*³⁸⁰ » En réalité, le volet « contribution à la réalisation et au rayonnement d'Euroméditerranée » consiste essentiellement en la présentation régulière des différents chantiers de l'opération. La Cité des entrepreneurs est un lieu de rencontres et d'échanges entre les milieux économiques davantage qu'une structure de réflexions ou d'initiatives. L'essentiel des activités de

³⁷⁸ Entretien avec EMCu1.

³⁷⁹ D'après J. Dubois et M. Olive, le rapport de la CCI intitulé « Marseille Provence International, une nouvelle ambition pour l'économie de Marseille et de la Provence dans la perspective de 1992 » (1987) porte en germe les politiques de reconversion du secteur de la Joliette.

³⁸⁰ Extrait du paragraphe de présentation de l'association sur son site : www.la-cite.com.

l'association est constitué par des « petits-déjeuners », des « réunions thématiques », des « Journées prestigieuses » ou des événements festifs (la Fiesta d'Euromed). Comme le précise le site de la Cité des entrepreneurs « *OBJECTIF numéro un : SE RENCONTRER. La Cité des Entrepreneurs est le moyen pour les chefs d'entreprise de s'intégrer rapidement au tissu économique et culturel marseillais. Véritable interface d'informations, la Cité des Entrepreneurs fait connaître les différents services de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et présente régulièrement les évolutions du projet d'Euroméditerranée.*³⁸¹ » Si bien que les ambitions et les actions de l'association de chefs d'entreprise visent des actions limitées et un public restreint composé des patrons adhérents dont 50% sont implantés dans le périmètre d'Euroméditerranée. De plus, la Cité des entrepreneurs rassemble peut-être « *les principaux chefs d'entreprise* », mais ils ne représentent que moins d'un tiers (180) des 650 entrepreneurs que l'EPAEM se vante d'avoir accueillis. Enfin, J. Saadé (CMA-CGM) et R. De Angelis (Telecom Italia) mis à part, rares sont les personnalités du monde économique qui prennent la parole pour faire l'éloge d'Euroméditerranée. Or ces deux hommes n'appartiennent pas au milieu local des affaires.

Comment expliquer cette faible -ou du moins tardive- visibilité des entrepreneurs marseillais dans un projet dont l'axe majeur est le développement économique de la ville ? Il y a là une autre différence frappante avec le cas lillois. P-P. Zalio constate un désintérêt historique des élites économiques marseillaises -entrepreneurs, industriels et commerçants- pour la politique. Il montre que, depuis 150 ans, ces milieux ont des réticences (au moins jusque dans les années 1950) et des difficultés à percer sur la scène politique. À la fin du XIX^{ème} siècle, les hommes politiques étaient exclus des « *grands dîners* » familiaux, véritables rituels de la bourgeoisie d'affaires marseillaise. Et ces « *nouveaux seigneurs* », comme P-P. Zalio les appelle, ne sont guère intéressés par les responsabilités politiques. Or « *Pour s'intéresser à la conquête du pouvoir, encore faudrait-il s'intéresser à la ville.*³⁸² » Préoccupés par le port, son fonctionnement, ses extensions et ses tarifs, les entrepreneurs marseillais ont longtemps négligé la ville. Et leurs obédiences politiques les conduisent à délaisser la question ouvrière : « *Soucieuse de profits commerciaux réalisés grâce au port, la bourgeoisie considère plutôt la ville comme un entrepôt de produits et de main-d'œuvre. De plus, elle partage des convictions sociales qui la conduisent à négliger la question ouvrière et la question urbaine.* » Enfin les échecs immobiliers des promoteurs J. Mirès (Joliette) et E. Pereire (rue de la République) pendant le Second Empire ont dissuadé ceux que la question

³⁸¹ Idem.

³⁸² P-P. Zalio, « D'impossibles notables ? Les grandes familles de Marseille face à la politique (1860-1970) ».

urbaine aurait pu intéresser.

Le renouvellement des élites après 1918 ne suffit pas à leur donner un rôle dans l'arène politique : les divisions politiques, la difficulté à se constituer une clientèle³⁸³, et l'instabilité des milieux d'affaires empêchent l'accès au pouvoir. Dans les années 1950-1970, la famille d'industriels Rastoin se singularise par sa présence sur la scène politique et notamment son alliance avec Defferre pour lutter contre les communistes. Mais ce cas est une exception. En effet, la bourgeoisie d'affaires marseillaise est très différente de celles de Lyon, du Nord ou de Paris. Elle se renouvelle assez rapidement (après la Révolution française, après 1918, puis dans les années 1960) et elle est peu sédentaire. Outre quelques « grandes familles », comme les 3 « R » de l'huilerie : Régis, Rocca et Rastoin, le milieu des affaires marseillais est marqué par les spéculations de l'ère coloniale. Un intellectuel local pointe une attitude des entrepreneurs marseillais favorisant la rentabilité à court terme sur l'investissement local multi-générationnel : *« Il faut construire vite et rentabiliser. C'est la tradition de Marseille. C'est une ville qui a un passé colonial et donc les gens y venaient, gagnaient de l'argent vite, se faisaient construire une belle villa sur la Corniche et puis se tiraient avec l'oseille et on en parle plus. Marseille, ce n'est pas comme Lyon où il y a un hinterland, qui a une bourgeoisie qui a fait des usines pour ses enfants et pour l'éternité.*³⁸⁴ » Un journaliste marseillais fait la même analyse en soulignant à la fois le désintéret pour la chose publique et le rôle du foncier comme mode de thésaurisation : *« C'était « Ciao ! démerdez-vous. Nous, on réalise notre capital » et puis après ils s'en foutent à un point... Ils se sont bien démerdés à revendre les bastides, mais ils se comportent en marchand de biens et pas en entrepreneurs.*³⁸⁵ » Et il constate des pratiques similaires chez les populations immigrées faisant fortune à Marseille.

Ainsi, Euroméditerranée apparaît bien peu soutenue par les milieux politiques, économiques et culturels marseillais. Isolée de la société civile locale, l'opération est portée par quelques investisseurs emblématiques -J. Saadé, R. De Angelis-, parfois par le maire, et surtout par les aménageurs de l'EPAEM. Si bien que l'ambitieuse opération d'intérêt national semble parfois se réduire à un appendice de la requalification globale du centre-ville marseillais ou alors à un gros programme immobilier.

³⁸³ Idem.

³⁸⁴ Entretien avec EMCu3.

³⁸⁵ Entretien avec EMMé3.

B. La guerre contre l'Etat central n'est pas finie

Le choix de la gestion d'Euroméditerranée par un établissement public fait de l'Etat le maître d'ouvrage, le principal bailleur de fonds de l'opération entre 1995 et 2006, et un partenaire puissant pour la période 2007-2012³⁸⁶. L'intégration de Paris au développement de ce programme, quoi que souhaité à l'origine, est perçue par les instances locales comme une ingérence des instances nationales. Une ingérence d'autant plus problématique qu'elle ravive l'hostilité historique de Marseille à l'égard de l'Etat.

1. Paris versus Marseille : un lourd passif

Ville rétive au pouvoir central, ville rebelle : le folklore marseillais aime à entretenir son passé de ville insoumise. La commémoration des 2600 ans d'histoire de la ville qui a eu lieu en 2000, a glorifié ce trait de l'identité locale : « *On a toujours été, par ici, assez chatouilleux question liberté. Marseille-la-rebelle s'insurge donc.* »³⁸⁷

Sans prétendre refaire ici l'histoire de la ville, on peut citer quelques épisodes du bras de fer qui l'a opposée au pouvoir central. Avant même le rattachement de la Provence au royaume de France en 1482, Marseille se révolte à la fin du XIII^{ème} siècle contre Charles 1^{er} d'Anjou, frère du roi Louis IX, à laquelle elle échoit en héritage, et qui ôte à la commune toute autonomie. Au XVIII^{ème} siècle, la ville, tout juste remise de l'épidémie de peste de 1649-1650, entre en rébellion contre l'autorité royale. Louis XIV en personne, à la tête de ses troupes, s'empare en 1660 de la cité : il fait construire le fort Saint-Nicolas et renforcer le fort Saint-Jean (autant pour surveiller les marseillais que pour protéger la rade) et établit une garnison dans la ville.

A l'époque révolutionnaire, le fossé entre l'Etat et Marseille se creuse encore. La ville fait figure de révolutionnaire zélée jusqu'en 1792 (date de l'envoi des troupes de l'armée du Rhin). Mais la constitution civile du clergé, le choix d'Aix-en-Provence comme capitale du département et le centralisme de l'Etat jacobin provoquent une nouvelle révolte. La ville se dresse contre la Convention en juin 1793. Marseille veut se dégager de l'emprise parisienne : elle ramène l'administration départementale, le tribunal et les archives, et prétend légiférer pour l'ensemble du pays en créant une commission nationale de 170 membres, chargée de délivrer la Convention « opprimée ». La réaction est rapide et implacable : elle devient pendant le mois de janvier 1794 la ville « Sans Nom » et l'administration regagne Aix. Ainsi

³⁸⁶ Cf. figure 23.

³⁸⁷ Cf. l'édifiante plaquette publiée à cette occasion par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône : *Une mémoire de 26 siècles, Bouches-du-Rhône, Marseille, Méditerranée*, Marseille, juin 2001.

« la fougue des premières ardeurs envers la Révolution s'est marquée par la prise des forts, signes du pouvoir royal versaillais. La centralisation accrue qui marque les débuts d'une République pourtant idéalisée à ses débuts est une amère déception, et l'individualisme marseillais s'affirme dans un fédéralisme ouvertement opposé à Paris.³⁸⁸ »

On retrouve plus récemment des indices de l'hostilité de Marseille envers le pouvoir central. Des indices politiques comme le vote en 1982-83 des lois de décentralisation dont le maire de la ville, G. Defferre, était à l'initiative. Des indices « culturels » telles que la concurrence exacerbée des clubs de football emblématiques des villes rivales : l'OM et le PSG.

2. EPAEM versus services municipaux : de la rivalité au conflit

Comme le rappellent J. Dubois et M. Olive, le dispositif d'établissement public a initialement été choisi pour la sécurité qu'il procurait à la fois à l'Etat et à la ville. Alors que la mairie est consciente de la faiblesse de ses ressources, l'association étroite de l'Etat à l'opération garantit une contribution substantielle au financement des grands projets : « l'idée de créer un établissement public est vécu comme un véritable « filet de sécurité » dans un contexte aussi incertain que celui de Marseille au début des années 1990³⁸⁹ ». Du côté de l'Etat, le dispositif mis en place lui assure un contrôle sur le fonctionnement et les acteurs d'Euroméditerranée. C'est « le moyen d'ordonner le jeu confus des pouvoirs locaux, jugés incapables de s'entendre.³⁹⁰ » Cependant, cette coopération est, au fil du projet, porteuse de rivalités et de conflits. On ne reviendra pas ici sur le renouvellement des équipes afin qu'elles soient davantage conformes aux orientations politiques municipales, ni sur l'épisode de la Coupe de l'America qui a opposé les services de la mairie à l'EPAEM.

Le sort fait au square de la Joliette constitue un autre exemple de cet antagonisme grandissant. En 2002, le projet proposé par R. Duthoit, E. Dusso et C. Chiche est lauréat du concours lancé par Euroméditerranée pour aménager un square place de la Joliette. Les services de la ville sont moins convaincus par ce jardin public composé de « mauvaises herbes » (des plantes de friches et de plantes vivaces méditerranéennes) arrangées dans une « conception spéciale » (de manière à les « laisser produire leur forme avec le temps³⁹¹ »). Il n'y a d'ailleurs pas d'inauguration officielle du jardin. À partir de 2004, c'est à la mairie

³⁸⁸ M. Villard, « Marseille et la Révolution », in revue *Marseille*, n°170, Marseille, Ed. Rivages, 1989.

³⁸⁹ J. Dubois et M. Olive, « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. Etat, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 97, décembre 2004, Paris, Ed. PUCA.

³⁹⁰ *Idem*.

³⁹¹ Entretien avec le paysagiste R. Duthoit in B. Laspaneze , *Marseille, énergies et frustrations*, Paris, Ed. Autrement, 2006.

d'assumer l'entretien du square : un entretien tel que le jardin est finalement rasé. Le directeur général des services municipaux a transmis au directeur des espaces verts « *la demande du maire tendant à réaliser un nouvel aménagement d'espace vert sur le petit square de la Joliette... Le parti pris « champêtre » ne convient décidément pas...* » L'intérêt de cet exemple ne réside pas dans le changement du concept de jardin puisqu'il ne s'agissait que des variétés végétales d'un petit square, mais plutôt dans l'abus d'autorité de la Mairie. L'EPAEM avait lancé un concours public et désigné officiellement un lauréat, la municipalité n'avait pas à intervenir et encore moins sans consulter ni prévenir qui que ce soit. Cette affaire est révélatrice du fait que la Mairie ne se sent pas astreinte à accepter une décision qui lui déplaît, même très officiellement prise par l'EPAEM.

3. Le péril septentrional

Enfin, l'hostilité générale envers Paris et particulière envers l'EPAEM s'inscrit dans une « septentriophobie », mal comprise par les aménageurs, qui apparaît dans l'image que se font les Marseillais d'Euroméditerranée. Une partie des acteurs et la majorité des habitants redoutent que l'opération de requalification n'annonce une invasion de gens du Nord : Lyonnais, Parisiens ou Suédois. Le péril est perçu comme d'autant plus redoutable qu'ils risquent d'importer leurs modes de vie et de travail : propreté, efficacité, discrétion, probité, ... B. Laspaneze constate « *une étrange familiarité dans ses formulations et dans ses thèmes* » entre le rejet marseillais du Nord et l'antiaméricanisme français. S'il y a une certaine ambivalence à cette hostilité (l'architecte E. Castaldi raconte que deux Marseillais, admirant les Docks qu'il a réhabilités, se sont exclamés : « *C'est beau ici ! C'est un Parisien qui a dû faire ça...* ³⁹²»), elle reste une composante forte dans le regard porté sur Euroméditerranée.

Près d'une personne interrogée sur deux aborde la question du « péril septentrional »³⁹³. Les uns dénoncent l'avancée du Nord avec Euroméditerranée, tandis que les autres constatent la méfiance que l'opération suscite. Les aménageurs recrutés par Paris se retrouvent en première ligne face à la « septentriophobie ». Un aménageur de l'EPAEM d'origine parisienne avoue souffrir des « *faux procès qui sont soit d'être parisien soit d'être Côte d'Azur. Sous-entendu de normaliser des pratiques qui sont tellement riantes comme le stationnement illicite, le débordement des ordures,...et de balnéariser une ville qui continue à se vivre comme industrielle. Donc on nous reproche toujours ça. C'est une sorte*

³⁹² Entretien de E. Castaldi in B. Laspaneze , *Marseille, énergies et frustrations*, Paris, Ed. Autrement, 2006.

³⁹³ Cf. Tableaux d'analyse thématique des entretiens avec les acteurs d'Euroméditerranée, annexe.

*de figure obligée à Marseille.*³⁹⁴ » Un communicant de l'EAPEM note le paradoxe d'une ville portuaire qui se veut cosmopolite, terre d'accueil, ouverte sur la mer et qui redoute l'ouverture au Nord : « *C'est la peur qu'on chasse les habitants, la peur du Parisien. Et puis la peur, mais là on est plutôt en rupture qu'en continuité, la peur d'ouvrir la ville bizarrement sur l'international. C'est une ville qui est ouverte à l'international, mais qui a peur du Nord. Cette peur du Parisien qui va venir... À longueur de temps, c'est un peu épuisant. C'est vrai qu'il y a toujours ce discours : ils arrivent, les capitalistes arrivent, avec que des bureaux*³⁹⁵ ». L'imaginaire collectif associe les envahisseurs du Nord avec les puissances financières capitalistes et aseptisées (comme l'antiaméricanisme).

La revendication du populaire, du désordonné, du bruyant et du sale est brandie comme un étendard face à ces puissances. J. Kehayan se moque des appartements de luxe construits en front de mer pour les « *Parisiens –TGV* » : « *On est dans Astérix et le Domaine des Dieux*³⁹⁶ ». Pour l'urbaniste du PAM, il y a erreur sur les référentiels de l'opération. La comparaison avec l'Allemagne semble incongrue : « *l'image d'Euroméditerranée, c'est aussi Francfort. Parfois on a l'impression qu'ils prennent des cibles, qu'ils ont des images de ville référence haut de gamme qu'ils prennent plutôt Francfort que ce que peut être Marseille. Je dis même pas Londres qui a des aspects populaires. Je dis Francfort pour les affaires.*³⁹⁷ » Enfin, comme le résume horrifié un journaliste : « *Euroméditerranée porte l'idéologie du propre, de l'avancée du Nord technocratique vers le Sud. La volonté de rattacher Marseille au Nord.*³⁹⁸ » Pour finir, on notera qu'en dépit de la diminution des arrivées à Marseille et même du départ de bon nombre des nouveaux installés (Parisiens, Lyonnais, etc.), la menace du Nord plane toujours sur l'image de l'opération. Ainsi, davantage que d'une construction imaginaire, le projet s'accompagne de fantasmes inquiétants.

C. Les collectivités territoriales : rivalités et lacunes

Mais le jeu d'acteurs est également entravé par d'autres rivalités, notamment celles qui opposent les différentes collectivités territoriales impliquées dans Euroméditerranée. De plus ces antagonismes viennent fragiliser un édifice métropolitain aux bases territoriales

³⁹⁴ Entretien avec EMUr1.

³⁹⁵ Entretien avec EMMé2.

³⁹⁶ Entretien avec EMCu3.

³⁹⁷ Entretien avec EMUr7.

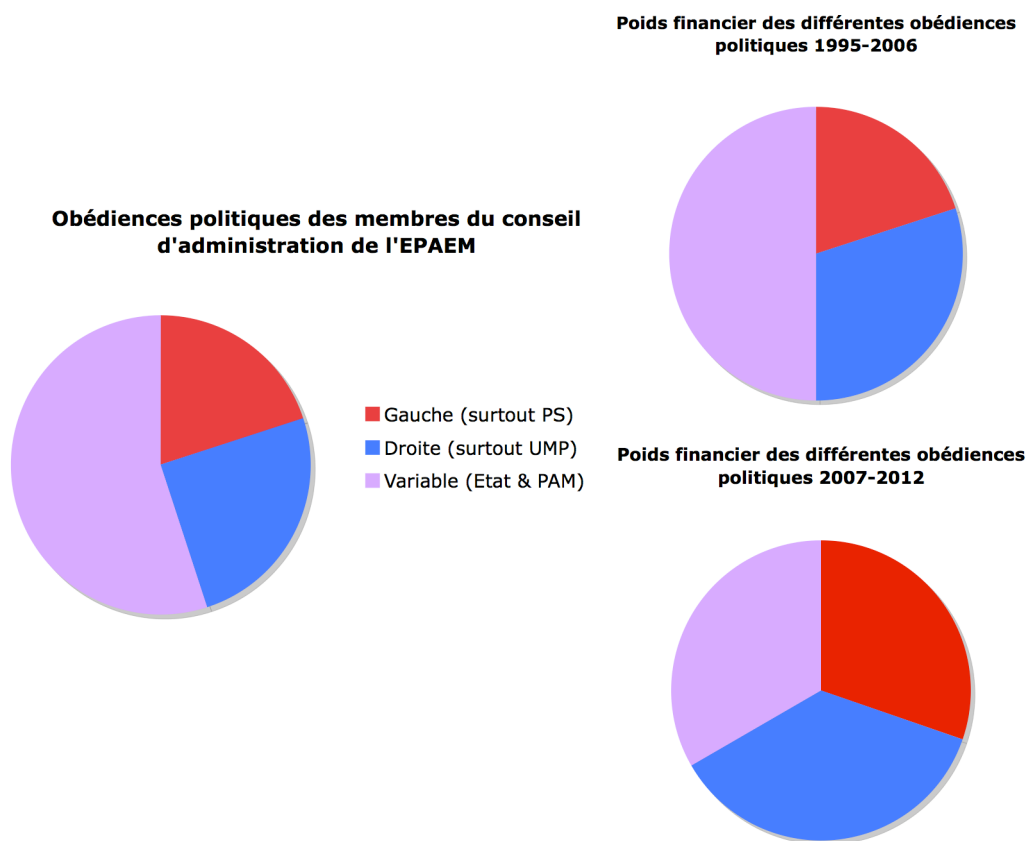
³⁹⁸ Entretien avec EMMé3.

lacunaires : Euroméditerranée promeut une métropole sans territoire métropolitain.

1. La difficile synergie des collectivités territoriales

La ville, d'obédience UMP, occupe dans l'organigramme de l'EPAEM ainsi que dans les bailleurs de fonds la première place. La très récente communauté de communes, Marseille Provence Métropole n'a d'abord été que la cinquième roue du carrosse avec une participation aux financements publics de 5% entre 1999 et 2006, et un seul représentant au conseil d'administration. Le protocole Euromed III a porté sa contribution à 15%, mais elle n'est pas mieux représentée à l'EPAEM. Elle arbore les mêmes couleurs politiques que Marseille, l'écrasante ville-centre de la communauté urbaine. Le Conseil général des Bouches du Rhône et le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous deux dirigés par des socialistes, ont également vu leurs participations financières augmenter avec le nouveau protocole (elles sont passées de 10% à 15%). Si bien que, au sein du conseil d'administration de l'EPAEM, la rivalité entre instances nationales et instances locales se double d'une rivalité entre collectivités territoriales de gauche (PS) et collectivités territoriales de droite. Une rivalité d'autant plus handicapante que, si les représentants des collectivités « de droite » ont de l'avance, elle est courte comme le montrent les graphiques ci-dessous.

Figure 26 : Les obédiences politiques et leurs poids financiers au sein d'Euroméditerranée.



Les points de discordance entre les conseils territoriaux et la mairie sont nombreux et la « *politique de la chaise vide* ³⁹⁹ » est régulièrement utilisée par les uns ou les autres pour faire pression sur le Conseil. Cependant les retards pris par l'aménagement du J4 ont fait de l'aménagement provisoire du terrain un sujet de conflit entre les collectivités. La visibilité et la situation exceptionnelles du môle lui ont valu d'être âprement disputé : l'aménagement du J4 constitue une bonne vitrine de ce que l'« on » fait pour la ville et les Marseillais. Et une vitrine d'autant plus convoitée que l'aménagement devait avoir lieu en pleine période d'élections législatives (2002) auxquelles se présentait R. Muselier pour l'UMP (à la fois président de l'EPAEM et 1^{er} adjoint de J-C. Gaudin). Une fois déterritorialisé, le J4 a été confié à la ville. Mais cette haute main sur la gestion d'un territoire dont l'aménagement est une question sensible a été contestée par le Conseil Général comme de « *l'électoralisme* ⁴⁰⁰ ». De façon générale, la répartition des dotations publiques d'Euroméditerranée a été délicate comme le précisait J-C. Guénod au moment de la négociation du protocole Euromed III: « *Pour la mise en œuvre des accords de financements d'Euroméditerranée 3, ils sont plantés : on est vraiment pas à la veille d'un accord entre les parties. Parce que l'Etat Raffarin a substantiellement baissé ses investissements, donc ça augmente la part des collectivités territoriales. Les conseils général et régional qui sont à gauche, ils n'ont pas tellement envie d'aider la mairie de Gaudin.* ⁴⁰¹ » Contrairement à Euralille, Euroméditerranée n'a jamais fonctionné comme un projet fédérateur des « forces vives » locales. L'opération est prise, comme l'ensemble des actions urbaines, dans les rivalités politiciennes. Un intellectuel marseillais l'exprime avec humour en parlant d'un « *état de paix armée où chacun a le couteau entre les dents et le flingue à la poche.* ⁴⁰² »

2. L'ellipse de l'échelle régionale : une métropole sans territoire métropolitain

À l'antagonisme des collectivités territoriales s'adjoint l'ignorance de l'arrière-pays marseillais. L'imaginaire de l'opération est structuré par la référence aux métropoles de l'Europe du sud, et par la référence marseillaise. Le thème de la métropolisation est un des axes privilégiés de la stratégie d'Euroméditerranée, l'opération « accélérateur de métropole ». Or, à la différence d'Euralille dont l'ancrage territorial était multiscalair et exhaustif, on peut s'interroger sur la consistance politique, territoriale et symbolique de la « métropole

³⁹⁹ Entretien avec EMMé1.

⁴⁰⁰ Idem.

⁴⁰¹ Entretien avec J-C. Guénod.

⁴⁰² Entretien avec EMCu3.

marseillaise ».

Une communauté urbaine récente et sous tutelle marseillaise

La création de la communauté urbaine a été tardive. Marseille Provence Métropole est naît en juillet 2000 à la suite de la loi Chevènement relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. La ville a échappé à la loi de 1966 qui a instauré obligatoirement les communautés urbaines dans les grandes villes françaises⁴⁰³, et est une des dernières communautés de communes créées. Elle rassemble 18 communes mais Marseille les domine totalement par sa surface (25 000 ha sur 60 000 en tout), son poids démographique (800 000 habitants pour 980 000 en tout), sa puissance économique et sa représentation politique (82 élus communautaires sur 157). Le retard local en matière d'intercommunalité s'explique par la réticence des maires de la ville. Gaston Defferre et son héritier R. Vigouroux ont toujours refusé de mettre en place une intercommunalité qui les conduirait à partager la gestion urbaine avec les maires communistes des communes ouvrières limitrophes. De plus, les acteurs économiques n'ont pas manifesté d'intérêt particulier pour ce type de regroupement. Il s'agit là d'une intercommunalité d'impulsion institutionnelle, sans réelle motivation de la part des acteurs locaux. La MPM n'est pas considérée, dans le jeu politique local, comme un enjeu important. J-C. Gaudin, actuellement à la présidence de la MPM, envisagerait de la céder à son dauphin R. Muselier (comme il l'a fait pour Euroméditerranée) pour donner un os à ronger à ses appétits politiques.

Le protocole Euromed III change la donne en faisant de la MPM un acteur de l'opération aussi important que le Conseil Régional et le Conseil Général. Mais pendant 12 ans (2000-2007), la communauté urbaine a été quasiment absente des acteurs d'Euroméditerranée. Pour J-C. Guénod, l'absence de réorganisation des services municipaux lors de la création de la MPM en a fait une institution fantoche incapable d'engager des investissements pour participer au développement économique : **« le partage des services qui se fait normalement entre collectivités, ici il ne s'est pas fait. La mairie a conservé ses employés et la communauté urbaine en a embauchés de nouveaux. C'est pour ça qu'ils n'ont presque pas participé au tramway et que leur participation à Euroméditerranée est minime : parce qu'ils doivent faire face à leurs frais de fonctionnement. »**⁴⁰⁴

Une communauté urbaine a minima

Si la MPM a fait son entrée dans le chorum des collectivités locales, elle été créée *a minima*, en écartant le deuxième pôle démographique et économique de l'aire urbaine : Aix-

⁴⁰³ Loi du 31/12/1966 qui crée les communautés urbaines de Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg.

⁴⁰⁴ Entretien avec J-C. Guénod.

en-Provence. Cette situation semble d'autant plus étrange que l'INSEE et la DIACT considèrent depuis longtemps qu'Aix-Marseille constitue une seule et même aire urbaine. L'exclusion d'Aix-en-Provence est probablement liée à l'antagonisme historique qui existe entre elle et Marseille. Il y aurait presque autant à dire sur la rivalité entre Marseille et Aix que sur celle qui existe entre Marseille et la capitale. C'est la ville des industriels et des commerçants contre celle des avocats et des universitaires, la ville des ouvriers contre la ville des bourgeois, la cité rebelle contre la soumission à l'Etat central, le grand désordre urbain et cosmopolite contre le charme d'une petite ville provençale, etc. Mais les raisons de cette exclusion importent moins que le résultat : une communauté de communes unipolaire, un territoire métropolitain étriqué et un rayonnement régional limité.

La négation du pôle aixois constitue une lacune stratégique et symbolique partagée par la MPM et Euroméditerranée. La « métropolisation » que se propose de renforcer l'opération est une métropolisation elliptique. L'échelle internationale est envisagée : Marseille doit être un grand pôle du Bassin méditerranéen et attirer des investisseurs internationaux comme le montre sa présence au MIPIM. L'échelle européenne est particulièrement présente : comme son nom l'indique, la ville a vocation à être la « tête de pont », le « comptoir » de l'Europe en Méditerranée. A l'échelle nationale, Marseille doit devenir une alternative à la région parisienne et rivaliser avec Lyon. Enfin à l'échelle locale, Euroméditerranée est censé exercer un « effet de levier » sur le développement économique de la ville. Mais l'échelle régionale est occultée, et la complémentarité de la ville portuaire avec son hinterland absente de la « stratégie métropolitaine » du projet. Cela apparaît tout particulièrement avec la carte unique -intitulée « Marseille Métropole » et très récemment retirée- qui illustrait la métropolisation sur le site de l'EPAEM.

Figure 27 : « Marseille métropole » d'après l'EPAEM.



D. Marseille contre Marseille

Le dernier élément du contexte local qui interfère sur la bonne interaction des acteurs de l'opération est à chercher du côté des pratiques, c'est-à-dire du côté de ce qu'un certain nombre de Marseillais considère comme un trait distinctif de la « mentalité marseillaise ». On a abordé précédemment l'hostilité des habitants et des dirigeants de la ville envers le Nord en général, et envers Paris en particulier. Il faut maintenant se pencher rapidement sur les contradictions marseillaises qui ont émaillé les entretiens. Il ne s'agit pas ici de faire de la psychologie des peuples, mais de prendre acte de la perception que les différents acteurs ont des obstacles au bon fonctionnement du projet, et donc de présenter certains réflexes identitaires qui peuvent -ou ont pu- entraver le bon fonctionnement d'Euroméditerranée. Deux thèmes imprègnent l'imaginaire et l'action urbaine: celui de la fierté de la médiocrité et celui de la proclamation du cosmopolitisme tout en craignant par dessus tout « l'étranger ».

1. Fierté et médiocrité

La fierté marseillaise pour sa propre médiocrité se révèle à la fois dans la fierté de l'inefficacité marseillaise, et dans la fierté de son manque d'ambition et d'imagination. Le caractère « ventre mou » de la ville et de ses acteurs apparaît dans le sondage de la TNS-Sofres consacré à Euroméditerranée. La question sur l'état d'avancement des projets d'Euroméditerranée prévoyait 4 réponses : bien avancé, pas très bien avancé, il ne verra jamais le jour et sans opinion. Il est frappant de constater que sur 12 projets, pour 7 d'entre eux, 8 à 12% des personnes interrogées considèrent qu'ils ne verront jamais le jour, pour 3 d'entre eux 4 à 6% répondent de même, et pour les 2 derniers la proportion de cette réponse atteint quand même 1 à 2%. On retrouve là l'idée qu'à Marseille les choses se font moins bien et moins vite : comme le dit un architecte lauréat de l'EPAEM « *les Marseillais sont très fiers de leurs errements. Ils sont fiers d'être meridiques grosso modo. Ils disent tout le temps : « nous on est à Marseille, on est pas comme les autres, on est pas aussi compétents que les autres ». Ce qui est bizarre parce qu'en même temps, il y a une espèce de fanfaronnade, d'orgueil d'être marseillais*⁴⁰⁵ ». Cette position attentiste correspond, d'après nos entretiens à une certaine hostilité au changement et au manque d'ambition.

La critique est vive à l'égard des transformations. Un aménageur de l'EAPEM regrette : « *Normaliser des pratiques qui sont tellement riantes comme le stationnement illicite, le débordement des ordures,...et de balnéariser une ville qui continue à se vivre*

⁴⁰⁵ Entretien avec EMUr4.

comme industrielle. On nous reproche toujours ça. C'est une sorte de figure obligée à Marseille.⁴⁰⁶ ». Un journaliste prend lui l'exemple des romans policiers de J-C. Izzo « *grand créateur de l'image de Marseille*⁴⁰⁷ ». Et il explique que l'auteur porte une image positive de la ville et qu'elle constitue un personnage à part entière de ses romans. Mais, paradoxalement, il critique vivement l'évolution qu'elle connaît : « *Izzo dit : " Euroméditerranée, c'est une catastrophe, on m'enlève mes docks ! " Il porte une image positive de Marseille, mais il explique que c'est un drame parce que sa ville n'est plus ce que c'était. ... Il porte une image positive, mais quand on lit ses romans c'est une image catastrophique.* » On trouve là toute l'ambiguïté de la fierté immobiliste. Et il est amusant de noter que le paradoxe se poursuit puisque le tout nouveau collègue d'Euroméditerranée (à la Joliette) a été baptisé Collège J-C. Izzo.

Quant au manque d'ambitions, il est dénoncé aussi bien par les Marseillais que par les nouveaux venus. Un manque d'ambitions architecturales d'après un intellectuel, un manque d'ambitions politiques selon J-M. Guénod qui stigmatise la « *privauté des petits intérêts* », enfin un manque d'ambitions urbanistiques selon lui qui dénonce la « *myopie du projeté* » ou pour un architecte d'après lequel : « *l'ambition n'est jamais affichée là où vous placez la barre. Il y a peut-être une espèce de pudeur... Mais je ne crois pas, je pense qu'il y a une espèce de matérialité... Ça manque un peu d'allégorie, ça manque d'élan, ça manque d'ambition au fond* ». Cette situation est peut-être à relier à l'admiration sans borne que suscite le site de la ville, merveille devant laquelle il serait finalement vain de se mettre en frais, ou pour reprendre les termes de l'intellectuel marseillais : « *un site tellement exceptionnel que l'on a beau y faire des absurdités architecturales, il restera magnifique*⁴⁰⁸ ».

2. Cosmopolitisme et peur de l'étranger

Le cosmopolitisme de la ville est également un des thèmes récurrents de l'imaginaire de la ville. Un cosmopolitisme surtout méditerranéen -mais pas seulement- que reconnaissent et vantent les habitants et politiques de tous bords. Comme le dit un architecte : « *Pas besoin d'un effort particulier pour aller vers le Sud, Marseille est le Sud, elle accueille les populations de tous les pays du Sud* » Pendant la phase de conception, un intellectuel

⁴⁰⁶ Entretien avec EMUr1.

⁴⁰⁷ Entretien avec EMMé3.

⁴⁰⁸ Entretien avec EMCu3

marseillais avait même proposé de faire du Fort Saint-Jean un musée des immigrations. Proposition qui avait à l'époque reçu le soutien de 5 000 signataires et les encouragements de la mairie comme de L. Jospin (alors Premier ministre). Jusqu'à l'un des principaux élus municipaux, qui tient pourtant des propos islamophobes lors de l'entretien, qui souligne et se réjouit que Marseille soit une ville cosmopolite.

Mais cette revendication d'une ville du Sud et de mélanges se heurte à une certaine inimitié pour « l'étranger ». Il peut être Parisien ou simplement « du Nord » comme on l'a vu précédemment. Mais il peut également être originaire d'Afrique du Nord, ou des Comores et faire partie ce que certains entendent « *nettoyer*⁴⁰⁹ » Mais le critère national n'est pas le seul critère d'altérité. Un communicant de l'EPAEM précise qu'il s'adresse certes à l'international, mais aussi aux représentants de l'économie mondialisée : « *la peur bizarrement d'ouvrir la ville sur l'international. C'est une ville qui est ouverte à l'international, mais qui a peur du Nord, peur du Parisien qui va venir. C'est vrai qu'il y a toujours ce discours : ils arrivent, les capitalistes arrivent, avec des bureaux.*⁴¹⁰ » L'antagonisme de cette fierté du cosmopolitisme et de la peur de l'étranger convergent avec le rêve croisiériste. Le projet de développement du terminal croisière d'Arenc permet de réconcilier l'aspiration à maintenir un port passagers ouvert sur le monde, tout en éludant la question gênante de l'accueil des étrangers. Alors que Lille a réussi la jonction entre les motifs traditionnels de l'imaginaire flamand et les éléments contemporains de l'imaginaire d'Euralille, Euroméditerranée confirme l'enlèvement de Marseille dans ses paradoxes politiques, économiques et symboliques.

⁴⁰⁹ Entretien avec EMUr4.

⁴¹⁰ Entretien avec EMMé2.

Conclusion

Euroméditerranée constitue à tous points de vue une opération à l'opposé d'Euralille. 10 ans après son lancement, les équipes se sont succédées au sein de l'EPAEM au gré des aléas politiques, les valeurs du projet sont incertaines, l'opération reste mal connue du grand public, et les progrès sont réels mais lents et inégaux selon les volets stratégiques. Ces résultats en demi-teintes sont à relier à un jeu d'acteurs chaotique. Si le fond du projet ne fait pas débat, l'interaction des acteurs institutionnels est, elle, porteuse de conflits et paralyse la constitution d'un imaginaire. La coopération est difficile entre l'EPAEM -qui dépend de l'Etat- et de la mairie de Marseille, mais également entre les différentes collectivités locales. De plus, les grandes figures locales des milieux économiques et intellectuels ou artistiques ne semblent pas concernées par Euroméditerranée.

Cette deuxième présentation permet cependant de faire apparaître des axes problématiques pour lesquels la comparaison avec les situations de Lille et Dunkerque sera éclairante.

1. Image et stratégie de projet

Le premier axe tient à l'élaboration et au contenu de la stratégie et de l'image du projet. Il apparaît que les conditions de cette élaboration et la déclinaison sur le long terme de la stratégie et de l'image du projet sont déterminantes pour la cohérence du programme. Quand peut-on dire qu'une opération est cohérente ? En quoi la stabilité des équipes et des stratégies conditionnent-elles la cohérence d'un projet ? De plus, une relation semble se dégager entre stratégie de projet et image de l'opération qui permet d'envisager un travail sur l'image, au sein de ce type d'opération, qui excède le marketing urbain. En quoi stratégie et image de projet sont-elles proches ? Dans quelle mesure sont-elles interdépendantes ? S'il ne s'agit plus de vendre la ville, à quoi sert l'image ?

2. Imaginaire et progrès opérationnels

Le deuxième axe problématique concerne le lien qui existe entre travail sur l'image et progrès opérationnels. Peut-on établir un lien entre les progrès d'une opération urbaine et le travail sur l'image qu'ont pu mener les acteurs ? Dans quelle mesure le manque de cohérence imaginaire nuit-il à la bonne réalisation du programme ? Ou bien, le déficit de travail sur l'image est-il un indicateur d'autres dysfonctionnements qui gêneront l'avancement du projet ?

3. Opération urbaine et portage politique

Le troisième axe problématique constitue une réponse possible à la dernière question. Il touche au rôle

du portage politique dans le succès d'une opération urbaine. Peut-on construire l'image d'une opération sans portage politique ? En d'autres termes, le déficit d'image n'est-il pas un marqueur du manque de soutien politique au projet, ce qui compromet sérieusement les chances d'une opération urbaine. Un portage politique que l'on peut chercher dans la médiatisation et la défense du projet par ou plusieurs élus locaux, mais que l'on doit également chercher dans les efforts de coopération avec les autres acteurs (aménageurs, architectes, élus). Imaginary, interplay of actors, urban project, narrative⁴¹¹, speeches, representations, urban regeneration, values, urban wasteland, inner city, Euralille, Euroméditerranée, Neptune.

⁴¹¹ Story = histoire / narrative = récit, ici seul le 2^{ème} fonctionne.

Documents iconographiques et statistiques

Figure 28 : Photographies des friches industrialo-portuaires du périmètre Euroméditerranée

Source : EPAEM



Vue aérienne des friches de la Belle de Mai



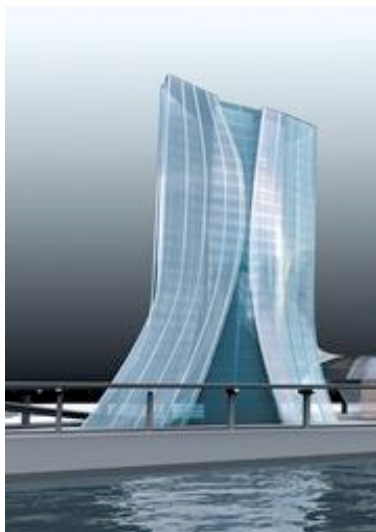
Silo à blé du port de Marseille



Vue aérienne des docks de la Joliette

Figure 29: Images des emblèmes architecturaux du projet.

Source : EPAEM



La tour dessinée par Zaha Hadid pour la CMA-CGM

Le projet de Fuksas, adopté pour le multiplexe Euromed Center



Population⁴¹²

Figure 30 : Population et structure par âges 1990-1999.

	Total 99	0-19	20-39	40-59	60-64	+65	Evolution 90/99
Euroméditerranée	27 889	23%	28,2%	25,3%	5%	18,4%	-2,8%
Marseille	797 491	23,2%	28,7%	24,8%	4,6%	16,6%	-0,3%

Figure 31 : Part de la population étrangère et évolution 1990/1999.

	Population née à l'étranger en 99	% de la population née à l'étranger en 99	Population étrangère en 90	% de la population étrangère en 90
Euroméditerranée	4 103	14,7%	3 973	13,8%
Marseille	47 596	6%	55 269	6,9%

Figure 32 : Population active selon la position professionnelle déclarée en 1999.

	non déclarée	Ouvrier	Employé	Profession intermédiaire	Cadres	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
Euroméditerranée	26,3%	14,3%	28,2%	13%	7,4%	10,9%
Marseille	17,41%	13,1%	26,8%	18,5%	13%	11,2%

Figure 33 : Niveau de diplôme en 1999.

	Études en cours	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP, BEP	BAC	BAC +2	Diplômes supérieurs
Euroméditerranée	11,2%	30,1%	14,3%	9,1%	17,3%	8,1%	4,5%	5,3%
Marseille	12,2%	20,8%	12,8%	8,3%	17,9%	10,8%	7,7%	9,4%

Figure 34 : Nombre de voitures de tourisme par ménage en 1999 dans le périmètre.

	Nombre de ménages	Part des ménages
Ménage sans voiture	6 476	53,4%
Ménage disposant d'une seule voiture	4 844	40,3%
Ménage disposant de 2 voitures ou plus	774	6,4%
Total	12094	100%

Figure 35 : Revenus moyens et foyers fiscaux en 2001 dans les 3 arrondissements du périmètre.

	Part des foyers non imposés	Revenu moyen des foyers fiscaux
1 ^{er} arrondissement	68,4%	9 153
2 ^{ème} arrondissement	69,1%	8 508
3 ^{ème} arrondissement	70,6%	7 884
Marseille	53,8%	13 290

Figure 36 : Bénéficiaires des prestations sociales en 2004 dans les 3 arrondissements du périmètre.

	Allocataires d'au moins 1 prestation sociale		Bénéficiaires du RMI	
	2004	Variation 2003-4	2004	Variation 2003-4
1 ^{er} arrondissement	39,2%	+0,9%	14%	+5%
2 ^{ème} arrondissement	31,2%	-1,3%	12,4%	+1,1%
3 ^{ème} arrondissement	34,6%	+2,3%	12,8%	+8%
Marseille	23,8%	+0,8%	6%	+5%

⁴¹² L'ensemble des données présentées correspond aux chiffres des RGP de 1990 et 1999 traités par l'AGAM (janvier 2003) pour Euroméditerranée.

Figure 37 : Revenus médians par arrondissement à Marseille en 2001.



Source : AGAM-INSEE.

Émloi et économie

Figure 38 : Taux de chômage à Marseille et Euroméditerranée, 1990-2005.

	1990	1999	Evolution 90/99	2004	2005
Euroméditerranée	27,6%	36,7%	+29,9%	22,7%	22,95%
Marseille	18,6%	23,2%	+26%	15,1%	14%

Figure 39 : Activités présentes sur le périmètre en 1995 et en 2005.

LES ACTIVITES DETAILLÉES	Au 1er janvier 1995		Au 1er janvier 2005		Au 1er Juillet 2005	
	Etablissements	Emploi	Etab.	Emploi	Etab.	Emploi
1 - Primaire	2	2	5	19	5	20
2 - Industrie Agro Alimentaire	6	153	7	21	7	21
3 - Autres industries	41	271	42	294	41	285
4 - Construction et immobilier	147	623	254	1 066	267	1 234
5 - Commerce	604	2 108	617	1 693	625	1 755
5-1- Reparation et commerce :	70	306	71	208	69	191
5-2- Commerce de gros	178	986	208	708	214	746
5-3- Commerce de détail	356	816	338	777	342	818
6 - Tourisme et loisirs	271	710	321	1 111	327	1 139
6-1- CHR	249	623	272	946	274	958
7 - Logistique	219	5 527	239	6 092	234	6 025
8 - TIC	50	547	104	1 269	109	1 397
8-1- Telecommunications	6	243	24	1 037	30	1 149
9 - Services aux entreprises	158	1 215	289	1 584	296	1 512
9-1- Conseil et assistance	63	401	172	691	179	689
9-2- Services operationnels	95	814	117	892	117	823
10 - Santé	229	864	232	977	236	902
11 - Action sociale	26	284	41	852	43	837
12 - Autres services	220	6 049	334	8 740	347	9 043
12-1- Activites financieres	76	977	93	2 164	98	2 123
12-2- Secteur public	70	4 595	107	5 997	108	6 035
12-3 Restauration collective	8	55	21	183	23	363
13 - Services aux particuliers	169	380	156	425	148	413
14 - Textile habillement	214	567	195	431	190	407
15 - Culture	105	307	197	381	214	526
16 - Secteur associatif	87	266	204	586	208	643
Total	2 548	19 873	3 237	25 541	3 297	26 159

Logement

Figure 40 : Evolution de l'occupation des logements à Marseille, 1990-1999.

	Répartition en % en 1999			Répartition en % en 1990			Evolution 1990/1999			
	R.P.*	Vacants	Autres	R.P.*	Vacants	Autres	Total	R.P.*	Vacants	Autres
Euroméditerranée	82%	16,4%	1,6%	84,3%	14,1%	1,6%	+1,6%	-1%	+17,8%	0%
Marseille	89,9%	8,4%	1,7%	88,2%	9,3%	2,5%	+4,2%	+6,3%	-6,5%	-29%

* R.P. : résidences principales

Figure 41 : Caractéristiques des résidences principales à Marseille en 1999.

	Total R.P.*	Statut d'occupation			Sans confort		Nombre de pièces			
		Propriété	Location	Logement gratuit	WC extérieur	Ni baignoire ni douche	1	2	3	4 et +
Euroméd. 1999	12 094	3 375	8 310	409	676	595	1 217	3 609	4 470	2 798
Marseille 1999	346 820	152 119	179 370	15 331	13 956	6 419	29959	64620	120109	132492
Euroméd. 1990	12 220	3 563	8 294	363	1 049	1 550	1 393	3 807	4 475	2 545
Marseille 1990	326 257	143 175	165 228	17 794	19 913	15 887	26542	62156	117325	120234

*R.P. : résidences principales

Figure 42 : Occupation des logements selon l'époque d'achèvement dans le périmètre en 1999.

	Total des logements	Avant 1915	1916 à 48	1949 à 67	1968 à 74	1975 à 81	1982 à 89	1990 et après
R.P.	12 094	5 438	2 235	3 086	635	312	163	225
%	100%	45%	18,5%	25,5%	5,2%	2,6%	1,3%	1,9%
Vacants	2 413	1 586	512	215	53	16	13	18
%	100%	65,7%	21,2%	8,9%	2,2%	0,7%	0,5%	0,8%

Immobilier et équipements

Source : AtisReal Expertise-Nexity Expertise-EPAEM, novembre 2005.

Figure 43 : Prix de l'immobilier collectif ancien en 1999 à Marseille.⁴¹³

	Prix au m ² (en €)	Rang	Écart à la moyenne marseillaise (en %)	Variation annuelle
1er arrond.	727	12°/16 arrond.	-22,2	-
Saint-Charles	820	42°/70 quartiers	-12,3	-
2ème arrond.	703	13°/16 arrond.	-24,8	-
La Joliette	534	63°/70 quartiers	-42,9	-
Grands Carmes	529	64°/70 quartiers	-43,4	-
3ème arrond.	588	14°/16 arrond.	-37,1	-
Belle de Mai	604	56°/70 quartiers	-35,4	-
La Villette	688	52°/70 quartiers	-26,4	-
St Lazare	645	53°/70 quartiers	-31,0	-
Marseille	935			7

⁴¹³Source : Notaires de France – Perval.

Figure 44 : Prix de l'immobilier collectif ancien à Marseille en 2005.

	Prix au m ² (en €)	Rang	Écart à la moyenne marseillaise (en %)	Variation annuelle
1er arrond.	1 727	13°/16 arrond.	-15,3	13,1
Saint-Charles	1 892	29°/47 quartiers	-7,2	12
2ème arrond.	1 757	11°/16 arrond.	-13,8	38,3
Joliette	1 397	46°/47 quartiers	-31,5	40
3ème arrond.	1 333	15°/16 arrond.	-34,6	21,6
Belle de Mai	1 311	47°/47 quartiers	-35,7	14
La Villette	1 452	44°/47 quartiers	-28,8	10
Saint-Lazare	1 311	47°/47 quartiers	-35,7	17
Marseille	2 038			19,3

Figure 45 : Évolution du prix de l'immobilier du collectif ancien à Marseille entre 1999 et 2005

	Evolution du prix au m ² (en €)	Evolution du rang	Evolution de l'écart à la moyenne marseillaise (en points)	Evolution du prix au m ² (en %)
1er arrond.	+1 000	-1	- 6,9	+137,6
Saint-Charles	+1 072	-	- 5,1	+130,7
2ème arrond.	+1 054	+2	- 11	+149,9
Joliette	+863	-	- 11,4	+161,6
3ème arrond.	+745	-1	- 2,5	+126,7
Belle de Mai	+707	-	+ 0,3	+117,1
La Villette	+774	-	+ 2,4	+112,5
Saint-Lazare	+573	-	- 4,7	+88,8
Marseille	+1 103			+118,0

Figure 46 : Stock de bureaux (neufs et anciens) disponibles à un an.

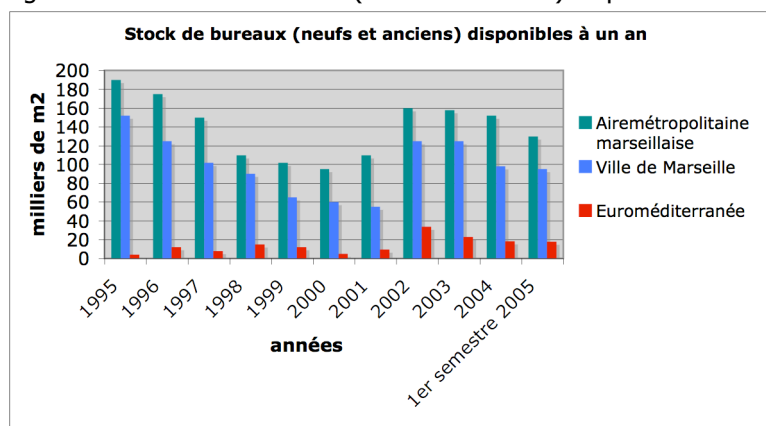


Figure 47 : Placement des surfaces de bureaux (neufs et anciens).

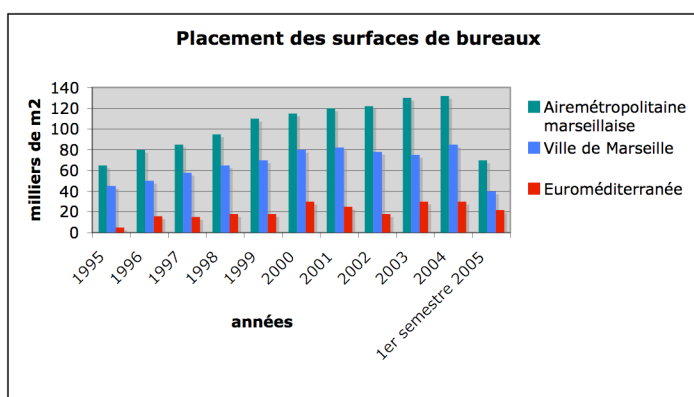


Figure 48 : Comparaison des stocks de surfaces de bureaux à Barcelone, Lyon, Lille et Marseille.

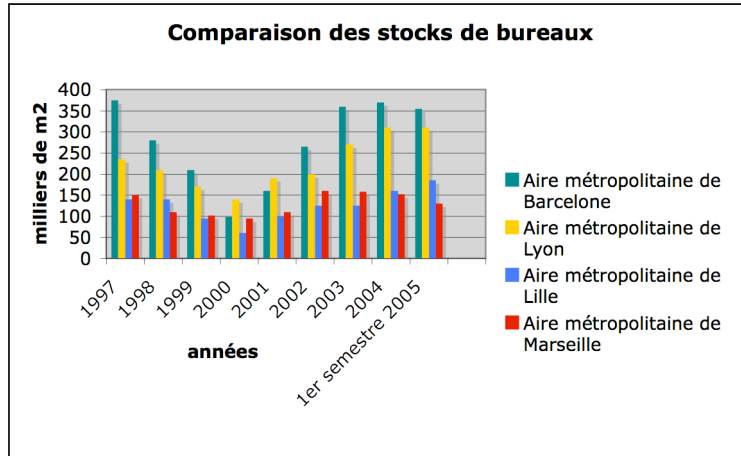


Figure 49 : Comparaison des placements de surfaces de bureaux à Barcelone, Lyon, Lille et Marseille.

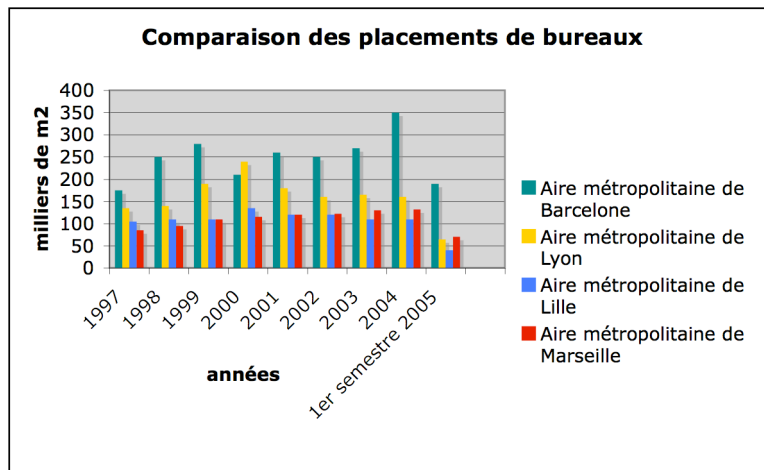
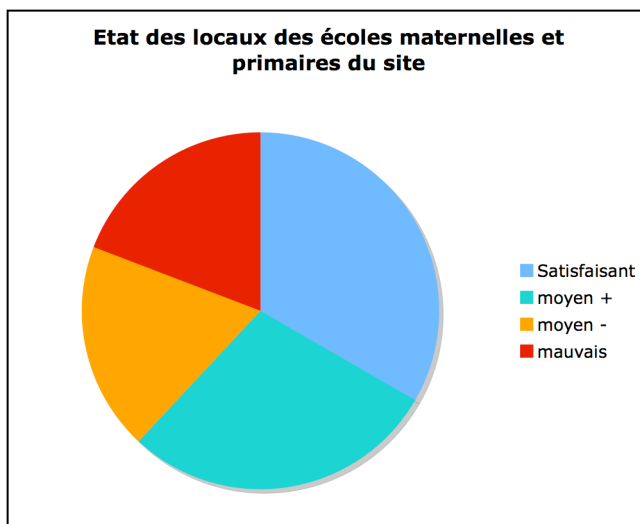


Figure 50 : Etat des écoles maternelles et primaires du périmètre en 1997.



CHAPITRE 4

LE CAS DE DUNKERQUE

NEPTUNE (1989-2006): L'IMAGINAIRE MÉTHODOLOGIQUE

Introduction

Le rapprochement du cas de Dunkerque avec les cas marseillais et lillois peut paraître incongru. Le programme de requalification qui y a été mis en place n'a pas la même ampleur que les précédents. Il n'a pas d'assise institutionnelle : le projet Neptune est mis en oeuvre directement par la communauté urbaine et non par une structure spécialisée (sem ou EPA). Il se situe dans une ville d'un peu plus de 70 000 habitants qui, si elle constitue le cœur d'une agglomération de 208 000 habitants⁴¹⁴, n'est pas comparable à Marseille ou à l'aire urbaine de Lille. L'opération dispose d'un budget bien inférieur à ceux des deux autres opérations étudiées.

Cependant, on retrouve à Neptune des caractéristiques importantes des deux autres opérations. Du point de vue du contexte, Dunkerque est un grand port industriel sur la mer du Nord fortement ébranlé par les difficultés économiques qu'il a traversées dans les années 1970-80. L'image de la ville est sinistrée, le centre perd des habitants, mais Dunkerque dispose de vastes friches industrielles à proximité immédiate du centre ville. De plus, si la ville et l'agglomération de Dunkerque ne font pas le poids face à Lille et Marseille, l'ampleur de l'opération -180 ha et 120 ha de bassins- la fait entrer dans la catégorie des grandes opérations urbaines. Enfin on retrouve à Dunkerque un territoire portuaire en contact avec l'international où la question de l'insertion européenne constitue un enjeu central du développement local.

Afin de mieux comprendre les logiques à l'œuvre dans Neptune, on commencera par présenter le territoire concerné par l'opération en montrant qu'il a été largement modelé par la guerre et l'industrie portuaire. On reviendra ensuite sur le poids de l'Etat dans l'aménagement du dunkerquois.

Un territoire modelé par la guerre et l'industrie

La situation frontalière de Dunkerque constitue à la fois un atout et un handicap. Elle présente l'avantage d'offrir un port commercial et industriel à l'entrée de la mer du Nord. Mais également le handicap de placer cette ville frontalière au cœur des affrontements qui ont opposé, depuis le XIV^{ème} siècle, la France à ses voisins Anglais, Néerlandais et Allemands.

1. Une ville au cœur des conflits européens

Dunkerque appartient historiquement au comté de Flandres et la ville n'est rattachée

⁴¹⁴ INSEE recensement 1999 in *Dunkerque en chiffres 2006*, CCI Dunkerque.

au royaume de France que tardivement, quand en 1662 Louis XIV la rachète aux Anglais. Depuis le XIV^{ème} siècle, elle est fortifiée et pillée par les puissances européennes. Entre le XIV^{ème} et le XVII^{ème} siècle, Dunkerque passent à 6 reprises entre les mains des Français, des Anglais et des Espagnols (qui contrôlaient alors les Pays-Bas). Mais le rattachement à la France ne suffit pas à protéger la ville d'épisodes de guerre. Les fortifications édifiées sur les ordres de Vauban sont rasées et le port est comblé à la suite de la signature des traités d'Utrecht en 1713, d'Aix-la-Chapelle en 1748 et de Paris en 1763. En 1793, en pleine effervescence révolutionnaire, le duc d'York essaie vainement d'assiéger Dunkerque. Un peu plus d'un siècle après, les dégâts causés par la première guerre mondiale dans la ville sont considérables. Entre 1914 et 1918 des écluses sont ouvertes afin de créer des inondations défensives autour de la ville. Mais cela n'empêche ni les bombardements réguliers, ni le pilonnage par des canons à longue portée ni le lancement de torpilles dans le port.

Mais c'est à la deuxième guerre mondiale que Dunkerque doit les plus grandes destructions. La ville est sévèrement bombardée en mai-juin 1940 lorsque les troupes franco-britanniques, ayant échoué à libérer la Belgique et encerclées par l'armée allemande, sont évacuées par Dunkerque vers la Grande-Bretagne (c'est l'opération « Dynamo »). Et la ville est à nouveau la cible de bombardements, alliés cette fois, jusqu'à sa libération en mai 1945. A la fin de la guerre, la ville est détruite à 90% et le port inutilisable. Sur les 3 362 immeubles que comptait la ville avant guerre, 1 524 sont détruits et 805 fortement endommagés. Le port est encombré d'épaves et ne possède plus de quais ni d'écluses. L'ampleur des dommages est telle que l'on craint en 1946 qu'il ne soit abandonné au profit d'Anvers et Rotterdam dont les ports sont demeurés intacts.

La reconstruction de la ville, engagée en 1949, prend plus de dix ans, et elle est confiée par R. Dautry (ministre de la Reconstruction) à l'urbaniste T. Leveau et à l'architecte J. Niermans. Le plan élaboré par Leveau est adopté en 1948. Il est fondé sur un zonage en 4 ensembles qui correspondent à : une zone de construction en ordre continu et groupes d'habitations qui englobe gare et centre de Dunkerque ; une zone de construction en ordre discontinu qui correspond aux anciennes fortifications et à la zone *non aedificandi* ; une zone industrielle et d'entrepôts ; et une zone portuaire correspondant au domaine maritime. La reconstruction est entreprise selon les principes fondamentaux de la charte d'Athènes, avec un centre ville qui tourne le dos à son port situé à l'ouest, la préservation des monuments et l'esprit d'antan de Dunkerque demeurent. T. Leveau est soucieux de « *respecter l'aspect traditionnel de la ville auquel les habitants sont tellement attachés, sans compromettre la*

*réalisation d'un programme d'esprit moderne.*⁴¹⁵ » Enfin, la reconstruction a également été l'occasion de reprendre les ambitions intercommunales de H. Terquem, maire de Dunkerque au début du siècle (il est élu en 1911). Pour T. Leveau, le problème de la reconstruction de Dunkerque repose avant tout sur la création d'une nouvelle unité territoriale associant Dunkerque à 5 communes limitrophes (Malo-les-Bains, Rosendaël, Coudekerque-Branche, Petite Synthe et Saint-Pol-sur-Mer) dont le développement accéléré déséquilibre la ville mère et sa proche banlieue. D'autant que cela permettrait de renforcer les connexions à la fois entre 3 niveaux d'infrastructures (la ville, l'agglomération et la région) et 2 polarités économiques (les activités portuaires à Dunkerque et le tourisme à Malo).

2. Un grand port industriel

Dunkerque a également été façonné par ses activités industrialo-portuaires. Le port de course, célèbre pour ses corsaires -dont Jean Bart, figure tutélaire de la ville-, devient un port commercial à partir du XVIIIème siècle. Au XIXème siècle, la prospérité que Dunkerque tire du commerce conduit à la création, à l'est, d'un secteur résidentiel et balnéaire, et à l'ouest, à proximité du port, à l'émergence d'un premier tissu industriel. L'essor de l'industrie aux XIXème et XXème siècles entraîne une extension des infrastructures portuaires et leur glissement vers l'ouest. Cet étirement renforce les relations avec les communes périphériques. Le bassin du commerce est creusé en 1856 les fortifications gênant l'extension occidentale du port sont détruites par Freycinet et la première darse inaugurée en 1880 : un changement d'échelle s'opère. Son développement continue jusqu'à la seconde guerre mondiale où il est presque complètement détruit.

Le port est reconstruit dans sa configuration d'avant-guerre. Et son extension reprend en 1958 avec l'ouverture de 6 autres darses et de nouvelles installations. Dans les années 1960, Dunkerque accueille la première usine sidérurgique française au bord de l'eau : le complexe Usinor. Et l'industrie pétrolière, avec les sites de Total et BP (construite en 1958), est un des piliers du port autonome créé en 1966. L'implantation de ces activités industrielles font passer la population de l'agglomération de 70 000 habitants en 1963 à 200 000 habitants à partir des années 1980. En 1972 un nouveau port est construit à l'ouest en eau profonde afin d'accueillir les navires à grand gabarit et le trafic par conteneurs. Depuis, de nouveaux terminaux pour conteneurs ont été créés ainsi qu'un silo céréalier géant (Silonor en 1987).

⁴¹⁵ Citation de T. Leveau extraite de F. Vernano « Créer « l'unité morale et symbolique du plus grand Dunkerque ». Le plan d'aménagement et de reconstruction de Théo Leveau » in *Le Nord de la France, laboratoire de la ville : trois reconstructions : Amiens, Dunkerque, Maubeuge*, Ed. Euralille Espace Croisé, 1998.

Aujourd'hui, le port de Dunkerque est le 3^{ème} port français, et il s'étend sur plus de 17 km de rivage à l'ouest de la ville⁴¹⁶.

Si le port se développe à l'ouest de la ville, les anciens bassins tels que le Bassin du commerce et le port d'échouage demeurent contigus au centre⁴¹⁷. De même que les 37 ha des chantiers navals de la Normed installés face à Malo en 1956. En outre, l'industrialisation de Dunkerque entraîne, au début du XX^{ème} siècle, l'émergence de banlieues ouvrières qui remplacent peu à peu les communes périphériques rurales. Si bien qu'en 1922, le maire (H. Terquem) fait adopter un plan d'extension de la ville élaboré par D-A. Lagache. Il prévoit la mise en valeur du glacis militaire qui entoure la ville dont le déclassement *non aedificandi* intervient en 1928. Dans cette lancée, H. Terquem obtient que l'ensemble des communes limitrophes adhèrent à un projet de développement intercommunal. Dans les années 1970, de grands ensembles sont construits dans les communes jouxtant le port comme Saint-Pol ou Grande Synthe. En 1975, la ZUP des nouvelles Synthes compte plus de 6000 logements.

Le contexte dunkerquois est donc profondément marqué à la fois par les guerres qui l'ont plusieurs fois dévasté, et par les activités industrielles et portuaires qui sont à l'origine de l'essor économique de l'agglomération. Si bien que l'urbanisme porte les stigmates de ces héritages et que les réflexions que l'on peut mener sur ce territoire doivent tenir compte de logiques qui dépassent parfois largement le cadre régional. Mais si les dynamiques à l'œuvre à Dunkerque excèdent ce cadre, qu'en est-il du jeu d'acteurs ? La reconstruction et le développement portuaire a été impulsé par qui et pour qui ? En posant ces questions, on devine déjà le poids d'un acteur décisif du Dunkerquois : l'Etat.

B. Le poids de l'Etat aménageur

1. Le poids de l'Etat aménageur

Dunkerque et sa région représentent un enjeu stratégique par leur situation frontalière et maritime et par leur potentiel industriel. Un enjeu qui, depuis 3 siècles, a valu à cette ville moyenne l'attention toute particulière de Paris. On a vu précédemment que, dès le XVII^{ème} siècle, les fortifications successives de Dunkerque s'inscrivaient dans le système de défense national. La position de verrou de ce territoire lui a valu de protéger le royaume et donc de passer sous la tutelle de l'Etat.

Au XIX^{ème} siècle, la ville et son port se développent à partir de l'arrivée du chemin de

⁴¹⁶ Cf. Figure 56.

⁴¹⁷ Cf. Figure 51 (infra).

fer en 1848, et grâce au creusement des darses et à la construction de l'écluse Guillain conformément à la loi Freycinet de 1879.

La deuxième moitié du XX^{ème} siècle constitue aussi une période de forte intervention nationale à Dunkerque. La reconstruction de la ville est orchestrée par l'Etat, ce qui n'est pas sans créer des conflits. Conflits qui naissent des divergences opposant T. Leveau, l'urbaniste local et attaché au patrimoine et à la trame existante, à l'architecte J. Niermans, pionniers du mouvement moderne et désireux de faire table rase du passé. On retrouve ces divergences dans le décalage qui existe entre les doctrines urbaines des acteurs de la reconstruction et les souhaits de l'inconscient collectif. Si bien que la reconstruction de la ville est fortement marquée par « *le contexte historique particulier dans lequel Dunkerque est aux prises avec des événements qui transcendent la réalité locale et en font le jouet de décisions relevant soit de l'intérêt national, soit de visées stratégiques entre grandes nations européennes.* »⁴¹⁸

La spécialisation industrielle de la région contribue également à renforcer la présence de l'Etat. En 1956, le groupe sidérurgique Usinor décide de créer un grand complexe littoral de sidérurgie de 450 ha à Dunkerque : il est opérationnel en 1963 et modernisé en 1971. Mais les chocs pétroliers des années 1970 ébranlent durement la sidérurgie française en général et Usinor en particulier. L'entreprise, au bord de la faillite en 1978, est renflouée par des prêts publics. Des prêts transformés en actions dont l'Etat possède la majorité (76.5%) jusqu'à ce qu'Usinor soit nationalisée en 1982. Mais, comme le montre *Monopolville*⁴¹⁹, l'Etat a été un acteur prépondérant de la région, bien avant la nationalisation de la sidérurgie française.

2. L'émergence d'un contre-pouvoir local

L'omniprésence de l'Etat a conduit les acteurs locaux dunkerquois à se mobiliser collectivement bien avant les politiques de décentralisation. En 1969, le regroupement de 12 communes permet à l'agglomération de se présenter comme interlocuteur unique face à l'Etat et d'orienter les effets des aménagements décidés au niveau national. C'est en réaction à l'ingérence nationale que la communauté urbaine de Dunkerque (CUD), première communauté volontaire de France, est créée la même année. Entre 1970 et 1972, Malo, Rosendaël et Petite-Synthe fusionnent avec Dunkerque. La précocité de l'intercommunalité dans la région de Dunkerque s'explique certes par la nécessité d'offrir un front local uni face

⁴¹⁸ E. Pouille, « La reconstruction de Dunkerque. Acteurs et institutions » in *Le Nord de la France, laboratoire de la ville : trois reconstructions : Amiens, Dunkerque, Maubeuge*, Ed. Euralille Espace Croisé, 1998.

⁴¹⁹ V. Balanowski, M. Castells et F. Godard, *Monopolville. Analyse des rapports entre l'entreprise, l'état et l'urbain à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque*, Paris, Mouton, 1974.

aux décisions nationales, mais aussi par deux autres éléments. Pour M. Segaud et O. Ratouis, le morcellement et l'intrication des territoires communaux favorisent le rapprochement administratif de villes caractérisées par une culture ancienne de distance à l'égard du pouvoir d'Etat⁴²⁰.

De plus, les pouvoirs locaux se dotent d'outils de réflexion. En 1972 est fondé un syndicat mixte d'études pour l'aménagement du littoral allant de Dunkerque à Calais : le SECADU (syndicat d'études Calais Dunkerque). Il regroupe des représentants des différentes collectivités territoriales, de l'Etat et des instances consulaires (chambres de commerce et de l'industrie et chambres de l'agriculture). La même année, l'AGUR (agence d'urbanisme de la région dunkerquoise) est officiellement créée. Enfin, la bataille du premier SDAU approuvé en 1974 « *montre qu'un groupe d'acteurs locaux met en place une réaction stratégique*⁴²¹ ».

Le territoire de Dunkerque présente donc un profil paradoxal. Une situation frontalière et portuaire exceptionnelle mais qui a été à l'origine des destructions et des graves difficultés économiques qu'a connues la ville. Et une attention particulière pour son aménagement et son développement de la part des instances nationales mais qui a conduit à une quasi mise sous tutelle du territoire. Ce contexte économique, urbain et institutionnel original offre un éclairage spécifique sur l'opération de requalification qui s'y déroule depuis 1989. Comment a été lancée l'opération Neptune ? Dans quel contexte et avec quels objectifs ? Qu'est-ce qui caractérise cette opération ? Quels sont les premiers résultats de ce programme et comment peut-on les interpréter ? Voilà les questions auxquelles on tâchera de répondre dans cette présentation.

Pour cela, on commencera par montrer que l'opération Neptune a été lancée à une époque charnière, dans un contexte de mutations à la fois économiques, urbanistiques et politiques. On s'attachera ensuite à exposer le lancement de l'opération ainsi que les principes et les ambitions sur lesquels elle est fondée. Ce qui nous permettra de faire apparaître la spécificité de ce programme fondé sur une méthodologie originale utilisée comme le principal argument de visibilité. Enfin on essaiera de dresser un bilan de l'opération et d'en expliquer les retards : on montrera qu'après des progrès modérés et une phase de sommeil, Neptune a été relancée mais en suivant des axes stratégiques plus conventionnels et sans lien avec les

⁴²⁰ O. Ratouis et M. Segaud, Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement, Dunkerque, Institut des mers du Nord, 2000.

⁴²¹ C. Bachofen et J-B. Picheral « Dunkerque-Neptune : la transformation des docks en cœur de ville » in M. Bonnet (dir.) *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 1, Paris, Plan construction et architecture, 1997.

caractéristiques du territoire.

I. Dunkerque à l'épreuve des mutations économiques, urbanistiques et politiques.

L'opération Neptune est lancée au terme de vingt ans de mutations à la fois économiques et sociales, urbanistiques et politiques. La crise industrielle, le glissement du port modernisé vers l'ouest, le choc produit par la fermeture des chantiers navals, l'apparition de friches industrielles, et le renouvellement du personnel politique avec l'élection de M. Delebarre à la mairie de Dunkerque font des années 1980 une époque charnière.

Quels effets ces bouleversements ont-ils eu à la fois sur la société, la morphologie et la politique dunkerquoise ? Dans quelle mesure ont-ils été nécessaires au lancement d'une grande opération de requalification ? Avec quelles ambitions et selon quelles modalités a été lancée Neptune ?

L'évolution du contexte dunkerquois des années 1970-80 est surtout marqué par la crise économique qui frappe de plein fouet ce port industriel spécialisé dans les hydrocarbures, la sidérurgie et les chantiers navals. Mais la ville change aussi dans sa morphologie puisque son centre ville, déjà en perte de vitesse, se retrouve entouré de vastes friches industrialo-portuaires qui rendent le site sinistre mais offrent la possibilité d'aménagements importants. Enfin, le jeu des acteurs locaux évolue nettement avec l'élection en mars 1989 de M. Delebarre et de son équipe aux fonctions municipales.

A. Les activités industrialo-portuaires à l'épreuve de la crise économique.

On ne reviendra pas ici sur les raisons et l'ampleur de la crise industrielle des années 1970-80 dans le Nord-Pas-de-Calais : on l'a longuement fait dans l'étude du cas lillois. Il faut cependant repérer les effets de cette période de marasme économique sur l'agglomération de Dunkerque qui était le pôle industriel phare de la région. On s'attachera plus spécialement aux conséquences de cette crise sur les trois principales activités du Dunkerquois : la sidérurgie, le port et les chantiers navals.

1. La sidérurgie en crise

Dans le secteur de la sidérurgie, les difficultés commencent dès 1963, mais c'est avec les chocs pétroliers que la crise se déclenche réellement. Usinor (union sidérurgique du Nord de la France) naît en 1948 de la fusion de plusieurs entreprises régionales afin de moderniser la production. Les principaux sites du groupe sont situés à Denain (à l'ouest de Valenciennes) et Montataire (dans l'Oise) jusqu'à la mise en activité du complexe de Dunkerque en 1963.

Un saut technologique y est réalisé : les unités de production sont situées au bord de la mer ce qui permet de passer du minerai d'origine lorraine à des minerais importés d'outre-mer⁴²². Les capacités de production du site sont augmentées en 1969 et 1973 avec la construction de deux nouveaux hauts fourneaux. Toujours en 1973, une seconde usine est implantée à Mardyck (Port Ouest).

En 1974, la production sidérurgique française atteint son record, mais 4 ans plus tard les entreprises sont en faillite, et 1983 est l'année du plus bas niveau de production. Usinor-Sacilor perd 1,6 milliard de francs en 1986. À partir de 1987 les pertes diminuent et les résultats de la sidérurgie française se stabilisent, mais le secteur reste très fragile. Les conséquences en termes d'emplois sont catastrophiques pour la région : sur la période de 1975-1987 (la phase la plus critique), 80 000 emplois ont été supprimés dont plus des deux tiers dans le Nord-Pas-de-Calais. La sidérurgie y employait 40 000 personnes au début des années 1960, et seulement 15 000 en 2000⁴²³. Aujourd'hui, les grandes usines sidérurgiques de l'agglomération dunkerquoise (Arcelor Dunkerque, Arcelor Mardyck et Ascometal), rassemblent environ 5 600 emplois sur les 6 853 personnes de l'agglomération travaillant dans la sidérurgie (soit 13,1% de l'ensemble des salariés)⁴²⁴.

2. La modernisation du port

Le port a également été un grand pourvoyeur d'emplois de la région. Avec plus de 50 millions de tonnes de fret, le port de Dunkerque est le 3^{ème} de France et le 1^{er} port français sur la mer du Nord. C'est un des piliers de l'économie régionale. Le gros des effectifs est constitué par les dockers. Mais les mutations connues par la logistique portuaire et l'évolution du statut des dockers ont fait fondre leurs effectifs.

Les activités portuaires ont été révolutionnées au milieu des années 1960 par l'automatisation des techniques de manutention : grues, portiques de déchargement, chariots élévateurs. La généralisation du transport par conteneurs a permis à la fois de mécaniser largement la manutention et de réduire le temps passé à quai par les bateaux. La standardisation des dimensions, la sécurisation des marchandises, et l'atténuation des ruptures de charge ont permis d'importants gains de productivité. Les premières infrastructures portuaires pour le trafic conteneur ont été installées sur le port autonome de Dunkerque à la

⁴²² Cf. Figure 56 : Plan du port autonome où les quais Sollac (filiale d'Usinor) et le terminal aux aciers est visible dans le Port Est.

⁴²³ F. Berger, « Régions, Etats et Communauté européenne face aux crises industrielles : exemples comparés français et allemand dans le secteur sidérurgique » in *Revue XXème siècle*, numéro spéciale « Crises et conscience de crise : mutations et recompositions et France et en Europe. 1973-1995. », 2004.

⁴²⁴ Cf. Figures 63 et 64.

fin des années 1960. Les activités conteneurs sont transportées au Port Ouest, plus moderne et accessible aux navires de 300 000 tonnes. En 1979, est créé un espace spécialisé dans ce type de trafic (Dunkerque ouest conteneurs) et en 1999 est inauguré le terminal Nord France Terminal International, qui est allongé de 600 mètres en 2003-2004.

De plus, la situation monopolistique des sociétés locales de dockers était dénoncée par les armateurs qui voulaient mieux maîtriser la chaîne de transport. Le statut d'intermittent, obtenu par les dockers en 1947, qui leur permettait de ne pas trop pâtir des irrégularités du commerce maritime a fait en 1992 l'objet d'une réforme. Elle prévoyait l'ajustement des effectifs de dockers et la modernisation du secteur de la manutention portuaire afin d'accroître la compétitivité des ports français. Il s'agissait de les faire passer d'un régime d'intermittence à un statut de salarié de droit commun, mensualisé et employé par des entreprises. En dépit d'un mouvement de grève extrêmement dur, notamment à Dunkerque, les dockers intermittents sont aujourd'hui très minoritaires (16,5%). Les évolutions technologiques et le changement de statut ont mis à mal cette profession. Le nombre de dockers a été divisé par 2 chaque décennie depuis les années 1970 : d'environ 4 000, ils sont passés à 2200 au début des années 1980, un millier en 1990, et 500 aujourd'hui.

3. La fermeture des chantiers navals

La corporation des Dockers, emblématique des travailleurs du port, n'est pas la seule à avoir été ébranlée par l'évolution des espaces industrialo-portuaires. La construction navale a été frappée plus durement encore que la sidérurgie et la manutention.

La société des Ateliers et Chantiers de France est fondée en 1898 à Dunkerque et installée dans le port nouvellement modernisé par le plan Freycinet. En 1914, les activités de construction et réparation navale sont en plein essor et emploient près de 2500 ouvriers⁴²⁵. Les Ateliers et Chantiers de France produisent à la fois les bâtiments de la Marine nationale, des navires de commerce et se lancent à cette période dans la fabrication de pétrolier. A partir des années 1950, d'autres types de navires apparaissent, offrant aux ACF la possibilité de recentrer leur activité sur de nouveaux créneaux : les navires méthaniers, vracquiers et minéraliers, alors que le paquebot connaît ses dernières heures de gloire. Mais la concurrence, traditionnellement forte dans le secteur, se renforce avec l'apparition d'un redoutable concurrent pour les chantiers français et européens : le Japon. L'Etat constitue un soutien indispensable pour l'entreprise qui connaît des restructurations dès les années 1960.

Rachetée en 1956 par Schneider, elle fusionne avec les chantiers bordelais. Cette opération

⁴²⁵ D. Richard, *L'épreuve de la modernité. Histoire des Ateliers et Chantiers de France, à Dunkerque (1945-1973)*, thèse soutenue à l'Ecole des Chartes en 2006.

se révèle être une très mauvaise opération financière pour le chantier de Dunkerque qui doit éponger les déficits du site de Bordeaux fermé en 1969. Une nouvelle fusion avec la Société métallurgique de Normandie en 1977 et la modernisation des ateliers ne parviennent pas à enrayer les difficultés que connaissent les chantiers navals à la suite des chocs pétroliers. En 1982, sous la pression de l'Etat, Schneider accepte la fusion de France-Dunkerque avec les Constructions navales de La Ciotat (CNC) et les constructions navales et industrielles de la Méditerranée de La Seyne-sur-Mer (CNIM), qui débouche sur la création des Chantiers du Nord et de la Méditerranée (Normed). Mais cette opération ne permet pas de sauver les 3 sites de la liquidation, et en 1987 le site de Dunkerque ferme définitivement ses portes.

Cette fermeture constitue un traumatisme pour la région. Elle entraîne la suppression de 3 500 emplois dans une période où le second employeur de la région, l'industrie sidérurgique, réduit également ses effectifs. De plus, elle entérine le divorce entre la ville et la mer. Les activités maritimes (port et construction navale) qui avaient animé Dunkerque et fait vivre une bonne partie de ses habitants depuis un siècle s'éteignent -pour les chantiers navals-, ou se retirent vers l'ouest -pour le port-. Enfin, la Normed laisse 36 ha de friches à proximité immédiate du centre ville ainsi que des bâtiments dont le plus emblématique est l'AP2 (l'atelier de préfabrication 2) qu'à cause de sa taille, les Dunkerquois appellent la "Cathédrale"⁴²⁶.

B. Les retombées de la crise : friches industrielles et mal de vivre.

1. Le Dunkerquois, un territoire en difficultés

Sans dresser un tableau complet de la situation socio-économique de la région de Dunkerque, il faut rapidement souligner quelques caractéristiques. Ce territoire reste en décalage par rapport aux moyennes françaises. En 2005, le taux de chômage atteint 12,4%, soit 3 points de plus que pour la France entière, et le revenu des ménages est faible : seuls 47,6% sont imposables contre 52,1% à l'échelle nationale. De plus, d'après l'AGUR⁴²⁷, « *les indicateurs de développement humain relatifs à la situation sanitaire (nombre de cancers, cirrhoses, suicides) témoignent d'une situation très dégradée par rapport à la moyenne régionale et nationale. En matière de santé, le territoire dunkerquois reste notablement sous encadré et sous administré.* » Et, malgré l'implantation d'une université, le taux de diplômés à Dunkerque est inférieur à la moyenne nationale. Enfin, si l'économie locale crée des richesses, Dunkerque n'en profite pas nécessairement puisque 17% des cadres qui y

⁴²⁶ Cf. Figure 57.

⁴²⁷ Agence d'urbanisme de l'agglomération dunkerquoise.

travaillent n'y résident pas.

2. Les cicatrices morphologiques et imaginaires de la crise

Mais les retombées de la crise économique et sociale s'inscrivent également de manière problématique dans la morphologie et l'image de la ville de Dunkerque. Le recul du port et la fermeture des chantiers navals ont laissé, juxtant le centre ville, de vastes terrains vagues là où étaient installés les ateliers de construction et les infrastructures portuaires. La ville détruite quarante ans auparavant, est énucléée dans les années 1980. Comme le montre la photo aérienne ci-dessous, le croissant formé par le centre ville, traditionnellement adossé aux activités maritimes, se retrouve face au vide des friches industrialo-portuaires. Les Ateliers et Chantiers de France avaient libéré le terre-plein Ziegler dès les années 1950. La Normed abandonne, au nord-ouest du centre ville, le port d'échouage, une esplanade de 36 ha et des bassins de radoub⁴²⁸. Quant au port autonome, il n'exploite plus le bassin du Commerce ni le bassin de la Marine ni celui de l'arrière-port et envisage de cesser son activité dans les darses 1 et 2. Ces friches présentent le double inconvénient de constituer des béances lugubres dans le tissu urbain du centre ville, mais aussi de compliquer la circulation. En effet, le franchissement des bassins n'est pas toujours possible.

Enfin, les épisodes de la fermeture de la Normed en 1988, de la grève des dockers de 1992 et des difficultés des entreprises sidérurgiques font de Dunkerque une des images d'Épinal de la crise industrielle en France. L'image de ville industrielle et moderne qu'elle avait alors est rattrapée par la conjoncture économique. P. Vergriete souligne le handicap que constitue l'image sinistrée de la ville : « *Les personnes qui acceptent de travailler dans le Dunkerquois restent peu désireuses d'y vivre. Ce qui pose sérieusement la question de l'attractivité du Dunkerquois. On retrouve les effets de ces externalités négatives dans le domaine du tourisme relativement à d'autres territoires de la Région. Dans l'imaginaire collectif, Dunkerque évoque plus les problèmes industriels que les vacances.* »⁴²⁹

C. Le renouvellement politique : l'élection de l'équipe Delebarre

Enfin les décennies 1980-1990 constituent pour Dunkerque une charnière d'ordre politique. Alors que la ville et la région ne sont pas traditionnellement « à gauche », le socialiste M. Delebarre est élu à la tête de la mairie lors des élections de 1989 avec une très

⁴²⁸ Cf. Figure 57.

⁴²⁹ Propos tenus par P. Vergriete, directeur de l'AGUR, lors d'un séminaire de l'IHEDATE consacré aux « Grands défis du XXIème siècle pour les territoires au regard du développement durable », 2005.

courte avance de 116 voix. Et il lance l'opération Neptune dès sa prise de fonctions.

Figure 51 : Vue aérienne du centre ville de Dunkerque et du périmètre de Neptune (en orange)



1. Un homme jeune, de gauche, et à la stature nationale

Le profil de Michel Delebarre, lors de sa première candidature aux élections municipales, rompt nettement avec celui de son adversaire, Claude Prouvoyeur, maire sortant de Dunkerque. En 1989, C. Prouvoyeur était à la tête de la ville depuis 23 ans (1966), il s'était fait élire sous une étiquette gaulliste et avait 62 ans. Il n'avait qu'une expérience limitée de la politique à l'échelon national puisque, outre sa fonction de maire, il n'avait assumé qu'une fonction de sénateur entre 1983 et 1989. Face à lui, M. Delebarre fait figure de fringant *outsider* : son obédience socialiste, son âge et son envergure politique tranchent avec le précédent maire. Il appartenait alors aux proches du socialiste P. Mauroy, et c'est sur son conseil qu'il a brigué la municipalité de Dunkerque. De plus, âgé seulement de 46 ans en 1989, il avait déjà à son actif deux mandats de députés (certes écourtés : 1986-1988 et juin-juillet 1988) et trois ministères. Au moment de sa candidature dunkerquoise, il avait auparavant été ministre de travail (1984-1986), ministre des affaires social et de l'emploi (1988) et ministre des transports et de la mer (1988-1989). Au total, M. Delebarre a dirigé des

ministères pendant près d'une décennie, de 1984 à 1993.

Son élection *in extremis* en 1989, contestée puis entérinée, constitue une rupture dans la vie politique locale. Un aménageur de la CUD souligne : « *les Dunkerquois ont voté pour un homme de gauche, alors que Dunkerque est une ville sociologiquement à droite. Donc c'était bien la volonté de repartir. Mais c'est pas le mot rupture qui me vient en tête, c'est le mot renouveau, nouveau départ.*⁴³⁰ » Et la greffe a pris puisqu'il a été réélu à la tête de la mairie en 1995 lors d'une triangulaire avec 48,8% des voix, et en 2001 avec 55,64% des voix. De plus, il a occupé le poste de président du Conseil régional de 1998 à 2001, et il a toujours conservé son siège de député⁴³¹. Pour l'adjoint à l'urbanisme, « *l'élection de 89 s'est faite sur la légitimité de M. Delebarre comme personne, et la crédibilité d'un homme politique, mais aussi et surtout, sa capacité de mettre en projet. A redonner du contenu, à redonner... je ne sais pas si on peut le dire... à redonner du rêve à la ville quand même. Redonner un souffle, la capacité de reconversion de la ville. La remettre en mouvement, d'amener du projet. Peut-être que cette ville n'est pas fondamentalement de gauche ou à gauche, et pour tout dire elle s'est trouvée un destin avec des hommes de gauche qui ont apporté du projet pour la ville.*⁴³² »

2. L'héritage du SDAU et la création du sem Dunkerque Neptune

Parmi les projets qu'a apporté M. Delebarre pour Dunkerque figure en bonne celui de la requalification des friches industrialo-portuaires qui jouxtent le centre ville. Comme le soulignent O. Ratouis et M. Segaud⁴³³, Neptune s'inscrit dans le sillage de réflexions engagées dès la reconstruction sur le centre ville et son contact avec la mer. A. Muffang, commissaire à la reconstruction propose en 1943 de combler les bassins du « vieux port » de Dunkerque (bassins du commerce, de la Marine et de l'avant-port). Cet aménagement n'est pas retenu mais l'imposant édifice de la CUD est construit au début des années 1970 sur le bassin du commerce. Le SDAU de 1974 proposait différents projets qui « *souhaitaient ouvrir la ville sur la mer [...] afin d'accroître le centre ville et ses équipements culturels, commerciaux, touristiques, de transport et même universitaire.* » Il s'agissait notamment de développer le secteur tertiaire alors sous-représenté à Dunkerque. Enfin, C. Prouvoyeur avait

⁴³⁰ Entretien avec NPUr3.

⁴³¹ Sauf de 1998 à 2001, lors de sa présidence au Conseil régional pour éviter le cumul des mandats.

⁴³² Entretien avec NPPo2.

⁴³³ O. Ratouis et M. Segaud, Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement, PUCA, 2000.

fait la proposition de construire un polder de 150 ha pouvant héberger une marina, un parc d'attractions, des logements et un terminal passager pour les liaisons transmanches. Le montage du programme était proposé « clef en main » par Bouygues et Sally Line. Mais c'était sans compter avec sa mésentente avec A. Denvers, alors président de la CUD, la fermeture des Chantiers navals et sa défaite électorale.

Jugé irréaliste, le projet du polder est abandonné au profit de l'aménagement d'un périmètre de 180 ha, dont 50 ha de bassins et canaux, qui correspond à peu de choses près à l'actuel territoire de Neptune. En 1988, le syndicat mixte Dunkerque Neptune est créé. Il rassemble la Ville, la CUD et le port autonome de Dunkerque (PAD). Afin de définir les aménagements à réaliser sur le périmètre, un GIE composé de promoteurs et de groupes bancaires est fondé pour « *définir les produits susceptibles d'être implantés sur le site portuaire en complément de grands équipements publics souhaités.*⁴³⁴ » Quand M. Delebarre est élu en 1989, le dossier n'a pas avancé. Si bien que la convention avec le consortium est résiliée et le syndicat mixte est dépossédé de la maîtrise d'ouvrage de l'opération, mais le maire conserve le nom Neptune. Ainsi, en 1989 Neptune est un vaste projet de requalification de friches industrialo-portuaires péricentrales et le sem Dunkerque-Neptune, une simple instance de réflexion stratégique au même titre que l'AGUR.

⁴³⁴ C. Bachofen, « Un projet partagé ancré dans les réalités locales. Objectifs, structures et acteurs » in *Dunkerque en projet : Neptune en 1989-1999*, S3D, novembre 1999.

II. Neptune : le choix de l'innovation et d'un imaginaire méthodologique

A. Un lancement rapide et audacieux

Il faut, avant de revenir sur les ambitions et l'originalité de Neptune, présenter rapidement les acteurs et les étapes des débuts de l'opération. Le lancement du programme s'est fait en 3 phases : la définition du projet en 1989-90, puis l'élaboration du master-plan entre 1990-1993 et la première tranche de réalisations de 1994 à 1999.

1. La définition du projet – 1989-90.

La définition du projet est confiée à Projenor, une société de développement de droit privé (dirigée par J-P. Baïetto puis C. Masse), déjà en charge du montage d'Euralille pour P. Mauroy. Projenor préconise une stratégie sur le long terme dont serait chargée une structure partenariale permanente, avec une base locale forte, associée à une sem⁴³⁵. Elle propose également de choisir un urbaniste en lançant une consultation internationale fondée sur les réflexions menées par l'AGUR. Aucune sem n'est créée, mais la consultation internationale est lancée en 1990. Le jury est présidé par M. Dauge, délégué interministériel à la Ville, et composé de 3 collègues et une cellule technique. Le premier collègue rassemble des élus de la ville et de la CUD ; le deuxième des « personnalités » tels que le président du PAD, le président de la CCID⁴³⁶, et de hauts fonctionnaires ; et le troisième collègue regroupe des professionnels (essentiellement des architectes).

Comme à Lille 2 ans auparavant, il ne s'agit pas pour les architectes urbanistes de proposer un traditionnel plan masse mais plutôt de présenter une « idée de ville » : *« L'architecte urbaniste à désigner et son équipe [...], en liaison étroite avec Projenor, [...] devront d'abord proposer une ou plusieurs hypothèses de conception d'ensemble du projet urbain ; puis après accord du Syndicat Mixte Neptune, ils devront approfondir l'hypothèse retenue et la traduire en documents d'urbanisme.⁴³⁷ »* C'est finalement Richard Rogers Partnership, l'atelier britannique responsable de l'opération Docklands de Londres, associé à un local, Treiber, qui est retenu. L'équipe a été choisie pour le concept et la méthodologie de son projet : *« son intelligence du site, sa volonté de construire un paysage à la fois urbain et ludique, jouant de l'eau et du minéral, s'inscrivant dans la continuité et la permanence et*

⁴³⁵ Sem : société d'aménagement d'économie mixte.

⁴³⁶ PAD : Port autonome de Dunkerque ; CCID : Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque.

⁴³⁷ Reconquête des docks. Modalités de choix du concepteur d'ensemble du projet, Projenor – Syndicat mixte Neptune, mai 1990.

*tenant compte de la prégnance de l'industrie, [... son ouverture] à un processus de conception et de gestion du projet associant, dès le départ et dans la durée, les différents responsables, " acteurs " du projet.*⁴³⁸ » Mais le choix a été également motivé par la notoriété de ses réalisations et les références internationales que RRP⁴³⁹ propose (Stockholm, Paris, Venise, Londres). Il s'agissait bien de faire venir un "grand" à Dunkerque.

Si bien que dès 1990, on peut identifier pour Neptune un commanditaire, des structures de réflexions stratégiques, un maître d'ouvrage et une équipe d'architectes. Aucune structure propre éponyme n'a cependant été créée. C'est la CUD qui est le commanditaire et le principal financeur de l'opération car elle a compétence en matière d'urbanisme pour l'agglomération de Dunkerque. L'AGUR, Projenor et le syndicat mixte Neptune (au sein duquel est fondé un comité de pilotage) assument une mission de réflexion sur la cohérence et le développement du projet. On peut noter une certaine redondance de ces 3 structures sur laquelle on reviendra en troisième partie. S3D, la Société de Développement du Dunkerquois, une sem opérateur, aménageur et gestionnaire de projet, assure la maîtrise d'ouvrage du programme. Enfin Richard Rogers Partnership et Treiber sont les architectes urbanistes. Il faut ajouter à ce noyau central d'acteurs des partenaires privilégiés sur lesquels on reviendra tels que le Port autonome de Dunkerque et la Chambre de commerce et d'industrie.

2. L'élaboration du Master plan – 1990-93.

L'élaboration d'un Master plan se fait en trois étapes. D'abord l'approfondissement par RRP de son « idée de ville » et la précision des intentions de l'architecte en relation avec les partenaires locaux. Ensuite la réalisation et la validation auprès de la CUD du master-plan : un document synthétisant l'ensemble des opérations publiques, privées et le nouveau système de circulation. Enfin l'ajustement du projet face aux contraintes juridiques foncières.

Le Master plan s'organise autour de quatre points. Le premier concerne l'amélioration de l'accessibilité grâce à la création d'un boulevard extérieur. Cet aménagement doit permettre de diminuer les flux automobiles dans le centre et de relier les terre-pleins portuaires aménagés et le front de Mer. La création de ce boulevard implique la réalisation de 3 nouveaux ponts pour franchir les bassins. Le deuxième point correspond au souci de valorisation de l'espace public en centre ville. La ville reconstruite, les terre-pleins portuaires et le front de Mer sont reliés par des axes ponctués d'une succession de places, de promenades et d'équipements. Le troisième point touche au tissu urbain dont l'échelle et la morphologie suggèrent des implantations souples

⁴³⁸ O. Ratouis et M. Segaud, Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement, PUCA, 2000.

⁴³⁹ RRP : Richard Rogers Partnership.

sur îlot : constructions " pieds dans l'eau " ou sur rue ou en cœur d'îlot. Enfin le quatrième point prévoit de ne pas fixer les projets d'architecture qui viendront, au cas par cas, s'intégrer à une morphologie à la fois urbaine et portuaire. Par exemple, le pourtour des bassins qui constituent le cœur du dispositif est prévu pour être un espace de loisirs, de détente et de promenade : structures tendues, constructions légères, quais aménagés, pontons pour les bateaux de plaisance.

La complexité du projet apparaît avant même sa mise en œuvre : une série de contraintes ont nécessité quelques ajustements. Des Zac doivent être créées afin de pouvoir aménager plus librement le périmètre. Il faut négocier avec le port le tracé et le statut des terrains cédés. Et les implantations commerciales prévues doivent être acceptées par les commerçants du centre ville. Deux Zac sont définies par la CUD sur la zone à réhabiliter. La ZAC des Bassins, la plus au sud et la plus proche du centre ville, couvre 51ha et est créée en 1992. La ZAC du Grand Large, à l'emplacement des anciens chantiers de la Normed, englobe 37 ha et est créée en 1995. Il s'agit de Zac concédées, c'est-à-dire que l'initiative et la maîtrise foncière sont du ressort de la CUD qui peut concéder les droits d'expropriation. Elle a donc la possibilité de partager ou concéder à S3D les risques financiers.

La maîtrise des sols a fait l'objet de négociations entre la CUD et le PAD car une partie importante des friches appartenait au domaine public maritime. Le port a fait ainsi son entrée dans le cercle des partenaires de Neptune. En dépit de la coïncidence des besoins de la ville et des espaces délaissés par le PAD, il a fallu 4 ans pour déclasser ces espaces. En 1993, le périmètre est arrêté, et les terrains cédés par le PAD ont été requalifiés soit en domaine public municipal soit en domaine privé⁴⁴⁰. *« Il y a eu une évolution de la circonscription portuaire qui a permis dans certains cas un déclassement du domaine public en domaine privé. Dans d'autres cas, le domaine est resté public, mais il est passé du domaine public du port à celui de la ville. C'est ce qui a permis de créer la ZAC du Grand Large et la ZAC des bassins. »*⁴⁴¹ Si bien que le périmètre du projet Neptune correspond à peu de choses près aux terrains récupérés par la CUD. Il faut noter que depuis quelques mois, la CUD et le port sont de nouveau en pourparlers pour étendre le périmètre vers l'ouest (elle récupérerait un môle et demi).

Enfin, dernière entrave à la réalisation du projet, les commerçants du centre ville refusent le volet commercial de l'opération. En dépit de la signature en février 1992 d'une Charte de développement commercial (entre la CCID et la CUD), le montage de Projenor est abandonné au profit du contre-projet des commerçants. Bachofen et Picheral voient dans cet épisode une des clés permettant de comprendre le coup de frein que connaît l'opération à la

⁴⁴⁰ Cf. Figure 59.

⁴⁴¹ Entretien avec NPUr6.

fin des années 1990 : « *La question de l'équipement commercial provoquera, par contre, une crise qui va bloquer, pour un temps, le processus et conduira à une réorientation du projet. Sur la base du schéma d'urbanisme commercial validé par la chambre de commerce et d'industrie Projenor propose, dès 1991, un dispositif tripolaire comprenant une grande surface commerciale de 25 000 m² au sud des bassins, à l'extrémité du grand axe prévu par Richard Rogers Partner pour rattacher la ville reconstruite à son port ; un développement en centre-ville (2 000 m² place de la République) et un projet de commerce de bouche de 1 500 m² place du Minck. [...] A la suite d'un appel d'offres, le groupe Balkany s'engage, avec 125 millions de fonds propres, sur le programme commercial avec ouverture prévue en décembre 1994. Les contrats sont signés. L'association des commerçants s'effraie de ces projets et profite des élections consulaires et de la perspective des élections législatives pour proposer le contre-projet d'un équipement commercial plus restreint et plus proche du centre-ville. Projet et contre-projet vont s'opposer pendant six mois. L'équipe opérationnelle valide finalement le contre-projet sous réserve de montages juridiques et financiers, et de pré-commercialisation. Le contrat avec le groupe Balkany est rompu ; celui-ci se retire sans réclamer de dommages et intérêts. Projenor, qui avait placé beaucoup d'énergie dans le projet commercial, se retire également. S'ensuit une perte de confiance des investisseurs dans l'opération.*⁴⁴²»

3. La première tranche de réalisations – 1993-99.

Une fois le Master plan élaboré par Rogers et les obstacles institutionnels, fonciers et politiques dépassés, la première tranche de réalisations est lancée. Dans un premier temps, le secteur public a assuré l'essentiel des investissements. Des équipements universitaires ouvrent leurs portes entre 1991 et 1996, financés par l'Etat le FEDER et les collectivités territoriales. Une nouvelle criée au poisson, une gare maritime et un port de plaisance sont édifiés autour des bassins en 1992-1993 par le PAD, le syndicat mixte Neptune et la ville. La voirie et les espaces publics sont réaménagés entre 1995 et 1999, et les nouveaux ponts sont réalisés⁴⁴³ en 1993 et 1994. Ensuite viennent les programmes de logement -une résidence étudiante, 152 logements et 16 maisons individuelles- réalisés par des promoteurs immobiliers et HLM de 1995 à 1999. Enfin, le programme commercial prend du retard, pour les raisons que l'on vient d'expliquer, mais le Pôle et le Centre Marine sont inaugurés respectivement en 1999 et 2001.

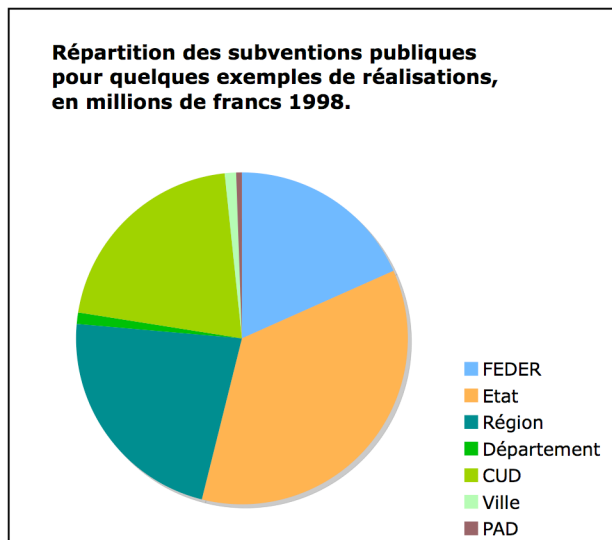
Les aides publiques locales, nationales et européennes ont joué un rôle central dans le financement des équipements publics qui ont permis de lancer l'opération. À la fin des années

⁴⁴² C. Bachofen et J-B. Picheral « Dunkerque-Neptune : la transformation des docks en cœur de ville » in M. Bonnet (dir.) *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 1, Paris, Plan construction et architecture, 1997.

⁴⁴³ Il s'agit du pont de la Citadelle, du pont de l'université et du pont de la Bataille Texel.

1990, si l'on prend quelques exemples parmi les équipements réalisés⁴⁴⁴, le soutien massif des pouvoirs publics apparaît nettement. L'Etat a subventionné ces réalisations à hauteur de 69 millions de francs, et la CUD et la Région ont largement aidé le projet (respectivement 43 et 40 millions de francs). Enfin le FEDER -notamment dans le cadre d'Interreg- constitue également un soutien important du programme avec plus de 35 millions de subventions.

Figure 52 : Répartition des subventions publiques dans le cadre de Neptune.



Ainsi la première décennie de Neptune est marquée par l'ambition de donner une stature internationale au programme en recrutant Richard Rogers. Mais elle correspond aussi à une phase de mise en œuvre compliquée par les négociations nécessaires à la fois avec le port autonome pour le foncier, et avec les commerçants du centre ville relayés par la CCID. De plus, le lancement de l'opération a été rendu possible par le soutien déterminant des partenaires publics de l'Europe à la CUD. Enfin, du point de vue du portage et de la gestion du projet, on peut noter, comme à Lille, la présence d'un élu puissant et volontariste -M. Delebarre-, ainsi que celle d'une signature architecturale internationale -Richard Rogers-. Mais, avec le départ précoce de Projenor, il manque à Neptune un aménageur résolu tel que J-M. Guénod pour Euroméditerranée ou J-P. Baïetto pour Euralille.

Pour saisir les caractéristiques de Neptune, il ne suffit pas d'en fixer la chronologie et d'en identifier les acteurs. On doit également se demander en quoi consiste plus exactement la stratégie de l'opération. Réhabiliter les friches, oui, mais pour fabriquer quelle « espèce d'espace » ? Quelles sont les ambitions du programme ? Et comment apparaissent-elles dans

⁴⁴⁴ Cf. Figure 66.

les axes structurants du projet ? Quel corpus imaginaire, ou pour reprendre O. Ratouis⁴⁴⁵, quel « mythe rationnel » est mobilisé ? En s'interrogeant sur les objectifs et la stratégie de Neptune, deux thèmes privilégiés de la requalification apparaissent : la nécessité de restaurer le rôle central de Dunkerque au sein de son agglomération, et la volonté de faire la preuve d'une méthodologie de l'urbanisme hors du commun.

B. 180 hectares face à la mer pour « renutrir » la ville-centre de la communauté urbaine

Le premier objectif des acteurs du projet est de rendre au centre ville de Dunkerque sa fonction de cœur économique et démographique de l'agglomération. Les documents officiels sont explicites : il s'agit de « hisser le centre-ville à la hauteur d'une agglomération de 210000 habitants⁴⁴⁶ ». Ce recentrage de l'aire urbaine nécessite de combler les vides qui l'entourent en y proposant des commerces, des services et des logements accessibles et attractifs.

1. Un centre en marge de l'aire urbaine

Depuis les années 1960, la ville de Dunkerque a peu à peu perdu sa centralité, ou pour le dire à la manière d'un aménageur de la CUD : « ***Du point de vue du commerce, des activités etc., c'était vraiment un trou de province...***⁴⁴⁷ » La comparaison entre l'évolution de la population de la ville et de celle des 18 communes de l'actuelle CUD fait nettement apparaître la perte d'attractivité de la ville centre au profit des périphéries de l'agglomération. Dunkerque et ses communes environnantes ont une évolution parallèle jusqu'en 1962, date à partir de laquelle la ville perd ou maintient difficilement ses effectifs tandis que la plupart des 17 autres communes connaissent une forte croissance démographique. Entre 1962 et 2004, la population de Dunkerque a diminué de 2%, alors que celle de la communauté de communes a augmenté de plus de 36%.

Cette situation s'explique par l'évolution nationale des modes de vie depuis les années 1970: éloignement des centres villes pour gagner de l'espace et un extérieur, dans un contexte de motorisation croissante des ménages. Elle s'explique également par la localisation de

⁴⁴⁵ O. Ratouis entend par là le récit, tenu par les acteurs du projet, qui « s'organise autour de points forts qui instituent autant de possible : unité, équité, centralité, développement durable... Ces notions sont au fondement d'une croyance supposée partagée par tous, qui unit les acteurs dans une projection dans l'avenir » in Ratouis O. et Segaud M., *Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement*, Dunkerque, Institut des mers du Nord, 2000.

⁴⁴⁶ *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, AGUR, décembre 2001.

⁴⁴⁷ Entretien avec NPUr4.

grands complexes industriels et portuaires en périphérie de Dunkerque qui ont drainé une importante population d'ouvriers et d'employés. Mais la situation s'explique enfin par certains aspects répulsifs du centre ville tels que l'architecture monotone de la Reconstruction, la proximité des friches industrialo-portuaires, et une offre commerciale restreinte et vieillotte concurrencée par les nouveaux centres commerciaux périurbains. Un cadre de la CCID raconte : *« Nous avons décidé de faire un bilan sur l'état du commerce dans l'agglomération sachant qu'il y avait pas mal de projets d'hypermarchés qui se baladaient un peu partout. Dans cette étude nous avons fait le cahier des charges et les consultations. Cette étude a mis en évidence l'extrême faiblesse du centre ville de Dunkerque. La taille du commerce correspondait à ce qu'on voyait en moyenne dans une ville de 40 000 habitants. Cette étude a mis en évidence des dysfonctionnements commerciaux. »*⁴⁴⁸

Si bien que l'idée d'empêcher le centre ville de continuer à se « *dénutrir* »⁴⁴⁹, de « *renforcer la centralité d'agglomération* »⁴⁵⁰ est au cœur du dispositif : pour le directeur de l'AGUR, « *Neptune, c'est la réalisation d'une centralité d'agglomération unique autour des bassins* »⁴⁵¹. Cette volonté de rendre à nouveau attractif le centre ville a été une manière de donner du sens à la requalification des friches industrialo-portuaires. Mais comment rendre sa centralité à Dunkerque ?

2. Recréer de l'attractivité : commerce, logements, loisirs, formation et accessibilité.

Cinq arguments ont été développés pour attirer à nouveau dans le centre les habitants de l'agglomération de Dunkerque : une offre commerciale intensifiée et renouvelée, des pôles de loisirs allant du cinéma au port de plaisance en passant par les musées, un site universitaire en plein centre ville, des logements présentant une vaste gamme de prix, de surface et de statut, enfin une meilleure accessibilité. Sans détailler l'ensemble du programme, il faut revenir rapidement sur ces 5 axes de développement car ils permettent d'identifier des thèmes secondaires de la requalification comme le rapport à la mer, la mise en tourisme de la ville et les ambitions sociales et culturelles du projet.

⁴⁴⁸ Entretien avec NPUr2.

⁴⁴⁹ L'expression est de NPPo1.

⁴⁵⁰ Entretiens avec C. Masse, NPUr2, et NPUr3.

⁴⁵¹ Entretien avec NPUr7.



Figure 53 : Carte des principaux sites en requalification dans le cadre de Neptune.
 Source : AGUR Infographie-CUD.

La réconciliation de la ville et la mer

Le rapport à la mer et aux activités maritimes s'impose d'abord avec le nécessaire franchissement des différents bassins récupérés par la ville. Pour valoriser ces nouveaux espaces, leur accessibilité doit être bonne : ils ne doivent plus fonctionner comme des obstacles mais comme des lieux intégrés au tissu du centre ville. La construction des 3 ponts, l'aménagement des quais ainsi que le remodelage de la circulation doit permettre d'établir des continuités là où les fonctions industrialo-portuaires avaient scindé la ville (notamment dans son organisation est-ouest). La volonté de retrouver la mer apparaît aussi dans la question des loisirs : le front de mer a été une ressource pour l'industrie, il est aujourd'hui une ressource

nouvelle de la ville. Les équipements maritimes prévus tels que la requalification de la Criée au poisson, la création d'un port de plaisance ou encore d'un centre régional d'entraînement à la voile, sont autant de pas vers une réconciliation de la ville et de l'eau. Et les noms choisis pour les deux nouveaux pôles commerciaux, le Centre Marine et le Pôle Marine, témoignent de ce souci de restaurer les liens entre la ville et la mer. Enfin, cette préoccupation a été réaffirmée par l'AGUR dans le document de bilan et de prospective consacré à la première phase de Neptune⁴⁵². S'appuyer sur l'identité maritime permettrait de donner du sens au projet urbain : *« Poursuivre et amplifier l'action engagée en plaçant le projet Neptune sous la symbolique de « l'accès retrouvé à la mer » serait susceptible de donner une raison d'être à ce territoire d'interface, et de fédérer l'ensemble de la population sur une finalité de projet : soit parce que cette identité maritime fait partie, pour certains, de l'histoire filiale et qu'elle signifie de renouer avec elle ; soit parce qu'elle est porteuse d'images, créatrice de qualité urbaine, de valeur foncière et donc de consensus pour d'autres. »* Outre sa clarté, cet extrait présente l'intérêt de faire nettement apparaître le souci que partage les acteurs de l'image, de la « symbolique » de la ville.

La mise en tourisme de Dunkerque

Cette thématique du rapport entre la ville et la mer se retrouvent dans la volonté de mettre en tourisme l'ancienne capitale française de l'industrie. Favoriser à Dunkerque le développement touristique autour des activités nautiques et balnéaires est une ambition sérieuse et inspirée par la proximité des stations balnéaires belges. Pour le responsable de Neptune à la CUD, le caractère septentrional de la ville est une vue de l'esprit des Français : *« Ca reste difficile quand on parle de tourisme à Paris. Mais on n'a aucun problème pour convaincre un Belge, un Anglais ou un Néerlandais. Il y a de la demande sur Dunkerque. (...) Allez à Knokke-le-Zout, vous allez voir ce que c'est que la St-Tropez du nord : des Ferrari, des Mercedes, il n'y a que ça. Et Knokke-le-Zout est plus au nord que Dunkerque. Il y a des Belges, des Néerlandais, des Allemands, etc. Et c'est à 150 km d'ici, il n'y a aucun problème, ça fonctionne tout seul. (...) Il y a un contraste entre l'image que les Français se font de Dunkerque et l'image qu'on a de la ville en Europe. Pour la France, Dunkerque est au froid, c'est tout au nord de l'hexagone, c'est le pôle nord. Alors que pour l'Europe du Nord Dunkerque se situe au sud, dans le prolongement de la très chic côte balnéaire belge.⁴⁵³ »*

⁴⁵² De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise, AGUR, décembre 2001.

⁴⁵³ Entretiens NPUr3.

D'où la volonté d'intégrer à Neptune un volet loisirs et tourisme et de profiter de l'opération pour relier le centre ville au quartier de Malo-les-Bains⁴⁵⁴ dont l'ambiance est balnéaire. La figure 53 (*supra*) fait bien apparaître cet axe qui partirait de la Chaussée des Darses, traverserait les bassins et le chenal pour déboucher à Malo. Les ponts de l'Université (entre la Chaussée des Darses et la Citadelle) et de la Bataille du Texel (entre la Citadelle et le quartier du Grand Large) permettent d'ores et déjà de mettre en communication l'ouest de la ville avec Malo, et plus particulièrement de constituer un axe médian au périmètre de Neptune. En outre, les infrastructures de tourisme nautique ont été créées ou renforcées. Le port de plaisance de Dunkerque compte actuellement plus d'un millier d'anneaux, dont plus de 600 implantés dans des bassins cédés par le PAD dans le cadre de l'opération (bassins du Grand Large, de la Marine et du Commerce). Autres réalisations allant dans ce sens : le centre régional de voile, le musée portuaire, l'obtention du label « station voile »⁴⁵⁵, mais aussi deux galeries commerciales –les Pôle et Centre Marine- et un centre de loisirs prévu sur la ZAC du Grand large proposant une patinoire, un bowling et une discothèque.

Des ambitions sociales et culturelles

Mais les aménageurs de Neptune n'entendent pas seulement redorer le blason touristique de Dunkerque, ils ont aussi des ambitions sociales et culturelles. Le volet culturel correspond d'une part à la création ou l'implantation de musées, et d'autre part à l'installation d'établissements universitaires. Les musées ont été intégrés à la requalification : le musée portuaire occupe une ancienne manufacture de tabac et ses bateaux sont à quai dans le bassin de la Marine, le FRAC doit venir s'installer dans un ancien bâtiment des Chantiers Navals. Une représentante du FRAC souligne la bonne qualité de l'offre muséale : *« On peut considérer que pour une ville de cette taille avoir un musée d'art contemporain, c'est déjà un signe. Et puis il y a le Bateau Feu qui est une scène nationale, ou du moins qui est une scène active en matière de théâtre, il y a un musée des Beaux Arts, un musée portuaire, donc c'est vraiment une ville qui a déjà une organisation et des structures culturelles qui dénotent une volonté politique forte en matière de culture. C'est un constat par rapport à la taille de la ville. Le musée d'art contemporain a connu des péripéties du fait des travaux nécessaires dans le bâtiment, mais il a été rouvert l'année dernière. Et puis, Delebarre a été président de notre FRAC. Et je me souviens de Michel Delebarre passant*

⁴⁵⁴ Malo-les-Bains se trouve au nord-est du centre ville de Dunkerque, au-delà du canal exutoire. La ville s'étire le long de la plage des Dunes de Flandres, et présente encore des façades Belle-Époque. Malo-les-Bains a été rattaché à la commune de Dunkerque en 1970.

⁴⁵⁵ Le label « station voile » garantit la qualité du plan d'eau et de ses abords.

à la télé chez Pivot, à Apostrophe, dans les années 1980. Et il avait des œuvres du FRAC dans son dos. J'habitais alors une autre région et ça m'avait frappé. Quel politique allait sur un plateau de télé national avec des œuvres du FRAC?⁴⁵⁶ » Il est intéressant de noter à Dunkerque le même désir qu'à Lille de valoriser l'art contemporain. Mais il s'agit ici davantage d'arts visuels, d'espaces d'exposition, que d'évènementiel qui constitue une politique certes plus médiatique mais également plus coûteuse.

Quant à l'installation d'un pôle universitaire sur la Citadelle, elle répond à la fois aux préoccupations culturelles et sociales. Culturelles car l'université de la Côte d'Opale introduit sur le territoire un pôle de recherche qui atténue le « complexe lillois ». Sociales car elle répond à un besoin local de formation supérieure qu'explique un élu municipal : « On est parti du constat que beaucoup de jeunes femmes n'avaient pas accès à l'université parce que ça voulait dire aller à Lille. Dans les familles ouvrières c'était souvent : 1) c'est trop cher et 2) on va pas envoyer nos filles seules là-bas... C'était un frein puissant. Donc l'université c'était pour dire « on est capable d'offrir des formations sur notre propre territoire. » C'était dire « formons demain des énergies, des capacités dont une aura besoin pour notre propre territoire. » Et puis l'élévation intellectuelle de chacun d'entre nous c'est l'élévation de toute la société⁴⁵⁷ ».

Enfin, la dimension sociale du renforcement du centre ville apparaît avec le souci de construire des logements dont près de 40% sont des logements sociaux que rien ne doit distinguer du locatif ou de la propriété privée. Afin de maintenir les mêmes coûts de production, la CUD vend moins chers les terrains destinés à accueillir de l'habitat social. L'opération lilloise n'insiste guère sur cette dimension du projet. Et on peut noter qu'en dépit de l'abondant discours sur la mixité sociale tenu à Euroméditerranée (bien plus qu'à Dunkerque), la part prévue des logements sociaux y est de 10 points inférieurs.

Ainsi le renforcement de la centralité de Dunkerque au sein de son agglomération et la réconciliation de la ville avec la mer sont des axes stratégiques du projet. Mais il reste un aspect que l'on ne peut négliger : la dimension méthodologique de l'opération. Les aménageurs de Neptune accordent au moins autant d'importance à ce qui est réalisé qu'à la manière de le faire. L'originalité de la méthode est un élément à part entière de l'image et de la stratégie du projet.

⁴⁵⁶ Entretien avec NPCu1.

⁴⁵⁷ Entretien avec NPPo2.

C. L'originalité de la méthode comme idéologie de projet : dispositifs originaux et architecture incrémentale.

Alors que dans le cadre d'Euralille et Euroméditerranée, les acteurs construisent une image fondée sur les caractéristiques -plus ou moins originales et pertinentes- du territoire réhabilité, Neptune utilise comme fer de lance l'originalité de ses partis pris méthodologiques. Deux aspects principaux sont mis en avant : un système de workshop et une approche incrémentale du projet architectural.

1. Le dispositif de workshop

On l'a vu, l'opération Neptune mobilise un nombre considérable d'acteurs institutionnels dont les principaux sont l'Etat, les collectivités territoriales, le PAD, et la CCID (mais il faut aussi compter avec la DRAC, le rectorat, l'AGUR...). S'ajoutent à eux les maîtres d'ouvrage ponctuels que sont la sem S3D et le syndicat mixte Neptune-Dunkerque. Enfin, ces acteurs publics ou parapublics travaillent avec des partenaires privés : promoteurs immobiliers (habitat ou commerce) et maîtres d'œuvres. L'originalité du jeu d'acteurs réside dans le travail de groupe, un peu comme à Lille, en *workshop*, permettant d'améliorer les partenariats public/privé.

À la différence de ce que J-P. Baïetto a institué à Euralille, le système de workshop correspond pour Neptune à une réunion mensuelle rassemblant l'ensemble des acteurs du projet la plupart du temps à Dunkerque ou à Londres au cabinet Rogers pour des séances exceptionnelles. Il ne s'agissait pas d'un ensemble de conseils d'experts composés de personnalités extérieures au projet tel qu'à Lille, mais d'un espace de débat et de négociation pour et par les acteurs directement impliqués dans Neptune. D'une certaine manière, le workshop a joué le rôle d'une structure de gestion de l'opération, ailleurs constituée par la sem Euralille ou l'EPAEM. Même si « *ce sont des discussions d'urbanisme fondamentale plutôt que des données précises car la Ville garde ses prérogatives sur les prescriptions exactes* ⁴⁵⁸ », l'assiduité au workshop est imposée aux acteurs publics, privés et aux maîtres d'œuvre afin que chacun acquiert une « *philosophie* », une « *culture* » communes.

Le workshop est fondé sur un système de contrats croisés permettant d'assurer une adhésion au projet dans la durée et d'en formaliser la participation. P. Perrot, directeur de S3D, y voit un moyen de « *maintenir l'intérêt et les obligations des acteurs* ⁴⁵⁹ ». S3D, la sem de maîtrise d'ouvrage déléguée, a des traités de concession avec la CUD, elle passe des

⁴⁵⁸ In AGUR, *Neptune. 10 ans : projets et perspectives*, actes du séminaire « Dunkerque » du 3 décembre 1999.

⁴⁵⁹ Idem.

contrats avec l'AGUR, Richard Rogers et l'Atelier de l'Ile qui ont une mission de suivi de l'opération. Enfin, elle passe des contrats de maîtrise d'œuvre avec les services techniques de la CUD et de la Ville. De plus, l'AGUR a des missions d'ordre général avec les collectivités territoriales. Le noyau du workshop est ainsi rendu solidaire par cette complexité contractuelle. Il l'est également car ces séances ont permis de tisser des liens interpersonnels entre les différents participants au workshop, quand ceux-ci n'étaient pas déjà de vieilles connaissances. En effet, des relations politiques et syndicales fortes existaient souvent déjà entre les acteurs : le nouveau secrétaire général de la mairie est l'ancien directeur de l'agence d'urbanisme, le vice-président de la communauté urbaine chargé des finances, un syndicaliste adjoint d'une commune périphérique, etc.

C. Bachofen et J-B. Picheral font une analyse éclairante du cas Neptune. Ils voient dans cette opération le « *prototype d'une nouvelle génération de projets urbains caractérisés par une organisation non hiérarchisée, mais négociée de la conception et de la gestion que l'on désigne sous le terme de " projet partagé "*⁴⁶⁰ ». Le système de workshop suggère selon eux une volonté pédagogique : il s'agit de faire émerger une « *idée de ville* », une « *culture urbaine commune* », de former les différents partenaires du projet à projeter leurs intérêts propres dans un avenir commun. Ils rapprochent ce type de conduite de projet de la culture d'entreprise : l'organisation de workshop et l'obligation d'y assister visent à créer une adhésion assez proche de celle du projet d'entreprise. Sans aller jusqu'à cette comparaison, ce dispositif, et la publicité dont il a fait l'objet, ont donné à l'opération Neptune une précieuse image de modernité méthodologique. En dépit de ce souci pédagogique, la dichotomie conception/réalisation doublée de celle public/privé, n'a pas été remise en cause. Les investisseurs et les maîtres d'œuvres sont tenus d'assister au workshop mais ils ne sont pas associés au processus de conception confié aux collectivités territoriales, à l'AGUR et à Richard Rogers. Et l'idée que le secteur public est le seul garant de l'intérêt général n'est pas non plus mise en doute. Enfin, le workshop a été critiqué pour la limitation des sujets abordés et celle du statut des participants : « *la consultation d'autres compétences tels que le social, la culture ou le tourisme aurait enrichi les débats ; d'autres profils tels que porteurs de projet ou associations auraient posé d'autres conditions au développement du projet.*⁴⁶¹ » Mais quel qu'ait été le bilan de ce dispositif, il a offert une connotation de modernité au projet.

⁴⁶⁰ C. Bachofen et J-B. Picheral « Dunkerque-Neptune : la transformation des docks en cœur de ville » in M. Bonnet (dir.) *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 1, Paris, Plan construction et architecture, 1997.

⁴⁶¹ *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, AGUR, décembre 2001.

2. L'architecture incrémentale de R. Rogers.

Les modalités du concours permettant de choisir l'architecte urbaniste de Neptune ont préparé le terrain à l'urbanisme incrémental que Rogers développe pour le projet. En effet, il n'est pas demandé de dessiner l'opération Neptune mais de concevoir une extension du centre ville. Contrairement à la programmation qui a lieu à Euralille et Euroméditerranée qui mobilise force maquettes et arrive après une première phase de conceptions des opérations, le master plan proposé par Rogers n'a pas vocation à être réalisé mais plutôt à servir de support à l'élaboration du projet. C'est, d'après M. Delebarre, « *un transfert d'imagination* » qui est tout l'inverse du plan masse rigide dessiné par Koolhaas fondé sur la rupture architecturale. Mike Davies (de RRP) voit dans Neptune le moyen de valoriser les « *vistas maritimes* » de la ville, un outil pour la « *skylinisation* ». Il insiste sur l'importance « *d'amener le port vers la ville et la ville vers le port* » et donc de conserver l'encerclement des bassins par la ville. Il propose également une stratégie du tissage afin de « *relier Malo et le quartier de la gare, de créer un grand endroit plutôt que trois-quatre petits endroits autour d'un terrain vague* ⁴⁶² ». Ce tissage, il le fonde sur l'insertion de noyaux que sont les places publiques et de liaisons que sont les ponts. Le master plan correspond donc davantage à une « certaine vision » de Dunkerque qu'à un projet d'architecture détaillé.

Mais, il permet dans un premier temps de donner une certaine visibilité à Neptune, ainsi qu'une certaine crédibilité : « *il mobilise les énergies de partenaires échaudés par les projets antérieurs : la mise en valeur de l'eau, les formes douces, le respect des préexistences créent un consensus autour d'un dessin qui, tout à la fois, " fait rêver " et semble réaliste* ⁴⁶³ ». La proposition de Rogers, même validée par les autorités locales, n'a aucun effet juridique : la création des 2 ZAC n'est qu'une traduction réglementaire *a posteriori* de ses orientations. Le master plan ne prévoit pas précisément les différents programmes de Neptune, il constitue davantage un « *document d'appel auprès des investisseurs qui visualisent ainsi le contexte dans lequel peuvent s'inscrire les opérations qu'ils envisagent d'entreprendre.* ⁴⁶⁴ »

Une fois le master plan réalisé, les différents programmes de l'opération sont définis au fur et à mesure. L'idée étant que chaque réalisation fait l'objet d'un bilan permettant de déterminer et de corriger les suivantes. Si le travail de RRP n'a jamais été critiqué, le célèbre architecte londonien ne participe pas à la seconde phase de l'opération, et d'aucun n'ont pas

⁴⁶² AGUR, *Neptune. 10 ans : projets et perspectives*, actes du séminaire « Dunkerque » du 3 décembre 1999.

⁴⁶³ C. Bachofen et J-B. Picheral « Dunkerque-Neptune : la transformation des docks en cœur de ville » in M. Bonnet (dir.) *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 1, Paris, Plan construction et architecture, 1997.

⁴⁶⁴ Idem.

manqué de marquer les réserves qu'ils avaient à propos du projet. Ces réserves touchent à la double ambition d'intégrer à la fois l'ancien port à la ville et la ville au port. P. Nouveau (AGUR) explique⁴⁶⁵ : « *Il y a sur cette opération 2 souhaits contradictoires. D'une part l'envie de créer l'ambiance douce et conviviale que l'on attend d'un centre-ville, avec des formes plus vernaculaires que celles qui ont été choisies ces dernières années. Et d'autre part, le souhait tout aussi légitime de respecter l'identité et la nature des lieux. Une zone portuaire est un endroit magique mais rude et venteux. Il serait antinomique de faire un quartier « cosy ». Il y a un équilibre à trouver.*⁴⁶⁶ » Et ces réserves portent sur le manque de cohérence architecturale dont certains, comme A. Masbouni, pensent qu'il « *faut accepter cette forme d'hétérogénéité qui assume toutes les identités du lieu, à la fois port et friche, témoin de la période de la Reconstruction tout en gardant des traces pittoresques qui sont pour les habitants la mémoire des lieux.*⁴⁶⁷ »

3. Reconstruire la chaîne du projet : du concept au locataire

L'interruption du workshop et le départ de Rogers en 1999 n'ont pas totalement supprimé ces préoccupations d'approche intégrée du jeu d'acteurs. La volonté d'innovation méthodologique a été conservée dans la deuxième phase et reste un argument fort de l'opération. Le jeu d'acteurs est organisé de manière à limiter la segmentation entre les différentes phases du projet et les différents métiers à l'œuvre. L'idée est de faire s'investir l'ensemble des partenaires dans l'ensemble des étapes du programme afin d'éviter une perte de temps et de cohérence. C'est ce qu'explique très bien Charles Masse : « *Quand je veux faire un développement, je fais faire à la collectivité une étude préalable. Une étude d'un urbaniste. Là arrive un aménageur qui dit « plus con que ça tu meurs, ça fonctionne pas. Il connaît rien à l'aménagement. » En plus, il a raison. Donc il refait tout. L'aménageur soumet ça à un promoteur qui dit « ces incapables de l'aménagement », en plus il a raison. Et il refait tout. [...] Et puis le promoteur il prend, il décide de tout changer sauf ce qu'il ne peut pas changer et c'est une contrainte supplémentaire. Et puis le promoteur, il essaie de le vendre à un investisseur qui aurait préféré un produit différent. [...] Aujourd'hui on est toujours dans le conflit entre architectes d'opération et architectes d'objet, architectes d'ensemble et architecte d'immeubles. [...] Si on veut rétablir l'acte de construire de la conception jusqu'à l'utilisateur final (pas seulement le propriétaire,) et bien il*

⁴⁶⁵ Président de l'AGUR et adjoint au maire.

⁴⁶⁶ M. Allaman, « Dunkerque-Neptune : arrêt sur image » in *Diagonal*, n°142, mars-avril 2000.

⁴⁶⁷ Idem.

faut bien arriver à unir la totalité de la chaîne pour garantir qu'entre ce qu'on a programmé au début et ce qu'on a à la fin, il y a une continuité. ⁴⁶⁸»

Cette posture méthodologique, qu'un aménageur de la CUD qualifie de « *méthode de partenariat public-privé non néolibéral* ⁴⁶⁹», se traduit par trois principes. Le premier est le choix d'un groupement de promoteurs regroupant des publics ou semi-publics (par exemple les sociétés de HLM) et des privés. La consultation se fait sur la base de la qualité du projet, du coût de la charge foncière et du coût de construction. Les coûts détaillés de production sont fixés à ce moment-là et ne doivent pas varier : la seule variable d'ajustement est la charge foncière. J-B. Picheral cite l'exemple d'un programme pour lequel les coûts du concours d'architecte avaient été sous-estimés. L'augmentation du prix du concours a donc été dégrevée de la charge foncière fixée par la CUD et la ville. Ce dispositif évite aux architectes de subir des pressions des promoteurs et de rogner sur tels ou tels aspects du projet choisi. Le deuxième principe est l'obligation pour le groupement choisi d'un concours d'architecture fondé sur les engagements pris lors de la consultation. Enfin, le dernier principe est un principe de décloisonnement : des séances de débats qui rassemblent tous les acteurs du projet sont organisées à chaque étape. Pour un aménageur, « *on change complètement de la méthode classique où l'on part de l'urbanisme pour arriver à l'architecture. Là, on a un système interactif, lié à la situation réelle du marché, avec le contrôle et la transparence exigés par le public.* ⁴⁷⁰»

La complexité et le caractère volontairement innovant de ces dispositifs place la réflexion méthodologique au cœur de l'opération. Si bien qu'il n'est pas étonnant que des aménageurs, des architectes aussi bien que des journalistes reconnaissent que, pour pour le moment en tous cas, Neptune est davantage un concept méthodologique qu'un concept architectural ou urbain⁴⁷¹. A cette originalité de l'organisation du jeu d'acteurs s'ajoute celle plus proprement urbanistique du projet de Richard Rogers.

⁴⁶⁸ Entretien avec C. Masse.

⁴⁶⁹ Entretien avec NPUr4.

⁴⁷⁰ Idem..

⁴⁷¹- NPUr7 : « Pour Neptune : innovant avec un projet qui montre l'originalité, qu'on est dans un nouveau quartier. D'où les concepts de développement durable, de nouvelle gestion urbaine, de nouvelles procédures (il n'y a pas de ZAC en cours, par exemple). »

-NPUr5 : « Que ce soit les gens qui soient en charge de la prospective urbaine comme l'agence d'urbanisme, ou de la gestion urbaine comme la communauté urbaine ou les services de la ville, ou que ce soit les aménageurs en charge de l'opérationnel, tout le monde était astreint à cette méthodologie d'atelier. Je crois que c'est surtout ça qui fait la spécificité de Neptune. »

- EMMé1 : « Neptune est une démarche, une démarche très technocratique. Et ça a effectivement eu beaucoup d'impact chez les urbanistes travaillant sur ce genre de projet-là. Il y a eu des méthodes liées à cette opération, avec l'organisation de workshop, donc ça, ça a beaucoup imprégné les milieux très spécifiques qui travaillent dans l'urbanisme et l'aménagement. »

Ainsi la première phase de Neptune, entre 1989 et 1999, a correspondu aux étapes de la conception et des réalisations surtout financées par le secteur public. Le projet repose sur un jeu d'acteurs relativement complexe et des dispositifs innovants -le *workshop*, le projet « du concept à l'occupant », l'urbanisme incrémental de RRP-, mais il n'y a pas de structure chapotant sa gestion. D'un point de vue stratégique, les grands axes sont la réconciliation de la mer et d'un centre ville renforcé, et le montage technique du programme. Compte tenu de l'approfondissement de la réflexion sur ce dernier point, rien d'étonnant à ce que l'image de Neptune soit largement méthodologique. En 1999, le bilan intermédiaire de l'opération dressé par l'AGUR fait état du fait que « *Neptune est d'abord une démarche* », et explique que « *dès son démarrage, Neptune fait l'objet d'un discours institutionnel et politique fort. Cette démarche a rapidement trouvé écho à l'extérieur et dans les milieux professionnels, séduits par la signature prestigieuse de R. Rogers et M. Davies.* ⁴⁷²» Le responsable de Neptune à la CUD confirme l'importance de caractéristique de Neptune : « *l'image extérieure de Dunkerque a fortement évoluée et est encore en évolution. C'est une image liée à la compétence, à notre travail sur le développement durable, à nos méthodes de travail.* ⁴⁷³» Le fait que l'image du projet soit surtout méthodologique est tout à fait original dans notre corpus. Ni à Marseille ni à Lille, cette dimension du projet n'a pas (à Euroméditerranée) ou peu (Euralille) été utilisé pour alimenter l'image des opérations.

Mais à part cette valorisation de l'organisation du jeu d'acteurs, qu'en est-il de l'image de Neptune et de sa progression ? Comment expliquer que l'opération se soit pratiquement arrêtée entre 1999 et 2004 ? Sur quelles bases s'est amorcée la deuxième phase du projet ?

⁴⁷² De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise, AGUR, décembre 2001.

⁴⁷³ Entretien avec NPUr3.

III. La fin de Neptune? Bilan et renouveau.

En 1999, le projet Neptune est quasiment à l'arrêt. Après une première tranche de réalisations relativement concluantes, les avis sont mitigés et l'opération bloquée : « *Neptune : le plan était presque parfait* » (d'Architectures, 1995) ou encore « *Dunkerque : le projet était presque parfait* » (Diagonal, 2002), « *le concept, usé, est à redéfinir* » (AGUR).

Quel a été le bilan de la première phase ? Pourquoi a-t-on changé de stratégie ? Comment s'est fait le passage de Neptune 1 à Neptune 2 ? Est-ce comme à Marseille parce que le discours des aménageurs ne convenait pas aux pouvoirs locaux ? Est-ce comme à Lille parce que la première phase a connu un franc succès et que l'ensemble des acteurs se sont trouvés renouvelés ? Encore une fois, le cas de Dunkerque présente des spécificités liées à l'organisation du jeu d'acteur et aux axes stratégiques du projet. On les analysera en revenant sur les résultats fragiles de la première phase, puis en les expliquant par le jeu d'acteurs embrouillés du projet et par la stratégie a-territoriale qui a été choisie. Et on finira par s'intéresser à l'étape suivante : le lancement de la deuxième phase du projet fondé sur le développement durable.

A. Une première phase aux résultats fragiles...

Les résultats de la première phase de Neptune sont indéniables : infrastructures, université, espaces publics, logements, centres commerciaux etc. Cependant, ils restent fragiles et l'enquête d'opinion menée auprès des Dunkerquois en 2000 révèle la méconnaissance locale de l'opération.

1. Des réalisations ponctuelles, un succès économique relatif

La première tranche de Neptune a permis le réaménagement de la zone des bassins la plus proche du centre ville. Ce réaménagement a comporté d'une part un vaste volet infrastructures, espaces et bâtiments publics, d'autre part un volet logements sur le quai des Hollandais, enfin un volet commercial.

Le remodelage des espaces publics et l'intégration des bassins au tissu du centre ville a été une réussite tant fonctionnelle qu'esthétique. La circulation entre l'est et l'ouest (entre le centre ville et la ZAC des Bassins) de Dunkerque comme celle entre le nord et le sud (entre la gare et le quai des Hollandais) sont satisfaisantes. Les ponts permettent le franchissement des

bassins mais la qualité de leur architecture en fait aussi un symbole de la requalification⁴⁷⁴. De même, le passage qui fait communiquer le Centre et le Pôle Marine, l'axe marine, a été mis en valeur par l'installation de colonnes de granit jumelles qui rythme la promenade qui passe au milieu du parc. Ces sculptures de R. Nonas matérialisent la liaison entre les deux centres commerciaux, mais également entre le centre ville et la zone des bassins.

Le volet habitat concernait à la fois des maisons individuelles et des logements en accession. L'ensemble a connu une bonne commercialisation, mais seules 16 maisons ont été construites et 250 appartements livrés en près de 10 ans. Il faut ajouter à cela une résidence étudiante d'une centaine de chambres pour une université qui accueille plus de 4000 étudiants. La modestie de ces programmes nous incitent donc à relativiser leur succès.

Enfin le lancement des deux centres commerciaux ne s'est pas fait sans mal. Le Centre Marine est une galerie commerçante abritée par une halle vitrée, implantée sur l'ancienne place Bollaert, en bordure immédiate de centre ville. Il héberge 7500 m² de boutiques de vêtements et une grande surface : il a été inauguré en mars 2001. Le Pôle Marine occupe lui une friche portuaire abandonnée depuis longtemps, le terre-plein Ziegler. Beaucoup plus grand (20 000m²), il a l'allure et l'organisation d'un centre commercial de périphérie. Le bâtiment est plus ordinaire, sur deux niveaux, il est entouré d'un vaste parking et propose à la fois des espaces de loisirs (cinéma, restauration) et des commerces. Il donne sur le bassin de l'arrière-port. Son implantation un peu à l'écart du centre ville a permis une réalisation plus aisée et donc plus rapide : il a ouvert en 1999. La plupart des locaux des deux centres commerciaux est occupée, et leur fréquentation est satisfaisante.

Cependant, le Pôle Marine a connu de sérieux déboires à ses débuts, et l'attractivité du centre de Dunkerque n'a pas atteint le niveau souhaité. Après le retrait du groupe Balkany et le désengagement consécutif de Projenor, le Pôle Marine a continué à poser problème. L'exploitant de salles de cinéma AMC avait prévu d'ouvrir 20 salles au Pôle Marine. Mais pour que cela soit rentable, il faut 1 million d'entrées, or il n'a jamais réussi à faire plus de 700 000 entrées. Il a donc dû renoncer à n'exploiter que 14 salles dont 2 sous-louées à la ville qui en a fait un cinéma d'art et d'essai et un club de Jazz. Il y a donc 6 salles inexploitées au Pôle Marine parce que le programme était surdimensionné. Aux revers d'AMC se sont ajoutées d'autres échecs : la fermeture du magasin Connection commerciaux et du restaurant Léon de Bruxelles. Si la fermeture du restaurant est liée aux difficultés de la chaîne, celle de Connection est clairement due à un mauvais choix d'enseigne. Un cadre de la CCID

⁴⁷⁴ Cf. Figure 60.

l'explique : « *Darty était candidat pour venir dans le pôle Marine, mais il a été écarté au profit d'un local, le magasin Connexion. Mais il a pas présenté l'offre commerciale qu'il aurait fallu. Il y a un magasin Virgin, donc quand vous êtes à côté d'un Virgin l'intérêt c'était d'offrir un peu la même offre que la Fnac : culturel et disques, mais aussi de la Hi-fi et des ordinateurs. Nous on voulait que la boutique en face joue surtout la carte de ce que l'on appelle les « produits bruns » par rapport aux « produits blancs ». Malheureusement, il a surtout misé sur les aspirateurs, l'électroménager etc. Mais les gens qui allaient au pôle Marine, ils n'y allaient pas pour acheter une ampoule ou un aspirateur ! Donc la synergie a mal marché et il a fermé.*⁴⁷⁵ » Ces infrastructures devaient permettre de renforcer l'attractivité commerciale du centre ville. Cela a fonctionné en partie puisque l'ouverture du Pôle et du Centre Marine a amené au centre ville un chiffre d'affaire supplémentaire de 43 millions d'euros. Le chiffre d'affaire du centre ville a augmenté de 45% sans que cela n'entraîne de friches commerciales dans les rues commerçantes traditionnelles, ni de réduction du nombre d'employés. Mais la part des dépenses des Dunkerquois dans le centre ville ne s'élève encore qu'à 15% ce qui est jugé insuffisant. Les acteurs du projet voudraient au moins la porter à 20%. Enfin, pour de nombreux acteurs : « *le projet de développement commercial et de loisir a focalisé les forces au détriment des questions d'emploi et du développement économique.*⁴⁷⁶ »

Le bilan de la première tranche de Neptune est donc davantage comparable aux incertitudes marseillaises qu'au succès des réalisations d'Euralille. À la fragilité de ces résultats économiques s'ajoute le constat d'une image trop confuse.

2. Neptune l'inconnue

L'évaluation de l'opération faite par l'AGUR en 2000 fait état à la fois d'un déficit d'image et de la nécessité de « refonder » le projet.

Le déficit d'image de Neptune concernait au début des années 2000 la population locale et les acteurs locaux. Les Dunkerquois ont alors une image très floue de l'opération : ils n'ont en tête ni le périmètre, ni les objectifs, ni les différents éléments du programme. Pour le directeur de l'AGUR, le message faisant de Neptune un signe de dynamisme et de renouveau pour la ville est passé, mais il n'est pas allé avec une identification du projet. D'après lui : « *le plus gros message politique est là : on se redonne une ambition, « redonnons une*

⁴⁷⁵ Entretien avec NPUr2.

⁴⁷⁶ *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, AGUR, décembre 2001.

ambition à Dunkerque ». Je pense que ça c'est un peu passé dans la population locale. Par contre les gens ne savent pas vraiment ce que c'est Neptune. D'ailleurs quand on a fait un audit en 2001, on s'est aperçu que le grand public ne savait pas tracer le périmètre de Neptune, n'associait pas le Centre Marine et le Pôle Marine au projet, que tout ça n'était pas clair dans les objectifs du projet.⁴⁷⁷ » Une journaliste lilloise tire les mêmes conclusions : « Vous vous rendez compte qu'il n'y a pas d'image de Neptune. Soit les gens voient un tout petit secteur, soit ils ne voient pas du tout. Ils visualisent mal spatialement et ils visualisent mal les objets.⁴⁷⁸ » Cette méconnaissance n'a en fait rien d'étonnant : les relais de l'opération sont la presse professionnelle, les publications et rapports techniques de l'AGUR, et *Dunkerque Magazine*. Il n'y a eu aucune campagne d'affichage ni d'exposition ouverte au public. Le seul site internet consacré à Neptune⁴⁷⁹ correspond à l'initiative d'un particulier qui l'a construit à partir des données accessibles dans la presse, et de cartes qu'il a réalisées lui-même. L'intérêt de l'internaute pour Neptune faiblissant, le site n'a pas été remis à jour depuis janvier 2006. Aucune équipe de communication n'est en charge de la promotion de Neptune dans aucune des structures et institutions engagées dans le projet. Les sites de la mairie et de la CUD ne le mentionnent pas ou très rapidement.

La situation est malheureusement comparable chez les acteurs locaux qui n'ont qu'une vague idée de l'opération. L'AGUR a mené une série d'entretiens en avril 2001 auprès des acteurs institutionnels et opérationnels, et des élus de la ville et de la CUD. Les résultats de cette enquête font apparaître un déficit d'image chez les partenaires-mêmes du projet. Pour la plupart des personnes interviewées, Neptune est une réponse au traumatisme de la fermeture des Chantiers de France. Le projet se résume pour eux aux friches de la Normed et ils écartent le secteur du Pôle Marine. Pour d'autres, il s'agit avant tout de recréer du lien entre le centre ville et la mer par la valorisation des bassins, des darses, de la gare maritime, etc. Enfin quelques uns n'ont pas d'image du tout, ou « *une image brouillée* », de l'opération. De plus, la majorité des personnes interrogées ne voit pas dans Neptune un projet de ville mais une juxtaposition de programmes d'aménagement. Comme le souligne l'AGUR : « *ce nouveau regard porté sur Neptune est diamétralement opposé à la philosophie du Master Plan qui prônait « la greffe de l'existant » c'est-à-dire la reconquête du territoire portuaire par l'extension du tissu urbain.* ⁴⁸⁰ » L'image incertaine de l'opération autant chez les acteurs que

⁴⁷⁷ Entretien avec NPUr7.

⁴⁷⁸ Entretien avec EMMé1.

⁴⁷⁹ <http://devosfab.club.fr/index.html>.

⁴⁸⁰ *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, AGUR, décembre 2001.

chez la population locale apparente davantage Neptune à Euroméditerranée. À ceci près qu'Euroméditerranée n'a pas de résultats tellement meilleurs, alors qu'elle consacre une part non négligeable de son budget à la communication. En revanche, Euralille fait figure de modèle en la matière : si une partie de la population identifie le projet à la zone du centre commercial, les habitants intéressés et les acteurs savent très précisément définir le projet. Enfin, alors que les aménageurs de Neptune disent être renommés dans leur milieu, quasiment aucun aménageur marseillais ne connaissait l'opération dunkerquoise et seulement quelques aménageurs lillois savaient de quoi il retournait.

Si bien que la nécessité de refonder le projet s'impose : *« le projet et le mot Neptune sont-ils porteurs des enjeux actuels et futurs ? L'ouverture d'une nouvelle phase de projet ne devrait-elle pas amener un nouveau concept ? Ce constat n'appelle-t-il pas la mise en place d'une nouvelle démarche sur un territoire élargi ? Qu'est-ce qui fait que ce secteur sera un quartier avec une identité ? »*⁴⁸¹ Les questions sont nombreuses et remettent en cause la stratégie et le sens de l'opération. Des divergences apparaissent en ce qui concerne la sociologie des nouveaux secteurs résidentiels construits dans le cadre de Neptune. Pour certains, le quartier du Grand Large doit faire contrepoids à la périurbanisation, être un moyen de limiter l'évasion des ménages en offrant de nouvelles possibilités de logements en ville. Si bien que ce secteur accueillerait les classes moyennes à supérieures. Pour d'autres, la Grand large est vu comme un moyen de rééquilibrage social entre les quartiers de l'agglomération : *« une élasticité foncière indispensable à la conduite des opérations de renouvellement urbains des quartiers Sud »*⁴⁸². Dans ce cas, les nouveaux logements seraient surtout destinés à des familles aux ressources modestes. Dans le même temps, le nom de Neptune est concurrencé par celui de Grand Large qui est le nom de la ZAC et du quartier en construction depuis 2004 sur l'emplacement des friches de la Normed. Cette superposition toponymique ne contribue certes pas à l'émergence d'une image claire du projet urbain.

Que reste-t-il donc de Neptune telle que l'opération a été lancée au début des années 1990 ? Comment expliquer la période de léthargie du projet entre 2000 et 2005, et la nécessité de le repenser après seulement 7 ans de réalisations ? Pourquoi une telle incertitude de son image ?

B. ... un jeu d'acteurs confus et une stratégie a-territoriale

On proposera deux hypothèses à l'essoufflement de l'opération et au déficit d'image

⁴⁸¹ Idem.

⁴⁸² Idem.

de Neptune. Le fléchissement du projet s'explique principalement par les difficultés à répartir les rôles selon les acteurs : la confusion des missions a fini par devenir un frein au progrès et à la cohérence de la requalification. Quant à l'indistinction imaginaire du territoire et du projet Neptune, elle est sans doute à relier à la stratégie a-territoriale que les aménageurs ont choisi de mettre en œuvre.

1. Neptune : la confusion des missions

On a précédemment présenté le jeu d'acteurs en montrant qu'il était complexe car il faisait intervenir un grand nombre d'institutions et de partenaires. On a également noté l'absence de structure propre et exclusive de gestion projet. Le seul organisme qui porte le nom de Neptune est le syndicat mixte que M. Delebarre a cantonné à l'administration des anneaux du port de plaisance. Projenor et S3D se partagent la maîtrise d'ouvrage déléguée. Mais la première est une société anonyme pour laquelle Le Grand Large n'est qu'un terrain parmi bien d'autres (Mons, Douai, Lille, Nogent-sur-Seine, les ports de commerce alsaciens, etc.). Et la seconde est une sem en charge de 4 autres projets dans le Dunkerquois. Rien d'étonnant à ce que la seule mention de Neptune sur le site de S3D soit un petit encart « Pour en savoir plus », proposant une photo et un très bref extrait d'un entretien avec V. Leignel, l'adjoint à l'urbanisme de M. Delebarre.

Le défaut de structure chapotant l'opération a conduit à un éclatement ou une redondance des prérogatives des différents acteurs, au point que l'on rapidement plus su qui était en charge de quoi.

En synthétisant les missions des principaux acteurs du projet dans le schéma ci-dessus, les faiblesses organisationnelles de Neptune deviennent évidentes : éparpillement des maîtres d'ouvrages, surabondance des structures de réflexion stratégique et trop grand nombre d'architectes et paysagistes mobilisés pour la maîtrise d'œuvre (plus de 25).

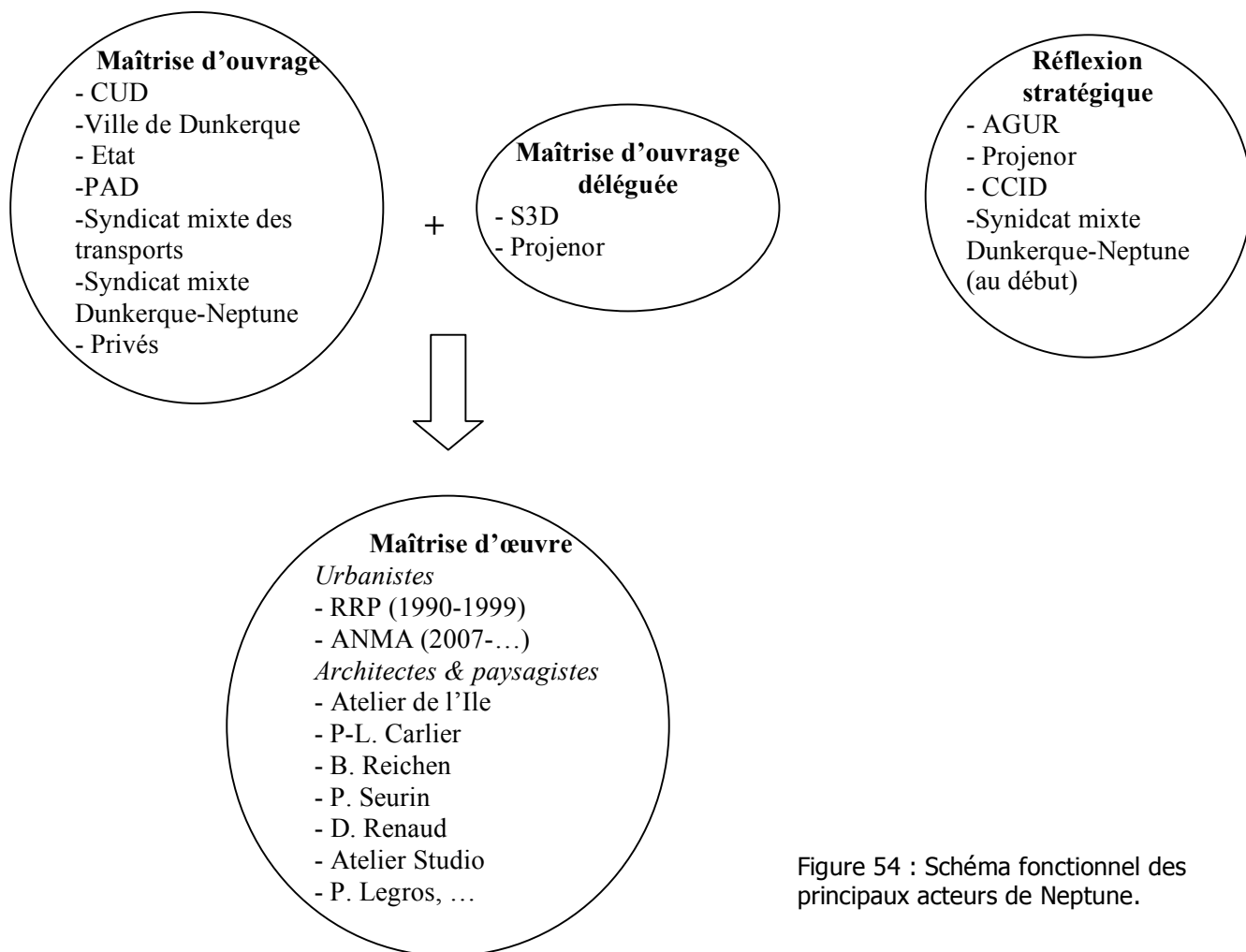


Figure 54 : Schéma fonctionnel des principaux acteurs de Neptune.

De l'aveu-même des acteurs cette confusion des fonctions, ce « *grand brouhaha*⁴⁸³ » comme le dit J-B. Picheral (CUD), a participé à l'étouffement de l'opération et à sa perte de cohérence. Comme le souligne ce dernier, pendant la première phase du projet, il n'y avait pas de responsable du projet à la CUD et la mission de la sem était plus proche de la maîtrise d'œuvre que de la conception. Pour un architecte du projet, l'atout initial de Dunkerque qui était l'abondance des outils en matière d'aménagement urbain s'est changé en handicap : « *je pense que la ville de Dunkerque, enfin la communauté urbaine ou l'agglomération est dotée d'outils riches : l'agence d'urbanisme est très conséquente, c'est l'une des plus grosses agences de France, si je ne me trompe pas. La communauté urbaine est très dotée, S3D est rodée aussi. Bon, il y a beaucoup d'outils. Je crois qu'il y a peut-être un problème de profusion d'outils et de méthodes utilisés. C'est un peu le sentiment que je peux avoir. Je crois que parfois les gens, dans leurs compétences et leurs fonctions, on a un peu du mal*

⁴⁸³ Entretien avec NPUr4.

à *comprendre qui fait quoi*.⁴⁸⁴ » Un constat relativement consensuel puisque l'AGUR conclut également : « *Les priorités des maîtres d'ouvrages ont évolué et, par là même, ont modifié le rôle attribué par chacun au projet Neptune. De fait, le jeu d'acteurs et les lieux d'arbitrage ont perdu en lisibilité ainsi que le contenu du projet.* »

Pour remédier à ce flou organisationnel, C. Masse, le directeur de Projenor a également pris la direction de S3D. Et un pilote de projet a été nommé à la CUD pour suivre les réalisations de la phase 2. En revanche, le rôle de l'AGUR doit encore être précisé. Et les aménageurs ont renâclé à prendre un architecte urbaniste : N. Michelin n'a été officiellement choisi comme urbaniste que depuis début 2007. Cette réticence à confier l'opération à « *un grand maître ordonnateur sur lequel tout se décline par la suite* » a toujours fait partie des postulats méthodologiques de Neptune: un urbanisme incrémental plutôt qu'un grand projet d'architecte. Cependant, on peut se demander avec un architecte : « *est-ce que ça permet d'avoir une meilleure lisibilité ? Car c'est un réel enjeu. L'intérêt quand même d'avoir de grands objectifs -quitte à ce qu'ils puissent être remis en question de façon plus fréquente- c'est qu'on voit un peu où l'on va.* »⁴⁸⁵

Peut-on alors identifier les acteurs clés de Neptune sur le modèle lillois -le trio élu/architecte/aménageur- ? La première phase a été caractérisée par le couple M. Delebarre, un élu volontariste, et l'architecte M. Davies (RRP). Et la seconde phase semble plutôt faire apparaître au côté du politique une double figure forte d'aménageur : celle de J-L. Müller à la CUD et celle de C. Masse à Projenor et S3D. On ne retrouve au cours d'aucune des deux périodes la complémentarité élu-architecte-aménageur observée à Lille. Cependant RRP était urbaniste et non architecte, il n'y a donc pas de trace visuelle évidente du travail de M. Davies. Une journaliste lilloise y voit même « *le choix du non geste architectural* »⁴⁸⁶. De ce point de vue, Neptune est plus proche des incertitudes marseillaises que du solide trio fondateur d'Euralille.

2. Une stratégie a-territoriale

Notre seconde hypothèse pour expliquer l'enlisement du projet et la faiblesse de son image tient davantage à la stratégie et aux valeurs du projet. Les grands axes de l'opération, comme de l'image qui est diffusée, sont largement a-territoriaux. La présence de la mer, et son intégration au tissu urbain via les anciens bassins portuaires, est un élément fondé sur les

⁴⁸⁴ Entretien avec NPUr5.

⁴⁸⁵ Idem.

⁴⁸⁶ Entretien avec EMMé1.

caractéristiques territoriales du périmètre et constitue un thème important de Neptune. Cependant, c'est une composante minoritaire dans l'image de l'opération : le fait que Neptune symbolise l'eau dans la ville est loin d'être une évidence pour toutes les personnes interrogées par l'AGUR. Cet aspect du projet est moins mis en avant que ses innovations méthodologiques. Et cet axe marque la stratégie de Neptune dans sa deuxième phase puisque, comme on va y revenir, la volonté de faire la ville en suivant les préceptes du développement durable est au cœur de la requalification. Là encore, l'enjeu est méthodologique. Il ne s'agit pas de promouvoir un territoire pour ce qu'il est, mais pour la manière dont il est produit. Il ne s'agit pas de valoriser le périmètre transformé, mais de montrer que la ville est prise dans une dynamique de transformation.

Cette polarisation du discours et de la stratégie autour de thèmes qui s'affranchissent ou même nient la dimension territoriale du projet apparaît avec deux autres thèmes : l'insistance sur la valeur des « hommes du Nord » et la négation que Dunkerque se trouve « au nord ». Le rejet de la situation de la ville accompagne la volonté de mise en tourisme. Ce déni septentrional est absent de la documentation technique et scientifique sur Neptune, pourtant c'est un motif relativement récurrent dans le discours des élus et aménageurs locaux. J'ai rassemblé sous la catégorie « thème de la norditude »⁴⁸⁷ les réflexions déplorant que Dunkerque soit identifié au nord de la France. Pour un élu du centre ville, Dunkerque n'existe pas ou mal dans l'imaginaire des villes françaises car elle est située trop au nord : « *Pour les gens qui viennent, par exemple comme vous, de l'extérieur : « Dunkerque c'est où ? ». Et bien là-bas, tout au nord de la France, nous nous situons même plutôt en Belgique, mais aujourd'hui, moi, j'ai des amis qui ne connaissent pas la région et bien quand ils viennent à Dunkerque, ils en partent surpris. [...] Ils s'aperçoivent que Dunkerque vaut largement d'autres villes de France.* »⁴⁸⁸ Le responsable de Neptune à la CUD insiste également sur l'idée d'une situation européenne qui doit supplanter la situation française de la ville : « *Une problématique forte de Dunkerque depuis l'après-guerre c'est que Dunkerque était un port français. La double image était globalement plutôt négative et on considérait qu'on était au nord de la France, mais c'était dire que le reste, l'Europe n'existait pas. Alors que Dunkerque est au nord, mais il y a beaucoup de gens beaucoup plus au nord.* » Mais alors que les aménageurs cherchent à tout prix à faire oublier leur situation, les références

⁴⁸⁷ Cf. Tableau d'analyse thématique des entretiens portant sur Neptune, annexe.

⁴⁸⁸ Entretien avec NPPo1.

urbanistiques de l'opération affichées par l'AGUR⁴⁸⁹ correspondent aux Pays-Bas (quartier Boréno-Sporenburg à Amsterdam) et à la Scandinavie (Helsingborg et Stockholm en Suède, et le Vœux Port de Copenhague au Danemark).

Enfin, j'ai retrouvé au fil des entretiens une insistance davantage sur les valeurs des hommes que sur celles du territoire. Cet aspect du discours sur Neptune apparaît également dans les entretiens et non dans la documentation officielle, et il est particulièrement présent chez les élus et les aménageurs de la CUD. Pour le responsable du projet, le caractère à la fois laborieux et festif des Dunkerquois est un argument de vente essentiel : « *À Dunkerque on fait tout à fond. On travaille à fond, on fait la fête à fond. Et ça c'est quelque chose qu'il faut sans doute utiliser. Ce qui caractérise Dunkerque... Le travail des valeurs qui a été mené depuis 1968, le modèle c'est la ville de Chicago. La notion qui caractérise Dunkerque, ce qu'on peut vraiment vendre, c'est que c'est une ville extrêmement vivante, en loisir ou en travail. C'est beaucoup plus vivant que beaucoup d'autres villes.*⁴⁹⁰ » Il est intéressant de noter le rapport métonymique intense de la ville et ses habitants : on mentionne le contenant pour valoriser le contenu. Le contenant, la ville avec ses caractéristiques géographiques et morphologiques, n'a d'intérêt que par la population qu'elle héberge. Une population jalousement défendue face aux diffamations des non-dunkerquois, dont les pires de tous : la presse nationale. Les propos d'un élu du centre ville en sont presque émouvants : « *Dunkerque, on en a souvent parlé jusqu'à la fin des années 80 mais de façon négative. Et les médias en particulier. Et en particulier les médias parisiens. D'abord, ils parlaient de Dunkerque sans y avoir jamais été. Et encore c'est pas trop grave, mais ils ne connaissaient pas les Dunkerquois et ça, ça l'est plus, surtout quand on porte des jugements. Donc ils avaient une tendance à donner une image négative de Dunkerque sans connaître la composition de ses habitants et ça c'est regrettable.*⁴⁹¹ » On retrouve ce type discours se plaignant de la mauvaise foi de la capitale chez les acteurs des trois opérations. Les accents sont plus ou moins rancuniers, mais Lille, autant que Dunkerque et Marseille récriminent contre l'hostilité (à Marseille) ou au moins la supériorité ignorante qu'affiche Paris. Cette posture, quoi que peu perceptible dans les brochures officielles, constitue à mon sens un élément central pour expliquer la faible promotion du territoire : l'idée que les premières valeurs du territoire sont celles de ses habitants semble très présent dans l'imaginaire aménageur à Dunkerque. Ce type de discours court cependant le risque de

⁴⁸⁹ *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, AGUR, décembre 2001.

⁴⁹⁰ Entretien avec NPUr3.

⁴⁹¹ Entretien avec NPPo1.

tomber dans une psychologie des peuples qui peut prêter à sourire, comme lorsque l'adjoint à l'urbanisme affirme : « *les Dunkerquois ont compris que le seul destin de cette ville n'était pas dans l'industrie, même si c'était très important. C'est que tout d'un coup, les gens ont compris qu'on pouvait avoir une attractivité par nous-même. Peut-être qu'on était introverti pour la communication. On peut aller voir les autres, on a une solidité, on a ce sens de l'accueil, de la fête qui nous est quand même reconnu, qui est un élément fort de la vie sociale.* ⁴⁹²»

Ainsi, l'essoufflement de Neptune après 7 ans de réalisations et son arrêt presque complet entre 2000 et 2004 s'expliquent par deux spécificités de l'opération. D'une part le développement d'une stratégie de projet fondée sur la méthodologie et négligeant les caractéristiques territoriales de la ville. Et d'autre part par un jeu d'acteurs non chapotés par une structure de référence, et confus à force de partenaires aux missions mal définies. De ce point de vue, la situation dunkerquoise est inédite par rapport à ce que l'on a décrit à Marseille et Lille. Mais comme les deux autres projets, Neptune s'engage dans une deuxième phase. Sur quelles bases ce nouveau départ est-il conçu ? Peut-on parler d'une réelle continuité avec les premières réalisations de Neptune ? Dans quelle mesure la méthodologie reste-elle au cœur de la stratégie de projet ?

C. Un nouveau départ : rupture et développement durable

La deuxième phase de Neptune a été amorcée dans un climat de paralysie de l'opération et de remise en question du projet. Mais après 4 ans de sommeil et de réflexions, Neptune a été relancée sur la ZAC des Bassins, avec pour pilier stratégique un nouvel outil méthodologique : le développement durable.

1. En finir avec Neptune ?

Le programme s'est interrompu au moment où les investissements privés auraient dû prendre le relais des financements publics. Théoriquement, les fonds publics devaient avoir une fonction de catalyseur de l'initiative privée. Mais la rupture du contrat passé avec Balkany et le retrait de Projenor a décrédibilisé l'opération alors que les crédits publics avaient été engagés. Pour reprendre l'image de J-C. Guénod⁴⁹³, la « pompe » a été désamorcée au moment où le relais devait être pris par les investisseurs privés. À cette panne d'investissements s'est ajouté un certain fléchissement de l'intérêt de M. Delebarre. En effet,

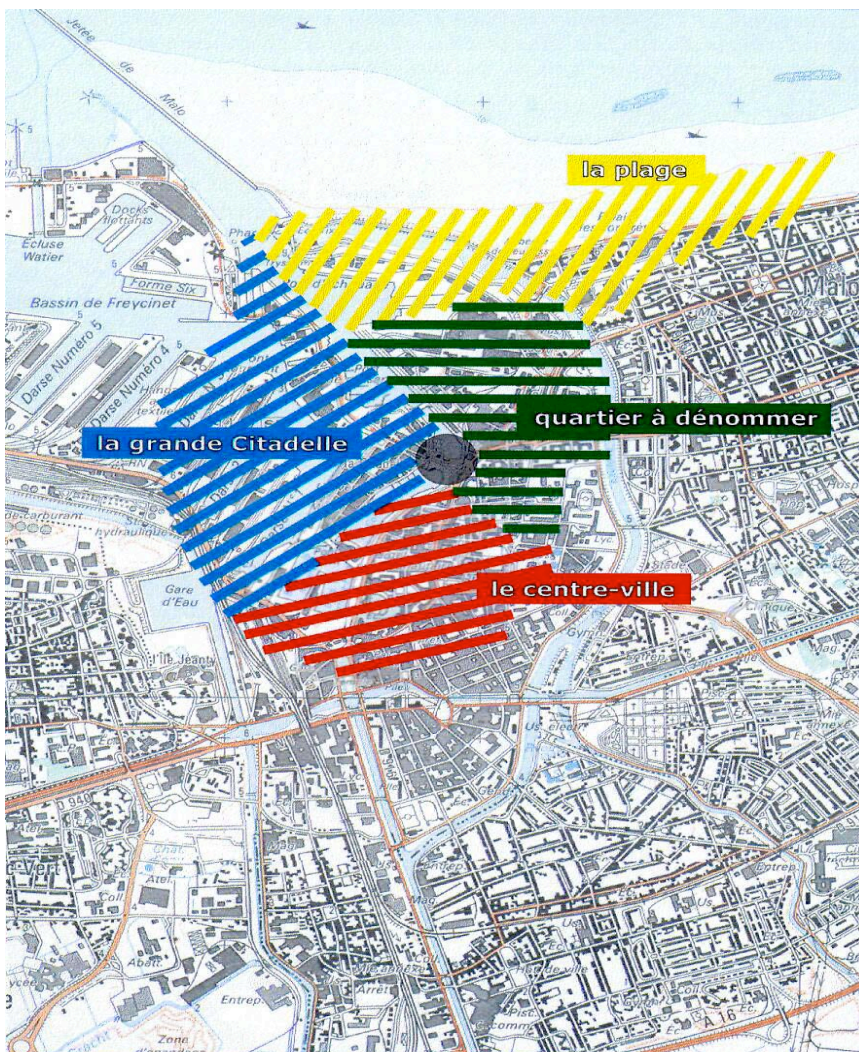
⁴⁹² Entretien avec NPPo2.

⁴⁹³ Entretien avec J-C. Guénod.

par deux fois, lors des législatives de 1993 et les législatives partielles de 1998, son poulain A. Delattre s'est trouvé battu par la droite. D'après C. Masse, ce camouflé a incité le maire de Dunkerque a laissé de côté ses grands projets urbanistiques au profit d'une politique de proximité.

Le tarissement des investissements et le relâchement du portage politique de l'opération se sont adjoints à une remise en question sévère du projet lui-même. Dans sa publication bilan de la première phase, l'AGUR dresse un constat fatal de la stratégie de la requalification. Comme on l'a dit précédemment, l'opération est peu et mal connue des acteurs comme des habitants de Dunkerque. Les aménageurs ont échoué à transformer le secteur en un « *quartier avec une identité* ». L'AGUR préconise donc de « *rompre avec le concept du projet Neptune* ». Plutôt que de considérer Neptune comme une seule vaste opération de requalification, l'agence d'urbanisme propose de remettre en question la vision monolithique du périmètre. Il s'agit de privilégier une stratégie de développement pour chacun des quatre quartiers identifiés sur la carte ci-dessous : le centre ville traditionnel, la Citadelle et les darses, le quartier de la plage qui correspond au front de mer et le quartier de transition entre le centre et la plage.

Figure 55 : Un centre d'agglomération : 4 quartiers, 4 fonctions, 4 urbanités, 4 couleurs



Source: AGUR Infographie

À ce démantèlement géographique du périmètre de Neptune doit s'ajouter selon l'AGUR un démantèlement symbolique en valorisant des images différenciées des quartiers et en supprimant le nom actuel du projet : « *Il faut donc rompre avec cette conception fonctionnelle de Neptune et revenir à un concept qui privilégie la représentation symbolique, l'image et la notion de projet. Nos préconisons de supprimer le mot Neptune pour s'appuyer sur plusieurs quartiers à forte lisibilité.* ⁴⁹⁴ » De fait, ces conseils n'ont pas complètement été suivis puisque depuis que l'aménagement de la ZAC du Grand Large a été lancé en 2005, les deux dénominations, quartier du Grand Large et Neptune 2, coexistent. Cependant cette concurrence toponymique n'est pas pour renforcer la lisibilité du projet. Un projet qui, s'il a renouvelé sa stratégie, conserve une image fortement marquée par les composantes méthodologiques.

2. La relance d'une opération fondée sur le développement durable

En 2000, M. Delebarre décide de mettre un frein à l'opération afin de se donner le temps de la réflexion. Après quatre ans de léthargie, Neptune est relancée et entre dans une deuxième phase à la fois de conception et de réalisations. L'essentiel des programmes se concentre sur la ZAC du Grand Large dont le maire entend faire un quartier résidentiel attractif caractérisé par sa durabilité. Le nouvel axe stratégique de Neptune sera à nouveau méthodologique : ce sera le développement durable. Il l'explique longuement dans le texte du concours d'architecture qu'il fait parvenir à chacun des candidats à l'aménagement des friches du Grand Large.

L'acception à Dunkerque du développement durable est celle de la Conférence de Rio : « *un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, à commencer par les plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.* ⁴⁹⁵ » Plus précisément, cette stratégie du développement durable a conduit Dunkerque à adopter les préceptes de l'Agenda 21. Pour être reconnu par l'Etat français collectivité d'Agenda 21 ⁴⁹⁶, il faut : lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'atmosphère, préserver la biodiversité, contribuer à l'épanouissement de tous, favoriser la cohésion sociale et la solidarité, lancer une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Ces cinq objectifs doivent s'inscrire dans une démarche caractérisée par : une stratégie d'amélioration continue, la participation des

⁴⁹⁴ *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, AGUR, décembre 2001.

⁴⁹⁵ Rapport Brundtland, Nations Unies, 1987.

⁴⁹⁶ Appel à reconnaissance des projets territoriaux de développement durable et agendas 21, Juillet 2006.

acteurs, l'organisation du pilotage des projets, la transversalité des approches et des procédures d'évaluation partagée. Le fait de placer le développement durable au cœur du projet contraint donc davantage la méthode de l'opération que son contenu : ce qui compte ce n'est pas tant de faire des bureaux, du logement ou du loisir, mais plutôt la manière de concevoir, construire et gérer ces réalisations.

Le cas de Dunkerque présente un double intérêt. Il est le seul des trois cas étudiés à autant mobiliser le thème de la durabilité, c'est-à-dire à ne pas se contenter de l'évoquer comme à Marseille et Lille, mais à le placer au centre de la stratégie du projet et à en faire un élément essentiel de l'image de l'opération. Même si ce thème reste une tarte à la crème de la requalification, dans le cadre de Neptune, il ne fait pas seulement partie de l'arsenal habituel du marketing urbain, il innerve réellement le programme. Ce qui est beaucoup moins le cas en ce qui concerne les velléités de mixité et de développement durable d'Euralille 2. Autre fait intéressant, l'évolution de la place de cet axe constitue un bon exemple de réécriture de l'histoire du projet. Si l'on en croit les aménageurs, Neptune s'est toujours inscrite dans une démarche durable : la ville a signé la Charte des villes européennes durables d'Aalborg en 1994, elle a reçu le Premier Prix européen des villes durables en 1996, et en 2001 une Marianne d'or pour sa « démocratie continue ». Cependant, le terme est totalement absent des premiers documents officiels sur Neptune : il n'apparaît pas dans le bilan de l'AGUR qui date de décembre 2001. En réalité, il faut attendre 2004 pour que le terme soit utilisé et qu'il vienne prendre une place centrale dans la requalification, quoi qu'en dise un aménageur de la CUD : *« Moi, ça fait 4 ans que je dis que la 2ème phase de Neptune, il faut l'orienter quartier de développement durable (quartier 21 on a dit, on a été retenu par le ministère comme procédure d'Agenda 21 là-dessus). Et c'est passé, parce que maintenant Delebarre dit par exemple dans une interview récente : « Je veux qu'on en parle à l'extérieur, mais je veux surtout que ce soit un quartier que les Dunkerquois fassent visiter à leurs amis qui viennent parce qu'il sera original, en pointe, sur tous les plans » C'est l'idée du développement durable concret : et ça, c'est devenu un élément de l'image. On n'est pas par hasard à l'Expo universelle de Aïchi⁴⁹⁷ sur la ville industrielle durable : il y a 3 villes françaises, on est dedans. L'idée que Dunkerque soit identifiée comme un endroit où s'expérimente et se met en œuvre un développement durable dans une situation d'une ville industrielle lourde, c'est très important du point de vue de l'image. Parce que ça contrebalance. C'est l'attractivité ne niant pas la réalité de l'industrie : donc c'est*

⁴⁹⁷ L'exposition universelle de 2005 s'est tenue à Aïchi au Japon avec pour thème « la sagesse de la nature ».

*écologie industrielle, c'est schéma d'environnement industriel.*⁴⁹⁸ » De fait, sur une dizaine d'entretiens, la moitié des personnes interrogées mentionnent le développement durable comme une caractéristique ou une valeur de Neptune, et ceux qui ne prononcent pas l'expression y font allusion en citant des éléments tels que la mixité urbaine, la mixité sociale ou l'environnement.

Concrètement, l'orientation développement durable a conduit, pour l'aménagement de la ZAC du Grand Large, au choix des « villas urbaines durables » de D. Renaud et à celui des maisons à gâbles⁴⁹⁹ de N. Michelin. Le projet de N. Michelin comporte un volet durabilité environnementale (récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des jardins et panneaux solaires pour l'éclairage collectif, etc.). Mais il s'inscrit aussi dans une démarche de durabilité sociale, puisque les immeubles seront pour partie en accession à la propriété, pour partie en location libre et pour partie en logement social sans que les appartements ne soient différents.

Si l'on a insisté sur ce nouveau thème, ce n'est pas tant pour son originalité -quelle opération de requalification ne se réclame pas du développement durable ?- ou pour sa centralité dans le projet. C'est surtout parce que, une fois de plus, la stratégie et l'image du projet s'articulent non pas autour des caractéristiques du territoire ou de ce qui va y être réalisé, mais des modalités de l'action. Comme si les questions pertinentes pour Neptune n'étaient pas quoi et où, mais comment. On ne reviendra pas ici sur la nouvelle organisation du jeu d'acteurs selon le principe « du concept au locataire » mise en place par C. Masse, mais elle va évidemment dans le sens de cette prégnance du méthodologique sur le territorial. « Refondé » en 2004, le concept de Neptune n'en demeure pas moins essentiellement caractérisé par la démarche.

⁴⁹⁸ Entretien avec NPUr4.

⁴⁹⁹ Cf Figures 61 et 62.

Conclusion

L'opération Neptune constitue dans notre corpus un cas un peu à part. Ses enjeux, son territoire, son groupe d'acteurs et son impact social et économique sont plus restreints qu'à Euralille et Euroméditerranée. Et le bilan social et économique n'est pas à la hauteur des investissements publics ni de la complexité des partenariats.

Mais le projet se distingue aussi des opérations de Lille et Marseille par un statut et une cohérence nettement plus incertains. Le nom de Neptune, on l'a vu, vient d'un premier projet d'aménagement avorté du centre ville envisagé par le prédécesseur de M. Delebarre. En dehors de cette appellation, le seul lègue de cet épisode est le syndicat mixte Dunkerque-Neptune qui se contente depuis d'administrer le port de plaisance. Richard Rogers a réutilisé ce nom, c'est probablement ce qui l'a pérennisé. Il s'agit d'une contingence plutôt que d'un réel choix de l'équipe d'aménageurs. De plus, l'absence de structure de gestion de l'opération lui confère un aspect un peu informel : Neptune n'a pas d'autre existence que dans le discours des acteurs locaux de l'aménagement, et encore cette dénomination est-elle régulièrement supplantée par celles de sous-programmes comme le Grand Large. Enfin, Neptune n'est pas non plus unifiée par la griffe d'un seul architecte ou urbaniste comme celle de Koolhaas à Euralille. Il s'agit davantage d'un assemblage de programmes de requalification qui correspondent seulement grossièrement au périmètre des ZAC des bassins et du Grand Large. Quelle cohérence a donc le projet ? Qu'est-ce qui lui donne de la consistance et de la visibilité ? Neptune est-elle une opération fantôme ayant permis de remobiliser les énergies locales ou réelle requalification fondée sur un imaginaire alternatif ?

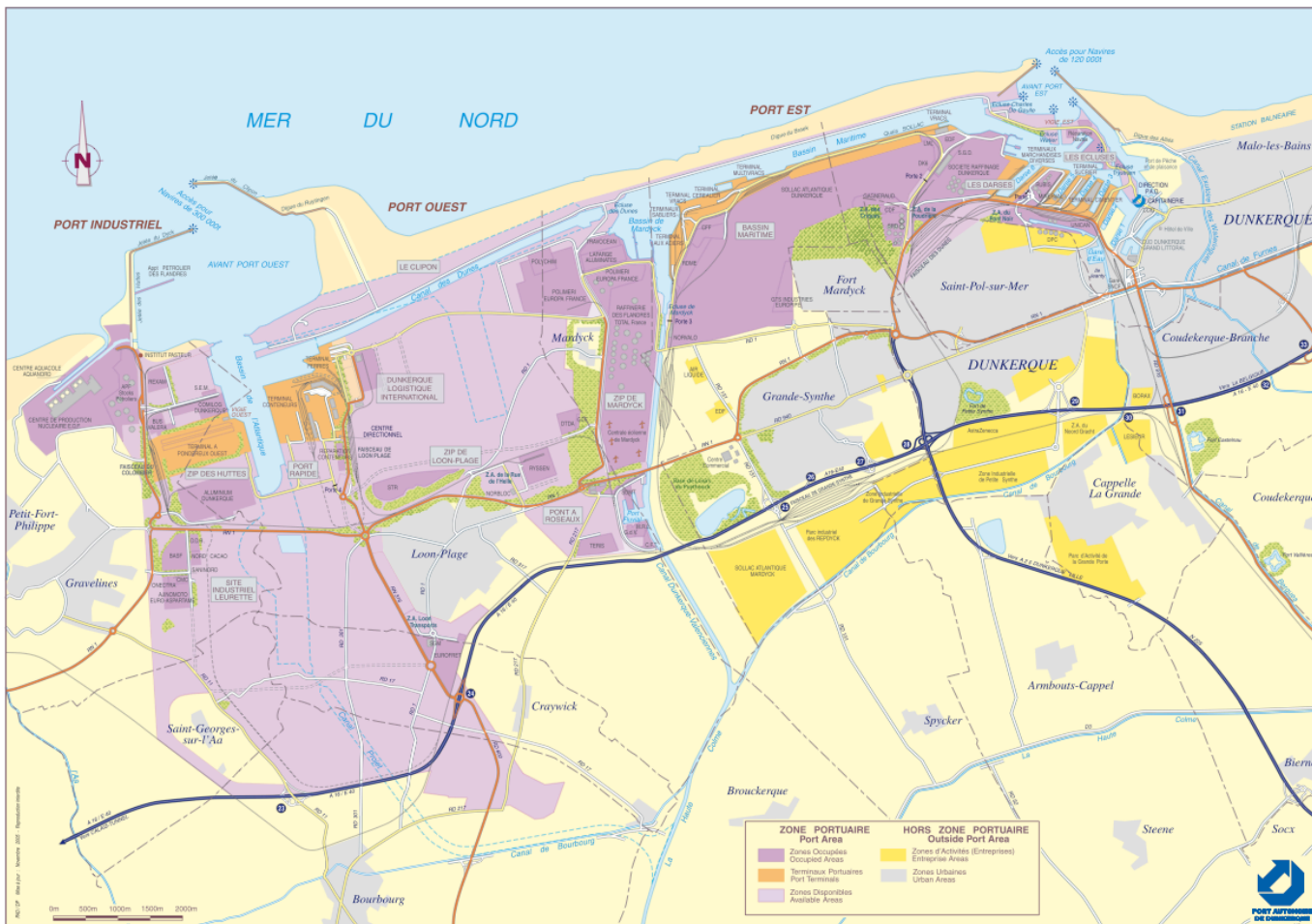
Sans prétendre donner une réponse définitive à cette question -l'opération n'en est encore qu'à la moitié du chemin-, il faut souligner l'originalité du travail qui a été accompli sur le sens donné au projet. La plupart des personnes interrogées considèrent que Neptune a un rôle dans l'évolution de l'image de la ville, c'est donc que ces programmes de requalification sont fédérés par le projet. Ce qui rapproche les différentes interventions de requalification n'est pas seulement un périmètre mais bien une posture méthodologique. En effet, si la faiblesse des références territoriales et le flou de l'organisation du jeu d'acteurs ont mis en péril sa progression, le parti pris de valoriser les anciennes friches par la démarche a permis de construire un imaginaire original, bien qu'encore peu diffusé. Le caractère presque expérimental de cette posture méritait donc de s'intéresser à cette opération qui éclaire d'un jour nouveau la question de construction d'un imaginaire par les acteurs d'une opération de requalification. Alors qu'à Euralille et Euroméditerranée, les acteurs proposent un imaginaire

territorial –plus ou moins cohérent et convaincant-, on voit à Dunkerque émerger un imaginaire aménageur.

Données statistiques et iconographie

Iconographie

Figure 56 : Plan du Porte autonome de Dunkerque (PAD).



Source: PAD

Figure 57 : Photographie de la « Cathédrale », bâtiment emblématique des Chantiers de France.



© Association Internationale Villes et Ports.

Figure 58 : Photographies de la zone d'implantation des chantiers de la Nordmed (1980-2000).

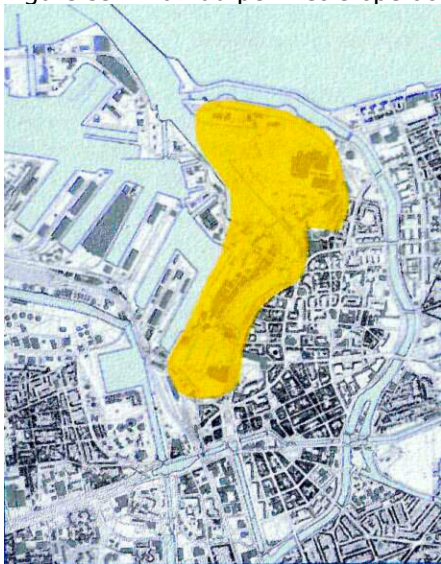


© Association Internationale Villes et Ports.
Dans les années 1980...



© Association Internationale Villes et Ports.
... et en 2000.

Figure 59 : Plan du périmètre opérationnel cédé par le port autonome pour le projet Neptune.



Source : AGUR Infographie

Figure 60 : Les nouveaux ponts de Dunkerque : une architecture légère et élégante.



Pont de la Bataille du Texel entre la Citadelle et le Quai des Hollandais, conçu par Pascal Seurin.



Pont de l'Université entre la Cioradelle et le quai Freycinet, conçu par Olivier Brasse.

Figure 61 : Plan du futur quartier du Grand Large



Source : ANMA

Figure 62 : Maquette de N. Michelin : les immeubles à gâbles du quai du Grand Large.



Source : ANMA

Données statistiques

Figure 63 : Tableau des entreprises de plus de 500 salariés à Dunkerque en 2006.

Noms des entreprises	Activité	Nombre de salariés
<i>Arcelor Dunkerque</i>	<i>Sidérurgie</i>	3 990
Centre Nucleaire de Production d'Electricité	Distribution et commerce d'électricité	1 665
<i>Arcelor Madyck</i>	<i>Sidérurgie</i>	845
<i>Ascométal</i>	<i>Sidérurgie</i>	788
Auchan	Hypermarché	678
Aluminium Dunkerque	Production d'aluminium	646
Astrazeneca Dunkerque	Produits pharmaceutiques	642
GTS Industries	Production d'acier et de tôle	630
TIM SA	Fabrication de cabines de tracteurs	600

Source : Dunkerque en chiffres 2006, CCID.

Figure 64 : Tableau des entreprises et des salariés de la CUD par secteur en 2005.

Activités	Salariés		Établissements
	valeurs	%	
Autres services	9 712	18,5	1 697
Métallurgie	7 279	14	247
Commerce alimentaire	7 087	13,6	2 042
<i>Sidérurgie</i>	3 853	13,1	9
BTP	5 624	10,7	474
Transports	3 324	6,3	245
Énergie	2 795	5,3	14
Grandes surfaces	2 342	4,5	70
Chimie-pétrochimie	2 067	4	31
Agroalimentaire	1 642	3,1	38
Restauration	1 458	2,8	608
Industries diverses	1 265	2,4	101
Textile-Habillement	419	0,8	14
<i>Total</i>	<i>52 328</i>	<i>100</i>	<i>5 702</i>

Source : Dunkerque en chiffres 2006, CCID.

Figure 65 : L'impôt sur le revenu 2004 à Dunkerque et en France.

Territoires	Foyers fiscaux	Foyers imposables	
		valeurs	%
Dunkerque	40 573	19 137	47,6
Communauté urbaine de Dunkerque	134 795	61 874	45,9
Département Nord	1 339 994	618 366	46,1
Région Nord-Pas-de-Calais	2 101 945	936 936	44,6
France	34 813 337	18 142 580	52,1

Source : Dunkerque en chiffres 2006, CCID.

Figure 66 : Répartition des subventions publiques pour quelques exemples de réalisations de Neptune 1, en millions de francs 1998.

	FEDER	Etat	Région	Département	CUD	Ville	PAD
Equipements universitaires	30	16	34,5	-	26,7	-	-
Equipements publics	-	50,5	5	-	8	-	-
Equipements maritimes	4,55	2,5	3,8	2,1	5,4	2,4	-
Gare maritime	0,7	-	-	-	-	-	0,9
Totaux	35,25	69	43,3	2,1	40,1	2,4	0,9

Source : S3D, Neptune. Tableaux d'opérations, mars 1998.

CHAPITRE 5

LE CORPUS IMAGINAIRE :

INSTRUMENT ET EXPRESSION DES ACTEURS DE PROJET URBAIN

Introduction

On a montré en présentant Euralille, Euroméditerranée et Neptune que la dimension imaginaire des opérations était très variable d'un projet à l'autre. Cependant, dans chacun des cas, se dégage un ensemble de thèmes -la rupture, la métropolisation-, de récits -le tracé du TGV Nord-, de valeurs -le développement durable, la mixité- et de symboles -dénomination, architecture- qui sont repris par les discours tenus sur les opérations par un groupe hétérogène et étendu d'acteurs. Ces éléments récurrents, pour variables et parfois incohérents qu'ils soient, composent ce que l'on appelle un imaginaire ou, pour en souligner l'aspect composite, un corpus imaginaire. Il faut rappeler ici la définition que l'on a donnée de ce terme dans le premier chapitre : *l'imaginaire urbain correspond au corpus de représentations, de symboles, de récits, de valeurs, de figures et de formes, collectivement admises, et propres à un territoire urbain à une époque donnée. Il est figé dans des artefacts (discours, tissu urbain, architecture, pratiques) mais évolue avec les mutations connues par le territoire auquel il est attaché.*

Quel que soit l'intérêt d'une approche sociale de l'imaginaire, on n'abordera pas ce corpus en considérant, comme -entre de nombreux autres- H. Lefebvre⁵⁰⁰ ou plus récemment P. Pellegrino⁵⁰¹, qu'il est une projection de l'organisation sociale, des conflits, des aspirations ou des angoisses de la société urbaine. S'y intéresser ne se résume pas non plus à se pencher sur la seule dimension « communicante » de l'opération. Comme l'ont montré dans leurs analyses M. Lussault⁵⁰², H. Gumuchian⁵⁰³, B. Debarbieux⁵⁰⁴ ou même M. Rosemberg⁵⁰⁵, l'imaginaire constitue un objet scientifique que l'on peut penser autrement qu'en cherchant à l'articuler à la ville matérielle, ou à le confronter aux phénomènes sociaux. Il s'agit d'analyser « *l'imaginaire en acte dans le processus de production et d'organisation des "formations socio-spatiales", bref dans la politique d'un territoire en général et de la ville en particulier.*⁵⁰⁶ »

⁵⁰⁰ H. Lefebvre, *La production de l'espace*, Ed. Anthropos, Paris, 1974.

⁵⁰¹ P. Pellegrino, *Le sens de l'espace*, Ed. Anthropos, Paris, 2000.

⁵⁰² M. Lussault, *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Maison des Sciences de la Ville, Tours, 1993.

⁵⁰³ H. Gumuchian, *Représentations et aménagement du Territoire*, Anthropos, Paris, 1991.

⁵⁰⁴ B. Debarbieux, "Le lieu, fragment et symbole du territoire" in *Espaces et sociétés*, n°82-83, mars 1996.

⁵⁰⁵ M. Rosemberg, *Le Marketing urbain en question*, Ed. Anthropos, Paris, 2000.

⁵⁰⁶ M. Lussault, *Tours: images de la Ville et politique urbaine*, Maison des Sciences de la Ville, Tours,

Nos études de cas ont montré comment la configuration du jeu d'acteurs, les discours et les méthodes à l'œuvre dans le projet sont intimement liés aux imaginaires produits dans ces territoires. Dans cette perspective, le corpus imaginaire permet non seulement d'interroger la composition et les modes de production des images de la ville, mais également d'en étudier ses producteurs. Par quoi se caractérise un corpus imaginaire? Comment émerge-t-il? Qui crée, mobilise, ordonne ses références? A quelles logiques correspondent-elles? Quelles sont les conditions de sa diffusion? A quels processus opérationnels sa production est-elle liée? On peut synthétiser ces questionnements en une interrogation unique à laquelle on tâchera de répondre: que nous apprend la construction ou la mobilisation d'un corpus imaginaire sur le jeu d'acteurs des opérations urbaines?

Cette synthèse s'organise en deux chapitres : que nous révèle l'imaginaire du jeu d'acteurs? Et, quelles sont les caractéristiques du jeu d'acteurs nécessaires à la constitution d'un imaginaire? La première partie est consacrée à ce que l'on a identifié comme les processus-clés de la production d'un imaginaire, et à ce qu'ils nous apprennent du jeu d'acteurs. L'analyse des opérations Euralille, Euroméditerranée et Neptune permet d'abord de montrer que les corpus imaginaires sont fondés sur trois caractéristiques que l'on développera: la mise en récit des projets, l'articulation des différentes temporalités qui contraignent l'action urbaine, et la cohérence et l'innovation du corpus. Or ces caractéristiques font apparaître la fonction d'expression mais aussi d'instrument du corpus imaginaire pour les acteurs du projet.

Le second chapitre porte plus spécifiquement sur les configurations du jeu d'acteurs qui nous sont apparues déterminantes pour la production d'un imaginaire. Il faudra revenir sur deux aspects essentiels du jeu d'acteurs lors de la construction ou la mobilisation d'un corpus imaginaire qui sont apparues lors de nos études de cas: le portage politique, et l'articulation et la pérennité des différents partenaires du projet.

Lorsque l'on cherche à mettre en regard l'imaginaire des opérations avec le jeu d'acteurs, les questions qui se posent sont : quelles sont les modalités de la construction ou de la mobilisation de ces corpus? Dans quelle mesure renvoient-elles à l'action et aux discours des acteurs des opérations? Peut-on retrouver dans l'imaginaire des spécificités de la mise en œuvre du projet ? De fait, on retrouve dans l'imaginaire une des caractéristiques des représentations que souligne H. Gumuchian: « *une distinction peut être alors introduit, une distinction portant sur l'aspect double des représentations: elles ont un aspect informatif et un aspect opératoire. Elles contribuent donc à assurer le traitement de l'ensemble des informations sociales et constituent un guide indispensable à l'élaboration de conduites et de comportements spécifiques.*⁵⁰⁷ » Le corpus imaginaire produit ou mobilisé pour chacun des projets étudiés apparaît à la fois comme un mode d'expression des ambitions et des valeurs des différents acteurs, et comme un moyen de promouvoir et d'unifier les intérêts de chacun, ainsi que les étapes et sous-programmes du projet.

Pour étayer cette hypothèse, on commencera par analyser les lignes de force de la production des imaginaires des trois opérations. Et il apparaît, qu'en dépit de variations importantes autant dans son contenu que dans son expression, la construction ou la mobilisation d'un corpus imaginaire est fondée sur trois processus:

- l'élaboration d'un récit de la genèse et du déroulement de la requalification,
- l'harmonisation des temporalités qui peuvent sembler contradictoires suivant les intérêts divergents des acteurs, et les étapes du projet,
- enfin la recherche de spécificité et de cohérence des éléments du corpus.

I. La mise en récit : raconter le projet

Le premier constat est celui de l'existence d'un récit du projet. Le récit désigne à la fois le processus de formulation et de diffusion d'une histoire de l'opération. Cela revient à s'intéresser à ce que M. Lussault appelle « *l'aptitude du récit à mettre en intrigue cohérente, organisée, finalisée, l'hétérogénéité, la complexité de l'événement*⁵⁰⁸ ». Et si, comme pour la mise en images et la mise en discours, la mise en récit du projet nécessite organisation et consensus, il va au-delà de ces deux processus.

⁵⁰⁷ H. Gumuchian, Représentations et aménagement du Territoire, Anthropos, Paris, 1991.

⁵⁰⁸ M. Lussault, *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Maison des Sciences de la Ville, Tours, 1993.

A. La mise en récit : au-delà des images et du discours

La mise en images mobilise des images traditionnelles ou innovantes de la ville comme le cosmopolitisme de Marseille, le volontarisme et l'audace lillois, ou encore les supertankers dont les silhouettes hantent le port de Dunkerque tout proche du centre. La ville, ou plus précisément le projet, se constitue à partir de ces clichés un ensemble de qualificatifs, d'emblèmes qui l'identifient. La polysémie du terme « cliché » qui peut être photographique ou thématique rend assez bien compte des limites de la mise en images. Par cliché, on entend l'imagerie habituelle à la fois du projet et du territoire qu'il concerne. Une imagerie dont l'iconographie se réduit aux éternelles vues ou situations des cartes postales, et dont les thèmes sont ceux figés par le folklore local. Les trois villes en fournissent un grand nombre, citons par exemple : « Marseille, la ville cosmopolite » ou « le désordre et l'indiscipline des gens du sud », « Dunkerque, le Nord en crise », « les beffrois lillois », « Euralille, le Nord qui se relève », ...

Cependant, la mise en discours va au-delà de la mise en image dans la mesure où elle propose une vision non plus synchronique mais diachronique. Le discours décrit l'état présent du projet en rappelant l'image initiale -généralement dégradée- du périmètre, et en annonçant son avenir -radieux, cela va sans dire-. Comme le souligne R. Ledrut, une des caractéristiques de la ville est d'être « discourue ». C'est-à-dire non seulement de faire l'objet de nombreux discours, mais que ces discours fédèrent différentes représentations : « *l'image de la ville n'est pas une somme d'états de conscience, c'est «une parole distincte»*.⁵⁰⁹ » La mise en discours inscrit le projet dans l'histoire urbaine et le projette dans le futur de la ville, ce qui lui confère une dimension symbolique et collective. Le projet peut ainsi prendre place aux côtés des autres mythes fondateurs locaux.

Cet ancrage est plus ou moins bien réussi selon les opérations. Les discours des différents acteurs sur Euralille arriment l'opération à l'histoire de la ville par trois thèmes: l'architecture des beffrois, la tradition commerciale et la rupture avec l'âge industriel. Les tours ultramodernes du nouveau quartier d'Euralille sont présentées, dans les discours de bon nombre d'acteurs, comme les équivalents contemporains des beffrois qui ponctuent l'histoire et l'architecture lilloises. Ces monuments sont les symboles de la puissance de la ville, une puissance qui se voudrait à nouveau

⁵⁰⁹ R. Ledrut, *Les images de la ville*, Ed. Anthropos, Paris, 1973.

commerciale: les gratte-ciels du pôle d'activités tertiaires deviennent alors les héritiers du clocher de la Vieille Bourse. Euralille écrit d'une certaine manière la suite de l'histoire de la ville des foires et des drapiers. Enfin, l'opération se situe en rupture avec le récent passé industriel de la ville. Mais cette rupture est volontaire et largement médiatisée à la fois par les discours des acteurs, et l'architecture post-moderne de R. Koolhaas. À Marseille et à Dunkerque, l'ancrage des projets de requalification dans l'histoire urbaine est moins net qu'à Lille. Il se traduit davantage par la préservation d'éléments emblématiques du bâti industrialo-portuaire que par des effets de correspondance ou de filiation entre le récit d'épisodes antérieurs de l'histoire urbaine et le projet mis en œuvre. La Cathédrale (ou l'atelier de préfabrication 2) rappelle à Dunkerque l'emprise économique et spatiale des Chantiers navals, comme les Docks à Marseille l'intensité du commerce maritime. La patrimonialisation de ces bâtiments marque la prise de conscience locale de l'importance de ces épisodes de l'histoire urbaine et de leur évocation. Mais ces deux monuments témoignent du passé, ils ne le mobilisent pas. Leurs affectations actuelles ou futures n'ont guère de lien avec leur fonction initiale. Ils ne sont présentés, dans les discours des acteurs, autrement que comme du « patrimoine » ou des opportunités d'aménagement. Dans le cadre d'Euroméditerranée, les discours se réfèrent souvent à l'époque où Marseille dominait la Méditerranée et où le port était la porte de l'Orient. Mais ce passé, plus qu'une réalité, est un fantasme, un rêve de grandeur. Si le port et la ville ont connu des périodes de plus grande prospérité, leurs ambitions dominatrices se sont toujours heurtées aux rivales actuelles que sont Gènes, Barcelone, ou Naples. Et la requalification de l'immeuble des Docks n'est jamais présentée autrement que comme une magnifique réussite architecturale.

Enfin, ce qui distingue la mise en discours de la mise en récit est l'existence d'un schéma narratif. Il ne s'agit pas seulement pour les acteurs de convaincre de l'intérêt du projet, mais aussi de le raconter. On parle de récit dans la mesure où un narrateur omniscient -un journaliste, l'équipe d'aménageurs ou un élu local- raconte un épisode de l'histoire de la ville. Le récit s'ouvre sur un état initial favorable ou équilibré, le « *mythe de l'âge d'or du passé urbain*⁵¹⁰ », et son bouleversement par un ou plusieurs éléments perturbateurs. Ces éléments perturbateurs sont alors à l'origine de péripéties dont le projet de requalification est la principale, et dont le déroulement peut également

⁵¹⁰ M. Lussault, *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Maison des Sciences de la Ville, Tours, 1993.

être soumis à des péripéties. Enfin, le récit s'achève par l'évocation d'une situation finale -actuelle ou à venir- de nouveau favorable. Dans la mesure où les opérations ne sont pas bouclées, la situation finale correspond davantage à une ambition fondée sur les premiers résultats du projet, qu'à une description de la réalité.

B. Le schéma narratif

On retrouve ce schéma narratif dans les trois opérations étudiées. On emprunte la notion de schéma narratif à l'analyse structurale : il correspond à la charpente du récit. Il se compose de cinq étapes principales : un état initial (1) est modifié par une force transformatrice (2) qui déclenche une dynamique d'action (3) enrayée ou bonifiée par une force équilibrante (4), qui permet d'aboutir à un état final (5)⁵¹¹. Par commodité, on appellera péripétie l'enchaînement des étapes de la force transformatrice, de la dynamique d'action et de la force équilibrante. Les états initiaux, les forces transformatrices et équilibrantes, ainsi que les états finaux sont semblables pour les trois opérations, mais des variations notables apparaissent dans le déroulement, le degré de complexité et les personnages du récit. En mettant en regard les récits des trois projets, il apparaît qu'ils ne sont pas tous aussi riches, complexes, stables, en un mot : aboutis.

Quels sont les critères qui permettent d'évaluer l'aboutissement de la mise en récit d'une opération? Le premier critère correspond à la complexité du schéma narratif. Comme on le montre dans le paragraphe suivant, la péripétie que constituent les opérations est plus ou moins élaborée : elle peut être simple ou bien être composée d'une ou plusieurs péripéties secondaires. Le second critère correspond à la stabilité du schéma. Qu'il évolue au fur et à mesure de l'opération ne pose pas de problème dans la mesure où il intègre les « aventures » opérationnelles. Mais il est essentiel que, à un moment donné, les écarts soient faibles selon les récits des différents acteurs, ou selon les étapes proches ou concomitantes du projet. Enfin, le troisième critère correspond à la « diffusabilité » du schéma narratif car le récit du projet doit pouvoir se répandre facilement auprès des professionnels comme des habitants. Les conditions de diffusabilité tiennent à la fois aux qualités intrinsèques du schéma narratif (sa cohérence, la mobilisation d'éléments connus, la mise en valeur d'événements

⁵¹¹ On ne prétend pas utiliser ni restituer le concept de V. Propp dans toutes ses nuances, mais plutôt y faire quelques emprunts sans prétention aucune en matière d'analyse structurale. V. Propp, *Morphologie du conte*, Seuil, Paris, 1965.

emblématiques, etc.) et à la manière dont les acteurs s’emparent du récit⁵¹².

Les récits d’Euroméditerranée, d’Euralille et de Neptune commencent tous les trois par le bouleversement de la prospérité industrielle et portuaire lors la crise économique des années 1970-80, à la suite des chocs pétroliers. À Marseille, la crise industrielle s’est trouvé aggravée par l’effondrement du trafic maritime depuis la décolonisation. À Lille et Dunkerque, la crise a complètement désarticulé l’économie régionale en frappant de plein fouet le textile, la sidérurgie et les activités portuaires (à la fois le trafic et la construction navale). Les trois villes connaissent alors des heures sombres marquées par la faillite ou le départ d’un grand nombre d’activités, l’essor du chômage, la paupérisation des centres villes (même si c’est moins vrai à Lille), et la dégradation de leur image. Les situations finales annoncées par les récits des opérations se ressemblent également: de villes sinistrées, elles deviennent grâce à l’opération urbaine des métropoles dynamiques. Marseille et Lille vont retrouver leur rang de capitale régionale et devenir des métropoles européennes au coeur de la modernité. Plus modestement, Dunkerque va redevenir le centre de son agglomération et gagner une stature de tête de pont française attractive pour les investisseurs et les touristes d’Europe du Nord. Ainsi, les trois récits s’achèvent sur un rêve de prospérité, de modernité et d’attractivité retrouvées. L’évolution de l’état initial à l’état final est possible grâce à la mise en œuvre du projet de requalification : la force équilibrante.

Les variations entre les trois schémas narratifs résident d’abord dans la complexité et la puissance de cette péripétie: la mise en œuvre du projet est plus ou moins déterminante dans les mutations urbaines, et le déroulement de l’opération plus ou moins linéaire. À Lille, où la mise en récit est la plus aboutie, l’opération constitue à la fois la force équilibrante du schéma narratif et une péripétie. De plus, elle est précédée de signes avant-coureurs et encadrée par des péripéties de moindre importance. Une série de frémissements annoncent le projet : la requalification du Vieux Lille, le VAL, la candidature aux Jeux Olympiques. Mais surtout, il n’intervient qu’après un épisode fondamental : le tour de force municipal pour faire s’arrêter le TGV en centre ville. Le projet Euralille naît ensuite à la fois de la nécessité de revitaliser l’économie lilloise, et de l’opportunité constituée par l’implantation de la gare, comme le raconte *Un jour, un train: la saga d’Euralille*. La péripétie Euralille connaît un certain nombre de rebondissements: le conflit autour de l’esthétique koolhassienne, la crise de

⁵¹² On abordera ce deuxième aspect de la question dans la partie suivante, consacrée au jeu d’acteurs.

l'immobilier de bureau de la fin des années 1990, le décès de J-P. Baietto, le changement de maire et le passage à Euralille 2. Enfin, le bilan positif de la première phase de l'opération est complété par une péripétie conclusive: le choix de Lille comme capitale européenne de la culture en 2004, et le succès de cette manifestation. Ainsi le récit lillois présente un schéma narratif riche en épisodes, mais dont le projet urbain constitue l'élément central et déterminant pour retrouver un équilibre.

À Dunkerque, le récit est moins étoffé : il ne présente que deux péripéties. La première correspond à l'élection de l'équipe Delebarre à la mairie et à l'abandon du syndicat mixte Dunkerque-Neptune au profit d'un groupe d'acteurs prêt à se lancer dans la requalification des friches industrialo-portuaires. La relance du projet avec un personnel et une stratégie renouvelés en 2004, alors qu'il était quasiment arrêté, constitue la seconde péripétie. On peut également citer comme péripétie interne au projet la rupture du contrat avec le groupe Balkany et le départ consécutif de Projénor, mais cet épisode n'est pas suffisamment diffusé pour que l'on puisse considérer qu'il participe de la mise en récit de l'opération. Dans notre corpus d'entretiens, le cadre de la CCID est le seul qui parle de cette crise, et encore à mots couverts: « *Ils [le groupe Balkany soutenu par Projénor] sont arrivés avec un projet tout fait : 10 000 m² de commerce dans la ZAC des Bassins. Mais c'était un centre assez banal, plutôt autarcique : galerie marchande, etc. Il y a eu un tollé des commerçants là-dessus. La CCI n'était pas trop d'accord. Donc nous on a présenté un contre-projet et lorsque les deux projets ont été mis en parallèle, c'est le nôtre qui a été choisi.*⁵¹³ » L'affaire n'est explicitée que par le rapport d'O. Ratouis et M. Segaud⁵¹⁴.

Enfin à Marseille, le schéma narratif qui structure le récit du projet est limité. Les rebondissements d'Euroméditerranée ne sont pas vraiment mis en récit : ils sont présentés comme des épisodes peu reluisants des aléas politiques, financiers ou administratifs, et ponctuellement révélés par un article ou lors d'entretien. Ainsi apprend-on que le renouvellement des équipes et des directeurs de l'EPAEM, et notamment l'éviction de J-P. Guénod, est à relier aux évolutions du rapport de force entre les élus locaux et nationaux. La succession épique des investisseurs de la rue de

⁵¹³ Entretien avec NPUr2.

⁵¹⁴ Ratouis O. et Segaud M., *Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement*, Dunkerque : Institut des mers du Nord, 2000.

la République qu'analysent J. Dubois et M. Olive⁵¹⁵ constitue également une série de rebondissements. De même, l'aménagement incertain du J4 et les conflits entre collectivités territoriales qu'il suscite créent des turbulences qui sont reléguées au rang de chipotages politiques. La seule péripétie de l'opération -et encore est-elle mineure- est l'installation de la CMA-CGM dans le périmètre d'Euroméditerranée et l'ambition de J. Saadé de construire le siège de l'entreprise dans une tour monumentale qui constituerait un repère architectural et symbolique à l'entrée du périmètre réhabilité. Le tableau ci-dessous synthétise les étapes des schémas narratifs pour les trois opérations et permet de faire apparaître l'inégale complexité de chacun d'eux.

Figure 67 : Tableau de synthèse des schémas narratifs d'Euralille, Euroméditerranée et Neptune.

	Euralille	Euroméditerranée	Neptune
<i>Etat initial</i>	Capitale du Nord et de l'industrie française	Capitale régionale et porte de l'Europe sur la Méditerranée	Ville phare de la sidérurgie et de la construction navale
<i>Force transformatrice</i>	Crise des années 1970-90	Décolonisation et crise des années 1970-80	Crise des années 1970-90
<i>Dynamique d'action</i>	Déclin des activités industrielles, explosion du chômage	Déclin des activités industrialo-portuaires, explosion du chômage et paupérisation du centre ville	Déclin des activités industrialo-portuaires, explosion du chômage et paupérisation de la ville centre
<i>Force équilibrante</i>	Requalification du Vieux Lille	Coupe du monde de 1998	Neptune
	Construction du VAL		
	Candidature aux JO	Ouverture de la ligne TGV-Méditerranée	
	Tracé du TGV		
	Euralille	Euroméditerranée	
	Lille 2004		
<i>Etat final</i>	Métropole régionale tertiaire et stature européenne	Métropole régionale active et stature méditerranéenne	Centre d'agglomération attractif et métropole régionale

⁵¹⁵ Dubois J., Olive M., « Négocier la requalification urbaine. L'action politique dans son horizon d'incertitude » in Fournier P., Mazzella S. (dir.) *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la rue de la République*, Paris : La découverte, 2004.

C. Sédimentation et diffusion du récit

Le cas marseillais fait apparaître une caractéristique essentielle de la mise en récit du projet : ce qui compte n'est pas tant la qualité ni la vérité des péripéties, mais plutôt le fait qu'elles soient largement partagées et diffusées.

Les contretemps d'Euroméditerranée auraient pu être intégrés au schéma narratif et valorisés par le récit en étant présentés comme des obstacles surmontés. La mise en récit est une narration *a posteriori* du déroulement de l'opération, elle autorise donc une certaine latitude dans l'interprétation des événements. Le processus s'opère sur le moyen et le long terme : la mise en récit ne préexiste pas aux opérations, et se distingue en cela de l'image ou du discours qui peuvent être produits dès la phase de conception. Plus les projets progressent plus le schéma narratif s'étoffe et se fige, et plus le récit s'unifie et se diffuse. C'est probablement une des raisons pour lesquelles le récit d'Euralille, qui est l'opération la plus ancienne et la plus avancée, est le plus abouti.

La mise en récit du projet est achevée quand la narration de la requalification acquiert une légitimité comparable à celle des autres épisodes de l'histoire urbaine. Comme le souligne M. Lussault en parlant des représentations officielles, bien plus que la fidélité du récit à la réalité, c'est l'adhésion collective qui est déterminante: « *il forme une légende dorée, sinon scientifiquement exacte du moins socialement vraie puisque acceptée et utilisée par le plus grand nombre.* ⁵¹⁶ » De ce point de vue, Euralille est entrée dans la mythologie lilloise : comme le montre le phénomène d'intertextualité⁵¹⁷, le récit de l'opération conserve une rare homogénéité quels que soient les acteurs interrogés. De plus, il est repris par des ouvrages très variés. Qu'il s'agisse d'ouvrages qui s'adressent au grand public comme les *Mémoires* de P. Mauroy ou ses *Paroles de Lillois*⁵¹⁸, ou comme le livre du journaliste M. Simon⁵¹⁹. Ou bien qu'il s'agisse de publication à destination des (électeurs) Lillois comme *Un nouvel art de vivre*⁵²⁰ préfacé par M. Aubry, ou encore de littérature scientifique⁵²¹. Aux opérations Euroméditerranée et Neptune ne sont consacrés que des rapports ou

⁵¹⁶ M. Lussault, *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Tours : Maison des Sciences de la Ville, 1993.

⁵¹⁷ On a observé un phénomène d'intertextualité entre les discours des différents acteurs du projet que l'on a analysé lors de la présentation de l'opération Euralille dans le deuxième chapitre.

⁵¹⁸ Mauroy P., *Mémoires*, Plon, Paris, 2003, et *Paroles de Lillois*, Paris : Ed Lieu commun, 2006.

⁵¹⁹ Simon M., *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille : La Voix du Nord, 2000.

⁵²⁰ Aubry M. (introduction), *Un nouvel art de vivre*, Lille : Ed. Ville de Lille, 2005

⁵²¹ Cf. bibliographie du chapitre consacré au cas lillois.

des articles scientifiques qui ne partagent pas tous le même point de vue sur la genèse des opérations. La diffusion de ces récits se fait d'autant plus mal qu'ils varient encore assez fortement d'un acteur à l'autre. Défaut de sédimentation des discours, défaut de cohérence du projet ou défaut de convergence des acteurs? Quoi qu'il en soit la mise en récit reste débutante à Marseille et Dunkerque.

Ainsi la mise en récit des opérations fait apparaître la dimension à la fois expressive et instrumentale de l'imaginaire mobilisé par les acteurs du projet. On retrouve là l'idée de M. Lussault selon laquelle : « *Le récit officiel de l'action permet de dépasser les ambiguïtés et les incertitudes des traductions concrètes, matérielles, des opérations urbaines, pour ne s'attacher qu'au sens global d'une praxis. L'action urbaine modifie la ville, tout en s'appuyant sur un patrimoine à la fois idéal et matériel.*⁵²² » On a déjà évoqué la fonction historicisante de la mise en récit qui permet d'inscrire une opération à la suite des grands épisodes de l'histoire locale. Le récit constitue également un outil permettant d'orienter, d'organiser et de trier le contenu des discours: seuls les éléments les plus marquants, attractifs ou emblématiques sont retenus. Par exemple, l'immeuble des Docks qui est aujourd'hui un lieu emblématique de l'opération marseillaise, a été requalifié par un promoteur privé indépendamment d'Euroméditerranée. Son architecture, sa charge symbolique, et sa localisation au cœur du périmètre en ont fait *a posteriori* un emblème du projet, et un élément de son récit. Ce phénomène de sédimentation du récit permet aussi d'évacuer les incohérences, flottements et autres complications qui ont forcément ébranlé à un moment ou un autre la réalisation. La société anonyme Euralille-métropole, à l'origine de la sem Euralille, a par exemple été gommée du récit du projet. De même, le syndicat mixte Netpune-Dunkerque, structure de gestion initiale de l'opération, a été relégué au rang de partenaire des aménageurs. Le tour pendable que la mairie a joué à l'EPAEM lors de la candidature à la Coupe de l'America fait également partie des éléments laissés de côté par le récit. Les péripéties les plus anciennes sont devenues le substrat solide sur lequel sont développés les épisodes plus récents dont l'interprétation n'est pas encore fixée. La mise en récit fonctionne alors comme un filtre qui permet d'aboutir à une version concentrée des projets, et donc d'attirer l'attention sur les réussites, les ambitions et les valeurs des acteurs de la gestion urbaine. Par « *sens global de la praxis* », il faut comprendre la signification du projet, c'est-à-dire l'idée de la ville qu'il porte, les

⁵²² M. Lussault, *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Maison des Sciences de la Ville, Tours, 1993.

valeurs qu'il défend, les ambitions qu'il cherche à atteindre. Faire émerger le sens du projet constitue un moyen de construire la cohérence stratégique de l'opération. P. Genestier pointe l'aspect instrumental de la rhétorique de projet qui selon lui jette un voile lyrique sur l'indigence de l'opération: « *le projet urbain offre la possibilité de proférer un discours sur l'avenir collectif et sur l'action délibérée des autorités publiques pour le faire advenir. Pour faire advenir, certes non plus structurellement et globalement mais localement et concrètement, un avenir (et c'est mieux que rien). En fait, il apparaît que ce discours est d'autant plus répandu que les réalisations sont plus rares et que les procédures et les fonctions de l'action publique s'autonomisent.* ⁵²³» Mais, ces distorsions entre réalité de l'action et récit -conjoncturelles ou volontaires- ont peu de conséquences sur le fonctionnement du corpus imaginaire produit ou mobilisé par les acteurs. On peut également voir dans ce « *sens global de la praxis* » la progression épurée de l'action urbaine, dégagée des événements qui viendraient parasiter l'intelligibilité du projet. En effet, la mise en récit permet aussi de mieux diffuser le projet: elle le rend plus facilement mémorisable et imaginable qu'une chronologie exhaustive ou une présentation technique.

Mais la mise en récit d'un projet n'est pas seulement un moyen d'ancrage historique, ou un instrument de filtrage et de diffusion du contenu des opérations. Elle correspond aussi à l'expression de la cohésion des acteurs et de la cohérence du projet. A. Bourdin, en analysant ce qui participe de « *l'ordre* » nécessaire à la mise en oeuvre des grandes opérations urbaines, souligne notamment deux points. D'une part la complexité inhérente à ces projets: ils regroupent des acteurs aux intérêts hétérogènes, voire divergents qui renvoient à des logiques financières et d'usage pouvant être contradictoires. Et d'autre part l'importance du climat de confiance dans lequel se déroule l'opération. La confiance se fonde sur une organisation normée et consensuelle de l'action, sur la qualité des relations interpersonnelles, mais aussi sur le partage d'une même idée du projet: « *il ne s'agit pas seulement de créer la confiance qui correspond au niveau de la construction sociale; l'équilibre ne devient solide que si cette confiance s'adosse à la vision claire d'une vocation et d'objectifs stratégiques (niveau de sens) et si elle débouche sur des relations de face à face pacifiées et prévisibles entre tous les acteurs en présence (niveau de la relation).* ⁵²⁴» La mise en

⁵²³ P. Genestier, « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir-politique » in *Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande*, revue Espaces et sociétés, n° 105/106, 2002.

⁵²⁴ A. Bourdin, M-P. Lefeuvre et P. Melé (dir.), *Les Règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*,

récit manifeste alors la cohérence du projet. Si Euralille est davantage racontable et raconté qu'Euroméditerranée, c'est que les objectifs de l'opération sont mieux organisés, sa stratégie plus logique et, du coup, sa progression est plus intelligible. La mise en récit est le signe que la complexité du jeu d'acteurs a été surmontée puisqu'ils sont capables, au moins en ce qui concerne la genèse et le déroulement de l'opération, de parler d'une même voix. Cela correspond à l'émergence d'un collectif d'énonciation. Or ce n'est jamais réellement arrivé à Euroméditerranée où les aménageurs et la mairie tenaient des discours divergents, jusqu'à ce que ce soit une proche collaboratrice de J-C. Gaudin qui prenne la direction de la communication à l'EPAEM.

La mise en récit du projet apparaît donc comme un élément structurant du corpus imaginaire: elle ordonne et hiérarchise dans un récit communément admis les références, les valeurs, les images de l'opération pour la rendre racontable. Mais, elle présente aussi l'intérêt d'agir comme révélateur du jeu d'acteurs en fonctionnant à la fois comme un instrument d'épuration et de diffusion de l'opération, et comme une expression de la cohérence du projet et de la cohésion des acteurs.

II. Le traitement des temporalités

La mise en récit du projet n'épuise cependant pas la difficulté, pour un large panel d'acteurs, de produire ou mobiliser un corpus imaginaire. Car si elle permet de faire converger leurs stratégies, elle ne concerne pas leurs logiques c'est-à-dire non seulement leurs intérêts mais aussi leurs échéances. Comment constituer ou mobiliser un imaginaire alors que chacun des acteurs a une vision différente du calendrier de l'opération?

A. *Les temporalités du projet*

La complexité du jeu d'acteurs des opérations de requalification fait émerger un agrégat de temporalités hétérogènes. L'élu va chercher à faire coïncider au maximum le temps de la requalification et son mandat. Il faut qu'au bout de cinq ou six ans, il puisse justifier devant ses administrés de l'achèvement de tout ou partie de l'opération. D'où la nécessité d'un phasage des étapes de la réalisation qui se traduit le plus souvent par une évolution du nom du programme. Ainsi Neptune I correspond au

premier mandat de Delebarre, et Neptune II-Grand Large doit s'achever à l'issue de son troisième. À Lille, Euralille est le projet de P. Mauroy et Euralille II celui de M. Aubry. À Marseille, le statut d'opération d'intérêt national et la gestion par un établissement public d'aménagement limite la responsabilité municipale et donc l'utilité pour la mairie de ce genre de manipulations onomastiques.

Les investisseurs visent la période d'amortissement la plus courte possible. Dès lors qu'ils participent au projet et mobilisent des capitaux, leurs intérêts passent par la réalisation et la commercialisation la plus rapide possible des biens et services mis sur le marché. La période de retour sur investissements des financiers est comparable au mandat des politiques, à ceci près que les uns cherchent à obtenir vite des profits, là où les autres doivent attendre un quinquennat pour être réélu. Le temps de l'investisseur est donc généralement plus réduit que celui de l'élu. Il peut même être plus réduit que celui de la réalisation comme le montrent J. Dubois et M. Olive à propos des investisseurs successifs de la rue de la République. En 6 ans, la rue de la République est passée des mains de Cofinda (filiale de Danone) à celles de la société Camar Finance (en 1998), puis à celles de P2C (en 2000), et enfin à celles de Lone Star (en 2004), sans que la réhabilitation des logements n'ait été lancée. Face aux incertitudes marseillaises, les promoteurs ont davantage spéculé qu'investi.

En revanche, pour les aménageurs, le projet est une mission à long terme qui peut s'étaler sur dix, vingt ou trente ans, même s'il existe des échéances intermédiaires constituées par les phases de financement. Cela apparaît assez nettement à Marseille où les négociations régulières de l'enveloppe d'Euroméditerranée auprès de l'Etat et des collectivités territoriales correspondent souvent à une période de dissolution de l'équipe de l'EPAEM. L'opération a fait l'objet de trois protocoles financiers qui ont coïncidés avec le renouvellement des directeurs de l'établissement public : D. Becker est remercié en 1995 après la négociation du premier protocole pour la période 1995-2001, J-M. Guénod est remercié en 2004 après la signature du second protocole de 2001-2006. F. Jalinet est le premier à avoir été confirmé dans ses fonctions après qu'Euroméditerranée a obtenu un troisième protocole financier en 2005 pour 2006-2012.

Pour finir les usagers vivent le projet selon plusieurs temporalités. Les nuisances de l'opération, comme les procédures de relogement, constituent un horizon d'attente de l'ordre du quotidien. L'évolution des pratiques ne se fait pas du jour au lendemain, mais elle peut être relativement rapide comme le montre la fréquentation croissante du

centre commercial Euralille ou de la nouvelle université de Dunkerque. Enfin, le délai nécessaire à l'évolution de la perception des usagers du périmètre, est bien plus long. Les représentations territoriales ont une inertie difficilement prévisible, comme le montre le sondage de juin 2005 qui révélait que près d'un quart des Marseillais ne connaissaient pas Euroméditerranée. Les temporalités des usagers conjuguent donc à la fois le quotidien, le moyen et le long terme.

La question de l'articulation de ces temporalités paraît donc centrale. Comment un corpus imaginaire peut-il constituer une réponse à des attentes aussi variées et désynchronisées du projet? Dans quelle mesure cette articulation est-elle une expression du jeu d'acteurs ?

B. Articuler les temporalités, donner à voir le temps du projet

Le corpus imaginaire mobilisé ou produit dans le cadre des opérations urbaines est constitué de références aux mythes historiques, aux valeurs, aux hommes, etc. Mais il peut également comporter des éléments relatifs aux modalités de l'action urbaine. Le traitement des temporalités du projet en est. Il est un moyen de renforcement des partenariats ou, pour le dire autrement, un moyen de pression des acteurs les uns sur les autres. L'articulation des temporalités correspond donc à la confrontation constructive des différentes logiques d'acteurs. Plutôt que d'organiser le déroulement de l'opération en phases hermétiques, au cours desquelles interviennent ponctuellement les acteurs sans jamais être confrontés aux logiques et aux valeurs les uns des autres, articuler les temporalités revient à décroiser les groupes d'intervenants et à rendre poreuses les étapes du projet. Le rôle de l'aménageur est essentiel puisqu'il organise cette porosité et fait le lien à la fois entre les acteurs et entre les phases de l'opération. Deux exemples pour éclairer ce point: la méthode d'accompagnement du projet par l'ensemble des acteurs mise en oeuvre par C. Masse, et la « *dynamique d'enfer* » que J-P Baïetto a instaurée à Euralille.

Pour relancer Neptune, C. Masse a décidé d'y appliquer une nouvelle organisation du jeu d'acteurs: la méthode, présentée précédemment, « *du concepteur à l'habitant* ». En instituant la présence de l'ensemble des acteurs à toutes les étapes du projet (de la conception à la livraison), l'aménageur ne prétend pas homogénéiser les différentes temporalités. Mais il les articule, et surtout empêche que les acteurs ne se mobilisent seulement pour des périodes courtes et discontinues. En les faisant participer aux négociations de toutes les phases de l'opération, Projénor recrée de la

continuité entre les différents corps de métier amenés à intervenir dans l'opération, ainsi que de la continuité entre les phases du projet. On retrouve à la même table les urbanistes, les aménageurs, les promoteurs, mais aussi les élus, les habitants et les partenaires ponctuels (comme EDF-GDF ou le port autonome). Cette méthode permet de forger une temporalité collective, qui ne correspond certes à aucune des temporalités particulières, mais les englobe toutes. Cette articulation des temporalités contribue à la production d'un corpus imaginaire en confortant la thématique des valeurs partenariales.

Dans le cas de la « *dynamique d'enfer* » de J-P. Baïetto, la combinaison des temporalités du projet s'est plutôt faite par la marche forcée imposée aux processus les plus lents. Le directeur de la SEM était tenu par des échéances strictes telles que la mise en service du TGV (1993) pour laquelle il fallait une nouvelle gare, et l'ouverture du tunnel sous la Manche. Mais la contraction des temporalités d'Euralille tenait également au sentiment d'urgence répandu par J-P. Baïetto pour que le cœur de l'opération sorte le plus vite possible de terre. La négligence des délais administratifs a été rendue possible par cette urgence. La contraction des temporalités participe ainsi du corpus imaginaire d'Euralille en renforçant l'idée d'une rupture nette et brutale, et de l'avènement du dynamisme dans le paysage lillois.

Mais si l'articulation des temporalités contribue à souder les acteurs du projet et à accélérer la réalisation du programme, elle favorise aussi une mise en image des étapes du projet. Les expositions de maquettes (notamment *Euralille, poser exposer*) et les visites du chantier ont joué un rôle important de confrontation des temporalités. Les Lillois ont d'autant mieux accepté les nuisances de la construction d'Euralille que les aménageurs leur ont donné à voir les progrès et les objectifs de l'opération. Ces visites et expositions ont aussi fourni, au temps T, une image -au sens photographique-collective du projet. On retrouve ce souci de mêler les temporalités dans l'exposition et la brochure que l'EPAEM a produit pour les dix ans d'Euroméditerranée. Les dix années d'aménagement ne coïncident pas avec la perception ni les pratiques que les Marseillais ont du périmètre. Pour les habitants, comme le montre l'enquête Sofres déjà citée, l'opération pourtant engagée depuis plus de 10 ans ne fait que commencer. Si bien que l'exposition a vocation à faire fusionner calendrier opérationnel et représentations de la population. Ces préoccupations, quoique tardives -11 ans après la création de l'EPAEM-, ne révèlent pas moins la volonté des aménageurs d'harmoniser les temporalités et de forger une image actualisée de l'opération. Et cette image

physique du périmètre alimente le corpus imaginaire en fixant dans la mémoire collective des clichés représentant les différentes étapes, à la manière de ces cartes postales des photos prises au fur et à mesure de l'édification de la tour Eiffel.

Enfin l'articulation des différentes temporalités du projet est le signe d'un marketing territorial performant. Ces grandes opérations de requalification s'adressent à de clients cibles nombreux et hétérogènes: investisseurs institutionnels ou privés, promoteurs immobiliers, habitants, touristes nationaux ou étrangers, étudiants, électeurs, etc. Articuler les temporalités du projet revient à produire ou mobiliser un corpus imaginaire dont tout ou partie est susceptible de toucher l'ensemble des catégories. Or les continuités créées entre les temporalités sont également des continuités entre leurs logiques et entre leurs intérêts. Le marché reste segmenté, mais les différents segments sont identifiés les uns par rapport aux autres, et les pratiques et les réalisations s'adressant aux différentes cibles ont ainsi moins de chance d'être contradictoires les unes avec les autres.

La question de la cohérence du corpus imaginaire apparaît ainsi au coeur du processus. Mais la cohérence du corpus, liée on l'a vu à la cohérence du projet et à la cohésion des acteurs, est-elle suffisante? Autrement dit, la mobilisation ou la production d'un corpus imaginaire structuré par un récit, et qui articulerait les temporalités des différents acteurs, peut-elle être fondée sur n'importe quelle stratégie de projet? La constitution d'un imaginaire passe certes par son organisation, mais ne faut-il pas également se pencher sur le contenu du projet?

III. Cohérence et spécificité des axes du projet

L'analyse des corpus imaginaires développés dans nos trois opérations de requalification implique de s'interroger sur les thèmes qui y sont mobilisés. Dans quelle mesure le contenu des projets détermine-t-il l'émergence d'un imaginaire? Faut-il chercher à établir un classement de bonnes et de mauvaises thématiques? Ou bien la qualité de ces orientations est-elle davantage liée à la manière dont elles sont utilisées?

En étudiant les cas de Marseille, Lille et Dunkerque, deux caractéristiques sont apparues comme centrales: la cohérence et la spécificité des axes de l'action urbaine. La cohérence ne renvoie pas à la valeur intrinsèque des thèmes du projet, mais à leur compatibilité entre eux. Et la spécificité correspond à l'originalité de leur contenu et leur adaptation particulière au contexte local.

A. La cohérence des thèmes mobilisés par le projet

On l'a vu en présentant les opérations, le corpus imaginaire est un assemblage d'éléments hétérogènes, et notamment :

- de valeurs : celle de la rupture à Lille ou celle du partenariat à Dunkerque,
- de références mythologico-historiques : celle du règne de Marseille sur la Méditerranée,
- de symboles : celui des beffrois lillois qui sont l'emblème de la puissance de la ville,
- d'images : celle de la tour de Portzamparc pour Euralille, ou des Docks réhabilités pour Euroméditerranée,
- d'hommes : P. Mauroy à Lille, ou M. Delebarre à Dunkerque,
- de méthodes : les cercles de Baietto ou l'innovation partenariale de C. Masse.

La question de la cohérence est donc fondamentale : si l'édifice imaginaire produit ou mobilisé pour l'opération ne peut tirer sa cohésion des éléments qui le composent, il ne peut la trouver que dans leur ajustement. Pour estimer la cohérence des thèmes du projet, on se fondera sur les réponses récoltées au cours des entretiens avec les acteurs des trois opérations, et en analysant la stratégie mise en œuvre dans les programmes.

Euroméditerranée, on l'a montré précédemment, présente un grave défaut de cohérence stratégique. Le projet est tiraillé entre des préoccupations sociales telles que la défense de la mixité urbaine, ou la lutte contre l'inconfort et le chômage, et des objectifs d'élévation du niveau socio-économique du centre ville qui se traduisent par des procédures de relogement bâclées, des prix au mètre carré, des emplois et des établissements scolaires⁵²⁵ ne s'adressant clairement pas à la population actuelle du centre ville. L'aveu d'un aménageur de l'EPAEM selon lequel les mesures sociales d'Euroméditerranée ne sont pas trop ébruitées pour ne pas que « *l'aile droite de l'EPAEM et la mairie* » ne les contestent, confirme cette tendance schizophrénique du projet⁵²⁶. Ce manque de cohérence renvoie, selon ce même aménageur, à une scission politique des acteurs. Il y a d'une part un groupe des acteurs « de droite » constitué par certains aménageurs de l'EPA, mais surtout par l'équipe municipale de J-C. Gaudin. Ils sont au service des investisseurs, et recherchent avant tout le nettoyage du centre ville et

⁵²⁵ Cf. dans l'étude du cas marseillais, le paragraphe consacré aux emplois créés sur le périmètre et celui concernant la délocalisation des classes difficiles du collège de la Joliette en même temps que la création d'une section européenne.

⁵²⁶ Entretien avec EMUr6.

la performance économique du nouveau quartier. Et il y a d'autre part un groupe d'acteurs « de gauche » surtout représenté par le monde associatif et les aménageurs de l'EPA. Ils sont davantage attentifs aux actuels habitants, et soucieux d'améliorer la réalité sociale du périmètre. Si le manque de cohérence du projet semble largement lié à l'absence de cohésion des acteurs impliqués dans Euroméditerranée, les divergences politiques et institutionnelles ne nous paraissent pas être la seule explication. Si c'était le cas, aucune grande opération urbaine ne survivrait aux élections, or, on l'a déjà dit, le propre de ces programmes est de s'étendre sur plusieurs décennies. Il faut probablement aussi imputer le manque de cohérence d'Euroméditerranée à l'instabilité des équipes et à l'absence de figure tutélaire qui puisse trancher quant à la direction à donner au projet⁵²⁷. Ainsi le manque de consistance imaginaire de l'opération est lié au manque de cohérence du projet.

Euroméditerranée se situe à l'opposé d'Euralille dont le projet, fermement structuré autour du thème de la rupture (au point, en matière d'architecture, de faire grincer les dents de certains acteurs⁵²⁸) présente, au moins dans sa première phase, un modèle de cohérence stratégique. Et Euralille présente le double avantage d'une cohérence des thèmes du projet entre eux, et d'une certaine homogénéité entre la stratégie, l'image médiatique et les réalisations de l'opération. Les phénomènes d'intertextualité que l'on retrouve dans les discours des différents acteurs -autant chez les politiques que chez les architectes, les aménageurs ou les communicants- constituent une expression forte de la cohésion du jeu d'acteurs.

Ainsi, la cohérence des thèmes du projet, nécessaire à la constitution d'un corpus imaginaire, fait à nouveau apparaître l'imaginaire comme un instrument et une expression du jeu d'acteurs. Un instrument car la cohérence stratégique permet d'aboutir à une articulation et une hiérarchisation des sous-programmes de l'opération afin qu'elle conserve son unité et son sens. Une expression car elle traduit la cohésion des différents acteurs autour d'un panel de thèmes auxquels tous ont accepté d'adhérer. Est-ce à dire que tous les thèmes, pourvu qu'ils soient cohérents, peuvent être mobilisés dans toutes les opérations ? Il semble évident que la cohérence du projet n'est pas la seule caractéristique qui contribue à la constitution d'un corpus imaginaire.

⁵²⁷ On reviendra sur cet aspect de la question dans la partie suivante.

⁵²⁸ Cf. la présentation du cas lillois, et plus précisément les vifs débats qu'ont entraînés le plan masse et les réalisations de R. Koolhaas dans le secteur de la gare Lille-Europe.

B. La spécificité des axes du projet : singularité et originalité

1. Singularité

La spécificité des thèmes mobilisés par le projet peut être comprise comme leur inscription contextuelle. Plus qu'à la production du corpus imaginaire, on s'intéresse ici à la mobilisation et à la combinaison des éléments de l'imaginaire local. Par spécificité des axes du projet, on entend d'abord leur singularité, c'est-à-dire le fait qu'ils soient propres au territoire dans lequel s'inscrit le programme. Le projet, une fois réalisé, a vocation à devenir un lieu, c'est-à-dire une partie de l'espace urbain auquel « *est associé des valeurs et des rôles spatiaux conformes à l'idéologie du groupe qui procède à sa territorialisation*⁵²⁹ ». Or, comme le souligne B. Debarbieux, certains lieux « *puisent leur valeur dans leur singularité. Leur efficacité symbolique résulte d'un emplacement particulier et d'une signification qui les spécifie au sein de leur environnement. Ils sont dans le domaine du symbolique la manifestation de la structure anisotrope du territoire*⁵³⁰ ». Dans le cadre d'une opération de requalification, on peut considérer que cette « signification qui les spécifient » correspond aux thèmes mobilisés par le projet. Ainsi, de même que la mise en récit ancrerait le projet dans un contexte historique particulier, ses grandes thématiques l'ancrent dans le contexte territorial : à quels enjeux locaux l'opération apporte-t-elle une réponse ? Comment est-elle adaptée aux caractéristiques -atouts et handicaps- du territoire qu'elle modifie ? Comment les singularités du lieu sont-elles intégrées dans sa requalification ?

Le contexte de friches militaires péricentrales dans le cas lillois, et industrialo-portuaires dans les cas marseillais et dunkerquois, représente une donnée territoriale commune aux trois opérations. Mais Marseille et Dunkerque connaissent une situation un peu différente de celle de Lille. Les friches sur lesquelles sont aménagées Euroméditerranée et Neptune sont récentes et constituent la cicatrice bien visible de la faillite de l'économie industrialo-portuaire depuis les années 1980. Le contenu symbolique de ces territoires est bien plus puissant que celui de la zone *non-aedificandi* récupérée pour implanter la nouvelle gare TGV de Lille. Or aucune des deux opérations n'intègrent réellement cette particularité de leur périmètre au projet. À

⁵²⁹ B. Debarbieux, « Le lieu, fragment et symbole du territoire » in *Espaces et sociétés*, n°82-83, mars 1996.

⁵³⁰ Idem.

Dunkerque, la dimension territoriale est presque totalement absente : on l'a vu, elle est remplacée dans les discours et les pratiques des aménageurs par les qualités des hommes -fiers et laborieux- et de la méthodologie du projet -innovante et partenariale-. La seule allusion au cadre de l'opération est le contact entre l'eau et la ville. Or le terme le plus souvent employé est le générique « l'eau » plutôt que des termes plus précis comme « la mer » ou encore « la Manche ». Le paysagiste B. Cavalié (Atelier de l'Ile) reconnaissait en 1999 que « *sur le plan de la prospective ou de l'imaginaire, sur les références portuaires auxquelles faisait allusion Mike Davies, les premiers signes qui sont sortis de terre ne sont pas très révélateurs de cette ambition.*⁵³¹ »

À Marseille, le cadre portuaire et plus largement méditerranéen est au cœur du projet : la fondation du Musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée, la Cité de la Méditerranée au contenu encore incertain, l'ouverture du centre commercial des Terrasses du Port, le réaménagement du boulevard du Littoral, sont là entre autres pour le rappeler. Mais, comme on l'a montré dans notre présentation de l'opération, si la ville, la France, et l'Europe du Sud n'ont qu'à bien se tenir, l'agglomération marseillaise et l'arrière-pays aixois sont totalement absents de la stratégie et l'imaginaire d'Euroméditerranée. En revanche sont bien présents, à Marseille comme à Dunkerque, les thèmes, au contour flou et à la banalité indéniable, de mixité et de développement durable. Neptune s'en sort cependant mieux qu'Euroméditerranée : le projet cherche à rompre avec son image de ville industrielle polluée et polluante si bien que la stratégie du développement durable y a été déclinée avec rigueur. Une rigueur que l'on serait bien en peine de trouver dans le programme marseillais en ce qui concerne la mixité.

La situation lilloise est un peu différente : si les acteurs d'Euralille ne pouvaient mobiliser de caractéristiques territoriales intéressantes à l'échelle du périmètre, ils ont habilement utilisé -jusque dans sa dénomination- le thème de la centralité européenne. La situation de Lille au sein de sa région et sa communauté urbaine, et son rôle de « locomotive » ont également été intégrés au discours sur l'opération. La singularité territoriale des trois opérations participe ainsi du projet, mais sans être pleinement exploitée à Marseille et Dunkerque.

⁵³¹ AGUR, *Neptune 10 ans: projet et perspectives*, Dunkerque, 2000.

2. Originalité

Mais la spécificité des thèmes mobilisés par les différents projets ne se réduit pas à leur singularité. On entend également par là l'originalité des thèmes mobilisés par le projet à la fois par rapport aux approches traditionnelles du périmètre, et par rapport aux thématiques habituellement mobilisées par des opérations comparables. On s'intéresse alors davantage à la production du corpus imaginaire, c'est-à-dire à l'intégration d'éléments nouveaux dans l'imaginaire local.

En étudiant les opérations de ce point de vue, le cas marseillais ne révèle pas non plus d'originalité. Les axes stratégiques sont conformes à l'image traditionnelle du territoire : le cadre maritime, les activités portuaires (même si l'on substitue les croisières au fret), le tertiaire et le rayonnement méditerranéen ne constituent pas vraiment des thématiques locales inédites. Quant aux axes exploités par les autres requalifications urbano-portuaires, Euroméditerranée ne présente aucune originalité. En combinant pôle tertiaire, amélioration de l'habitat, requalification du front de mer et réalisations architecturales contemporaines, l'opération ressemble tout particulièrement à ce qui a pu se faire à Barcelone, Gènes ou Naples. À ceci près qu'à Marseille, comme le montre le pitoyable épisode de la Coupe de l'America, la mairie et l'EPAEM n'ont pas réussi à faire converger opération urbaine et événementiel. Encore un signe des difficultés que les différents acteurs de la gestion urbaine éprouvent à interagir.

En revanche, les opérations de Lille et Dunkerque proposent quelques innovations. Si, en soi, les thèmes développés dans le projet Neptune ne sont guère originaux -le développement durable, la ville et l'eau, la centralité-, le fait d'instituer la méthodologie en axe structurant de l'opération l'est assurément. Comme on l'a souligné en présentant l'opération, l'attention y est surtout attirée sur la manière de réhabiliter, davantage que sur le territoire concerné et la requalification elle-même. L'originalité tient alors à la fois à l'élévation de la méthode en axe stratégique du projet, et à l'innovation des procédures et de l'organisation du jeu d'acteurs telle qu'elles ont été mises en place par Projénor.

À Euralille, l'originalité est plus « classique » : il faut la chercher du côté des thèmes mobilisés par le projet. L'originalité est venue de la déclinaison rigoureuse de l'idée de rupture par l'ensemble des acteurs et dans l'ensemble des axes du projet. Il s'agit d'une rupture économique -le choix du tertiaire-, d'une rupture politique -un pôle tertiaire et financier comme levier pour le social-, d'une rupture scalaire -l'Europe

et la région plutôt que la France-, et bien sûr d'une rupture architecturale -Koolhaas plutôt flamands-. La puissante dynamique des acteurs mobilisés pour Euralille s'est notamment révélée à travers la construction d'un imaginaire propre. Mais l'innovation du projet dans le contexte lillois, s'est doublée d'une originalité d'Euralille face aux autres requalifications. Ainsi Euralille a été un projet innovant qui a une certaine valeur de référence comme le suggère le nom choisi pour l'opération marseillaise.

C. Combiner la singularité et l'originalité

Ces impératifs de singularité et d'originalité sont également une règle de base du marketing : se démarquer de la concurrence, valoriser les différences entre l'objet promu et ceux qui sont situés sur le même marché. D'autant que la singularité des thèmes du projet le rend plus facilement reconnaissable et constitue une assise pour la construction d'un corpus imaginaire. Et la singularité des axes stratégiques manifeste aussi la capacité d'innovation des acteurs en matière de projet.

Enfin, les caractéristiques de cohérence et de spécificité du projet sur lesquelles on vient de revenir, correspondent aux phénomènes d'agrégation et de différenciation symboliques du territoire tels qu'ils sont analysés par B. Debarbieux⁵³². Cet auteur insiste sur la double nature des lieux comme espaces symboliques : le lieu est à la fois la matérialisation du partage de valeurs communes, et la matérialisation de la différence entre les entités territoriales donc entre groupes sociaux. Tout le monde reconnaît un lieu, mais tout le monde ne se reconnaît pas dans tous les lieux. La production ou la mobilisation d'un corpus imaginaire passe par le choix de thèmes pour le projet qui, comme un lieu, se distingue du reste du contexte urbain, et dont la localisation est associée à un groupe, ou au moins des pratiques sociales, collectivement identifiés. D'où la nécessité d'une certaine cohérence du projet : il faut que l'opération reste socialement identifiable. L'opération est ainsi différenciée de son contexte. Mais, dans le même temps, elle y est agrégée si bien que, dans sa singularité, elle est rapprochée d'autres lieux pour produire une représentation globale de la ville (ce que B. Debarbieux appelle l'agrégation par la structure). Le cas lillois constitue un bon exemple de ce double processus : la différenciation s'est opérée grâce au thème de la rupture mis en œuvre dans le projet, tandis que la reprise de la forme et la symbolique du beffroi peuvent être interprétées comme le signe de l'agrégation de

⁵³² B. Debarbieux, « Le lieu, fragment et symbole du territoire » in *Espaces et sociétés*, n°82-83, mars 1996.

l'opération au tissu et à l'histoire de la ville. Si bien qu'il semble vain de vouloir trancher entre la production et la mobilisation d'un corpus imaginaire : sa constitution procède forcément des deux dynamiques en produisant des éléments nouveaux d'autant plus marquants qu'ils sont articulés à l'imaginaire existant.

Ce mouvement de différenciation et d'agrégation nous éclaire sur la posture des acteurs du projet. On peut assez facilement le transposer à l'analyse du jeu d'acteurs en y voyant, une fois encore, à la fois un instrument et une expression. En effet, pour gagner en visibilité et être innovant, il importe que les acteurs du projet se distinguent de ceux qui sont en charge de la gestion urbaine ordinaire. D'où l'importance, nous semble-t-il, de créer une structure d'aménagement propre à l'opération. On a vu que ce n'était pas le cas à Dunkerque, et que Neptune, d'après les aménageurs eux-mêmes, y a perdu en cohérence, en efficacité et en visibilité. Cependant, l'insertion des participants au projet au sein de réseaux d'acteurs des différentes échelles du territoire, n'en n'est pas moins nécessaire. De fait, la réussite lilloise, en dépit de l'autonomie de la sem Euralille, doit beaucoup au soutien sans faille dont ont témoigné à la fois les collectivités territoriales, mais aussi un certain nombre d'hommes politiques et d'hommes d'affaires proches du pouvoir central. Marseille, en revanche, constitue un parfait contre-exemple avec l'échec -au moins pendant la première décennie de l'opération- de l'intégration des aménageurs de l'EAPEM aux acteurs locaux de la gestion urbaine.

Conclusion

En cherchant à analyser les processus fondamentaux de la production ou de la mobilisation d'un corpus imaginaire, on en revient pour chacun d'eux à s'interroger sur la structuration du jeu d'acteurs. La mise en récit de la requalification, l'articulation des temporalités du projet, et le déploiement de thématiques à la fois cohérentes et spécifiques ont été menés avec plus ou moins de rigueur et de succès suivant les cas. Mais ces processus n'en sont pas moins présents dans les trois opérations, et leur analyse a permis de clarifier au moins deux points importants. D'abord, il est ainsi apparu que ce qui est déterminant dans la production ou la mobilisation d'un corpus imaginaire ne réside pas tant dans son contenu que dans la manière dont les divers éléments s'articulent à la fois entre eux et aux références locales et opérationnelles. Ensuite, on a montré que ces processus correspondent toujours à un moyen pour les acteurs d'organiser et de valoriser leurs interactions, ainsi qu'à une expression des

dynamiques partenariales qui portent le projet.

Puisque les acteurs du projet sont au cœur des processus de constitution d'un imaginaire de l'opération, il faut se poser la question de leur rôle. En quoi les acteurs, ainsi que la manière dont ils sont organisés, concourent-ils à la constitution d'un corpus imaginaire ? Comment des figures d'aménageur, d'élu, d'architecte ou d'investisseur influencent-elle la production d'un corpus imaginaire ? Quels impacts les règles qui prévalent dans le jeu d'acteurs ont-elles sur ce corpus ? Mais on peut également renverser le questionnement, et se demander dans quelle mesure la constitution du corpus imaginaire nous informe sur le jeu d'acteurs ? Qu'est-ce que ce qui est construit -l'imaginaire- nous dit de ceux qui le construisent -les acteurs du projet- ?

CHAPITRE 6

LES ATOUTS DU JEU D'ACTEURS : DES LEVIERS NECESSAIRES A L'IMAGINAIRE

Introduction

S'intéresser au corpus imaginaire, aux éléments qui le composent et aux processus à l'œuvre lors de sa production, passe également par une étude des producteurs de cet imaginaire. L'analyse des acteurs qui participent à la constitution de ce corpus est d'autant plus nécessaire que l'on a montré dans le chapitre précédent que la configuration du jeu d'acteurs est déterminante.

Il s'agit maintenant d'aller plus loin, et de se demander quels aspects du jeu d'acteurs interviennent plus précisément dans la production ou la mobilisation imaginaire. Quelles sont les leviers, en matière d'acteurs, pour la constitution d'un corpus imaginaire ? On en a identifié trois principaux : la pérennité des aménageurs et des élus, le portage de l'opération par une figure mayorale volontariste et intégrée dans des réseaux multiscalaires, et l'articulation des groupes d'acteurs et celle des « premiers rôles » de l'opération.

I. La pérennité des aménageurs et des élus

On l'a vu en abordant la question du temps, une opération de requalification s'inscrit dans une multitude de temporalités et notamment dans le long terme. Le délai entre la conception et la fin des réalisations n'est jamais inférieur à la décennie, et il est parfois prévu que l'achèvement d'une opération nécessite 20 à 30 ans. C'est notamment ce que les concepteurs de Neptune avaient courageusement annoncé : le responsable du projet à la CUD raconte *« on a annoncé, ce que les gens avaient peu l'habitude d'entendre: que la ville c'est un rapport au temps et à l'espace. Mais on a d'abord parlé du rapport au temps en disant que c'était un projet, en présentant le travail de Rodgers, que c'était un truc à 30 ans. Donc on livrait dans les 15 ans qui viennent les premiers actes, les premiers témoignages, mais que le projet portait la ville sur 30 années. »*⁵³³ Rares sont les aménageurs qui l'assèment ainsi : à Euralille comme à Euroméditerranée, on parlait plutôt des objectifs « à l'horizon » 2000, 2010 ou 2015. Mais si l'opération se poursuit pendant plusieurs décennies, qu'en est-il de ceux qui établissent sa stratégie et lui agrègent un corpus imaginaire? Le projet peut-il rester cohérent si ceux qui le pilotent changent? La question de la pérennité des acteurs du projet, et plus particulièrement celle des aménageurs et des

⁵³³ Entretien avec NPUr3.

élus, apparaît comme un enjeu important du dispositif d'acteurs.

A. La pérennité de l'équipe d'aménageurs

La pérennité des aménageurs est un élément déterminant de la cohérence du projet et donc de la constitution de son corpus imaginaire. Compte tenu de la durée totale d'une opération, il est évident que le maintien à l'identique de l'équipe est difficilement envisageable. Cependant, l'étude des trois opérations a montré que son renouvellement trop fréquent constituait un réel handicap pour le projet. Il ne s'agit pas ici de déterminer le nombre de mois ou d'années pendant lesquels les aménageurs doivent suivre le programme. Mais l'expérience d'Euralille, Euroméditerranée et Neptune a montré que, si la pérennité de l'équipe d'aménageurs se comptait plutôt en années, elle correspondait surtout à un certain nombre de phases. Il semble essentiel que tout ou partie de l'équipe soit maintenue entre le processus de conception et celui - au moins - de la première tranche de réalisations. La pérennité des aménageurs est un moyen de créer de la continuité là où les phases du projet mobilisent des compétences, des méthodes et des partenaires très différents de l'une à l'autre. Mais cette pérennité est également le signe d'une certaine indépendance du projet vis à vis des aléas de la vie politique locale. Elle manifeste la priorité qui est accordée à l'opération sur les logiques de pouvoirs et les rapports de force qui font forcément partie de la gestion urbaine.

Neptune est un bon exemple du handicap que peut constituer la désagrégation de l'équipe d'aménageurs. La cohérence du projet mené par la communauté urbaine, Projenor et R. Rogers Partnership, n'a jamais pu aboutir à la constitution d'un corpus imaginaire par manque de temps. Le départ de Projenor à la suite de la rupture de contrat avec le groupe Balkany, l'engagement limité de R. Rogers dans le projet (il n'a participé qu'à la phase de conception), et la constitution tardive d'une équipe stable à la CUD en charge de l'opération, ont fragilisé Neptune dont les débuts étaient pourtant prometteurs. Il a fallu attendre 2005 pour que le projet soit relancé avec une équipe d'aménageurs et d'architectes renouvelée.

Une fois encore, les cas marseillais et lillois offrent une image opposée. À Marseille, non seulement l'EPAEM a changé fréquemment de directeur, mais il y a aussi eu un fort renouvellement des aménageurs. À tel point qu'entre 1995 et 1998, et entre 2004 et 2006, il n'était pas vraiment possible de parler d'équipe. On ne peut dès

lors que rapprocher les mauvais résultats de l'enquête sur la notoriété de l'opération⁵³⁴, du fait que l'EPAEM a connu quatre directeurs et trois changements d'équipe en une décennie. On l'a montré, cette « valse des aménageurs » correspond aux fluctuations des rapports entre le maire et le gouvernement parisien. Des rapports influencés par la divergence ou la convergence politique des deux instances, ainsi que par les vieilles réticences marseillaises face à ce qui vient de la capitale. Si bien qu'Euroméditerranée n'a jamais pu produire d'autre imaginaire que celui d'un lent chantier, et que le projet est longtemps apparu comme un épiphénomène de la gestion de la ville.

À Lille au contraire, si Euralille pronait la rupture, il ne s'agissait certes pas d'une rupture avec les aménageurs. Certes, l'équipe de la sem et de la mairie se sont renouvelées, mais l'opération a près de 18 ans, elle est toujours pilotée par la sem qui n'a connu que deux directeurs dont le premier est décédé. Lorsque l'on s'entretient avec les acteurs actuels du projet, nombreux sont ceux qui suivent l'opération depuis longtemps. On peut citer B. Parcollet (directeur adjoint de la sem) qui est en poste à Euralille depuis six ans, mais suit le dossier depuis l'origine car il était auparavant directeur régional de la SCET. Mais aussi les architectes I. Menu et F. Dehlay qui étaient les homologues locaux de R. Koolhaas : la première est devenue architecte-conseil à la sem, le second a ensuite réalisé des bâtiments dans le cadre de l'opération. C. Masse, via Projenor, a participé à la genèse et au lancement du projet pendant près de 10 ans (1987-1998). Enfin, D. Wauthy (chargé de communication) a d'abord travaillé ponctuellement pour Euralille en 1995, puis a été embauché à la sem en 2000. Les évolutions de l'équipe d'aménageurs sont liées aux difficultés qu'a connues l'opération entre 1995 et 2000 et qui ont entraîné une réduction du nombre d'emplois à la sem. Mais elles sont aussi liées au *turn over* inévitable pour un programme qui fêtera bientôt ses 20 ans. Il est intéressant de noter que l'arrivée de M. Aubry à la mairie de Lille n'a pas entraîné de grand renouvellement dans le personnel de la sem. On le voit, la pérennité, ou au moins la continuité des équipes d'aménageurs, n'est pas sans lien avec le contexte politique de l'opération.

B. La pérennité politique

De même que le projet et le corpus imaginaire gagnent en cohérence lorsque les aménageurs suivent plusieurs phases du programme, de même la pérennité des élus

⁵³⁴ Cf. sondage TNS-Sofres réalisé en 2005.

contribue à la solidité de l'opération. En effet, par leurs prérogatives et la médiatisation de leurs discours, les élus locaux constituent des acteurs centraux des projets urbains. La pérennité du soutien qu'ils apportent au projet, mais aussi la défense qu'ils prennent d'un parti stratégique, confèrent de la continuité à l'opération.

Les configurations politiques des trois opérations étudiées sont intéressantes : à Marseille, J-C. Gaudin détient les clés de la ville depuis le début ; à Dunkerque, le calendrier de Neptune et celui des mandats de M. Delebarre sont synchrones ; enfin à Lille, P. Mauroy a cédé la mairie à M. Aubry en 2001, c'est-à-dire en cours d'opération. Si bien que si l'on entend par pérennité politique la coïncidence de la fonction mayorale avec la durée des projets, Marseille et Dunkerque devraient avoir bénéficié d'un atout supplémentaire par rapport à Lille. Or c'est précisément l'inverse que l'on observe. La pérennité politique est bien plus forte à Lille qu'à Marseille et même qu'à Dunkerque. En effet, cette pérennité passe par la figure mayorale mais elle peut être incarnée par plusieurs maires, ou même d'autres élus, pourvus qu'ils adoptent la même attitude vis à vis du projet. Ainsi à Lille, l'adjoint à l'urbanisme occupe son poste depuis 1989 : installé par P. Mauroy, il a conservé sa mission avec M. Aubry. Quelle qu'ait été l'opinion de M. Aubry sur la première phase d'Euralille, elle s'est inscrite dans la continuité de l'œuvre de P. Mauroy. La convergence, en matière d'action urbaine, d'élus successifs constitue une manière efficace de contourner la contrainte des échéances électorales. De fait, la compatibilité de l'action de M. Aubry avec les vues de P. Mauroy a également été assurée par le transfert à la CUD -présidée par P. Mauroy- des compétences en matière d'urbanisme. Ce dernier demeure à ce titre le président de la sem.

À Marseille, même si J-C. Gaudin a dirigé la ville pendant toute la période, cela ne nous permet pas de parler d'une pérennité politique pour Euroméditerranée. La présidence de l'EPAEM revenait de droit au maire de Marseille mais il ne l'a assumée que par intermittence. L'établissement public a été présidé par son encombrant dauphin R. Muselier (député et conseiller régional), et J-C. Gaudin n'a pris la présidence d'Euroméditerranée que temporairement entre 2002 et 2005. De manière analogue, la pérennité politique de M. Delebarre à Dunkerque n'a pas suffi à maintenir la cohérence du projet quand la mobilisation du maire a diminué. Si bien que, davantage que de la pérennité des politiques, il faut parler de la pérennité de la volonté politique. Les fluctuations de la mobilisation des élus se font cruellement ressentir dans les progrès

de l'opération mais aussi dans la constitution du corpus imaginaire du projet. À la pérennité s'ajoute donc un élément central : le soutien des élus, et notamment celui que doit apporter le premier d'entre eux, le maire.

II. Le portage politique du projet

L'implication du maire, son opinion sur le projet, les décisions qu'il y prend, son engagement lors des négociations, ses discours sur la requalification, la mobilisation de ses réseaux, etc. sont autant d'éléments récurrents dans les entretiens. Ce qui conduit à se poser la question du rôle de la figure du maire et à s'interroger sur le portage des grandes opérations urbaines. Le terme de portage politique fait partie de ces termes souvent utilisés et mal définis. Par portage politique, on entend non seulement le soutien public qu'un élu apporte à un projet, mais également sa participation active, l'engagement de sa crédibilité politique dans le projet, ainsi que la mobilisation de l'ensemble de ses réseaux pour le faire aboutir.

Il faut donc se demander dans quelle mesure le maire est-il une figure et un porte-voix crucial du corpus imaginaire? En quoi consiste sa place très spécifique au sein du jeu d'acteurs? Pourquoi le soutien politique d'une opération est-il nécessaire à son développement?

A. La légitimité du maire

À plusieurs reprises lors des entretiens, le thème de la légitimité du maire est apparu: sa légitimité à parler de l'opération, sa légitimité à lancer le projet et à l'orienter, la légitimité de ses choix tant en matière architecturale qu'économique, etc. Ce qui conduit à se demander en quoi le rôle de maire fait de lui un acteur essentiel du projet. La légitimité qui le place au cœur du dispositif est liée à trois grandes prérogatives de la charge mayorale en France: sa fonction de porte-parole, ses prérogatives en matière d'urbanisme, et la dimension politique de son mandat.

1. Légitimité médiatique

Le maire apparaît en France comme la figure tutélaire de la ville. Comme le souligne E. Guérin-Lavignotte et E. Kerrouche « *parmi toutes les charges exécutives, celle de maire est emblématique, n'eût-elle qu'une suprématie symbolique.*⁵³⁵ » Ce

⁵³⁵ E. Guérin-Lavignotte et E. Kerrouche, *Les élus locaux en Europe, un statut en mutation*, La Documentation française, Paris, 2006.

statut lui confère une double légitimité: quand il parle de sa ville dont il apparaît comme le premier expert, et quand il parle au nom de la ville dont il est le premier élu. Il en est une incarnation d'autant plus forte qu'en France, rares sont les maires qui ne font qu'un seul mandat: en 2005, les maires de France exerçaient leur fonction depuis en moyenne 8,7 ans, et presque la moitié d'entre eux avait un mandat depuis plus de 20 ans⁵³⁶.

Lille, Marseille et Dunkerque ne dérogent pas à la règle puisque M. Delebarre est maire depuis 1989, J-C. Gaudin depuis 1995 et P. Mauroy est resté plus de 25 ans à la tête de la mairie de Lille (1973-2001). Ce qui explique que, outre la « suprématie symbolique » de la fonction, leur ancienneté les ait fortement associés aux villes qu'ils dirigent. Si bien qu'il n'est pas étonnant que P. Mauroy, même s'il a quitté depuis 5 ans la mairie de Lille pour la communauté urbaine, demeure officiellement maire honoraire de la ville, et constitue une figure politique locale incontournable. Statut qu'il assume pleinement comme le montre le titre de son dernier ouvrage autobiographique *Parole de Lillois*⁵³⁷. De plus, en conservant la présidence de la sem Euralille, il maintient sa légitimité de porte-parole du projet. Comme le souligne une communicante de la LMCU, il remplit pleinement sa fonction de représentation: « *Il y a toujours quelque chose : on a fêté les 10 ans du TGV et du centre commercial. Là, P. Mauroy va inaugurer quelque chose qui va ouvrir. Euromarin c'était il y a 6 mois, Acteurope c'est il y a 3 mois. Tout le temps il y a des choses parce que Euralille c'est son bébé. P. Mauroy, Euralille c'est sa chose.* »⁵³⁸

J-C. Gaudin apparaît également comme une figure politique emblématique de Marseille dont il est la voix et souvent le visage. Mais ce maire ne s'est acquitté que très tardivement de sa mission de médiatisation de l'opération Euroméditerranée. Comme on l'a montré en présentant l'opération, elle a, pendant 10 ans, brillé par son absence dans les discours et débats politiques autant locaux que nationaux. Les seuls qui parlaient et entendaient parler du projet ont longtemps été les professionnels de l'urbanisme et les habitants du quartier. Depuis un an, la promotion de l'opération s'est intensifiée : un nouveau spot publicitaire est diffusé sur internet et à la radio, une exposition a été organisée (*Euroméditerranée 10 ans*), le maire et le président de

⁵³⁶ E. Kerrouche, « Les maires français, des managers professionnels », in Marcou G. et Wollmann H. (dir.), *La gouvernance territoriale*, CNRS Éditions, Paris, 2006.

⁵³⁷ Mauroy P., *Parole de Lillois*, Paris, Ed. Lieu Commun, 2006.

⁵³⁸ Entretien avec ELMé3.

l'EPAEM ont posé la première pierre de la tour de la CMA-CGM, ... Si bien que J-C. Gaudin commence à mentionner Euroméditerranée lorsqu'il est interviewé. Le portage médiatique de Neptune par M. Delebarre n'a pas été aussi indigent qu'à Marseille, mais on l'a montré, il n'a guère été régulier: ce n'est qu'après cinq ans de silence que le maire parle à nouveau du projet.

2. Légitimité décisionnelle

Cette légitimité médiatique est fondée sur la légitimité décisionnelle du maire en matière d'aménagement. Depuis les années 1980, la décentralisation s'est confirmée en France, élargissant les champs d'action et renforçant les responsabilités des élus locaux, et notamment celles du maire. En 1983, les compétences en urbanisme des communes sont étendues. Plus précisément, le conseil municipal est chargé de régler par ses délibérations la planification urbaine en adoptant les plans et le zonage, en exerçant les droits de préemption, etc. Tandis que le maire doit mettre en application ses orientations et ses décisions. De fait, cette répartition juridique des compétences n'est pas strictement observée: dans la réalité les maires jouent souvent un rôle déterminant dans le développement de l'urbanisme. Ce mouvement s'est accompagné, comme le souligne G-D. Marillia, d'une « *redéfinition de l'espace local à travers la personnalisation du pouvoir et le renforcement des exécutifs locaux*⁵³⁹ ». La mise en oeuvre de projets urbains fait donc aujourd'hui partie du « métier » de maire. Depuis 1999, la loi prévoit que les communautés urbaines récupèrent notamment des compétences en matière d'« aménagement de l'espace communautaire », si bien que le maire pourrait trouver son rôle limité. Dans les faits, c'est une très légère limitation car les villes où se déroulent de grandes opérations sont généralement la ville centre de l'agglomération, et le maire est souvent aussi président de la communauté urbaine. C'est le cas à Marseille et Dunkerque. Ce n'est plus exactement le cas à Lille car P. Mauroy a cédé son siège à M. Aubry, mais il était à la fois maire et président de la CUDL (depuis 1989) pendant la première phase d'Euralille.

Dans le cadre des opérations urbaines que l'on a étudiées, les maires endossent inégalement ce rôle d'initiateur et d'arbitre. P. Mauroy et M. Delebarre apparaissent à la fois à l'initiative et au coeur du processus décisionnel d'Euralille et de Neptune. Ils ne sont évidemment pas les seuls à prendre des décisions, mais leur voix pèse

⁵³⁹ Marillia G-D., *Les pouvoirs du maire*, ed. Berger-Levrault, Paris, 2002.

particulièrement lourd dans le débat. Ainsi le soutien de P. Mauroy aux choix architecturaux de R. Koolhaas a été déterminant lors des controverses houleuses qu'ils ont entraînées. À Dunkerque, c'est à la suite de la décision de M. Delebarre que le syndicat mixte Neptune-Dunkerque qui devait piloter l'aménagement des friches industrialo-portuaires, a été relégué au rôle de gestionnaire du nouveau port de plaisance. De plus, c'est à partir des ambitions et exigences du maire que le concours d'architecture pour la ZAC du Grand Large a été rédigé. En effet, aux impératifs précis et techniques du concours était jointe une longue interview de M. Delebarre où il livrait l'idée qu'il se faisait du quartier à venir. L'architecte lauréat de la ZAC du Grand Large explique: « *Il y a des maires plus ou moins dynamiques et qui ont ou pas la fibre urbaine. Alors s'ils sont bien conseillés, s'ils ont un peu le sens de ça, ou s'ils délèguent bien à des maires-adjoints, les choses évoluent vraiment : Rennes par exemple a parié sur l'urbanisme. Delebarre, je pense, a la fibre urbaine. : il voit assez bien les choses. Pour moi, c'est très important de saisir la compréhension qu'un maire a de sa ville. Pour Delebarre, ça a été très vite fait ce concours : très vite il a exprimé sa ville. Ils ont fait une interview du maire avant le concours qui est extrêmement intéressante : cette interview a été donnée aux concurrents. Et le maire a décrit ce qu'il attendait du Grand Large : moi je l'ai lue, relue et soulignée. Ca m'a beaucoup plus aidé que le concours lui-même, j'ai pu me faire une idée de ce qu'il veut pour Neptune, ce qu'il veut pour le quartier du Grand Large. J'ai bien détecté ce qu'il voulait : un quartier avec un caractère sans y mettre un équipement public majeur, sans y mettre une galerie commerciale, sans y mettre cinquante mille fontaines. Il a dit : "je veux que ce quartier soit beau en lui-même, que ce soit un quartier qu'on va voir".*⁵⁴⁰» Le maire apparaît bien ici comme celui qui oriente l'action urbaine : les aspects techniques sont laissés aux « services ».

La situation est plus compliquée quand, comme à Dunkerque de manière transitoire ou à Marseille de manière permanente, la mairie est en concurrence avec les autres collectivités territoriales : la légitimité décisionnelle du maire atteint alors rapidement ses limites. La mésentente entre C. Prouvoyeur (maire de Dunkerque de droite) et A. Denvers (président de communauté urbaine de gauche) a retardé le lancement de la requalification des friches. Il a fallu l'élection d'un socialiste à la tête

⁵⁴⁰ Entretien avec NPUr1.

de la ville pour qu'A. Denvers accepte de se lancer à ses côtés dans le projet. En effet, en cas de rivalité entre collectivités, chacune d'elles est très jalouse de ses prérogatives. Si bien qu'elles bloquent sans mal la progression de l'opération: la paralysie dans l'aménagement du J4 en est un bon exemple. Une ancienne communicante de l'EAPEM raconte: « *Il y a eu des conflits pendant la période électorale parce que le président de l'EPAEM [R. Muselier] était candidat aux législatives. Il n'avait donc pas le droit à la parole. Notre maire n'était pas candidat aux législatives, donc il pouvait prendre la parole et il parlait. Mais quelle est la légitimité du maire de Marseille pour parler au nom de l'EPA ? Le président du conseil général de l'époque, d'une autre couleur politique, n'était pas non plus candidat. Donc il pouvait aussi prendre la parole et il la prenait. Ensuite, à un moment donné, il a fait la politique de la chaise vide. Ca, c'est des conflits internes et politiques qui sont difficiles à gérer. Ca se cristallisait toujours autour de la réalisation. Le J4, par exemple, qu'est-ce qu'on fait sur le J4 ? Il a été déterritorialisé et la gestion a été confiée à la ville. Le Conseil général dit « pourquoi il ne va y avoir que des animations de la ville de Marseille ? C'est électoral. Moi, je veux faire une structure sportive ». (Parce que le sport, la délégation de service, c'est le conseil général qui l'a.) La ville dit « Ah non, cet espace c'est moi qui en ait la gestion, je fais une école de cirque. » Le conseil réplique « mais c'est du favoritisme, de l'électoralisme... ». Et ça, c'est permanent. Évidemment les choses ne sont pas dites de façon si claire, mais ça revient à ça.⁵⁴¹* »

3. Légitimité politique

Enfin, les maires ont une légitimité politique puisqu'ils ont été élus sur un programme et des valeurs que les administrés s'attendent à ce qu'ils mettent en pratique. Leur légitimité politique est d'autant plus importante que, comme le souligne E. Kerrouche, « *dans un contexte d'érosion de la participation électorale, les élections municipales enregistrent toujours, malgré un léger déclin, des taux de participation très honorables, consacrant la notoriété de la personne en charge de la*

⁵⁴¹ Entretien avec EMMé1.

destinée communale.⁵⁴² » M. Roncayolo qualifie même de « présidentialisme⁵⁴³ » la pratique mayorale. C'est donc à eux que revient de tracer et de défendre les orientations idéologiques du projet, car malgré l'existence du conseil municipal et des adjoints, l'organe exécutif fonctionne de manière individuelle. E. Guérin-Lavignotte et E. Kerrouche affirment que, « *en France, l'organisation institutionnelle, centrée autour de la personne du maire, produit de fait une marginalisation des conseillers municipaux, qui sont avant tout des spectateurs des actions entreprises par le premier magistrat de la commune (et éventuellement ses adjoints)* »⁵⁴⁴.

Ainsi quand les propos de M. Delebarre servent à étayer le cahier des charges du concours d'architectes, cela correspond non seulement à une confirmation de sa légitimité décisionnelle, mais aussi à la reconnaissance de sa légitimité politique. D'où un certain étonnement lorsque P. Mauroy, grande figure socialiste, se lance dans la construction d'un pôle de tertiaire supérieur : Euralille est en décalage avec ce que l'on a l'habitude de classer sous la catégorie de l'action urbaine de gauche. P. Mauroy n'emploie pas au hasard l'expression de « *turbine tertiaire* » qui associe deux termes aux connotations idéologiques opposées : la turbine industrielle traditionnelle et le tertiaire innovateur. Comme on l'a montré en présentant Lille, ce slogan oxymorique fait partie de l'idéologie de rupture développée par le maire. Et il justifie publiquement sa stratégie en affirmant qu'avec Euralille, il entend « *mettre l'économique au service du social* ». C'est au maire que revient la tâche de trier et de hiérarchiser les valeurs que porte le projet. Un tri qui, lorsqu'il n'est pas fait, sème la confusion au sein de l'équipe des aménageurs comme on l'a montré à propos de l'aile droite et l'aile gauche de l'EPAEM, et dans l'esprit des habitants comme le suggèrent les représentations très embrouillées que les Marseillais ont d'Euroméditerranée.

La question des valeurs du projet se pose alors : une opération peut-elle réhabiliter un territoire sans valeurs politiques, morales ou même symboliques à l'oeuvre ? Ce qui est certain, c'est qu'il paraît très difficile de constituer un corpus imaginaire sans valeurs. Si l'on considère nos trois cas d'étude, on observe une certaine coïncidence entre la formulation de valeurs et le développement d'un

⁵⁴² E. Kerrouche, « Les maires français, des managers professionnels », in Marcou G. et Wollmann H. (dir.), *La gouvernance territoriale*, Paris : CNRS Éditions, 2006.

⁵⁴³ M. Roncayolo (dir.), *Histoire de la France urbaine. La ville aujourd'hui. Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen*, Paris : Seuil, 2001 (nelle édition).

⁵⁴⁴ E. Guérin-Lavignotte et E. Kerrouche, *Les élus locaux en Europe, un statut en mutation*, Paris : La Documentation française, 2006.

imaginaire. À Marseille où, on l'a dit, les valeurs du projet sont très fluctuantes l'opération n'a aucune épaisseur imaginaire et reste largement méconnue. Et par défaut, l'opération est perçue comme un programme destiné aux « autres ». Ces « autres », ce sont les nouveaux arrivants (dont l'opinion considère qu'ils seraient 35% des bénéficiaires de l'opération, et 75% des bénéficiaires des nouveaux logements) ou les touristes (qui représenteraient 14% des bénéficiaires de l'opération)⁵⁴⁵. À Lille et à Dunkerque en revanche, l'affirmation des valeurs de rupture et d'innovation méthodologique, constitue la pierre angulaire d'imaginaires spécifiques.

Cependant, au-delà de leur légitimité de premier élu communal, en soutenant la mise en oeuvre d'une grande opération urbaine, les maires renouent avec la figure classique du bâtisseur ou celles plus contemporaines de l'aménageur, de l'entrepreneur ou du manager.

B. La figure du maire aménageur

La « fibre urbaine » de certains maires dont parle N. Michelin est une des caractéristiques de la figure du maire aménageur telle qu'elle s'est répandue depuis une trentaine d'années. On pense notamment à la construction d'Antigone dans le Montpellier de Georges Frêche, à la requalification du centre ville de Bordeaux par A. Jupé, à l'aménagement du centre de Nîmes sous le mandat de Jean Bousquet, au projet de Jean-Marc Ayrault pour l'île de Nantes, ou encore évidemment à la réalisation d'Euralille par P. Mauroy.

L'importance accordée à l'aménagement urbain en général, et aux grandes opérations urbaines en particulier, fait partie d'une évolution de l'action des maires. E. Kerrouche, en s'appuyant sur les résultats du volet français de l'étude Polleader⁵⁴⁶ sur les maires en Europe, explique cette évolution par la généralisation du modèle de l'élu entrepreneur. La « *conception d'un projet pour sa commune* » arrive en tête des principales tâches dont les maires se sentent investis (64,8%), et ce d'autant plus dans les communes de plus de 30 000 habitants (72,7%). Pour ce chercheur, « *la logique de projet serait ainsi le corollaire de l'image du maire manager concevant un dessein*

⁵⁴⁵ Cf. Le jugement des habitants de Marseille sur l'opération Euromed et la perception de la requalification de la rue de la République, sondage TNS-Sofres réalisé en juin 2005.

⁵⁴⁶ L'enquête Polleader a été menée en 2004 sur les maires et élus locaux de 11 pays européens. La partie française, réalisée par E. Kerrouche, a concerné tous les maires de communes de plus de 3500 habitants. 21,2% (688) des questionnaires ont été retournés.

pour sa commune. Dans cette perspective, le projet urbain fait le maire autant que le maire fait le projet urbain. [...] L'encouragement des nouveaux projets met le maire en situation de catalyseur et lui permet de revendiquer sans cesse la paternité de la plupart -sinon toutes- les initiatives prises sur son territoire⁵⁴⁷. » S'il ne faut négliger ni la dimension symbolique et performative des réponses données dans le cadre de cette enquête, ni l'ampleur de ce que recouvre le « projet urbain », l'enquête montre le renforcement de l'image du maire manager, omnipotent sur sa commune. La multiplication des sem d'aménagement constitue également un bon indice de cette volonté des maires de garder le contrôle de leur ville. En effet, face à la concurrence des structures « alliées des villes » que proposent Bouygues immobilier ou Nexity, les sem d'aménagement se placent du côté des valeurs de l'intérêt général et garantissent aux politiques un rôle prépondérant. On peut ainsi voir dans ces structures les « *bras armés*⁵⁴⁸ » des maires.

Or la figure du maire entrepreneur, ou pour ce qui nous occupe du maire aménageur, participe de l'image du projet. P. Genestier porte un regard critique sur la figure et les discours du maire entrepreneur. Ils n'ont d'autres usages, selon lui, que de masquer par une rhétorique ronflante, la réalité indigente de l'action urbaine. Et P. Genestier se moquent de ceux qui « *prennent au sérieux et crédibilisent ce qui est pour une part un théâtre d'ombres à vocation idéologique et à usage électoral*⁵⁴⁹ ». Mais quand bien même il ne s'agirait que d'un théâtre d'ombres, c'est négliger la portée de ce théâtre. La vignette photographique de P. Mauroy présente sur la page d'accueil web de la sem Euralille montre bien qu'il constitue un emblème du projet, au même titre que la tour de Portzamparc ou la gare Lille-Europe. Le personnage, ses discours et slogans largement repris, constituent des éléments cruciaux du corpus imaginaire. À la manière d'un logo -comme c'est le cas pour Euroméditerranée- ils identifient le projet, mais ils véhiculent en plus une personnalité et des engagements politiques. Car si les maires tentent d'apparaître comme des responsables détachés de valeurs partisans, leur ancrage politique est réel, et il structure le plus souvent leur action. E. Kerrouche montre qu'il existe « *un clivage idéologique fort dans la façon de concevoir le*

⁵⁴⁷ E. Kerrouche, « Les maires français, des managers professionnels », in Marcou G. et Wollmann H. (dir.), *La gouvernance territoriale*, Paris : CNRS Éditions, 2006.

⁵⁴⁸ L'expression est de V. Liquet in "Les sem d'aménagement, bras armés des maires", in *Traits urbains* n°9, août/septembre 2006.

⁵⁴⁹ P. Genestier, Genestier P., « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du Projet face à la crise du vouloir-politique » in *Projet urbain, Maîtrise d'ouvrage, commande*, revue *Espaces et sociétés*, n° 105/106, 2002.

mandat » : au-delà des thèmes davantage mobilisés par un bord politique ou l'autre, près d'un tiers des maires de gauche estiment que la mise en œuvre locale du programme du parti est importante, contre 7% des maires de droite. L'attitude de P. Mauroy pour soutenir Euralille a été un modèle de mélange de comportement managerial et de militantisme politique. Une communicante de la LMCU explique « *C'est quand même la démonstration, si on parle politique, que quelqu'un d'aussi éloigné que P. Mauroy de l'économie est devenu chef d'entreprise. Il le dit lui-même, quand il dit qu'il n'a pas dormi pendant des nuits parce qu'Euralille était en difficulté. Et il a ajouté : "je sais maintenant ce que c'est que d'être chef d'entreprise."*⁵⁵⁰ » Cet extrait fait apparaître la place centrale de la figure du maire au sein du corpus imaginaire : l'homme, son engagement et ses valeurs sont autant d'éléments qui l'alimentent. Comme le dit très justement M. Lussault, « *Toute image de ville possède une infrastructure politique, constituée par l'image de la municipalité en général et du maire en particulier. Il ne s'agit pas seulement de la représentation de la personne physique et de la personnalité d'un élu, mais plus globalement de celle des fondements idéologiques et de l'imaginaire de l'action.*⁵⁵¹ »

Le soutien et la présence de M. Delebarre, quoi que moins indéfectibles, se rapprochent de ceux accordés par P. Mauroy. En revanche, le cas marseillais est très différent : J-C. Gaudin entretient des rapports plutôt distants avec l'opération et l'établissement public Euroméditerranée. S'il a participé au lancement de l'opération, sa participation a été ponctuelle et discrète, et il n'en revendique pas la paternité. Il parle peu d'Euroméditerranée ne cherchant ni à profiter des succès du projet ni à dénoncer ses échecs. Lorsqu'il a voulu que Marseille accueille la Coupe de l'America, il a préparé la candidature de la ville sans en informer l'EPAEM. Que signifie cette indifférence ? On a proposé plusieurs facteurs explicatifs en présentant le cas marseillais : le dédain habituel des hommes politiques marseillais pour l'urbanisme, la réticence séculaire à coopérer avec l'Etat, ou plus conjoncturellement les divergences d'obédience politique entre les collectivités territoriales. Peut-être faut-il y ajouter l'absence de volontarisme urbanistique, c'est-à-dire une conception de son rôle de maire plus traditionnellement gestionnaire, moins marquée par l'idée de développement et de projets urbains.

⁵⁵⁰ Entretien avec ELMé2.

⁵⁵¹ M. Lussault, *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Tours : Maison des Sciences de la Ville, 1993.

Ainsi, le maire constitue la clé de voûte du jeu d'acteurs non seulement parce qu'il est l'élu local le plus légitime pour faire et parler d'urbanisme, mais également parce que sa charge, en France, lui confère une certaine puissance symbolique. Il participe du corpus imaginaire, lui donne de la visibilité et fait office de porte-voix pour le projet.

C. La mobilisation des réseaux, catalyseur du portage politique

Mais le maire n'occupe pas une place centrale uniquement par la dimension emblématique de sa charge, il est aussi au cœur des réseaux d'acteurs concernés par l'opération. Le maire -surtout dans les grandes villes- est capable d'articuler des réseaux politiques multiscales. Figure appartenant le plus souvent autant au local qu'au national, il peut mobiliser le décisionnel à la fois à l'échelle des ministères et de la haute administration, et à l'échelle des collectivités territoriales. Or, on l'a vu avec Euralille, l'économique n'est jamais très loin du politique. Si bien que l'envergure du maire détermine non seulement la puissance et l'amplitude de ses appuis politiques, mais également sa capacité à faire venir et rester les investisseurs.

Lorsque l'on s'intéresse aux divers rôles politiques des maires de Marseille, Dunkerque et du maire honoraire de Lille, les trois hommes se situent au centre d'un réseau politique combinant au moins trois sphères : le national, le local et le parti. Les trois grandes opérations que l'on étudie se situent dans des villes dont le maire a obtenu un ou plusieurs postes ministériels. P. Mauroy a été premier ministre de 1981 à 1984. J-C. Gaudin a été à la tête du ministère de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration de 1995 à 1997. Quant à M. Delebarre, il a été ministre (du travail et de l'emploi, de la ville, des transports et de la fonction publique) presque sans arrêt de 1984 à 1993. En plus de leurs fonctions mayorales et ministérielles, les maires qui nous occupent sont également députés -M. Delebarre- ou sénateurs -J-C. Gaudin et P. Mauroy-.

À l'échelle locale, depuis les lois de 1985, 2000 et 2003 sur le cumul de mandats, les sénateurs et députés ne peuvent plus cumuler leur mandat national avec à la fois un mandat de maire et un mandat de président du conseil général ou régional. Cependant, rien n'est prévu pour la présidence d'une intercommunalité, alors même que ces fonctions représentent des postes de pouvoir réel, ce que P. Mauroy, J-C. Gaudin (plus tardivement) et M. Delebarre ont fort bien compris.

Enfin, ces maires ont occupé des postes clés dans leur parti politique. P. Mauroy a

été premier secrétaire du parti socialiste de 1988 à 1992. J-C. Gaudin a été président du groupe UDF à l'assemblée nationale dans les années 1980 et il est vice-président de l'UMP depuis 2002. Et M. Delebarre est actuellement président du conseil national du parti socialiste.

Les soutiens politiques que les maires ont obtenus lors des différents mandats qu'ils assument -ou ont assumés-, ou bien dans le parti auquel ils appartiennent, ne sont pas leurs seuls atouts. Leurs mandats nationaux et leurs ministères les mettent en relation avec deux autres groupes d'acteurs déterminant pour l'action urbaine : la haute administration et les financiers. Le cas lillois constitue le meilleur exemple de la mobilisation réticulaire des acteurs par le maire à chacune des étapes du projet. P. Mauroy a d'abord profité des contacts qu'il avait noués alors qu'il était premier ministre avec M. Thatcher pour obtenir des Britanniques qu'ils acceptent la réalisation du tunnel sous la Manche. Puis, lors des négociations pour obtenir le passage du TGV dans la ville, il a bénéficié de l'appui politique de J. Chirac qui, alors premier ministre, fit le déplacement pour annoncer la nouvelle aux Lillois. Quant au choix de R. Koolhaas, il s'est aussi fait sur les conseils de J. Lang.

Au-delà de son réseau politique, P. Mauroy sait utiliser les hauts fonctionnaires ou les financiers avec lesquels il a pu travailler. Ainsi, la mission de négociation du tracé avait été confiée en 1986 à Jean Peyrelevade, un polytechnicien qui, après avoir été le directeur de cabinet de P. Mauroy, s'est vu confier la direction de Suez en 1983 et Stern en 1986. La société d'étude Euralille-Métropole était présidée par l'ancien président du Crédit Lyonnais J. Deflassieux, dirigée par J-P. Baietto précédemment directeur général de la SCET, et avec la participation de R. Lion (directeur général de Caisse des Dépôts de 1982 à 1992). On voit donc nettement se dessiner une nébuleuse de fidèles recrutés parmi les hauts fonctionnaires et les financiers.

Mais P. Mauroy mobilise également des investisseurs locaux tels que la banque Scalbert-Dupont (banque régionale du groupe CIC) et la banque populaire du Nord. La Chambre de commerce et d'industrie est également favorable à l'opération. Son ancrage local a permis une large adhésion à la dynamique de projet qu'il proposait, et même si le choix de R. Koolhaas a quelque peu divisé ses troupes, la nécessité et les grandes orientations de l'opération n'ont jamais été désavouées. Enfin lorsque, lors des élections municipales de 1989, il est attaqué par le candidat RPR sur Euralille, le front reste uni. P. Mauroy apparaît donc comme le point de convergence de réseaux dont la

nature et l'échelle sont variables.

Le maire constitue alors non seulement un pôle symbolique et décisionnel, mais également un pôle organisateur des réseaux d'acteurs. Mais il serait réducteur de limiter à la seule figure du maire les logiques de structuration du jeu d'acteurs. De même, le maire n'est pas le seul personnage mobilisé par le corpus imaginaire. D'autres personnages sont centraux, notamment celle de l'aménageur ou plus encore celle de l'architecte. La question qui se pose alors est celle des relations entre ces différents acteurs.

III. L'articulation et la polarisation du jeu d'acteurs

Le corpus imaginaire émane d'un certain nombre de producteurs d'imaginaire dont le maire est, on l'a vu, une figure essentielle. Mais il n'est pas l'unique personnage emblématique de l'opération urbaine, et il existe par les réseaux d'acteurs qu'il articule. Quels sont les acteurs mobilisés et comment s'organisent-ils? Y-a-t-il des configurations qui permettent mieux que d'autres de produire un imaginaire urbain? Quels sont les noeuds de ce réseau? Répondre à ces questions revient à s'interroger d'une part sur l'articulation des acteurs, et d'autre part sur les différentes figures qui polarisent le projet et participent de son imaginaire.

A. Mobiliser et articuler les acteurs

La thématique de la négociation et du partenariat constitue un élément récurrent des projets urbains. Elle renvoie à une représentation de l'avenir et de l'action publique mettant en valeur la vitalité des acteurs présents (Genestier). Comme on va le voir, cette thématique alimente l'imaginaire des projets, mais elle est inégalement présente dans les trois opérations étudiées. Les situations s'y distinguent par l'ampleur de la mobilisation des acteurs et par leur organisation.

Les acteurs locaux constituent le groupe élémentaire du jeu d'acteurs. Cette catégorie englobe non seulement les acteurs traditionnels de la gestion urbaine que sont les collectivités territoriales, mais également les institutions locales telles que les ports autonomes et les agences d'urbanisme. Et il ne faut pas oublier les architectes et urbanistes mobilisés à plus ou moins long terme par le projet. Les milieux économiques ont également une place centrale et notamment la chambre de commerce et d'industrie locale. Viennent ensuite les partenaires ou soutiens relevant d'une échelle supérieure comme la haute administration ou les financiers. Enfin, l'appui

punctuel ou pérenne d'artistes ou d'autres membres de la sphère culturelle peut compléter le dispositif.

1. Mobiliser

La mobilisation des acteurs, comme celle des éléments du corpus imaginaire, varie à la fois en nombre et en qualité. La mobilisation la plus ample est celle que l'on a pu observer à Lille. L'assise partenariale d'Euralille déjà solide -comme on l'a montré en évoquant les connexions de P. Mauroy- s'est trouvée confortée par l'élan créer pour draîner les « forces vives » de la région. La mobilisation a été d'autant plus puissante qu'elle a été dopée par la candidature aux Jeux Olympiques qu'a déposée la ville en 1994. L'adhésion de notables locaux tels que B. Bonduelle a permis de consolider une opération mise à mal par la crise de l'immobilier de bureaux des années 1990. Outre les acteurs habituels du projet, Euralille a mobilisé une cohorte d'architectes prestigieux: l'inévitable R. Koolhaas, mais aussi J. Nouvel, C. de Portzamparc, C. Vasconi, J-M. Duthilleul. Les professeurs et les étudiants de l'école d'architecture de Lille ont aussi été sollicités à plusieurs reprises pour collaborer avec les aménageurs. Enfin des artistes comme D. Mesguich et J-C. Casadesus ont participé ponctuellement au projet, par exemple en organisant le spectacle pour l'inauguration de la gare Lille-Europe et en fréquentant le cercle culturel mis en place par J-P. Baïetto. Mais on peut également citer la plasticienne japonaise Yayoi Kusama qui a planté ses tulipes aux pieds de la tour du Crédit Lyonnais à l'occasion de Lille 2004.

Les architectes et les artistes ayant participé à Neptune sont moins nombreux et moins prestigieux que ceux d'Euralille, mais la mobilisation a également été importante à Dunkerque. L'ensemble des acteurs traditionnels de l'action urbaine tels que la mairie, la CUD, l'agence d'urbanisme, le port autonome et la CCID s'est largement impliqué dans le projet. Et les aménageurs du projet ont réussi à convaincre les instances de l'Education nationale de s'engager à leurs côtés pour créer un pôle universitaire.

En revanche, le nombre et surtout la variété des acteurs mobilisés par Euroméditerranée ont été limités: la mairie et l'agence d'urbanisme sont restées en retrait, la communauté urbaine (créée seulement en 2000) n'a pas pu participer à l'élaboration du projet, la CCI n'apparaît pas comme un partenaire privilégié. En termes de jeu d'acteurs, la seule réelle valeur ajoutée d'Euroméditerranée a été l'implication inédite du port autonome dans l'aménagement urbain. Le seul signe de

rapprochement entre Euroméditerranée et les milieux économiques a consisté en la co-fondation par l'EPA et la CCI d'une association rassemblant des entrepreneurs, La Cité des entrepreneurs d'Euroméditerranée. Mais cette structure n'a été créée qu'en 2000, et fin 2003 seule la moitié des 180 entreprises adhérentes étaient présentes sur le périmètre de l'opération. De plus, alors que l'opération a été classée opération d'intérêt national, on ne retrouve ni haut fonctionnaire ni grand financier parmi les partenaires ni même les soutiens du projet. Les contacts noués avec l'université afin de mettre en place des cursus spécifiques sur le périmètre n'ont jamais débouché, et aucun rapprochement n'a été opéré avec l'école d'architecture de Luminy. Quant au rapprochement avec les milieux culturels, quoiqu'attendus compte tenu de la création du pôle culturel de la Belle de Mai, il n'a jamais eu lieu. Le directeur du Système Friche Théâtre, raconte que l'EPAEM a seulement utilisé leur image comme caution artistique : *« Quand il y a un projet culturel, ça ne les intéresse pas. On les intéresse sous l'angle social, sous l'angle aménagement urbain, mais on n'est pas des interlocuteurs. Pourtant dans leur plaquette, la Friche, ils s'en servent. Ils s'en servent parce qu'ils se sont rendus compte que s'ils communiquaient sur Euromed tout seul, ils allaient dans le mur. C'est du compagnonnage, mais pas plus. Par exemple, on a plusieurs études commandées par Euromed sur la dimension culturelle de la ville et sur les dimensions économiques de la culture. Donc ça les a aidés à fonctionner, mais quand on a fait une grande installation sur les toits de la Friche -là c'est un budget de 2,5 millions à peu près- ils ont participé à hauteur de 100 000 FF.⁵⁵² »* Et l'association a dû se tirer d'affaire seule lorsqu'elle a été mise en redressement judiciaire pendant 18 mois.

2. Organiser

Mais au-delà de l'ampleur de la mobilisation, il faut s'intéresser à la manière dont ces acteurs sont mobilisés et comment s'organise leur collaboration. Si aucun dispositif particulier n'a été mis en place dans le cadre d'Euroméditerranée, les aménageurs d'Euralille et Neptune ont choisi de structurer la collaboration des différents partenaires par un système de cercles à Lille et de workshop à Dunkerque. Dans les deux cas, il s'agit de rassembler régulièrement à une même table l'ensemble des acteurs pour évaluer ce qui a été accompli, et concevoir et organiser la suite des

⁵⁵² Entretien avec EMCu2.

opérations.

Le système du workshop à Dunkerque est fondé sur l'idée que l'espace public est un élément déterminant de la qualité urbaine qui est elle-même nécessaire pour fixer les investissements. D'où la création de « l'atelier de conception des espaces publics du centre ville », le workshop, rattaché en 1990 à Neptune pour définir les principes d'aménagement des espaces publics, des bassins et des terre-pleins portuaires. Des réunions mensuelles rassemblent les élus de la ville et de la communauté urbaine, les aménageurs des services techniques des collectivités territoriales, ceux de la sem S3D, les urbanistes et paysagistes (Rogers et l'Atelier de l'Ile) et l'agence d'urbanisme. Afin de formaliser leur participation systématique au workshop, un système de contrats croisés a été établi entre ces acteurs⁵⁵³. À ce premier cercle se sont ajoutés des partenaires tels que la CCID, le PAD, Projenor, le rectorat, le syndicat mixte Dunkerque-Neptune, etc. qui ont participé plus ponctuellement au workshop. Ce système permet d'organiser un partenariat permanent entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. Les séances de travail sont des moments de réflexion et de créativité, mais également le moyen de forger un référentiel commun à l'ensemble des acteurs: le workshop est plébiscité pour « *son efficacité de fonctionnement comme lieu de culture commune et lieu d'interpellation politique.*⁵⁵⁴ »

Pourquoi alors ce système a-t-il été abandonné en 2000? Le départ de Mike Davies (RRP), le désintérêt passager de M. Delebarre, le ralentissement extrême de l'opération, et la nouvelle méthode de travail des aménageurs de Projenor expliquent ce changement organisationnel. En effet, on a montré comment C. Masse a réorganisé la collaboration entre les différents acteurs de Neptune suivant le principe du « concept au locataire ». Mais un autre facteur est largement cité lors des entretiens que l'on a menés: la définition approximative des prérogatives et des missions des différents acteurs du projet. Il semblerait que l'articulation non hiérarchisée mise en place avec le système de workshop ait fini par devenir paralysante. Et l'on retrouve cette dynamique dans la production du corpus imaginaire de l'opération. La composante méthodologique de l'imaginaire de Neptune -élément particulièrement intéressant parce que spécifique et innovant- est devenue majoritaire, jusqu'à écraser les éléments territoriaux qui auraient pu alimenter le corpus.

⁵⁵³ On expliqué plus précisément les mécanismes de ce système en présentant l'opération Neptune.

⁵⁵⁴ AGUR, *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, Dunkerque, décembre 2001.

Le dispositif lillois de cercles est plus complexe encore que le workshop de Neptune. Dans le cadre d'Euralille, plutôt qu'un, c'est toute une série d'ateliers qui ont été mis en place. Et plutôt que de ne regrouper que les acteurs de l'opération, les aménageurs d'Euralille ont fait le pari de « l'intelligence partagée ⁵⁵⁵ » : ils ont associé à leurs réflexions des personnalités de tous horizons intéressées par le projet. Le premier à être créé, le plus durable et le plus consulté, a été le « cercle de qualité urbaine et architecturale » (1989-1997) dont J-P. Baïetto prend la direction et confie la présidence à François Barré, le président de la Grande Halle de la Villette. Il regroupe les aménageurs de la sem, et les autres acteurs directement investis dans le projet, mais aussi des personnalités, des professionnels et des journalistes du domaine. À la différence du workshop dunkerquois, les cercles sont thématiques et sont uniquement des outils de concertation: les décisions appartiennent aux élus et aux aménageurs de la sem. Les huit cercles développés⁵⁵⁶ « créent une sorte de « sas » ou de « chambre d'échos » dans lesquels les critiques sont exprimées et entendues, les propositions soumises à la réflexion des membres, des idées explorées et discutées, des solidarités d'intérêts mises en évidence, etc.⁵⁵⁷ » On ne reviendra pas sur le double objectif de ce dispositif qui permet à la fois d'enrichir la réflexion menée par la sem sur le projet, mais également de médiatiser l'opération et de séduire, en les intégrant, les personnalités qui pourraient se montrer critiques. Le dispositif en cercles des acteurs, partenaires et soutiens d'Euralille est à la fois complet et étendu, ce qui confère une nouvelle fois à cette opération une dimension de modèle.

On retrouve dans ce système de cercles les deux caractéristiques du corpus imaginaire. De même que l'imaginaire constitue l'expression et l'instrument du jeu d'acteurs, l'articulation des différents partenaires fonctionne à la fois comme un outil pour le progrès et la défense de l'opération, et comme une manifestation de la qualité

⁵⁵⁵ L'expression est de G. Henry et I. Hounkpatin, « Une gare TGV, déclencheur d'une mutation urbaine » in *Projets et stratégies urbaines en France, rapport final*, Ministère de l'équipement et du logement, Plan construction Architecture/ Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme/ Plan urbain, juillet 1996.

⁵⁵⁶ - le cercle de qualité architecturale et urbaine;
 - le cercle culturel qui réunit les élus des collectivités territoriales et les représentants d'organismes culturels pour définir une programmation culturelle de haut niveau;
 - le cercle des développeurs qui réunit les principaux acteurs du développement économique régional;
 - le cercle communication qui réunit les responsables de la communication des institutions régionales;
 - le cercle universitaire qui réunit les représentants des institutions économiques et du monde de l'enseignement et la recherche;
 - le cercle des présidents de conseils de quartier de Lille;
 - le cercle accueil qui réunit les représentants des organismes ayant des missions d'accueil;
 - le cercle technopole qui préfigure le réseau d'une technopole régionale.

⁵⁵⁷ G. Henry et I. Hounkpatin.

du projet. De fait, il est difficile à Euralille de tracer une ligne entre l'organisationnel et l'imaginaire: la structuration du jeu d'acteurs en cercles participe de l'imaginaire politique et méthodologique de l'opération. Cependant, l'organisation générale du projet ne doit pas masquer les nœuds qui maillent le réseau d'acteurs. On en a identifié un avec la figure du maire, mais l'exemple lillois avec la récurrence notamment de J-P. Baïetto et R. Koolhaas, incite à se demander quelles sont ou pourraient-être les autres polarités du jeu d'acteurs.

B. La polarisation du jeu d'acteurs : les figures emblématiques du projet

Si l'on part de l'idée, communément admise, que les acteurs impliqués dans une opération urbaine s'inscrivent chacun dans des réseaux propres et qu'ils forment ensemble un réseau de partenaires pour le projet, il importe d'en déterminer les nœuds ou pôles. Or, encore une fois, on peut voir une certaine analogie entre le jeu d'acteurs et le corpus imaginaire dont la trame narrative structure les différents champs thématiques. De même que les différents objets imaginaires se combinent autour d'éléments centraux, les réseaux d'acteurs sont articulés par des figures polarisantes. Au-delà des liens entre maître d'ouvrage et architecte, l'intérêt réside dans la convergence que l'on observe entre les personnalités-pivots du jeu d'acteurs et les personnages du corpus imaginaire de l'opération.

Pour émerger, ces acteurs emblématiques doivent allier compétences, responsabilités et personnalité, si bien qu'ils correspondent à la figure politique tutélaire qui est le plus souvent le maire dont a déjà longuement parlé, à l'aménageur chargé de la gestion de l'opération, et à l'architecte urbaniste choisi pour réaliser le master plan. Ces acteurs émergent d'autant plus que, plutôt que de jouer chacun sa partie isolément, ils forment un trio solide.

Une fois encore, l'exemple le plus abouti est le cas lillois. Euralille, au moins pendant la première phase, est placée sous les triples auspices du maire de la ville, P. Mauroy, de l'aménageur qu'il a placé à la tête de la sem, J-P. Baïetto, et de l'architecte peu consensuel qu'ils ont choisi, R. Koolhaas. On ne reviendra pas en détails sur ces trois personnalités que l'on a longuement évoquées en présentant l'opération. Cependant, il faut rappeler que le trio a fonctionné grâce aux compétences de chacun et non par une sorte d'alchimie amicale: il n'est pas question des hommes, mais plutôt de leurs talents respectifs et de leur capacité à interagir. P. Mauroy a mobilisé ses réseaux parmi les politiques et les financiers et a servi de porte-voix au projet, J-P. Baïetto a

mobilisé ses contacts chez les professionnels de l'urbanisme et a fait bénéficier la sem de son expérience à Marne-la-Vallée, et R. Koolhaas a mis ses célèbres théories architecturales, ses esquisses et son audace au service d'Euralille. Il ne s'agit ensuite pas tant de connivence que d'intertextualité: les discours de Mauroy, Baietto et Koolhaas sont émaillés d'expressions qu'ils s'empruntent les uns aux autres. Une des clés de la réussite et de la cohérence de l'opération tient à ce triple portage de l'opération qui permet à la fois de toucher un large panel de population et d'acteurs, de mobiliser un grand nombre de partenaires, et de produire trois versions d'un même discours. Et ces trois personnages hors du commun constituent les éléments structurants du corpus imaginaire de l'opération qui articulent les champs du volontarisme politique, de la rupture économique et esthétique, et de la complexité méthodologique.

Mais la présence de trois acteurs-pivots est inhabituelle: rares sont les opérations dont la figure de l'aménageur marque le projet, et participe à son imaginaire. Les projets fondés sur un tandem tel que G.Frêche et R. Bofill, sont plus répandus que ceux fondés sur un trio. Neptune présente la particularité d'être passé d'une organisation bipolaire à une articulation tripolaire du jeu d'acteurs. Le dispositif initial était basé sur deux instances: l'agence Richard Rogers Partnership (RRP) au sein de laquelle l'architecte M. Davies s'occupait plus particulièrement de Neptune, et la mairie et la communauté urbaine de Dunkerque dirigées par M. Delebarre. La réunion régulière du workshop à Londres où il était animé par M. Davies, montre bien l'implication de l'architecte. On retrouve là le couple traditionnel qui se décline en maître d'ouvrage/maître d'oeuvre, politique/artiste, élu local/architecte de renommée internationale. La répartition des rôles y est cependant un petit peu différente car RRP a certes donné les grandes orientations du projet et encadré les réflexions sur Neptune, mais la prestigieuse agence n'est responsable d'aucun « geste architectural »: elle n'a signé aucun bâtiment ni aucun espace public du périmètre. La nature essentiellement méthodologique de l'imaginaire du projet fait de la figure de l'architecte davantage un ordonnateur qu'un créateur de monument. Après le départ de RRP et la période de flottement de la fin des années 1990, le jeu d'acteurs a été recomposé autour non plus de deux mais de trois pôles: le personnage politique est toujours incarné par M. Delebarre, mais l'architecte et sa mission ont été renouvelés, et une figure d'aménageur a été introduite. N. Michelin (agence ANMA), lauréat du concours pour l'aménagement de la ZAC du Grand Large, Neptune 2, n'est pas aussi connu que son

prédécesseur, mais il a été à la fois chargé de l'aménagement de la zone et de la réalisation des bâtiments de front de mer. Ses maisons à gâbles, synthèse du motif flamand de la façade avec pignon à redents et des préoccupations de développement durable constituent une signature, un emblème de l'opération. Quant à l'aménageur, sa place est maintenant centrale depuis que Projenor est de nouveau en charge de la maîtrise d'ouvrage. C. Masse, son directeur, est devenu un pivot du jeu d'acteurs et un personnage du corpus imaginaire en mettant en place une organisation nouvelle de la conception et de la gestion du projet (cf. sa méthode « du concept au locataire »). Même si les relations sont parfois difficiles et que le rapport de force entre eux n'est pas encore stabilisé -comme le montrent les récriminations de l'architecte du Grand large à l'encontre de l'aménageur⁵⁵⁸-, l'organisation du jeu d'acteurs est aujourd'hui fondée sur trois figures du projet intégrée au corpus imaginaire.

Enfin, sans tellement caricaturer, on peut dire que l'indigence du corpus imaginaire d'Euroméditerranée vient probablement aussi du fait qu'il n'y a certes pas de portage politique, mais qu'il n'y en a pas non plus du côté des urbanistes ou des aménageurs. Il n'y a pas eu d'architecte urbaniste chargé de penser la globalité du périmètre. Des architectes de renom sont mobilisés ponctuellement pour des réalisations telles que le siège de la CMA-CGM par Zaha Hadid, les réserves du MUCEM par Rudy Ricciotti, l'aménagement de la Cité de la Méditerranée par Yves Lion, Euromed Center par Massimiliano Fuksas, mais aucun architecte-urbaniste en particulier n'est chargé de penser la cohérence de l'ensemble. Inexistants pendant près de dix ans, les « gestes architecturaux » se multiplient mais il manque toujours l'intention qui leur donnerait du sens. Du côté des aménageurs, il serait injuste de dire qu'il n'y en a eu aucun : d'abord parce que l'EPAEM constitue collectivement une figure emblématique du projet, et ensuite parce que J-M. Guénod a représenté pendant 6 ans (1998-2004) un pôle du jeu d'acteurs. Mais l'absence de répondant du politique, le refus de choisir un architecte urbaniste pour l'ensemble de l'opération, et la brièveté de son mandat n'ont pas permis à J-M. Guénod de marquer en profondeur l'opération ni son corpus imaginaire. Un peu comme si à Marseille le volontarisme en matière d'action urbaine s'arrêtait aux seconds rôles.

⁵⁵⁸Entretien avec NPUr1 .

Conclusion

Les opérations de requalification urbaine fournissent un cadre particulièrement intéressant pour interroger les liens entre constitution d'un corpus imaginaire et jeu d'acteurs. Elles constituent un échantillon de territoires urbains dont les périmètres sont précisément délimités. Elles participent le plus souvent d'un contexte symbolique et socio-économique de tension, mais aussi de projet. La nécessité de réhabiliter l'image du territoire y est au moins aussi importante que celle de relancer l'économie locale, si bien que ces opérations ont presque toujours une fonction de vitrine. De plus, elles s'inscrivent dans l'action urbaine à moyen terme puisque les calendriers opérationnels couvrent généralement une période de 15 à 30 ans. Enfin, elles font intervenir, sur un territoire restreint, un grand nombre d'acteurs appartenant à des réseaux et des échelles hétérogènes. Comme l'écrit A. Bourdin : « *la ville se fait à tout instant sous l'effet de micro-actions. Les consommateurs d'école, les gestionnaires de services, les organismes HLM, les médias, les agents immobiliers, les bandes de jeunes, les promeneurs... et bien d'autres produisent la ville à longueur de journée. Mais les opérations urbaines n'en occupent pas moins une place spécifique. Moins parce qu'elles créent de nouveaux territoires qu'en raison de leur double rôle d'organisation et d'expression : elles servent de référence à une diversité d'acteurs et manifestent les grandes tendances.* »⁵⁵⁹ Organisation et expression, diversité d'acteurs et grandes tendances, on retrouve dans cette citation les deux thèmes centraux de notre étude : le jeu d'acteurs et l'imaginaire urbain.

En se fondant sur les études que l'on a menées sur Euralille, Euroméditerranée et Neptune, on a d'abord cherché à savoir comment se constituait et fonctionnait un corpus imaginaire. On a alors montré que l'imaginaire urbain était structuré par une trame narrative qui puisse articuler ses différents éléments : plus elle est stable et complexe, et plus le corpus est étoffé et se diffuse facilement. Après la mise en récit du projet, l'articulation des temporalités des acteurs et du phasage apparaît comme cruciale car elle permet de conserver une certaine cohérence à l'imaginaire de l'opération. Enfin le choix des thématiques importe également : la cohérence, la singularité et l'originalité des axes du projet sont des caractéristiques essentielles pour qu'ils participent du corpus imaginaire. Cependant, l'intérêt de cette analyse du

⁵⁵⁹ Bourdin A., « Comment on fait la ville, aujourd'hui, en France » in *Espaces et sociétés*, n°105/106, 2002.

fonctionnement du corpus réside enfin et surtout dans le fait qu'il apparaît à chaque fois comme l'instrument et l'expression du jeu d'acteurs.

Ainsi les acteurs d'un projet constituent les producteurs de son imaginaire. On s'est donc demandé quelles étaient les caractéristiques du jeu d'acteurs déterminantes pour la constitution du corpus imaginaire. La pérennité des aménageurs et des élus est apparue comme un facteur important de la cohérence du projet nécessaire à la production d'un imaginaire. Le portage politique de l'opération est également essentiel à la production mais surtout à la diffusion du corpus : la légitimité, les compétences en matière d'urbanisme et les réseaux du maire en font une figure privilégiée. Enfin, la mobilisation, l'articulation et la polarisation du jeu d'acteurs joue un rôle important pour la constitution d'un imaginaire à la fois stable et complexe. Aux côtés du maire émergent deux personnages décisifs pour la conception et la gestion du projet -et de son imaginaire- : l'aménageur et l'architecte-urbaniste.

Il apparaît ainsi que les processus autorisant la construction d'un corpus imaginaire sont intimement liés aux acteurs et à leurs interactions. Si bien que la manière dont est produit dans ces opérations un corpus imaginaire et les éléments qui le constituent, fait apparaître les qualités et les dysfonctionnements du jeu d'acteurs. Le corpus imaginaire devient alors un révélateur de l'édifice partenarial construit pour et par le projet

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'ambition de ce travail de recherche était de montrer que la dimension imaginaire des opérations urbaines ne se réduit pas aux concepts développés par les architectes ni aux clichés mobilisés par les communicants. Cette notion constitue un sujet de recherche qui gagne à être appréhendé dans une optique opérationnelle et non seulement suivant une approche poétique, critique ou utilitaire. En s'intéressant à l'imaginaire dans le cadre de l'action urbaine, la question de ceux qui la conçoivent et la réalisent s'impose. Les architectes et les communicants sont deux catégories d'acteurs producteurs d'imaginaire, mais ils ne sont pas les seuls et leurs apports sont loin de constituer l'essentiel du corpus.

La complexité, et pourtant l'évidence, du terme « imaginaire » font de cette notion un objet scientifique protéiforme dont il importe de préciser la manière dont on l'entend et le cadre dans lequel on l'étudie. Ce chapitre conclusif reprendra donc d'abord les différents temps de notre démonstration. On commencera par rappeler les points centraux de notre approche problématique. Puis on récapitulera les particularités des trois opérations auxquelles on s'est intéressé et ce qu'elles ont apporté à notre analyse. Enfin on reviendra sur les conclusions que l'on a pu tirer de ces études de cas en ce qui concerne les liens entre production imaginaire et jeu d'acteurs. Cette synthèse nous permettra de justifier le choix du titre -les « fauteurs d'imaginaire »-, et de proposer des pistes de recherche qui viennent s'inscrire dans la continuité de ce travail.

I. Synthèse

A. Cadrage problématique et théorique

L'enjeu initial de cette analyse était de redéfinir la notion d'imaginaire, de l'appliquer à des territoires urbains en mutations, et de l'interroger dans le cadre du jeu d'acteurs. L'élaboration d'une problématique à partir de ce champ a permis de préciser ce qu'on entend par imaginaire urbain et de poser les questionnements suscités par cet objet. On a d'abord montré en quoi il était crucial de dépasser l'idée répandue d'une opposition entre réalité et imaginaire de la ville. Cette dichotomie tombe principalement pour deux raisons. D'une part parce que la réalité urbaine, c'est-à-dire ce qui en fait un phénomène socio-spatial spécifique, mêle intimement concret et abstrait, réel et idéal. Elle comprend donc autant le bâti, la démographie et la logistique que les images et représentations de la ville. D'autre part parce que certains éléments concrets de la ville comme par exemple sa trame, son site, ses monuments, ou encore sa fréquentation, font partie intégrante de l'imaginaire. Ils l'alimentent, et prennent place au même titre que les mythes ou l'imagerie dans ce corpus. C'est pour

reprandre cette idée d'une certaine réification de l'imaginaire urbain que l'on peut le qualifier de stabilisé.

Si bien qu'il importe également de dépasser l'idée poétique et individualiste d'un imaginaire existant seulement à l'échelle de l'expérience des individus, et n'ayant d'autre consistance que leurs schémas cognitifs. En effet, l'imaginaire urbain est doté d'une dimension collective qui apparaît dans la reconnaissance symbolique par la plupart des membres de la communauté urbaine, de certains objets, récits ou pratiques. En plus d'être stabilisé, l'imaginaire urbain est donc -au moins en partie- collectif.

Mais cette dimension sociale ne doit pas nous limiter à l'appréhender comme un miroir de la société urbaine. Cette approche, très répandue dans les travaux des années 1960-80, doit aussi être dépassée pour renouveler l'analyse du concept d'imaginaire. Ainsi plutôt que de confronter l'imaginaire aux multiples représentations des citoyens, on a pris le parti de se demander ce qu'il nous apprend de la société en action, c'est-à-dire de l'action urbaine.

Deux séries de questions se posent alors. L'une porte sur ce que les opérations d'urbanisme nous disent de l'imaginaire: l'imaginaire est-il donné ou produit comme les autres éléments de la ville? Comment? Par qui? Pourquoi? L'autre porte sur ce que l'imaginaire nous révèle de l'action urbaine: dans quelle mesure, à quel point et à quels moments l'action est-elle marquée par l'imaginaire? L'imaginaire peut-il agir comme un révélateur des logiques et des interactions entre acteurs à l'œuvre dans un projet urbain?

Pour répondre à ces questions, les opérations de requalification urbaine constituent un cadre particulièrement propice. Elles offrent un contexte opérationnel dans lequel l'imaginaire occupe une position déterminante puisqu'il s'agit de rendre à des territoires en crise une valeur tant économique, qu'immobilière et imaginaire. D'où le choix que l'on a fait de s'intéresser à trois opérations de renouvellement urbain comparables par leur contexte de crise économique, sociale et symbolique, leur situation au cœur d'une métropole régionale, leur développement sur des terrains péricentraux à fort potentiel, et la proximité de leurs chronologies. Cependant, l'intérêt du rapprochement des opérations réside surtout dans les éclairages très divers qu'ils donnent des relations entre imaginaire et jeu d'acteurs.

B. Jeu d'acteurs et production d'un imaginaire dans le cadre d'Euralille, Euroméditerranée et Neptune

Euralille est le premier programme que l'on a présenté parce qu'il correspond à l'opération la plus ancienne, la plus complexe et la plus aboutie des trois. Elle fonctionne d'ailleurs dans notre trinôme comme une référence. L'opération est fondée sur une idéologie

de la rupture que les acteurs ont déclinée à la fois dans les domaines de l'économie (de l'industriel au tertiaire), de la politique (du socialisme ouvrier au socialisme d'affaires), de la géographie (du nord de la France au centre de l'Europe), et de l'architecture (du style flamand à des formes proches de l'urbanisme de dalle). Une démarche qui a été marquée par trois fortes personnalités dont la coopération a été particulièrement productive: le maire P. Mauroy, l'architecte R. Koolhaas et l'aménageur J-P. Baïetto. On a montré en analysant cette opération qu'elle est remarquable par la cohérence stratégique et imaginaire du projet, par la fertilité et la densité de son tissu partenarial, par la gestion des différentes temporalités du projet, et par la qualité et la précocité de sa mise en récit.

Euroméditerranée, ne serait-ce que par son nom, constitue le pendant méridional d'Euralille. Les deux opérations sont comparables par leur situation, leur ampleur et leurs enjeux, cependant la progression du projet marseillais est en décalage complet avec Euralille. Euroméditerranée est une opération marquée par un déroulement et un contenu cahotiques. Alors que le projet est à la fois soutenu par l'Etat (c'est une OIN) et les collectivités territoriales, et qu'il se déroule sur des terrains au fort potentiel situés à la fois en bord de mer et jouxtant le centre ville, il n'a cessé de connaître des retards et des difficultés. L'opération est marquée par la succession des équipes d'aménageurs, de leurs méthodes et de leurs stratégies, par le flou de son image, et par la limitation de ses résultats. Elle est donc remarquable par les incertitudes de sa progression tant imaginaire qu'opérationnelle. Des incertitudes à relier -au moins pour partie- aux tensions qui traversent son jeu d'acteurs: les susceptibilités qui opposent les échelles locale et nationale, l'antagonisme entre l'EPA et la mairie, la rivalité entre les trois collectivités territoriales actives, l'ignorance entre Marseille et Aix,...

Enfin, le projet Neptune vient en contrepoint des deux précédentes opérations. D'ampleur et d'ambitions plus limitées, il n'en constitue pas moins un cas particulièrement original de l'articulation du jeu d'acteurs et de l'imaginaire urbain. L'opération est certes marquée par la fragilité de sa progression tant opérationnelle que symbolique. Mais elle l'est également par la volonté de ses acteurs d'innover en matière de méthodologie du projet urbain. Neptune est remarquable par la place à la fois opérationnelle et imaginaire des aspects méthodologiques. Les acteurs du programme ont construit une véritable symbolique de l'innovation et de la méthodologie de l'action urbaine qui se manifeste dans trois aspects de l'opération: l'architecture incrémentale mise en œuvre par Richard Rogers, la constitution de formes de partenariat nouvelles, et le choix du développement durable conçu comme une manière de faire la ville plutôt que comme un produit urbain.

C. Corpus imaginaire et jeu d'acteurs: réflexions croisées

L'analyse de ces trois opérations confirme l'intérêt d'interroger ensemble imaginaire urbain des projets et le jeu d'acteurs à l'œuvre. Au-delà d'un référentiel commun ou d'un discours formaté par le marketing (même s'il existe évidemment), le corpus imaginaire de ces projets, et la manière dont il est mobilisé ou produit, agissent comme un révélateur de la capacité du jeu d'acteurs à élaborer et porter un projet. Les études de cas nous ont permis d'abord d'identifier les processus au cours desquels l'imaginaire jouait à plein son rôle de révélateur de l'organisation et des dysfonctionnements du jeu d'acteurs. La constitution d'un imaginaire urbain est alors à la fois une expression et un instrument du jeu d'acteurs. Mais les trois opérations nous ont également permis d'inverser le questionnement et d'identifier les configurations du jeu d'acteurs autorisant ou favorisant la constitution d'un imaginaire urbain propre à ces projets.

L'imaginaire au prisme du jeu d'acteurs

Le corpus imaginaire apparaît comme une manifestation et un outil des acteurs pendant toute l'opération, mais plus particulièrement dans le cadre de trois processus qui nous sont apparus comme des moments clés du déroulement opérationnel et symbolique du programme. Ces processus correspondent à la mise en récit du projet, à l'articulation des temporalités de l'opération, et à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

La mise en récit du projet va au-delà de la mobilisation d'une imagerie marketing ou folklorique qui convaincrerait de l'intérêt de l'opération pour faire oublier les nuisances de sa réalisation. Il s'agit de la mise en place, à travers les discours des acteurs, d'un schéma narratif -fidèle ou non à la réalité, peu importe- inscrivant l'opération et ses péripéties dans l'histoire de la ville. La mise en récit permet aux acteurs d'ordonner et de hiérarchiser dans un discours communément admis les références, les valeurs, les images de l'opération pour la rendre racontable et donc plus facilement diffusable. Mais, la stabilité et l'unanimité du récit fonctionnent aussi comme une expression du degré de cohérence du projet et de cohésion des acteurs.

Le second processus est l'articulation des temporalités de l'opération qui correspondent aux échéances variables auxquelles sont confrontés les acteurs (le mandat des élus, le retour sur investissements des financiers, la mission des aménageurs, ...). Combiner ces temporalités est essentiel à la fois à la progression de l'opération et à sa cohérence imaginaire, elle permet la confrontation constructive des différentes logiques d'acteurs. En articulant les temporalités plutôt qu'en les confrontant ou en les cloisonnant, ce processus constitue un moyen de

pression positive des acteurs les uns sur les autres. Mais le traitement des temporalités est aussi le signe à la fois de l'équilibre partenarial et d'un marketing territorial capable de mobiliser un corpus imaginaire dont tout ou partie convient à l'ensemble des cibles de l'opération quelques soient les divergences de leur calendrier.

Le troisième processus correspond au choix et à la mise en œuvre au sein du projet de thèmes stratégiques à la fois cohérents, c'est-à-dire compatibles entre eux, et spécifiques, c'est-à-dire innovants dans leur contenu et propres au contexte local. La cohérence stratégique permet d'aboutir à une articulation et une hiérarchisation des sous-programmes de l'opération afin qu'elle conserve son unité et son sens. Tandis que la spécificité lui confère une valeur propre et de la visibilité. Mais cohérence et spécificité constituent également une expression du jeu d'acteurs car elles traduisent la cohésion des différents acteurs autour d'un panel de thèmes auxquels tous ont accepté d'adhérer, ainsi que leur capacité à innover, à imaginer.

Cette étude de l'imaginaire appréhendé à travers le jeu d'acteurs fait apparaître qu'il en est à la fois un instrument et une expression. Mais qu'apprenons-nous en inversant le questionnement : que l'analyse de l'imaginaire révèle-t-elle du jeu d'acteurs ? Quelles configurations du jeu d'acteurs sont déterminantes pour la constitution d'un imaginaire ?

Le jeu d'acteurs au prisme de l'imaginaire

Les études de cas nous ont également permis d'identifier trois leviers déterminants au sein du jeu d'acteurs pour la production ou la mobilisation d'un imaginaire urbain: la pérennité des aménageurs et des élus, le portage de l'opération par une figure mayorale volontariste et intégrée dans des réseaux multiscales, et l'articulation des groupes d'acteurs et des « premiers rôles » de l'opération. La stabilité de l'équipe en charge de la mise en œuvre de l'opération garantit la cohérence du projet, la continuité de l'action, et donc la pérennité du corpus imaginaire, imaginaire qui se diffuse alors d'autant mieux. Et la stabilité des élus y contribue également car elle assure une certaine constance dans le volontarisme et le portage politique de l'opération.

Le portage de l'opération par le maire est un élément crucial. En effet, la figure mayorale est, le plus souvent, intégrée au corpus imaginaire dont elle est le premier relais. Ce rôle symbolique du maire est fondé sur la légitimité à la fois médiatique -il est la figure tutélaire de la ville-, décisionnelle -il détient les prérogatives en matière d'aménagement-, et politique -il est le porte-parole des valeurs choisies par les citoyens-. Et ce rôle devient un levier extrêmement puissant lorsqu'il s'agit de personnages politiques soucieux d'aménager leur ville, et intégrés dans des réseaux aux influences non seulement politiques mais aussi

économiques et administratives comme on a pu le voir dans le cas lillois.

Enfin, en dépit de sa position centrale, le maire n'est pas la seule figure emblématique de l'action urbaine. L'articulation de l'ensemble des acteurs de l'opération et leur polarisation sont également déterminantes. La mobilisation des « forces vives » locales et l'articulation des différents groupes d'acteurs constituent un atout pour le dynamisme du projet, et surtout renvoie à une représentation de l'avenir dopé par la vigueur des acteurs. On retrouve là l'idée -très présente dans l'imaginaire de projet- de la pépinière de talents, du carrefour des expériences, de la convergence de l'excellence,... La combinaison des catégories d'acteurs est d'autant plus réussie que le jeu d'acteurs est polarisé. Par polarisation, on entend que un, deux ou trois personnages dominant le projet, devenant ainsi des figures emblématiques incarnant l'opération et décidant de ses grandes orientations. L'entente, ou au moins la coopération, de ces acteurs phares est évidemment nécessaire. Il s'agit le plus souvent du maire ou d'un autre élu politique local, de l'architecte-urbaniste, et de l'aménageur responsable de l'opération.

Conclusion : des résultats pour la recherche et pour l'action

Les principaux résultats de cette thèse correspondent pour certains à des enjeux académiques comme la définition de l'imaginaire urbain, et l'analyse des relations entre un tel imaginaire et le jeu d'acteurs, et pour d'autres à des enjeux pour les pratiques de l'action urbaine.

Définir l'imaginaire urbain

L'imaginaire urbain correspond au corpus de représentations, de symboles, de récits, de valeurs, de figures et d'objets, collectivement admises, et propres à un territoire urbain à une époque donnée. Il est figé dans des artefacts (discours, tissu urbain, architecture, pratiques) mais évolue avec les mutations connues par le territoire auquel il est attaché.

La définition de l'imaginaire urbain à laquelle on aboutit à l'issue du cadrage théorique initial n'a aucune prétention axiomatique. Elle a cependant le mérite de clarifier ce que l'on entend par cette expression dans l'ensemble du texte. Et, d'un point de vue plus scientifique, cette définition se démarque des celles que l'on peut rencontrer en sciences sociales par trois caractéristiques. Elle n'est pas fondée sur une opposition avec la « réalité ». Elle permet de rendre compte de la nature hétérogène et évolutive de ses composantes. Enfin, elle rend compte de la dimension collective de l'imaginaire urbain.

Des résultats pour la recherche

Au-delà de ce travail de définition, cette thèse présente des résultats qui s'inscrivent dans une démarche analytique. Ils correspondent à l'enjeu scientifique que représente le rapprochement de deux champs d'étude de l'urbain -les représentations et le jeu d'acteurs- en l'envisageant par un autre biais que celui de l'imaginaire aménageur⁵⁶⁰ ou du référentiel⁵⁶¹.

On a montré comment l'imaginaire et sa production projette sur le jeu d'acteurs un nouvel éclairage, et que cette approche contribue à enrichir la connaissance que l'on a des interactions entre les protagonistes du projet urbain. Ce processus de production imaginaire fonctionne à la fois comme un instrument et une expression du jeu d'acteurs.

On a montré plus particulièrement comment les trois opérations étudiées constituaient trois modalités de production d'un imaginaire plus ou moins intégrateur pour les acteurs. Euroméditerranée, Euralille et Neptune constituent ainsi trois pôles réflexifs par rapport auxquels situer d'autres opérations. En ce qui concerne le phénomène de mise en récit par exemple, à Lille les aléas de l'opération sont intégrés au récit et en deviennent des péripéties, ce qui constitue un processus intégrateur pour le jeu d'acteurs. À Dunkerque, l'identification de péripéties purement politiques et méthodologiques confère plus difficilement une dimension intégratrice pour le système d'acteurs. Enfin à Marseille, l'incapacité à identifier des péripéties pour structurer le récit de l'opération entrave fortement les capacités intégratrices de l'imaginaire.

Mais ce travail de thèse a permis également d'obtenir des résultats qui s'inscrivent dans une approche opérationnelle en répondant à la question: à son tour, qu'est-ce que l'analyse du jeu d'acteurs nous apprend sur les modalités de constitution d'un imaginaire territorial ?

Des résultats pour l'action

La deuxième série de résultats auxquels on est parvenu correspondent davantage à un enjeu pour les pratiques de l'action urbaine. L'analyse de la construction d'un imaginaire urbain dans les trois opérations a d'abord permis de mettre en évidence les processus clés à l'oeuvre dans ce processus : la mise en récit du projet, l'articulation des temporalités de l'action urbaine, et le choix d'une stratégie de l'opération fondée sur des thèmes cohérents et spécifiques.

De plus, on a identifié dans cette thèse les caractéristiques du jeu d'acteurs nécessaires, bien que pas forcément suffisantes, à la constitution d'un imaginaire urbain

⁵⁶⁰ Chalas Y. (dir.), *L'imaginaire aménageur*, Paris : L'Harmattan, 2004.

⁵⁶¹ Muller P. et Surel Y., *L'analyse des politiques publiques*, Paris : Montchrestien, 1998.

propre au périmètre en réhabilitation. Il s'agit, comme on l'a expliqué précédemment, du portage politique du projet -particulièrement efficace quand il est assumé par la figure mayorale-, d'une certaine pérennité des élus et des équipes d'aménageurs investis dans l'opération, et de l'articulation et la polarisation de ces acteurs. Ce dernier aspect a permis de faire apparaître un processus particulièrement intéressant: l'intertextualité qui contribue à donner de la cohésion au système d'acteurs en tenant ponctuellement lieu de coopération.

II. Les « fauteurs » d'imaginaire

Les conclusions que l'on a tirées de l'analyse des trois opérations convergent vers ce que révèle l'imaginaire du jeu d'acteurs, vers la manière dont l'imaginaire est instrumentalisé par les acteurs, et vers la plus ou moins grande fertilité symbolique du projet selon la configuration du jeu d'acteurs. Bref, elles convergent vers les acteurs du projet, ces auteurs d'imaginaire qui répondent à des logiques, des références et des intérêts pourtant fort variables. D'où la place de choix laissée aux acteurs dans le corps et le titre de ce travail. Mais pourquoi « fauteurs » d'imaginaire? Deux raisons expliquent ce titre.

A. Acteurs auteurs.

On s'est intéressé dans cette recherche aux auteurs du projet qui participaient à la production ou la mobilisation d'un imaginaire. Par le terme de fauteur, on insiste ainsi sur le fait que ces acteurs sont bien à l'origine de la production d'un imaginaire. Ils en sont, pour une grande part, les auteurs. Même si la dimension symbolique de l'opération ne fait pas explicitement partie de leur mission, elle n'en est pas moins présente à travers leurs attributions -notamment lorsqu'il s'agit de stratégie, de concepts architecturaux ou de communication-, et à travers certains documents officiels qu'ils réalisent tels que les cahiers des charges de concours architecturaux, les maquettes et les plaquettes, mais surtout à travers leurs discours. En fondant nos analyses sur des entretiens, on a montré la richesse de ce matériau pour appréhender la dimension imaginaire d'une opération. Tous ne répondent pas aussi volontiers, ni aussi facilement aux questions portant sur les valeurs et la dimension imaginaire du projet, mais (presque) tous acceptent d'y réfléchir et ont un discours et un avis sur le sujet, et la plupart estime qu'il s'agit d'une composante importante de l'opération. Les acteurs sont donc bien pour une grande part à l'origine de l'imaginaire de ces territoires. Pourquoi alors ne pas s'en tenir à « auteurs » ou « producteurs » d'imaginaire?

B. Acteurs fautifs ?

Employer le terme de « fauteurs » d'imaginaire permet également de mettre en lumière la perception qu'ont ces acteurs de ce qui touche à l'image. Le choix de ce terme introduit les dimensions de transgression et de culpabilité qui s'attachent à la dimension imaginaire d'une opération urbaine. Au fil des entretiens, il nous est apparu que ce qui touchait de trop près l'image du projet était abordé par les acteurs au mieux avec la volonté de marquer leur détachement de la question, si ce n'est avec mépris, défiance, voire hostilité. Or le terme de fauteur permet de rendre non seulement l'idée que les acteurs sont à l'origine de l'imaginaire urbain (ils en sont les auteurs, les producteurs), mais également qu'ils s'agit d'un rôle répréhensible: « *fauteur se dit le plus souvent avec des mots qui le font prendre en mauvaise part* », précise le Littré. Ce sentiment d'être fautif, ce rejet des acteurs est fondé sur une conception de l'imaginaire marquée par la rêverie, l'individualisme et la poudre aux yeux.

Pour la plupart des acteurs que l'on a interrogés, l'imaginaire est assimilé à la littérature, la poésie, la rêverie tandis qu'ils vivent leur mission comme une tâche en prise directe avec l'action, relevant du *faire* et non du *dire*. L'ancien patron d'Euroméditerranée⁵⁶² résume assez bien ce que représente, pour la plupart des aménageurs, la question de l'image : « *À Euroméditerranée, il y avait des concepts derrière une offre. [...] On a bien inventé des concepts avec des interventions sur l'image, dans le même temps on crée une vraie offre en termes d'aménagement, en termes d'immobilier, etc. L'image, c'est un concept et de l'offre !* » Le concret de l'action urbaine prime, et donne sa consistance et son honnêteté à l'imaginaire qui n'est sinon que verbiage.

L'imaginaire est également pensé comme relevant des pratiques individuelles, des sensibilités, des expériences particulières, de la subjectivité, tandis que ces acteurs se sentent profondément empreints de l'esprit de service public, œuvrant pour le bien de la collectivité. Des logiques particulières à l'intérêt général : tel est perçu par la plupart des acteurs le saut qualitatif qui existe entre l'imaginaire et l'opérationnel.

Enfin l'imaginaire se situe du côté du paraître, de la publicité, de la nécessaire mais un peu méprisable pacotille marketing. La supériorité de l'action sur l'image est si bien répandue que même les communicants l'ont intégrée dans leur discours. Jusqu'aux membres de l'équipe communication de la communauté urbaine de Lille qui reprennent cette inféodation de l'image aux réalisations : « *C'est la question de la poule et l'œuf. Quand on fait de la com', l'idéal c'est que l'objet parle de lui-même. Il fallait qu'Euralille soit exceptionnel*

⁵⁶² Entretien avec J-C. Guénod.

*pour qu'il se vende tout seul. La com' s'appuyait sur le projet, sur un changement concret. La com' c'est un paquet cadeau.*⁵⁶³ » Alors que les acteurs des trois opérations se placent du côté plus noble de la réalisation, du concret, l'imaginaire est perçu comme un leurre, comme le souligne un aménageur de l'EPAEM : « *Ce n'est pas par l'image que l'on aura changé la ville mais par les pratiques elles-mêmes, par l'espace. Et, chemin faisant, on aura changé les choses. C'est pas ce qu'on entend souvent « on fait un travail pour changer l'image et en changeant l'image on va changer la réalité* ». ⁵⁶⁴ »

Ce n'est donc que malgré eux, parce que la concurrence métropolitaine l'exige, et parce que c'est un corrélat inévitable de l'action que les acteurs se trouvent confrontés à la dimension imaginaire de l'action urbaine. Et si la question n'est pas sans intérêt, elle reste très secondaire vis à vis de l'édification du grand œuvre urbanistique. Le terme de « fauteurs » d'imaginaire a été choisi pour rendre en compte cette prévention envers ce revers de la médaille opérationnelle dont ils sont pourtant si fiers.

III. Poursuivre la recherche

Ce travail demeure limité et de nombreuses pistes de recherche, à peine ébauchées dans le cadre de cette analyse, mériteraient d'être mieux exploitées. Elles touchent à trois grands champs: celui des acteurs producteurs d'imaginaire et notamment des figures politiques; celui des récits développés par et à travers ce genre d'opérations; enfin celui de l'articulation au sein de l'imaginaire des composantes territoriales, organisationnelles et de projet.

A. Les producteurs d'imaginaire

On a insisté sur l'importance du portage politique des opérations pour que le corpus imaginaire gagne en épaisseur (grâce à des valeurs, et à une ou plusieurs figures politiques emblématiques). Mais, autour de ces réflexions, de nombreux questionnements restent en suspens. D'abord, en quoi consiste exactement la composante politique d'un corpus imaginaire? En personnages on l'a vu, au rang desquels le maire ou son double communautaire occupe une place centrale. En valeurs politiques on l'a vu également, notamment avec la mutation des valeurs socialistes à Lille. Mais est-ce tout? Ne faut-il pas compter aussi avec la vision politique de la ville? Ou pour poser la question autrement, à quoi

⁵⁶³ Entretiens avec ELMé2, 3, 4.

⁵⁶⁴ Entretien avec EMUr1.

correspond exactement cette « fibre urbaine » que l'on a évoquée ? Pourquoi est-elle inégale selon les élus? À quoi que cela tient-il? À l'histoire sociologique des élites locales? Au bord politique? À l'origine professionnelle des maires? À la taille de la commune administrée? À la conception du métier d'élus? À une vision du fait urbain? Quelles implications ces attitudes différentes vis à vis de l'urbanisme ont-elles sur l'action urbaine, son image et son jeu d'acteurs?

Il pourrait également être intéressant de comparer le portage de ce type d'opérations à l'échelle européenne. L'implication et les discours des hommes politiques ont-ils dans les autres pays d'Europe la même importance pour les projets que celle qu'ils ont en France? Les travaux d'E. Kerrouche sur les maires et élus locaux en Europe montrent bien qu'ils ont des statuts, des prérogatives et une visibilité très variables selon les pays. Dans quelle mesure cela se répercute-t-il sur le pilotage des opérations d'urbanisme? Cela a-t-il une influence sur la nature et l'ampleur de l'imaginaire urbain qui accompagne ces projets?

Autre type de questionnement mais qui touche également aux producteurs d'imaginaire: les hauts fonctionnaires et leur participation à ce type d'opérations urbaines mériteraient un complément de recherche. Le cas de Lille est particulièrement intéressant de ce point de vue. Il apparaît clairement que leur rôle est loin d'être mineur: ils sont présents à toutes les étapes du projet et participent plus ou moins ponctuellement à la conception, au financement, à la réalisation et même à la commercialisation des programmes. Mais que peut-on dire de leur rapport avec le corpus imaginaire? Sont-ils totalement extérieur à la stratégie et à la symbolique de l'opération, ou bien constituent-ils également des producteurs d'imaginaire plus discrets?

B. La mise en récit

Une seconde catégorie d'analyses pourrait approfondir les réflexions que l'on a menées sur la mise en récit des opérations urbaines. Cette question mérite que l'on y revienne car elle permet de suivre les évolutions formelles et thématiques des discours de et à propos du projet. Par exemple, il pourrait être intéressant d'étudier plus en détails les processus de tri et de sédimentation du récit de l'opération: quels thèmes résistent au temps et aux évolutions conjoncturelles? Quels thèmes sont évacués? Pour quelles raisons? Dans quel contexte? Par qui? Le concept de « collectif d'énonciation » élaboré par J-Y. Toussaint correspond à la réunion des différents partenaires qui communiquent entre eux et sont tour à tour émetteurs et récepteurs d'images pour un projet donné. Comme l'a fait le LET pour les « *images spatiales*

»⁵⁶⁵, ce concept mériterait d'être mis au service de l'analyse de la mise récit afin de mieux saisir la circulation des éléments imaginaires entre acteurs, et les modalités de leur articulation dans le schéma narratif.

En ce qui concerne plus particulièrement l'imaginaire du projet urbain, on peut également se demander comment est-ce qu'il est intégré à l'imaginaire et donc au récit d'un projet urbain donné. Dans quelle mesure l'imaginaire territorial et l'imaginaire de l'action urbaine s'interpénètrent-ils dans le récit? Quels sont les thèmes ou les objets symboliques qui permettent de faire la jonction entre ces imaginaires? Quel est le rôle des acteurs du projet dans ce processus?

Dans une optique plus comparatiste, on peut s'interroger sur la variabilité des récits d'opération. Sont-ils tous construits selon le même schéma narratif et mobilisent-ils des éléments semblables d'histoire et de géographie urbaines? Si ce n'est pas le cas, en quoi consistent leurs spécificités? À leur contenu, leur structure ou leur diffusion? Quelles sont les voix qui portent ou modifient le récit? Qu'est-ce qui fait qu'un élément est intégré au récit d'un projet urbain? Une volonté politique, sa nature symbolique, une décision marketing,...

Ces pistes de recherche peuvent également nous permettre d'aborder la question des thèmes urbanistiques à la mode, et de leur intégration ou non à un corpus imaginaire spécifique. Le cas du développement durable et son adoption par le projet Neptune en est un bon exemple. Quelle va être la longévité de cette orientation et du terme même de développement durable? Comment dans un contexte donné, un tel mot valise peut prendre une consistance opérationnelle et imaginaire? Comment ces concepts mous peuvent-ils être mis en oeuvre? Les textes des concours d'urbanisme, par exemple, peuvent constituer un matériau intéressant à partir duquel mener ce type d'analyse.

C. Corpus imaginaire et réalisation du projet

La troisième piste problématique qui s'ouvre à l'issue de ce travail touche aux composantes thématiques de l'imaginaire urbain et à ceux qui les mobilisent. Trois espèces d'imaginaire nous intéressent particulièrement: l'imaginaire territorial, l'imaginaire organisationnel et l'imaginaire de projet. Par imaginaire territorial, on entend le corpus

⁵⁶⁵ Le laboratoire espace-travail (LET) de l'École d'architecture de Paris la Villette a rendu fin 2005 un rapport au Plan Urbanisme Construction et Architecture, intitulé *Images spatiales et projet urbain*. Les chercheurs s'y intéressent aux images spatiales, c'est-à-dire aux « représentations aussi bien iconiques que verbales qui concernent la forme de l'espace, en son état actuel ou projeté ». Et ils sont partis de « l'idée que les acteurs qui interviennent dans ces collectifs émettent, reçoivent, transfèrent ou construisent ensemble des figures, des vocables, des notions. Ceci afin de comprendre si les images spatiales constituent un creuset à l'articulation de ces différents regards ou bien si elles restent attachées à des individus du collectif. »

d'éléments historico-géographiques qui balisent l'image classique de la ville, ce que M. Lussault appelle « *l'image géographique patrimoniale* ⁵⁶⁶ ». L'analyse du cas marseillais a fait apparaître le rôle central de ces représentations. Par imaginaire organisationnel, on entend l'ensemble des références et valeurs liées aux partenariats, aux figures locales, à la manière de conduire le projet, etc. C'est-à-dire qu'il correspond au *faire* et aux acteurs de l'opération. Les cas lillois et surtout dunkerquois ont montré que les modalités de l'action urbaine sont sorties du domaine technique pour devenir un faire-valoir et même un emblème de certaines opérations. Enfin, par imaginaire de projet on entend les représentations attachées à l'action urbaine avec son cortège de connotations positives telles que le dynamisme, le volontarisme, la modernité, la nouveauté, l'avenir, l'amélioration du quotidien etc. Mais aussi avec les craintes qu'il suscite comme l'exclusion des plus modestes, la perte de l'âme du lieu, la peur du changement, la crainte d'être dépossédé de son quartier, etc.

Il serait alors intéressant d'identifier le dosage, et les auteurs, de ces espèces d'imaginaires dans un échantillon d'imaginaires urbains. Qui mobilisent quels imaginaires? Est-ce que certains acteurs en mobilisent de préférence un certain type: les élus utilisant surtout l'imaginaire territorial, et les aménageurs les imaginaires organisationnel et de projet? Ou bien est-ce que l'ensemble des acteurs pioche dans ces trois sources d'imaginaire? Le dosage entre ces différentes composantes imaginaires est-il très différent d'un espace à un autre? Pourquoi ou pour qui mobilise-t-on les unes plutôt que les autres? À quelle conception de l'action et du territoire cela renvoie-t-il?

Dans les cas que l'on a analysés, on a surtout observé un mélange de ces composantes. Comment ces fusions imaginaires se font-elles? Autour de quels thèmes, et par le biais de quels acteurs?

Ainsi, de nombreux questionnements mériteraient d'être approfondis pour poursuivre une analyse de l'imaginaire urbain qui cherche à dépasser les oppositions entre image et réalité de la ville, et celles entre dimension imaginaire et opérationnelle de l'action urbaine.

⁵⁶⁶ M. Lussault in *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Tours : ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Arab N., *L'activité de projet dans l'aménagement urbain. Processus d'élaboration et modes de pilotage*, thèse, ENPC, 2004.
- Avitabile A., « Le projet urbaine: une culture du territoire et de l'action urbaine » in Y. Chalas (dir.), *L'imaginaire aménageur*, Paris : L'Harmattan, 2004.
- Bardin L., *L'analyse de contenu*, Paris : PUF, réed. 2003.
- Berger F., « Régions, Etats et Communauté européenne face aux crises industrielles : exemples comparés français et allemand dans le secteur sidérurgique » in *Revue XXème siècle*, numéro spéciale « Crises et conscience de crise : mutations et recompositions et France et en Europe. 1973-1995. », 2004.
- Bonneville M., « Les ambiguïtés du renouvellement urbain en France » in *Les annales de la recherche urbaine* n°97, 2004.
- Bourdin A., Lefevre M-P. et Melé P. (dir.), *Les Règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*, Paris : Descartes, 2006.
- Bourdin A., « Comment on fait la ville, aujourd'hui, en France » in *Espaces et sociétés*, n°105/106, 2002.
- Chalas Y. (dir.), *L'imaginaire aménageur*, Paris : L'Harmattan, 2004.
- Chapel E. (dir.), *Images spatiales et projet urbain*, Rapport final pour le PUCA, octobre 2005.
- Chaslin F., *Deux conversations avec Rem Koolhaas et cætera*, Paris : Ed. Sens & Tonka, 2001.
- Davis M., *Au-delà de blade runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Paris: Editions Allia, 2006.
- Debarbieux B., « Imaginaire géographique » et « Représentation (II) » in Lévy J. et Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2003.
- Debarbieux B. et M. Vannier, *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris : Editions de l'aube, 2001.
- Debarbieux B., « Le lieu, fragment et symbole du territoire » in *Espaces et sociétés*, n°82/83, 1996.
- Durand G., *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris : Dunod, 1960.
- Fourier C., *Théorie de l'unité universelle*, Paris, 1841.
- Genestier P., « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du

- vouloir-politique » in *Espaces et sociétés*, n°105-106, 2001.
- Grosjean M. et Thibaud J-P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Ed. Parenthèses, 2001.
 - Guérin-Lavignotte E. et Kerrouche E., *Les élus locaux en Europe, un statut en mutation*, Paris : La Documentation française, 2006.
 - Gourdon J-L., Perrin E. et Tarrius A., *Ville, espaces et valeurs*, Paris : L'Harmattan, 1995.
 - Gumuchian H., *Représentations et aménagement du Territoire*, Paris : Anthropos, 1991.
 - Gumuchian H., Roux E., Grasset E., Lajarge R., *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris : Economica, 2003.
 - Hannerz U., *Explorer la ville: éléments d'anthropologie urbaine*, trad. J. Isaac, Paris : Ed. de Minuit, 1983.
 - Henry G. et Hounkpatin I., « Une gare TGV, déclencheur d'une mutation urbaine » in *Projets et stratégies urbaines en France, rapport final*, Ministère de l'équipement et du logement, Plan construction Architecture/ Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme/ Plan urbain, juillet 1996.
 - Kerrouche E., « Les maires français, des managers professionnels », in Marcou G. et Wollmann H. (dir.), *La gouvernance territoriale*, Paris : CNRS Éditions, 2006.
 - Koolhaas R. et Mau B., *S, M, L, XL*, New-York: Monacelli Press, 1995.
 - Lacaze F., *Aménager sa ville : les choix du maire en matière d'urbanisme*, Paris : Ed. du Moniteur, 1988.
 - Laurentin A., *L'image du centre, le Marais à Paris : étude des langages sur la ville*, Paris : Centre de sociologie urbaine, 1974.
 - Ledrut R., *Les images de la ville*, Paris : Anthropos, 1973.
 - Lefebvre H., *La production de la ville*, Paris : Anthropos, 1974.
 - Lévy J. et Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2003.
 - Lévy J. et Lussault M. (dir.), *Logiques de l'espace et esprit des lieux*, Paris : Belin, 2000.
 - Liquet V., « Les sem d'aménagement, bras armés des maires » in *Traits urbains* n°9, août-septembre 2006.
 - Lorant G., *Les collectivités locales face aux défis de la communication*, Paris : L'Harmattan, 2005.
 - Lussault M., *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris : Seuil, 2007.
 - Lussault M., *Tours: images de la ville et politique urbaine*, Tours : Maison des Sciences de

la Ville, 1993.

- Lynch K., *The image of the City*, Cambridge : M.I.T. Press, 1965. Traduction française de M-F. et J-L. Vénard, Paris : Dunod, 1969.
- Mangin D., *La ville franchisée*, Paris : Editions de la Villette, 2004.
- Marillia G-D., *Les pouvoirs du maire*, Paris : Ed. Berger-Levrault, 2002.
- Méry Y. et Wright V., *La crise de la sidérurgie européenne, 1974-1984*, Paris : PUF, 1985.
- de Moncan P., *Villes utopiques, villes rêvées*, Paris : Les Editions du Mécène, 2003.
- Mondada L., « Paroles urbaines et figures de la ville. La polyphonie urbaine produit des ordres multiples de la ville » in *Régénération urbaine en Europe*, revue *Urbanisme* HS n°16, mars-avril 2002.
- Mondada L., « L'entretien comme évènement interactionnel » in M. Grosjean et J-P. Thibaud, *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Editions Parenthèses, 2001.
- Mondada L., *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris : Economica, 2000.
- Mondada L., « Dire l'espace. Pouvoir du discours et verbalisations spatiales » in *Espaces et sociétés*, n°48-49, 1987.
- More T., *Utopia*, Londres, 1515.
- Muller P. et Surel Y., *L'analyse des politiques publiques*, Paris : Montchrestien, 1998.
- Muller P., « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde » in G. Paris D. (dir.), *Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement*, Montpellier : Ed. Reclus-La Documentation Française, 1985.
- Ostrowetsky S., *L'imaginaire bâtisseur*, Paris : Librairie des Méridiens, 1983.
- Pellegrino P., *Le sens de l'espace*, Paris : Anthropos, 2000.
- Pollet, A. Faure et P. Warin, *La construction du sens dans les politiques publiques: débat autour de la notion de référentiel*, Paris : l'Harmattan, 1995.
- Querrien A. et Lassave P. « Renouvellements urbains » in *Les annales de la recherche urbaine*, n°97, décembre 2004.
- Roncayolo M. (dir.), *Histoire de la France urbaine. La ville aujourd'hui. Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen*, Paris : Seuil, 2001 (nouveauté édition).
- Rosemberg M., *Le Marketing urbain en question*, Paris : Anthropos, 2000.
- Salmon C., *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris : La Découverte, 2007.
- Sansot P., *Poétique de la ville*, Paris : Armand Colin, 1996.
- Sorkin M. (dir.), *Variations on a Theme Park: the new american city and the end of public*

space, New-York : Hill & Wang, 1992.

- Tarrus A., *L'aménagement à contre-temps: nouveaux territoires émigrés à Marseille et à Tunis*, Paris : L'Harmattan, 1988.

- Toussaint J-Y., « le collectif d'énonciation de l'espace: production contemporaine de l'espace et modalités de professionnalisation » in *Espaces et Sociétés*, n°84-85, 1996.

- Zukin S., *The Cultures of Cities*, Blackwell, Oxford, 1995

ETUDES DE CAS

Ouvrages et documents techniques consacrés à Lille et Euralille

- Ampe F., « Construire un territoire commun : la candidature de Lille aux JO », intervention lors du séminaire Entrepreneurs, Villes et Territoires de l'Ecole de Paris du management, mars 2003.
- Arnold F., *Euralille. Croissance et mutations*, revue *D'Architectures*, supplément au n° 134, janv-fev. 2004.
- Aubry M. (coord.), *Un nouvel art de la ville. Le projet urbain de Lille*, Lille : Ville de Lille, 2005.
- Bonte J., *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix et Tourcoing. 1900-2000*, Lille : Ed. La Voix du Nord, 2002.
- Bourdin A., « Usages du droit et production de la confiance dans les grands projets urbains français » in A. Bourdin, M-P. Lefeuvre et P. Melé (dir.), *Les règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*, Paris : Descartes & Cie, 2006.
- Caille E., « Jean-Louis Subileau ou comment mettre en pratique une politique de la commande architecturale », revue *D'Architectures*, n°132, octobre 2003.
- Chaslin F., *Deux conversations avec Rem Koolhaas et cætera*, Paris : Ed. Sens & Tonka, 2001.
- Engrand G., « Euralille, tentative d'invention du contemporain » in *Techniques, territoires et sociétés* n°35, oct. 1998.
- Guiheux A. (dir.), *La ville qui fait signe*, Tourcoing : Studio national des Arts contemporains du Fresnoy-Le Moniteur, 2004.
- Hayer D., *Fabriquer la ville autrement. Jean-Paul Baïetto (1940-1958) : portrait d'un aménageur urbain*, Paris : Ed. du Moniteur, 2005.
- Henry G. et Hounkpatin I., « Une gare TGV, déclencheur d'une mutation urbaine » in *Projets et stratégies urbaines en France, rapport final*, Ministère de l'équipement et du logement, Plan construction Architecture/ Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme/ Plan urbain, juillet 1996.
- Hilaire Y-M. et Trenard L. (dir.), *Histoire de Lille, du XIXème siècle au seuil du XXème siècle*, Lille : Ed. Librairie Académique Perrin, 1999.
- Kokoreff M. et Steinauer O., « Espace public et jeunes à Euralille » in *Villes en parallèle*, n°32-33-34, décembre 2001.

- Koolhaas R. et Mau B., *S, M, L, XL*, New-York : Monacelli Press, 1995.
- Lefebvre B. et Vervaeke M., *Evolution de 3 secteurs anciennement urbanisés de la commune de Lille et évolution des rapports sociaux*, compte-rendu de fin de contrat d'une recherche effectuée pour le Ministère de l'environnement et du cadre de vie, mars 1980.
- Le Roux A., « Lille, l'épopée du Val » in *La vie du rail et des transports*, n°153, octobre 2000.
- Louguet P., « Euralille 1 : la vacance de l'urbanisme ? » in *Urbanisme* n°320, sept-oct. 2001.
- Mauroy P., *Mémoires. « Vous mettrez du bleu au ciel »*, Paris : Ed. Plon, 2003.
- Mauroy P., *Parole de Lillois*, Paris : Ed. Lieu Commun, 2006.
- Menu I. et Vermandel F. (dir.), *Euralille. Poser, exposer*, catalogue d'exposition, Lille : Espace Croisé éditeur, 1995.
- Méry Y. et Wright V., *La crise de la sidérurgie européenne, 1974-1984*, Paris : PUF, 1985.
- Mondada L., « Paroles urbaines et figures de la ville. La polyphonie urbaine produit des ordres multiples de la ville » in *Régénération urbaine en Europe*, revue *Urbanisme* HS n°16, mars-avril 2002.
- Paris D. (dir.), *Nord-Pas-de-Calais, une région d'Europe en mouvement*, Montpellier : Ed. Reclus-La Documentation Française, 1989.
- Paris D. et Stevens J-F., *Lille et sa région urbaine : la bifurcation métropolitaine*, Paris : L'Harmattan, 2000.
- Pouchain P., *Les Maîtres du Nord du XIXème siècle à nos jours*, Paris : Ed. Perrin, 1998.
- Simon M., *Un jour, un train. La saga d'Euralille*, Lille : La Voix du Nord, 2000.
- Thiry F., « Paysages de la modernité, entre projet et polémique. Les images produites par la réception d'Euralille » in *Pouvoir des figures*, revue *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°8, mai 2001.

Ouvrages et documents techniques consacrés à Marseille et Euroméditerranée

- Bertonecello B. et Rodrigues-Malta R., « Marseille versus Euroméditerranée », in *Annales de la Géographie*, n°632, juillet-août 2003, Paris : Armand Collin.
- Conseil Général des Bouches du Rhône, *Une mémoire de 26 siècles, Bouches-du-Rhône, Marseille, Méditerranée*, juin 2001.
- Donzel A., *Marseille. L'expérience de la cité*, Paris : Anthropos-Economica, 1998.

- Donzel A. et Moreau A. (coord.), « Ville et intégration: le creuset marseillais », *Faire Savoirs*, n° 5 -1^{er} trimestre 2005.
- Dubois J. et Olive M., « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. Etat, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », in *Les annales de la recherche urbaine*, n° 97, Paris : Ed. PUCA, décembre 2004.
- EPAEM, *Schéma de référence actualisé. Une méthode pour un projet de renouvellement urbain*, nov. 2000.
- EPAEM, *Schéma de référence actualisé. Une stratégie opérationnelle*, nov. 2000.
- EPAEM, *Euroméditerranée, analyse des écoles du site*, 1998.
- EPAEM, *Schéma de référence d'urbanisme d'Euroméditerranée*, 1998.
- Fiastre P. et Semaphore *Synthèse générale de la mission de préfiguration*, avril 1996.
- Fournier P. et Mazella S. (dir.), *Marseille, entre ville et ports. Les destins de la République*, Paris : La Découverte, 2004.
- Lacaze F., *Aménager sa ville : les choix du maire en matière d'urbanisme*, Paris : Ed. du Moniteur, 1988.
- Laspaneze B., *Marseille, énergies et frustrations*, Paris : Autrement, 2006.
- Masbounji A. (dir.), *Marseille Euroméditerranée, un nouvel imaginaire de la ville*, Paris : Ed. Villes et territoires, 1994.
- Mattina C., « Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990) » in *Trajectoires de la notabilité 2. Production et reproduction*, revue *Politix*, n° 67, 2004.
- Morel B., *Marseille, Naissance d'une métropole*, Paris : L'Harmattan, 1999.
- Péraldi M. et Samson M., *Gouverner Marseille, enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris : La Découverte, 2005.
- Roncayolo M., *Lectures de villes, formes et temps*, Marseille : Parenthèses, 2002.
- Roncayolo M., *Les Grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris : Ed. de l'EHESS, 1996.
- Roncayolo M., *L'imaginaire de Marseille : port, ville, pôle*, Marseille : Chambre de commerce et d'industrie, 1990.
- Villard M., « Marseille et la Révolution », in revue *Marseille*, n°170, 1989.
- Zalio P-P., *Grandes familles de Marseille au XXe siècle. Enquête sur l'identité économique d'un territoire portuaire*, Paris : Belin, 1999.
- Zalio P-P., « D'impossibles notables ? Les grandes familles de Marseille face à la politique (1860-1970) », in *Trajectoires de la notabilité. 1. Pratiques et stratégies*, revue

Politix, n°65, 2004.

Ouvrages et documents techniques consacrés à Dunkerque et Neptune

- AGUR, *Neptune. 10 ans : projets et perspectives*, actes du séminaire « Dunkerque » du 3 décembre 1999.
- AGUR, *De Neptune à un nouveau projet pour le centre de l'agglomération dunkerquoise*, décembre 2001.
- Allain-Dupré E., « Après Neptune, Dunkerque vise le Grand Large », *Urbanisme*, n°330, mai-juin 2003.
- Allaman M., « Dunkerque-Neptune : arrêt sur image » in *Diagonal*, n°142, mars-avril 2000.
- Allaman M., « Dunkerque : le projet était presque parfait » in *Diagonal*, n°154, mars-avril 2002.
- Bachofen C. et Picheral J-B. « Dunkerque-Neptune : la transformation des docks en cœur de ville » in M. Bonnet (dir.) *L'élaboration des projets architecturaux et urbains en Europe*, vol. 1, Paris : Plan construction et architecture, 1997.
- Bachofen C., « Un projet partagé ancré dans les réalités locales. Objectifs, structures et acteurs » in *Dunkerque en projet : Neptune en 1989-1999*, S3D, novembre 1999.
- Balanowski V., Castells M. et Godard F., *Monopolville. Analyse des rapports entre l'entreprise, l'état et l'urbain à partir d'une enquête sur la croissance industrielle et urbaine de la région de Dunkerque*, Paris : Mouton, 1974.
- Berger F., « Régions, Etats et Communauté européenne face aux crises industrielles : exemples comparés français et allemand dans le secteur sidérurgique » in *Revue XXème siècle*, numéro spéciale « Crises et conscience de crise : mutations et recompositions et France et en Europe. 1973-1995. », 2004.
- Hellequin A-P, Boissonnade J., Duhamel S., Gueydan S., Valcke S., « Effets et réception du projet urbain dans la ville portuaire : Exemple de Neptune à Dunkerque ; Eléments pour une synthèse » in Tsiomis Y. (coord.), *Echelles et temporalités des projets urbains*, Paris : ed. Jean-Michel Place, 2007.
- Hellequin A-P. et Decroocq L., « Dunkerque, de la description au symbolique » in Cabantous A. (dir.) *Mythologies urbaines : Les villes entre histoire et imaginaire*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- Nouveau P., *Dunkerque, l'aventure urbaine*, Paris : l'Aube, 2006.
- Pouille E., « La reconstruction de Dunkerque. Acteurs et institutions » in *Le Nord de la France, laboratoire de la ville : trois reconstructions : Amiens, Dunkerque, Maubeuge*, Lille :

Ed. Euralille Espace Croisé, 1998.

- Ratouis O. et Segaud M., *Vers une maîtrise d'ouvrage territoriale ? Les projets urbains du littoral Nord-Pas-de-Calais entre aménagement et développement*, Dunkerque : Institut des mers du Nord, 2000.

- Richard D., *L'épreuve de la modernité. Histoire des Ateliers et Chantiers de France, à Dunkerque (1945-1973)*, thèse, Ecole des Chartes, 2006.

- Vermeil J., « Neptune : le plan était presque parfait », in *d'Architectures*, n° 52, janv-fev. 1999.

TABLE DES FIGURES

Figure 1	Plan d'un phalanstère d'après C. Fourier.....	14
Figure 2	Vue aérienne de Lille et du périmètre de 2 ZAC d'Euralille.....	82
Figure 3	Plan programme d'Euralille.....	83
Figure 4	Tableau des effectifs de l'industrie dans le Nord-Pas de Calais, 1979-87.....	158
Figure 5	Tableau des effectifs de l'industrie en France en 1990.....	158
Figure 6	Tableau des effectifs du privé marchand dans le Nord-Pas de Calais, 1983-2003.....	159
Figure 7	Courbes de l'évolution du chômage dans le Nord-Pas de Calais, 1994-2003.....	159
Figure 8	Schéma et tableau de la répartition du capital d'Euralille.....	160
Figure 9	Photographie du Grand Palais de Lille de R. Koolhaas.....	161
Figure 10	Photographie du centre d'affaires Euralille.....	161
Figure 11	Photographie du centre commercial Euralille de J. Nouvel.....	161
Figure 12	Photographie de la Cité des Affaires de F. et C. Delhay.....	162
Figure 13	Photographie de la passerelle Le Corbusier de F. Delaugiers.....	162
Figure 14	Photographie du Parc Henri Matisse de G. Clément.....	162
Figure 15	Photographie des Tulipes de Yayoi Kusama.....	162
Figure 16	Tableau de la demande et du stock de bureau en Europe en 2005.....	163
Figure 17	Programme et état d'avancement de la commercialisation d'Euralille 2 en 2005.....	163
Figure 18	Programme et état d'avancement de la commercialisation d'Euralille 2 en 2005.....	163
Figure 19	Tableau des surfaces commercialisées par la SEM entre 1991 et 1999.....	163
Figure 20	Plan des principaux quartiers d'Euroméditerranée.....	168
Figure 21	Composition du conseil d'administration et des financements d'Euroméditerranée.....	182
Figure 22	Tableau récapitulatif des aménagements d'Euroméditerranée d'après le schéma de 1998.	188
Figure 23	Diagramme des financements publics d'Euroméditerranée.....	190
Figure 24	Schéma récapitulatif des propriétaires de la rue de la République de 1985 à 2005.....	202
Figure 25	Obectifs immobiliers d'Euroméditerranée à moyen et long termes.....	210
Figure 26	Les obédiences politiques et leur poids financier au sein d'Euroméditerranée.....	224
Figure 27	Carte de « marseille métropole » d'après l'EPAEM.....	227
Figure 28	Photographies des friches industrialo-portuaires d'Euroméditerranée.....	234
Figure 29	Images des emblèmes architecturaux du projet Euroméditerranée.....	234
Figure 30	Population et structure par âges (1990-1999) à Marseille et Euroméditerranée.....	235
Figure 31	Evolution de la population étrangère (1990-1999) à Marseille et Euroméditerranée.....	235
Figure 32	Population active selon la position professionnelle déclarée en 1999.....	235
Figure 33	Niveau de diplôme en 1999 à Marseille et Euroméditerranée.....	235
Figure 34	Nombre de voiture de tourisme par ménage à Euroméditerranée.....	235
Figure 35	Revenus moyens et foyers fiscaux en 2001 dans les 3 arrondissements du périmètre.....	235
Figure 36	Bénéficiaires des prestations sociales en 2004 dans les 3 arrondissements du périmètre...	235
Figure 37	Revenus médians par arrondissement à Marseille en 2001.....	236
Figure 38	Taux de chômage (1990-2205) à Marseille et Euroméditerranée.....	236

Figure 39	Activités présentes à Euroméditerranée en 1995 et en 2005.....	236
Figure 40	Évolution de l'occupation des logements (1990-1999) à Marseille et Euroméditerranée.....	237
Figure 41	Caractéristiques des résidences principales en 1999 à Marseille et Euroméditerranée.....	237
Figure 42	Part des logements selon l'époque d'achèvement à Euroméditerranée en 1999.....	237
Figure 43	Prix de l'immobilier collectif ancien en 1999 selon les arrondissements marseillais.....	237
Figure 44	Prix de l'immobilier collectif ancien en 2005 selon les arrondissements marseillais.....	238
Figure 45	Evolution du prix de l'immobilier collectif ancien (1999-2005) à Marseille.....	238
Figure 46	Stock de bureaux (neufs et anciens) disponibles à un an à Marseille et Euroméditerranée.	238
Figure 47	Placement des surfaces de bureaux (neufs et anciens) à Marseille et Euroméditerranée....	238
Figure 48	Comparaison des stocks de surfaces de bureaux à Barcelone, Lyon, Lille et Marseille.....	239
Figure 49	Comparaison des placements de bureaux à Barcelone, Lyon, Lille et Marseille.....	239
Figure 50	Etat des écoles maternelles et primaires à Euroméditerranée en 1997.....	239
Figure 51	Vue aérienne du centre ville de Dunkerque et du périmètre de Neptune.....	255
Figure 52	Répartition des subventions publiques dans le cadre de Neptune.....	262
Figure 53	Carte des principaux sites en requalification dans le cadre de Neptune.....	265
Figure 54	Schéma fonctionnel des principaux acteurs de Neptune.....	281
Figure 55	Un centre d'agglomération : 4 quartiers, 4 fonctions, 4 urbanités, 4 couleurs.....	286
Figure 56	Plan du Porte autonome de Dunkerque (PAD).....	292
Figure 57	Photographie de la « Cathédrale », bâtiment emblématique des Chantiers de France.....	292
Figure 58	Photographies de la zone d'implantation des chantiers de la Nordmed (1980-2000).....	293
Figure 59	Plan du périmètre opérationnel cédé par le port autonome pour le projet Neptune.....	293
Figure 60	Photographies des nouveaux ponts de Dunkerque.....	293
Figure 61	Plan du futur quartier du Grand Large.....	294
Figure 62	Maquette de N. Michelin : les immeubles à gâbles du quai du Grand Large.....	294
Figure 63	Tableau des entreprises de plus de 500 salariés à Dunkerque en 2006.....	295
Figure 64	Tableau de la répartition des entreprises et des salariés de la CUD.....	295
Figure 65	Tableau de l'impôt sur le revenu 2004 à Dunkerque et en France.....	295
Figure 66	Répartition des subventions publiques pour quelques réalisations de Neptune 1.....	296
Figure 67	Tableau de synthèse des schémas narratifs d'Euroméditerranée, Euralille et Neptune.....	307

ANNEXES

Tableaux d'analyse thématique
des entretiens avec les acteurs d'Euralille

<i>Interviewés</i>	<i>ELMél</i>	<i>ELUr6</i>	<i>F. Parcollet</i>	<i>ELUr5</i>
Thèmes				
Evolution de l'image de Lille	Oui, radicalement dans sens ville moderne, bien équipée, attractive	Oui, fin honte d'être capitale sinistrée du Nord	Oui dans sens d'une ville labo des zones de crise à labo de modernité urbaine	Oui dans sens d'une ville de rupture, de projets
Facteurs de cette évolution	-TGV déterminant - EL très important - Lille 2004	Pas de réponse	-Communication TGV-Eurostar -Basculement centre de gravité UE vers Bruxelles - EL	-EL - Candidature aux JO - Lille 2004
Ambition d'EL de faire évoluer image de la ville ?	Préoccupation un peu secondaire : avant tout créer emplois tertiaires	Oui, ambition formulée comme telle	Oui, cf. discours de Mauroy sur turbine tertiaire	Oui, cf. discours de Mauroy sur turbine tertiaire
Caractéristiques de l'image de Lille portée par EL	-Contemporain, modernité, audacieux - dynamique, effet d'entraînement	-contemporain - communicant - rupture	-Modernité -International - Qualité architecturale et des espaces publiques	- Rupture -Tertiaire - Contemporain
Opération porteuse de valeurs ?	-valeurs esthétiques -mixité fonctionnelle - international	-valeur de centralité urbaine - adaptation aux nvx modes de communication	Pas vraiment sauf un peu centralité et social dans EL 2	Mixité des programmes et mixité des populations
Présence d'une idéologie ?	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Oui, liée à la théorie de la congestion de Koolhaas
Opération conflictuelle ?	-Conflit autour de l'ampleur de l'opération	Conflit autour de l'ampleur et modalités de l'opération	-Gare enterrée (SNCF) ou visible (R. Koolhaas) - Commerce - Forme urbaine	-Conflit sur la forme urbaine - Sinon multitude de conflits entre acteurs
Evaluation de l'opération	Bonne : tours presque pleines malgré prix m2 très élevé pour l'agglomération	Succès	Succès, même si acceptation esthétique lente	Succès : cf. « effet boîte aux lettres », même si rivalise pas avec La Défense
Hypothèse(s) explicative(s)	Pas de réponse	Pas de réponse	Volonté de P. Mauroy (de gauche) et logique économique	-Trio P. Mauroy, J-P. Baïetto et R. Koolhaas - Méthodologie
Thème de la honte de la « norditude »	Non abordé	Fin des préjugés, clichés et honte d'être du Nord qu'avaient gens du Nord eux-mêmes	Non abordé	Non abordé

Interviewés	<i>ELMé2, 3 et 4</i>	<i>ELCul</i>	<i>ELPol</i>	<i>C. Masse</i>
Thèmes				
Evolution de l'image de Lille	Oui, véritable révolution.. Dans sens d'une renaissance et espoir	Oui dans sens d'une reconversion autant économique que culturelle	Oui, Lille s'est embellie, devenue capitale régionale, va être métropole européenne	Oui, dans le sens d'une rupture avec l'image de ville industrielle en crise
Facteurs de cette évolution	-Tunnel sous la Manche -TGV -EL	-TGV - EL -Lille 2004	-Tunnel sous Manche déterminant -m étro - TGV et EL	Pas de réponse
Ambition d'EL de faire évoluer image de la ville ?	Oui, c'était dedans. Mais qu'est-ce qui vient avant : projet ou image. Faire un signal fort.	Pas de réponse	Bien sûr, pas simple corrélat	Chgt d'image vient comme condition de réussite du projet. Préoccupation centrale
Caractéristiques de l'image de Lille portée par EL	-Ambition -Modernité - Rupture avec norditude, fierté - Audace	Pas de réponse	-Rupture -Modernité -Tertiarisation -Audace	-Image tertiaire -Thème de la métropole - Axe géographique
Opération porteuse de valeurs ?	-Mixité - Modestie - Economie au service du social	Pas de réponse	-Solidarité - Travail	-Attractivité -Capitalisme d'Etat -valeurs esthétiques
Présence d'une idéologie ?	Pas de réponse	Parti pris d'aménagement plutôt qu'idéologie	Non	Pas de réponse
Opération conflictuelle ?	- Querelle de Anciens et des modernes sur architecture	Pas de réponse	Oui sur urbanisme de Koolhaas	Conflit entre rupture et continuité cristallisé sur forme urbaine
Evaluation de l'opération	Bonne	Pas de réponse	Très bonne	Succès : survaleur d'EL et Lillois ont de nouveau confiance en eux
Hypothèse(s) explicative(s)	-Qualité du projet - Mobilisation politique permanente	Pas de réponse	Pas de réponse	Volonté et réseau de P. Mauroy
Thème de la honte de la « norditude »	Passage de la norditude à la nordicité	Pas de réponse	« Le Nord n'attire pas mais il retient » « Dans le Nord, on meurt 2 fois : la 1ère fois quand on arrive, la 2nde quand on repart »	Création d'une fierté rétrospective : « si on nous avez dit que Lille puisse être touristique ...»

Interviewés Thèmes	<i>ELMés</i>
Evolution de l'image de Lille	Oui, dans sens de plus de modernité, de richesse, de beaux bâtiments et dex culture
Facteurs de cette évolution	Tunnel sous Manche Fait de faire travailler des grands noms de l'architecture
Ambition d'EL de faire évoluer image de la ville ?	Pour Mauroy, oui.
Caractéristiques de l'image de Lille portée par EL	Turbine tertiaire
Opération porteuse de valeurs ?	Valeurs économique, de business, d'investisseurs institutionnels
Présence d'une idéologie ?	Non, simplement discours de Mauroy et Baïetto et pratiques.
Opération conflictuelle ?	Conflit sur la forme urbaine au début
Evaluation de l'opération	Succès
Hypothèse(s) explicative(s)	Portage de Mauroy et hommes dont il s'est entouré
Thème de la honte de la « norditude »	Non abordé

<i>Acteurs cités</i>	<i>P. Mauroy</i>	<i>R. Koolhaas</i>	<i>J-L. Subileau</i>	<i>J-P. Baietto</i>	<i>M. Aubry</i>	<i>ELPo1</i>
Acteurs interrogés						
ELPo1	X	-	X	-	-	-
ELMé1	X	-	X	-	-	-
B. Parcollet	X	X	X	-	X	X
C. Masse	X	-	X	X	-	-
ELCu1	-	-	-	-	-	-
ELMé2, 3, 4	X	X	-	-	-	-
ELMé	X	X	-	-	-	X
ELUr4	X	X	-	X	X	-
ELUr3	X	X	X	-	X	-
ELUr5	X	X	-	-	X	-
ELUr1	X	-	-	X	-	X
ELMé5	X	X	-	X	-	-
ELUr2	X	X	-	-	-	-

L'intertextualité dans les entretiens avec les acteurs d'Euralille

Tableaux d'analyse thématique
des entretiens avec les acteurs d'Euroméditerranée

<i>Interviewés</i>				
Thèmes	<i>J-M. Guénod</i>	<i>EMUr7</i>	<i>EMCu1</i>	<i>EMCu2</i>
Evolution de l'image de Marseille	Oui, dans sens d'une adéquation entre fonctions métropolitaines et poids démographique.	Oui et non. Gros travail marketing pour normaliser ville et insister sur soleil et mer.	Oui, lente dans le sens d'un enrichissement et dynamisme économique	Oui, Marseille à la mode. Plus de culturel et dynamisme économique (zones franches)
Facteurs de cette évolution	- Coupe 1998 - TGV et EM - amélioration port « projets d'Etat à fort effet de levier »	-Gros travail marketing de la ville - EM	-EM	Vie de la ville et pas événement : sentiment d'innovation, de confrontation des populations.
Ambition de EM de faire évoluer image de la ville ?	Oui mais pas seulement : toujours image+offre	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Caractéristiques de l'image de Marseille portée par EM	-accélérateur de métropole - projet de développement avant opération	-Epuración urbaine -Hygiénisation -Affaires	-restructuration urbaine -globalisation, mondialisation, libéralisme	Pas tellement d'image portée
Présence d'une idéologie ?	Pas de réponse	Idéologie prédatrice. Loin de réalité	Pas de réponse	Pas de réponse
Une opération conflictuelle ?	Pas de réponse	Dans aménagement lisière PAM	Pas de réponse	Conflit sur la gestion du site de La Friche
Thème de l'intrusion septentrionale	Refus de Gaudin d'accueillir hts fonctionnaires compétents de Paris	Allusion à volonté de faire de Marseille, une 2ème Francfort	Non abordé	Non abordé
Evaluation de l'opération	Situation fragile : EM peut prospérer ou se planter	Peu pas trop dire, mais progrès de l'interface ville-port.	Un pas en avant, 2 en arrière . Très lent	Pas de réponse
Hypothèse(s) explicative(s) de cette situation	- Manque d'imagination - Privauté des petits intérêts -Pb. relations avec Paris	Pas de réponse	-Résistance des populations - Résistance des réseaux politiques	Pas de réponse
Valeurs dont est porteuse l'opération	Réconciliation de l'économique et du social	Normalisation (à double tranchant)	Pas de réponse	Non, aucune valeur portée par EM.

<i>Interviewés</i>				
Thèmes	<i>EMCu3</i>	<i>EMMé3</i>	<i>EMUr1</i>	<i>EMMél</i>
Evolution de l'image de Marseille	Oui, mais pas toujours dans un sens positif	Oui et de manière positive depuis 80's, mais peu de précisions	Oui, mais pas encore assez compte tenu des investissements consentis	Oui beaucoup et positivement
Facteurs de cette évolution	Essentiellement le football mais aussi le TGV et EM	EM bien sûr, même si le foot reste un pôle fort de popularité pour la ville	Les pratiques. Et EM agit sur les pratiques.	Au départ essentiellement le football. Et sur le long terme EM
Ambition de EM de faire évoluer image de la ville ?	Non	Oui, bien sûr	Oui, mais par les pratiques. D'où action indirecte d'EM	Oui, officieusement
Caractéristiques de l'image de Marseille portée par EM	Site exceptionnel Erreurs architecturales Manque d'ambition Technologie Non marseillais	- Ville acceptisée économiquement et physiquement - Avancée technocratique du Nord	Humanité Gratuité Confiance et sérénité valeurs de la République	Nouvelle métropolisation Attractivité économique du territoire Mixité des populations et des usages
Présence d'une idéologie ?	Non	Oui	Non car opération valeurs contradictoires, aménageurs ayant amasser les contradictions	Idéologie mouvante reformulée à chaque conseil d'administration (tous les 6 mois)
Une opération conflictuelle ?	Probablement oui en ce qui concerne le politique, mais par pour les habitants	De nombreux conflits politiques	Conflit politique à propos du J4 mais sans contenu idéologique (bras de fer électoral), autres conflits noyés dans lds débats sans fin	Conflits politiques nb ou alors gestion de la plainte. Pas de débats sur les grandes orientations du projet
Thème de l'intrusion septentrionale	Très présent : « Domaine des Dieux », les « Parisiens-TGV », idée d'un urbanisme « jordanien »	Très présente. Invasion technocrates, cadres parisiens et capitaux de l'Europe du N.	Présent dans le sens où il l'a subi.	Non abordé
Evaluation de l'opération	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Hypothèse(s) explicative(s)	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Valeurs portées par l'opération	valeurs technopolitaines et électorales	Pas de réponse	Pas de réponse	Mixité des usages, des populations, des réalisations

<i>Interviewés</i>				
Thèmes	<i>EMMé2</i>	<i>EMUr5</i>	<i>EMPo1</i>	<i>EMUr6</i>
Evolution de l'image de Marseille	Oui, dans sens d'un repositionnement entre Europe et Méditerranée	Oui, avant ville cul de sac isolée, maintenant ville qui bouge	Oui car normalisation au sein France et sentiment de dynamisme	Oui, ville bouge et est moins en crise
Facteurs de cette évolution	-EM -TGV	-EM -TGV	-Coupe de 1998 - TGV - EM	-Evènementiel (Coupe 1998, fiestas des Suds) - TGV -EM
Ambition de EM de faire évoluer image de la ville ?	Non, objectif indirect. D'abord rayonnement métropolitain.	Pas de réponse	- Plus ou moins.	Pas de réponse
Caractéristiques de l'image de Marseille portée par EM	-rayonnement euroméditerranéen - mixité sociale - échanges et technologies	-Marseille entre dans la République - Echanges - Technologies	- Retrouvailles avec port -Echanges avec international - Htes technologies	Pas de réponse
Présence d'une idéologie ?	Non. Ca c'est affaire des politiques.	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Une opération conflictuelle ?	Pas vraiment, sauf querelles partisances	Pas de réponse	Pas vraiment	Pas ouvertement, cachoteries
Evaluation de l'opération	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Hypothèse(s) explicative(s) de cette situation	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Thème de l'intrusion septentrionale	Peur du Nord et du Parisien qui viendrait investir la ville.	Non abordée	Non abordée	Non abordée
Valeurs dont est porteuse l'opération	-mixité sociale -espaces publics -qualité de vie -dvpt durable	Pas de réponse	Pas de réponse	Solidarité, même si investisseurs sont de + en + les destinataires.

<i>Interviewés</i>	<i>EMUr4</i>	<i>EMUr3</i>
Thèmes		
Evolution de l'image de Marseille	Oui dans sens d'une ville qui se réveille, redevient active, se débloque	Oui, pour preuve la fréquentation touristique. Dynamisme évident.
Facteurs de cette évolution	Pas de réponse	TGV, Coupe de 1998, campagnes de presse, et EM en incarnant un dynamisme économique et d'aménagement.
Ambition de EM de faire évoluer image de la ville ?	Non	Plutôt une incidence. Une OIN n'a pas pour objectif d'améliorer l'image
Caractéristiques de l'image de Marseille portée par EM	Tertiaire, une cité du business comme aux Docks	Renouveau au plan économique et au plan de la qualité urbaine
Présence d'une idéologie ?	Idéologie libérale, heureusement contrebalancée par d'autres membres de l'EPA	Je n'aime pas le terme. Je pense que quand on fait un projet urbain, il faut le faire sans idéologie
Evaluation de l'opération	J4 piétine et construction du musée tarde	C'est un succès, même si c'est la postérité qui le dira.
Hypothèse(s) explicative(s) de cette situation	Fierté des Marseillais d'être merdiques	Bons objectifs, confiance des partenaires et bon portage politique
Une opération conflictuelle ?	Jamais conflits sur fond, que conflits de pouvoir (ville/EPA)	Non, pas de conflits sur les orientations. Parfois des réajustements.
Valeurs dont est porteuse l'opération	la géographie, l'effet de site	Accessibilité physique et sociale, centralité, mixité sociale et urbaine
Thème de l'intrusion septentrionale	Non abordé	Abordé de manière positive : visite de Hollandais.

Tableaux d'analyse thématique
des entretiens avec les acteurs de Neptune

<i>Interviewés</i>				
Thèmes	<i>NPUr4</i>	<i>NPUr7</i>	<i>NPUr5</i>	<i>C. Masse</i>
Evolution de l'image de Dunkerque	Oui, lente dans le sens de plus de dynamisme et image moins pire (autre que crise économique)	Oui pour professionnels et échelle locale, non pour reste (échelles régionales nationales)	Oui, dans sens d'un dynamisme nouveau de ville, d'une reconquête d'espaces	Non
Facteurs de cette évolution	-Intervention publique massive (dont NPT)	- Politique de développement (dont NPT est 1 élément) - Politique culturelle et sportive	Volontarisme public, travail sur les infrastructures et équipements publics dont TGV	Pas de facteurs d'évolution
Ambition de NPT de faire évoluer image de la ville ?	Image comme préoccupation mais pas préoccupation initiale. Surtout sortir de la crise	Oui, PT élément central du dispositif de changement d'image	Non abordé	Oui au départ, volonté d'un grand souffle
Caractéristiques de l'image de Dunkerque portée par NPT	- centralité d'agglomération -services et espaces publics -projection vers futur -solidarité	-Rapport à eau - Ambition - Innovation (méthodologie, développement durable)	- Reconquête -Eau (mer/canaux) -Centralité d'agglomération -Architecture singulière	-Centralité -Mixité -Attractivité
Opération porteuse de valeurs ?	-solidarité sociale et urbaine -développement durable	-Lutte contre périurbanisation - mixité sociale (d'où attention particulière aux espaces publics)	-Redoter collectivités d'équipements majeurs	-Valeur affichée : développement durable -Préoccupation réelle : méthodologie
Opération conflictuelle ?	-conflit à propos du commerce - conflit sur stratégie d'occupation du site - utilisation patrimoine	-Conflits liés aux stratégies individuelles - Conflit sur traitement du patrimoine - Conflit sur canaux	Non, mais flou organisationnel	Pas de réponse
Evaluation de l'opération	Evaluation mitigée et stand-by depuis 5 ans. Repart aujourd'hui	Succès commercial, pour le reste...	Patinage, pas eu les mêmes succès que des villes comparables dans la même situation	2 ans de dynamisme et depuis plus rien
Hypothèse(s) explicative(s)	Pas de réponse	Pas de réponse	Flou organisationnel : trop de personnes aux tâches mal définies	Changement de préoccupation de M. Delebarre
Thème de la « norditude »	Non abordé	Non abordé	Non abordé	Non abordé

<i>Interviewés</i>				
Thèmes	<i>NPPo1</i>	<i>NPPo2</i>	<i>NPUr3 (1)</i>	<i>NPUr3 (2)</i>
Evolution de l'image de Dunkerque	Oui. Image heureusement surprenante	Oui, moins cette idée de crise	Pas de réponse	Evolution forte de l'image (aucune) et de la réalité de la ville
Facteurs de cette évolution	Volonté de Delebarre et ses équipes, volonté des responsables des entreprises publiques et syndicaux	Pas de réponse	Pas de réponse	- Projet Neptune - Arrivée de Delebarre - Prix durabilité et aménagement
Ambition de NPT de faire évoluer image de la ville ?	Oui.	Oui	Pas de réponse	Non abordé
Caractéristiques de l'image de Dunkerque portée par NPT	- Tourné vers le futur -le renouveau, une 2ème jeunesse	- mixité urbaine - mixité sociale - affirmation d'une identité maritime et ludique	-Agrandissement du centre ville, - Rattachement de la station balnéaire - Reconquête du port	- Renforcement du centre ville : commercial et démographique - Méthodologie innovante -Compétence
Opération porteuse de valeurs ?	-Mixité sociale -Mixité du travail -Bien vivre ensemble	Pas de réponse	Logique partenariale	Non abordé
Opération conflictuelle ?	Conflit au départ autour de la fermeture du site des chantiers navals	-Conflit avec ouvriers des chantiers au départ - Conflit autour commerce	Pas de réponse	Non abordé
Evaluation de l'opération	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse	Bonne commercialisation de la 1 ^{ère} tranche de Neptune 2
Hypothèse(s) explicative(s)	Pas de réponse	Logique et savoir-faire de partenariat, population laborieuse	Pas de réponse	Non abordé
Thème de la « norditude »	Dunkerque c'est tout au nord de la France, même plutôt en Belgique.	Problème du côté septentrional : on est au nord du nord, près de la frontière, on sait plus trop, on vacille entre les deux pays.	On en revient avec le tourisme au problème géographique, pourtant à 150km d'ici en Belgique, il n'y a aucun problème. Ca fonctionne tout seul	- Dunkerque ne doit plus être perçue comme au nord de la France mais comme au sud de l'Europe. - Absence de fierté

<i>Interviewés</i>				
Thèmes	<i>NPCu1</i>	<i>NPUr6</i>	<i>NPUr2</i>	<i>NPUr1</i>
Evolution de l'image de Dunkerque	Comme Le Havre et Saint-Nazaire, Dunkerque relève la tête.	De manière normale. Elle a suivi le renouvellement des générations	-Image des habitants : ville qui bouge, plus agréable à vivre - Image des professionnels : HQE, projets innovants -Image nationale : catastrophique	Changement d'image vers un dynamisme au moins commercial. Volonté de diversifier les activités et s'orienter vers le culturel.
Facteurs de cette évolution	Evolution grâce aux projets architecturaux et urbains qui sont des décisions politiques.	Pas de réponse	M. Delebarre : maire visionnaire et fédérateur.	Cocktail dans lequel il faut qu'il y ait un maire dynamique ayant la « fibre urbaine ».
Ambition de NPT de faire évoluer image de la ville ?	Non abordé	Certainement puisque c'était sous le patronage de Delebarre.	Non, il fallait reconstruire la ville avec ses friches	Désir de changer l'image de marque.
Caractéristiques de l'image de Dunkerque portée par NPT	-Portuaire/maritime - Attractif notamment grâce au volet culturel - Dynamique -Qualité environnementale	-Complémentarité eau/ville -Meilleure mise en scène du centre ville	-Ouverture de la ville -Gommer le passé -Renforcer la centralité - Rénover le centre ville -Qualité de vie	- Ouverture vers centre ville et large - Variété typologique - Développement durable - Visibilité/identité particulière avec les immeubles à gâbles
Opération porteuse de valeurs ?	Des choix éthiques comme ceux de la culture et de l'éducation (université)	-Proportion besoins/opération -Progressivité et efficacité -Création de sens et d'identité	-HQE et qualité de vie - Partenariat - Valeurs sociales dont mixité	- Développement durable - Nature en ville - Partage de l'espace entre usages privés/publics
Opération conflictuelle ?	Pas à sa connaissance	Pas de réponse	Pas de réponse	Oui, liés à la personnalité autoritaire de C. Masse.
Evaluation de l'opération	Réussite de la première phase, pour la deuxième il faut attendre.	Bonnes avancées, même si inachèvement 10 ans après. Plus difficile reste à faire : nécessité de créer du sens	Pas en retard, même si creux inquiétant entre 1 ^{ère} phase et opération Grand Large	Globalement positif.
Hypothèse(s) explicative(s)	- Allier qualité environnementale et enjeux économiques - Engagement du maire - Stabilité politique	Culture partenariale et gouvernance fédératrice de la CUD	Pas de réponse	- Bon travail de Rogers et des architectes - Maire patient, parle bien de sa ville - Système qui a bien fonctionné
Thème de la « norditude »	Non abordé	Non abordé	Bout du monde et mauvais temps restent l'image dominante de Dunkerque en France	Non abordé

Présentation des acteurs interviewés

Personnes interrogées pour l'étude d'Euralille

Pierre Boulier

Ancien directeur de la SORALI (société d'aménagement de la ville de Lille) créée pour la requalification du Vieux Lille, il a été chargé par P. Mauroy en 1986-87 de réfléchir à l'aménagement du secteur des gares en prévision de l'arrivée du TGV. Il a été directeur adjoint de la société Euralille-Métropole de 1987 à 1990. Puis il a été directeur de l'EPARECA.

Entretien le 10/02/2005 à Lille.

Alain Cacheux

Élu local depuis mars 1983, il est nommé adjoint au maire en 1984, obtient la délégation de l'urbanisme, l'habitat et l'action foncière depuis 1989. Il est toujours à ce poste dans la municipalité Aubry. Il a été l'un des principaux opposants de la majorité de P. Mauroy au projet architectural de R. Koolhaas.

Entretien le 11/01/2005 à Lille.

Régis Cailleau

Nommé directeur de l'office HLM de Lille par P. Mauroy en 1973, il devient en 1978 directeur adjoint de l'urbanisme. Il a participé aux origines du projet Euralille puisqu'il a été, pour le compte du maire, négociateur technique du passage du TGV dans la ville. Il faisait partie des opposants au parti pris futuriste du projet architectural Koolhaas.

Entretien le 14/03/2005 à Lille.

Didier Claustre

Directeur du service architecture de la DRAC du Nord-Pas de Calais depuis décembre 2001.

Entretien le 17/10/2004 à Lille.

François-Régis Cypriani

Directeur du service urbanisme de la mairie de Lille depuis 1999. Entretien le 06/12/2004.

François Delhay

Architecte lillois, il a été l'homologue local de R. Koolhaas pendant près de 8 ans pour l'élaboration du projet urbain d'Euralille et la conception du palais des congrès. Il a également réalisé plusieurs bâtiments sur le périmètre d'Euralille tels que l'Hotel Crown Plaza.

Entretien le 11/01/2005 à Lille.

Isabelle Laforce, Sylvie Pivot et Didier Rousseau

Membres du service communication de la CUDL. La première est chargée de communication, la seconde journaliste responsable d'édition, et le troisième conseiller en communication.

Tous les trois travaillent depuis plus de 15 ans au service communication.

Entretien le 19/04/2005 à Lille.

Annick Loréal

Rédactrice en chef du Moniteur Nord depuis 1989.

Entretien le 05/01/2005 à Lille.

Charles Masse

Il a participé à la société Euralille-Métropole aux côtés de J-P. Baïetto. Depuis il a fondé la société de développement de projet euro-régionale Projenor/Delta3 qui a été sollicitée à plusieurs reprises par la communauté urbaine de Dunkerque pour développer le projet Neptune.

Entretien le 07/12/2004 à Lille.

Isabelle Menu

Architecte lilloise, elle a travaillé 2 ans pour R. Koolhaas à l'agence OMA. Elle a ensuite été commissaire de l'exposition *Euralille, poser, exposer* en 1995. A la suite de quoi J-P. Baïetto l'a recrutée comme architecte conseil à la sem.

Entretien le 15/04/2005 à Lille.

Bertrand Parcollet

Il a été directeur régional de la SCET Nord-Pas-de-Calais, et a travaillé à cette occasion en collaboration avec J-P. Baïetto. En 1999, lorsque J-P. Subileau succède à ce dernier à la tête de la sem Euralille, il devient le directeur adjoint délégué d'Euralille.

Entretien le 11/01/2005 à Lille.

Haydée Saberan

Journaliste, correspondante de Libération à Lille.

Entretien le 06/12/2004 à Lille.

Pierre Thieffry

Il a été chargé de communication pour la société Euralille-Métropole, puis pour la sem Euralille pendant le mandat de J-P. Baïetto. Il ne travaille plus pour Euralille depuis qu'elle est dirigée par J-L. Subileau.

Entretien le 05/01/2005 à Lille.

David Wauthy

Chargé de communication à la sem Euralille depuis 2000, il avait auparavant déjà collaboré avec l'équipe de la sem en contribuant en 1995 à l'organisation de l'exposition *Euralille, poser, exposer*.

Entretien le 19/04/2005 à Lille.

Personnes interrogées pour l'étude d'Euroméditerranée

Florence Bistagne

Chargée de communication à l'EPAEM de 1998 à 2001.

Entretien le 25/05/2004 à Marseille.

Serge Bossini

Directeur des opérations urbaines à l'EPAEM de 1996 à 2004.

Entretien le 24/05/2004 à Marseille.

Guillaume Bruge

Attaché de presse du service communication à l'EPAEM.

Entretien le 21/09/2004 à Marseille.

Danièle Carrière

Collaborateur de J-P. Weiss à l'occasion de la mission de préfiguration d'Euroméditerranée entre 1994 et 1996. Il est le fondateur de l'association *Centre ville pour tous*.

Entretien téléphonique le 05/05/2006.

Denis Chevallier

Conservateur en chef au Musée des Arts et Traditions populaires à Paris, il est conservateur au MUCEM depuis 2002.

Entretien le 16/04/2005 à Marseille.

Philippe Foulquié

Fondateur du Théâtre Massalia. Il a également fondé l'association de la Friche de la belle de Mai qu'il dirige depuis 1992.

Entretien le 22/12/2004 à Marseille.

Franck Geling

Aménageur à l'EPAEM depuis 2003, il a travaillé à la direction de la stratégie et de la qualité urbaine. Puis lors de la réorganisation des services en 2004 il a obtenu la direction de l'architecture et de l'habitat.

Entretien le 16/09/2005 à Marseille.

Jean-Michel Guénod

Directeur de l'établissement public Euroméditerranée (EPAEM) de 1998 à 2004. Il a ensuite été directeur général de l'OPAC Sud.

Entretien le 13/06/2005 à Marseille.

Jean Kehayan

Journaliste et intellectuel marseillais, il est notamment l'auteur de *Rue du prolétaire rouge*

(France Loisirs, 1980), *Mes papiers d'Anatolie* (L'Aube, 2006). Et il a été l'auteur d'une pétition pour installer au Fort Saint Jean (actuel MUCEM) un musée des immigration.

Entretien le 24/05/2004 à Marseille.

Yves Lion

Architecte-urbaniste lauréat en 2002 de la Cité de la Méditerranée.

Entretien le 16/09/2004 à Paris.

Michel Samson

Correspondant des journaux *Le Monde* et *Libération* à Marseille. Il est, entre autres, l'auteur de *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais* (la Découverte, 2005) et le co-réalisateur du film documentaire *Marseille contre Marseille* (DVD Doriane Film, 2005).

Entretien le 26/04/2005.

Gilles Sensini

Chargé de l'urbanisme et de la qualité de vie de l'EPAEM de 1997 à 2004.

Entretien le 15/02/2003 à Marseille.

Claude Vallette

Élu municipal depuis 1983. Il est aujourd'hui président de la Commission Aménagement de l'Espace Communautaire et Urbanisme Marseille Provence Métropole, et adjoint au Maire de Marseille en charge de l'urbanisme.

Entretien le 22/09/2004 à Marseille.

Robert Varret

Chargé des Quartiers existants à l'EPAEM de 1997 à 2005. Il a rejoint J-M. Guénod à l'Opac Sud et milite à l'association *Centre ville pour tous*.

Entretien le 14/06/2004 à Marseille.

Régine Vinson

Responsable de la mission Ville-port au port autonome de Marseille depuis 1998.

Entretien le 26/04/2005 à Marseille.

Personnes interrogées pour l'étude de Neptune

Bernard Dormaël

Élu municipal de Dunkerque depuis 2002, il est adjoint au maire pour le secteur Citadelle sur lequel s'étend le périmètre de Neptune, et adjoint spécial Dunkerque-centre.

Entretien le 07/06/2004 à Dunkerque.

Vincent Leignel

Élu municipal de Dunkerque depuis 1989. Il est adjoint à l'urbanisme et vice-président de la communauté urbaine.

Entretien le 07/06/2004 à Dunkerque.

Annick Loréal

Cf. supra.

Charles Masse

Cf. supra

Nicolas Michelin

Architecte urbaniste lauréat des maisons à gâbles et du plan masse de la ZAC du Grand Large, dans le cadre de Neptune.

Entretien le 12/01/2007 à Paris.

Bernard Montet

Directeur du service partenaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque depuis 1989. Il est l'un des auteurs du projet pour la ZAC des bassins qui a finalement été adopté plutôt que celui du groupe Balkany soutenu par S3D.

Entretien le 27/10/2006 à Dunkerque.

Jean-Louis Muller

Nommé par M. Delebarre directeur général adjoint de la ville en 1989, puis directeur général des services de la ville en 1995. Il est depuis 2004 délégué général aux grands projets à la CUD, et s'occupe tout particulièrement de Neptune.

Entretiens le 07/06/2004 et le 14/12/2006 à Dunkerque.

Jean-Blaise Picheral

Urbaniste à l'AGUR (agence d'urbanisme du Dunkerquois) de 1990 et 1999 en charge du dossier Neptune. Il travaille depuis 1999 à la mission stratégie de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) où il a un rôle d'aide méthodologique aux projets de l'agglomération, dont le projet Neptune.

Entretien le 25/04/2005 à Dunkerque.

Nathalie Pierron

Assistante scientifique au FRAC Nord-Pas-de-Calais depuis 2003 qui doit bientôt déménager sur le périmètre de Neptune, dans la Cathédrale (ancien atelier de préfabrication des Chantiers Navals).

Entretien le 14/12/2006 à Dunkerque.

Dominique Renaud

Architecte urbaniste lauréat d'un projet dans le cadre de Neptune.

Entretien le 15/06/2005 à Paris.

Grégoire Ryckebusch

Délégué à l'aménagement au Port autonome de Dunkerque depuis janvier 2006. Il travaille en concertation avec la CUD et la mairie de Dunkerque pour le réaménagement des friches industrialo-portuaires.

Entretien le 27/10/2006.

Patrick Vergriete

Dunkerquois d'origine, il dirige l'AGUR depuis 2000.

Entretien le 25/04/2005 à Dunkerque.

TABLE DE CORRESPONDANCES

Pour des raisons de discrétion, les personnes interrogées n'ont pas été citées nommément dans notre texte ainsi que dans les tableaux de synthèse de cette annexe. À part celles que l'on a identifiées comme des « figures » du projet, elles ont été désignées par un code dont voici les tables de correspondance. Les codes sont obtenus :

- à partir du nom de l'opération : EM pour Euroméditerranée, EL pour Euralille et NP pour Neptune ;
- suivi de la catégorie dans laquelle l'acteur entre : Po pour les milieux politiques, Ur pour les urbanistes, Mé pour les médiateurs et Cu pour les milieux culturels ;
- suivi enfin d'un numéro lié à son rang dans la liste alphabétique par opération.

NOMS	CODES	CODES	NOMS
Bistagne Florence	EMMé1	ELCu1	Claustre Didier
Bossini Serge	EMUr1	ELMé1	Loréal Annick
Boulier Pierre	ELUr1	ELMé2	Laforce Isabelle
Bruge Guillaume	EMMé2	ELMé3	Pivot Sylvie
Cacheux Alain	ELPo1	ELMé4	Rousseau Didier
Caillleau Régis	ELUr2	ELMé5	Thieffry Philippe
Carrière Daniel	EMUr2	ELMé6	Wauthy David
Chevallié Régis	EMCu1	ELPo1	Cacheux Alain
Claustre Didier	ELCu1	ELUr1	Boulier Pierre
Cypriani Francis	ELUr3	ELUr2	Caillleau Régis
Delhay François	ELUr4	ELUr3	Cypriani Francis
Dormael Bernard	NPPo1	ELUr4	Delhay François
Foulquié Philippe	EMCu2	ELUr5	Menu Isabelle
Geling Franck	EMUr3	EMCu1	Chevallié Régis
<i>Guénod Jean-Michel</i>	<i>Guénod Jean-Michel</i>	EMCu2	Foulquié Philippe
Kehayan Jean	EMCu3	EMCu3	Kehayan Jean
Laforce Isabelle	ELMé2	EMMé1	Bistagne Florence
Leignel Vincent	NPPo2	EMMé2	Bruge Guillaume
Lion Yves	EMUr4	EMMé3	Samson Michel
Loréal Annick	ELMé1	EMPo1	Valette Claude
<i>Masse Charles</i>	<i>Masse Charles</i>	EMUr1	Bossini Serge
Menu Isabelle	ELUr5	EMUr2	Carrière Daniel
Michelin Nicolas	NPUr1	EMUr3	Geling Franck
Montet Bernard	NPUr2	EMUr4	Lion Yves
Müller Jean-Louis	NPUr3	EMUr5	Sensini Gilles
<i>Parcollet Bernard</i>	<i>Parcollet Bernard</i>	EMUr6	Varret Robert
Picheral Jean-Blaise	NPUr4	EMUr7	Vinson Régine
Pierron Nathalie	NPCu1	NPCu1	Pierron Nathalie
Pivot Sylvie	ELMé3	NPPo1	Dormael Bernard
Renaud Dominique	NPUr4	NPPo2	Leignel Vincent
Rousseau Didier	ELMé3	NPUr1	Michelin Nicolas
Ryckebusch Grégoire	NPUr6	NPUr2	Montet Bernard
Samson Michel	EMMé3	NPUr3	Müller Jean-Louis
Sensini Gilles	EMUr5	NPUr4	Picheral Jean-Blaise
Thieffry Philippe	ELMé5	NPUr5	Renaud Dominique
Valette Claude	EMPo1	NPUr6	Ryckebusch Grégoire
Varret Robert	EMUr6	NPUr7	Vergriete Patrick
Vergriete Patrick	NPUr7	<i>Guénod Jean-Michel</i>	<i>Guénod Jean-Michel</i>
Vinson Régine	EMUr7	<i>Masse Charles</i>	<i>Masse Charles</i>
Wauthy David	ELMé6	<i>Parcollet Bernard</i>	<i>Parcollet Bernard</i>

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	7
-----------------------	----------

INTRODUCTION.....	9
--------------------------	----------

**DES APPROCHES DE L'IMAGINAIRE URBAIN ET DE L'EMERGENCE DE LA
QUESTION DES ACTEURS**

I. LA DIMENSION IMAGINAIRE DE LA VILLE : QUELLES APPROCHES?.....	12
<i>A. L'APPROCHE SOCIALE: LA VILLE RÊVÉE.....</i>	<i>13</i>
<i>B. L'APPROCHE SUBJECTIVE: LES REPRÉSENTATIONS DE LA VILLE.....</i>	<i>16</i>
<i>C. L'APPROCHE MÉDIATIQUE: LA VILLE ET SON IMAGE DE MARQUE</i>	<i>17</i>
<i>D. DES QUESTIONS EN SUSPENS</i>	<i>18</i>
II. L'EMERGENCE DE LA QUESTION DES ACTEURS.....	20
<i>A. DE L'IMAGINAIRE COMME CONDITION DU PROGRÈS DES OPÉRATIONS URBAINES</i>	<i>20</i>
<i>B. L'ÉLABORATION DE CRITÈRES DE COMPARAISON.....</i>	<i>21</i>
<i>C. DES CONCLUSIONS DISCUTABLES ET LIMITÉES, DES THÈMES À EXPLORER.....</i>	<i>22</i>
<i>D. PROBLÉMATIQUE</i>	<i>23</i>
III. ORGANISATION DE LA THESE	24

CHAPITRE 129

INTERROGER LA CONSTRUCTION DE L'IMAGINAIRE URBAIN A LA LUMIERE DES ACTEURS DE PROJET

INTRODUCTION.....31

I. LE CORPUS IMAGINAIRE DANS LE CHAMP DES REPRESENTATIONS: DEFINITION ET APPROCHE. 33

A. L'IMAGINAIRE URBAIN, ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE LA RÉALITÉ URBAINE.....33

B. L'IMAGINAIRE URBAIN, AU-DELÀ DU MIROIR.....36

C. L'IMAGINAIRE URBAIN: UN CORPUS DE REPRÉSENTATIONS SOCIALES STABILISÉES39

II. L'IMAGINAIRE AU PRISME DU JEU D'ACTEURS.....43

A. L'IMAGINAIRE URBAIN EN ACTES.....43

1. Imaginaire et action.....43

2. Le discours au cœur de l'imaginaire urbain44

3. Envisager l'ensemble des acteurs.....47

B. IMAGINAIRE ET JEU D'ACTEURS.....49

1. Imaginaire *versus* référentiel.....51

2. L'imaginaire, révélateur du jeu d'acteurs.....53

III. EUROMEDITERRANEE, EURAILLE ET NEPTUNE: TROIS CAS DE REQUALIFICATION URBAINE56

A. LA RICHESSE DU CONTEXTE DE REQUALIFICATION URBAINE.....57

1. Appréhender le rôle central des valeurs.....57

2. Les opérations de requalification : un extrait de territoires et d'acteurs.....62

B. LA DIMENSION COMPARATIVE.....63

C. DES SPÉCIFICITÉS CONTEXTUELLES, ORGANISATIONNELLES ET THÉMATIQUES.....68

IV. APPREHENDER L'IMAGINAIRE DES OPERATIONS PAR LES DISCOURS DES ACTEURS:

PRECISIONS METHODOLOGIQUES70

A. LE CHOIX DES SOURCES : DE LA FERTILITÉ DES DISCOURS.....70

B. LE CHOIX DES ACTEURS : LES « PRODUCTEURS D'IMAGINAIRE »75

1. Les milieux politiques : élus et directeurs d'établissements.75

2. Le milieu des urbanistes : aménageurs, architectes et hauts fonctionnaires.....76

3. Les milieux de la communication : journalistes et communicants.77

4. Les milieux intellectuels et culturels.....	78
<i>C. LE CHOIX DE LA MÉTHODE: L'ANALYSE DE CONTENU.....</i>	80
CONCLUSION.....	82

LE CAS LILLOIS EURALILLE (1990-2006) : L'OPERATION DE REFERENCE

INTRODUCTION.....	87
A. LE PÉRIMÈTRE D'EURALILLE, UNE SITUATION DE CONTACT ENTRE CENTRE VILLE ET BANLIEUE	
NORD.	87
1. Une ancienne zone <i>non aedificandi</i>	90
2. Un espace de centralité et une situation frontalière	91
B. UN CONTEXTE DE CRISE INDUSTRIELLE : LA NÉCESSAIRE RECONVERSION.....	92
1. Ampleur et facteurs de la crise industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais.....	92
2. Une situation socio-économique critique	94
3. La tertiarisation comme planche de salut	95
I. LA VOLONTE POLITIQUE DE REAGIR : LES DEBUTS D'EURALILLE	98
A. LES PRÉMISSSES.....	98
1. La requalification du centre ville	98
2. L'entrée dans la modernité : le VAL	100
3. Un jour, un train	101
4. Euralille avant Euralille	103
B. LE TRIO D'EURALILLE	105
1. À l'origine, le politique : P. Mauroy.....	106
2. L'aménageur : J-P. Baïetto	111
3. Le choix conflictuel de l'architecte : R. Koolhaas	115
C. LA TURBINE TERTIAIRE : UNE OPÉRATION DE RUPTURE.....	121
1. La constitution d'un pôle tertiaire pour la métropole	121
2. Les mutations scalaires : entrer dans l'Europe métropolitaine.....	123
3. Esthétique futuriste.....	125
II. LE DEROULEMENT D'EURALILLE : ALEAS ET COHERENCE.....	128
A. DES DÉBUTS DIFFICILES	128
1. La crise immobilière des années 1990	128
2. La presque heureuse candidature aux Jeux Olympiques	130
B. DES RÉALISATIONS À LA HAUTEUR DES AMBITIONS LILLOISES	132
1. Une offre immobilière abondante et de qualité	132
2. Une attraction économique régionale	134

3. L'intégration symbolique de la modernité.....	136
4. Euralille : une opération référence ?	138
C. UN VOLET COMPLÉMENTAIRE : EURALILLE 2, COUTURE ET MIXITÉ.....	140
1. L'évolution du contexte.....	140
2. Couture urbaine et mixité.....	142
III. HYPOTHESES SUR LES CLEFS DE LA REUSSITE D'EURALILLE : TEMPORALITE,	
COMPLEMENTARITE ET MISE EN RECIT.....	147
A. UNE GESTION HABILE DES TEMPORALITÉS URBAINES	147
1. Urgence sans précipitation.....	147
2. La gestion du court, moyen et long terme	149
B. DES COMPLÉMENTARITÉS PARTENARIALES ET THÉMATIQUES.....	151
1. La combinaison des thèmes.....	151
2. La combinaison des échelles	153
3. La combinaison des acteurs.....	154
C. LA MISE EN RÉCIT	157
1. Une opération racontée	158
2. Un récit polyphonique.....	159
3. Les métaphores d'Euralille.....	161
CONCLUSION.....	163
DONNEES STATISTIQUES ET ICONOGRAPHIQUES.....	164

CHAPITRE 3 171

LE CAS MARSEILLAIS: SPLENDEURS ET MISERES D'EUROMEDITERRANEE (1995-2006)

INTRODUCTION.....	173
A. LE PERIMETRE D'EUROMEDITERRANEE : UN TERRITOIRE HERITE DE LA PROSPERITE.....	173
1. Du Vieux Port à la Joliette.....	174
2. La trame Mirès et l'ouverture de la rue Impériale	175
3. Les manufactures de la Belle de Mai	176
B. UNE HÉTÉROGÉNÉITÉ DES FONCTIONS, DE LA MORPHOLOGIE, DES STATUTS, DES ENJEUX.....	177
1. Une hétérogénéité morphologique et fonctionnelle	177
2. Une hétérogénéité juridique.....	178
3. Une hétérogénéité des enjeux.....	179
C. UNE COMMUNAUTÉ DE PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	179
1. Une population paupérisée	180
2. Une économie fragilisée	180
3. Des logements dégradés.....	181
I. LES DEBUTS LABORIEUX D'EUROMEDITERRANEE: LA VALSE DES AMENAGEURS.....	184
A. LES PRÉMISSSES DE L'OPÉRATION : LA GESTATION DU PROJET.....	184
1. Le centre ville de Marseille : un territoire « à assainir »	184
2. Le centre ville de Marseille : un territoire de projets.....	185
B. LA CRÉATION DE L'EPAEM ET L'ESTAMPILLAGE OIN : LES INVISIBLES « FONDATEURS »	187
C. LES RÉELS DÉBUTS DE L'OPÉRATION : LE MANDAT GUÉNOD.....	189
1. Définition stratégique et visibilité de l'opération.....	189
2. La traduction opérationnelle.....	192
D. LE MANDAT JALINOT : DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR L'EPAEM.....	195
1. Le rapprochement avec l'équipe municipale.....	195
2. Un virage libéral ?	197
II. DES RESULTATS EN DEMI-TEINTE.....	200
A. UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RENOUVELÉE.....	200
1. L'attractivité auprès des entreprises : internationalisation et tertiarisation	200
2. L'attractivité institutionnelle : développement et Méditerranée	203
B. DES SUCCÈS IMMOBILIERS À NUANCER.....	203

1. L'essor délicat de l'immobilier d'entreprise	203
2. Les logements : l'envolée du neuf, la crise de l'ancien	205
C. DES RETOMBÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES LIMITÉES, UNE RENOMMÉE DOUTEUSE	208
1. Une population qui tarde à augmenter	209
2. Des progrès sociaux limités	209
3. Une renommée douteuse	212
D. DE SÉRIEUX ÉCARTS AUX OBJECTIFS	215
III. LES DIFFICILES INTERACTIONS DES ACTEURS DU PROJET	218
A. LE PORTAGE POLITIQUE D'EUROMÉDITERRANÉE : UN CONSTAT DE VACANCE	218
1. Le désintérêt de la mairie	218
2. L'urbanisme à Marseille : un domaine traditionnellement délaissé par les politiques	220
3. L'absence remarquable de la société civile	222
B. LA GUERRE CONTRE L'ÉTAT CENTRAL N'EST PAS FINIE	226
1. Paris <i>versus</i> Marseille : un lourd passif	226
2. EPAEM <i>versus</i> services municipaux : de la rivalité au conflit	227
3. Le péril septentrional	228
C. LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : RIVALITÉS ET LACUNES	229
1. La difficile synergie des collectivités territoriales	230
2. L'ellipse de l'échelle régionale : une métropole sans territoire métropolitain	231
D. MARSEILLE CONTRE MARSEILLE	234
1. Fierté et médiocrité	234
2. Cosmopolitisme et peur de l'étranger	235
CONCLUSION.....	237
DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES	240

LE CAS DE DUNKERQUE NEPTUNE (1989-2006) : L'IMAGINAIRE MÉTHODOLOGIQUE

INTRODUCTION.....	249
A. UN TERRITOIRE MODELÉ PAR LA GUERRE ET L'INDUSTRIE	249
1. Une ville au cœur des conflits européens	249
2. Un grand port industriel.....	251
B. LE POIDS DE L'ÉTAT AMÉNAGEUR.....	252
1. Le poids de l'Etat aménageur	252
2. L'émergence d'un contre-pouvoir local	253
I. DUNKERQUE A L'ÉPREUVE DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES, URBANISTIQUES ET POLITIQUES.256	
A. LES ACTIVITÉS INDUSTRIALO-PORTUAIRES À L'ÉPREUVE DE LA CRISE ÉCONOMIQUE.....	256
1. La sidérurgie en crise	256
2. La modernisation du port.....	257
3. La fermeture des chantiers navals	258
B. LES RETOMBÉES DE LA CRISE : FRICHES INDUSTRIELLES ET MAL DE VIVRE.....	259
1. Le Dunkerquois, un territoire en difficultés	259
2. Les cicatrices morphologiques et imaginaires de la crise.....	260
C. LE RENOUVELLEMENT POLITIQUE : L'ÉLECTION DE L'ÉQUIPE DELEBARRE.....	260
1. Un homme jeune, de gauche, et à la stature nationale	261
2. L'héritage du SDAU et la création du sem Dunkerque Neptune.....	262
II. NEPTUNE : LE CHOIX DE L'INNOVATION ET D'UN IMAGINAIRE METHODOLOGIQUE.....	264
A. UN LANCEMENT RAPIDE ET AUDACIEUX.....	264
1. La définition du projet – 1989-90.	264
2. L'élaboration du Master plan – 1990-93.	265
3. La première tranche de réalisations – 1993-99.	267
B. 180 HECTARES FACE À LA MER POUR « RENUTRIR » LA VILLE-CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE.....	269
1. Un centre en marge de l'aire urbaine	269
2. Recréer de l'attractivité : commerce, logements, loisirs, formation et accessibilité.....	270
C. L'ORIGINALITÉ DE LA MÉTHODE COMME IDÉOLOGIE DE PROJET : DISPOSITIFS ORIGINAUX ET ARCHITECTURE INCRÉMENTALE.....	275
1. Le dispositif de workshop.....	275

2. L'architecture incrémentale de R. Rogers.....	277
3. Reconstruire la chaîne du projet : du concept au locataire.....	278
III. LA FIN DE NEPTUNE? BILAN ET RENOUVEAU.....	281
A. UNE PREMIÈRE PHASE AUX RÉSULTATS FRAGILES.....	281
1. Des réalisations ponctuelles, un succès économique relatif.....	281
2. Neptune l'inconnue.....	283
B. ... ET UN JEU D'ACTEURS CONFUS ET UNE STRATÉGIE A-TERRITORIALE.....	285
1. Neptune : la confusion des missions.....	286
2. Une stratégie a-territoriale.....	288
C. UN NOUVEAU DÉPART : RUPTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	291
1. En finir avec Neptune ?.....	291
2. La relance d'une opération fondée sur le développement durable.....	293
CONCLUSION.....	296
DONNEES STATISTIQUES ET ICONOGRAPHIE.....	298

CHAPITRE 5..... 303

**LE CORPUS IMAGINAIRE : INSTRUMENT ET EXPRESSION DES ACTEURS DE
PROJET URBAIN**

INTRODUCTION..... 305

I. LA MISE EN RECIT : RACONTER LE PROJET 307

A. LA MISE EN RÉCIT : AU-DELÀ DES IMAGES ET DU DISCOURS 308

B. LE SCHÉMA NARRATIF 310

C. SÉDIMENTATION ET DIFFUSION DU RÉCIT..... 314

II. LE TRAITEMENT DES TEMPORALITÉS..... 317

A. LES TEMPORALITÉS DU PROJET 317

B. ARTICULER LES TEMPORALITÉS, DONNER À VOIR LE TEMPS DU PROJET..... 319

III. COHERENCE ET SPECIFICITE DES AXES DU PROJET 321

A. LA COHÉRENCE DES THÈMES MOBILISÉS PAR LE PROJET..... 322

B. LA SPÉCIFICITÉ DES AXES DU PROJET : SINGULARITÉ ET ORIGINALITÉ..... 324

1. Singularité..... 324

2. Originalité 326

C. COMBINER LA SINGULARITÉ ET L'ORIGINALITÉ..... 327

CONCLUSION..... 328

CHAPITRE 6..... 331

LES ATOUTS DU JEU D'ACTEURS : DES LEVIERS NECESSAIRES A L'IMAGINAIRE

INTRODUCTION..... 333

I. LA PERENNITE DES AMENAGEURS ET DES ELUS 333

A. LA PÉRENNITÉ DE L'ÉQUIPE D'AMÉNAGEURS..... 334

B. LA PÉRENNITÉ POLITIQUE..... 335

II. LE PORTAGE POLITIQUE DU PROJET.....	337
<i>A. LA LÉGITIMITÉ DU MAIRE.....</i>	337
1. Légitimité médiatique.....	337
2. Légitimité décisionnelle.....	339
3. Légitimité politique.....	341
<i>B. LA FIGURE DU MAIRE AMÉNAGEUR.....</i>	343
<i>C. LA MOBILISATION DES RÉSEAUX, CATALYSEUR DU PORTAGE POLITIQUE.....</i>	346
III. L'ARTICULATION ET LA POLARISATION DU JEU D'ACTEURS.....	348
<i>A. MOBILISER ET ARTICULER LES ACTEURS.....</i>	348
1. Mobiliser.....	349
2. Organiser.....	350
<i>B. LA POLARISATION DU JEU D'ACTEURS : LES FIGURES EMBLÉMATIQUES DU PROJET.....</i>	353
CONCLUSION.....	356

CONCLUSION GENERALE.....	359
I. SYNTHÈSE	361
<i>A. CADRAGE PROBLÉMATIQUE ET THÉORIQUE.....</i>	<i>361</i>
<i>B. JEU D'ACTEURS ET PRODUCTION D'UN IMAGINAIRE DANS LE CADRE D'EURALILLE, EUROMÉDITERRANÉE ET NEPTUNE</i>	<i>362</i>
<i>C. CORPUS IMAGINAIRE ET JEU D'ACTEURS: RÉFLEXIONS CROISÉES</i>	<i>364</i>
L'imaginaire au prisme du jeu d'acteurs	364
Le jeu d'acteurs au prisme de l'imaginaire.....	365
CONCLUSION : DES RÉSULTATS POUR LA RECHERCHE ET POUR L'ACTION	366
Définir l'imaginaire urbain	366
Des résultats pour la recherche	367
Des résultats pour l'action	367
II. LES « FAUTEURS » D'IMAGINAIRE.....	368
<i>A. ACTEURS AUTEURS.....</i>	<i>368</i>
<i>B. ACTEURS FAUTIFS ?</i>	<i>369</i>
III. POURSUIVRE LA RECHERCHE	370
<i>A. LES PRODUCTEURS D'IMAGINAIRE</i>	<i>370</i>
<i>B. LA MISE EN RÉCIT</i>	<i>371</i>
<i>C. CORPUS IMAGINAIRE ET RÉALISATION DU PROJET</i>	<i>372</i>

<u>BIBLIOGRAPHIE.....</u>	<u>375</u>
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	376
ETUDES DE CAS	380
<i>OUVRAGES ET DOCUMENTS TECHNIQUES CONSACRES A LILLE ET EURALILLE.....</i>	<i>380</i>
<i>OUVRAGES ET DOCUMENTS TECHNIQUES CONSACRÉS À MARSEILLE ET EUROMÉDITERRANÉE</i>	<i>381</i>
<i>OUVRAGES ET DOCUMENTS TECHNIQUES CONSACRÉS À DUNKERQUE ET NEPTUNE</i>	<i>383</i>
<u>TABLE DES FIGURES</u>	<u>385</u>
<u>ANNEXES</u>	<u>389</u>
TABLEAUX D’ANALYSE THEMATIQUE DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS D’EURALILLE.....	390
TABLEAUX D’ANALYSE THÉMATIQUE DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS D’EUROMEDITERRANEE	395
TABLEAUX D’ANALYSE THEMATIQUE DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DE NEPTUNE.....	401
PRÉSENTATION DES ACTEURS INTERVIEWÉS	405
<i>PERSONNES INTERROGÉES POUR L’ÉTUDE D’EURALILLE</i>	<i>406</i>
<i>PERSONNES INTERROGÉES POUR L’ÉTUDE D’EUROMÉDITERRANÉE.....</i>	<i>408</i>
<i>PERSONNES INTERROGÉES POUR L’ÉTUDE DE NEPTUNE.....</i>	<i>409</i>
TABLE DE CORRESPONDANCES	413